

## INVENTAIRE DES SITES ARCHÉOLOGIQUES DU QUÉBEC

### DESCRIPTION DU SITE

**CODE BORDEN :** BiFj-96  
**NOM :** Moulin des Sulpiciens  
**Date :** 2014-12-11                      **Latitude :** 45-29-57.540                      **Longitude:** 73-33-26.320  
**UTM nord :** 5039433                      **UTM est :** 6162714                      **NAD :**  
**Carte :** 31 H/5-010-4036                      **Zone :** 18                      **RDE :** 1320990  
**Photo aérienne :**                      **M.R.C. :** Montréal  
**R.A. :** Montréal  
**C.É.P. :**                      **Canton :** aucun  
**Lot :** 1179810,1284480,1179876,1179809  
**Ancien lot :**                      **Rang :**  
**Municipalité :** Montréal  
**Propriétaire :** Ville, municipalité  
**Localisation informelle :**  
 Quadrilatère des rues Saint-Paul, Richard, William et Saint-Henri

### AUTRES NOMS

<u>Nom</u>	<u>Source</u>
MTL10-25-6	5354
Compagnie Laporte, Martin & Cie	5695
3e collège de Montréal	5695

### STATUT LÉGAL :

### ÉTAT DU SITE

**Date du constat :** 2013-11-25  
**Portion résiduelle :** 1/4 (site dont il reste le 1/4 en place)  
**Superficie :** 2700                      **Stratification :** en stratigraphie  
**Condition :** recouverte (par des aménagements)  
**Nombre d'aires :**  
**Nombre de couches :**  
**Source :** 5695

### MILIEU BIO-PHYSIQUE

**Altitude/mer :** 14                      **Altitude/plan d'eau :**                      **Bassin :** Saint-Laurent  
**Environnement :** terrestre partiellement bouleversé  
**Remarques :**

### Notes :

source 5394: opération 1 et 2; source 5354: opération 3 à 6; Source 5695 : opération 6A;

### IDENTITÉS CULTURELLES

**Identité :** historique 1760-1799  
**Source :** 5354

**Identité :** historique 1800-1899  
**Source :** 5354

**Identité :** autochtone préhistorique indéterminé (12 000 à 450 AA)  
**Source :** 5695

**Identité :** historique 1608-1759  
**Source :** 5695

**Identité :** historique 1900-1950  
**Source :** 5695

### TRAVAUX ARCHÉOLOGIQUES

<u>Saison</u>	<u>Nature</u>	<u>Source</u>
2010-05-04	sondage/fouille	5354
2009-08-10	surveillance	5594
2013-11-25	évaluation de site, inspection visuelle	5695

**RECOMMANDATIONS**

**Date :** 2010-05-04      **Nature :** poursuite de la recherche-analyses spécialisées

**Délai :**

**Source :** 5354

**Date :** 2010-05-04      **Nature :** poursuite de la recherche-évaluation de site

**Délai :**

**Source :** 5354

**Date :** 2010-05-04      **Nature :** poursuite de la recherche-sondage

**Délai :**

**Source :** 5354

**Date :** 2010-05-04      **Nature :** poursuite de la recherche-surveillance

**Délai :**

**Source :** 5354

**Date :** 2009-08-10      **Nature :** poursuite de la recherche-sondage

**Délai :**

**Source :** 5594

**Date :** 2009-08-10      **Nature :** poursuite de la recherche-surveillance

**Délai :**

**Source :** 5594

**Date :** 2013-11-25      **Nature :** gestion-protection physique

**Délai :**

**Source :** 5695

**Date :** 2013-11-25      **Nature :** poursuite de la recherche-fouille

**Délai :**

**Source :** 5695

**Date :** 2013-11-25      **Nature :** poursuite de la recherche-relevés

**Délai :**

**Source :** 5695

**Date :** 2013-11-25      **Nature :** poursuite de la recherche-surveillance

**Délai :**

**Source :** 5695

**Date :** 2013-11-25      **Nature :** diffusion et mise en valeur-conservation et interprétation in situ

**Délai :**

**Source :** 5695

**Date :** 2013-11-25      **Nature :** gestion-suivi de l'intégrité du site

**Délai :**

**Source :** 5695

**DATATIONS ABSOLUES (A) ET INTERPRÉTÉES (I)**

**Technique :** datation interprétée

**Numéro d'échantillon :**

**Identité :** historique 1800-1899

**Période :** date

**Type :** interprétées-docum. historique

**Date min. :** 1907

**Date max. :** 1872

**Source :** 5695

**TYPES DE SITE****Fréquence :****Saisonnalité :** annuelle**Fonction :** commerciale**Identité :** historique 1900-1950**Durée :** permanente (plusieurs années)**Source :** 5695**Fréquence :****Saisonnalité :** annuelle**Fonction :** industrielle**Identité :** historique 1800-1899**Durée :** permanente (plusieurs années)**Source :** 5695**Fréquence :****Saisonnalité :** annuelle**Fonction :** agricole**Identité :** historique 1608-1759**Durée :** permanente (plusieurs années)**Source :** 5695**Fréquence :****Saisonnalité :** annuelle**Fonction :** technologique**Identité :** historique 1760-1799**Durée :** permanente (plusieurs années)**Source :** 5354**Fréquence :****Saisonnalité :** annuelle**Fonction :** institutionnelle**Identité :** historique 1800-1899**Durée :** permanente (plusieurs années)**Source :** 5354**TRACES D'ÉTABLISSEMENTS**

Ne contient aucune information

**FONCTIONS DES STRUCTURES ET DES VESTIGES**

**Type :** mur  
**Nombre :** 3  
**Identité :** historique 1608-1759  
**Source :** 5594

**Type :** moulin  
**Nombre :** 1  
**Identité :** historique 1760-1799  
**Source :** 5354

**Type :** mur  
**Nombre :** 6  
**Identité :** historique 1760-1799  
**Source :** 5594

**Type :** habitation  
**Nombre :** 1  
**Identité :** historique 1800-1899  
**Source :** 5354

**Type :** mur ceinturant une cour  
**Nombre :** 2  
**Identité :** historique 1800-1899  
**Source :** 5354

**Type :** dépendance  
**Nombre :** 2  
**Identité :** historique 1800-1899  
**Source :** 5354

**Type :** latrines  
**Nombre :** 2  
**Identité :** historique 1800-1899  
**Source :** 5354

**Type :** canalisation, drain, puits d'accès  
**Nombre :** 1  
**Identité :** historique 1800-1899  
**Source :** 5594

**Type :** mur  
**Nombre :** 6  
**Identité :** historique 1800-1899  
**Source :** 5594

**Type :** voûte  
**Nombre :** 1  
**Identité :** historique 1900-1950  
**Source :** 5695

**ANALYSES**

Ne contient aucune information

**SOURCES**

<u>Type</u>	<u>Source</u>	<u>Auteur</u>	<u>Date</u>
rapport de terrain	5354	Arkéos	2013d
rapport de terrain	5394	Ethnoscop	2013ee
rapport de terrain	5594	Ethnoscop	2014m
rapport de terrain	5695	Arkéos	2015j

**COLLECTIONS**

<u>No</u>	<u>Année</u>	<u>Volume</u>	<u>Propriétaire</u>	<u>Source</u>
	2010-05-04	2.00000	Ville, municipalité	5354

**Remarques**

Collection à la Ville de Montréal (No 3348).



**ARTEFACTS - ÉCOFACTS - RESTES**

**Catégorie :** céramique euro-qubécoise  
**Type :** terre cuite grossière  
**Support/technique :**  
**Identité :** historique indéterminé  
**Source :** 5354

**Nombre :** **Poids :**

**Catégorie :** céramique euro-qubécoise  
**Type :** terre cuite grossière autre  
**Support/technique :**  
**Identité :** historique indéterminé  
**Source :** 5354

**Nombre :** **Poids :**

**Catégorie :** céramique euro-qubécoise  
**Type :** terre cuite grossière anglaise  
**Support/technique :**  
**Identité :** historique indéterminé  
**Source :** 5354

**Nombre :** **Poids :**

**Catégorie :** céramique euro-qubécoise  
**Type :** terre cuite grossière québécoise  
**Support/technique :**  
**Identité :** historique indéterminé  
**Source :** 5354

**Nombre :** **Poids :**

**Catégorie :** céramique euro-qubécoise  
**Type :** terre cuite fine blanche  
**Support/technique :**  
**Identité :** historique indéterminé  
**Source :** 5354

**Nombre :** **Poids :**

**Catégorie :** céramique euro-qubécoise  
**Type :** terre cuite fine jaune  
**Support/technique :**  
**Identité :** historique indéterminé  
**Source :** 5354

**Nombre :** **Poids :**

**Catégorie :** céramique euro-qubécoise  
**Type :** terre cuite fine creamware  
**Support/technique :**  
**Identité :** historique indéterminé  
**Source :** 5354

**Nombre :** **Poids :**

**Catégorie :** céramique euro-qubécoise  
**Type :** terre cuite fine pearlware  
**Support/technique :**  
**Identité :** historique indéterminé  
**Source :** 5354

**Nombre :** **Poids :**

**Catégorie :** céramique euro-qubécoise  
**Type :** faïence  
**Support/technique :**  
**Identité :** historique indéterminé  
**Source :** 5354

**Nombre :** **Poids :**

**Catégorie :** céramique euro-qubécoise  
**Type :** grès grossier  
**Support/technique :**  
**Identité :** historique indéterminé  
**Source :** 5354

**Nombre :** **Poids :**

**Catégorie :** céramique euro-qubécoise  
**Type :** grès grossier allemand  
**Support/technique :**  
**Identité :** historique indéterminé  
**Source :** 5354

**Nombre :** **Poids :**

**Catégorie :** céramique euro-québécoise  
**Type :** grès grossier anglais  
**Support/technique :**  
**Identité :** historique indéterminé  
**Source :** 5354

**Nombre :** **Poids :**

**Catégorie :** céramique euro-québécoise  
**Type :** porcelaine  
**Support/technique :**  
**Identité :** historique indéterminé  
**Source :** 5354

**Nombre :** **Poids :**

**Catégorie :** céramique  
**Type :** pipe  
**Support/technique :**  
**Identité :** historique indéterminé  
**Source :** 5354

**Nombre :** **Poids :**

**Catégorie :** verre  
**Type :** bouteille  
**Support/technique :**  
**Identité :** historique indéterminé  
**Source :** 5354

**Nombre :** **Poids :**

**Catégorie :** verre  
**Type :** construction  
**Support/technique :**  
**Identité :** historique indéterminé  
**Source :** 5354

**Nombre :** **Poids :**

**Catégorie :** verre  
**Type :** domestique  
**Support/technique :**  
**Identité :** historique indéterminé  
**Source :** 5354

**Nombre :** **Poids :**

**Catégorie :** verre  
**Type :** objet indéterminé  
**Support/technique :**  
**Identité :** historique indéterminé  
**Source :** 5354

**Nombre :** **Poids :**

**Catégorie :** lithique  
**Type :** lest  
**Support/technique :**  
**Identité :** historique indéterminé  
**Source :** 5354

**Nombre :** **Poids :**

**Catégorie :** matériaux organiques ouverts ou utilisés  
**Type :** ustensile  
**Support/technique :**  
**Identité :** historique indéterminé  
**Source :** 5354

**Nombre :** **Poids :**

**Catégorie :** métal  
**Type :** domestique  
**Support/technique :**  
**Identité :** historique indéterminé  
**Source :** 5354

**Nombre :** **Poids :**

**Catégorie :** métal  
**Type :** monnaie  
**Support/technique :**  
**Identité :** historique indéterminé  
**Source :** 5354

**Nombre :** **Poids :**

**Catégorie :** métal  
**Type :** clou  
**Support/technique :**  
**Identité :** historique indéterminé  
**Source :** 5354

**Nombre :**                      **Poids :**

**Catégorie :** métal  
**Type :** quincaillerie de bâtiment  
**Support/technique :**  
**Identité :** historique indéterminé  
**Source :** 5354

**Nombre :**                      **Poids :**

**Catégorie :** métal  
**Type :** objet indéterminé  
**Support/technique :**  
**Identité :** historique indéterminé  
**Source :** 5354

**Nombre :**                      **Poids :**

**Catégorie :** autres matériaux ouvrés ou transformés  
**Type :** cuir  
**Support/technique :**  
**Identité :** historique indéterminé  
**Source :** 5354

**Nombre :**                      **Poids :**

**Catégorie :** autres matériaux ouvrés ou transformés  
**Type :** papier  
**Support/technique :**  
**Identité :** historique indéterminé  
**Source :** 5354

**Nombre :**                      **Poids :**

**Catégorie :** autres matériaux ouvrés ou transformés  
**Type :** mortier  
**Support/technique :**  
**Identité :** historique indéterminé  
**Source :** 5354

**Nombre :**                      **Poids :**

**Catégorie :** matières premières brutes  
**Type :** charbon minéral (anthracite, houille)  
**Support/technique :**  
**Identité :** historique indéterminé  
**Source :** 5354

**Nombre :**                      **Poids :**

**Catégorie :** matières premières brutes  
**Type :** graphite  
**Support/technique :**  
**Identité :** historique indéterminé  
**Source :** 5354

**Nombre :**                      **Poids :**

**Catégorie :** restes d'animaux  
**Type :** mollusque  
**Support/technique :**  
**Identité :** historique indéterminé  
**Source :** 5354

**Nombre :**                      **Poids :**

**Catégorie :** restes d'animaux  
**Type :** mammifère indéterminé  
**Support/technique :**  
**Identité :** historique indéterminé  
**Source :** 5354

**Nombre :**                      **Poids :**



# Interventions archéologiques dans les rues de Montréal, 2008-2010

1 Rapport (CDRom)

Dans le cadre du programme de réfection et de développement d'infrastructures d'aqueduc et d'égout incluant les travaux de voirie, pour le réseau artériel et local ainsi que sur le territoire de l'agglomération

VOLUMES 1 ET 2



- Chemin Remembrance (MTL10-25-5)
- Rue Saint-Louis (MTL09-25-11)
- Rue Notre-Dame (MTL09-25-4)
- Rue Gauvin (MTL09-25-16)
- Rue Saint-Paul (BiFj-05, BiFj-61, BiFj-96, MTL10-25-6)
- Avenue Troie
- Boulevard Saint-Jean-Baptiste (MTL09-19-1)
- Avenue du Manoir
- 8e Avenue, Pointe-aux-Trembles (MTL10-19-2)
- Rue Saint-Sulpice (BjFj-13, BjFj-112 et MTL09-25-3)
- Station de pompage Côte-des-Neiges (MTL09-04-2)
- Chemin Summit Circle (MTL09-27-1)
- Chemin de la Côte-des-Neiges (MTL10-04-1)
- Boulevard de Maisonneuve
- Rue McTavish (MTL10-25-7)
- Rue Sainte-Anne (MTL11-11-1 et BiFi-8)
- Cap-Saint-Jacques (MTL09-16-1)

14326

5354

ARKÉOS - 2013d

INTERV. ARCH. DANS LES RUES DE MTL, 2008-2010. DS LE CADRE DU PROG. DE RÉFEC. ET DE DÉV. D'INFRASTR. D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT INCL. LES TRAV. DE VOIRIE, POUR LE RÉS. ARTÉRIEL ET LOCAL AINSI QUE LE TERR. DE L'AGGLOMÉRATION. VOL. 1 - RAPP. (CD). VOL. 2 - 3 - 4 - 5 - 6 - 7 - 8 - DOS. TECH. -

040711

Dir. Patrimoine et muséologie - Centre de doc. en archéologie

401B

08-ARKE-11  
09-ARKE-11



Société d'expertise en recherches anthropologiques  
51, rue Jean-Talon Est, Montréal (Québec) H2R 1S6

850-588

---

# Interventions archéologiques dans les rues de Montréal, 2008-2010

---

Dans le cadre du programme de réfection et de développement d'infrastructures d'aqueduc et d'égout incluant les travaux de voirie, pour le réseau artériel et local ainsi que sur le territoire de l'agglomération

---

VOLUME 1 : Rapport

---

ENTENTE SUR LE DÉVELOPPEMENT CULTUREL DE **MONTRÉAL**

Montréal 

Culture,  
Communications et  
Condition féminine

Québec 

## SOMMAIRE DES ACTIVITÉS

Au cours des années 2008 à 2011, dix-sept projets transmis pour analyse par le Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine de la Ville de Montréal (SMVTP) ont donné lieu à l'exécution d'activités archéologiques. Après une évaluation de leur impact respectif, un avis a été transmis dans tous les cas (sauf pour le projet concernant la rue Sainte-Anne). Cet avis identifiait la méthode et le calendrier des activités archéologiques requises ou recommandait la réalisation d'une fiche-rue illustrant le potentiel archéologique du tronçon de rue concerné. Le contenu de cette fiche, en plus de caractériser le potentiel d'un tronçon de rue, incluait des recommandations pour la réalisation de travaux de terrain. La fiche de potentiel a été complétée pour six des dix-sept projets soumis par le SMVTP (soit pour le chemin Remembrance, la rue Gauvin, la rue Saint-Paul, le boulevard Saint-Jean-Baptiste, l'avenue du Manoir et le chemin de la Côte-des-Neiges).

À l'exception des projets concernant l'avenue Troie, l'avenue du Manoir et le boulevard de Maisonneuve, tous les projets (nbre : 14) ont donné lieu à des interventions archéologiques de terrain (inventaire et/ou supervision archéologique). Parmi ceux-ci, quatre ont été touchés par un inventaire (chemin Remembrance, 8<sup>e</sup> Avenue à Pointe-aux-Trembles, rue McTavish et le Cap-Saint-Jacques), quatre par une supervision archéologique (rue Notre-Dame, la Station de pompage Côte-des-Neiges, le chemin Summit Circle et le boulevard Saint-Jean-Baptiste à Pointe-aux-Trembles) et six pour les deux types d'intervention (les rues Saint-Louis, Gauvin, Saint-Paul, Saint-Sulpice, Sainte-Anne et le chemin de la Côte-des-Neiges).

Les résultats des diverses interventions menées dans les rues de Montréal sont d'inégales valeurs quoique dans l'ensemble, le bilan s'avère positif. Ainsi, des contextes archéologiques intègres et ayant livré une information pertinente ont été retrouvés dans divers projets notamment sur la rue Gauvin où des dépôts associés à une occupation domestique datant du début du XVIII<sup>e</sup> siècle ont été fouillés, sur la rue Saint-Paul où des vestiges architecturaux associés entre autres à la fortification de Montréal et le complexe du moulin des Sulpiciens ont été découverts, sur la rue Saint-Sulpice où il a été constaté l'état de conservation exceptionnel d'une voûte du XVIII<sup>e</sup> et la fouille de sépultures humaines associées au cimetière de la première église Notre-Dame et finalement sur la rue Sainte-Anne à Sainte-Anne-de-Bellevue où des vestiges des fondations de la façade de la première église Sainte-Anne (1728-1899) ont été mis au jour.

## TABLE DES MATIÈRES

(1/2)

Page

	SOMMAIRE DES ACTIVITÉS.....	I
	TABLE DES MATIÈRES .....	II
	Liste des figures .....	IV
	Liste des photos .....	XVI
	Liste des tableaux .....	XXX
	Liste des participants.....	XXXVIII
1	INTRODUCTION .....	1
2	MÉTHODOLOGIE .....	7
3	RÉSULTATS .....	13
	<b><u>SECTION 1 - DIRECTION DES TRANSPORTS – PRR</u></b>	
1	CHEMIN REMEMBRANCE (MTL10-25-5) .....	19
	<b><u>SECTION 2 - DIRECTION DE LA GESTION STRATÉGIQUE DES RÉSEAUX D’EAU – CENTRE-VILLE</u></b>	
1	RUE SAINT-LOUIS (MTL09-25-11).....	61
2	RUE NOTRE-DAME (MTL09-25-4) .....	75
3	RUE GAUVIN (MTL09-25-16).....	97
4	RUE SAINT-PAUL (BiFj-05, BiFj-61, BiFj-96 et MTL10-25-6).....	213
	<b><u>SECTION 3 - DIRECTION DE LA GESTION STRATÉGIQUE DES RÉSEAUX D’EAU – ARRONDISSEMENT</u></b>	
1	AVENUE TROIE .....	285
2	BOULEVARD SAINT-JEAN-BAPTISTE (MTL09-19-1) .....	293
3	AVENUE DU MANOIR.....	299
4	8 <sup>E</sup> AVENUE, POINTE-AUX-TREMBLES (MTL10-19-2) .....	303
	<b><u>SECTION 4 - SERVICE DE LA MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE ET DU PATRIMOINE</u></b>	
1	RUE SAINT-SULPICE (BjFj-13, BjFj-112 et MTL09-25-3).....	317
	<b><u>SECTION 5 - DIRECTION DE LA PRODUCTION DE L’EAU POTABLE</u></b>	
1	STATION DE POMPAGE CÔTE-DES-NEIGES (MTL09-04-2) .....	355
2	CHEMIN SUMMIT CIRCLE (MTL09-27-1) .....	367
3	CHEMIN DE LA CÔTE-DES-NEIGES (MTL10-04-1) .....	381
4	BOULEVARD DE MAISONNEUVE.....	451
5	RUE MCTAVISH (MTL10-25-7).....	453
6	RUE SAINTE-ANNE (MTL11-11-1 et BiFI-8) .....	469
	<b><u>SECTION 6 - DIRECTION DE L’ÉPURATION DES EAUX USÉES</u></b>	
1	CAP-SAINT-JACQUES (MTL09-16-1) .....	537
4	BILAN DES INTERVENTION .....	561
	OUVRAGES CONSULTÉS.....	565

## TABLE DES MATIÈRES

(2/2)

Page

VOLUME 2 – DVD inclus au rapport

ANNEXE 1 :	CHEMIN REMEMBRANCE (MTL10-25-5)	
ANNEXE 2 :	RUE SAINT-LOUIS (MTL09-25-11)	
ANNEXE 3 :	RUE NOTRE-DAME (MTL09-25-4)	
ANNEXE 4 :	RUE GAUVIN (MTL09-25-16)	
ANNEXE 5 :	RUE SAINT-PAUL (BIFJ-05, BIFJ-61, BIFJ-96 ET MTL10-25-6)	
ANNEXE 6 :	AVENUE TROIE	
ANNEXE 7 :	BOULEVARD SAINT-JEAN-BAPTISTE (MTL09-19-1)	
ANNEXE 8 :	AVENUE DU MANOIR	
ANNEXE 9 :	8 <sup>E</sup> AVENUE, POINTE-AUX-TREMBLES (MTL10-19-2)	
ANNEXE 10 :	RUE SAINT-SULPICE (BJFJ-13, BJJF-112 ET MTL09-25-3)	
ANNEXE 11 :	STATION DE POMPAGE CÔTE-DES-NEIGES (MTL09-04-2)	
ANNEXE 12 :	CHEMIN SUMMIT CIRCLE (MTL09-27-01)	
ANNEXE 13 :	CHEMIN DE LA CÔTE-DES-NEIGES (MTL10-04-1)	
ANNEXE 14 :	BOULEVARD DE MAISONNEUVE	
ANNEXE 15 :	RUE MCTAVISH (MTL10-25-7)	
ANNEXE 16 :	RUE SAINTE-ANNE (MTL11-11-1 ET BIFL-8)	
ANNEXE 17 :	CAP-SAINT-JACQUES (MTL09-16-1)	

## LISTE DES FIGURES

(1/12)

Page

<b>Figure 1 -</b>	Localisation générale des secteurs d'interventions archéologiques dans les rues de Montréal en 2008, 2009, 2010 et 2011 .....	3
-------------------	---	---

### SECTION 1 - DIRECTION DES TRANSPORTS – PRR

<b>1</b>	<b>CHEMIN REMEMBRANCE (MTL10-25-5)</b>
----------	--

<b>Figure 1 -</b>	Localisation du chemin Remembrance et des ronds-points à réaménager .....	21
<b>Figure 2 -</b>	Chemin Remembrance (MTL10-25-5) : rond-point de la Maison Smith – Emplacement des secteurs d'interventions archéologiques .....	23
<b>Figure 3 -</b>	Chemin Remembrance (MTL10-25-5) : rond-point du lac aux Castors – Emplacement des secteurs d'interventions archéologiques .....	25
<b>Figure 4 -</b>	Localisation des principaux sites préhistoriques de sépultures et d'extraction sur le mont Royal .....	27
<b>Figure 5 -</b>	Extrait du plan de Sicotte (1878) illustrant les limites du domaine de H.B. Smith et du lot numéro 4 du cadastre de la côte des Neiges en relation avec le territoire à l'étude .....	30
<b>Figure 6 -</b>	Extrait du plan de Sitwell (1867) illustrant les limites du domaine de H.B. Smith et en relation avec le territoire à l'étude .....	31
<b>Figure 7 -</b>	Extrait d'un plan polyphasé réalisé à l'aide de plans datés d'entre 1867 et 1949 illustrant l'emplacement des bâtiments du domaine de H.B. Smith .....	32
<b>Figure 8 -</b>	Vue de la Maison Smith (second plan) et de certains autres bâtiments présents sur le domaine H.B. Smith au tournant du XX <sup>e</sup> siècle – Vue vers le nord .....	33
<b>Figure 9 -</b>	Vue des bâtiments de ferme de la Maison Smith qui ont été démolis lors de l'aménagement du rond-point de la Maison Smith. Sans date – Vue vers le nord nord-est .....	33
<b>Figure 10 -</b>	Vue du tramway de la ligne 93 desservant en période estivale le chemin Remembrance jusqu'au sommet de la montagne .....	33
<b>Figure 11 -</b>	Chemin Remembrance (MTL10-25-5) – Localisation des aires d'interventions archéologiques dans le rond-point de la Maison Smith .....	37
<b>Figure 12 -</b>	Chemin Remembrance (MTL10-25-5) : rond-point de la Maison Smith – Sous-opération 1A, profil stratigraphique schématique C1, paroi nord-est .....	40
<b>Figure 13 -</b>	Chemin Remembrance (MTL10-25-5) : rond-point de la Maison Smith – Sous-opération 1C, profil stratigraphique schématique C2, paroi ouest .....	43

## LISTE DES FIGURES

(2/12)

		Page
<b>Figure 14 -</b>	Chemin Remembrance (MTL10-25-5) : rond-point de la Maison Smith – Sous-opération 1E, profil stratigraphique schématique C6, paroi est.....	45
<b>Figure 15 -</b>	Chemin Remembrance (MTL10-25-5) – Localisation des aires d’interventions archéologiques dans le rond-point du lac aux Castors .....	49
<b>Figure 16 -</b>	Chemin Remembrance (MTL10-25-5) : rond-point du lac aux Castors – Sous-opération 2C, profil stratigraphique C11, paroi ouest .....	51
<b>Figure 17 -</b>	Chemin Remembrance (MTL10-25-5) : rond-point du lac aux Castors – Sous-opération 2J, profil stratigraphique C18, paroi nord.....	51

### SECTION 2 - DIRECTION DE LA GESTION STRATÉGIQUE DES RÉSEAUX D’EAU – CENTRE-VILLE

<b>1</b>	<b>RUE SAINT-LOUIS (MTL09-25-11)</b>
----------	--------------------------------------

<b>Figure 1 -</b>	Rue Saint-Louis (MTL09-25-11) – Localisation générale des travaux.....	65
<b>Figure 2 -</b>	Extrait du plan de Charland (1801).....	66
<b>Figure 3 -</b>	Extrait du plan de Charland (1803).....	67
<b>Figure 4 -</b>	Extrait du plan de Cane (1846).....	68
<b>Figure 5 -</b>	Extrait du plan de Chaussegros de Léry (1717) .....	69
<b>Figure 6 -</b>	Extrait du plan de Dugué (1726) .....	70
<b>Figure 7 -</b>	Extrait du plan de Chaussegros de Léry (1731) .....	71
<b>Figure 8 -</b>	Rue Saint-Louis (MTL09-25-11) – Sous-opérations 1A, 1B et 1C – Plan de construction illustrant la localisation des travaux prévus et des interventions archéologiques .....	73

<b>2</b>	<b>NOTRE-DAME (MTL09-25-4)</b>
----------	--------------------------------

<b>Figure 1 -</b>	Plan des travaux de réfection de la rue Notre-Dame entre les rues McGill et Saint-Pierre – Localisation des tranchées exploratoires 2A et B et des sous-opérations 2N à 2X.....	85
<b>Figure 2 -</b>	Plan des travaux de réfection de la rue Notre-Dame entre les rues McGill et Saint-Pierre – Localisation des sous-opérations 2C à 2N.....	87
<b>Figure 3 -</b>	Superposition du plan de Levasseur de Neré (1704) sur le plan actuel .....	89

## LISTE DES FIGURES

(3/12)

	Page
<b>Figure 4 -</b> Plan de Levasseur de Neré (1704) .....	91
<b>Figure 5 -</b> Plan de Chaussegros de Léry (1731) .....	92
<b>Figure 6 -</b> Plan de Chaussegros de Léry (1745) .....	93
<b>Figure 7 -</b> Plan de Jeffreys (1758) .....	94
<b>Figure 8 -</b> Plan de Plunkett & Brady (1872) .....	95

<b>3 RUE GAUVIN (MTL09-25-16)</b>
-----------------------------------

<b>Figure 1 -</b> Rue Gauvin (MTL09-25-16) – Localisation générale du secteur à l'étude .....	99
<b>Figure 2 -</b> Rue Gauvin (MTL09-25-16) – Localisation des travaux archéologiques .....	101
<b>Figure 3 -</b> Rue Gauvin (MTL09-25-16) – Sous-opérations 1A et 2A .....	108
<b>Figure 4 -</b> Rue Gauvin (MTL09-25-16) – Sous-opération 1A, profil stratigraphie C1, paroi est ...	109
<b>Figure 5 -</b> Rue Gauvin (MTL09-25-16) – Sous-opérations 1B, 2B et 2D .....	115
<b>Figure 6 -</b> Rue Gauvin (MTL09-25-16) – Sous-opération 1B, profil stratigraphique 09-C2, paroi est .....	117
<b>Figure 7 -</b> Rue Gauvin (MTL09-25-16) – Sous-opération 2B, profil stratigraphique 09-C5, paroi nord .....	121
<b>Figure 8 -</b> Rue Gauvin (MTL09-25-16) – Sous-opération 2D, profil stratigraphique 09-C6, paroi ouest .....	123
<b>Figure 9 -</b> Rue Gauvin (MTL09-25-16) – Sous-opérations 1C, 2C et 2E – Plan de fin d'intervention.	131
<b>Figure 10 -</b> Rue Gauvin (MTL09-25-16) – Sous-opération 1C, profil stratigraphique 09-C4, paroi est.	133
<b>Figure 11 -</b> Rue Gauvin (MTL09-25-16) – Sous-opération 2C, profil stratigraphique 09-C7, paroi nord	136
<b>Figure 12 -</b> Rue Gauvin (MTL09-25-16) – Sous-opération 1D .....	145
<b>Figure 13 -</b> Rue Gauvin (MTL09-25-16) – Opérations 3 et 4 .....	149
<b>Figure 14 -</b> Rue Gauvin (MTL09-25-16) – Sous-opérations 4J et 4H, profil stratigraphique .....	154
<b>Figure 15 -</b> Rue Gauvin (MTL09-25-16) – Sous-opérations 3A et 4B, profil stratigraphique C8, paroi nord .....	161

## LISTE DES FIGURES

(4/12)

		Page
<b>Figure 16 -</b>	Rue Gauvin (MTL09-25-16) – Sous-opérations 3A (partiel), et sous-opérations 4B (paroi nord) et 4C (paroi sud), profil stratigraphique 09-C8.....	163
<b>Figure 17 -</b>	Rue Gauvin (MTL09-25-16) – Sous-opération 4C, profil stratigraphique 09-C9, parois nord et est .....	165
<b>Figure 18 -</b>	Rue Gauvin (MTL09-25-16) – Sous-opération 4D, profil stratigraphique 09-C10, paroi est .....	168
<b>Figure 19 -</b>	Rue Gauvin (MTL09-25-16) – Sous-opération 4E, profil stratigraphique 09-C11, paroi ouest .....	171
<b>Figure 20 -</b>	Rue Gauvin (MTL09-25-16) – Sous-opération 4F, profil stratigraphique 09-C12, paroi nord .....	174
<b>Figure 21 -</b>	Rue Gauvin (MTL09-25-16) – Sous-opération 4G, profil stratigraphique 09-C13, paroi est .....	177
<b>Figure 22 -</b>	Rue Gauvin (MTL09-25-16) – Sous-opération 4K, profil stratigraphique 09-C15, paroi est .....	182
<b>Figure 23 -</b>	Rue Gauvin (MTL09-25-16) – Localisation des travaux sur le plan de Labrosse (1767)	189
<b>Figure 24 -</b>	Rue Gauvin (MTL09-25-16) – Localisation des travaux sur le plan de Charland (1804)	191
<b>Figure 25 -</b>	Rue Gauvin (MTL09-25-16) – Localisation des travaux sur le plan de Bouchette (1815)	193
<b>Figure 26 -</b>	Rue Gauvin (MTL09-25-16) – Localisation des travaux sur le plan d’Adams (1825) ...	195
<b>Figure 27 -</b>	Rue Gauvin (MTL09-25-16) – Localisation des travaux sur le plan de Cane (1846) ....	197
<b>Figure 28 -</b>	Rue Gauvin (MTL09-25-16) – Localisation des travaux sur le plan d’expropriation (1864)	199
<b>Figure 29 -</b>	Rue Gauvin (MTL09-25-16) – Localisation des travaux sur le plan de Plunkett & Brady (1872).....	201
<b>Figure 30 -</b>	Rue Gauvin (MTL09-25-16) – Localisation des travaux sur le plan de Goad (1880)....	203
<b>Figure 31 -</b>	Rue Gauvin (MTL09-25-16) – Localisation des travaux sur le plan de Goad (1890)....	205
<b>Figure 32 -</b>	Rue Gauvin (MTL09-25-16) – Localisation des travaux sur le plan de Pinsoneault (1907).	207
<b>Figure 33 -</b>	Rue Gauvin (MTL09-25-16) – Localisation des travaux sur le plan de Goad (1912)....	209
<b>Figure 34 -</b>	Rue Gauvin (MTL09-25-16) – Localisation des travaux sur le plan d’expropriation (1947)	211

## LISTE DES FIGURES

(5/12)

Page

<b>4</b>	<b>RUE SAINT-PAUL (BiFj-05, BiFj-61, BiFj-96 et MTL10-25-6)</b>
----------	---

<b>Figure 1 -</b>	Rue Saint-Paul (BiFj-05, BiFj-61, BiFj-96 et MTL10-25-6) – Localisation des travaux archéologiques .....	215
<b>Figure 2 -</b>	Rue Saint-Paul (BiFj-05, BiFj-61, BiFj-96 et MTL10-25-6) – Localisation des travaux archéologiques .....	219
<b>Figure 3 -</b>	Rue Saint-Paul (BiFj-05) – Sous-opération 3A – Localisation des interventions archéologiques en association avec les interventions archéologiques antérieures ....	223
<b>Figure 4 -</b>	Rue Saint-Paul (BiFj-05) – Sous-opération 3A, profil stratigraphique C1, paroi ouest	224
<b>Figure 5 -</b>	Rue Saint-Paul (BiFj-61) – Sous-opérations 10A, 10B et 12B – Localisation des interventions archéologiques en association avec les interventions archéologiques antérieures .....	229
<b>Figure 6 -</b>	Rue Saint-Paul (BiFj-61) – Sous-opérations 10A et 11A, profil stratigraphique C1, paroi sud .....	231
<b>Figure 7 -</b>	Rue Saint-Paul (BiFj-61) – Sous-opérations 10A et 11A, profil stratigraphique C2, paroi est .....	232
<b>Figure 8 -</b>	Rue Saint-Paul (BiFj-61) – Sous-opération 10B et 11B, profil stratigraphique C3, paroi est .....	238
<b>Figure 9 -</b>	Rue Saint-Paul (BiFj-61) – Sous-opération 10B et 11C, profil stratigraphique C4, paroi nord .....	239
<b>Figure 10 -</b>	Rue Saint-Paul (BiFj-61) – Sous-opération 10B, profil stratigraphique C5, paroi nord à la hauteur de ST-2 .....	240
<b>Figure 11 -</b>	Rue Saint-Paul (BiFj-96) – Sous-opérations 3A, 3C, 3D et 5A – Localisation des interventions archéologiques en association avec les interventions archéologiques antérieures .....	251
<b>Figure 12 -</b>	Rue Saint-Paul (BiFj-96) – Sous-opérations 3A et 4A, profil stratigraphique C1, paroi nord .....	253
<b>Figure 13 -</b>	Rue Saint-Paul (BiFj-96) – Sous-opérations 3A et 4A, profil stratigraphique C6, paroi sud .....	253
<b>Figure 14 -</b>	Rue Saint-Paul (BiFj-96) – Sous-opérations 3A et 4B, profil stratigraphique C7, paroi ouest .....	254
<b>Figure 15 -</b>	Rue Saint-Paul (BiFj-96) – Sous-opérations 3C et 4C, profil stratigraphique C2, paroi est .....	264

**LISTE DES FIGURES**

(6/12)

	<b>Page</b>
<b>Figure 16 -</b> Rue Saint-Paul (BiFj-96) – Sous-opérations 4D et 4E, profils stratigraphiques C3 à C5, parois est et sud.....	268
<b>Figure 17 -</b> Rue Saint-Paul (MTL10-25-6) – Sous-opérations 1A et 2A – Localisation des interventions archéologiques.....	275
<b>Figure 18 -</b> Rue Saint-Paul (MTL10-25-6) – Sous-opérations 1A et 2A, profil stratigraphique C2, paroi sud.....	276

**SECTION 3 - DIRECTION DE LA GESTION STRATÉGIQUE DES RÉSEAUX D’EAU – ARRONDISSEMENT**

**1 AVENUE TROIE**

<b>Figure 1 -</b> Avenue Troie – Emplacement des travaux et des forages de S.M. Environnement ....	289
<b>Figure 2 -</b> Superposition des plans anciens sur la trame actuelle .....	290
<b>Figure 3 -</b> Localisation des principaux sites préhistoriques de sépultures et d’extraction sur le mont Royal.....	291

**2 BOULEVARD SAINT-JEAN-BAPTISTE (MTL09-19-1)**

<b>Figure 1 -</b> Boulevard Saint-Jean-Baptiste (MTL09-19-1) – Localisation des interventions archéologiques.....	297
---	-----

**3 AVENUE DU MANOIR**

<b>Figure 1 -</b> Localisation des travaux de réfection prévus sur l’avenue du Manoir .....	300
<b>Figure 2 -</b> Localisation des principaux sites préhistoriques de sépultures et d’extraction sur le mont Royal.....	301

## LISTE DES FIGURES

(7/12)

Page

<b>4</b>	<b>8<sup>e</sup> AVENUE, POINTE-AUX-TREMBLES (MTL10-19-2)</b>	
<b>Figure 1 -</b>	8 <sup>e</sup> Avenue (MTL10-19-2) – Localisation générale de l’aire à l’étude.....	307
<b>Figure 2 -</b>	8 <sup>e</sup> Avenue (MTL10-19-2) – Inventaire archéologique, Pointe-aux-Trembles.....	308
<b>Figure 3 -</b>	Extrait d’un plan de Hopkins (1879).....	309
<b>Figure 4 -</b>	Extrait d’un plan de Goad (1890).....	310
<b>Figure 5 -</b>	8 <sup>e</sup> Avenue (MTL10-19-2) – Plan détaillé des interventions archéologiques .....	311

### SECTION 4 - SERVICE DE LA MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE ET DU PATRIMOINE

<b>1</b>	<b>RUE SAINT-SULPICE (BjFj-13, BjFj-112 et MTL09-25-3)</b>	
<b>Figure 1 -</b>	Rue Saint-Sulpice – Localisation des interventions archéologiques réalisées dans le cadre des travaux de reconstruction, de la chaussée, des puisard et des trottoirs de la rue Saint-Sulpice, entre les rues de la Commune et Notre-Dame .	318
<b>Figure 2 -</b>	Extraits des plans de Levasseur de Neré (1704), de Franquet (1752), de Bouchette (1815) et de Cane (1846) illustrant le développement du cadre bâti en bordure ouest de la rue Saint-Sulpice aux XVIII <sup>e</sup> et XIX <sup>e</sup> siècles.....	319
<b>Figure 3 -</b>	Extrait d’un plan de Goad (1890) illustrant le développement du cadre bâti en bordure ouest de la rue Saint-Sulpice.....	320
<b>Figure 4 -</b>	Extrait d’un plan de Pinsoneault (1907) illustrant le développement du cadre bâti en bordure ouest de la rue Saint-Sulpice.....	321
<b>Figure 5 -</b>	Rue Saint-Sulpice (site BjFj-13) – Vue en plan de la brèche de l’extrados de la voûte avant son colmatage. L’ouverture se trouve au pied de l’escalier latérale de la basilique Notre-Dame .....	326
<b>Figure 6 -</b>	Rue Saint-Sulpice (site BjFj-112) – Opérations 14 et 15 – Localisation des sous-opérations et du mur d’enceinte du cimetière (ST-42) .....	330
<b>Figure 7 -</b>	Rue Saint-Sulpice (site BjFj-112) – Superposition des sépultures .....	336
<b>Figure 8 -</b>	Rue Saint-Sulpice (site BjFj-112) – Opération 15A1 – Distribution verticale des sépultures	337

**LISTE DES FIGURES**

(8/12)

**Page**

**SECTION 5 - DIRECTION DE LA PRODUCTION DE L'EAU POTABLE**

**1 STATION DE POMPAGE CÔTE-DES-NEIGES (MTL09-04-2)**

<b>Figure 1 -</b>	Station de pompage Côte-des-Neiges (MTL09-04-2) – Localisation générale de l'aire d'étude .....	358
<b>Figure 2 -</b>	Station de pompage Côte-des-Neiges (MTL09-04-2) – Localisation de l'aire des travaux	359
<b>Figure 3 -</b>	Localisation des principaux sites préhistoriques de sépultures et d'extraction sur le mont Royal.....	361
<b>Figure 4 -</b>	Extrait d'un plan de Grandpré (1898) montrant l'emplacement du réservoir d'eau potable de la Montreal Water & Power Co.....	363
<b>Figure 5 -</b>	Station de pompage et le nouveau réservoir en 1939 .....	364
<b>Figure 6 -</b>	Superposition du plan de Goad (1913) sur l'actuel .....	365

**2 CHEMIN SUMMIT CIRCLE (MTL09-27-01)**

<b>Figure 1 -</b>	Chemin Summit Circle (MTL09-27-1) – Localisation générale de l'aire d'étude .....	374
<b>Figure 2 -</b>	Chemin Summit Circle (MTL09-27-1) – Positionnement de la station de pompage proposée sur le chemin Summit Circle.....	375
<b>Figure 3 -</b>	Localisation des principaux sites préhistoriques de sépultures et d'extraction sur le mont Royal.....	377
<b>Figure 4 -</b>	Chemin Summit Circle (MTL09-27-1) – Localisation de la station de pompage et de la chambre de vanne.....	379

## LISTE DES FIGURES

(9/12)

Page

<b>3</b>	<b>CHEMIN DE LA CÔTE-DES-NEIGES (MTL10-04-1)</b>
----------	--

<b>Figure 1 -</b>	Chemin de la Côte-des-Neiges (MTL10-04-1) – Localisation des sept secteurs d'intérêt retenus pour faire l'objet d'interventions archéologiques dans le cadre des travaux d'infrastructures .....	383
<b>Figure 2 -</b>	Chemin de la Côte-des-Neiges (MTL10-04-1) – Opérations 1A à 1E et 3A – Localisation des tranchées mécaniques ayant fait l'objet d'interventions archéologiques dans le cadre du présent mandat.....	385
<b>Figure 3 -</b>	Localisation des principaux sites préhistoriques de sépultures et d'extraction sur le mont Royal.....	387
<b>Figure 4 -</b>	Extrait du plan polyphasé de la firme Archéotec (2004) localisant les bâtiments situés en façade du chemin de la Côte-des-Neiges, entre le chemin Queen-Mary et le boulevard Édouard-Montpetit, en 1731 et 1781. Plan créé à partir des Aveu et dénombrement de 1731 et de 1781 .....	389
<b>Figure 5 -</b>	Extrait d'un plan du Fortification Survey's (1866) illustrant le cadre bâti dans l'emprise du chemin de la Côte-des-Neiges entre le chemin Queen-Mary et le boulevard Édouard-Montpetit .....	391
<b>Figure 6 -</b>	Extrait d'un plan de Goad (1913) illustrant le cadre bâti dans l'emprise du chemin de la Côte-des-Neiges entre le chemin Queen-Mary et le boulevard Édouard-Montpetit .....	393
<b>Figure 7 -</b>	Chemin de la Côte-des-Neiges (MTL10-04-1) – Sous-opération 1A – Localisation de la coupe stratigraphique, des niveaux atteints lors de l'excavation mécanique et des tranchées des services.....	397
<b>Figure 8 -</b>	Chemin de la Côte-des-Neiges (MTL10-04-1) – Sous-opération 1A, profil stratigraphique C1, paroi nord .....	399
<b>Figure 9 -</b>	Chemin de la Côte-des-Neiges (MTL10-04-1) – Sous-opération 1B – Localisation des structures, des coupes stratigraphiques ainsi que des niveaux atteints lors de l'excavation mécanique et en fouilles .....	404
<b>Figure 10 -</b>	Chemin de la Côte-des-Neiges (MTL10-04-1) – Sous-opérations 1B et 2A à 2C, profil stratigraphique C5, section centrale, paroi est .....	405
<b>Figure 11 -</b>	Chemin de la Côte-des-Neiges (MTL10-04-1) – Sous-opérations 1B, 2A et 2D, profil stratigraphique C6, section sud, paroi ouest .....	407
<b>Figure 12 -</b>	Chemin de la Côte-des-Neiges (MTL10-04-1) – Sous-opération 1C – Localisation des structures, des coupes stratigraphiques ainsi que des niveaux atteints lors de l'excavation mécanique et en fouilles .....	418

## LISTE DES FIGURES

(10/12)

		Page
<b>Figure 13 -</b>	Chemin de la Côte-des-Neiges (MTL10-04-1) – Sous-opération 1E – Localisation des structures, des coupes stratigraphiques ainsi que des niveaux atteints lors de l’excavation mécanique et en fouilles .....	419
<b>Figure 14 -</b>	Chemin de la Côte-des-Neiges (MTL10-04-1) – Sous-opérations 1C et 2F, profil stratigraphique C8, paroi ouest .....	420
<b>Figure 15 -</b>	Chemin de la Côte-des-Neiges (MTL10-04-1) – Sous-opérations 1C et 2E, profil stratigraphique C10, paroi sud .....	420
<b>Figure 16 -</b>	Chemin de la Côte-des-Neiges (MTL10-04-1) – Sous-opérations 1C et 2G, profil stratigraphique C7, paroi sud .....	422
<b>Figure 17 -</b>	Chemin de la Côte-des-Neiges (MTL10-04-1) – Sous-opérations 1C et 2G, profil stratigraphique C11, paroi nord.....	423
<b>Figure 18 -</b>	Chemin de la Côte-des-Neiges (MTL10-04-1) – Sous-opération 1D – Localisation des structures, des coupes stratigraphiques ainsi que des niveaux atteints lors de l’excavation mécanique et en fouilles .....	436
<b>Figure 19 -</b>	Chemin de la Côte-des-Neiges (MTL10-04-1) – Sous-opérations 1D, 2H, 2J et 2L, profil stratigraphique C14, paroi nord .....	437
<b>Figure 20 -</b>	Chemin de la Côte-des-Neiges (MTL10-04-1) – Sous-opération 3A, profil stratigraphique C17, paroi est, partie sud .....	445
<b>Figure 21 -</b>	Chemin de la Côte-des-Neiges (MTL10-04-1) – Sous-opération 3A, profil stratigraphique C15, paroi est, partie nord.....	446
<b>Figure 22 -</b>	Dessin à l’aquarelle de James Duncan illustrant le chemin de la Côte-des-Neiges entre le chemin Côte-Sainte-Catherine et la future rue Lacombe dans les années 1830	449
<b>Figure 23 -</b>	Chemin de la Côte-des-Neiges entre le chemin Côte-Sainte-Catherine et la future rue Lacombe dans les années 1850 – Vue vers le sud .....	450

<b>5</b>	<b>RUE McTAVISH (MTL10-25-7)</b>
----------	----------------------------------

<b>Figure 1 -</b>	Rue McTavish (MTL10-25-7) – Localisation générale du territoire à l’étude.....	454
<b>Figure 2 -</b>	Localisation des principaux sites préhistoriques de sépultures et d’extraction sur le mont Royal.....	455
<b>Figure 3 -</b>	Gravure montrant la maison Burnside de James McGill, qui allait devenir le McGill College en 1829 .....	464
<b>Figure 4 -</b>	Photographie du pavillon de la Faculté des Arts du McGill College vers 1859 .....	465

## LISTE DES FIGURES

(11/12)

	Page
<b>Figure 5 -</b> Vue du parc du campus de l'Université McGill en 1890 .....	465
<b>Figure 6 -</b> Rue McTavish (MTL10-25-7) – Emplacement des travaux et des interventions archéologiques.....	466
<b>Figure 7 -</b> Rue McTavish (MTL10-25-7) – Sous-opération 1B, profil stratigraphique C1, paroi ouest.....	467
<b>Figure 8 -</b> Portail du terrain de l'Université McGill en 1865 .....	468

<b>6 RUE SAINTE-ANNE (MTL11-11-1 et BiFl-8)</b>
---

<b>Figure 1 -</b> Rue Sainte-Anne (MTL11-11-1 et BiFl-8) – Localisation générale du territoire à l'étude ...	470
<b>Figure 2 -</b> Localisation des interventions archéologiques (BiFl-8 et MTL1-11-1).....	479
<b>Figure 3 -</b> Rue Sainte-Anne (MTL11-11-1) – Opérations 1 à 3 – Localisation des activités archéologiques d'inventaire (opérations 1 et 2) et de supervision (opération 3)	
Feuillet 1 .....	485
Feuillet 2 .....	487
Feuillet 3 .....	489
<b>Figure 4 -</b> Rue Sainte-Anne (MTL11-11-1) – Tranchée exploratoire 1A, profil stratigraphique C1, paroi nord .....	494
<b>Figure 5 -</b> Rue Sainte-Anne (MTL11-11-1) – Tranchée exploratoire 1B, profil stratigraphique C2, paroi ouest .....	495
<b>Figure 6 -</b> Rue Sainte-Anne (MTL11-11-1) – Tranchée exploratoire 1C, profil stratigraphique C3, paroi est .....	496
<b>Figure 7 -</b> Rue Sainte-Anne (MTL11-11-1) – Tranchée exploratoire 1C, profil stratigraphique C4, paroi sud.....	496
<b>Figure 8 -</b> Rue Sainte-Anne (MTL11-11-1) – Sondage manuel 2S, profil stratigraphique C5, paroi est .....	498
<b>Figure 9 -</b> Rue Sainte-Anne (MTL11-11-1) – Sondage manuel 2Q, profil stratigraphique C6, paroi ouest .....	498
<b>Figure 10 -</b> Rue Sainte-Anne (BiFl-8) – Opérations 1 à 3 – Localisation des activités archéologiques d'inventaire (opération 1 et 2) et de supervision (opération 3) .....	505
<b>Figure 11 -</b> Rue Sainte-Anne (BiFl-8) – Tranchée exploratoire 1B, profil stratigraphique C6, paroi nord .....	512

## LISTE DES FIGURES

(12/12)

		Page
<b>Figure 12 -</b>	Rue Sainte-Anne (BiFl-8) – Tranchée exploratoire 1B, profil stratigraphique C7, paroi nord .....	512
<b>Figure 13 -</b>	Rue Sainte-Anne (BiFl-8) – Sondage manuel 2A, profil stratigraphique C9, paroi ouest .....	514
<b>Figure 14 -</b>	Rue Sainte-Anne (BiFl-8) – Sondage manuel 2B, profil stratigraphique C10, paroi ouest .....	514
<b>Figure 15 -</b>	Rue Sainte-Anne (BiFl-8) – Tranchée exploratoire 1A, profil stratigraphique C2, paroi nord .....	522
<b>Figure 16 -</b>	Rue Sainte-Anne (BiFl-8) – Tranchée exploratoire 1A, profil stratigraphique C4, paroi nord .....	522
<b>Figure 17 -</b>	Rue Sainte-Anne (BiFl-8) – Tranchée supervisée 3A, profil stratigraphique C11, paroi ouest .....	526
<b>Figure 18 -</b>	Rue Sainte-Anne (BiFl-8) – Tranchée supervisée 3B, profil stratigraphique C12, paroi ouest .....	526

### SECTION 6 - DIRECTION DE L'ÉPURATION DES EAUX USÉES

<b>1</b>	<b>CAP-SAINT-JACQUES (MTL09-16-1)</b>
----------	---------------------------------------

<b>Figure 1 -</b>	Cap-Saint-Jacques (MTL09-16-1) – Zones de potentiel archéologique préhistorique et historique touchées par le projet d'infrastructure dans le Parc-Nature de Cap-Saint-Jacques. Seule les zones H2, P6 et P7 ont été touchées par l'inventaire du présent mandat .....	539
<b>Figure 2 -</b>	Cap-Saint-Jacques (MTL09-16-1) – Emplacement des aires d'interventions archéologiques et des données colligées dans le secteur de la Ferme écologique dans le Parc-Nature de Cap-Saint-Jacques .....	545
<b>Figure 3 -</b>	Cap-Saint-Jacques (MTL09-16-1) – Sondage S1 (2+280), profil stratigraphique schématique de la paroi ouest .....	550
<b>Figure 4 -</b>	Cap-Saint-Jacques (MTL09-16-1) – Sondages S1 (2+430), S1 (2+450) et S1 (2+490), profils stratigraphiques schématiques des parois ouest .....	550
<b>Figure 5 -</b>	Cap-Saint-Jacques (MTL09-16-1) – Sondages S1 (2+342) et S2 (2+335), profils stratigraphiques schématiques des parois nord .....	552
<b>Figure 6 -</b>	Cap-Saint-Jacques (MTL09-16-1) – Sondage S1 (2+220), profil stratigraphique schématique de la paroi ouest .....	552

## LISTE DES PHOTOS

(1/14)

Page

### SECTION 1 - DIRECTION DES TRANSPORTS – PRR

<b>1 CHEMIN REMEMBRANCE (MTL10-25-5)</b>
--

<b>Photo 1 -</b>	Chemin Remembrance (MTL10-25-5) – Excavation mécanique, sous-opération 1C – Vue vers le sud (MTL10-25-5-N1-9) .....	34
<b>Photo 2 -</b>	Chemin Remembrance (MTL10-25-5) : portion sud du rond-point du lac aux Castors – Fouille manuelle des sous-opérations 2H à 2Q – Vue vers l’ouest (MTL10-25-5-N1-84) .....	34
<b>Photo 3 -</b>	Chemin Remembrance (MTL10-25-5) – Sous-opération 1A, paroi nord-est – Vue vers le nord-est (MTL10-25-5-N1-3) .....	36
<b>Photo 4 -</b>	Chemin Remembrance (MTL10-25-5) – Sous-opération 1C, paroi ouest – Vue vers l’ouest (MTL10-25-5-N1-16).....	42
<b>Photo 5 -</b>	Chemin Remembrance (MTL10-25-5) – Sous-opération 1J, paroi est – Vue vers l’est (MTL10-25-5-N1-38).....	44
<b>Photo 6 -</b>	Chemin Remembrance (MTL10-25-5) – Sous-opération 2A, paroi ouest – Vue vers l’ouest (MTL10-25-5-N1-43).....	46
<b>Photo 7 -</b>	Chemin Remembrance (MTL10-25-5) – Sous-opération 2J, paroi nord – Vue vers le nord (MTL10-25-5-N1-77) .....	47

### SECTION 2 - DIRECTION DE LA GESTION STRATÉGIQUE DES RÉSEAUX D’EAU – CENTRE-VILLE

<b>1 RUE SAINT-LOUIS (MTL09-25-11)</b>
--

<b>Photo 1 -</b>	Rue Saint-Louis (MTL09-25-11) – Excavation du sondage 1A à l’intérieur de la tranchée d’aqueduc – Vue vers le nord (MTL09-25-11-N1-2) .....	62
<b>Photo 2 -</b>	Rue Saint-Louis (MTL09-25-11) – Base de l’excavation dans la tranchée 1C – Vue vers le sud (MTL09-25-11-N1-7) .....	63
<b>Photo 3 -</b>	Rue Saint-Louis (MTL09-25-11) – Excavation du sondage 1B et les nombreux services enfouis – Vue vers le nord-est (MTL09-25-11-N1-9).....	63
<b>Photo 4 -</b>	Rue Saint-Louis (MTL09-25-11) – Sous-opération 1B – Emplacement de la canalisation de brique désaffectée – Vue vers le nord-ouest (MTL09-25-11-N1-11) ..	64
<b>Photo 5 -</b>	Rue Saint-Louis (MTL09-25-11) – Sous-opération 1B – Portion résiduelle du sol naturel en place – Vue vers le nord (MTL09-25-11-N1-23) .....	64

## LISTE DES PHOTOS

(2/14)

Page

<b>2</b>	<b>NOTRE-DAME (MTL09-25-4)</b>
----------	--------------------------------

<b>Photo 1 -</b>	Rue Notre-Dame (MTL09-25-4) – Sous-opération 2B – Vue des fondations du mur de façade d’un ancien bâtiment et de la bande de sol en place au sud de ce dernier – Vue vers l’est (MTL09-25-4-N1-29).....	77
<b>Photo 2 -</b>	Rue Notre-Dame (MTL09-25-4) – Sous-opération 2V – Vue des fondations du mur de façade d’un ancien bâtiment tronqué en son parement intérieur et percé par une ancienne conduite d’eau (à l’est de la nouvelle) – Vue vers le nord (MTL09-25-4-N5-109) .....	79
<b>Photo 3 -</b>	Rue Notre-Dame (MTL09-25-4) – Sous-opération 2E – Vue des murs de briques formant une chute de marchandise sous le trottoir – Vue vers le nord-est (MTL09-25-4-N4-15).	80
<b>Photo 4 -</b>	Rue Notre-Dame (MTL09-25-4) - Sous-opération 2K – Vue de la cloison en carreaux de terre cuite d’une cave aménagée sous le trottoir – Vue vers l’est (MTL09-25-4-N4-43)	80
<b>Photo 5 -</b>	Rue Notre-Dame (MTL09-25-4) – Sous-opération 2R – Vue du mur sud d’un espace souterrain dont le parement intérieur est revêtu de panneaux en polystyrène extrudé – Vue vers le nord-est (MTL09-25-4-N5-54).....	81
<b>Photo 6 -</b>	Rue Notre-Dame (MTL09-25-4) – Sous-opération 2F – Vue des dépôts résiduels présents à l’intérieur de la cave d’un ancien bâtiment – Vue vers le nord (MTL09-25-4-N4-23)....	81

<b>3</b>	<b>RUE GAUVIN (MTL09-25-16)</b>
----------	---------------------------------

<b>Photo 1 -</b>	Rue Gauvin (MTL09-25-16) – Vue partielle de l’aire d’intervention. La tranchée 1B est à l’avant-plan – Vue vers le nord (MTL09-25-16-N1-153) .....	105
<b>Photo 2 -</b>	Rue Gauvin (MTL09-25-16) – Tranchée 1A, sondage 1A – Structures ST-1 et ST-2 (MTL09-25-16-N1-91) .....	106
<b>Photo 3 -</b>	Rue Gauvin (MTL09-25-16) – Sommet de ST-1 et ST-2 (MTL09-25-16-N1-11) .....	106
<b>Photo 4 -</b>	Rue Gauvin (MTL09-25-16) – Vue d’ensemble de la tranchée 1B – Vue vers le nord (MTL09-25-16-N1-63) .....	113
<b>Photo 5 -</b>	Rue Gauvin (MTL09-25-16) – Vue d’ensemble de la tranchée 1C – Vue vers le nord (MTL09-25-16-N1-74) .....	128
<b>Photo 6 -</b>	Rue Gauvin (MTL09-25-16) – Surface du lot – Lentille de cendre (MTL09-25-16-N1-96)	130
<b>Photo 7 -</b>	Rue Gauvin (MTL09-25-16) – Sous-opération 2C5 – Trace de poteau en paroi ouest (MTL09-25-16-N1-80) .....	144

## LISTE DES PHOTOS

(3/14)

		Page
<b>Photo 8 -</b>	Rue Gauvin (MTL09-25-16) – Sous-opération 1D – Murs ST-5 et ST-6 (MTL09-25-16-N1-161) .....	144
<b>Photo 9 -</b>	Rue Gauvin (MTL09-25-16) – Sous-opération 3A en cours d’excavation. L’emplacement des sondages 4A et 4B est visible à l’avant-plan – Vue vers le nord (MTL09-25-16-N2-13) .....	148
<b>Photo 10 -</b>	Rue Gauvin (MTL09-25-16) – Sous-opération 3A – Bases de poteaux dégagées lors de l’excavation (MTL09-25-16-N2-4) .....	151
<b>Photo 11 -</b>	Rue Gauvin (MTL09-25-16) – Sondage 4J – Latrines ST-7. Détail du mur est de la fosse (MTL09-25-16-N2-131) .....	152
<b>Photo 12 -</b>	Rue Gauvin (MTL09-25-16) – Sondage 4C – Lit de pierres formant la transition avec le sol naturel stérile (MTL09-25-16-N2-143) .....	157
<b>Photo 13 -</b>	Rue Gauvin (MTL09-25-16) – Sous-opération 4D3 – Sommet de la couche de débris de canalisation (MTL09-25-16-N2-100) .....	157
<b>Photo 14 -</b>	Rue Gauvin (MTL09-25-16) – Sous-opération 4E7 – Lit de pierres et traces d’arbre en paroi (MTL09-25-16-N2-133) .....	158
<b>Photo 15 -</b>	Rue Gauvin (MTL09-25-16) – Sous-opération 4A en fin de fouille. La pièce de bois est visible en paroi ouest (MTL09-25-16-N2-126) .....	158

<b>4 RUE SAINT-PAUL (BiFj-05, BiFj-61, BiFj-96 et MTL10-25-6)</b>
---

<b>Photo 1 -</b>	Rue Saint-Paul (BiFj-05) – Sous-opération 3A – Vue générale de la tranchée mécanique – Vue vers l’ouest (BiFj-05-10-N1-4) .....	222
<b>Photo 2 -</b>	Rue Saint-Paul (BiFj-61) – Sous-opérations 10A et 11A – Vue générale de la tranchée mécanique – Vue vers l’ouest (BiFj-61-10-N1-49) .....	227
<b>Photo 3 -</b>	Rue Saint-Paul (BiFj-61) – Sous-opérations 10A et 11A, profil stratigraphique C2, base de la paroi est (BiFj-61-10-N1-33) .....	227
<b>Photo 4 -</b>	Rue Saint-Paul (BiFj-61) – Sous-opérations 10A et 11A – Vue en plan des possibles vestiges du mur de soutien du talus du chemin de ronde des fortifications ST-1 – Vue vers l’est (BiFj-61-10-N1-30) .....	228
<b>Photo 5 -</b>	Rue Saint-Paul (BiFj-61) – Sous-opération 12A – Vue en coupe du mur de façade ST-5 – Vue vers l’ouest (BiFj-61-10-N3-27) .....	228
<b>Photo 6 -</b>	Rue Saint-Paul (BiFj-61) – Sous-opérations 10B et 11A à 11D – Vue générale de la tranchée mécanique en cours de fouille – Vue vers l’est (BiFj-61-10-N2-39) .....	236

## LISTE DES PHOTOS

(4/14)

		Page
<b>Photo 7 -</b>	Rue Saint-Paul (BiFj-61) – Sous-opérations 10B et 11B, profil stratigraphique C3, paroi est – Vue vers l’est (BiFj-61-10-N2-38).....	237
<b>Photo 8 -</b>	Rue Saint-Paul (BiFj-61) – Sous-opérations 10B et 11C, profil stratigraphique C4, paroi nord, à la hauteur de ST-4 – Vue vers le nord (BiFj-61-10-N2-64) .....	237
<b>Photo 9 -</b>	Rue Saint-Paul (BiFj-61) – Sous-opération 10B, profil stratigraphique C5, paroi nord à la hauteur de ST-2 – Vue vers le nord (BiFj-61-10-N2-42) .....	237
<b>Photo 10 -</b>	Rue Saint-Paul (BiFj-61) – Sous-opération 12B – Portion ouest de la tranchée mécanique – Vue vers l’est (BiFj-61-10-N3-93) .....	243
<b>Photo 11 -</b>	Rue Saint-Paul (BiFj-61) – Sous-opérations 10B et 11C – Escarpe ST-4 – Vue vers l’est (BiFj-61-10-N2-53) .....	244
<b>Photo 13 -</b>	Rue Saint-Paul (BiFj-61) – Sous-opération 10B – Contrescarpe ST-2 – Vue vers l’ouest (BiFj-61-10-N2-61) .....	244
<b>Photo 12 -</b>	Rue Saint-Paul (BiFj-61) – Sous-opération 12A – Escarpe ST-10 (au nord) et portion est du mur de façade ST-5 (au sud) – Vue vers le sud (BiFj-61-10-N3-64).....	244
<b>Photo 14 -</b>	Rue Saint-Paul (BiFj-61) – Sous-opération 12A – Contrescarpe ST-12 et de la portion ouest de la canalisation en bois ST-13 – Vue vers le nord (BiFj-61-10-N3-75)	244
<b>Photo 15 -</b>	Rue Saint-Paul (BiFj-61) – Sous-opérations 10B et 11D – Portion ouest de la canalisation en pierre ST-3 avec son couvercle et le dépôt intérieur retirés – Vue vers le nord-est (BiFj-61-10-N2-30) .....	245
<b>Photo 16 -</b>	Rue Saint-Paul (BiFj-61) – Sous-opération 12A – Canalisation en pierre ST-11 et portion résiduelle est de la canalisation en bois ST-13 – Vue vers le nord (BiFj-61-10-N3-88) .....	245
<b>Photo 17 -</b>	Rue Saint-Paul (BiFj-96) – Sous-opérations 3A, 4A et 4B – Vue générale de la tranchée – Vue vers l’ouest (BiFj-96-10-N1-71).....	250
<b>Photo 18 -</b>	Rue Saint-Paul (BiFj-96) – Sous-opérations 3A et 4B, profil stratigraphique C7, paroi ouest – Vue vers l’ouest (BiFj-96-10-N1-37).....	250
<b>Photo 19 -</b>	Rue Saint-Paul (BiFj-96) – Sous-opérations 3A et 4B – Mur nord d’un bâtiment de service du collège ST-18 – Vue vers sud (BiFj-96-10-N1-55).....	256
<b>Photo 20 -</b>	Rue Saint-Paul (BiFj-96) – Sous-opérations 3A – Mur d’enceinte est du collège ST-19 – Vue vers l’est (BiFj-96-10-N1-60) .....	257
<b>Photo 21 -</b>	Rue Saint-Paul (BiFj-96) – Sous-opérations 3A – Maçonnerie ST-17 – Vue vers l’ouest (BiFj-96-10-N1-35) .....	257
<b>Photo 22 -</b>	Rue Saint-Paul (BiFj-96) – Sous-opérations 3C et 4C, profil stratigraphique C2, paroi est – Vue vers l’est (BiFj-96-10-N2-28).....	262

## LISTE DES PHOTOS

(5/14)

		Page
<b>Photo 23 -</b>	Rue Saint-Paul (BiFj-96) – Sous-opérations 3C – Maçonnerie ST-20 – Vue vers le nord (BiFj-96-10-N2-21) .....	263
<b>Photo 24 -</b>	Rues Saint-Paul et Saint-Henri (BiFj-96) – Sous-opérations 3D, 4D et 4E – Vue générale de la tranchée – Vue vers le nord (BiFj-96-10-N3-001).....	267
<b>Photo 25 -</b>	Rues Saint-Paul et Saint-Henri (BiFj-96) – Sous-opérations 3D et 4E, profil stratigraphique C4, paroi est – Vue vers l’est (BiFj-96-10-N3-72) .....	267
<b>Photo 26 -</b>	Rues Saint-Paul et Saint-Henri (BiFj-96) – Sous-opérations 3D et 4E – Mur nord du moulin ST-21 (ouest) et de la portion supérieur du mur nord de l’enceinte (ST-6) – Vue vers l’est (BiFj-96-10-N3-52) .....	270
<b>Photo 27 -</b>	Rues Saint-Paul et Saint-Henri (BiFj-96) – Sous-opération 5A et vestiges ST-20, ST-22 et ST-23 – Vue vers le nord l’est (BiFj-96-10-N3-84) .....	273

### SECTION 3 - DIRECTION DE LA GESTION STRATÉGIQUE DES RÉSEAUX D’EAU – ARRONDISSEMENT

<b>2</b>	<b>BOULEVARD SAINT-JEAN-BAPTISTE (MTL09-19-1)</b>
----------	---

<b>Photo 1 -</b>	Boulevard Saint-Jean-Baptiste (MTL09-19-1) – Vue de la localisation de la sous-opération 1E (MTL09-19-1-N2-02) .....	293
<b>Photo 2 -</b>	Boulevard Saint-Jean-Baptiste (MTL09-19-1) – Vue de la paroi sud de la sous-opération 1E (MTL09-19-1-N2-05) .....	295

<b>4</b>	<b>8<sup>e</sup> AVENUE, POINTE-AUX-TREMBLES (MTL10-19-2)</b>
----------	---

<b>Photo 1 -</b>	8 <sup>e</sup> Avenue (MTL10-19-2) – Tranchée profonde creusée au centre de la rue – Vue vers le nord (MTL10-19-2-N1-1).....	303
<b>Photo 2 -</b>	8 <sup>e</sup> Avenue (MTL10-19-2) – Vestige exposé lors du creusement de la tranchée profonde – Vue vers le nord-est (MTL10-19-2-N1-4) .....	304
<b>Photo 3 -</b>	8 <sup>e</sup> Avenue (MTL10-19-2) – Vestiges de fondation d’une maison (ST-1) – Vue vers le nord-est (MTL10-19-2-N1-14).....	305
<b>Photo 4 -</b>	8 <sup>e</sup> Avenue (MTL10-19-2) – Sol stérile formé d’argile bleue, présent à quelques centimètres sous la surface actuelle – Vue vers le nord (MTL10-19-2-N1-35).....	305
<b>Photo 5 -</b>	8 <sup>e</sup> Avenue (MTL10-19-2) – Sol stérile immédiatement sous les décombres de la démolition de ST-1, dans le sondage 2B – Vue vers le nord (MTL10-19-2-N1-16) .....	306

## LISTE DES PHOTOS

(6/14)

Page

### SECTION 4 - SERVICE DE LA MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE ET DU PATRIMOINE

			Page
<b>1</b>	<b>RUE SAINT-SULPICE (BjFj-13, BjFj-112 et MTL09-25-3)</b>		
<b>Photo 1 -</b>	Rue Saint-Sulpice (site BjFj-13) – Sous-opération 4A – Trottoir ouest de la rue Saint-Sulpice, de la rue Le Royer vers la rue Notre-Dame – Vue vers le nord (BjFj-13-09-N1-3).....		323
<b>Photo 2 -</b>	Rue Saint-Sulpice (site BjFj-13) – Sous-opération 4A – Fragments de calcaire mêlés à des sables grossiers beigeâtres à la base de l’excavation mécanique du trottoir ouest. Il s’agirait des vestiges de l’ancien front de rue – Vue vers le sud (BjFj-13-09-N1-22) .		323
<b>Photo 3 -</b>	Rue Saint-Sulpice (site BjFj-13) – Sous-opération 4A – Brèche dans l’ouverture de la voûte provoquée par l’effondrement d’une première réparation en 1982 – Vue vers le nord-est – Vue vers le (BjFj-13-09-N1-7).....		324
<b>Photo 4 -</b>	Rue Saint-Sulpice (site BjFj-13) – Sous-opération 4A – Brèche pratiquée dans l’extrados de la cave voûtée en 1982 – Vue vers l’est (BjFj-13-09-N1-44) .....		324
<b>Photo 5 -</b>	Rue Saint-Sulpice (site BjFj-13) – Sous-opération 4A – Débris laissés par l’effondrement du colmatage de l’extrados à l’intérieur de la voûte – Vue vers le sud (BjFj-13-09-N1-12) .....		325
<b>Photo 6 -</b>	Rue Saint-Sulpice (site BjFj-13) – Sous-opération 4A – Pose d’étais et de contre-plaqué dans la voûte lors de la réparation de l’extrados – Vue vers le sud-est (BjFj-13-09-N1-57) .....		325
<b>Photo 7 -</b>	Rue Saint-Sulpice (MTL09-25-3) – Sous-opération 1A – Base de l’excavation sous le trottoir est – Vue vers le sud (MTL09-25-3-N1-2) .....		327
<b>Photo 8 -</b>	Rue Saint-Sulpice (MTL09-25-3) – Sous-opération 1C – Tranchées et sols en paroi. On aperçoit le till morainique sous le trottoir – Vue vers le nord (MTL09-25-3-N3-4) ...		329
<b>Photo 9 -</b>	Rue Saint-Sulpice (MTL09-25-3) – Sous-opération 1C – Tranchées d’implantation de puisards au centre de la chaussée vis-à-vis la rue Le Royer – Vue vers le nord-est (MTL09-25-3-N4-15).....		329
<b>Photo 10 -</b>	Rue Saint-Sulpice (site BjFj-112) – Sous-opération 14B – Mur d’enceinte est (ST-42) – Vue vers le nord-est (MTL09-25-3-N4-21) .....		331
<b>Photo 11 -</b>	Rue Saint-Sulpice (site BjFj-112) – Sous-opération 14A – Localisation des os dans la paroi de la tranchée – Vue vers le sud (BjFj-112-09-N1-9).....		331
<b>Photo 12 -</b>	Rue Saint-Sulpice (site BjFj-112) – Sous-opération 14A – Localisation des os dans la paroi de la tranchée – Vue vers le sud (BjFj-112-09-N1-12) .....		332

## LISTE DES PHOTOS

(7/14)

		Page
<b>Photo 13 -</b>	Rue Saint-Sulpice (site BjFj-112) – Sous-opération 15A – Sépultures 15A1-S1, S2 et S3 – Vue vers le sud (BjFj-112-09-N1-26) .....	334
<b>Photo 14 -</b>	Rue Saint-Sulpice (site BjFj-112) – Sous-opération 15A – Sépultures 15A1-S1, S2 et S3 – Vue vers le sud (BjFj-112-09-N1-28) .....	334
<b>Photo 15 -</b>	Rue Saint-Sulpice (site BjFj-112) – Sépulture 15A1-S1, exostose sur la fibula (BjFj-112-09-N2-1) .....	335
<b>Photo 16 -</b>	Rue Saint-Sulpice (site BjFj-112) – Sépulture 15A1-S2, hernie discale sur les vertèbres (BjFj-112-09-N2-2) .....	340
<b>Photo 17 -</b>	Rue Saint-Sulpice (site BjFj-112) – Sépulture 15A1-S2, fracture (?) sur le 5 <sup>e</sup> métacarpe droit (BjFj-112-09-N2-3) .....	340
<b>Photo 18 -</b>	Rue Saint-Sulpice (site BjFj-112) – Sépulture 15A1-S2, abrasion dentaire caractéristique du fumeur de pipe sur les deux incisives centrales inférieures (BjFj-112-09-N2-4) .....	340
<b>Photo 19 -</b>	Rue Saint-Sulpice (site BjFj-112) – Sous-opération 15A – Sépulture 15A1-S4 – Vue vers l’ouest (BjFj-112-09-N1-38) .....	342
<b>Photo 20 -</b>	Rue Saint-Sulpice (site BjFj-112) – Sous-opération 15A – Sépulture 15A1-S4 – Vue vers le nord (BjFj-112-09-N1-41) .....	342
<b>Photo 21 -</b>	Rue Saint-Sulpice (site BjFj-112) – Sous-opération 15A – Sépulture 15A1-S5 – Vue vers le sud-ouest (BjFj-112-09-N1-46) .....	342
<b>Photo 22 -</b>	Rue Saint-Sulpice (site BjFj-112) – 15A1-S2, 2 <sup>e</sup> individu, mandibule (BjFj-112-09-N2-5) 344	
<b>Photo 23 -</b>	Rue Saint-Sulpice (site BjFj-112) – Sépulture 15A1-S2, 2 <sup>e</sup> individu, abrasion horizontale sur l’incisive latérale supérieure gauche (BjFj-112-09-N2-6) .....	344
<b>Photo 24 -</b>	Rue Saint-Sulpice (site BjFj-112) – 15A1-S2, 3 <sup>e</sup> individu, mandibule (BjFj-112-09-N2-7) .	345
<b>Photo 25 -</b>	Rue Saint-Sulpice (site BjFj-112) – Sépulture 15A1-S2, 3 <sup>e</sup> individu, abrasion en cupule sur l’incisive centrale supérieure gauche, à associer à la couture ? (BjFj-112-09-N2-8) .....	345

## LISTE DES PHOTOS

(8/14)

Page

### SECTION 5 - DIRECTION DE LA PRODUCTION DE L'EAU POTABLE

<b>1 STATION DE POMPAGE CÔTE-DES-NEIGES (MTL09-04-2)</b>
--

<b>Photo 1 -</b>	Station de pompage Côte-des-Neiges (MTL09-04-2) – Emplacement des travaux – Vue vers l'ouest (MTL09-04-2-N1-29).....	356
<b>Photo 2 -</b>	Station de pompage Côte-des-Neiges (MTL09-04-2) – Sol naturel en place sous un massif de béton – Vue vers l'est (MTL09-04-2-N1-25).....	356
<b>Photo 3 -</b>	Station de pompage Côte-des-Neiges (MTL09-04-2) – Sol semblable au sol naturel qui forme le remblai d'aménagement du terrain – Vue vers le sud (MTL09-04-2-N1-26).....	357
<b>Photo 4 -</b>	Station de pompage Côte-des-Neiges (MTL09-04-2) – Tranchée de raccordement avec la station de pompage – Vue vers l'est (MTL09-04-N2-26).....	357
<b>Photo 5 -</b>	Station de pompage Côte-des-Neiges (MTL09-04-2) – Sol semblable au sol naturel qui forme le remblai d'aménagement du terrain – Vue vers le sud (MTL09-04-2-N2-20).....	357

<b>2 CHEMIN SUMMIT CIRCLE (MTL09-27-01)</b>
---

<b>Photo 1 -</b>	Chemin Summit Circle (MTL09-27-1) – Configuration du chemin avant les travaux – Vue vers l'ouest (MTL09-27-1-N1-4).....	369
<b>Photo 2 -</b>	Chemin Summit Circle (MTL09-27-1) – Début des excavations à l'emplacement des chambres – Vue vers le sud-est (MTL09-27-1-N2-7).....	369
<b>Photo 3 -</b>	Chemin Summit Circle (MTL09-27-1) – Excavation d'une tranchée de raccordement – Vue vers le nord (MTL09-27-1-N3-7).....	370
<b>Photo 4 -</b>	Chemin Summit Circle (MTL09-27-1) – Nivellement par ablation de la bordure nord du chemin – Vue vers le sud-ouest (MTL09-27-1-N3-17).....	370
<b>Photo 5 -</b>	Chemin Summit Circle (MTL09-27-1) – Tranchée d'aqueduc au sud dans le remblai de nivellement du chemin – Vue vers l'est (MTL09-27-1-N2-8).....	371
<b>Photo 6 -</b>	Chemin Summit Circle (MTL09-27-1) – Tranchée d'enfouissement d'un fil électrique en bordure nord du chemin – Vue vers l'est-sud-est (MTL09-27-1-N2-20).....	371
<b>Photo 7 -</b>	Chemin Summit Circle (MTL09-27-1) – Séquence stratigraphique de la paroi ouest de la tranchée de raccordement – Vue vers le nord-ouest (MTL09-27-1-N3-12).....	372
<b>Photo 8 -</b>	Chemin Summit Circle (MTL09-27-1) – Couche de terreau parsemée de fragments de terre cuite grossière orangée – Vue vers le nord-ouest (MTL09-27-1-N3-13).....	373

## LISTE DES PHOTOS

(9/14)

Page

<b>3</b>	<b>CHEMIN DE LA CÔTE-DES-NEIGES (MTL10-04-1)</b>
----------	--

<b>Photo 1 -</b>	Chemin de la Côte-des-Neiges (MTL10-04-1) – Sous-opération 1E – Excavation mécanique de la tranchée – Vue vers le sud (MTL10-04-1-N4-20) .....	381
<b>Photo 2 -</b>	Chemin de la Côte-des-Neiges (MTL10-04-1) – Sous-opération 1D – Fouille manuelle de sondages – Vue vers l’ouest (MTL10-04-1-N3-25) .....	381
<b>Photo 3 -</b>	Chemin de la Côte-des-Neiges (MTL10-04-1) – Sous-opération 1A – Vue générale de la tranchée mécanique – Vue vers l’ouest (MTL10-04-1-N1-6) .....	396
<b>Photo 4 -</b>	Chemin de la Côte-des-Neiges (MTL10-04-1) – Sous-opération 1A, profil stratigraphique C1, paroi nord – Vue vers le nord (MTL10-04-1-N1-5) .....	396
<b>Photo 5 -</b>	Chemin de la Côte-des-Neiges (MTL10-04-1) – Sous-opération 1B – Vue générale de la tranchée mécanique – Vue vers le sud (MTL10-04-1-N2-41) .....	402
<b>Photo 6 -</b>	Chemin de la Côte-des-Neiges (MTL10-04-1) – Sous-opérations 1B, 2A à 2C, profil stratigraphique C5, paroi est de la portion centrale de la tranchée – Vue vers le nord-est (MTL10-04-1-N2-24) .....	402
<b>Photo 7 -</b>	Chemin de la Côte-des-Neiges (MTL10-04-1) – Sous-opération 2D – Base de pilier en pierre ST-3 – Vue en plongée vers le sud (MTL10-04-1-N2-34) .....	403
<b>Photo 8 -</b>	Chemin de la Côte-des-Neiges (MTL10-04-1) – Sous-opération 2D – Amas de moellons rejetés sur le sol – Vue vers l’est (MTL10-04-1-N2-6) .....	411
<b>Photo 9 -</b>	Chemin de la Côte-des-Neiges (MTL10-04-1) – Sous-opération 2C – Négatif de poteau ST-1 – Vue en plan vers l’est (MTL10-04-1-N2-2) .....	412
<b>Photo 10 -</b>	Chemin de la Côte-des-Neiges (MTL10-04-1) – Sous-opération 2B, profil stratigraphique C4 – Tranchée de nature indéterminée creusée en bordure de la portion centrale de la tranchée 1B – Vue en coupe vers l’est (MTL10-04-1-N1-40) ...	413
<b>Photo 11 -</b>	Chemin de la Côte-des-Neiges (MTL10-04-1) – Sous-opération 1C – Vue générale de la tranchée mécanique – Vue vers le sud (MTL10-04-1-N2-51) .....	414
<b>Photo 12 -</b>	Chemin de la Côte-des-Neiges (MTL10-04-1) – Sous-opérations 1C et 2F, profil stratigraphique C8, paroi ouest à la hauteur du sondage 2F – Vue vers l’ouest (MTL10-04-1-N2-98) .....	415
<b>Photo 13 -</b>	Chemin de la Côte-des-Neiges (MTL10-04-1) – Sous-opération 2E, profil stratigraphique C10, paroi nord du sondage 2E – Vue vers le sud (MTL10-04-1-N2-107)..	415
<b>Photo 14 -</b>	Chemin de la Côte-des-Neiges (MTL10-04-1) – Sous-opération 1E – Vue générale de la tranchée mécanique – Vue vers le nord (MTL10-04-1-N2-22) .....	416

## LISTE DES PHOTOS

(10/14)

		Page
<b>Photo 15 -</b>	Chemin de la Côte-des-Neiges (MTL10-04-1) – Sous-opération 1C, profil stratigraphique C7, paroi située au sud du sondage 2G – Vue vers le sud (MTL10-04-1-N2-44).....	416
<b>Photo 16 -</b>	Chemin de la Côte-des-Neiges (MTL10-04-1) – Sous-opérations 1C et 2G, profil stratigraphique C11, paroi nord à la hauteur du sondage 2G – Vue vers le sud (MTL10-04-1-N2-112) .....	416
<b>Photo 17 -</b>	Chemin de la Côte-des-Neiges (MTL10-04-1) – Sous-opération 2F – Base de pilier maçonné sud ST-4a – Vue vers l’ouest (MTL10-04-1-N2-62).....	417
<b>Photo 18 -</b>	Chemin de la Côte-des-Neiges (MTL10-04-1) – Sous-opération 2G – Portion sud de la structure en bois ST-5 – Vue vers le nord (MTL10-04-1-N2-95) .....	429
<b>Photo 19 -</b>	Chemin de la Côte-des-Neiges (MTL10-04-1) – Sous-opération 2G – Portion centrale des résidus de démolition (ST-6) – Vue vers le sud (MTL10-04-1-N4-34) .....	429
<b>Photo 20 -</b>	Chemin de la Côte-des-Neiges (MTL10-04-1) – Sous-opération 1D – Vue générale de la tranchée mécanique – Vue vers l’est (MTL10-04-1-N3-1) .....	431
<b>Photo 21 -</b>	Chemin de la Côte-des-Neiges (MTL10-04-1) – Sous-opérations 1D et 2H – Extrémité est de la tranchée mécanique et de mur arrière (ST-10) du carré de fondations de la résidence identifiée, des conduites d’eau (ST-7 et ST-8) et du négatif de poteau (ST-9b) – Vue vers le nord (MTL10-04-1-N3-3) .....	432
<b>Photo 22 -</b>	Chemin de la Côte-des-Neiges (MTL10-04-1) – Sous-opération 2J – Dépôt d’occupation de l’arrière-cour de la résidence identifiée (couche 20) tronqué par le creusement de la grande tranchée de nature indéterminée – Vue vers le nord (MTL10-04-1-N3-14)....	433
<b>Photo 23 -</b>	Chemin de la Côte-des-Neiges (MTL10-04-1) – Sous-opération 3A, profil stratigraphique C17, paroi est de l’extrémité sud de la tranchée mécanique – Vue vers le nord (MTL10-04-1-N4-2).....	443
<b>Photo 24 -</b>	Chemin de la Côte-des-Neiges (MTL10-04-1) – Sous-opération 3A, profil stratigraphique C15, paroi est de l’extrémité nord de la tranchée mécanique – Vue vers le nord (MTL10-04-1-N4-8).....	443
<b>Photo 25 -</b>	Chemin de la Côte-des-Neiges (MTL10-04-1) – Sous-opération 3A, profil stratigraphique C15 – Cône de pin blanc extirpé de la paroi (MTL10-04-1-N4-10) ....	444

## LISTE DES PHOTOS

(11/14)

Page

5 RUE McTAVISH (MTL10-25-7)		
<b>Photo 1 -</b>	Rue McTavish (MTL10-25-7) – Sous-opération 1A – Nettoyage de la surface du sol après enlèvement de l’asphalte et de son infrastructure – Vue vers le nord (MTL10-25-7-N1-3) .....	459
<b>Photo 2 -</b>	Rue McTavish (MTL10-25-7) – Sous-opération 1A – Épaisseur du remblai de sable sur la couche de sol brun foncé (sol naturel humique en place?) – Vue vers l’ouest (MTL10-25-7-N1-12) .....	459
<b>Photo 3 -</b>	Rue McTavish (MTL10-25-7) – Bordure ouest de l’allée centrale – Vue vers le nord (MTL10-25-7-N1-11) .....	460
<b>Photo 4 -</b>	Rue McTavish (MTL10-25-7) – Sous-opération 1A – Implantation des sondages en surface du sol brun – Vue vers le nord (MTL10-25-7-N1-19).....	460
<b>Photo 5 -</b>	Rue McTavish (MTL10-25-7) – Sous-opération 1A – Espace résiduel à inventorier après installation de la cage de protection – Vue vers le nord (MTL10-25-7-N1-16) ..	461
<b>Photo 6 -</b>	Rue McTavish (MTL10-25-7) – Sous-opération 1B – Surface du sol naturel remanié après enlèvement de l’asphalte et de son infrastructure – Vue vers le nord (MTL10-25-7-N1-20) .....	461
<b>Photo 7 -</b>	Rue McTavish (MTL10-25-7) – Sous-opération 1B – Une conduite de fonction indéterminée (tuyau 3) d’une dizaine de cm de diamètre, orientée est-ouest – Vue vers le sud (MTL10-25-7-N1-22) .....	462
<b>Photo 8 -</b>	Rue McTavish (MTL10-25-7) – Sous-opération 1B – Tranchée d’implantation de l’aqueduc dans la paroi nord – Vue vers le nord (MTL10-25-7-N1-63) .....	462
<b>Photo 9 -</b>	Rue McTavish (MTL10-25-7) – Sous-opération 1B – Tranchée d’implantation de l’aqueduc et du tuyau 3 dans la paroi sud – Vue vers le sud (MTL10-25-7-N1-64).....	463
<b>Photo 10 -</b>	Rue McTavish (MTL10-25-7) – Sous-opération 1B – Tranchée d’implantation du tuyau 3 dans la paroi ouest – Vue vers l’ouest (MTL10-25-7-N1-62) .....	463
<b>Photo 11 -</b>	Rue McTavish (MTL10-25-7) – Sous-opération 1C – Portion d’un socle de béton mis au jour sous la colonne ouest du portail actuel – Vue vers le nord (MTL10-25-7-N2-10) .....	464

## LISTE DES PHOTOS

(12/14)

		Page
<b>6</b>	<b>RUE SAINTE-ANNE (MTL11-11-1 et BiFl-8)</b>	
<b>Photo 1 -</b>	Rue Sainte-Anne (MTL11-11-1) – Tranchée exploratoire 1C – Vue générale de la tranchée exploratoire 1C – Vue vers le nord (MTL11-11-1-N2-12) .....	481
<b>Photo 2 -</b>	Rue Sainte-Anne (MTL11-11-1) – Sondages manuels 2A à 2C – Vue générale des sondages manuels 2A à 2C – Vue vers l’ouest (MTL11-11-1-N1-47) .....	481
<b>Photo 3 -</b>	Rue Sainte-Anne (MTL11-11-1) – Tranchée exploratoire 1A – Vue détaillée des dépôts meubles constituant le sol naturel, du socle rocheux sous-jacent et du dépôt sablonneux sus-jacent – Vue vers le nord (MTL11-11-1-N1-26) .....	483
<b>Photo 4 -</b>	Rue Sainte-Anne (MTL11-11-1) – Tranchée supervisée 3C, paroi nord – Vue générale des dépôts meubles constituant le sol naturel, de la roche mère sous-jacente et du dépôt sablonneux sus-jacent – Vue vers le nord (MTL11-11-1-N4-18) .....	483
<b>Photo 5 -</b>	Rue Sainte-Anne (MTL11-11-1) – Sondage manuel 2S – Surface du sol naturel du sondage manuel 2S – Vue vers l’ouest (MTL11-11-1-N4-31) .....	484
<b>Photo 6 -</b>	Rue Sainte-Anne (MTL11-11-1) – Sondage manuel 2S – Objet-témoin préhistorique : débris de taille en quartzite fin ou en chert de couleur blanc.....	484
<b>Photo 7 -</b>	Rue Sainte-Anne (MTL11-11-1) – Sondage manuel 2Q, paroi ouest – Paroi ouest du sondage manuel 2S - Vue vers l’ouest (MTL11-11-1-N4-23).....	492
<b>Photo 8 -</b>	Rue Sainte-Anne (MTL11-11-1) – Tranchée exploratoire 1B, paroi ouest – Segment de la paroi ouest de la tranchée exploratoire 1B (remblai de rehaussement de 1880-1882 situé au-dessus de la truelle) – Vue vers l’ouest (MTL11-11-1-N1-42) .....	493
<b>Photo 9 -</b>	Rue Sainte-Anne (MTL11-11-1) – Tranchée supervisée 3C, paroi est – Tranchée d’implantation des services d’utilités publiques et des sols en place dans l’emprise de la rue Saint-Joachim – Vue vers l’est (MTL11-11-1-N4-27) .....	501
<b>Photo 10 -</b>	Rue Sainte-Anne (MTL11-11-1) – Tranchée supervisée 3A, parois sud et ouest – Vue des nombreux services présents à l’intersection de la rue de l’Église – Vue vers le sud-ouest (MTL11-11-1-N3-017).....	501
<b>Photo 11 -</b>	Rue Sainte-Anne (MTL11-11-1) – Tranchée supervisée 3A, paroi ouest – Emplacement de la tranchée pouvant être associée au canal du régime français – Vue vers l’ouest (MTL11-11-1-N3-01).....	501
<b>Photo 12 -</b>	Rue Sainte-Anne (BiFl-8) – Tranchée exploratoire 1B et Mur ST-1 – Fondations du mur de façade de la première église de Sainte-Anne (ST-1) – Vue vers le nord-est (BiFl-8-N1-52) .....	507

## LISTE DES PHOTOS

(13/14)

		Page
<b>Photo 13 -</b>	Rue Sainte-Anne (BiFl-8) – Tranchée exploratoire 1B et mur ST-1 – Fondations du mur de façade de la première église de Sainte-Anne (ST-1) – Vue vers le nord-ouest (BiFl-8-N1-65).....	507
<b>Photo 14 -</b>	Rue Sainte-Anne (BiFl-8) – Tranchée exploratoire 1B et mur ST-1 – Vue détaillée de l’angle d’une pierre constituant la première assise de l’extrémité sud-est du mur ST-1 – Vue vers le nord-ouest (BiFl-8-N1-78).....	508
<b>Photo 15 -</b>	Rue Sainte-Anne (BiFl-8) – Sondage manuel 2B et mur ST-1 – Vue du léger retrait des pierres constituant les premières assises du mur ST-1 à la hauteur du sondage manuel 2B – Vue vers le nord-est (BiFl-8-N2-03).....	509
<b>Photo 16 -</b>	Rue Sainte-Anne (BiFl-8) – Sondage manuel 2A et mur ST-1 – Importants ressauts et retraits des pierres constituant les premières assises du mur ST-1 à la hauteur du sondage manuel 2A – Vue vers le nord-est (BiFl-8-N2-08) .....	509
<b>Photo 17 -</b>	Rue Sainte-Anne (BiFl-8) – Tranchée exploratoire 1B et mur ST-1 – Vue en parois nord et est des contextes archéologiques en association avec l’extrémité nord-ouest du mur ST-1, coupes C7 et C8 – Vue vers l’est (BiFl-8-N1-84) .....	510
<b>Photo 18 -</b>	Rue Sainte-Anne (BiFl-8) – Tranchée exploratoire 1B et mur ST-1 – Vue en paroi nord des contextes archéologiques en association avec l’extrémité sud-est du mur ST-1, coupe C6 – Vue vers le nord-est (BiFl-8-N1-71) .....	518
<b>Photo 19 -</b>	Rue Sainte-Anne (BiFl-8) – Tranchée exploratoire 1A – Segment de la paroi nord, coupe C2 – Vue vers le nord (BiFl-8-N1-15).....	521
<b>Photo 20 -</b>	Rue Sainte-Anne (BiFl-8) – Tranchée exploratoire 1A – Segment de la paroi nord, coupe C4 – Vue vers le nord (BiFl-8-N1-36).....	521
<b>Photo 21 -</b>	Rue Sainte-Anne (BiFl-8) – Tranchée supervisée 3A – Segment de la paroi ouest, coupe C11 – Vue vers l’ouest (BiFl-8-N3-02) .....	524

## LISTE DES PHOTOS

(14/14)

Page

### SECTION 6 - DIRECTION DE L'ÉPURATION DES EAUX USÉES

<b>1 CAP-SAINT-JACQUES (MTL09-16-1)</b>
---

<b>Photo 1 -</b> Cap-Saint-Jacques (MTL09-16-1) – Fouille des sondages en périphérie de l'emprise des chemins et, en second plan, de la maison Thomas-Brunet – Vue vers le nord-ouest (MTL09-16-1-N1-48).....	544
<b>Photo 2 -</b> Cap-Saint-Jacques (MTL09-16-1) – Excavation mécanique de surface des sondages situés dans l'emprise du chemin entre les points métriques 2+332 et 2+402 – Vue vers l'ouest (MTL09-16-1-N1-17).....	547
<b>Photo 3 -</b> Cap-Saint-Jacques (MTL09-16-1) – Sondage S1 (2+280), paroi ouest – Vue vers l'ouest (MTL09-16-1-N1-35).....	548
<b>Photo 4 -</b> Cap-Saint-Jacques (MTL09-16-1) – Chemin d'accès à la maison Thomas-Brunet aménagée en 1849 – Vue vers le sud (MTL09-16-1-N1-87) .....	557
<b>Photos 5a, 5b et 5c -</b> Cap-Saint-Jacques (MTL09-16-1) – Sondages S1 (2+490) (5a), S1 (2+450) (5b) et S1 (2+430) (5c), parois ouest – Vue vers l'ouest (MTL09-16-1-N1-89, MTL09-16-1-N1-58 et MTL09-16-1-N1-55) .....	558
<b>Photos 6a et 6b -</b> Cap-Saint-Jacques (MTL09-16-1) – Sondages S1 (2+342) (6a) et S2 (335) (6b), parois nord et sud – Vue vers le nord et le sud (MTL09-16-1-N1-24 et MTL09-16-1-N1-84) .....	559
<b>Photo 7 -</b> Cap-Saint-Jacques (MTL09-16-1) – Sondage S1 (2+220), paroi ouest – Vue vers l'ouest (MTL09-16-1-N1-45).....	559

## LISTE DES TABLEAUX

(1/8)

	Page
<b>Tableau 1 -</b> Identification des divers projets .....	5
<b>Tableau 2 -</b> Résumé du contenu du volume 2 .....	6
<b>Tableau 3 -</b> Liste des unités d'enregistrement utilisées .....	12

### SECTION 1 - DIRECTION DES TRANSPORTS – PRR

<b>1 CHEMIN REMEMBRANCE (MTL10-25-5)</b>
--

<b>Tableau 1 -</b> Chemin Remembrance (MTL10-25-5) – Sommaire des unités d'enregistrements utilisées ..	35
<b>Tableau 2 -</b> Chemin Remembrance (MTL10-25-5) – Sous-opérations 1A et 1B – Description des couches et corrélation .....	41
<b>Tableau 3 -</b> Chemin Remembrance (MTL10-25-5) – Sous-opérations 1C et 1D – Description des couches et corrélation .....	43
<b>Tableau 4 -</b> Chemin Remembrance (MTL10-25-5) – Sous-opérations 1E à 1J – Description des couches et corrélation .....	45
<b>Tableau 5 -</b> Chemin Remembrance (MTL10-25-5) – Sous-opérations 2A à 2G – Description des couches et corrélations .....	52
<b>Tableau 6 -</b> Chemin Remembrance (MTL10-25-5) – Sous-opérations 2H à 2Q et 1K – Description des couches et corrélation .....	53

### SECTION 2 - DIRECTION DE LA GESTION STRATÉGIQUE DES RÉSEAUX D'EAU – CENTRE-VILLE

<b>2 NOTRE-DAME (MTL09-25-4)</b>
----------------------------------

<b>Tableau 1 -</b> Comptabilisation des données relatives aux interventions archéologiques réalisées dans le cadre du projet de réfection de l'aqueduc sur la rue Notre-Dame entre les rues Saint-François-Xavier et McGill .....	78
<b>Tableau 2 -</b> Compilation des données archéologiques acquises dans les tranchées de remplacement des raccords domestiques (sous-opérations 2C à 2X) .....	83

## LISTE DES TABLEAUX

(2/8)

		Page
<b>3</b>	<b>RUE GAUVIN (MTL09-25-16)</b>	
<b>Tableau 1 -</b>	Rue Gauvin (MTL09-25-16) – Description des unités d’intervention .....	103
<b>Tableau 2 -</b>	Rue Gauvin (MTL09-25-16) – Sous-opération 1A, profil stratigraphique 09-C1, paroi est – Description des couches .....	111
<b>Tableau 3 -</b>	Rue Gauvin (MTL09-25-16) – Sous-opérations 1A et 2A – Description de la stratigraphie et corrélation lots-couches.....	111
<b>Tableau 4 -</b>	Rue Gauvin (MTL09-25-16) – Sous-opérations 1A et 2A – Distribution des objets-témoins (nbre de fragments) par lot, couche, matériau et type d’objet.....	112
<b>Tableau 5 -</b>	Rue Gauvin (MTL09-25-16) – Sous-opération 1B, profil stratigraphique 09-C2, paroi est – Description des couches .....	119
<b>Tableau 6 -</b>	Rue Gauvin (MTL09-25-16) – Sous-opération 2B, profil stratigraphique 09-C5, paroi est – Description des couches .....	120
<b>Tableau 7 -</b>	Rue Gauvin (MTL09-25-16) – Sous-opération 2B – Description de la stratigraphie et corrélation lots-couches.....	120
<b>Tableau 8 -</b>	Rue Gauvin (MTL09-25-16) – Sous-opérations 2B – Distribution des objets-témoins (nbre de fragments) par lot, couche, matériau et type d’objet.....	122
<b>Tableau 9 -</b>	Rue Gauvin (MTL09-25-16) – Sous-opération 2D, profil stratigraphique 09-C6, paroi ouest – Description des couches .....	124
<b>Tableau 10 -</b>	Rue Gauvin (MTL09-25-16) – Sous-opération 2D – Description de la stratigraphie et corrélation lots-couches.....	124
<b>Tableau 11 -</b>	Rue Gauvin (MTL09-25-16) – Sous-opérations 2D – Distribution des objets-témoins (nbre de fragments) par lot, couche, matériau et type d’objet.....	125
<b>Tableau 12 -</b>	Rue Gauvin (MTL09-25-16) – Sous-opération 1C, profil stratigraphique 09-C4, paroi est – Description des couches .....	135
<b>Tableau 13 -</b>	Rue Gauvin (MTL09-25-16) – Sous-opération 2C, profil stratigraphique 09-C7, paroi nord – Description des couches .....	137
<b>Tableau 14 -</b>	Rue Gauvin (MTL09-25-16) – Sous-opération 2C – Description de la stratigraphie et corrélation lots-couches.....	138
<b>Tableau 15 -</b>	Rue Gauvin (MTL09-25-16) – Sous-opérations 2C – Distribution des objets-témoins (nbre de fragments) par lot, couche, matériau et type d’objet.....	139

## LISTE DES TABLEAUX

(3/8)

	Page
<b>Tableau 16</b> - Rue Gauvin (MTL09-25-16) – Sous-opération 2E – Description de la stratigraphie et corrélation lots-couches.....	141
<b>Tableau 17</b> - Rue Gauvin (MTL09-25-16) – Sous-opérations 2E – Distribution des objets-témoins (nbre de fragments) par lot, couche, matériau et type d’objet.....	142
<b>Tableau 18</b> - Rue Gauvin (MTL09-25-16) – Sous-opération 4J – Description de la stratigraphie et corrélation lots-couches .....	154
<b>Tableau 19</b> - Rue Gauvin (MTL09-25-16) – Sous-opérations 4J – Distribution des objets-témoins (nbre de fragments) par lot, couche, matériau et type d’objet.....	155
<b>Tableau 20</b> - Rue Gauvin (MTL09-25-16) – Sous-opération 4A – Description de la stratigraphie et corrélation lots-couches.....	159
<b>Tableau 21</b> - Rue Gauvin (MTL09-25-16) – Sous-opérations 4A – Distribution des objets-témoins (nbre de fragments) par lot, couche, matériau et type d’objet.....	160
<b>Tableau 22</b> - Rue Gauvin (MTL09-25-16) – Sous-opération 4B – Description de la stratigraphie et corrélation lots-couches.....	161
<b>Tableau 23</b> - Rue Gauvin (MTL09-25-16) – Sous-opérations 4B – Distribution des objets-témoins (nbre de fragments) par lot, couche, matériau et type d’objet.....	162
<b>Tableau 24</b> - Rue Gauvin (MTL09-25-16) – Sous-opérations 3A (partiel), et sous-opérations 4B (paroi nord) et 4C (paroi sud), profil stratigraphique 09-C8 – Description des couches .....	164
<b>Tableau 25</b> - Rue Gauvin (MTL09-25-16) – Sous-opération 4C, profil stratigraphique 09-C9, parois nord et est – Description des couches.....	165
<b>Tableau 26</b> - Rue Gauvin (MTL09-25-16) – Sous-opération 4C – Description de la stratigraphie et corrélation lots-couches.....	166
<b>Tableau 27</b> - Rue Gauvin (MTL09-25-16) – Sous-opérations 4C – Distribution des objets-témoins (nbre de fragments) par lot, couche, matériau et type d’objet.....	167
<b>Tableau 28</b> - Rue Gauvin (MTL09-25-16) – Sous-opération 4D, Profil stratigraphique 09-C10, paroi est – Description des couches .....	168
<b>Tableau 29</b> - Rue Gauvin (MTL09-25-16) – Sous-opération 4D – Description de la stratigraphie et corrélation lots-couches.....	169
<b>Tableau 30</b> - Rue Gauvin (MTL09-25-16) – Sous-opérations 4D – Distribution des objets-témoins (nbre de fragments) par lot, couche, matériau et type d’objet.....	170

## LISTE DES TABLEAUX

(4/8)

		Page
<b>Tableau 31 -</b>	Rue Gauvin (MTL09-25-16) – Sous-opération 4E, profil stratigraphique 09-C11, paroi ouest – Description des couches .....	171
<b>Tableau 32 -</b>	Rue Gauvin (MTL09-25-16) – Sous-opération 4E – Description de la stratigraphie et corrélation lots-couches.....	172
<b>Tableau 33 -</b>	Rue Gauvin (MTL09-25-16) – Sous-opérations 4E – Distribution des objets-témoins (nbre de fragments) par lot, couche, matériau et type d’objet.....	173
<b>Tableau 34 -</b>	Rue Gauvin (MTL09-25-16) – Sous-opération 4F, profil stratigraphique 09-C12, paroi nord – Description des couches .....	174
<b>Tableau 35 -</b>	Rue Gauvin (MTL09-25-16) – Sous-opération 4F – Description de la stratigraphie et corrélation lots-couches .....	175
<b>Tableau 36 -</b>	Rue Gauvin (MTL09-25-16) – Sous-opérations 4F – Distribution des objets-témoins (nbre de fragments) par lot, couche, matériau et type d’objet.....	176
<b>Tableau 37 -</b>	Rue Gauvin (MTL09-25-16) – Sous-opération 4G, profil stratigraphique 09-C13, paroi est – Description des couches .....	177
<b>Tableau 38 -</b>	Rue Gauvin (MTL09-25-16) – Sous-opération 4G – Description de la stratigraphie et corrélation lots-couches.....	178
<b>Tableau 39 -</b>	Rue Gauvin (MTL09-25-16) – Sous-opérations 4G – Distribution des objets-témoins (nbre de fragments) par lot, couche, matériau et type d’objet.....	179
<b>Tableau 40 -</b>	Rue Gauvin (MTL09-25-16) – Sous-opérations 4H et 4J, profil stratigraphique 09-C14, paroi est – Description des couches .....	180
<b>Tableau 41 -</b>	Rue Gauvin (MTL09-25-16) – Sous-opération 4H – Description de la stratigraphie et corrélation lots-couches.....	180
<b>Tableau 42 -</b>	Rue Gauvin (MTL09-25-16) – Sous-opérations 4H – Distribution des objets-témoins (nbre de fragments) par lot, couche, matériau et type d’objet.....	181
<b>Tableau 43 -</b>	Rue Gauvin (MTL09-25-16) – Sous-opération 4K, profil stratigraphique 09-C15, paroi est – Description des couches .....	182
<b>Tableau 44 -</b>	Rue Gauvin (MTL09-25-16) – Sous-opération 4K – Description de la stratigraphie et corrélation lots-couches.....	183
<b>Tableau 45 -</b>	Rue Gauvin (MTL09-25-16) – Sous-opérations 4K – Distribution des objets-témoins (nbre de fragments) par lot, couche, matériau et type d’objet.....	184

## LISTE DES TABLEAUX

(5/8)

Page

<b>4 RUE SAINT-PAUL (BiFj-05, BiFj-61, BiFj-96 et MTL10-25-6)</b>
---

<b>Tableau 1 -</b>	Rue Saint-Paul – Liste des vestiges mis au jour lors des interventions archéologiques antérieures dans le secteur de la rue Saint-Paul, à l’ouest de McGill ..	221
<b>Tableau 2 -</b>	Rue Saint-Paul (BiFj-05, BiFj-61, BiFj-96 et MTL10-25-6) – Sommaire des activités réalisées et des unités d’enregistrement.....	221
<b>Tableau 3 -</b>	Rue Saint-Paul (BiFj-61) – Liste des vestiges immobiliers mis au jour .....	226
<b>Tableau 4 -</b>	Rue Saint-Paul (BiFj-61) – Sous-opérations 10A et 11A – Association lots/couches et séquence événementielle.....	233
<b>Tableau 5 -</b>	Rue Saint-Paul (BiFj-61) – Sous-opérations 11A à 11D – Distribution des objets-témoins par couches .....	234
<b>Tableau 6 -</b>	Rue Saint-Paul (BiFj-61) – Sous-opérations 10B, 11B, 11C, 11D et 12A – Association lots/couches et séquence événementielle.....	241
<b>Tableau 7 -</b>	Rue Saint-Paul (BiFj-96) – Liste des vestiges immobiliers mise au jour .....	249
<b>Tableau 8 -</b>	Rue Saint-Paul (BiFj-96) – Sous-opérations 3A, 4A et 4B – Association lots/couches et séquence événementielle .....	255
<b>Tableau 9 -</b>	Rue Saint-Paul (BiFj-96) – Sous-opérations 4A à 4E – Distribution des objets-témoins par couches .....	259
<b>Tableau 10 -</b>	Rue Saint-Paul (BiFj-96) – Sous-opérations 3C et 4C – Association lots/couches et séquence événementielle .....	265
<b>Tableau 11 -</b>	Rue Saint-Paul (BiFj-96) – Sous-opérations 3D, 4D et 4E – Association lots/couches et séquence événementielle .....	269
<b>Tableau 12 -</b>	Rue Saint-Paul (MTL10-25-6) – Sous-opérations 1A et 2A – Association lots/couches et séquence événementielle .....	277

### SECTION 3 - DIRECTION DE LA GESTION STRATÉGIQUE DES RÉSEAUX D’EAU – ARRONDISSEMENT

<b>1 AVENUE TROIE</b>
-----------------------

<b>Tableau 1 -</b>	Avenue Troie – Description des forages .....	288
--------------------	--	-----

## LISTE DES TABLEAUX

(6/8)

Page

### SECTION 4 - SERVICE DE LA MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE ET DU PATRIMOINE

<b>1</b>	<b>RUE SAINT-SULPICE (BjFj-13, BjFj-112 et MTL09-25-3)</b>
----------	--

<b>Tableau 1 -</b>	Rue Saint-Sulpice (BjFj-112) – Principales observations sur les sépultures et restes humains.....	333
<b>Tableau 2 -</b>	Rue Saint-Sulpice (BjFj-112) – Distribution des objets-témoins.....	346

### SECTION 5 - DIRECTION DE LA PRODUCTION DE L'EAU POTABLE

<b>2</b>	<b>CHEMIN SUMMIT CIRCLE (MTL09-27-01)</b>
----------	---

<b>Tableau 1 -</b>	Chemin de la Côte-des-Neiges (MTL10-04-1) – Sommaire des activités réalisées et des unités d'enregistrement.....	382
<b>Tableau 2 -</b>	Chemin de la Côte-des-Neiges (MTL10-04-1) – Sous-opération 1A – Description des couches.....	398
<b>Tableau 3 -</b>	Chemin de la Côte-des-Neiges (MTL10-04-1) – Sous-opération 1B – Description des couches.....	406
<b>Tableau 4 -</b>	Chemin de la Côte-des-Neiges (MTL10-04-1) – Sous-opération 1B – Distribution des objets-témoins par couches .....	409
<b>Tableau 5 -</b>	Chemin de la Côte-des-Neiges (MTL10-04-1) – Sous-opération 1C (portion sud) – Description des couches.....	421
<b>Tableau 6 -</b>	Chemin de la Côte-des-Neiges (MTL10-04-1) – Sous-opération 1C (portion nord) et 1E – Description des couches.....	424
<b>Tableau 7 -</b>	Chemin de la Côte-des-Neiges (MTL10-04-1) – Sous-opération 1C (portion sud) – Distribution des objets-témoins par couches .....	427
<b>Tableau 8 -</b>	Chemin de la Côte-des-Neiges (MTL10-04-1) – Sous-opération 1C (portion nord) et 1E – Répartition des objets-témoins par couches .....	430
<b>Tableau 9 -</b>	Chemin de la Côte-des-Neiges (MTL10-04-1) – Sous-opération 1D – Description des couches.....	439
<b>Tableau 10 -</b>	Chemin de la Côte-des-Neiges (MTL10-04-1) – Sous-opération 1D – Distribution des objets-témoins par couches .....	441

## LISTE DES TABLEAUX

(7/8)

	Page
<b>Tableau 11</b> - Chemin de la Côte-des-Neiges (MTL10-04-1) – Sous-opération 3A (portion sud), profil stratigraphique C17 – Description des couches .....	445
<b>Tableau 12</b> - Chemin de la Côte-des-Neiges (MTL10-04-1) – Sous-opération 3A (portion nord), profil stratigraphique C15 – Description des couches .....	446

<b>6 RUE SAINTE-ANNE (MTL11-11-1 et BiFl-8)</b>
---

<b>Tableau 1</b> - Rue Sainte-Anne (MTL11-11-1) – Sommaire des activités archéologiques réalisées...	482
<b>Tableau 2</b> - Rue Sainte-Anne (MTL11-11-1) – Tranchée exploratoire 1A – Description du profil stratigraphique C1, paroi nord .....	494
<b>Tableau 3</b> - Rue Sainte-Anne (MTL11-11-1) – Tranchée exploratoire 1B – Description du profil stratigraphique C2, paroi ouest .....	495
<b>Tableau 4</b> - Rue Sainte-Anne (MTL11-11-1) – Tranchée exploratoire 1C – Description du profil stratigraphique C3, paroi est .....	497
<b>Tableau 5</b> - Rue Sainte-Anne (MTL11-11-1) – Tranchée exploratoire 1C – Description du profil stratigraphique C4, paroi sud .....	497
<b>Tableau 6</b> - Rue Sainte-Anne (MTL11-11-1) – Sondage manuel 2S – Description du profil stratigraphique C5, paroi est .....	499
<b>Tableau 7</b> - Rue Sainte-Anne (MTL11-11-1) – Sondage manuel 2Q – Description du profil stratigraphique C6, paroi ouest .....	499
<b>Tableau 8</b> - Rue Sainte-Anne (MTL11-11-1) – Distribution des objets-témoins par matériau, type et couche .....	500
<b>Tableau 9</b> - Rue Sainte-Anne (BiFl-8) – Sommaire des activités réalisées .....	504
<b>Tableau 10</b> - Rue Sainte-Anne (BiFl-8) – Tranchée exploratoire 1B – Description du profil stratigraphique C6, paroi nord .....	513
<b>Tableau 11</b> - Rue Sainte-Anne (BiFl-8) – Tranchée exploratoire 1B – Description du profil stratigraphique C7, paroi nord .....	513
<b>Tableau 12</b> - Rue Sainte-Anne (BiFl-8) – Sondage manuel 2A – Description du profil stratigraphique C9, paroi nord .....	515

## LISTE DES TABLEAUX

(8/8)

		Page
<b>Tableau 13 -</b>	Rue Sainte-Anne (BiFl-8) – Sondage manuel 2B – Description du profil stratigraphique C10, paroi nord.....	515
<b>Tableau 14 -</b>	Rue Sainte-Anne (BiFl-8) – Distribution des objets-témoins par matériau, type et couche.....	516
<b>Tableau 15 -</b>	Rue Sainte-Anne (BiFl-8) – Tranchée exploratoire 1A – Description du profil stratigraphique de la paroi nord, coupe C2 .....	523
<b>Tableau 16 -</b>	Rue Sainte-Anne (BiFl-8) – Tranchée exploratoire 1A – Description du profil stratigraphique C4, paroi nord .....	523
<b>Tableau 17 -</b>	Rue Sainte-Anne (BiFl-8) – Tranchée supervisée 3A – Description du profil stratigraphique C11, paroi nord.....	527
<b>Tableau 18 -</b>	Rue Sainte-Anne (BiFl-8) – Tranchée supervisée 3B – Description du profil stratigraphique C12, paroi nord.....	527

### SECTION 6 - DIRECTION DE L'ÉPURATION DES EAUX USÉES

<b>1</b>	<b>CAP-SAINT-JACQUES (MTL09-16-1)</b>
----------	---------------------------------------

<b>Tableau 1 -</b>	Cap-Saint-Jacques (MTL09-16-1) – Zones de potentiel archéologique historique et préhistorique touchées par le projet d'infrastructures du Cap-Saint-Jacques .....	537
<b>Tableau 2 -</b>	Cap-Saint-Jacques (MTL09-16-1) – Unités d'enregistrement utilisées .....	548
<b>Tableau 3 -</b>	Cap-Saint-Jacques (MTL09-16-1) – Sondage S1 (2+280), profil stratigraphique schématique de la paroi ouest – Description de couche .....	551
<b>Tableau 4 -</b>	Cap-Saint-Jacques (MTL09-16-1) – Sondages S1 (2+430), S1 (2+450) et S1 (2+490), profils stratigraphiques schématiques des parois ouest – Description de couche .....	551
<b>Tableau 5 -</b>	Cap-Saint-Jacques (MTL09-16-1) – Sondages S1 (2+342) et S2 (2+335), profils stratigraphiques schématiques des parois nord .....	553
<b>Tableau 6 -</b>	Cap-Saint-Jacques (MTL09-16-1) – Sondage S1 (2+220), profil stratigraphique schématique de la paroi ouest.....	553
<b>Tableau 7 -</b>	Cap-Saint-Jacques (MTL09-16-1) – Distribution des objets-témoins par couches .....	556
<b>Tableau 8 -</b>	Cap-Saint-Jacques (MTL09-16-1) – Distribution des objets-témoins par fonctions....	556

## LISTE DES PARTICIPANTS

### VILLE DE MONTRÉAL

Marie-Claude Morin Archéologue, Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine

### ARKÉOS INC.

Claude Rocheleau	Archéologue, coordonnateur
† Mario Bergeron	Archéologue, chargé de projet
Christian Bélanger	Archéologue, rédaction (section 2 : chapitre 3)
Gérard Gagné	Bioarchéologue, rédaction (section 4 : chapitre 1)
Luce Lafrenière Archambault	Archéologue assistante, rédaction (section 2 : chapitre 2)
Alain Chénier	Archéologue assistant, rédaction (section 4 : chapitre 1)
Cathy Couture	Archéologue assistante, rédaction (section 1 : chapitre 1 ; section 2 : chapitre 4 ; section 5 : chapitres 3 et 6 ; section 6 : chapitre 1)
Daniel Poulin	Archéologue assistant, rédaction (section 2 : chapitre 1 ; section 3 : chapitres 1 à 4 ; section 5 : chapitres 1, 2 et 5)
Nadine Chénier	Archéologue assistante
Hélène-Marie Hegyes	Archéologue assistante
Francis Lamothe	Archéologue assistant
Marie-Claude Brien	Archéologue
Éliane Bossé	Archéologue
Jean-François Côté	Archéologue
Marcel Goulet	Archéologue
Marianne Handfield	Archéologue
Jean-Pierre Henriët	Archéologue
Mélanie Johnson-Gervais	Archéologue
Marie-Élaine Lacroix	Archéologue
Jonas Leclerc	Archéologue
Myriam Letendre	Archéologue
Marie-Eve Michaud	Archéologue
Mylène Parisé	Archéologue
Yoann Pépin	Archéologue
Jonathan Skeene-Parent	Archéologue
Suzanne Lachance	Spécialiste en culture matérielle
Alain Beaudoin	Photographe professionnel (photos objets-témoins, rue Sainte-Anne)
Yves Simon	Géomaticien
Louise Beaudoin	Adjointe administrative
Maryvonne Trudeau	Secrétaire

## 1 INTRODUCTION

### 1.1 Mandat

Ce rapport rassemble les résultats d'interventions archéologiques conduites entre 2008 et 2011 dans le cadre de dix-sept interventions réalisées par la firme Arkéos inc. en vertu d'un mandat général émis par le Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine de la Ville de Montréal (SMVTP). Ces interventions archéologiques ont toutes eu lieu dans l'emprise de rues touchées par des travaux de réfection des infrastructures municipales. Elles ont été de faible à moyenne envergure et ont généré des corpus documentaires qui ont été regroupés à l'intérieur d'un même document.

De manière générale, les objectifs généraux de ces interventions étaient d'assurer la protection et l'enregistrement adéquat des ressources archéologiques présentes sur le domaine public et, dans la mesure du possible, de prévenir la destruction ou l'altération des vestiges mis au jour. Les résultats présentés dans ce rapport concernent des activités effectuées sur un large territoire couvrant plusieurs arrondissements de l'Île de Montréal (figure 1). Le tableau 1 qui suit identifie ces projets et indique leur localisation de même que le type d'interventions archéologiques qui y ont été réalisées.

### 1.2 Structure du rapport

#### VOLUME 1

Le chapitre 2 rend compte des stratégies et des méthodes utilisées pour mener à bien ces 17 mandats. Il y est question des aspects reliés à l'analyse du potentiel archéologique des espaces à l'étude et à l'évaluation de l'impact spécifique des travaux projetés sur les ressources identifiées (phase I); des activités préparatoires aux travaux de terrain et des méthodes d'enregistrement utilisées lors de leur réalisation (phase II); du traitement, de l'analyse des données recueillies et de la production du rapport (phase III).

Le chapitre 3 a été divisé en six sections qui regroupent chacune, par Direction, les projets concernés (tableau 1). Pour chacun des projets, il y est d'abord question du mandat, des principales données considérées lors de la caractérisation du potentiel archéologique de l'espace à l'étude, ainsi que de l'évaluation de l'impact du projet. Un résumé des résultats du potentiel archéologique est généralement fourni et lorsqu'une fiche de potentiel archéologique a été élaborée dans ce mandat, celle-ci est fournie en annexe au volume 2. La présentation de ces aspects est suivie des résultats

de l'intervention de terrain, accompagnée des figures et tableaux pertinents qui rendent compte des données saisies : superposition de plans anciens, illustrations, relevés planimétriques, coupes stratigraphiques accompagnées de tableaux descriptifs des contextes archéologiques, ainsi que des photographies des éléments les plus significatifs observés. L'ampleur du développement de chacun de ces chapitres varie évidemment en fonction des particularités de chacun des projets réalisés et de l'intérêt des résultats obtenus. Le chapitre 4 permet d'offrir un bilan de ces activités.

## VOLUME 2

Le volume 2 est présenté sur DVD en format .PDF et regroupe les éléments techniques qui ont permis d'établir le potentiel archéologique de chacun des projets (avis et fiches rue) de même que les diverses fiches techniques de terrain et d'analyses de la culture matérielle. Le tableau 2 qui suit résume le contenu de ce volume.



Figure 1 - Localisation générale des secteurs d'interventions archéologiques dans les rues de Montréal en 2008, 2009, 2010 et 2011

Tableau 1 - Identification des divers projets

Direction	Année d'intervention	Projet	Codification	Travaux réalisés
Direction des transports – PRR	2010	Chemin Remembrance	MTL10-25-5	- Avis d'opportunité - Fiche-rue : potentiel archéologique - Inventaire archéologique
Direction de la gestion stratégique des réseaux d'eau – Centre-Ville	2009	Rue Saint-Louis	MTL09-25-11	- Avis d'opportunité - Inventaire archéologique - Supervision archéologique
	2009	Rue Notre-Dame	MTL09-25-4	- Avis d'opportunité - Supervision archéologique
	2009	Rue Gauvin	MTL09-25-16	- Avis d'opportunité - Fiche-rue : potentiel archéologique - Inventaire archéologique - Supervision archéologique
	2010	Rue Saint-Paul	BiFj-05, BiFj-61, BiFj-96 et MTL10-25-6	- Avis d'opportunité - Fiche-rue : potentiel archéologique - Inventaire archéologique - Supervision archéologique
Direction de la gestion stratégique des réseaux d'eau – Arrondissement	2011	Avenue Troie	–	- Avis d'opportunité - Analyse de forages
	2009	Boulevard Saint-Jean-Baptiste, Pointe-aux-trembles	MTL09-19-1	- Avis d'opportunité - Fiche-rue : potentiel archéologique - Supervision archéologique
	2009	Avenue du Manoir	–	- Avis d'opportunité - Fiche-rue : potentiel archéologique
	2010	8 <sup>e</sup> Avenue, Pointe-aux-Trembles	MTL10-19-2	- Avis d'opportunité - Inventaire archéologique
Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine	2008-2009	Rue Saint-Sulpice	BjFj-13, BjFj-112 et MTL09-25-3	- Avis d'opportunité - Inventaire archéologique - Supervision archéologique
Direction de la production de l'eau potable	2009	Station de pompage Côte-des-Neiges	MTL09-04-2	- Avis d'opportunité - Supervision archéologique
	2009	Chemin Summit Circle	MTL09-27-01	- Avis d'opportunité - Supervision archéologique
	2010	Chemin de la Côte-des-Neiges	MTL10-04-1	- Avis d'opportunité - Fiche-rue : potentiel archéologique - Inventaire archéologique - Supervision archéologique
	2010	Boulevard de Maisonneuve	–	- Avis d'opportunité
	2010	Rue McTavish	MTL10-25-7	- Avis d'opportunité - Inventaire archéologique
	2011	Rue Sainte-Anne, Sainte-Anne-de-Bellevue	MTL11-11-1 et BiFl-8	- Inventaire archéologique - Supervision archéologique
Direction de l'épuration des eaux usées	2009	Cap-Saint-Jacques	MTL09-16-1	- Avis d'opportunité - Inventaire archéologique

**Tableau 2 - Résumé du contenu du volume 2**

Annexe	Projet	Codification	Contenu
1	Chemin Remembrance	MTL10-25-5	- Avis d'opportunité - Fiche-rue : potentiel archéologique - Enregistrement photographique
2	Rue Saint-Louis	MTL09-25-11	- Avis d'opportunité - Enregistrement photo
3	Rue Notre-Dame	MTL09-25-4	- Avis d'opportunité - Répertoire des biens immobiliers - Enregistrement photo
4	Rue Gauvin	MTL09-25-16	- Avis d'opportunité - Fiche-rue : potentiel archéologique - Répertoire des biens immobiliers - Inventaire des objets-témoins - Enregistrement photo
5	Rue Saint-Paul	BiFj-05, BiFj-61, BiFj-96 et MTL10-25-6	- Avis d'opportunité - Fiche-rue : potentiel archéologique (Saint-Paul) - Fiche-rue : potentiel archéologique (Saint-Henri) - Répertoire des biens immobiliers et services d'utilités publiques (BiFj-61) - Répertoire des biens immobiliers BiFj-96 - Inventaire des objets-témoins (BiFj-61) - Inventaire des objets-témoins (BiFj-96) - Enregistrement photo
6	Avenue Troie		- Avis d'opportunité - Fiches forages
7	Boulevard Saint-Jean-Baptiste	MTL09-19-1	- Avis d'opportunité - Fiche-rue : potentiel archéologique - Répertoire des biens immobiliers - Figures 1 à 3 - Enregistrement photo
8	Avenue du Manoir		- Avis d'opportunité - Fiche-rue : potentiel archéologique
9	8 <sup>e</sup> Avenue, Pointe-aux-Trembles	MTL10-19-2	- Avis d'opportunité - Inventaire des objets-témoins - Enregistrement photo
10	Rue Saint-Sulpice	BjFj-13, BjFj-112 et MTL09-25-3	- Avis d'opportunité - Inventaire des objets-témoins (BjFj-112) - Enregistrement photo
11	Station de pompage Côte-des-Neiges	MTL09-04-2	- Avis d'opportunité - Enregistrement photo
12	Chemin Summit Circle	MTL09-27-01	- Avis d'opportunité - Enregistrement photo
13	Chemin de la Côte-des-Neiges	MTL10-04-1	- Avis d'opportunité - Fiche-rue : potentiel archéologique - Répertoire des biens immobiliers et services d'utilités publiques - Inventaire des objets-témoins - Enregistrement photo
14	Boulevard de Maisonneuve		- Avis d'opportunité
15	Rue McTavish	MTL10-25-7	- Avis d'opportunité - Enregistrement photo
16	Rue Sainte-Anne	MTL11-11-1 et BiFl-8	- Figures 1 à 26 - Répertoire des biens immobiliers - Inventaire des objets-témoins préhistorique - Inventaire des objets-témoins historique - Enregistrement photo
17	Cap-Saint-Jacques	MTL09-16-1	- Avis d'opportunité - Inventaire des objets-témoins - Enregistrement photo

## 2 MÉTHODOLOGIE

D'emblée, les activités archéologiques réalisées pour chacun des dix-sept mandats ont été conduites selon une démarche qui souvent comprenait plusieurs phases (tableau 1), soit 1) la production d'un avis d'opportunité ; 2) une évaluation du potentiel archéologique (présentée sous forme de fiche technique) ; 3) l'exécution de travaux de terrain (inventaire, fouille, supervision) ; 4) la réalisation de l'analyse des données et la rédaction du rapport. Les paragraphes qui suivent présentent succinctement les détails de méthodologiques rattachés à chacune de ces phases de travail.

### 2.1 Avis d'opportunité

L'avis d'opportunité vise à statuer sur l'intérêt archéologique d'un projet soumis par le SMVTP. L'avis d'opportunité prend la forme d'une présentation sous forme de lettre contenant : 1) une brève justification de la direction à donner à la démarche ; 2) une proposition de travail, une évaluation budgétaire et un calendrier pour la réalisation de la fiche de rue.

Dans le cas d'un avis d'opportunité concluant :

- en l'absence de potentiel archéologique, la fiche de rue est sommairement remplie ;
- en la présence potentielle de ressources archéologiques dont l'intégrité n'est pas menacée par les travaux de réfection, la fiche de rue est entièrement remplie ;
- en la présence potentielle de ressources archéologiques dont l'intégrité est menacée par les travaux de réfection, la fiche de rue est entièrement remplie.

Comme l'indique le tableau 1 (voir chapitre 1), tous les projets sauf la rue Sainte-Anne à Sainte-Anne-de-Bellevue) traités dans ce rapport ont fait l'objet d'un avis d'opportunité qui dans la majorité des cas a été positif.

### 2.2 Évaluation du potentiel archéologique

L'évaluation du potentiel archéologique permet de caractériser le secteur à l'étude et de planifier, s'il y a lieu, une intervention au terrain. Plusieurs sources documentaires et iconographiques sont utilisées (plans anciens, synthèses historiques, rapports d'activités archéologiques et de caractérisation environnementale des sols). Ces diverses sources permettent de préciser l'ancienneté des secteurs à l'étude et de suivre l'évolution du cadre bâti. À ce stade, l'analyse est facilitée par les techniques de superposition cartographique qui permettent de ramener les divers plans anciens à des échelles équivalentes. Dès lors, il est possible de les comparer entre eux et de percevoir les changements dans la trame urbaine. C'est au terme de cette analyse qu'est établi le potentiel archéologique théorique du secteur à l'étude.

Ce potentiel est ensuite pondéré en fonction d'éléments ayant pu au fil du temps affecter l'intégrité des ressources archéologiques. Le plus souvent, les éléments perturbateurs correspondent aux services d'utilités publiques ou consistent en la présence de caves profondes. L'examen de cet aspect permet de circonscrire des secteurs de potentiel archéologique résiduel.

Au terme de cette évaluation, des recommandations d'intervention archéologique au terrain sont formulées. Lorsque le potentiel archéologique résiduel d'un secteur s'avère de peu d'intérêt ou que l'impact du projet de réfection sur les ressources archéologiques est nul, il est recommandé de ne procéder à aucune intervention archéologique au terrain. S'il s'avère au contraire qu'un secteur en particulier offre un fort potentiel et que des travaux d'aménagement pourraient avoir un impact négatif sur les ressources archéologiques, il est recommandé de procéder à une intervention archéologique au terrain.

L'intervention de terrain regroupe diverses activités qui varient selon la nature des travaux d'aménagement et l'intérêt des ressources archéologiques. Dans le cadre d'interventions archéologiques associées à des travaux de réfection ou d'aménagements, comme ce fut le cas de toutes les interventions décrites dans ce rapport, les activités peuvent correspondre à l'excavation de tranchées mécaniques et de sondages manuels préalablement aux travaux de réfection. Elles peuvent aussi consister en la supervision archéologique des excavations nécessaires à ces travaux. Le plus souvent, la complexité des projets nécessite l'élaboration de programmations comprenant une combinaison d'activités. Les activités à réaliser sont présentées dans le cadre d'une programmation incluant une planification détaillée (nombre et localisation des tranchées ou sondages préalables, personnel nécessaire) et un calendrier de réalisation.

Les résultats des études de potentiel ont été consignés sur une fiche standard élaborée par le Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine de la Ville de Montréal sur support FileMaker. Ces fiches sont incluses dans les annexes 1 à 17 du présent rapport.

#### ÉVALUATION DE L'IMPACT DES TRAVAUX PRÉVUS

C'est en fonction de son impact appréhendé sur le potentiel archéologique résiduel identifié pour chacun des secteurs affectés que les différents projets ont été évalués. Outre les données concernant les contextes archéologiques connus, ce travail repose essentiellement sur l'analyse des plans techniques des travaux à réaliser. L'évaluation de l'impact est ainsi pondérée en prenant en considération les particularités des ressources susceptibles d'être affectées, mises en relation avec la profondeur et la largeur des excavations requises pour la réalisation des travaux, incluant les aires de dégagement et les ouvrages de soutènement. L'expérience montre qu'il est assez

rare, particulièrement dans les espaces fortement urbanisés comme le Vieux-Montréal, que les travaux exécutés au terrain coïncident de façon intégrale aux spécifications des devis techniques, notamment à cause de la multiplication des obstacles en sous-sol, un aspect pris en considération dans l'évaluation de l'impact des projets analysés.

### RECOMMANDATIONS

Au terme de l'évaluation de l'impact des travaux projetés sur les ressources archéologiques identifiées, une recommandation est formulée concernant la nature et le calendrier de réalisation des activités archéologiques requises. L'approche retenue est définie en fonction de différents critères qui concernent notamment la valeur documentaire et patrimoniale des ressources identifiées, ainsi que l'impact appréhendé des travaux sur celles-ci. Les interventions recommandées peuvent prendre la forme de travaux préalables (sondages manuels ou tranchées exploratoires) dans les endroits les plus sensibles, ou d'une supervision archéologique des travaux d'excavation.

#### **2.3 Préparation**

La préparation vise l'organisation de la logistique de l'intervention de terrain. C'est à cette étape que l'équipe technique est recrutée, que le matériel nécessaire à l'intervention est rassemblé et que les démarches visant à équiper le chantier (roulotte, conteneur, toilette, etc.) sont effectuées. Au terme de cette phase préparatoire, tous les problèmes de logistique et de sécurité doivent être résolus.

C'est aussi au cours de cette phase qu'une demande de permis de recherche archéologique est soumise auprès du Ministère de la Culture et de Communications du Québec. Dans le cadre du présent rapport, les permis 09-ARKE-11 (pour le projet Cap-Saint-Jacques, section 6, chapitre 1) et 08-ARKE-11 (pour tous les autres projets) ont été octroyés par la Direction de Montréal du MCCC.

#### **2.4 Activités de terrain**

Les activités de terrain effectuées dans le cadre des différents projets se regroupent à l'intérieur de trois catégories.

La première correspond à l'excavation de tranchées mécaniques. Celles-ci ont été réalisées avant les travaux de réfection et excavées sous l'entière responsabilité de l'équipe archéologique. On parle dans ces cas de tranchées mécaniques préalables. Le travail a consisté à contrôler l'enlèvement des différents dépôts archéologiques retirés par tranches horizontales jusqu'au sol stérile.

Les vestiges architecturaux sont alors contournés et une protection *in situ* est recommandée. En cours d'excavation, des secteurs d'intérêt peuvent être réservés à l'intérieur des tranchées afin de procéder à des sondages manuels.

La seconde catégorie d'activités concerne la fouille manuelle de sondages dans les secteurs d'intérêt réservés en cours d'excavation mécanique. Les fouilles sont réalisées selon les standards en vigueur à Montréal. Ainsi, les couches formant la séquence stratigraphique sont identifiées et fouillées sur la base de leur matrice, leur couleur, leur compacité et leurs inclusions. Les artefacts rencontrés font l'objet d'une collecte exhaustive.

La troisième catégorie, soit la supervision archéologique, se déroule en même temps que les travaux de réfection et consiste à suivre (au besoin à ralentir ou à arrêter) les opérations d'excavation en fonction d'éléments archéologiques d'intérêt et à assurer, le cas échéant, leur enregistrement. Le plus souvent la supervision se déroule en des secteurs préalablement inventoriés ou des secteurs dont le potentiel archéologique est de moindre intérêt. Elle permet néanmoins la saisie de données (relevés stratigraphiques, localisation de vestiges) significatives.

#### ENREGISTREMENT DES DONNÉES

Parmi les interventions traitées dans ce rapport, quatorze ont été identifiées selon le système de codification temporaire des interventions archéologiques de la Ville de Montréal.

Par ailleurs, trois interventions touchaient des sites déjà identifiés par un code Borden. Il s'agit des sites BiFi-05, BiFj-61 et BjFj-96 (intervention sur la rue Saint-Paul), BjFj-13 et BjFj-112 (intervention sur la rue Saint-Sulpice) et BiFl-8 (intervention sur la rue Sainte-Anne).

Les activités archéologiques de terrain de chacun de ces projets ont été réalisées selon les principes du système Tykal (opération, sous-opération, lot). Les opérations identifient les activités archéologiques en fonction des méthodes d'investigation utilisées (tranchées mécaniques, sondages manuels, supervision). Elles sont représentées à la suite du code temporaire ou du code Borden par un chiffre qui débute par le 1 ou, le cas échéant, s'inscrit dans la séquence de numérotation déjà amorcée.

Les sous-opérations identifient chacune des aires excavées à l'intérieur des diverses opérations. Elles sont représentées par une lettre débutant par le A. Le lot constitue l'unité minimale d'enregistrement. Dans le cadre des fouilles manuelles, il correspond à chacune des couches de

sol formant la séquence stratigraphique. Le lot identifie également des regroupements d'artéfacts ramassés en paroi des tranchées exploratoires. Dans tous les cas, le lot est désigné par le numéro et la lettre de sa sous-opération de provenance suivi d'un chiffre débutant par le 1. Le tableau 3 présente le sommaire de l'ensemble des unités d'enregistrement utilisées dans les différents projets touchés par le présent mandat.

Les vestiges architecturaux dégagés sont l'objet d'un relevé complet incluant : l'identification, le type et la fonction, localisation planimétrique et altimétrique, la nature des composantes, l'état de conservation ainsi qu'un relevé photographique. Elles ont été identifiées par les lettres « ST » suivies d'un chiffre débutant par le 1 ou, le cas échéant, s'inscrit dans la séquence de numérotation déjà amorcée.

L'enregistrement de l'ensemble des éléments archéologiques mis au jour dans le cadre des diverses interventions a été réalisé par le moyen de fiches de saisie, de dessins et schémas de parois stratigraphiques, de plans et de photographies. Le relevé planimétrique des aires excavées a été effectué à l'aide d'instruments d'arpentage (station-totale et carnet de notes électronique) compatibles avec l'utilisation du système AutoCAD 2008. Les points ont été rattachés au système SCOPVM de la Ville de Montréal. Un niveau automatique a été utilisé pour les relevés altimétriques des profils stratigraphiques et des vestiges structuraux mis au jour.

Les artéfacts recueillis ont été traités en laboratoire. Un inventaire a été réalisé selon le cadre de classification (matériau et fonction) élaboré par le Service canadien des parcs et informatisé à l'aide du logiciel Excel. L'examen des assemblages a permis une première caractérisation des occupations selon les périodes et les fonctions.

## **2.5 Analyses et rapports**

Cette étape constitue le terme de la démarche utilisée dans le cadre de ces différents mandats. Elle correspond à l'ensemble des activités de mise en forme et d'intégration des données (constitution des dossiers techniques, élaboration de tableaux de compilation, analyse des artéfacts, analyses spécialisées, constitution de dossiers historiques complémentaires) qui ont conduit à la rédaction du présent rapport.

**Tableau 3 -** Liste des unités d'enregistrement utilisées

Projet	Code Borden	Code temporaire	Opération
Chemin Remembrance	—	MTL10-25-5	1A à 1K 2A à 2Q
Rue Saint-Louis	—	MTL09-25-11	1A, 1B, 1C
Rue Notre-Dame	—	MTL09-25-4	1A 2A à 2X
Rue Gauvin	—	MTL09-25-16	1A à 1D 2A à 2E 3A 4A à 4K
Rue Saint-Paul	BiFj-05	—	3A
	BiFj-61	—	10A, 10B 11A, 11B, 11D 12A
	BiFj-96	—	3A, 3C, 3D 4D à 4E 5A
	—	MTL10-25-6	1A 2A
Avenue Troie	—	—	—
Boulevard Saint-Jean-Baptiste, Pointe-aux-Trembles	—	MTL09-19-1	1A à 1D
Avenue du Manoir	—	—	—
8 <sup>e</sup> Avenue, Pointe-aux-Trembles	—	MTL10-19-2	1A 2A, 2B, 2C 3A à 3U
Rue Saint-Sulpice	BjFj-13	—	4A
	BjFj-112	—	14A, 15A
	—	MTL09-25-3	1A, 1B, 1C
Station de pompage Côte-des-Neiges	—	MTL09-04-2	1A, 1B
Chemin Summit Circle	—	MTL09-27-01	1A
Chemin de la Côte-des-Neiges	—	MTL10-04-1	1A à 1E 2A à 2P 3A
Boulevard de Maisonneuve	—	—	—
Rue McTavish	—	MTL10-25-7	1A, 1B, 1C
Rue Sainte-Anne, Sainte-Anne-de- Bellevue	BiFl-8	—	1A, 1B 2A, 2B 3A, 3B
	—	MTL11-11-1	1A, 1B, 1C 2A à 2S 3A, 3B, 3C
Cap-Saint-Jacques	—	MTL09-16-1	S1 À S7

### 3 RÉSULTATS



# SECTION 1

DIRECTION DES TRANSPORTS – PRR

---

## SECTION 1 - DIRECTION DES TRANSPORTS – PRR

### TABLE DES MATIÈRES

		Page
1	CHEMIN REMEMBRANCE (MTL10-25-5) .....	19
1.1	Mandat .....	19
1.2	Rappel du potentiel archéologique .....	19
1.3	Démarche méthodologique .....	34
1.3.1	Interventions archéologiques au terrain.....	34
1.3.2	Les unités d'enregistrement .....	35
1.4	Résultats des interventions archéologiques.....	36
1.4.1	Rond-point de la Maison Smith.....	36
1.4.2	Rond-point du lac aux Castors .....	46
1.5	Conclusion et recommandations .....	54

## 1 CHEMIN REMEMBRANCE (MTL10-25-5)

### 1.1 Mandat

En juin 2009 la Ville de Montréal mandatait la firme Arkéos inc. afin de rédiger une brève étude (sous forme d'une fiche de rue, voir volume 2 : annexe 1) visant à évaluer le potentiel archéologique et, le cas échéant, de procéder à des interventions de terrain dans l'espace touché par le projet de réfection du chemin Remembrance, à la hauteur des ronds-points de la Maison Smith et du lac aux Castors. L'ensemble des travaux prévus par la ville devait toucher une partie de ces ronds-points et leurs abords immédiats (figure 1).

Suite à cette évaluation et à l'examen de la version finale des plans d'aménagement en avril 2010, certains secteurs touchés par ces travaux ont été retenus afin de faire l'objet d'un inventaire archéologique préalable (tranchées mécaniques et sondages manuels), ainsi qu'une supervision (figures 2 et 3). Seules les activités d'inventaire furent réalisées. Les données récoltées au terrain lors de cette intervention indiquaient en effet qu'il n'était pas nécessaire de réaliser une supervision.

Les activités de terrain ont été réalisées en quatre jours ouvrables, du 26 au 30 avril 2010. Les objectifs généraux des interventions prévues étaient d'assurer l'enregistrement adéquat des ressources archéologiques présentes, soit en lien avec des occupations amérindiennes présumées et/ou avec l'occupation du domaine de la Maison Smith (1858-Aujourd'hui).

### 1.2 Rappel du potentiel archéologique

#### POTENTIEL AMÉRINDIEN

Le territoire dans lequel s'inscrivent les travaux de réaménagement du chemin Remembrance fait partie d'une vaste unité géographique correspondant au bassin central du mont Royal. Situé dans la partie haute de ce bassin et compris entre les trois étangs qui ponctuaient jadis le mont Royal (figure 4), ce territoire suit actuellement l'inclinaison générale du terrain qui présente une pente descendante de faible amplitude vers le sud-ouest passant d'environ 190 à 160 m d'altitude sur un peu plus de 500 m. De façon plus spécifique, le rond-point Smith se situe à une altitude passant d'environ 190 à 182 m alors que le rond-point du lac aux Castors se situe à une altitude passant d'environ 173 à 160 m. Le bassin central, de par ses pentes de faibles inclinaisons comparativement à la plupart des flancs extérieurs du mont Royal, constitue une trajectoire permettant l'accès facile aux sommets des collines de la Croix (232 m) et d'Outremont (216 m) qui constituent des points d'observation inédits dans le paysage montréalais et, via la coulée présente entre ces deux collines,

au flanc nord du mont Royal où l'on retrouve, entre autres, la carrière préhistorique de cornéenne (BjFj-97).

Le territoire à l'étude devient habitable un peu avant 10 500 ans AA, alors que le niveau de la mer de Champlain, atteignant un niveau maximum de près de 190 m, s'abaisse sous la barre des 160 m d'altitude. L'île de Montréal ne devient toutefois facilement accessible que suite à l'exondation de la terrasse de Sherbrooke (30 m) vers 9 000 ans AA, les conditions de navigation pour rejoindre l'île sont alors moins exigeantes qu'auparavant (Arkéos inc., 2008). À cette époque les conditions climatiques s'améliorent considérablement, ce qui permet le remplacement progressif de la sapinière à bouleau blanc par une forêt mixte (vers 9 000 ans AA), suivi du développement d'une forêt où l'érable prend de plus en plus de place (vers 8 000 ans AA). Le domaine forestier actuel, l'Érablière à caryer, se serait établi et stabilisé autour de 6 000 ans AA (Richard, 1995). Comme pour toutes les collines Montérégiennes, cette formation est remplacée au-dessus de 100 m par l'érablière à chêne rouge sur les flancs de la montagne et par la chénaie boréale au sommet. Ce milieu forestier abritait une faune diversifiée dont une population de cerf de Virginie et de castor de même que des ours, des lapins et des rats musqués, proies de prédilection pour les chasseurs préhistoriques (Commission des biens culturels, 2005).

Les données archéologiques récoltées jusqu'à ce jour démontrent que les populations amérindiennes préhistoriques fréquentent le mont Royal depuis au moins 4 500 ans AA (figure 4). Ils y sont venus pour y extraire la cornéenne (BjFj-97), pour y enterrer leurs morts (BjFj-01, BiFj-88 et autres), pour y établir leurs villages (BjFj-01) ou leurs campements temporaires (BiFj-134 et BiFj-93). Ces multiples lieux d'établissement et d'exploitation ainsi que l'occupation de l'ensemble de l'île conduit vraisemblablement à l'ouverture des nombreux sentiers décrits dans les récits des explorateurs et dans les premières histoires de Ville-Marie (Ethnoscop, 1994). L'existence de ses sentiers, tels celui de la coulée de la Côte des Neiges (BiFj-88, BiFj-93 et sépulture de la grotte) et le celui du chemin Côte-Sainte-Catherine (BjFj-97, BjFj-134 et sépultures de la Côte-Sainte-Catherine), peut d'ailleurs être entrevue à travers les données archéologiques (Arkéos inc., 2011).

Lors de la première visite des Européens sur l'île de Montréal en 1535, le piémont du mont Royal abritait le village iroquoien d'Hochelaga, une bourgade abritant près de 1 500 personnes. Le lieu sera par la suite déserté un certain temps. Ce ne sera qu'à la suite à la fondation de Ville-Marie (1642) et, notamment, grâce à la fondation de la mission de la Montagne (1675-1705) que le mont Royal redeviendra un lieu fréquenté par les Amérindiens jusqu'à leur déménagement au Sault-au-Récollet (entre 1701 et 1705).

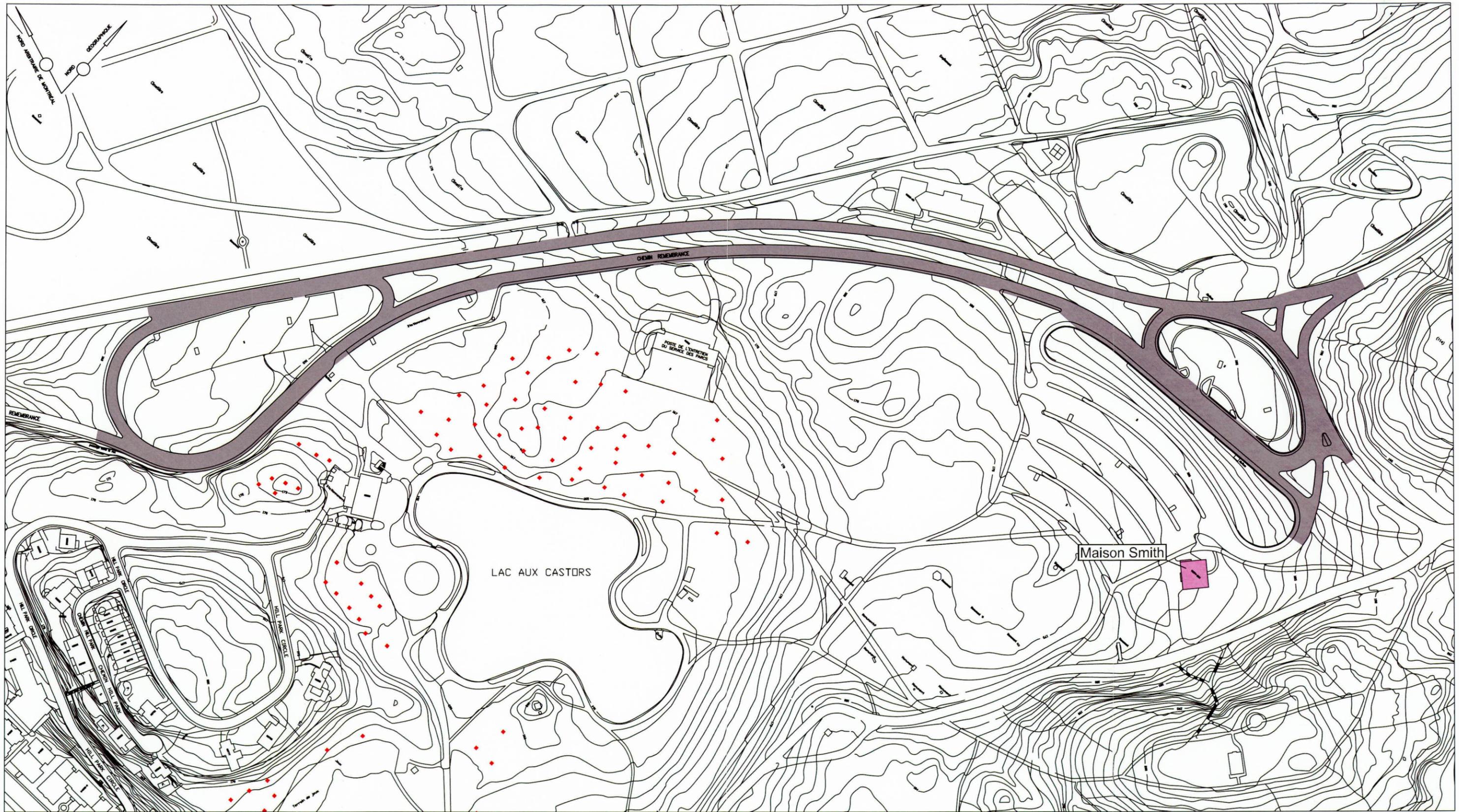


Figure 1 - Localisation du chemin Remembrance et des ronds-points à réaménager

■ Secteur à l'étude

■ Interventions archéologiques antérieures

ÉCHELLE = 1 : 2500  
 0 25 50 m

Date : Mars 2013  
 No de projet : 850-588-1

Source : Service de géomatique, Ville de Montréal, feuillets 31H05-010-4032 et 31H12-010-0133



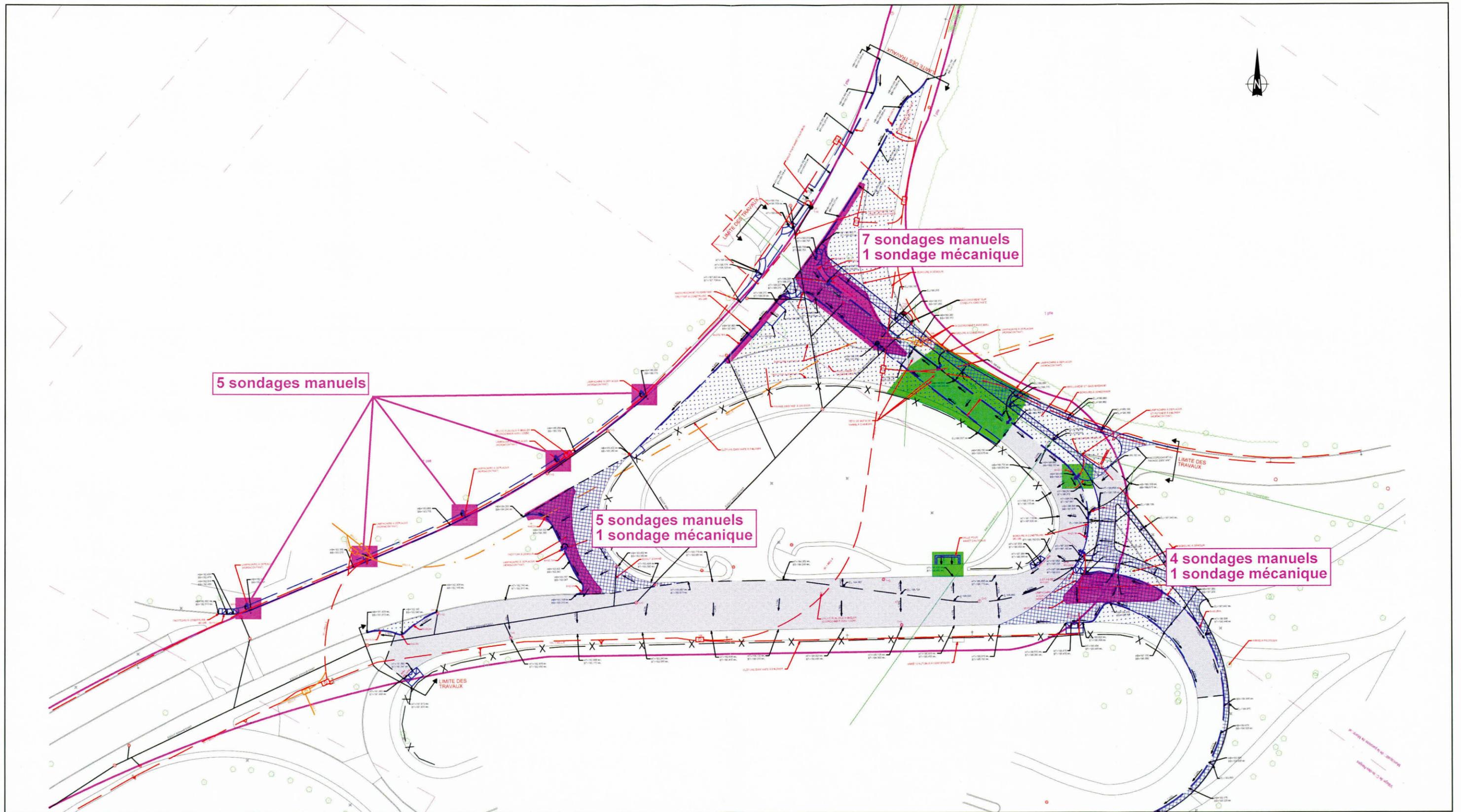
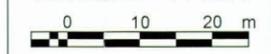


Figure 2 - Chemin Remembrance (MTL2010-25-05) : rond-point de la Maison Smith – Emplacement des secteurs d'interventions archéologiques

- Préalable
- Supervision

ÉCHELLE = 1 : 1000



Date  
Mars 2013

No projet  
850-588-1



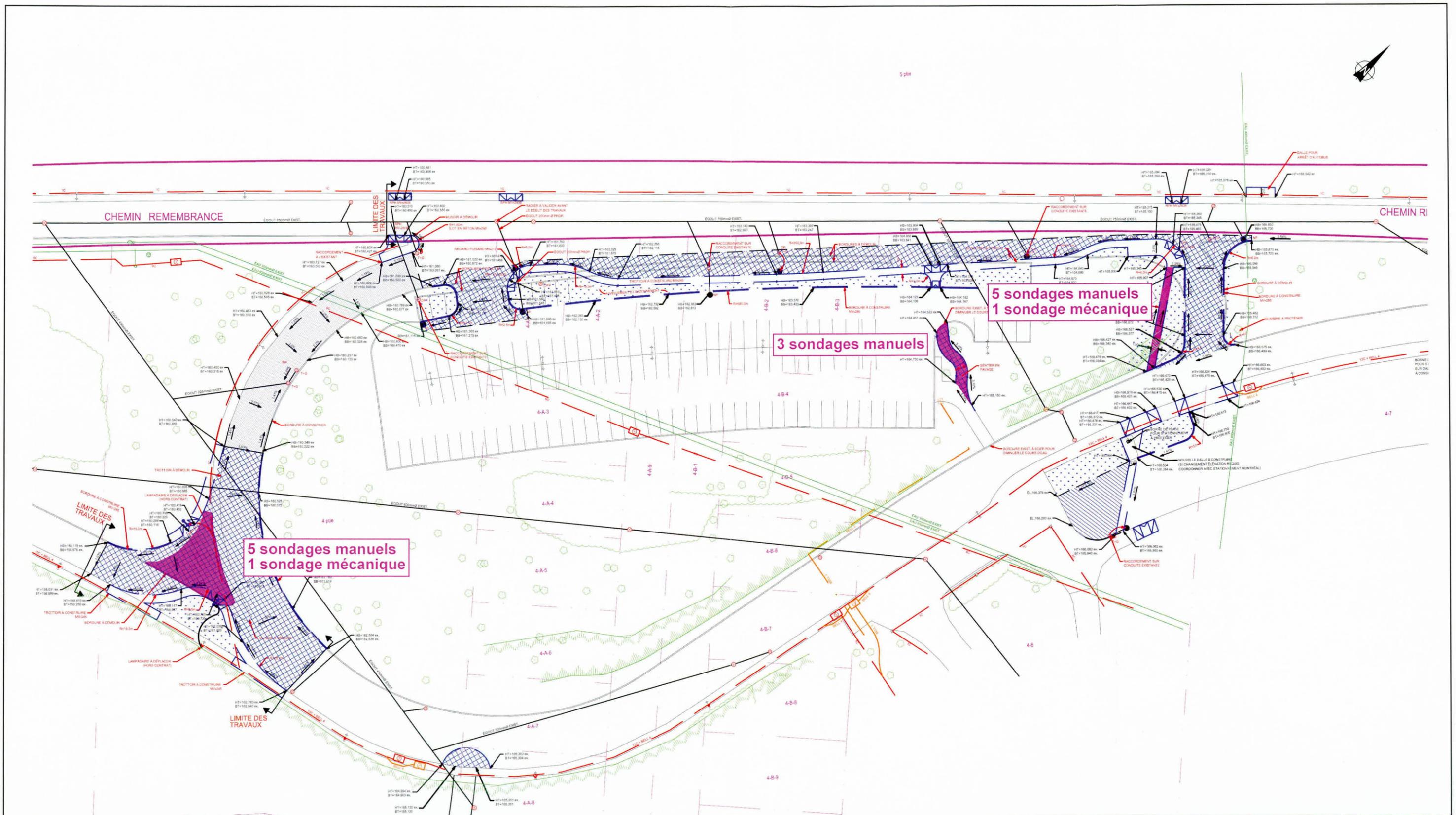


Figure 3 - Chemin Remembrance (MTL2010-25-05) : rond-point du lac aux Castors – Emplacement des secteurs d'interventions archéologiques

- Préalable
- Supervision

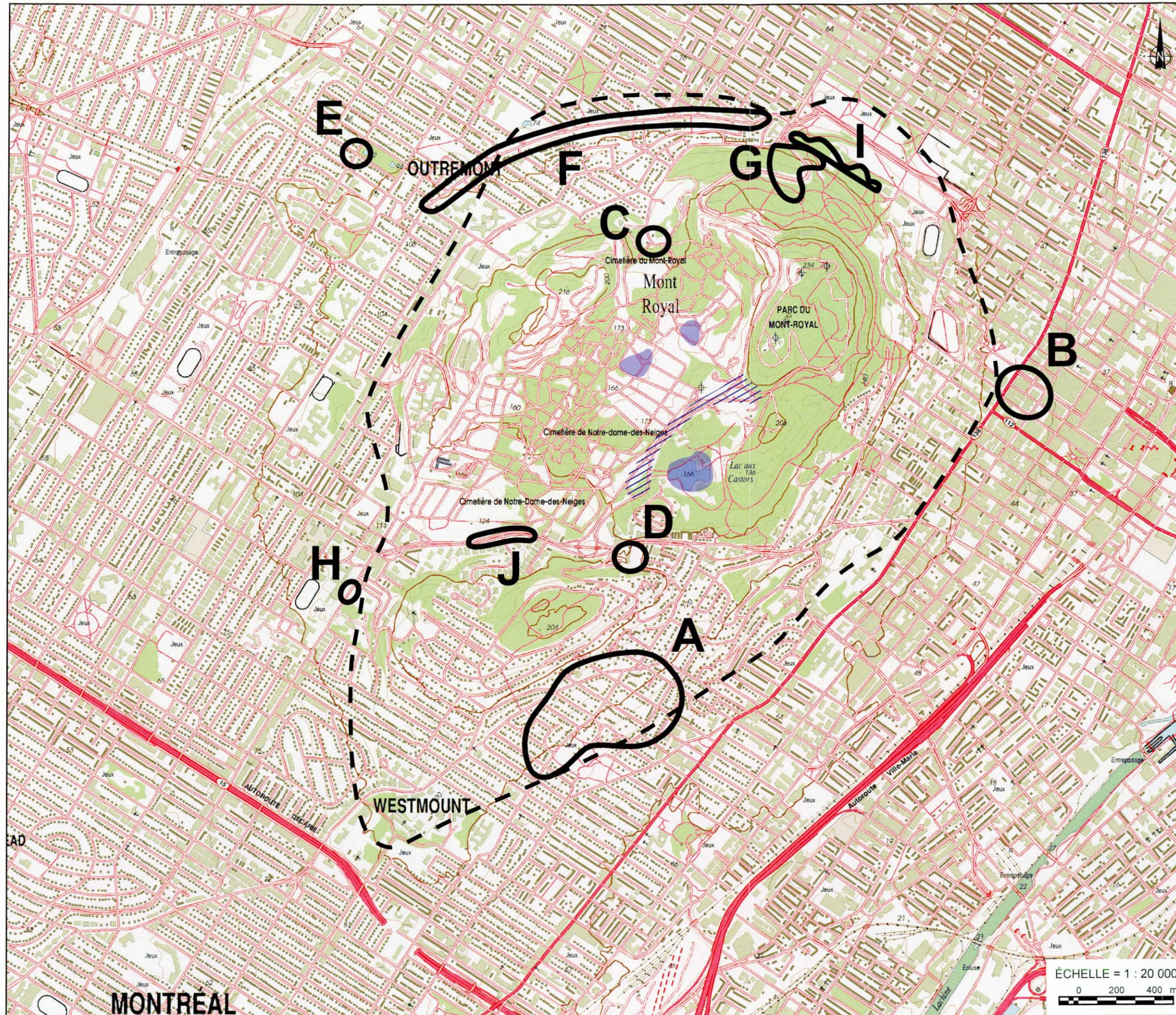
ÉCHELLE = 1 : 1000



Date Mars 2013 No projet 850-588-1



Figure 4 - Localisation des principaux sites préhistoriques de sépultures et d'extraction sur le mont Royal



**Légende :**

- A** - Terrain funéraire de Westmount  
(Sépultures datant du l'Archaïque et/ou du Sylvicole supérieur)
- B** - Site Dawson (BjFj-1), village iroquoien  
(Village iroquoien et terrain funéraire datant du Sylvicole supérieur récent)
- C** - Sépultures du monument aux pompiers
- D** - Sépultures de la grotte
- E** - Sépultures de la rue Pratt
- F** - Sépultures de la Côte-Sainte-Catherine
- G** - Carrière préhistorique de cornéenne (BjFj-97)  
(Secteur d'extraction et de taille utilisé depuis au moins 4500 ans AA)
- H** - Sépulture iroquoise du chemin Queen-Mary (BiFj-88)
- I** - Site du monument Sir Georges-Étienne-Cartier (BjFj-134)  
(Zone de passage et/ou de halte datant du Sylvicole)
- J** - Site de la porte monumentale du cimetière Notre-Dame des-Neiges (BiFj-93)  
(Zone de passage et/ou de halte datant du Sylvicole moyen ancien et du Sylvicole supérieur récent)
- Périimètre de l'unité topographique du Mont-Royal  
(Basé sur les travaux de Richot, 1967)
- Anciens étangs aujourd'hui disparus  
(Basé sur les travaux de Richot, 1967)
- ▨ Territoire à l'étude

Basé sur : Tremblay (2004), Ethnoscop (2009), Arkéos

Ainsi, en vertu des nombreuses découvertes faites sur le mont Royal et des documents historiques acquiesçant la présence amérindienne en ce lieu, le territoire à l'étude, tout comme l'ensemble du mont Royal et de ses espaces périphériques, doit être considéré pour son fort potentiel archéologique amérindien. Ce potentiel demeure largement théorique, en ce qu'il est difficile de circonscrire des espaces susceptibles de présenter des vestiges puisque les schèmes d'utilisation de cette entité géographique paraissent très diversifiés et sont encore mal compris.

#### POTENTIEL EUROCANADIEN

Le territoire à l'étude est situé à l'extrémité nord-est de la côte Notre-Dame des Neiges, dont le développement s'amorce en 1698. Les premières concessions occupées de cette côte étaient alors localisées de part et d'autre d'une commune aménagée le long du ruisseau de la Côte-des-Neiges et parcourue par un chemin du Roi, le chemin de la Côte-des-Neiges. L'espace à l'étude fait alors partie d'une bande de terre qui ne sera concédée qu'en 1701 et qui correspondra au lot numéro 4 du cadastre originaire du village incorporé de la côte des Neiges, ce lot poursuivant alors sa course jusqu'aux limites de la côte Sainte-Catherine (figure 5). Le développement du cadre bâti sur cette parcelle se restreignant alors le long des abords du chemin de la côte, l'endroit sera longtemps laissé boisé pour ses ressources en bois de chauffage, puis, au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, il sera partiellement défriché pour la culture et pour le pâturage. Il faudra attendre le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle pour que le territoire à l'étude accueille son premier cadre bâti.

C'est Hosea-Ballou Smith, qui s'est constitué un vaste domaine (186 arpents) en achetant plusieurs parcelles de terrain compris entre le chemin de la Côte-des-Neiges et le sommet du mont Royal entre 1844 et 1855, qui y fait ériger les premiers bâtiments, dont la Maison Smith (1858-Aujourd'hui). Localisé à l'emplacement du futur rond-point de la Maison Smith, ce cadre bâti sera à l'origine du premier chemin aménagé sur la montagne.<sup>1</sup> Le plan de Sitwell de 1867 illustre les aménagements réalisés par H.B. Smith sur son domaine (figure 6). Après sa mort en 1868, ses exécuteurs testamentaires louent la propriété jusqu'à son acquisition, à des fins de parc, le 22 août 1872, par la Corporation de la Cité de Montréal. L'inventaire après décès (D.E. Papineau, 27-07-1868 et 12-08-1869 - tiré d'Ethnoscop, 2009a) nous informe que le domaine Smith comprend alors : « [...] a large two story stone house with an attic and large cellars underneath, a small farm house, stable, barn, root house, woodshed and other building thereon erected ». Le plan polyphasé créé par la firme Ethnoscop (2009a), à l'aide de plans produits entre 1867 et 1949, illustre l'emplacement approximatif de ces bâtiments (figure 7) alors que les photos anciennes (figures 8 et 9) permettent d'en apprécier le contexte d'occupation.

1 Suivant le plan de l'illustre Frederick Olmsted, concepteur de plusieurs parcs américains, dont Central Park, la portion supérieure de ce chemin privé sera intégrée au chemin Olmsted.

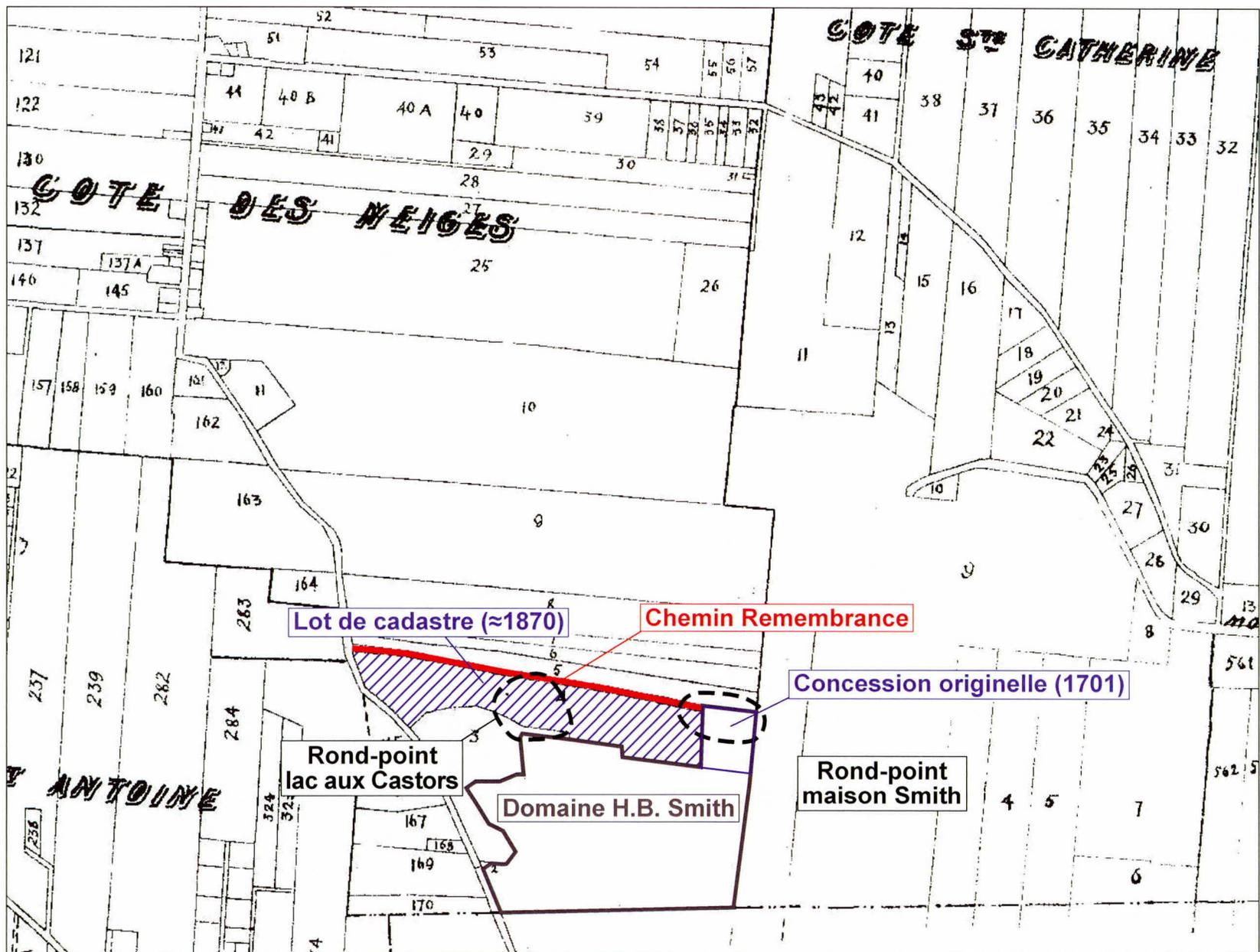


Figure 5 - Extrait du plan de Sicotte (1878) illustrant les limites du domaine de H.B. Smith et du lot numéro 4 du cadastre de la côte des Neiges en relation avec le territoire à l'étude

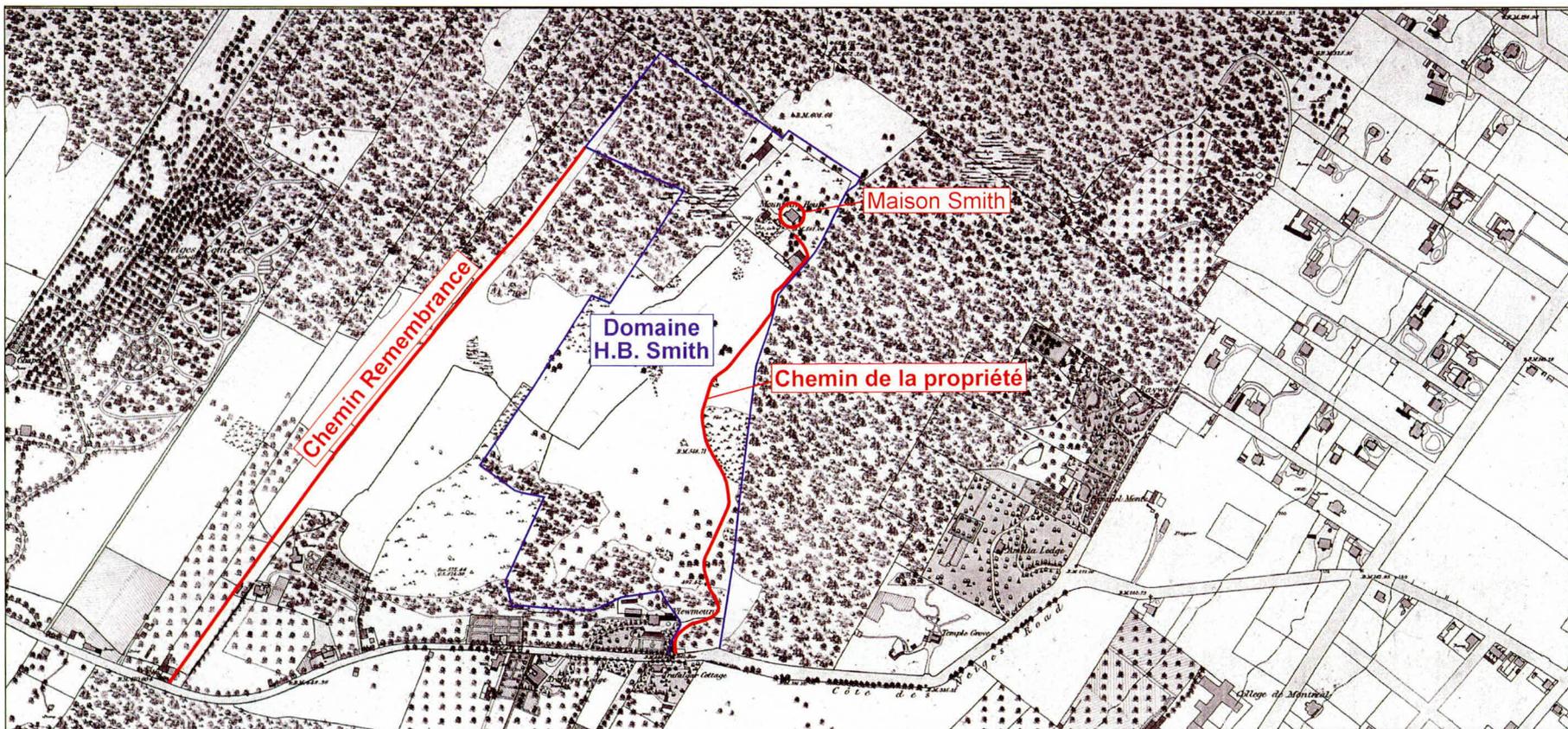
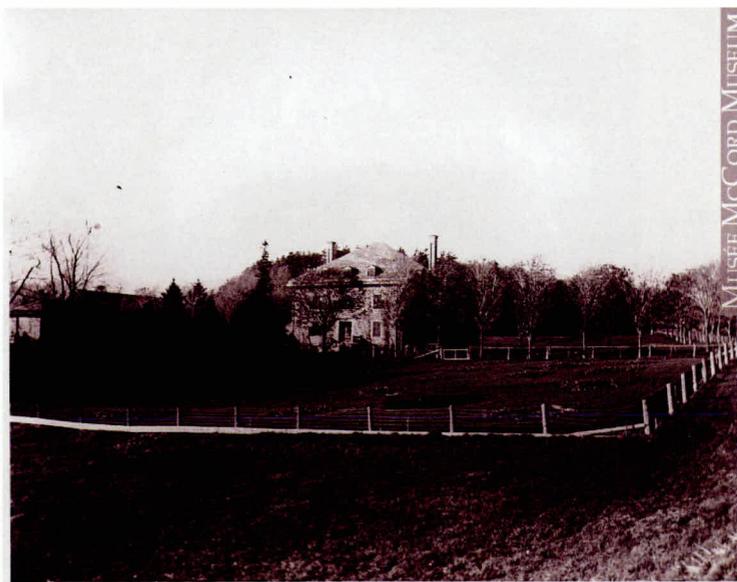


Figure 6 - Extrait du plan de Sitwell (1867) illustrant les limites du domaine de H.B. Smith et en relation avec le territoire à l'étude



**Figure 7** - Extrait d'un plan polyphasé réalisé à l'aide de plans daté d'entre 1867 et 1949 illustrant l'emplacement des bâtiments du domaine de H.B. Smith (Tiré d'Ethnoscop, 2009a)

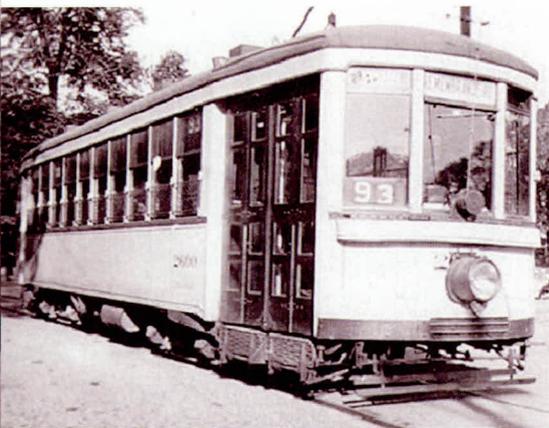


**Figure 8** - Vue de la Maison Smith (second plan) et de certains autres bâtiments présents sur le domaine H.B. Smith au tournant du XX<sup>e</sup> siècle – Vue vers le nord

(© Musée McCord Museum, photo Alfred Walte Roper)



**Figure 9** - Vue des bâtiments de ferme de la Maison Smith qui ont été démolis lors de l'aménagement du rond-point de la Maison Smith. Sans date – Vue vers le nord nord-est (tiré de Commission des biens culturels du Québec, 2005)



**Figure 10** - Vue du tramway de la ligne 93 desservant en période estivale le chemin Remembrance jusqu'au sommet de la montagne (tiré du site Montreal Tramways, Montreal, P.Q., provenant de la collection de Bill Volkmer)

En ce qui concerne le chemin Remembrance, connu jusqu'en 1939 comme la *Shakespeare Road*, il sera ouvert au cours du second quart du XIX<sup>e</sup> siècle. Son tracé rectiligne, qui empruntait la voie ouest du tracé actuel, débouchera sur le domaine de H.B. Smith au cours des années 1870. En 1924, soit quelques années après le démantèlement du funiculaire du mont Royal (1885-1919), on y aménagera la première ligne de tramway à desservir le mont Royal, la ligne 93 (figure 10). Puis, entre 1958 et 1961, lors de l'aménagement de la voie Camillien-Houde<sup>2</sup>, son tracé sera prolongé et modifié (déviation de son extrémité nord vers le sud-est, ajout d'une voie séparée et de vastes ronds-points incluant des stationnements).

2 Le tracé de la voie Camillien-Houde suit celui de l'ancienne ligne de tramway partant du carrefour des avenues du Parc et Mont-Royal, soit de la ligne 93 créée en 1930.

### 1.3 Démarche méthodologique

#### 1.3.1 Interventions archéologiques au terrain

Les interventions menées au terrain dans le cadre de ce mandat se regroupent à l'intérieur de deux activités archéologiques (figures 11 et 15).

La première correspond à l'excavation mécanique de tranchées (photo 1). Celles-ci ont été réalisées sous l'entière responsabilité de l'équipe archéologique. Le travail a consisté à contrôler l'enlèvement des différents dépôts archéologiques par tranches horizontales successives jusqu'au sol naturel stérile.



**Photo 1** - Chemin Remembrance (MTL10-25-5) – Excavation mécanique, sous-opération 1C – Vue vers le sud (MTL10-25-5-N1-9)



**Photo 2** - Chemin Remembrance (MTL10-25-5) : portion sud du rond-point du lac aux Castors – Fouille manuelle des sous-opérations 2H à 2Q – Vue vers l'ouest (MTL10-25-5-N1-84)

Ces tranchées, excavées en début d'intervention, servaient à établir l'intérêt et la possibilité d'effectuer des sondages manuels dans les différents secteurs retenus compte tenu de la faible profondeur (moins de 1,50 m) de l'emprise des travaux de réaménagement du chemin Remembrance. Dans la majorité des cas, ces tranchées ont été excavées sur une profondeur d'au moins 1,30 m, atteignant parfois près de 2 m.

La seconde activité concerne la fouille manuelle de sondages de 0,50 m de côté et disposés au 5 m dans les secteurs d'intérêts, soit où le sol naturel était toujours présent et serait touché par les travaux prévus (photo 2). Ces fouilles ont été réalisées selon les standards. Ainsi chaque couche ou horizon a été retiré successivement jusqu'à l'atteinte de l'horizon C du sol naturel (lorsque présent) afin de

pouvoir discerner la présence de structures (fosses, piquets, poteaux, etc.), celles-ci ne pouvant pas toujours être observées en surface du sol naturel. Dans la majorité des cas, les sondages ont atteint une profondeur de plus de 50 cm, atteignant parfois près de 1 m. Les rares artefacts rencontrés ont seulement été identifiés sur les lieux, leur faible ancienneté n'en faisant que des objets de peu d'intérêt.

L'ensemble des activités a fait l'objet d'un enregistrement stratigraphique (matrice, couleur, compacité, homogénéité et inclusions) et photographique.

### 1.3.2 Les unités d'enregistrement

Comme les activités archéologiques réalisées dans le cadre de ce mandat n'étaient pas incluses à l'intérieur des limites établies d'un site archéologique, les données alors recueillies ont été identifiées sur le terrain sous un code de désignation temporaire MTL10-25-5.

La désignation de chaque unité d'enregistrement a été réalisée suivant le système Tikal. Selon ce système, comprenant des composantes alphanumériques (opération et sous-opération, en outre), chaque type d'activités (opérations) conduites dans le cadre d'une intervention archéologique de terrain, ici l'excavation de tranchées (opération 1) et la fouille de sondages (opération 2), est identifié dans une séquence ouverte et continue. Chacune des aires (sous-opérations) excavées mécaniquement (sous-opérations 1A à 1K) et des aires de fouille manuelle (sous-opérations 2A à 2Q) s'est également vue attribuer une lettre suivant le numéro de l'activité (l'opération) lui étant propre.

L'enregistrement des couches ou horizons formant le sol a été réalisé au moyen de relevés stratigraphiques identifiés selon l'ordre de leur réalisation (C1, C2, C3 et suivantes). Le tableau 1 présente l'ensemble des unités d'enregistrement utilisées dans le cadre de ce mandat.

Tableau 1 - Chemin Remembrance (MTL10-25-5) – Sommaire des unités d'enregistrements utilisées

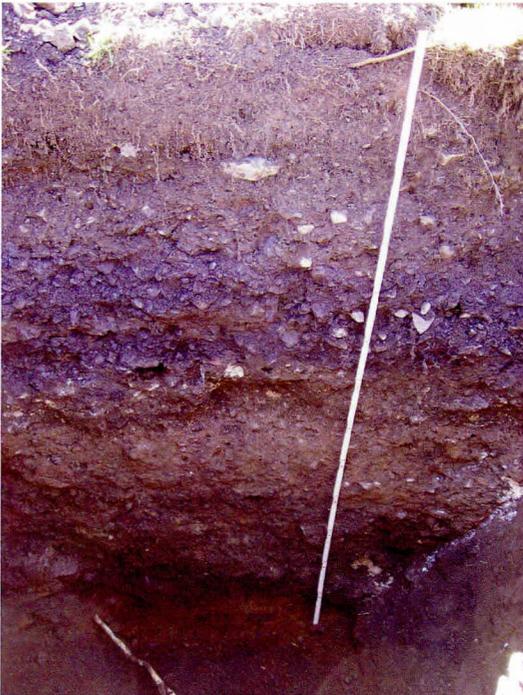
Code temporaire	Activité	Sous-opérations	Dimensions	Coupe	
MTL10-25-5	Excavation mécanique de tranchées	1A	1,60 x 2,20 m	C1	
		1B	1,10 x 2,10 m	-	
		1C	1,60 x 2,40 m	C2	
		1D	0,95 x 2,50 m	C3	
		1E	1,57 x 2,68 m	C6	
		1F	1,00 x 3,50 m	C7	
		1G	1,00 x 1,00 m	C5	
		1H	0,85 x 2,90 m	C4	
		1J	0,87 x 2,07 m	C8	
		1K	0,90 x 2,50 m	C14	
		Fouille manuelle de sondages	2A à 2Q	0,50 x 0,50 m	C9 à C24, sauf C14

## 1.4 Résultats des interventions archéologiques

### 1.4.1 Rond-point de la Maison Smith

#### PORTION NORD (SOUS-OPÉRATIONS 1A ET 1B)

Les tranchées mécaniques (sous-opérations 1A et 1B) se localisent dans la portion nord du rond-point de la Maison Smith (figure 11), soit légèrement en retrait du cadre bâti de ce domaine (voir figure 6). Elles ont été ouvertes sur une longueur variant entre 2,10 et 2,20 m et une largeur jouant entre 1,10 et 1,60 m. L'ensemble des dépôts de la sous-opération 1A a été retiré jusqu'à l'atteinte du sol naturel stérile, ce qui a nécessité son excavation sur une profondeur de 1,97 m. La sous-opération 1B a été excavée sur une profondeur d'un peu plus de 1,70 m sans que le sol naturel soit toutefois atteint. Les travaux prévus pour le réaménagement du chemin Remembrance ne nécessitaient le nivellement des sols que sur une profondeur d'environ 1 m. Il n'était donc pas nécessaire d'investiguer davantage ce secteur.



**Photo 3** - Chemin Remembrance (MTL10-25-5) – Sous-opération 1A, paroi nord-est – Vue vers le nord-est (MTL10-25-5-N1-3)

Le relevé stratigraphique réalisé dans la sous-opération 1A (figure 12 ; tableau 2 ; photo 3) indiquent que le sol naturel (couches 8 et 9), dont la surface a été altérée lors de l'occupation de la Maison Smith, se retrouve à 1,76 m (186,53 m NMM) sous la surface actuelle gazonnée (188,29 m NMM). Il s'agit d'un till de fond constitué d'un sable très fin (farine glaciaire) légèrement caillouteux (éléments plus grossiers émoussés) passant de brun foncé à brun orangé en profondeur. Compact et homogène, ce dépôt recelait dans les premiers centimètres de sa surface une infime quantité d'anthracite. L'occupation de la surface d'origine du terrain fut également marquée par la déposition graduelle d'un mince (< 5 cm) dépôt d'occupation (couche 7) constitué d'un sable très fin légèrement limoneux et graveleux (gravillons) brun noirâtre. Ce « dépôt » pourrait également correspondre à la surface du sol naturel ayant été grandement altérée (apport de matières organiques limoneuse et noirâtre ainsi que de gravillons). Quoiqu'il en soit, les éléments anthropiques présents dans le sol naturel et cette surface d'occupation altérée marquent les débuts d'occupation du domaine de la Maison Smith.

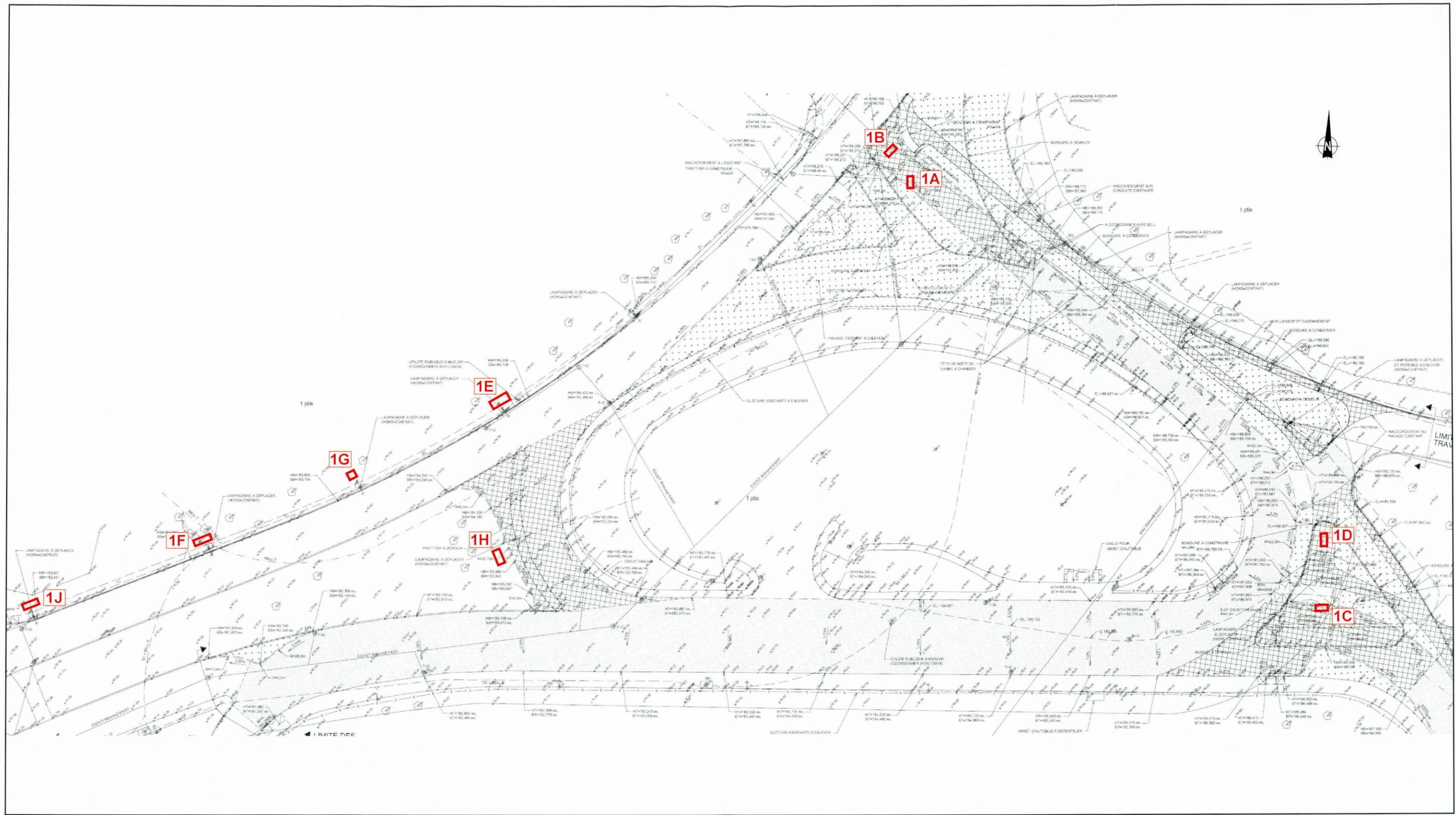
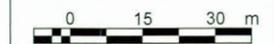


Figure 11 - Chemin Remembrance (MTL10-25-5) – Localisation des aires d'interventions archéologiques dans le rond-point de la Maison Smith

Tranchée réalisée

ÉCHELLE = 1 : 1500



Date Mars 2013 No projet 850-588-1



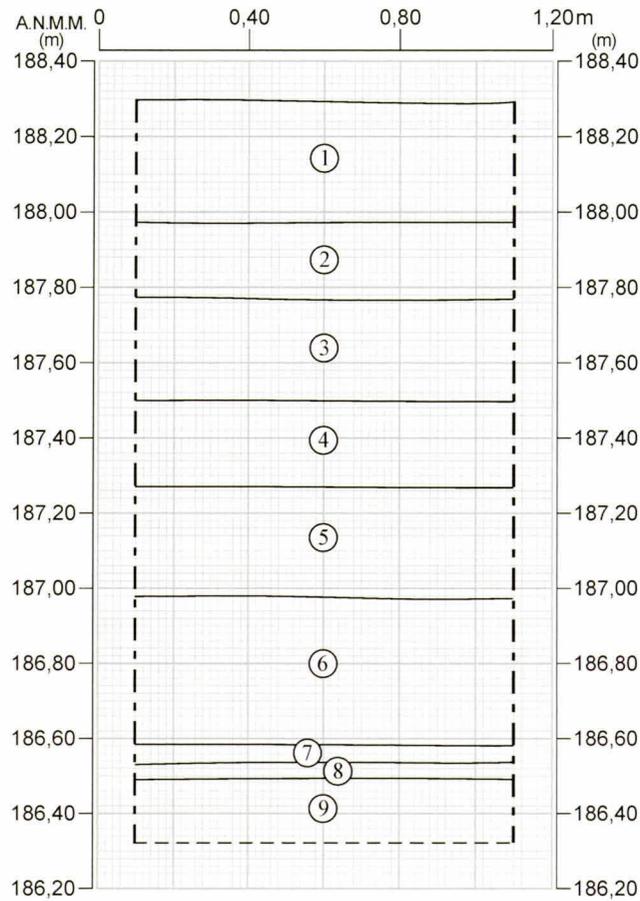
Les dépôts subséquentement apposés marquent également cette occupation. Ils formeront, de façon successive, de nouvelles surfaces d'occupation. Dans un premier temps sera apposé un épais (40 cm) remblai de rehaussement constitué d'un limon sablonneux, argileux et légèrement pierreux brun noirâtre moucheté brun et jaune (couche 6). Très compact et hétérogène, ce remblai recelait une moyenne quantité de gros fragments de charbons de bois et concrétions de mortier démontrant entre autres la construction (la présence) de bâtiments sur les lieux. La seconde surface d'occupation sera également créée par l'apposition d'un épais (30 cm) remblai de rehaussement. Il s'agit cette fois d'un sable fin et moyen limoneux et caillouteux brun beigeâtre, homogène et compact (couche 5). L'existence, dans ce dépôt, de pierres de construction présentant du mortier accolé démontre la démolition d'au moins un bâtiment.

Cette dernière surface semble avoir été occupée jusqu'à la construction du rond-point de la Maison Smith dans les années 1950 puisque le dépôt subséquentement apposé témoigne de la démolition de plusieurs bâtiments. Il s'agit d'un épais (20 cm) remblai de démolition constitué d'un sable fin et moyen graveleux et caillouteux brun comportant une grande quantité de concrétions de mortier, d'éclats de pierres calcaires et de pierres calcaires équarris ainsi qu'une petite quantité de charbons de bois, de particules de chaux et de fragments de briques rouges (couche 4). La présence d'une matrice de sol dans ce dépôt démontre que le remblai de démolition a été nivelé au sol, incorporant ainsi sa matrice et certains éléments anthropiques y étant présents.

Les dépôts présents au-dessus de ce dernier constitueront des remblais de rehaussement et de nivellement ayant servi à l'aménagement de la surface actuelle du rond-point qui sera rehaussée de quelque 80 cm. Il s'agit de concassé 0-2 1/2" (couche 3) ainsi que d'un sable très fin limoneux et légèrement caillouteux brun clair correspondant à la matrice du sol naturel et qui comprend une quantité variable de toutes sortes d'inclusions, dont du concassé 0-3/4" ou 0-2" (couches 1 et 2).

#### PORTION NORD-EST (SOUS-OPÉRATIONS 1C ET 1D)

Les tranchées mécaniques (sous-opérations 1C et 1D) se localisent dans la portion nord-est du rond-point de la Maison Smith (voir figure 11), légèrement en retrait du cadre bâti de ce domaine (voir figure 6). Elles ont été ouvertes sur une longueur variant entre 2,50 et 2,60 m et une largeur jouant entre 0,95 et 1,60 m. Leur excavation a respectivement atteint une profondeur de 1,28 m (sous-opération 1C) et de 1,90 m (sous-opération 1D). Le sol naturel n'a été atteint dans aucune de ces tranchées. L'emprise des travaux prévus pour le réaménagement de l'endroit ne nécessitant le dérasement des sols que sur une profondeur d'environ 1 m, il n'était pas nécessaire d'investiguer davantage ce secteur. Notons que la base de la portion est de la sous-opération 1C était occupée par



**Figure 12 -** Chemin Remembrance (MTL10-25-5) : rond-point de la Maison Smith – Sous-opération 1A, profil stratigraphique schématique C1, paroi nord-est

**Tableau 2 - Chemin Remembrance (MTL10-25-5) – Sous-opérations 1A et 1B – Description des couches et corrélation**

Couche	Description	Identification	Période
1	Sable très fin limoneux et légèrement caillouteux (subanguleux) brun clair. Compact. Homogène. Inclusions : infime quantité de concrétions de mortier, de concassé 0-3/4", de racines en décomposition et de morceaux d'asphalte.	Surface gazonnée actuelle.  Surface gazonnée actuelle. Remblai de rehaussement et de nivellement associé à la construction du rond-point Smith.	Rond-point de la Maison Smith du chemin Remembrance (1958- Aujourd'hui)
2	Sable très fin limoneux et légèrement caillouteux (subanguleux) brun clair. Très compacte. Homogène. Inclusions : grande quantité de concassé 0- 2"1/2, petite quantité de scorie et de concrétion de mortier.		
3	Concassé 0-2"1/2 gris bleuté. Compact. Homogène.		
4	Sable fin et moyen graveleux et caillouteux (subanguleux) brun. Très compact. Hétérogène. Inclusions : grande quantité de concrétions de mortier, d'éclats et de pierres calcaires (matériaux de construction) ainsi qu'une petite quantité de charbons de bois, de particules de chaux et de fragments de brique rouge.	Remblai de démolition nivelé au sol (sert de remblai de rehaussement) marquant la démolition de l'ensemble du cadre bâti du domaine de la Maison Smith.	
5	Sable fin et moyen limoneux et caillouteux (subarrondis et subanguleux) brun beigeâtre. Compact. Homogène. Inclusions : anthracite, coquillages <i>saxicava</i> , charbons de bois, pierres de construction avec mortier accolé.	Surface d'occupation. Remblai de rehaussement marquant la démolition d'un bâtiment.	Occupations liés au domaine de la Maison Smith (1858-1958)
6	Limon sablonneux, argileux et légèrement pierreux (subanguleux et anguleux) brun noirâtre moucheté brun et jaune. Très compact. Hétérogène. Inclusions : moyenne quantité de gros fragments de charbons de bois et concrétions de mortier.	Surface d'occupation Remblai de rehaussement apposé après la construction des premiers bâtiments	
7	Sable très fin légèrement limoneux et graveleux (gravillons) brun noirâtre. Homogène. Compact. Friable. Sans inclusion.	Dépôt d'occupation	
8	Sable très fin légèrement caillouteux (subanguleux) brun foncé. Compact. Homogène. Inclusions : infime quantité d'anthracite.	Surface d'origine du terrain altérée dans ces premiers centimètres. Sol naturel correspondant à un till de fond	
9	Sable très fin légèrement caillouteux (subanguleux) brun orangé présentant de grosses pierres à la base. Sans inclusion.		



**Photo 4** - Chemin Remembrance (MTL10-25-5) – Sous-opération 1C, paroi ouest – Vue vers l’ouest (MTL10-25-5-N1-16)

un massif bétonné de conduits électriques des lampadaires, ce qui nous a empêché d’excaver plus en profondeur ce secteur.

Le profil stratigraphique de ces tranchées, dont la base atteint respectivement 186,07 (sous-opération 1C) et 186 m d’altitude (sous-opération 1D), démontre que l’endroit, tout comme la portion nord du rond-point (sous-opérations 1A et 1B), a été grandement rehaussé par les travaux d’aménagement du chemin Remembrance à la fin des années 1950 (figure 13, tableau 3, photo 4). Les dépôts les plus anciens à avoir été documentés concernent la mise en place des conduits électriques alimentant les lampadaires actuels (couche 5). Les autres dépôts subséquentement apposés (couches 1 à 4) correspondent à des remblais de rehaussement et de nivellement étalés pour créer les surfaces actuelles de l’endroit qui présente une pente de faible inclinaison vers le sud-est, passant 187,90 à 187,35 m. L’un de ces remblais (couche 3) ressemble à l’un des dépôts documentés dans la portion nord du rond-point (couche 6, sous-opérations 1A et 1B) et correspond aux déblais de creusement de ce dernier. Les autres remblais (couches 1 à 4, sauf 3) sont constitués de la matrice des sols naturels en place

#### PORTION SUD-OUEST (SOUS-OPÉRATIONS 1E À 1H)

Les tranchées mécaniques (sous-opérations 1E à 1H) se localisent dans la portion sud-ouest du rond-point de la Maison Smith (voir figure 11), pour la plupart légèrement en retrait du cadre bâti de ce domaine et, pour l’une (sous-opération 1H), possiblement à l’intérieur du carré de fondations de l’un de ces bâtiments (voir figure 6). Elles ont été ouvertes sur une longueur variant entre 1,00 et 3,50 m et une largeur jouant entre 0,85 et 1,57 m. Leur excavation, qui fait suite la fouille manuelle de leur surface, a atteint une profondeur jouant entre 0,92 m (sous-opération 1C) et 1,90 m (sous-opérations 1D). Le sol naturel a été atteint manuellement dans toutes ces tranchées. Notons que deux chambres bétonnées de Bell occupaient l’extrémité ouest de l’une de ces tranchées (sous-opération 1F).

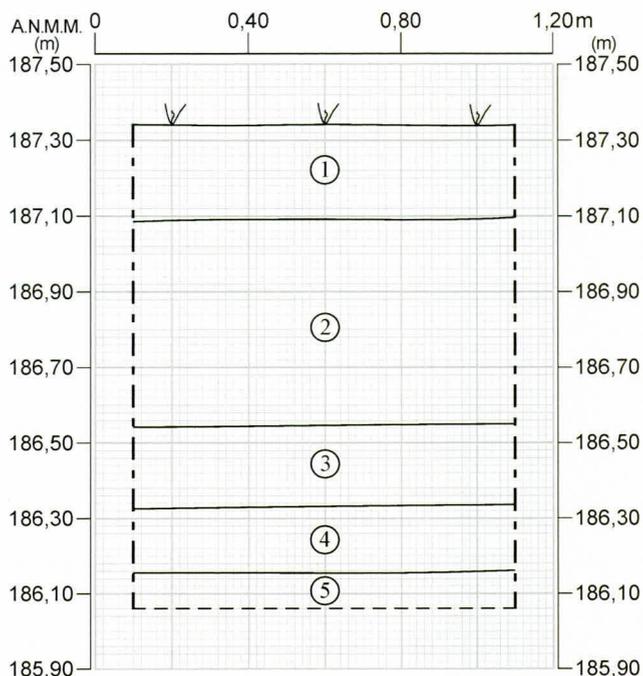


Figure 13 - Chemin Remembrance (MTL10-25-5) : rond-point de la Maison Smith – Sous-opération 1C, profil stratigraphique schématique C2, paroi ouest

Couche	Sous-opération	Coupe	Description	Identification	Période
1	1C 1D	C2 : 1 C3 : 1	Sable très fin limoneux et légèrement caillouteux (subanguleux) brun. Compact. Homogène. Sans inclusion.	Surface gazonnée actuelle.	Rond-point de la Maison Smith du chemin Remembrance (1958-Aujourd'hui)
2	1C 1D	C2 : 2 C3 : 2	Sable très fin limoneux et pierreux (subanguleux et anguleux) brun. Compact. Homogène. Inclusions : morceaux d'asphalte.	Surface gazonnée actuelle. Remblai de rehaussement et de nivellement associé à la construction du rond-point Smith.	
3	1C	C2 : 3 (Idem à C1 : 6)	Limon sablonneux, argileux et légèrement pierreux brun noirâtre moucheté brunâtre et jaunâtre. Très compact. Hétérogène. Inclusions : moyenne quantité de charbons de bois et de concrétions de mortier.		
4	1C	C2 : 4	Sable fin et moyen graveleux et pierreux, rouille. Compact. Homogène. Humide. Inclusions : fil électrique		
5	1C	C2 : 5	Limon argileux graveleux gris. Compacte. Hétérogène. Inclusions : concassé 0-2 1/2".	Remblai de rehaussement recouvrant le massif de conduit bétonné.	

Tableau 3 - Chemin Remembrance (MTL10-25-5) – Sous-opérations 1C et 1D – Description des couches et corrélation



Photo 5 - Chemin Remembrance (MTL10-25-5)  
– Sous-opération 1J, paroi est – Vue vers l'est  
(MTL10-25-5-N1-38)

Les relevés stratigraphiques démontrent que le sol naturel affleure entre 0,40 et 0,90 m (183,84 à 182,07 m) sous la surface actuelle des lieux qui épouse une pente faible d'inclinaison vers le sud, passant de 183,84 à 182,67 m d'altitude (figure 14, tableau 4, photo 5). Il s'agit d'un sable hétérométrique pierrailleux brun rouille, compact et homogène, dans lequel on note une désorganisation des matériaux (couche 6). Ce dernier pourrait correspondre à la forme glaciaire ou finiglaciaire identifiée par le géomorphologue Richot (1967) à cet endroit, soit à ce qu'il nomme un *verrou-barre*. Théoriquement, un *verrou* est une saillie rocheuse moutonnée par l'érosion glaciaire correspondant à un seuil derrière lequel on retrouve un ombilic (une forme de surcreusement occupée par un lac, une plaine, une tourbière, un milieu humide, etc.). C'est une forme reliée à l'action d'un glacier en mouvement. Il s'agit pour certains d'affleurements de roches dures ou tendres ayant résisté à l'érosion glaciaire alors que, pour d'autres, il s'agit d'un aménagement glaciaire de ruptures de pente (Derruau, 1967). Il ne faut pas oublier que le verrou, si considéré comme un affleurement de roches en place, peut avoir été recouvert par du till laissé par le glacier

ou par d'autres types de matériaux meubles. Dans tous les cas, peu importe la définition que donne Richot au terme *verrou*, il semble que ce que nous avons observé correspond à une accumulation de matériaux meubles, peut-être un till d'ablation qui par définition est constitué de matériaux plus grossiers, moins émoussés et moins organisés qu'un till de fond. Précisons qu'on ne sait toutefois pas ce que Richot entend exactement en ajoutant *barre* au terme *verrou* (communication de Gilles Rousseau, 2011)<sup>3</sup>.

Ce dépôt stérile aurait été dérasé et légèrement remanié en quelques endroits (sous-opérations 1H et 1G) lors de l'aménagement du rond-point. Les autres dépôts observés dans les tranchées investiguées témoignent d'ailleurs de cet aménagement (couches 1 à 6) et constituent des remblais de rehaussement et de nivellement formant la surface actuelle des lieux. Il s'agit de dépôts constitués de la matrice des sols naturels identifiés dans le rond-point (couches 1 à 6, sauf 5) ou de concassés 0-3/4" (couche 5).

3 Par opposition, Richot (1967) identifie également la présence de verrou-seuil sur le mont Royal.

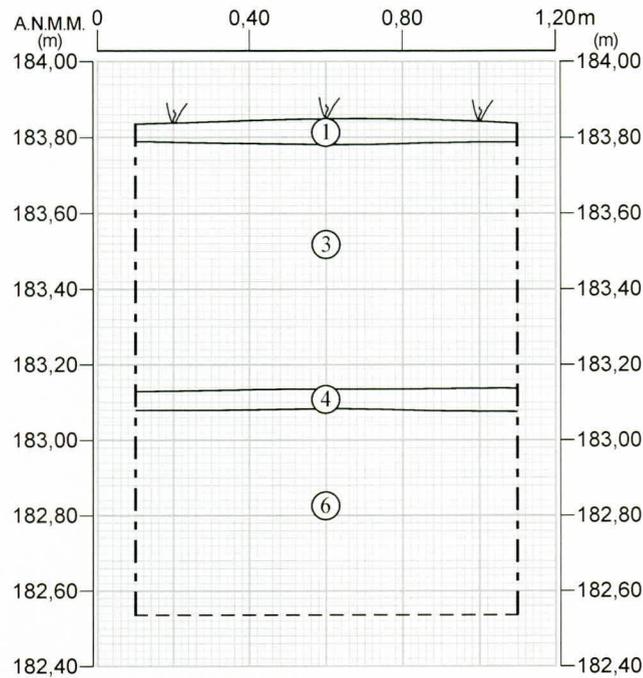


Figure 14 - Chemin Remembrance (MTL10-25-5) : rond-point de la Maison Smith – Sous-opération 1E, profil stratigraphique schématique C6, paroi est

Couche	Sous-opération	Coupe	Description	Identification	Période
1	1H 1G 1E 1F 1J	C4 : 1 C5 : 1 C6 : 1 C7 : 1 C8 : 1	Sable très fin limoneux et légèrement caillouteux (subanguleux) brun. Très compact. Homogène. Sans inclusion.	Surface d'occupation actuelle gazonnée.  Remblai de rehaussement et de nivellement associé à la construction du rond-point Smith (1958-1961).	Rond-point de la Maison Smith du chemin Remembrance (1950- Aujourd'hui)
2	1H 1G	C4 : 2 C5 : 2	Sable hétérométrique pierrailleux (subanguleux et anguleux) gris. Très compact. Homogène. Inclusions : morceaux d'asphalte et de béton, coquillage <i>saxicava</i> .		
3	1J	C8 : 2	Limon argileux légèrement caillouteux (anguleux et en plaquette) brun grisâtre. Très compact. Homogène. Sans inclusion.		
4	1E 1F	C6 : 2 C7 : 2	Sable hétérométrique pierrailleux brun. Compact. Homogène. Inclusions : brique rouge		
5	1E	C6 : 3	Concassé 0-3/4" gris bleuté. Homogène. Compact. Sans inclusion.		
6	1G 1H	C5 : 3 C4-3	Sable très fin limoneux et légèrement caillouteux (subanguleux) brun orangé. Compact. Homogène.		
7	1H 1G 1E 1F 1J	C4 : 3 C5 : 4 C6 : 4 C7 : 3 C8 : 3	Sable hétérométrique pierrailleux brun rouille. Compact. Homogène. Sans inclusion apparente.	Surface d'origine du terrain dérasé et légèrement remanié par endroits. Sol naturel correspondant à une accumulation glaciaire de matériaux meubles.	Sans trace d'occupation

Tableau 4 - Chemin Remembrance (MTL10-25-5) – Sous-opérations 1E à 1J – Description des couches et corrélation

Aucune des tranchées investiguées ne présentait des vestiges d'occupation préhistorique ou historique. Bien que le plan polyphasé réalisé par Ethnoscop (2009, figure 6) illustre la présence d'un bâtiment à l'emplacement de la sous-opération 1H, aucunes des données récoltées dans cette tranchée ne démontrent son existence.

#### 1.4.2 Rond-point du lac aux Castors

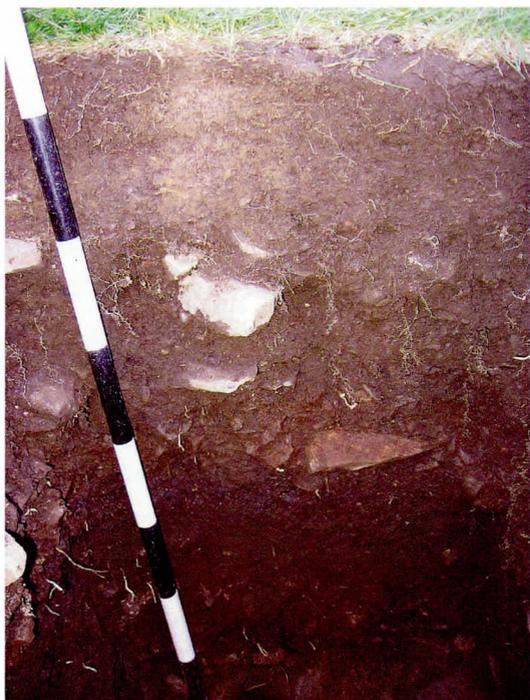
##### PORTION NORD (SOUS-OPÉRATIONS 2A À 2G)

Les sondages manuels (sous-opérations 2A à 2G) se localisent dans la portion nord du rond-point du lac aux Castors (figure 15). Ils documentent deux espaces séparés de quelque 40 m. L'espace situé plus au nord occupe une surface gazonnée plutôt plane s'élevant autour de 165,09 m d'altitude alors que celui situé plus au sud occupe une surface s'élevant à 164,73 m. L'ensemble des dépôts présents dans ces sondages a été retiré jusqu'à l'atteinte de l'horizon C du sol naturel toujours en place. La fouille a ainsi atteint une profondeur variant entre 0,46 et 0,68 m.



Photo 6 - Chemin Remembrance (MTL10-25-5) – Sous-opération 2A, paroi ouest – Vue vers l'ouest (MTL10-25-5-N1-43)

Les données récoltées démontrent que la surface d'origine du terrain se situe entre 0,23 et 0,40 m de la surface actuelle, soit entre 164,96 (extrémité nord) et 164,33 m d'altitude (extrémité sud ; figure 16, tableau 5, photo 6). Il s'agit, tout comme dans le secteur nord du rond-point de la maison Smith (sous-opération 1A), d'un till de fond. Celui-ci est cependant constitué d'un sable très fin limoneux (quasi silt) et légèrement pierrailleux passant de brun foncé à beige jaunâtre en profondeur. Ce dépôt, homogène et compact, ne recelait aucune inclusion, ni culture matérielle. Aucune fosse, négatif de piquet, foyer ou autres structures préhistoriques n'ont également été décelés.



**Photo 7** - Chemin Remembrance (MTL10-25-5) – Sous-opération 2J, paroi nord – Vue vers le nord (MTL10-25-5-N1-77)

Dans la portion sud du secteur à l'étude (sous-opérations 2A à 2C), l'occupation de la surface d'origine du terrain fut marquée par la déposition graduelle d'un mince (< 3 cm) dépôt d'occupation constitué de gravier (couche 7, sous-opération 2A) et par la création d'une surface de circulation par l'apposition d'un sable hétérométrique graveleux noir comportant une bonne quantité de scories et de petits fragments de pierres calcaires chauffées (couche 8, sous-opérations 2B et 2C). Cette surface de circulation est peut-être liée à la création de la ligne de tramway puisque, comme nous le verrons plus loin, on la retrouve également dans la portion sud du rond-point du lac aux Castors.

Les autres dépôts enregistrés dans le secteur nord du rond-point (couches 1 à 6) ont été apposés lors de son aménagement. Ils constituent autant de remblais de rehaussement ou de nivellement étalés pour créer la surface actuelle du rond-point qui sera rehaussée de 15 à 37 cm. Il s'agit, tout comme dans le rond-point de la Maison Smith, de dépôts constitués des déblais de creusement ou de nivellement du sol naturel (couches 1 à 6, sauf 5) et de concassé 0-3/4" (couche 5).

#### PORTION SUD (SOUS-OPÉRATIONS 2H À 2Q ET 1K)

Les sondages (sous-opérations 2H à 2Q) ainsi que la sous-opération 1K se localisent dans la portion sud du rond-point du lac aux Castors (voir figure 15). L'endroit possède une pente de faible inclinaison vers le sud-ouest, passant de 161,19 à 160,10 m sur une distance d'un peu moins de 20 m. De façon générale, l'ensemble des dépôts présents dans ces sondages a été retiré jusqu'à l'atteinte de l'horizon C du sol naturel lorsqu'il s'avérait encore présent ou jusqu'à l'atteinte de la roche-mère présente sous les dépôts d'aménagement du rond-point. La fouille a ainsi atteint une profondeur variant entre 0,41 et 0,98 m, le plus souvent une profondeur de plus de 0,70 m (figure 17, tableau 6, photo 7).

Les données récoltées révèlent que le terrain d'origine aurait été totalement décapé jusqu'au roc en place à l'extrémité est du secteur à l'étude (sous-opérations 1K, 2H, et 2P). La présence d'une paroi rocheuse artificielle en bordure est de ce secteur suggère que l'endroit était à l'origine pentu et que la portion sommitale du roc mis au jour dans l'extrémité est du secteur à l'étude a également été décapée. Le sommet de la roche mère affleurerait à cet endroit entre 0,41 et 0,70 m (160,40 et 160,54 m d'altitude) sous la surface actuelle. En bordure de cette aire (sous-opération 2K), la surface du sol naturel a également été dérasée en partie jusqu'à une altitude de 159,92 m. La surface du terrain d'origine était toutefois toujours en place dans la portion restante du secteur à l'étude. Celle-ci affleurerait entre 0,31 et plus de 0,92 m (moins de 159,48 et 159,90 m d'altitude) sous la surface actuelle, épousant une pente de moyenne inclinaison vers le sud-ouest. Elle est, tout comme le secteur nord du rond-point du lac aux Castors, formée d'un till de fond constitué d'un sable très fin limoneux (quasi silt) et légèrement pierrailleux passant du brun foncé au beige en profondeur. Aucune inclusion, ni aucun vestige n'étaient présents dans ce dépôt homogène et compact.

Dans la portion ouest du secteur à l'étude (sous-opérations 2J, 2L, 2M et 2Q) la surface d'origine du terrain fut marquée par l'apposition d'un remblai de rehaussement constitué du sol naturel (couche 5, sous-opération 2L) et par la création d'une surface de circulation par l'apposition d'un sable fin et moyen plus ou moins caillouteux brun noirâtre comportant une petite quantité de scories, de copeaux de bois, d'éclats de pierre calcaire avec mortier accolé et de fragments de briques rouges, d'objets en plastiques et de papiers aluminium (couche 4). Cette surface de circulation est peut-être liée à la création de la ligne de tramway puisque, comme nous l'avons vu précédemment, on la retrouve également dans la portion nord du rond-point du lac aux Castors.

Les autres dépôts enregistrés dans le secteur sud du rond-point (couches 1 à 3) ont été apposés lors de son aménagement. Ils constituent autant de remblais de rehaussement ou de nivellement étalés pour créer la surface actuelle du rond-point. Il s'agit, tout comme dans les autres secteurs investigués, de dépôts constitués des déblais de creusement ou de nivellement de la surface d'origine de terrain, soit des résidus de dynamitage de l'affleurement rocheux et des dépôts meubles.

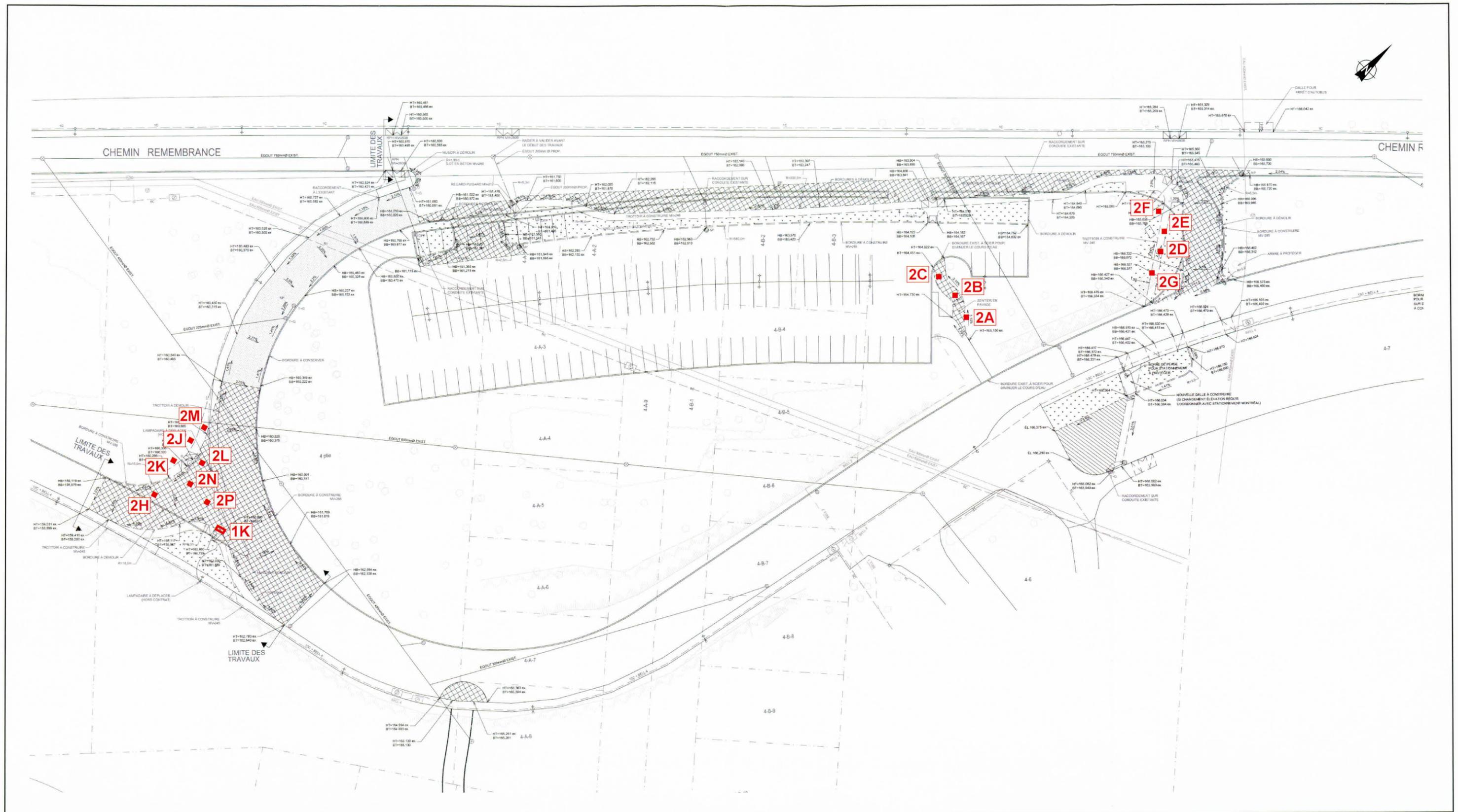
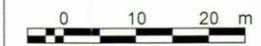


Figure 15 - Chemin Remembrance (MTL10-25-5) – Localisation des aires d'interventions archéologiques dans le rond-point du lac aux Castors

- Tranchée réalisée
- Sondage réalisé

ÉCHELLE = 1 : 1000



Date Mars 2013  
No projet 850-588-1



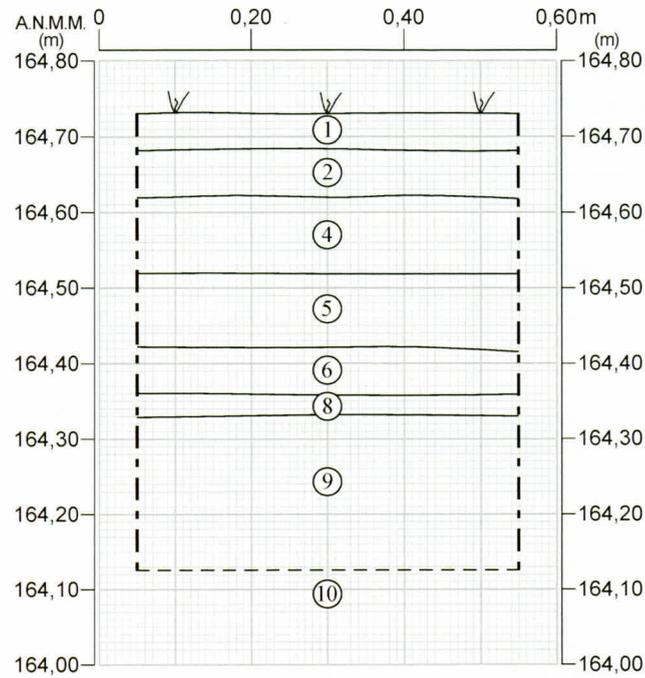


Figure 16 - Chemin Remembrance (MTL10-25-5) : rond-point du lac aux Castors – Sous-opération 2C, profil stratigraphique C11, paroi ouest

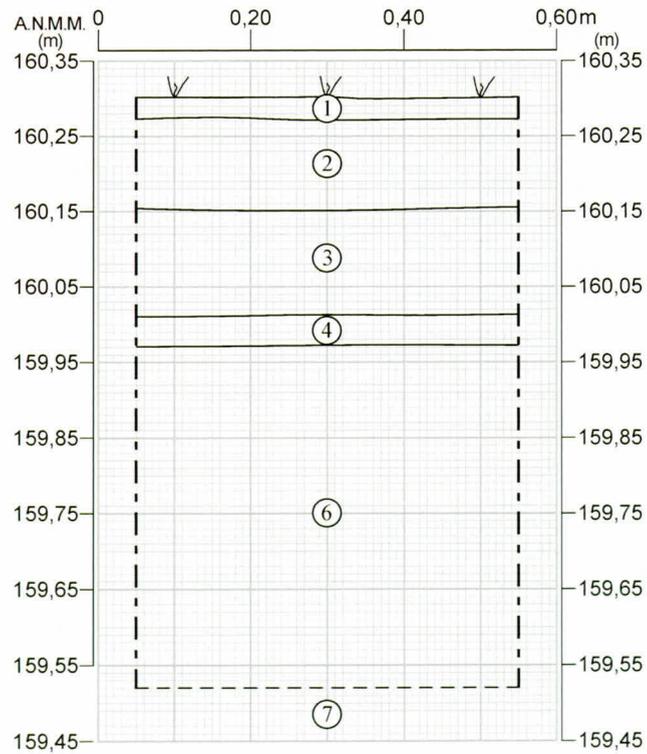


Figure 17 - Chemin Remembrance (MTL10-25-5) : rond-point du lac aux Castors – Sous-opération 2J, profil stratigraphique C18, paroi nord

**Tableau 5 -** Chemin Remembrance (MTL10-25-5) – Sous-opérations 2A à 2G – Description des couches et corrélations

Couche	Sous-opération	Coupe	Description	Identification	Période
1	2A 2B 2C 2D 2E 2F 2G	C9 : 1 C10 : 1 C11 : 1 C12 : 1 C13 : 1 C16 : 1 C15 : 1	Sable très fin limoneux, organique et légèrement caillouteux (subanguleux et anguleux) brun foncé. Homogène. Compact. Rares inclusions de scories.	Surface d'occupation actuelle gazonnée.  Remblais de rehaussement et de nivellement lié à l'aménagement du rond-point du lac aux Castors (1958-1961).	Chemin Remembrance (1924 - Aujourd'hui)
2	2A 2B 2C 2D 2E 2F 2G	C9 : 2 C10 : 2 C11 : 2 C12 : 2 C13 : 2 C16 : 2,3 C15 : 2	Sable très fin limoneux, organique et caillouteux (subanguleux et anguleux) brun foncé moucheté beigeâtre. Plus ou moins homogène. Compact. Rares inclusions de scories. Présence d'une petite quantité de céramiques en terre cuite fine blanche et en terre cuite commune grossière, de clous découpés ainsi que de verre à bouteille et à verre.		
3	2E	C13 : 3	Limon sablonneux et caillouteux (subarrondis) brun moucheté gris bleuté. Hétérogène. Compact. Sans inclusion.		
4	2B 2C	C10 : 3 C11 : 3	Sable très fin limoneux légèrement caillouteux (subanguleux) beige moucheté brun. Homogène. Compact. Sans inclusion.		
5	2C	C11 : 4	Concassé 0-3/4" et criblure de pierres gris bleuté.		
6	2C	C11 : 5	Sable très fin limoneux et légèrement pierrailleux (subanguleux et anguleux) brun foncé. Homogène. Compact. Sans inclusion.		
7	2A	C9 : 3	Gravier subarrondi infiltré par la couche 2 présentant des fragments de branche ou racine calcinée par endroits.	Surfaces de circulation possiblement liées au tramway (1924-1958). Remblai d'aménagement et dépôt d'occupation	
8	2B 2C	C10 : 4 C11 : 6	Sable hétérométrique graveleux noirâtre. Homogène. Compact. Friable. Inclusions : bonne quantité de petits fragments de scories, pierres calcaires chauffées.		
9	2A 2B 2C 2D 2E 2F 2G	C9 : 4 C10 : 5 C11 : 7 C12 : 3 C13 : 4 C16 : 4 C15 : 3	Sable très fin limoneux (quasi silt) et légèrement pierrailleux (subanguleux et anguleux) brun foncé à brun. Homogène. Compact. Sans inclusion.	Sol naturel Horizons Ah et C. Sol naturel Horizon C	Sans trace d'occupation
10	2A 2B 2D 2E 2F 2G	C9 : 5 C10 : 6 C12 : 4 C13 : 5 C16 : 5 C15 : 4	Sable très fin limoneux et légèrement pierrailleux (subanguleux et anguleux, ainsi que pierres silteuses à la base) beige jaunâtre. Homogène. Compact. Sans inclusion.		

**Tableau 6 -** Chemin Remembrance (MTL10-25-5) – Sous-opérations 2H à 2Q et 1K – Description des couches et corrélation

Couche	Sous-opération	Coupe	Description	Identification	Période
1	1K 2H 2J 2K 2L 2M 2N 2P 2Q	C14 : 1 C17 : 1 C18 : 1 C19 : 1 C20 : 1 C21 : 1 C22 : 1 C23 : 1 C24 : 1	Limon argileux organique brun. Homogène. Compact. Sans inclusion.	Surface d'occupation actuelle gazonnée.  Remblais de rehaussement et de nivellement lié à l'aménagement du rond-point du lac aux Castors (1958-1961).	Chemin Remembrance (1924 - Aujourd'hui)
	2	2H 2J 2K 2L 2M 2N 2P 2Q	C17 : 2 C18 : 2 C19 : 2 C20 : 2 C21 : 2 C22 : 2 C23 : 2 C24 : 2		
3	1K 2H 2J 2K 2L 2M 2N 2P 2Q	C14 : 2 C17 : 3 C18 : 3 C19 : 3 C20 : 3 C21 : 3 C22 : 3 C23 : 3 C24 : 3	Amas de cailloux et de pierres anguleuses (fracturés) infiltré par un sable fin limoneux et caillouteux (subanguleux) brun comportant par endroits du sable hétérométrique roux à la base. Hétérogène. Aéré ou compact. Inclusions : rares coquillages <i>Saxicava</i> et fils électriques.		
4	2J 2L 2M 2Q	C18 : 4 C20 : 4 C21 : 4 C24 : 4	Sable fin et moyen plus ou moins caillouteux brun noirâtre. Hétérogène. Plutôt compact. Friable. Inclusions : petite quantité de scories, de copeaux de bois, éclats de pierre calcaire avec mortier accolé et de fragments de briques rouges. Plastiques et papiers aluminium de paquet de cigarettes.	Surface de circulation possiblement liée au tramway (1924-1958).  Remblais de rehaussement et d'aménagement.	
	5	2L	C20 : 5		Limon légèrement sablonneux et caillouteux (anguleux) brun foncé comportant à la base des lentilles ou mince couche de sable fin beige. Hétérogène. Compact. Inclusions : grande quantité de coquilles d'escargots, de petits fragments de bois en décomposition, morceau de béton et charbons de bois
6	2J 2K 2L 2N 2Q	C18 : 5 C19 : 4 C20 : 6 C22 : 4 C24 : 5	Sable très fin limoneux (quasi silt) et légèrement pierrailleux (subanguleux et anguleux) brun foncé à brun. Homogène. Compact. Sans inclusion.	Sol naturel partiellement ou totalement dérasé par endroits. Horizons Ah et C. Sol naturel Horizon C formé dans le till glaciaire.	Sans trace d'occupation
	7	2J 2K 2N	C18 : 6 C19 : 5 C22 : 5		
8	1K 2H 2N 2P	C14 : 3 C17 : 4 C22 : 6 C23 : 4	Roc en place.	Roche mère décapée ou non.	

## 1.5 Conclusion et recommandations

Le prolongement et les modifications apportées au chemin Remembrance (légère déviation de son extrémité nord vers le sud-est, ajout d'une voie séparée et de vastes ronds-points incluant des stationnements) lors de la création de la voie Camillien-Houde (1958-1961) ont entraîné la démolition des bâtiments constituant alors le domaine de la maison Smith ainsi que le nivellement et l'adoucissement des pentes essentiellement par l'apport de remblais de rehaussement et dans certains cas par le dérasement des dépôts naturels.

De façon générale, les sols naturels composant les secteurs investigués dans les deux ronds-points du chemin Remembrance, soit le till de fond (constitué de farine glaciaire comprenant des éléments plus grossiers émoussés) ou les dépôts meubles associés à un verrou (constitué de matériaux plus grossiers, moins émoussés et moins organisés qu'un till de fond), ont été épargnés lors de leur aménagement. Les secteurs où la surface d'origine du terrain fut dérasée se localisent dans la portion sud-est du rond-point du lac aux Castors (sous-opérations 1K, 2H, 2K et 2P) ainsi que dans la portion sud-ouest du rond-point de la Maison Smith (sous-opérations 1H et 1G).

Tout comme la topographie actuelle des lieux, la surface d'origine du terrain à l'étude possède une pente de faible inclinaison vers le sud-ouest, passant d'environ 186,50 m à un peu moins de 159,50 m d'altitude. Elle se trouve ainsi entre 0,31 m et un peu plus de 1,90 m sous les surfaces actuelles investiguées (188,29 à 160,10 m). De façon plus spécifique, le terrain d'origine du rond-point Smith se situe à une altitude passant de 186,50 à 182,07 m, soit entre 0,40 m et plus de 1,90 m sous les surfaces actuelles (188,29 à 182,67 m) tandis que le terrain d'origine du rond-point du lac aux Castors se situe à une altitude passant d'environ 164,96 m à un peu moins que 159,50 m d'altitude, soit entre 0,23 et un peu plus de 0,92 m sous les surfaces actuelles (165,09 à 160,10 m).

La fouille des dépôts naturels n'a pas permis de mettre au jour des vestiges liés à l'occupation amérindienne des lieux, et aucune recommandation de travaux archéologiques supplémentaires n'a été jugée pertinente dans le cadre du présent projet. L'endroit n'en constitue pas moins un axe de circulation ayant possiblement été emprunté par ces groupes pour se déplacer sur le mont Royal en ce qu'il facilite l'accès aux sommets des collines de la Croix et d'Outremont et, via la coulée présente entre ces deux collines, au flanc nord du mont Royal. Nous recommandons donc qu'un inventaire préhistorique préalable soit réalisé dans le cadre de tout nouveau projet de travaux le long du chemin Remembrance.

En ce qui concerne l'occupation historique du domaine de la Maison Smith, le contenu observé des tranchées mécaniques démontre que les surfaces d'occupation liées à cette résidence (au nombre de trois en incluant le sol naturel) sont toujours présentes et profondément enfouies (plus de 1,06 m) dans les portions nord et nord-est du rond-point de la Maison Smith (sous-opérations 1A à 1D). Les dépôts étant associés à ces surfaces témoignent de la construction et de la démolition de certains bâtiments de ce domaine. Aucun vestige ni contexte stratigraphique en lien avec le bâtiment représenté entre 1907 et 1958 à l'emplacement de la sous-opération 1H n'ont été retrouvés. Cette observation résulte possiblement du décapage de l'endroit ou du mauvais positionnement de ce bâtiment sur le plan ancien. Le reste du rond-point possède cependant toujours un fort potentiel archéologique et nous recommandons qu'un inventaire préalable soit réalisé dans le cadre de tous nouveaux projets de travaux dans les portions encore inexplorées du rond-point de la Maison Smith.

Soulignons également que les interventions menées ont également permis de mettre au jour un dépôt de circulation possiblement lié à la présence de la ligne de tramway numéro 11 (1924-1958) dans le rond-point du lac aux Castors en bordure est du tracé initial du chemin Remembrance et que les autres dépôts enregistrés ont été apposés lors de l'aménagement des ronds-points. Ces derniers constituent autant de remblais de rehaussement ou de nivellement étalés pour créer leur surface actuelle. Il s'agit de dépôts constitués des déblais de creusement ou de nivellement du sol naturel et de concassé 0-3/4" ou 0-2 1/2" parfois mélangés aux déblais.



## SECTION 2

DIRECTION DE LA GESTION STRATÉGIQUE  
DES RÉSEAUX D'EAU – CENTRE-VILLE

---

## SECTION 2 - DIRECTION DE LA GESTION STRATÉGIQUE DES RÉSEAUX D'EAU – CENTRE-VILLE

### TABLE DES MATIÈRES

		Page
<b>1</b>	<b>RUE SAINT-LOUIS (MTL09-25-11)</b> .....	61
	1.1 Mandat .....	61
	1.2 Rappel du potentiel archéologique.....	61
	1.3 Résultats.....	62
<b>2</b>	<b>RUE NOTRE-DAME (MTL09-25-4)</b> .....	75
	2.1 Mandat .....	75
	2.2 Résultats.....	76
	2.3 Conclusion et recommandations .....	81
<b>3</b>	<b>RUE GAUVIN (MTL09-25-16)</b> .....	97
	3.1 Mandat .....	97
	3.2 Rappel du potentiel archéologique.....	97
	3.3 Résultats.....	105
	3.3.1 L'inventaire initial (opérations 1 et 2).....	105
	3.3.2 Le second inventaire (opérations 3 et 4).....	148
	3.4 Conclusion et recommandations .....	185
<b>4</b>	<b>RUE SAINT-PAUL (BiFj-05, BiFj-61, BiFj-96 et MTL10-25-6)</b> .....	213
	4.1 Mandat .....	213
	4.2 Rappel du potentiel archéologique.....	214
	4.3 Données connues .....	217
	4.4 Résultats.....	218
	4.4.1 Site BiFj-05, sous-opération 3A .....	222
	4.4.2 Site BiFj-61, sous-opérations 10, 11 et 12 .....	225
	4.4.3 Site BiFj-96, sous-opérations 3 à 5 .....	249
	4.4.4 MTL10-25-6, sous-opérations 1 et 2.....	274
	4.5 Conclusion et recommandations .....	278

## 1 RUE SAINT-LOUIS (MTL09-25-11)

### 1.1 Mandat

La Ville de Montréal confiait à Arkéos inc. en mai 2009 le mandat de réaliser un inventaire et une supervision archéologiques dans le cadre des travaux de réfection des infrastructures sur la rue Saint-Louis entre les rues Gosford et Bonsecours (figure 1). Ces travaux municipaux devaient consister en un remplacement de l'égout et de l'aqueduc, la construction de deux nouveaux regards, de même que la reconstruction de la chaussée et du trottoir. Les interventions archéologiques visaient à évaluer l'impact de ces travaux sur les ressources archéologiques pressenties dans une fiche de potentiel archéologique réalisée antérieurement (Arkéos inc., 2004).

### 1.2 Rappel du potentiel archéologique

#### POTENTIEL PRÉHISTORIQUE

La valeur théorique du potentiel préhistorique dans la fiche de rue de 2004 n'a pas été abordée. Cependant, en observant le plan de Chaussegros de Léry de 1717 (figure 5), on observe que toute la portion est de la zone d'étude est touchée par l'étang, réduisant ainsi tout potentiel d'occupation préhistorique. La portion ouest de la zone présente cependant un potentiel intéressant par la proximité de l'étang et par extension de la rive sud de la rivière Saint-Antoine.

#### POTENTIEL HISTORIQUE

Le tronçon de la rue à l'étude est localisé au pied du versant nord de la colline du Vieux-Montréal, sur un petit replat surélevé compris entre la vallée du ruisseau Saint-Martin et un petit étang marécageux, en contrebas de la butte de la Citadelle qui chapeaute la colline du Vieux-Montréal. Jusqu'au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, le territoire que recoupe cette rue est constitué de longues bandes de terres agricoles concédées au tout début de ce siècle. C'est dans cet espace, alors peu bâti, essentiellement voué à la pratique d'activités agricoles, que s'amorcera vers 1740 le développement du faubourg Saint-Louis. La nouvelle rue Saint-Louis, principale artère du faubourg, accueillera alors une population composée principalement d'artisans, boutiquiers et de journaliers, ce qui se reflétera dans le cadre bâti qui demeurera dominé par les constructions en bois à étage unique (Robert, 1994). L'intégration du faubourg à la trame urbaine de la ville s'effectuera à la fin du premier quart du XIX<sup>e</sup> siècle.

Par ailleurs, les limites actuelles de la rue ont été graduellement établies entre le second quart du XVII<sup>e</sup> siècle et le début du XIX<sup>e</sup> siècle alors que le développement effectif du faubourg Saint-Louis s’amorce et qu’une série de bâtiments est érigée dans son alignement (figures 2 à 4)<sup>1</sup>. Avant son ouverture, la présence de trois bâtiments, localisés approximativement dans la future emprise de son extrémité ouest, est cependant attestée au début du XVIII<sup>e</sup> siècle (figures 5 et 6). Ces derniers disparaîtront suite à la construction des fortifications de Montréal et à l’intégration de leur emplacement à la réserve militaire (figures 6 et 7). Ainsi, compte tenu de la présence de ces bâtiments et considérant l’existence de larges bandes de sol en place entre les divers services publics sous la rue Saint-Louis, des ressources archéologiques témoignant de leurs occupations anciennes pourraient subsister dans la portion ouest de son emprise.

### 1.3 Résultats

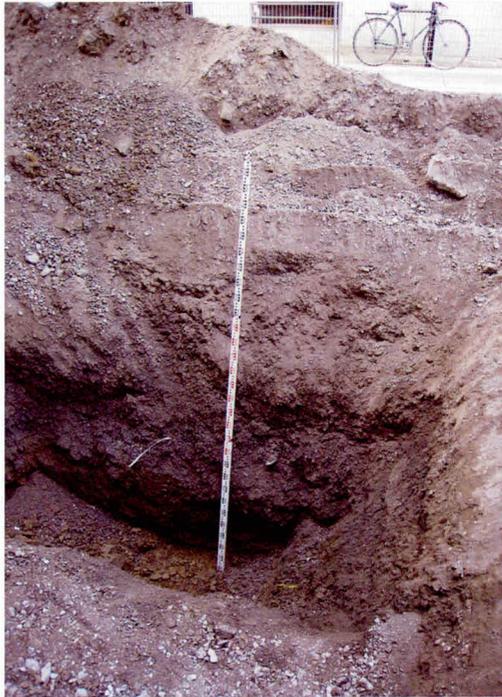
Les données recueillies ont été identifiées sur le terrain sous un code de désignation temporaire MTL09-25-11. Les interventions archéologiques ont été effectuées en deux temps selon l’horaire des travaux d’excavation nécessaires à la réfection des infrastructures. Elles ont consisté en la réalisation de deux sondages mécaniques (sous-opérations 1A et 1B, figure 8) à l’emplacement des regards projetés. Une troisième tranchée (sous-opération 1C) a été observée en supervision.



**Photo 1** - Rue Saint-Louis (MTL09-25-11) – Excavation du sondage 1A à l’intérieur de la tranchée d’aqueduc – Vue vers le nord (MTL09-25-11-N1-2)

L’excavation mécanique du sondage 1A a été effectuée le 27 mai 2010. Les résultats de cette opération se sont avérés négatifs puisque les sols creusés correspondaient à des remblais de comblement de la tranchée d’aqueduc (photo 1). La conduite devait, selon les plans d’infrastructures, être localisée plus au sud vers le centre de la rue alors qu’elle se trouve en réalité en bordure immédiate du trottoir. Une tranchée subsidiaire (sous-opération 1C) a été creusée mécaniquement à l’est de la

<sup>1</sup> En 1817 et 1818, on procède au redressement de la rue Saint-Louis entre Bonsecours et Gosford. Deux petites bandes de terrain aux formes irrégulières seront acquises par la Ville de Montréal afin d’aligner complètement le front sud de la rue. La présence d’un renflement de forme rectangulaire sur l’un de ces terrains illustre l’emplacement d’une ancienne maison (dossier de coordination 21116) qui fut démolie à cette occasion.



**Photo 2** - Rue Saint-Louis (MTL09-25-11) – Base de l’excavation dans la tranchée 1C – Vue vers le sud (MTL09-25-11-N1-7)



**Photo 3** - Rue Saint-Louis (MTL09-25-11) – Excavation du sondage 1B et les nombreux services enfouis – Vue vers le nord-est (MTL09-25-11-N1-9)

sous-opération 1A. Elle aura permis de valider le résultat des forages effectués en 2008. Ceux-ci avaient situé le sol naturel à une profondeur de plus de 3 m de profondeur (photo 2).

La réalisation du sondage mécanique 1B a eu lieu les 14 et 15 juin 2010 lors de l’excavation requise pour le puits d’accès à l’intersection des rues Saint-Louis et Gosford. L’excavation a démontré la présence des tranchées associées aux nombreux services enfouis (photo 3), dont une canalisation ancienne de brique orangée à une profondeur de 2,80 m sous la surface du concassé (photo 4). Elle a également permis d’atteindre en certains endroits le sol naturel à une profondeur de 0,80 m sous un remblai de concassé (photo 5). La couche atteinte est un sable brun oxydé qui semble correspondre au till dont la partie supérieure aurait été arasée. La portion résiduelle de ce till montre une épaisseur d’environ 50 cm et laisse place à l’argile brun clair et grise.

Les résultats de cette intervention sont donc mitigés. Des portions de sol naturel en place ont été observées malgré la quantité de services enfouis. Cependant, il semble que celui-ci était déjà arasé. À la lumière de ces résultats peu concluants, aucune recommandation supplémentaire d’intervention de terrain ne s’applique dans le cadre de ces travaux.



**Photo 4** - Rue Saint-Louis (MTL09-25-11) – Sous-opération 1B – Emplacement de la canalisation de brique désaffectée – Vue vers le nord-ouest (MTL09-25-11-N1-11)



**Photo 5** - Rue Saint-Louis (MTL09-25-11) – Sous-opération 1B – Portion résiduelle du sol naturel en place – Vue vers le nord (MTL09-25-11-N1-23)

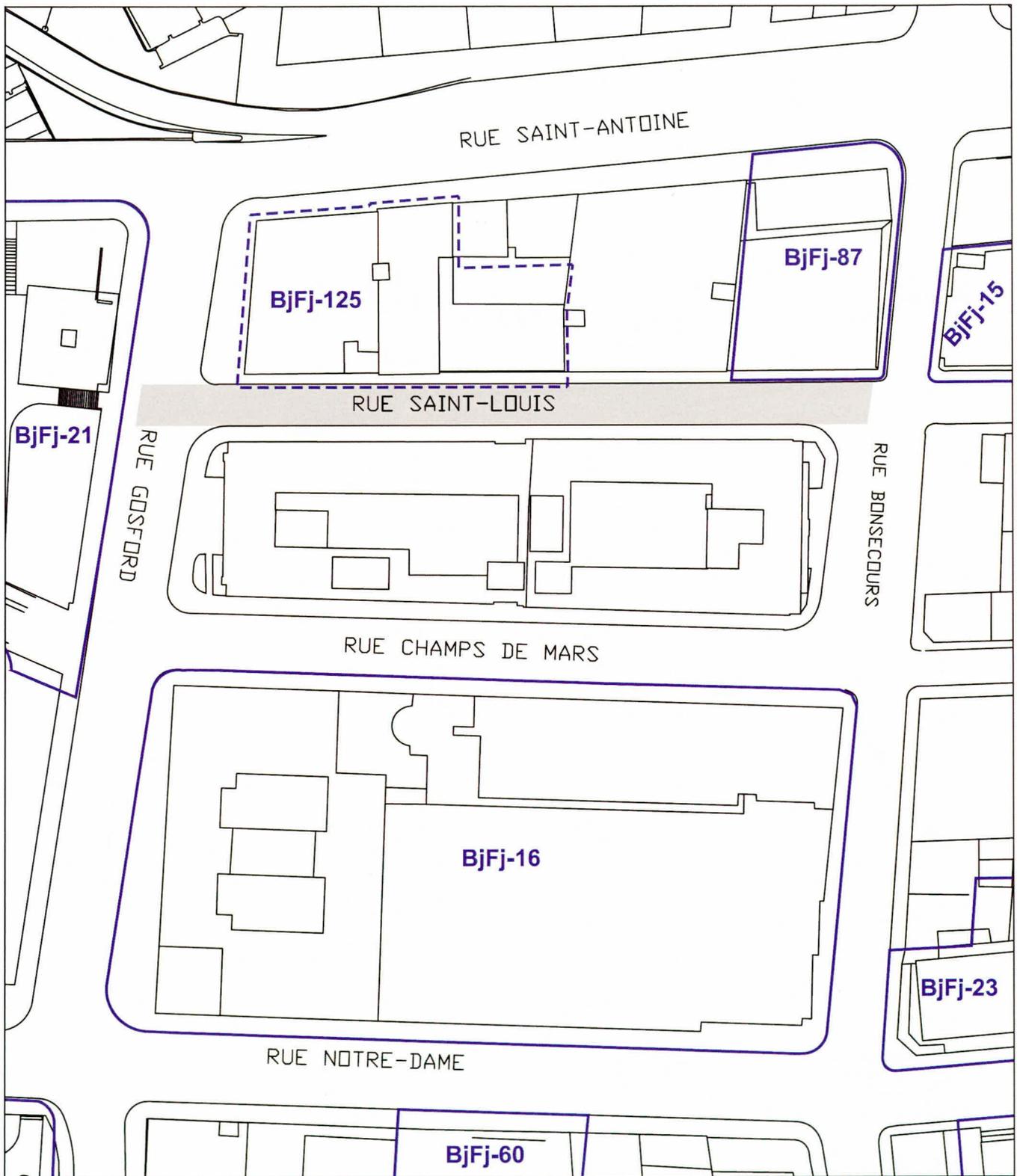


Figure 1 - Rue Saint-Louis (MTL09-25-11) – Localisation générale des travaux

Source : Service de géomatique, Ville de Montréal, feuillet 31H12-010-0236

ÉCHELLE = 1 : 1000

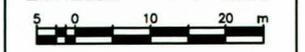




Figure 2 - Extrait du plan de Charland (1801)



Figure 3 - Extrait du plan de Charland (1803)



Figure 4 - Extrait du plan de Cane (1846)

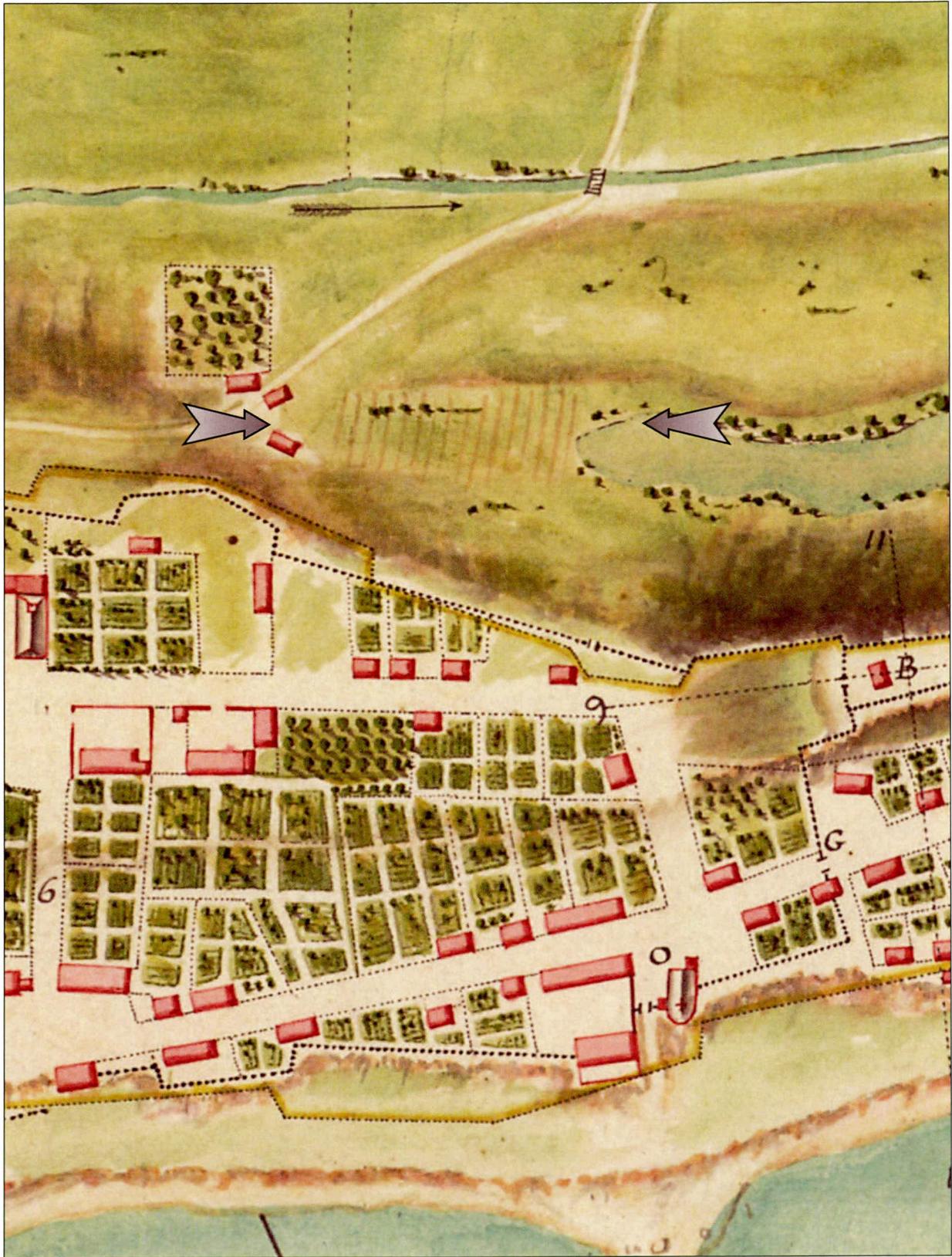


Figure 5 - Extrait du plan de Chaussegros de Léry (1717)

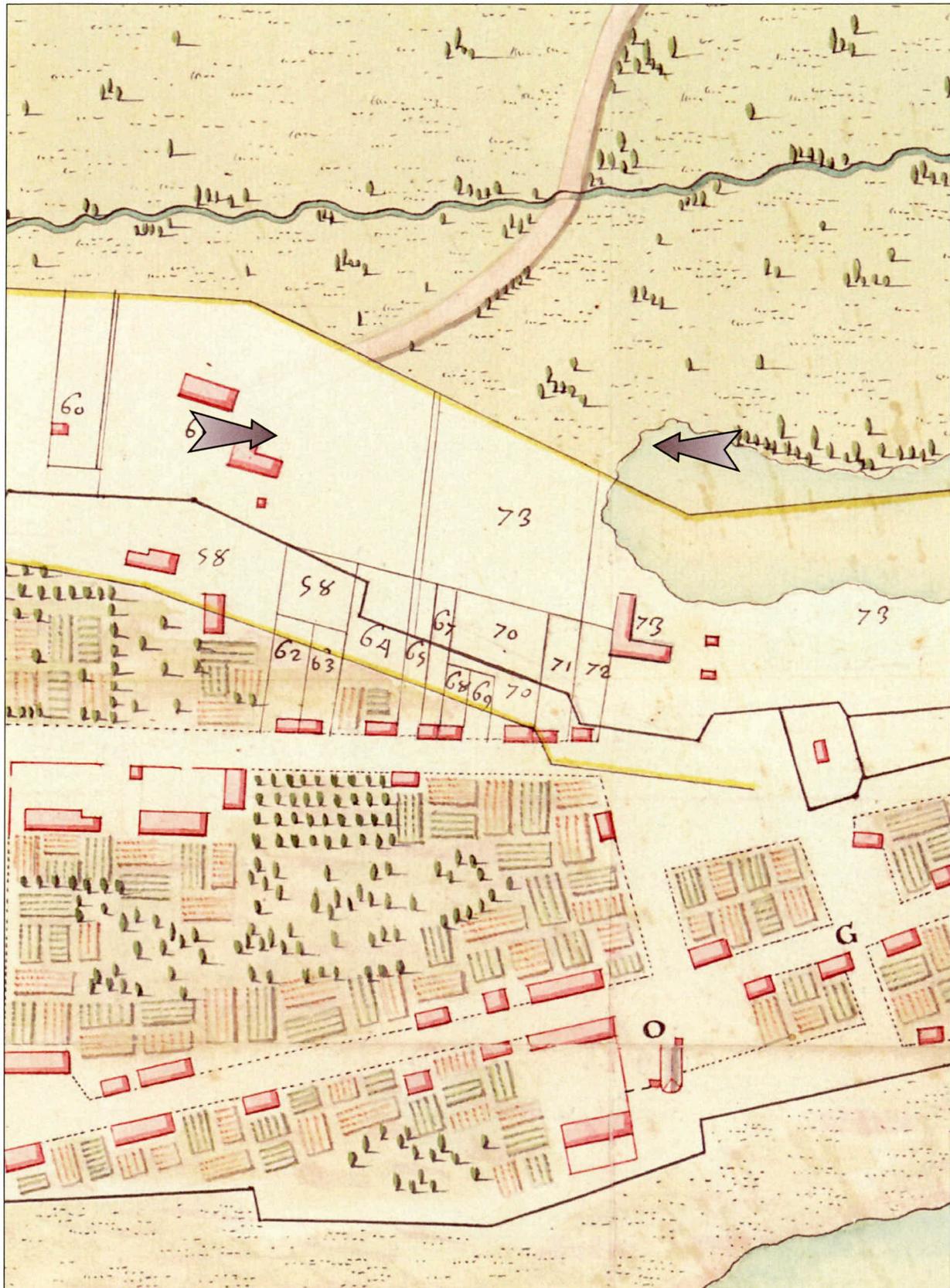


Figure 6 - Extrait du plan de Dugué (1726)



Figure 7 - Extrait du plan de Chaussegros de Léry (1731)

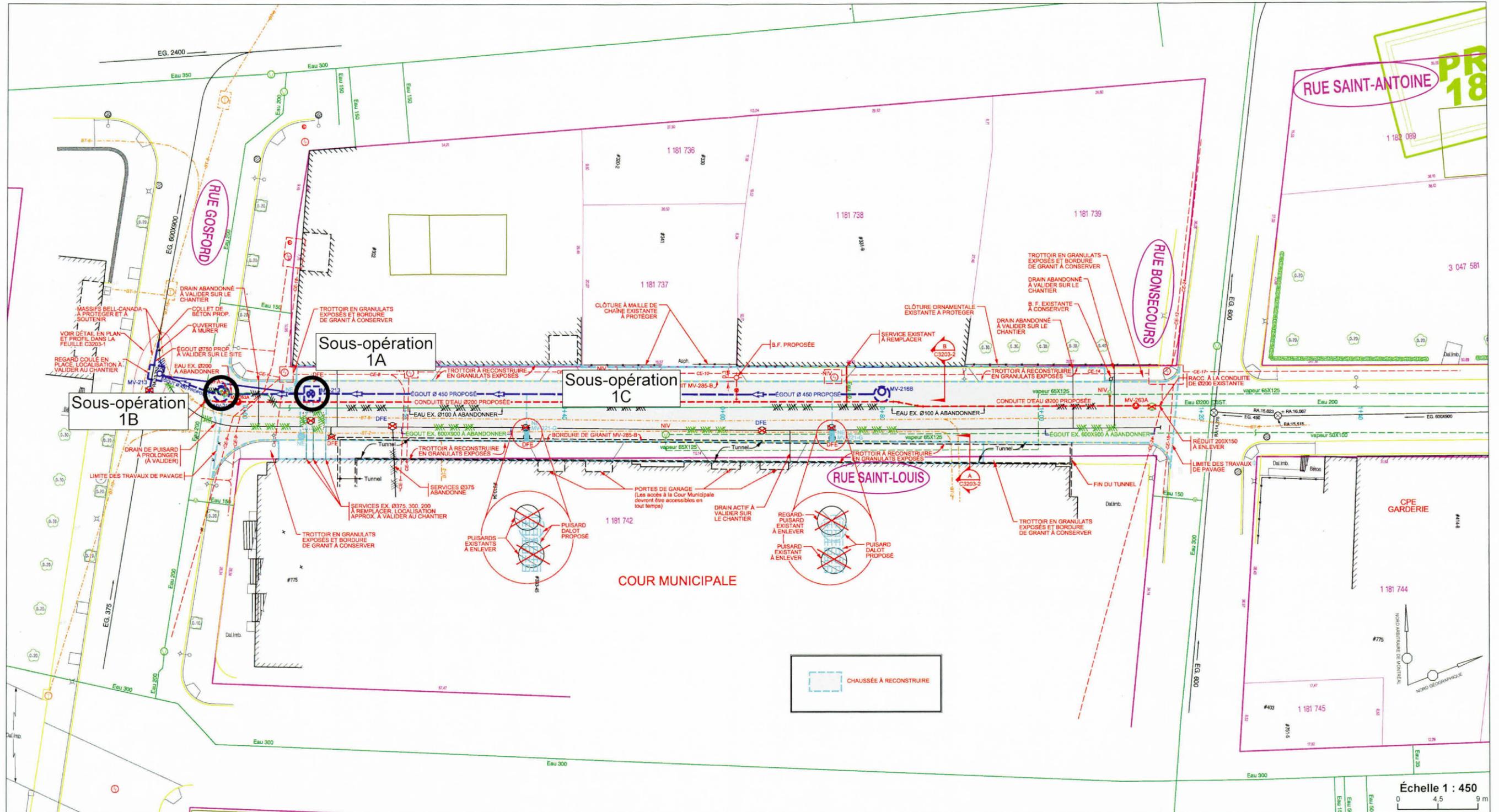


Figure 8 - Rue Saint-Louis (MTL09-25-11) – Sous-opérations 1A, 1B et 1C – Plan de construction illustrant la localisation des travaux prévus et des interventions archéologiques

## 2 RUE NOTRE-DAME (MTL09-25-4)

### 2.1 Mandat

Ce chapitre présente le bilan de l'intervention archéologique menée à l'hiver 2009 dans le cadre du projet de réfection de l'aqueduc de la rue Notre-Dame, entre les rues McGill et Saint-François-Xavier. Les travaux prévus visaient l'implantation d'un nouvel aqueduc, de deux puits d'accès et de quatre bornes-fontaines de même que la réfection de six puisards et le remplacement de l'ensemble des raccords domestiques (figures 1 et 2). Ils impliquaient également la reconstruction de la chaussée et des trottoirs.

Les objectifs généraux de l'intervention étaient d'assurer la protection et l'enregistrement adéquats des vestiges archéologiques présumés sous la rue dont l'intégrité serait affectée par les travaux. Ces vestiges sont en lien avec l'ancien cadre bâti (fin XVII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle) bordant la rue Notre-Dame avant son élargissement de 4,40 à 5,00 m vers le nord en 1864 (figures 3 à 8). Ils sont également en lien avec les divers segments de la palissade de bois du bourg Ville-Marie (courtine et bastion nord-ouest, fossé extérieur) qui autrefois (1687-1717) traversait la rue Notre-Dame, tout juste à l'ouest de la rue Sainte-Hélène (figure 3).

Ainsi, afin d'assurer la protection des vestiges archéologiques, l'emprise projetée pour la conduite principale du nouvel aqueduc et les deux puisards entre les rues McGill et Saint-Pierre fut déplacée de 1,00 à 1,50 m vers le sud. Tels que projetés, les travaux d'excavation nécessaire à l'implantation de ces infrastructures auraient en effet provoqué l'éradication complète des vestiges architecturaux associés au front de l'ancien cadre bâti.

L'intervention au terrain a pour sa part consisté en la réalisation de trois activités de supervision des travaux d'excavation en lien avec le projet et a été identifiée sous le code temporaire MTL09-25-4. La première activité, réalisée les 4 et 9 février 2009, a consisté en une supervision archéologique de l'excavation des deux tranchées exploratoires réalisées par l'entrepreneur aux intersections des rues McGill (sous-opération 2A) et Sainte-Hélène (sous-opération 2B). La réalisation de ces tranchées devait permettre à l'entrepreneur de localiser les différents services et d'en établir la profondeur avant le début des travaux et nous permettait, par la même occasion, de vérifier la présence et l'intégrité des vestiges associés à l'ancien front bâti et des sols archéologiques susceptibles de conserver les traces de la palissade.

La seconde activité a consisté en une supervision archéologique des travaux d'excavation nécessaires à l'implantation de la conduite principale du nouvel aqueduc et des deux puisards entre les rues McGill et Saint-Pierre (sous-opération 1A). Cette activité visait à assurer la protection et l'enregistrement des vestiges rattachés à l'ancienne palissade de bois ainsi qu'à l'ancien cadre bâti, dont les fondations constituant son front risquaient d'être mises au jour au ras de la paroi de la tranchée d'implantation (sous-opération 1A). Cette seconde activité s'est déroulée entre le 10 et le 20 mars 2009.

La dernière activité, survenue entre le 24 mars et le 20 avril, a consisté en une supervision archéologique des travaux de remplacement des 20 raccords domestiques des bâtiments nord de la rue (sous-opération 2C à 2X).<sup>1</sup> Ces travaux risquaient en effet d'affecter l'intégrité des vestiges architecturaux associés aux bâtiments de l'ancien front de la rue et des contextes archéologiques reliés à l'utilisation de leur cave (couches d'occupation, planchers, etc.).

## 2.2 Résultats

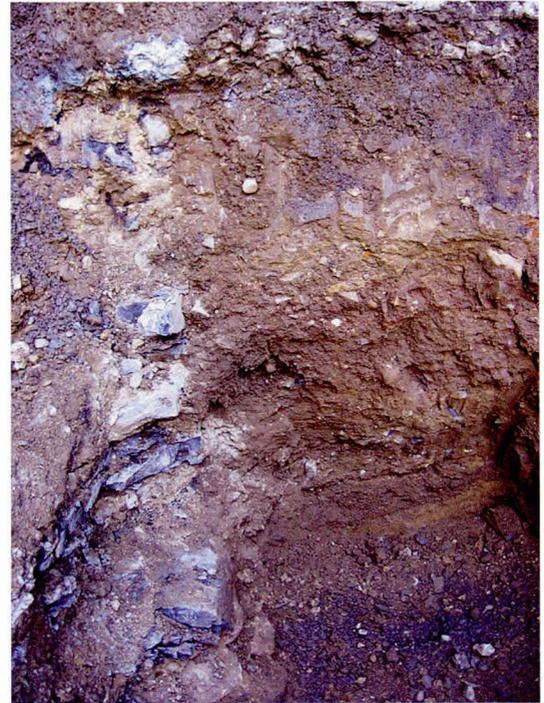
### TRANCHÉES EXPLORATOIRES 2A ET 2B

L'ouverture des deux tranchées exploratoires aux intersections des rues McGill (sous-opération 2A) et Sainte-Hélène (sous-opération 2B) a permis de constater la présence de vestiges architecturaux (nbre : 2) en lien avec l'ancien front bâti au nord de la rue Notre-Dame directement sous la fondation de la chaussée (16,61 et 18,06 m NMM<sup>2</sup>). Il s'agit des fondations en pierres calcaires de la façade de deux anciens bâtiments localisés à 4,60 m du front bâti actuel. Ces ouvrages se sont avérés être passablement affectés par l'implantation d'un massif de la CSEM longeant la bordure du trottoir nord de sorte qu'il ne subsiste plus que leur parement extérieur sur une largeur de moins de 0,40 m (photo 1). Ils furent également tronqués à plusieurs emplacements par les nombreux raccords d'eau et d'égouts qui desservent les immeubles en bordure de la rue. Sur la base de ces observations, il a été supposé que l'ensemble des vestiges de l'ancien front bâti possédait un très faible degré d'intégrité et qu'il ne semblait pas nécessaire d'en assurer la protection intégrale *in situ* lors des travaux, tel qu'il avait été proposé au départ.

L'ouverture des tranchées exploratoires a par ailleurs permis de constater la présence de nombreux services d'utilités publiques (un massif de la CSEM, un massif de Bell, un aqueduc, un gaz et un égout) dans l'emprise de la chaussée de la rue Notre-Dame. De manière générale, l'implantation de

- 1 Le projet initial prévoyait le remplacement de 16 raccords domestiques du côté nord de la rue. Ce sont toutefois 20 raccords qui furent reconstruits et l'objet d'un enregistrement au terrain.
- 2 Les données hypsométriques demeurent approximatives dans la mesure où elles ont été relevées à certains emplacements sur le tronçon touché de la rue Notre-Dame, et non directement sur les vestiges architecturaux (voir figures 1 et 2 pour l'emplacement des relevés hypsométriques).

ces services a irrémédiablement bouleversé le tissu archéologique. La seule exception à ce constat est une bande de sol en place, large d'environ 1,50 m, entre l'ancien front bâti et la tranchée d'implantation de l'égout, soit dans l'emprise de la nouvelle conduite d'aqueduc (photo 1). L'examen de cette bande de sol à l'intersection de la rue Sainte-Hélène a révélé que ce secteur avait été rehaussé par l'apport de plusieurs remblais et que le sol naturel se situait à une profondeur de 1,45 m (17,11 m NMM) sous la surface actuelle (18,56 m NMM). Le sol naturel correspondait toutefois à l'horizon stérile et démontrait que l'endroit avait été dérasé sur une certaine profondeur, probablement lors du décapage extensif de la crête de la colline du Vieux-Montréal. La possibilité de retrouver des vestiges de la palissade dans l'emprise du nouvel aqueduc demeurait tout de même, compte tenu de la profondeur relative de leur enfouissement.



**Photo 1** - Rue Notre-Dame (MTL09-25-4) – Sous-opération 2B – Vue des fondations du mur de façade d'un ancien bâtiment et de la bande de sol en place au sud de ce dernier – Vue vers l'est (MTL09-25-4-N1-29)

#### TRANCHÉE DU NOUVEL AQUEDUC 1A

La supervision de l'excavation de la tranchée du tracé du nouvel aqueduc (sous-opération 1A) compris entre les rues Saint-Pierre et McGill a permis de confirmer une fois de plus la présence d'une bande de sol encore en place entre l'ancien front des bâtiments nord et de la tranchée de l'égout existant au centre de la rue Notre-Dame. Comme il fut observé dans les tranchées exploratoires 2A et 2B, le dépôt de la surface d'origine n'y était cependant pas préservé en raison du décapage de la crête de la colline du Vieux-Montréal. Le sommet de l'horizon stérile observé se localisait entre 1,00 et 1,45 m (entre 16,00 et 17,11 m NMM) sous la surface actuelle (entre 17,00 et 18,56 m NMM). Par ailleurs, la largeur de la bande de sol préservée avait tendance à diminuer graduellement en progressant vers l'ouest. Dans le secteur où la palissade traversait l'axe de la rue, il ne subsistait pratiquement plus de sol naturel en place et aucune trace témoignant de cette ancienne enceinte de bois n'a été observée. Un remblai de béton occupait en effet une grande partie de la tranchée à l'emplacement supposé du segment est de la palissade et la construction d'un puits d'accès par la CSEM en 2008 avait mené à l'éradication complète des sols à l'emplacement de son segment ouest.

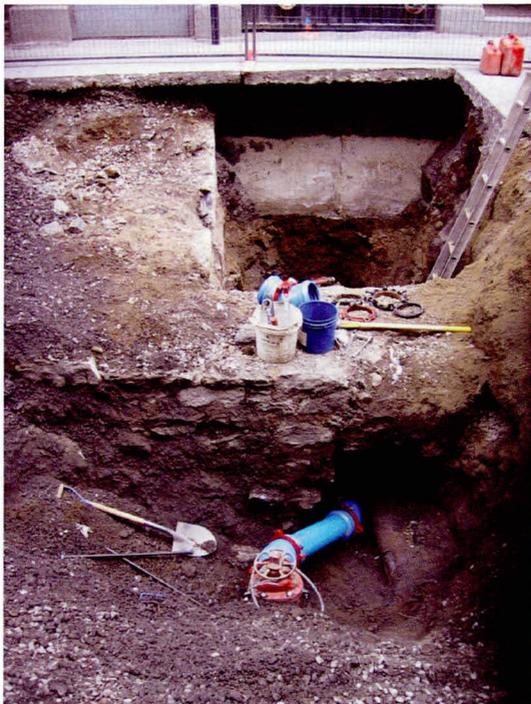
**Tableau 1 -** Comptabilisation des données relatives aux interventions archéologiques réalisées dans le cadre du projet de réfection de l'aqueduc sur la rue Notre-Dame entre les rues Saint-François-Xavier et McGill

Sous-opération	Adresse civique rue Notre-Dame	Dimensions de l'excavation	Profondeur	Services publics existants	Présence de vestiges associés à l'ancien cadre bâti	Présence de sols/dépôts archéologiques
1A	Entre Saint-Pierre et McGill	2 à 3,50 m x 150 m	2,70 m	1 conduite égout 1 chambre électrique	oui	oui
2A	8 m à l'est de McGill	3 m x 10 m	2 m	2 massifs de béton 1 conduite aqueduc 1 conduite de gaz 1 conduite égouts	oui	non
2B	2 m à l'est de Sainte-Hélène	3 m x 10 m	2 m	1 massif de béton 2 conduites d'eau	oui	oui
2C	CIV 201	3,30 m x 3,50 m	3,60 m	2 massifs de béton 1 conduite d'eau 1 conduite égouts	non	oui
2D	CIV 203-205	2,70 m x 3 m	2,50 m	Conduites en PVC indéterminées	non	non
2E	CIV 211-215	7,40 m x 3 m	2,98 m	4 massifs de béton	oui	oui
2F	CIV 225-227	4,70 m x 3,70 m	2,50 m	2 massifs en béton 1 conduite de gaz	oui	oui
2G	CIV 229	2,70 m x 3 m	2,10 m	3 massifs en béton 1 conduite d'eau	non	non
2H	CIV 231	2,30 m x 3 m	1,90 m	2 massifs en béton 1 conduite d'eau 1 conduite d'accès	non	non
2J	CIV 237-239	3,30 m x 4 m	1,55 m	2 massifs en béton	oui	non
2K	CIV 262	4,60 m x 4,20 m	2,50 m	1 massif en béton 1 conduite d'eau 1 mur en béton	oui	oui
2L	CIV 275	4,30 m x 5 m	2,50 m	1 massif de béton 1 conduite d'eau	oui	oui
2M	CIV 275A	4 m x 4 m	1,80 m	1 massif de béton 1 conduite d'eau	oui	oui
2N	CIV 287	3,50 m x 3,50 m	Plus de 2 m	1 chambre électrique	non	non
2P	CIV 361	3,20 m x 7 m	2,50 m	1 massif de béton 1 conduite d'eau	oui	non
2Q	CIV 381	1,20 m x 7 m	2,50 m	1 massif de béton 1 conduite d'eau 1 conduite de gaz	non	non
2R	CIV 383	3,30 m x 5 m	2,30 m	1 massif de béton 1 conduite d'eau	oui	non
2S	CIV 383-395	2,20 m x 5 m	2,30 m	2 massifs de béton 1 conduite d'eau	oui	non
2T	CIV 383-395	2,70 m x 5 m	2,60 m	2 massifs de béton 2 conduites d'eau 1 conduite de gaz 1 chambre électrique	oui	non
2U	CIV 399	3,70 m x ?	2,80 m	2 massifs de béton 1 conduite d'eau	oui	non
2V	CIV 409	2,30 m x 5 m	2,60 m	2 massifs de béton 1 conduite d'eau	oui	non
2W	CIV 419	2,70 m x 7 m	2,50 m	1 massif de béton 1 conduite d'eau 1 conduite de gaz	non	non
2X	CIV coin McGill	3,80 m x 6 m	2,50 m	1 massif en béton 1 conduite d'eau	non	non

Par ailleurs, l'excavation de cette tranchée a mené au dégagement partiel de quelques segments des fondations de l'ancien front bâti à l'ouest de la rue Dollard. Ces vestiges semblaient toutefois très affectés par la pose du massif de conduits de la CSEM qui longeait en retrait le trottoir nord de la rue.

### TRANCHÉES DE RACCORDEMENT 2C À 2X

La supervision effectuée lors de l'ouverture des vingt tranchées nécessaires au remplacement des raccords domestiques aux bâtiments nord de la rue (sous-opérations 2C à 2X) a permis de documenter une vingtaine de vestiges architecturaux (nbre : 21) de même que quelques séquences stratigraphiques (nbre : 6) en lien avec l'ancien front bâti et celui existant dans treize de ces tranchées (tableau 2). L'emprise des autres tranchées s'est avérée entièrement perturbée par les nombreux services existants, notamment les deux massifs de la CSEM longeant le trottoir ainsi que les raccords domestiques de l'aqueduc et de l'égout.



**Photo 2** - Rue Notre-Dame (MTL09-25-4) – Sous-opération 2V – Vue des fondations du mur de façade d'un ancien bâtiment tronqué en son parement intérieur et percé par une ancienne conduite d'eau (à l'est de la nouvelle) – Vue vers le nord (MTL09-25-4-N5-109)

Parmi les vestiges mis au jour, plusieurs (nbre : 14) témoignent de la dernière génération de bâtiments (nbre : 9) présents avant l'élargissement de 1864 (sous-opérations 2F, 2K, 2L, 2M, 2P, 2R, 2S, 2T, 2U et 2V ; photo 2). La localisation de leur façade respective, entre 4,00 et 5,00 m au sud de la façade actuelle, démontre que ces bâtiments n'étaient pas tous situés en front immédiat de la rue, mais parfois légèrement en retrait. De plus, les données archéologiques montrent généralement un maintien du parcellaire à travers les transformations de la rue et de son cadre bâti. Les divisions cadastrales du début du XIX<sup>e</sup> siècle au moins auraient en effet été maintenues jusqu'après l'élargissement de 1864 et la mise en place du cadre bâti actuel, comme en témoigne notamment la concordance entre l'emplacement des murs mitoyens (nbre : 4 ; sous-opérations 2F, 2S, 2T et 2V) d'une génération à l'autre.

De façon générale, le tissu archéologique ancien (antérieur à 1864) toujours en place est caractérisé par un grand morcellement, en raison notamment de l'implantation des services. L'un d'eux, un massif de conduits de la



**Photo 3** - Rue Notre-Dame (MTL09-25-4) – Sous-opération 2E  
– Vue des murs de briques formant une chute de marchandise  
sous le trottoir – Vue vers le nord-est (MTL09-25-4-N4-15)



**Photo 4** - Rue Notre-Dame (MTL09-25-4) - Sous-opération 2K  
– Vue de la cloison en carreaux de terre cuite d'une cave  
aménagée sous le trottoir – Vue vers l'est  
(MTL09-25-4-N4-43)

CSEM localisé en retrait du trottoir, occupe sensiblement le même emplacement que la façade de l'ancien front bâti et a entraîné le dérasement important des fondations présentes. L'aménagement de chutes de marchandise (nbre : 1, sous-opérations 2E ; photo 3) ainsi que de caves ou d'espaces d'entreposage souterrains en bordure des façades actuelles (nbre : 4, sous-opérations 2J, 2K, 2R et 2T ; photo 4 et 5) a également entraîné le morcellement du tissu archéologique ancien. Les maçonneries de ces aménagements qui constituent le prolongement des caves du cadre bâti érigé suite à l'élargissement de 1864 composent d'ailleurs le reste de l'assemblage des vestiges architecturaux mis au jour (nbre : 7). Elles sont pour la plupart constituées de pierres calcaires tout comme les vestiges de l'ancien front bâti (nbre : 4). Les autres sont constituées de brique commune rouge (nbre : 2) ainsi que de carreaux en terre cuite d'un modèle produit à compter de 1903 (nbre : 1). L'un des vestiges en pierre était par ailleurs recouvert de panneaux isolants en polystyrène extrudé couramment utilisé à partir des années 1950. Une partie du volume intérieur des bâtiments démolis a ainsi été réutilisée, et ce, jusqu'à tout récemment. La largeur des caves ou des espaces d'entreposage aménagés dans l'emprise du trottoir variait entre 2,00 et 3,42 m. L'unique chute de marchandise documentée possédait pour sa part une superficie intérieure de 2,25 m par 1,80 m.

Par ailleurs, il fut possible de constater la présence de caves profondes (entre 1,40 et 1,90 m sous la surface actuelle) à quelques occasions dans le volume intérieur des bâtiments démolis (photo 6). À ces endroits, des remblais de démolition et de comblement, ainsi que des planchers d'occupation (terre battue) en lien avec l'ancien cadre bâti ont pu être observés (sous-opérations 2C, 2E, 2F et 2M). Certains des dépôts enregistrés témoignaient également de l'abandon des espaces aménagés sous le trottoir (sous-opérations 2K et 2L).

### 2.3 Conclusion et recommandations

L'intervention réalisée dans le cadre du présent projet dans la rue Notre-Dame a permis de démontrer que l'implantation des nombreux services publics, notamment ceux empruntant l'axe de la rue (deux massifs CSEM et égout), a grandement affecté l'intégrité du tissu archéologique. Le fait qu'une bande de sol en place subsistait toujours entre l'ancien front bâti et la tranchée de l'égout existant dans le segment compris entre les rues Sainte-Hélène et McGill (sous-opérations 2A et 2B), soulevait cependant la possibilité que des vestiges de la palissade de bois y soient préservés malgré le décapage de la surface du sol naturel. Malheureusement, aucune trace de ces vestiges ne fut découverte à cet



**Photo 5** - Rue Notre-Dame (MTL09-25-4) – Sous-opération 2R – Vue du mur sud d'un espace souterrain dont le parement intérieur est revêtu de panneaux en polystyrène extrudé – Vue vers le nord-est (MTL09-25-4-N5-54)



**Photo 6** - Rue Notre-Dame (MTL09-25-4) – Sous-opération 2F – Vue des dépôts résiduels présents à l'intérieur de la cave d'un ancien bâtiment – Vue vers le nord (MTL09-25-4-N4-23)

emplacement (sous-opération 1A), en raison de la présence de nombreux services, notamment d'un puits d'accès installé en 2008 par la CSEM.

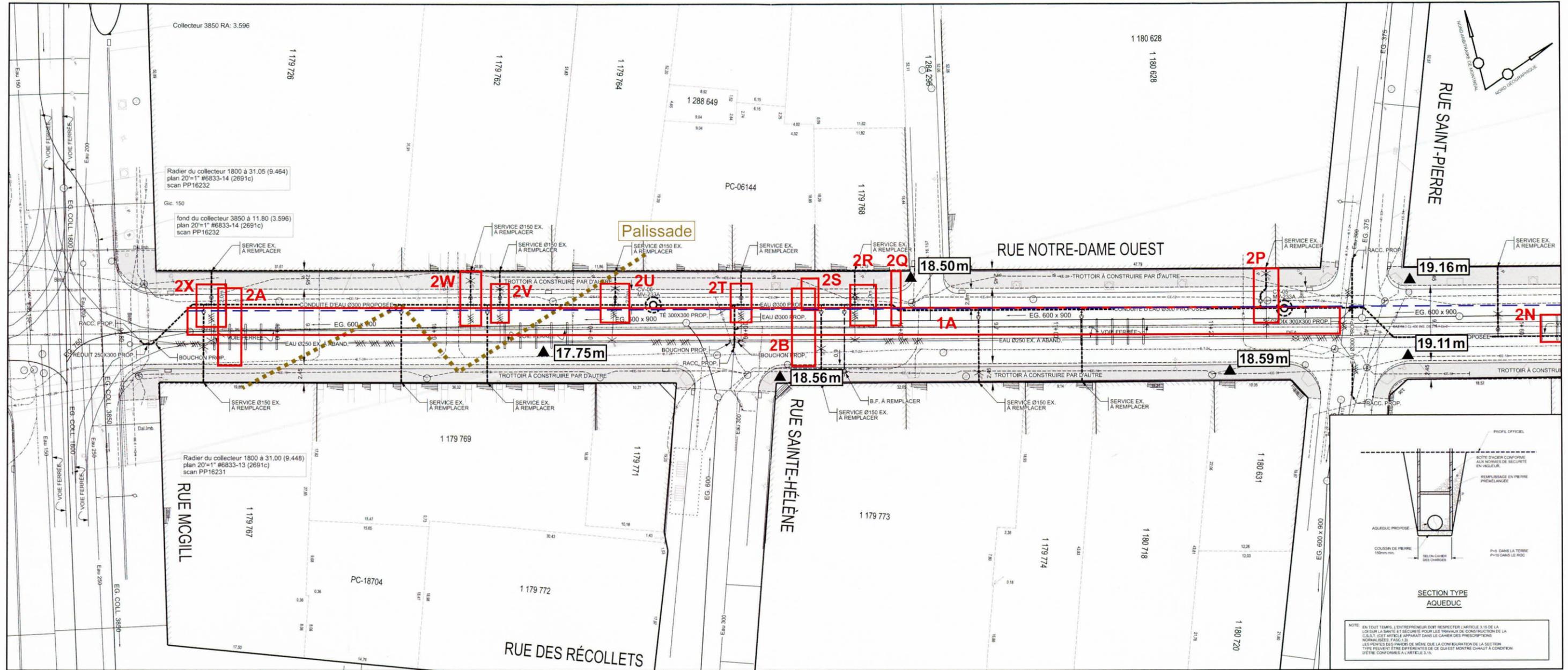
L'intervention réalisée a par ailleurs permis de documenter le tissu archéologique résiduel dans l'emprise de l'ancien cadre bâti bordant le front nord de la rue Notre-Dame avant son élargissement en 1864. Ce tissu concerne les vestiges en lien avec la dernière génération de bâtiments présents avant l'élargissement de même qu'avec les espaces aménagés sous le trottoir (chute de marchandise, caves ou espaces d'entreposage souterrains) suite à cet élargissement. Au total, 23 vestiges architecturaux de même que six bandes de sols en place ont été répertoriés dans 15 des 22 tranchées ayant été l'objet d'une supervision dans cette emprise (sous-opérations 2A à 2X). Les données récoltées démontrent que les bâtiments composant l'ancien cadre bâti n'étaient pas tous localisés en bordure immédiate de la rue et qu'ils étaient pour la plupart dotés de profondes caves. La localisation de leur mur mitoyen témoigne par ailleurs que la division cadastrale établie depuis le début du XIXe siècle a persisté suite à l'élargissement de la rue. Les données acquises démontrent également que le volume intérieur des bâtiments démolis suite à l'élargissement a été réutilisé, et ce, jusqu'à tout récemment, via la construction d'espaces souterrains qui constituent le prolongement des caves existantes. La largeur de ces aménagements ne déborde par ailleurs pas de l'emprise du trottoir.

Le très faible degré d'intégrité des vestiges appartenant à la dernière génération de bâtiments de l'ancien front bâti mis au jour sur la rue Notre-Dame, entre les rues McGill et Saint-François-Xavier, ainsi que l'absence de vestiges témoignant des premiers moments d'occupation de cet espace lui confère une faible valeur patrimoniale et archéologique. Aucune recommandation de travaux archéologiques supplémentaires n'est donc recommandée pour ce segment de la rue.

**Tableau 2 -** Compilation des données archéologiques acquises dans les tranchées de remplacement des raccords domestiques (sous-opérations 2C à 2X)

Sous-opération	Données significatives
2C	Aucun vestige architectural pouvant être associé à l'ancien cadre bâti n'a été retrouvé à l'intérieur de cette tranchée. Une bande résiduelle de sol en place subsistait toutefois à l'intérieur de son volume, à 0,90 m (20,23 m NMM) de la surface actuelle (21,13 m NMM). À cet endroit, le plancher en terre battue d'une ancienne cave (19,73 m NMM) était recouvert par un dépôt d'occupation constitué par un lit d'anthracite. Ce dépôt était scellé par le remblai de démolition de l'ancien cadre bâti.
2E	Deux murs de brique commune rouge, axés nord-sud et situés à 1,80 m l'un de l'autre, furent observés sur une hauteur de 2,25 m dans cette tranchée (ST-1 et ST-2). L'un d'eux présentait un retour permettant de circonscrire que la façade du carré de la chute de marchandise qu'ils formaient se trouve à 2,50 m du front bâti actuel. Il s'agit de petits ouvrages (0,24 m de largeur) composés de deux rangs de brique liés par du mortier gris pâle et enduits d'une mince couche de ciment sur leur parement extérieur. Leur sommet dérasé (20,50 m NMM) se trouvait directement sous l'infrastructure du trottoir (21,50 m NMM) et leurs extrémités étaient tronquées par les infrastructures existantes. Une bande résiduelle de sol en place subsistait à l'extérieur du volume occupé par cette chute en brique. Le plancher en terre battue (19,60 m NMM) de l'ancienne cave d'un bâtiment ainsi que le remblai témoignant de sa démolition persistait en bordure de la tranchée d'implantation de cet aménagement souterrain.
2F	Les fondations du mur de façade (ST-1) et du mur mitoyen ouest (ST-2) d'un ancien bâtiment, de même que les contextes archéologiques localisés à l'intérieur de son enceinte ont été retrouvés. Elles sont constituées de pierres calcaires équarries disposées selon un appareil régulier et localisent la façade du bâtiment à 5,00 m du front actuel. Le sommet dérasé du mur de façade se trouve à 1,20 m (19,92 m NMM) sous la surface actuelle (21,12 m NMM) et a été observé sur une hauteur de 0,35 m. Le sommet dérasé du mur ouest se trouvait directement sous l'infrastructure de la rue (20,57 m NMM). Son parement est a été observé sur sa hauteur résiduelle (1,30 m) et ses extrémités étaient tronquées par deux massifs de conduits bétonnés. Pour leur part, les dépôts archéologiques observés correspondent au sol en terre battue de la cave du bâtiment identifié qui présentait des traces d'incendie (19,35 m NMM), à son remblai de démolition et au remblai de comblement post-démolition de son enceinte.
2J	Seul le mur en pierre calcaire du mur sud d'une cave ou d'un espace d'entreposage souterrain (ST-1) était présent dans cette tranchée. Ce vestige démontre que cet espace souterrain se trouvait à 2,05 m du front bâti actuel. Son sommet dérasé (20,52 m NMM) se trouvait directement sous l'infrastructure du trottoir (21,12 m NMM).
2K	Les fondations en pierre du mur de façade (ST-3) d'un ancien bâtiment ainsi que le mur en pierre (ST-1) et la cloison en brique (ST-2) d'un espace souterrain furent retrouvés dans cette tranchée. Les fondations du bâtiment localisent sa façade à 4,60 m du front bâti actuel. Sa maçonnerie, large d'environ 90 cm est constituée de pierres calcaires équarries et possède un appareil régulier. Son sommet dérasé à 2,00 m (17,66 m NMM) sous la surface actuelle (19,66 m NMM) lors de la pose d'un massif bétonné a été observé sur une hauteur d'environ 0,45 m. Le mur de façade de l'espace souterrain localise sa limite sud à 3,42 m du front bâti actuel. Sa maçonnerie, large de 0,70 m, est constituée de pierres calcaires équarries disposées en assise régulière. Une ouverture avait été pratiquée dans sa portion inférieure pour y faire passer un tuyau en fonte de 4 pouces. Le vide présent autour de ce tuyau était briqué. La cloison, dont seul son parement est fut observé, est constituée d'au moins un rang de carreaux en terre cuite lié par du mortier de ciment. Sa maçonnerie s'appuyait sur le parement intérieur du mur de façade de l'espace souterrain. Le sommet de ces deux ouvrages se trouvait directement sous l'infrastructure du trottoir (18,96 m NMM) et a été observé sur une hauteur de 1,80 m. Aucun contexte archéologique, autre que le remblai de démolition de l'espace souterrain ne fut observé.
2L	Les fondations du mur de façade d'un ancien bâtiment (ST-1) ainsi qu'une bande résiduelle de sol en place témoignant de la démolition de ce bâtiment furent observés dans cette tranchée. Le vestige mis au jour situe la façade du bâtiment à 4,00 m du front actuel. Sa maçonnerie est composée de pierres calcaires équarries et fait 0,90 m de largeur. Son sommet dérasé à 1,20 m (18,40 m NMM) sous la surface actuelle (19,60 m NMM) a été observé sur une hauteur de 1,10 m. Il a été tronqué dans sa portion est lors de l'implantation de conduite d'aqueduc.
2M	Les fondations du mur de façade d'un ancien bâtiment (ST-1) ainsi qu'une bande résiduelle des sols en place présente dans son enceinte furent observées dans cette tranchée. Les fondations mises au jour constituent le prolongement des fondations du mur de façade mis au jour dans la tranchée 2L et situent, tout comme ces dernières, la façade du bâtiment à 4,00 m du front actuel. Ce segment de l'ouvrage de pierres calcaires équarries de 0,90 m de large fut tronqué en son centre par la pose d'une conduite d'eau. Une bande de sol incluant les remblais témoignant de la démolition du bâtiment étaient également présents. D'autres remblais furent par ailleurs relevés dans cette bande, notamment un dépôt d'occupation constitué de résidus de fonte et d'anthracite.

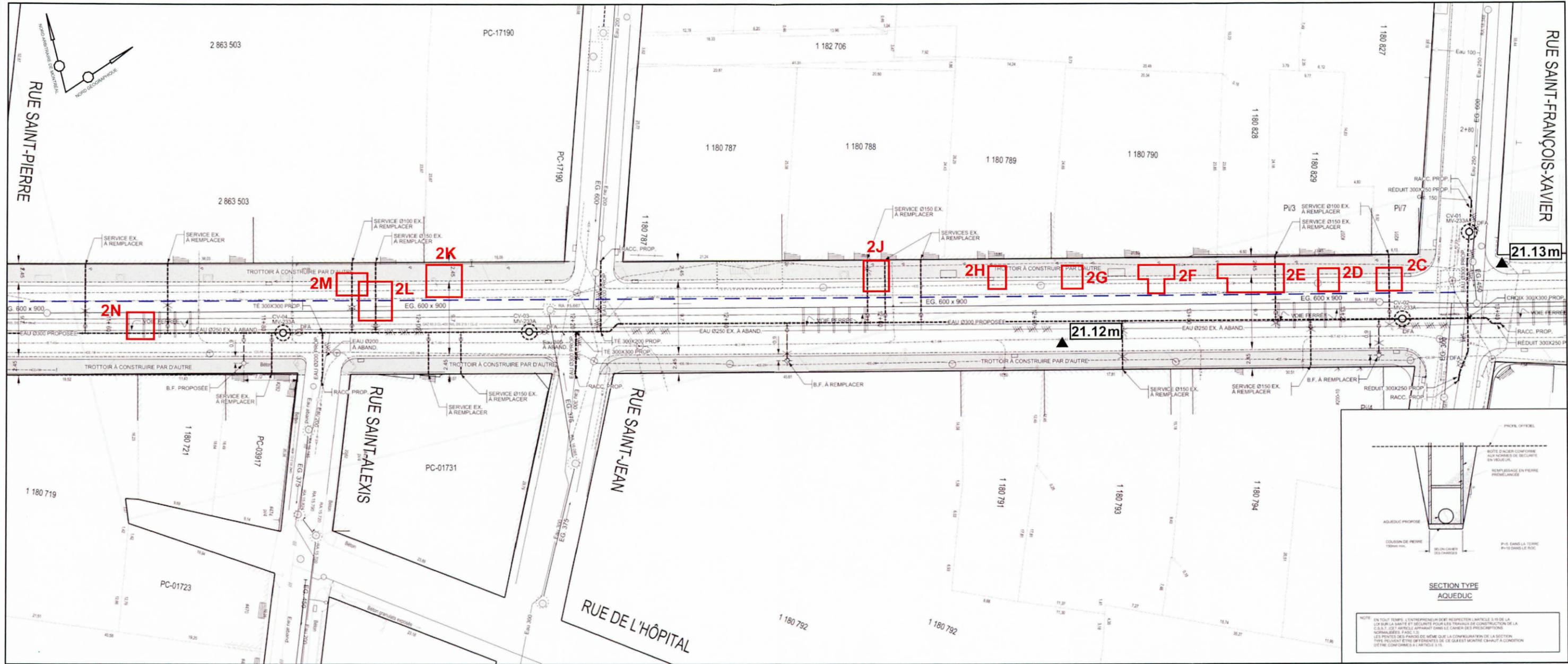
Sous-opération	Données significatives
2P	Les fondations du mur de façade d'un bâtiment furent dégagées. Elles situent la façade de ce dernier à 5,00 m du front actuel. Sa maçonnerie est constituée de pierres calcaires équarries et de moellons et a été observée sur sa hauteur résiduelle (1,60 m). Son sommet dérasé (17,89 m NMM) se trouvait sous l'infrastructure de la chaussée (18,59 m NMM).
2R	Les fondations du mur de façade (ST-2) d'un ancien bâtiment ainsi que le mur sud (ST-1) d'un espace souterrain ont été mises au jour dans cette tranchée. Les fondations délimitant le bâtiment (ST-2) situent sa façade à 4,70 m du front bâti actuel (photo 11). Sa maçonnerie est constituée de pierres calcaires équarries et de moellons. Son sommet a été dérasé à 1,20 m (17,36 m NMM) sous la surface actuelle lors de la pose d'un massif bétonné. Ses parements ont été observés sur leur hauteur résiduelle (0,80 m). Son parement sud semble quelque peu déstructuré, car il fut tronqué à sa base par une canalisation. Le mur de l'espace souterrain (ST-1) localise sa limite sud à 2,60 m du front bâti actuel. Son sommet dérasé (18,30 m NMM) se trouvait sous l'infrastructure du trottoir (18,56 m NMM). Sa maçonnerie, composée de pierres calcaires, a été observée sur toute sa hauteur résiduelle (1,50 m). Son parement intérieur était recouvert de panneau de polystyrène expansé (styromousse) de couleur rose. La portion ouest du vestige était tronquée par une tranchée de nature indéterminée remblayée par du concassé alors que sa portion est était percée par une conduite d'eau.
2S	Les fondations du mur de façade (ST-3), d'un mur mitoyen (ST-2) et d'un mur de refend (ST-1) axé nord-sud d'un bâtiment ancien furent dégagées dans cette tranchée. Elles localisent la façade de ce bâtiment à environ 4,50 m du front bâti actuel. Le sommet du mur de façade a été dérasé lors de la pose d'un massif bétonné et seul son blocage demeurait visible sous le flanc nord du massif. Les deux autres murs (ST-1 et ST-2) sont distants l'un de l'autre de 2,20 m et possèdent une maçonnerie de pierres calcaires équarries disposées selon un appareil régulier. Leur sommet dérasé se trouvait sous l'infrastructure du trottoir, à environ 18,45 m NMM. Seul un de leur parement fut dégagé et leur base n'a pas été atteinte. Le mur de refend a été tronqué à ses extrémités par des massifs de conduits. Le mur mitoyen semblait s'adosser ou s'imbriquer au mur de façade.
2T	Les fondations du mur sud d'un espace souterrain (ST-1) et d'un mur mitoyen (ST-2) d'un ancien bâtiment furent mises au jour dans cette tranchée. Il s'agit d'ouvrages de pierres calcaires. Seul un de leur parement fut observé. Le mur de l'espace souterrain localise sa limite sud à 2 m du front bâti actuel. Il s'adossait au mur mitoyen. Son sommet a été dérasé lors de la pose d'un massif de conduits bétonné à 1,20 m (17,36 m NMM) sous le trottoir (18,56 m NMM). Sa maçonnerie a également été tronquée lors de la pose d'une conduite d'aqueduc.
2U	Les fondations du mur de façade (ST-1) d'un ancien bâtiment ont été dégagées dans cette tranchée. Elles localisent la façade de ce bâtiment à environ 4,75 m du front bâti actuel. Cette maçonnerie de pierres calcaires fut retrouvée sous un massif de béton dont la pose a entraîné le dérasement de son sommet à 1,10 m (17,23 m NMM) sous la chaussée (18,33 m NMM). Visible du côté sud seulement, son parement avait été arraché, laissant entrevoir son blocage sur sa hauteur résiduelle (0,30 m).
2V	Les fondations du mur de façade (ST-2) et du mur mitoyen (ST-1) d'un ancien bâtiment furent mises au jour dans cette tranchée. Elles localisent la façade du bâtiment à 4,75 m du front bâti actuel. Il s'agit d'ouvrages constitués de pierres calcaires équarries disposées en assise régulière. Seul un de leur parement fut observé. Le mur mitoyen fut tronqué à ses extrémités par deux massifs de béton et son sommet dérasé (16,95 m NMM) se localise sous l'infrastructure de la rue (17,65 m NMM). Il fut observé sur une hauteur de 2 m. Le mur de façade a été dérasé à environ 1 m (16,65 m NMM) sous la chaussée et percé à sa base par une canalisation. Il fut observé sur une hauteur d'environ 0,70 m.



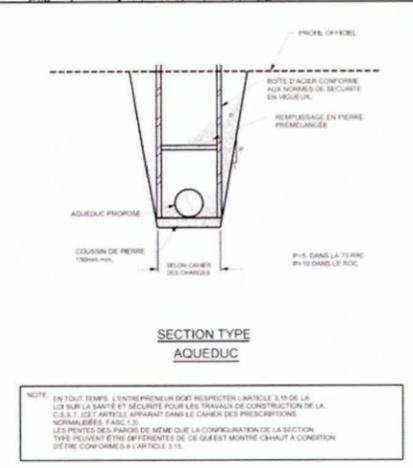
- Limite de l'expropriation de 1864
- ..... Palisade
- ▭ Tranchée archéologique
- ▲ Point d'altitude (A.N.M.M.)

Echelle 1 : 500

Figure 1 - Plan des travaux de réfection de la rue Notre-Dame entre les rues McGill et Saint-Pierre – Localisation des tranchées exploratoires 2A et 2B et des sous-opérations 2N à 2X



- Limite de l'expropriation de 1864
- Tranchée archéologique
- ▲ Point d'altitude (A.N.M.M.)



Échelle 1 : 500

Figure 2 - Plan des travaux de réfection de la rue Notre-Dame entre les rues Saint-Pierre et Saint-François-Xavier – Localisation des sous-opérations 2C à 2N

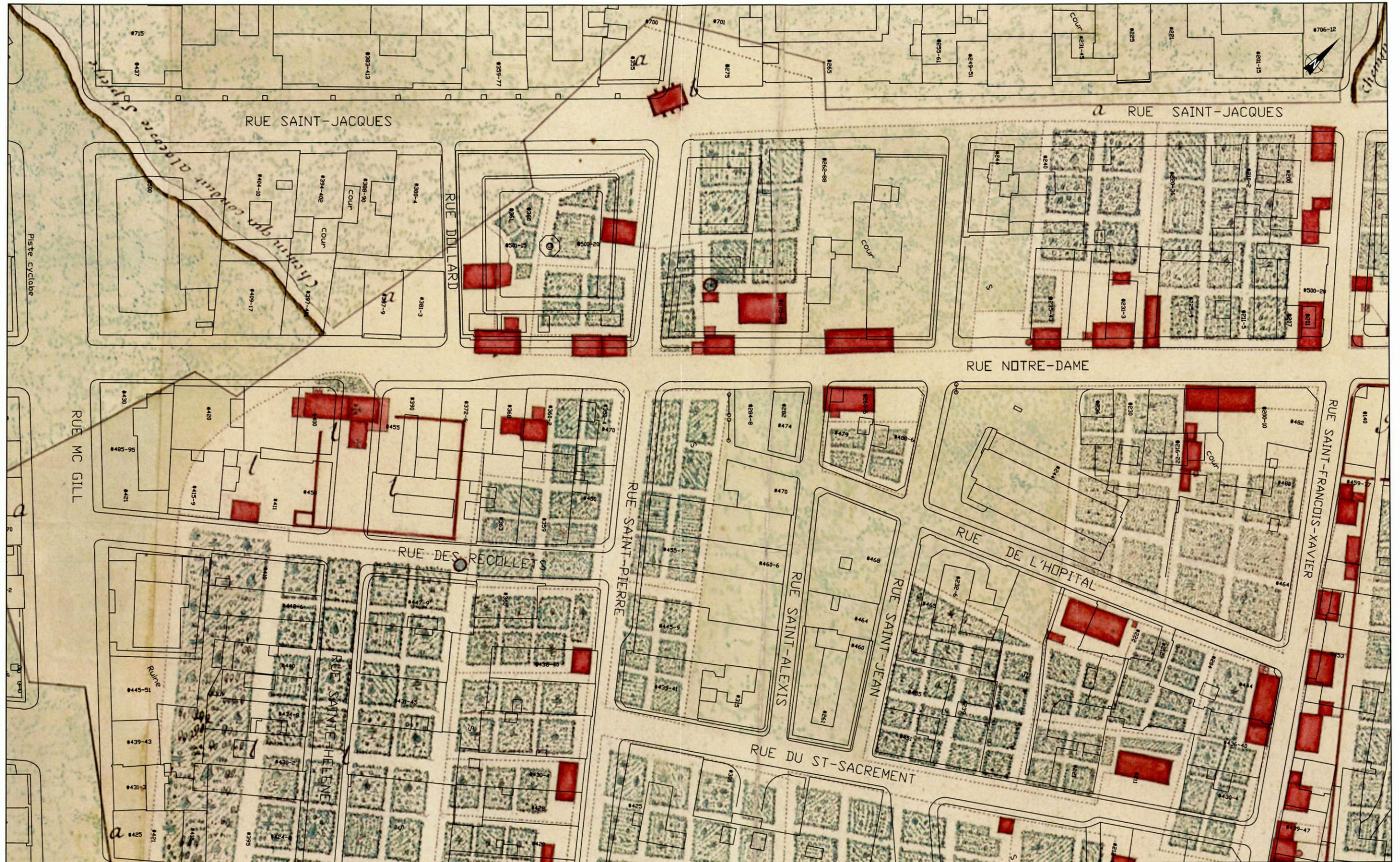


Figure 3 - Superposition du plan de Levasseur de Neré (1704) sur le plan actuel



Figure 4 - Plan de Levasseur de Néré (1704). La flèche pointe vers la limite ouest du tronçon à l'étude

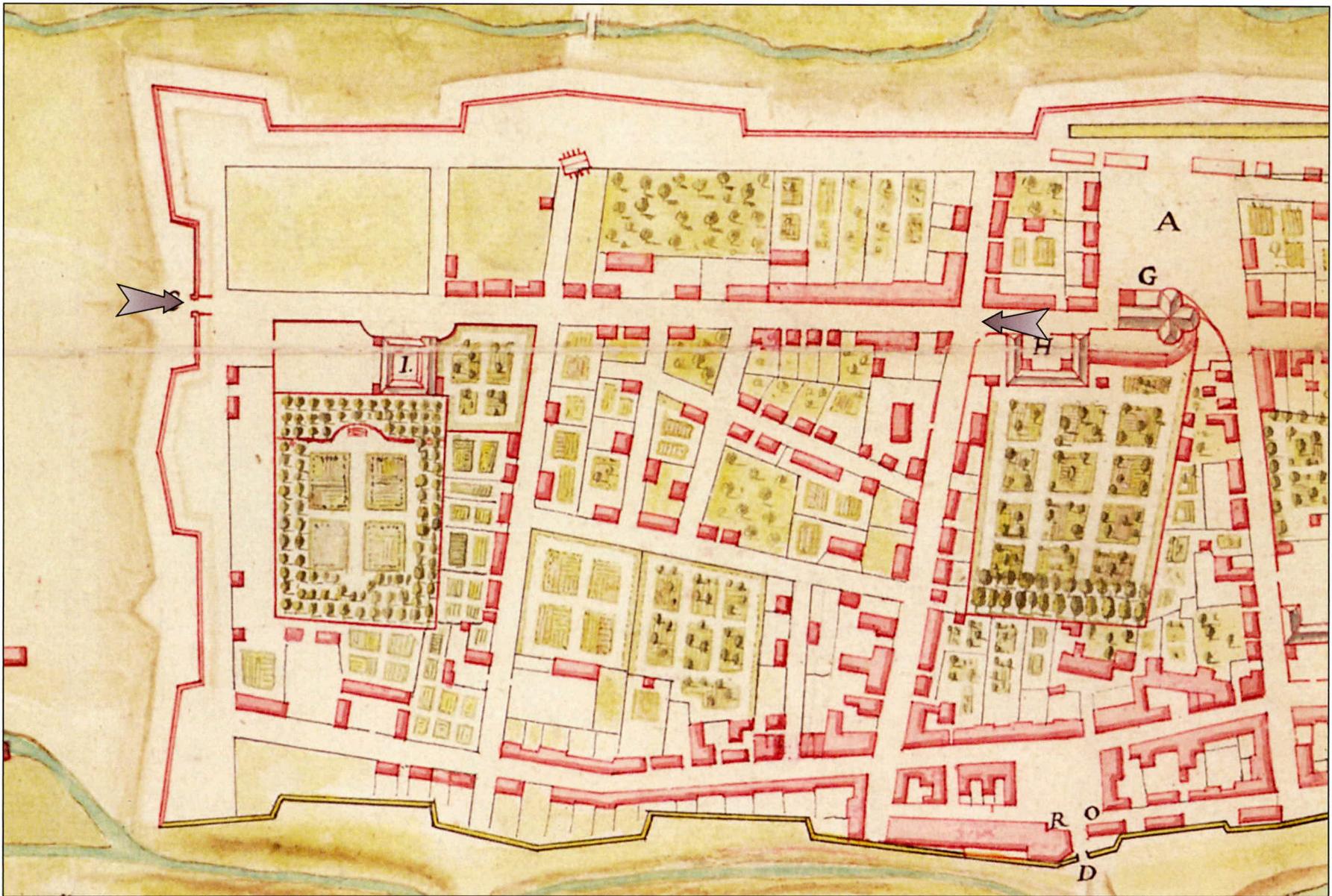


Figure 5 - Plan de Chassegras de Léry (1731). La flèche pointe vers les limites est et ouest du tronçon à l'étude

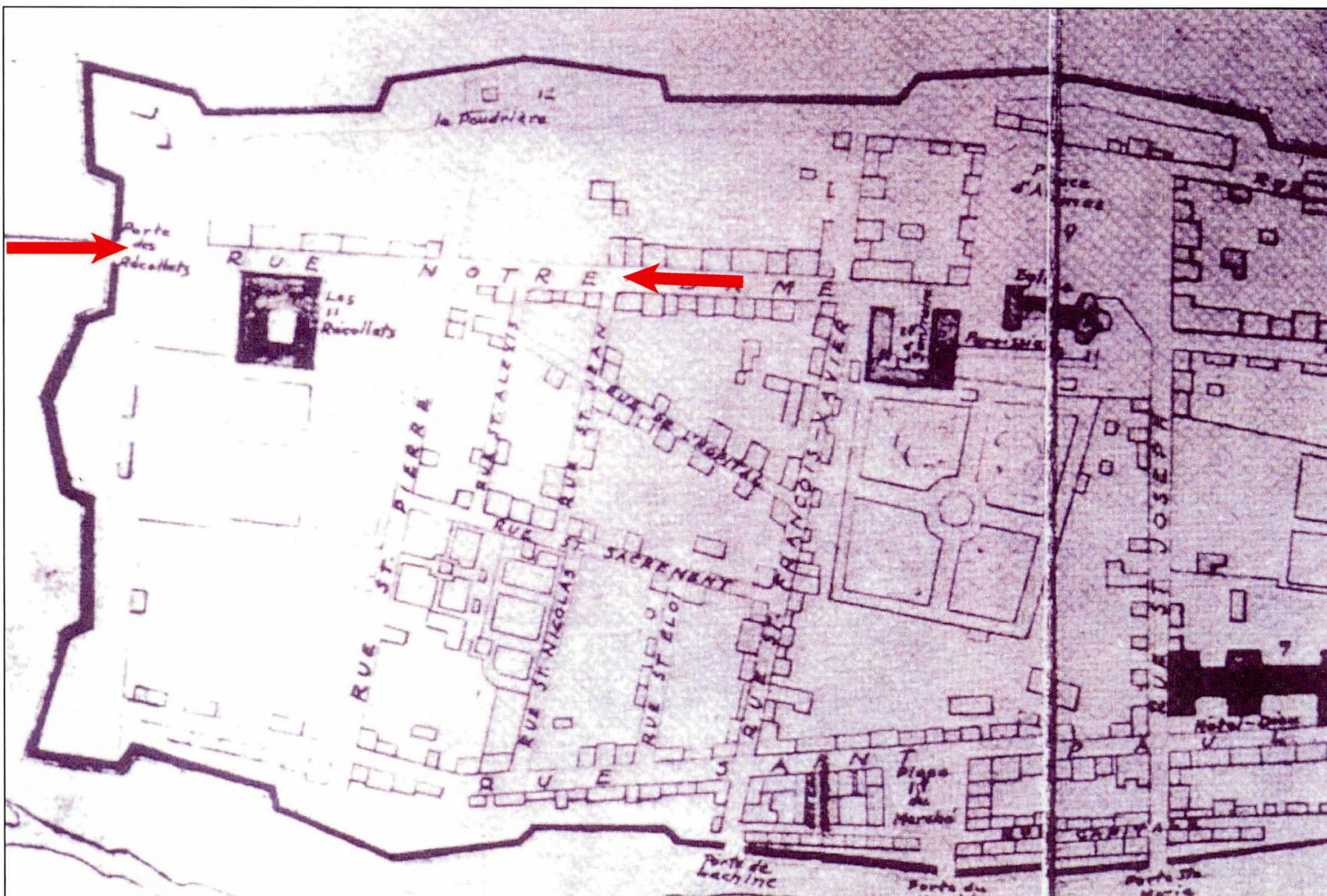


Figure 6 - Plan de Chaussegros de Léry (1745). La flèche pointe vers les limites est et ouest du tronçon à l'étude

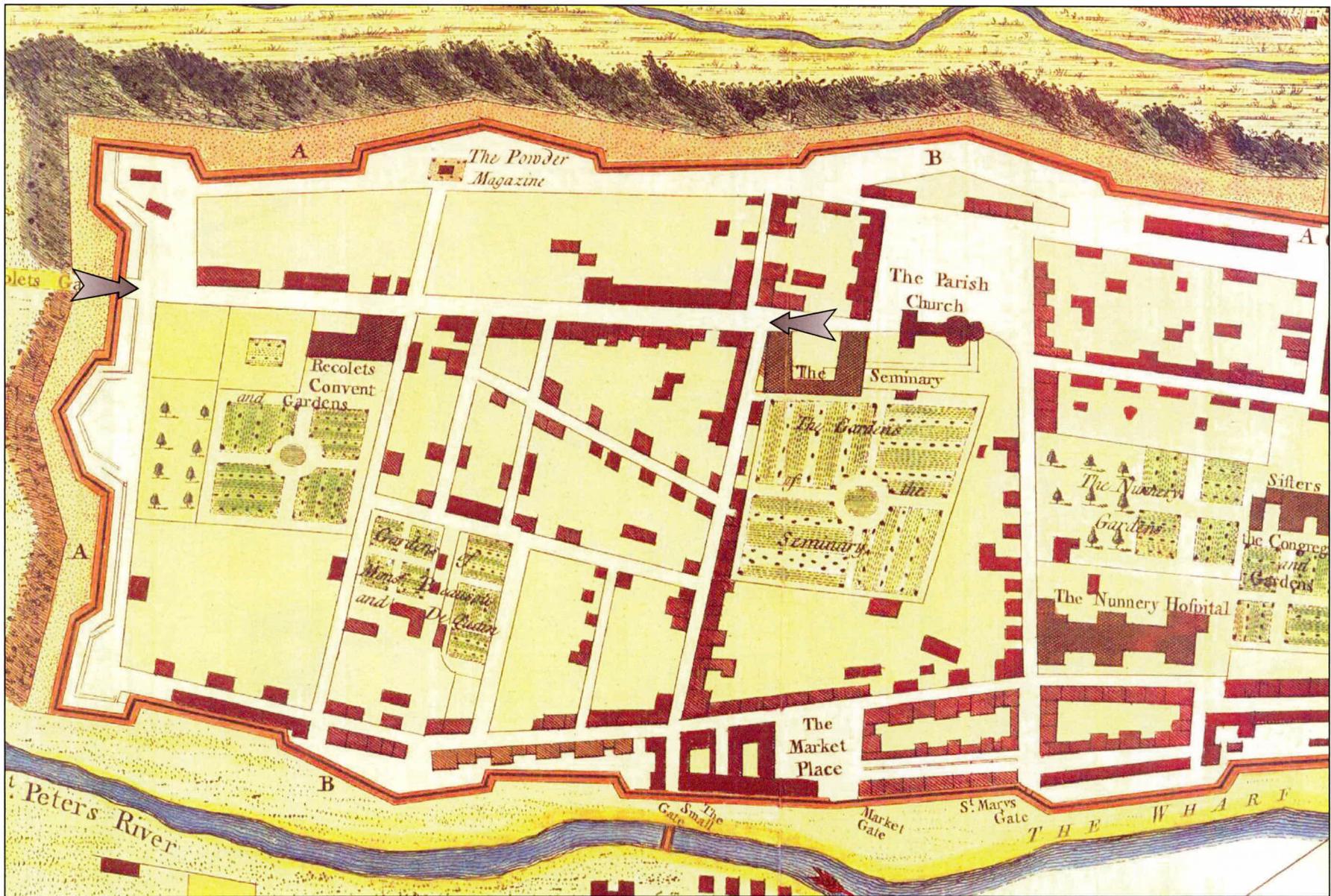


Figure 7 - Plan de Jeffreys (1758). La flèche pointe vers les limites est et ouest du tronçon à l'étude



Figure 8 - Plan de Plunkett & Brady (1872). La flèche pointe vers les limites est et ouest du tronçon à l'étude

### 3 RUE GAUVIN (MTL09-25-16)

#### 3.1 Mandat

Ce chapitre présente le bilan des activités archéologiques menées à l'automne 2009 dans l'emprise de la rue Gauvin située dans l'ancien faubourg des Récollets (figure 1). Les travaux ont été effectués dans le cadre de l'implantation d'une nouvelle conduite d'aqueduc et visaient à permettre l'évaluation préalable des vestiges archéologiques en place sous la rue et dont l'intégrité pouvait être affectée par les travaux d'infrastructures. Le projet a entraîné la réalisation de deux interventions successives, toutes deux identifiées sous le code d'inscription temporaire MTL09-25-16.

La première intervention a consisté en un inventaire de quatre tranchées exploratoires (sous-opérations 1A à 1D) localisées en divers points le long de l'emprise des travaux et la fouille manuelle d'une série de cinq sondages (sous-opérations 2A à 2E) implantés à la base de trois de ces tranchées. Cette intervention s'est déroulée du 10 au 17 novembre 2009.

La seconde intervention, survenue entre le 1<sup>er</sup> et le 11 décembre 2009, a permis de poursuivre l'investigation d'un secteur restreint de la rue où l'intervention précédente (sous-opération 1C) avait révélé la présence d'une série de dépôts riches en vestiges mobiliers et documentant des occupations anciennes datant du XVIII<sup>e</sup> siècle. Cette intervention a impliqué l'excavation mécanique d'une nouvelle aire (sous-opération 3A, figure 2) à la base de laquelle furent implantées 10 unités (sous-opérations 4A à 4K) à des fins de fouilles manuelles<sup>1</sup>.

#### 3.2 Rappel du potentiel archéologique<sup>2</sup>

La rue Gauvin, petite artère secondaire, ne couvre qu'une longueur d'environ 75 m et s'étire entre les rues Saint-Jacques au nord et Notre-Dame au sud. Son aménagement initial, dont la date précise est inconnue, remonte probablement au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, soit au moment où le développement du faubourg des Récollets (dénommé également faubourg Saint-Joseph) connaît une expansion marquée. D'une largeur initiale de 13 pieds, la rue ne constituait jusqu'à 1954, date de son élargissement à ses dimensions actuelles de 46 pieds, qu'à une étroite allée désignée à l'origine sous l'appellation de ruelle Sainte-Sophie, puis de ruelle Saint-Michel et enfin à partir de 1922, de ruelle Gauvin. En 1954, la ruelle est élargie de plus de 30 pieds du côté ouest, à même l'ancien front loti, et porte officiellement depuis cette date le nom de rue Gauvin (Ville de Montréal, Répertoire des rues, 1995).

1 À noter qu'aucun sondage de l'opération 4 n'est identifié par la lettre « I ».

2 Les plans anciens cités dans cette section se retrouvent à la fin de ce chapitre.

Une étude préalable dont nous reprenons ici les principaux résultats (Fiche de potentiel archéologique de la rue Gauvin) a permis de cerner l'évolution historique de ce tronçon de rue et de préciser la nature et l'emplacement des ressources archéologiques pouvant subsister sous son emprise.

Les informations recueillies documentent principalement les diverses générations de bâtiments qui se sont succédé en bordure ouest de la rue et dont les vestiges, pour certains, peuvent se trouver enfouis sous son emprise élargie. Ce secteur du faubourg était à l'époque localisé, à faible distance du ruisseau Saint-Martin, le long du versant nord de ce qui correspond à l'amorce du coteau Saint-Louis dont l'amplitude demeure encore peu marquée. Les élévations de surface de la rue Gauvin se situent aujourd'hui entre 15,85 et 18,20 m NMM et définissent une dénivellation, régulière et peu prononcée, orientée vers le nord.

Le plan de la Ville de Montréal produit en 1767 par Paul Jourdain dit Labrosse est le premier à représenter l'emplacement de l'ancienne ruelle Gauvin. Son tracé relie la rue Saint-Joseph (actuelle rue Notre-Dame) à la rue Bonaventure (future rue Saint-Jacques), nouvellement aménagée en ce secteur du faubourg et à l'embouchure de laquelle se trouve un ponton qui franchit le ruisseau Saint-Martin. La percée de la ruelle résulte possiblement de l'intérêt d'offrir une voie d'accès à ce point de traversée. La ruelle est bordée à l'ouest par une seule propriété (lot 19) qui s'étire sur toute sa longueur. Aucun bâtiment n'est représenté, mais il faut présumer que le front principal du terrain, et donc les principales constructions qu'il supportait, se trouvait au sud, en bordure de la rue Notre-Dame qui donnait accès à l'époque à la ville fortifiée et qui a constitué l'un des axes initiaux du développement du faubourg.

Les plans subséquents de Charland de 1801 et de Bouchette de 1815 soulignent que le lot initial qui bordait à l'ouest la ruelle est dorénavant divisé en deux propriétés distinctes d'égale taille et dont la frontière est demeurée apparemment inchangée jusqu'au moment de l'expropriation des terrains. Le bâti, représenté pour la première fois sur le plan de Bouchette, se limite à seulement deux constructions, l'une localisée au nord à l'intersection de la rue Bonaventure, la seconde en bordure de la ruelle Gauvin sur la portion centrale du lot sud. Pour sa part, le plan d'Adams de 1825 illustre la présence de cinq bâtiments sur le flanc ouest de la ruelle. Nous ne disposons d'aucune information sur la fonction de ces constructions et l'identité de leurs occupants, mais il faut présumer qu'en ce début du XIX<sup>e</sup> siècle, le bâti conserve toujours une vocation principalement résidentielle ou tout au moins à caractère mixte.



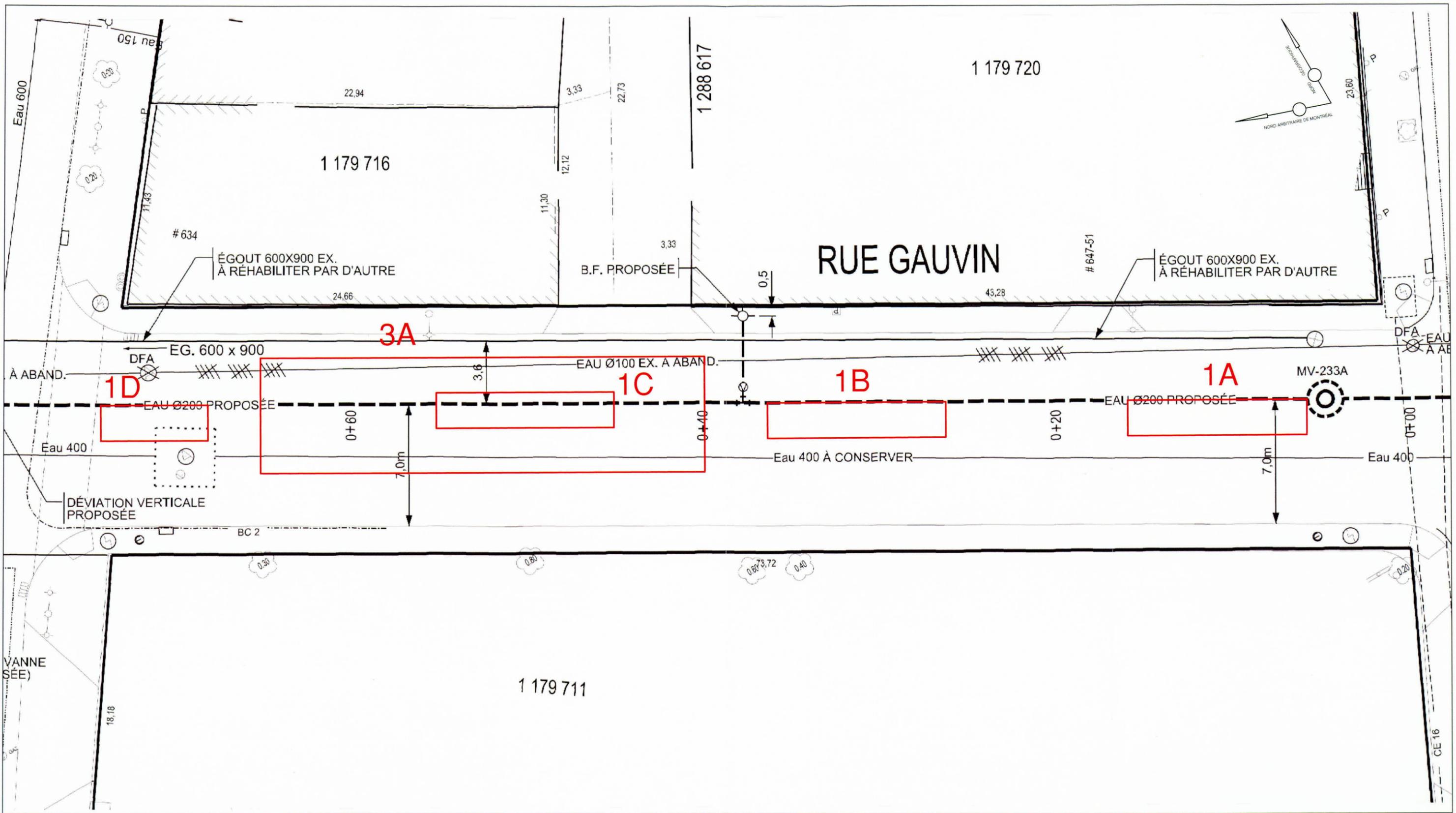


Figure 2 - Rue Gauvin (MTL09-25-16) – Localisation des travaux archéologiques

Tranchées réalisées

ÉCHELLE = 1 : 200

Date  
Mars 2013

Numéro  
de projet  
850-588

**Arkéos** inc.

Société d'expertise en recherches anthropologiques

**Tableau 1 - Rue Gauvin (MTL09-25-16) – Description des unités d'intervention**

Identité	Nature	Dimensions	Élévations en m NMM		Lots associés	Structures	Profils	Plan
			Surface	Base				
Première phase d'intervention								
1A	Tranchée mécanique	10,0 m sur 2,0 m	17,98-1821	14,44-17,86	1A1, 1A2	ST-1, ST-2	C1	P1
1B	«	10,0 m sur 2,0 m	17,17-17,67	15,75-17,09	1B1, 1B2	ST-3, ST-4	C2	P2
1C	«	10,0 m sur 2,0 m	16,42-16,80	14,36-15,96	1C1	Nil	C4	P3
1D	«	6,0 m sur 2,0 m	15,83-16,02	13,39-15,84	1D1	ST-5, ST-6	Nil	P4
2A	Sondage manuel en 1A	1,0 sur 1,0 m	17,48-17,51	17,00-17,02	2A1 à 2A3	ST-2	C3	Voir fiche de lot
2B	Sondage manuel en 1B	1,0 sur 1,0 m	16,87-16-98	16,16-16,40	2B1 à 2B4	ST-3	C5	»
2C	Sondage manuel en 1C	1,0 sur 1,0 m	15,61-15,73	13,60	2C1 à 2C11	Nil	C6	»
2D	Sondage manuel en 1B	1,0 sur 1,0 m	16,77-16,81	15,88-15,92	2D1 à 2D5	ST-4	C7	»
2E	Sondage manuel en 1C	1,0 sur 1,0 m	15,31-15,41	13,89	2E1 à 2E7	Nil	Nil	»
Deuxième phase d'intervention								
3A	Aire d'excavation mécanique	25,0 sur 6,2 m	16,10 à 16,97	Palier 1 : 15,60-16,22 Palier 2 : 14,92-15,50 Palier 3 : 14,28-14,61	3A1	Nil	Nil, voir profil C4	P5
4A	Sondage manuel en 3A	1,0 sur 1,0 m	15,23-15,38	14,66-15,01	4A1 à 4A2	»	C9	Voir fiche de lot
4B	Sondage manuel en 3A	1,0 sur 1,0 m	15,10-15,19	14,47-14,79	4B1 à 4B4	»	C8	»
4C	Sondage manuel en 3A	1,0 sur 1,0 m	14,54-14,64	13,74	4C1 à 4C7	»	C9	»
4D	Sondage manuel en 3A	1,0 sur 1,0 m	14,11-14,21	13,50-13,61	4D1 à 4D6	Tranchée avec pièce de bois	C10	»
4E	Sondage manuel en 3A	1,0 sur 1,0 m	14,50-14,53	13,45-13,57	4E1 à 4E8	Nil	C11	»
4 F	Sondage manuel en 3A	1,0 sur 1,0 m	14,23-14,27	13,49	4F1 à 4F3	Nil	C12	»
4G	Sondage manuel en 3A	1,0 sur 1,0 m	14,49-14,52	13,92-14,04	4G1 à 4G4	Nil	C13	»
4H	Sondage manuel en 3A	1,0 sur 1,0 m	14,47 à 14,52	13,85-14,14	4H1 à 4H3	Latrines ST-7 au sud	C14	»
4J	Sondage manuel en 3A	3,0 sur 1,6 m	14,72-14,75	14,50	4J1 à 4J2	Latrines ST-7	C14	»
4 K	Sondage manuel en 3A	1,0 sur 1,0 m	15,01-15,04	14,48	4K1 à 4K4	Nil	C15	»

À partir du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, on dénote dans le faubourg des Récollets, lequel est intégré au faubourg Sainte-Anne depuis l'incorporation de la Ville, l'amorce d'une densification du bâti et du passage vers une vocation à la fois plus commerciale et industrielle ; résultat de l'expansion et des mutations que connaît la ville centre suite à la disparition des fortifications. Les abords de la ruelle Gauvin semblent toutefois échapper à ce phénomène. Les plans de Cane de 1846, de Plunket et Brady de 1872 et surtout, le plus clair à ce propos, de Hopkins de 1879, soulignent ainsi le maintien à l'ouest de la ruelle d'un bâti de faible densité qui correspond apparemment à celui en place dès le début du siècle. Seulement trois constructions de faible dimension, dont deux en bois, figurent ainsi sur le plan de 1879. Un plan du lot 901 effectué en 1864 précise que le bâtiment en bois situé au nord, en bordure de la rue Bonaventure, est une résidence (*wooden house*) et que les autres constructions qui s'étirent à l'arrière, le long de la ruelle Gauvin, abritent des hangars (*wooden sheds*) et pour celui en brique une entreprise artisanale (*brick wash [?] shop*).

Au cours des années 1880, l'emprise des rues Notre-Dame et Saint-Jacques est élargie pour atteindre leurs dimensions actuelles. Les travaux entraînent la démolition des deux bâtiments de bois situés auparavant en bordure ouest, aux extrémités de la ruelle Gauvin. Le plan de Goad illustre le nouveau tracé des deux artères et les modifications apportées au bâti riverain. Au sud, en bordure de la rue Notre-Dame, on retrouve dorénavant un nouvel édifice allongé constitué en pierre ou en brique tandis qu'au nord, le nouveau front de rue est constitué par un bâtiment de bois, lequel existait déjà auparavant, mais qui était situé en retrait de celui détruit au moment de l'élargissement de la rue Saint-Jacques. D'autres constructions, la plupart en maçonnerie, apparaissent le long du flanc ouest de la ruelle Gauvin et forment un front bâti dense et presque continu. Il est à noter que les divers plans de cette fin du XIX<sup>e</sup> siècle soulignent tous l'existence d'un projet d'élargissement vers l'ouest de la ruelle Gauvin. Le projet ne sera pas réalisé dans l'immédiat, mais son existence pourrait expliquer que peu de modifications seront par la suite apportées au bâti existant et que le plan de 1890 illustre pour l'essentiel la dernière génération de constructions érigées en bordure ouest de l'ancienne ruelle Gauvin.

Les décennies qui suivent voient la disparition progressive de plusieurs bâtiments. Le plan d'expropriation de 1947 (rappelons que les travaux ne furent finalement réalisés qu'en 1954) souligne qu'il ne subsiste plus à cette date que trois édifices localisés à l'extrémité sud de la ruelle, soit un bâtiment principal situé en bordure de la rue Notre-Dame et à l'arrière duquel s'adossent deux petites dépendances.

Soulignons enfin que la portion élargie de la rue Gauvin n'a pas été l'objet de travaux ayant pu entraîner des perturbations majeures de son sous-sol. Le plan des infrastructures en place, ne souligne la présence que d'une seule conduite, soit un aqueduc de 16 pouces de diamètre, localisée à proximité immédiate de la zone retenue pour les fins de l'inventaire archéologique. L'impact de ce type d'infrastructure se limite habituellement à leur étroite tranchée d'enfouissement, ce qui laissait présumer la présence potentielle à ses abords d'une large bande de sols archéologiques intègres.

### 3.3 Résultats

#### 3.3.1 L'inventaire initial (opérations 1 et 2)

Cette première intervention a entraîné l'excavation mécanique de quatre tranchées implantées sur la portion ouest de la rue Gauvin, tout au long de l'emprise du futur aqueduc (photo 1). Leur position a été déterminée de façon à recouper l'emplacement de l'un ou l'autre des bâtiments de première génération figurant sur les plans anciens du XIX<sup>e</sup> siècle. Trois des tranchées (sous-opérations 1A à 1C) mesurent 10 m de longueur tandis que la dernière (sous-opération 1D) s'étire sur une longueur de seulement 6 m. Chaque tranchée a fait l'objet sur la moitié de son emprise d'une excavation en profondeur jusqu'au niveau du sol naturel de façon à permettre une première lecture complète des contextes stratigraphiques en place. Par ailleurs, l'aménagement de paliers sur un des flancs des tranchées devait permettre au besoin, outre un accès sécuritaire aux lieux, l'échantillonnage par la fouille manuelle de sondages des secteurs ou dépôts jugés les plus pertinents. Au total, cinq sondages (sous-opérations 2A à 2E), mesurant chacun une superficie de 1,0 m<sup>2</sup>, ont fait d'une fouille lors de cette première intervention.



**Photo 1** - Rue Gauvin (MTL09-25-16) – Vue partielle de l'aire d'intervention. La tranchée 1B est à l'avant-plan – Vue vers le nord (MTL09-25-16-N1-153)



**Photo 2 -** Rue Gauvin (MTL09-25-16) – Tranchée 1A, sondage 1A – Structures ST-1 et ST-2 (MTL09-25-16-N1-91)



**Photo 3 -** Rue Gauvin (MTL09-25-16) – Sommet de ST-1 et ST-2 (MTL09-25-16-N1-11)

## LA TRANCHÉE 1A ET LE SONDAGE 2A

La tranchée 1A est localisée à l'extrémité sud de la rue Gauvin, à quelques mètres en retrait de son intersection avec la rue Notre-Dame. Les espaces excavés couvrent une profondeur pouvant varier entre 0,50 et 2,50 m.

Les travaux ont permis la mise au jour de deux maçonneries de pierre, soit les structures ST-1 et ST-2 (photos 2 et 3). Les deux ouvrages sont limitrophes et affleurent directement sous les premiers niveaux d'aménagement de la rue Gauvin suite à son élargissement en 1954. Leur sommet dérasé présente une élévation sensiblement équivalente, oscillant entre 17,35 et 17,50 m NMM, soit une profondeur de 55 à 70 cm sous la surface actuelle de la rue.

La structure ST-1 correspond à un mur de fondation dont la course, orientée d'est en ouest, croise de part en part l'aire d'excavation. Le mur, d'une largeur standard de 60 cm, présente une hauteur résiduelle de 1,10 m. Il comporte à sa base un empattement qui forme un ressaut unique au sud, soit du côté intérieur du bâtiment. Ce dernier comportait une cave profonde dont le creusement a atteint les horizons stériles du sol naturel.

Pour sa part, la structure ST-2 consiste en un carré de maçonnerie mesurant 1,10 m de largeur sur une longueur, partiellement dégagée, de 1,40 m. L'ouvrage, de faible hauteur résiduelle, n'est constitué que d'une assise unique de pierres. Il est attenant au sud au mur ST-1, mais sans être imbriqué à ce dernier. La présence d'une mince bande de sédiments intercalée entre les deux maçonneries, laquelle a été échantillonnée par le biais du lot 1A1, indique, de plus, que la structure ST-2 a été tronquée lors de la construction du mur ST-1.

Aucun vestige de plancher ou de surface aménagée de circulation n'a été retrouvé à l'intérieur du bâtiment associé au mur ST-1. Au niveau de la cave, le seul dépôt contemporain du bâtiment (couche C1-8) consiste en une concentration de débris de démolition (pierre calcaire, brique et mortier). La portion supérieure de l'emprise du bâtiment était, pour sa part, comblée d'un dépôt dense et homogène (couches C1-6 et C1-7) de poussière de pierre concassée, laquelle affleurerait directement sous les premiers niveaux d'aménagement de la rue Gauvin. Les données de terrain indiquent ainsi que la structure ST-1 correspond selon toute vraisemblance au mur nord du bâtiment de dernière génération érigé suite à l'élargissement de la rue Notre-Dame au cours des années 1880.

Les plans anciens illustrent la présence à l'arrière du bâtiment d'une dépendance qui recoupe toute la portion nord de la tranchée 1A et recouvre l'emplacement de la structure ST-2. La forme et ses dimensions de cette dernière font qu'elle s'apparente à la base d'une cheminée, composante probable d'un bâtiment plus ancien, probablement celui dont divers plans illustrent l'emplacement entre 1825 et 1880 en ce même secteur de la rue Gauvin.

Le sondage 2A a permis la fouille des dépôts bordant la structure ST-2. Les données recueillies soulignent que ce secteur du site a été décapé en profondeur au moment de l'élargissement de la rue en 1954. Le seul dépôt ancien mis au jour dans le sondage consiste en une mince strate de sédiments remaniés qui forme ce qui semble un niveau d'occupation à l'interface avec l'horizon supérieur stérile du sol naturel (couche C1-11). Le dépôt (lot 2A1) s'est avéré pauvre en vestiges mobiliers. L'assemblage (nbre : 5) se compose de trois clous forgés, d'un ossement animal et d'un tesson d'un récipient en terre cuite grossière à glaçure verte. Bien que peu nombreux, ces objets apparaissent plutôt typiques d'une occupation des lieux survenue au XVIII<sup>e</sup> siècle. Leur présence directement sous les premiers niveaux d'aménagement en 1954 de la rue Gauvin vient appuyer l'hypothèse d'un décapage extensif qui aurait entraîné la destruction de l'essentiel des contextes archéologiques en place en ce secteur sud de l'aire à l'étude.

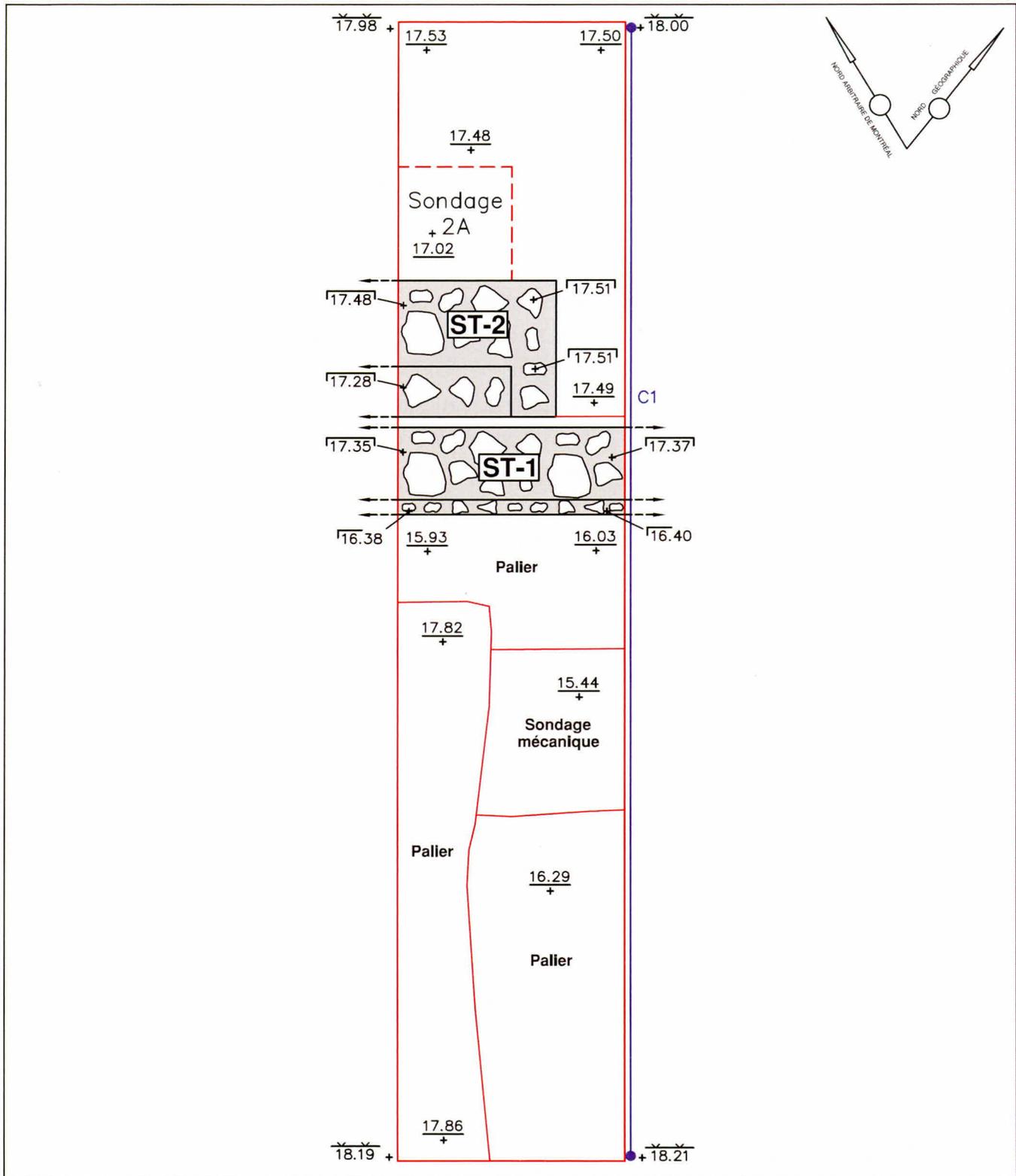


Figure 3 - Rue Gauvin (MTL09-25-16) – Sous-opérations 1A et 2A

- Intervention archéologique
- Maçonnerie de pierre
- Coupe stratigraphique
- 18.21 Niveau de la surface actuelle
- 17.37 Niveau du sommet de la structure
- 16.40 Niveau de l'empatement
- 16.29 Niveau de fin d'excavation

Arkeos inc.  
Société d'expertise en recherches anthropologiques

ÉCHELLE = 1 : 50

0.25 0 0.5 1 m

Mars 2013 850-588-2

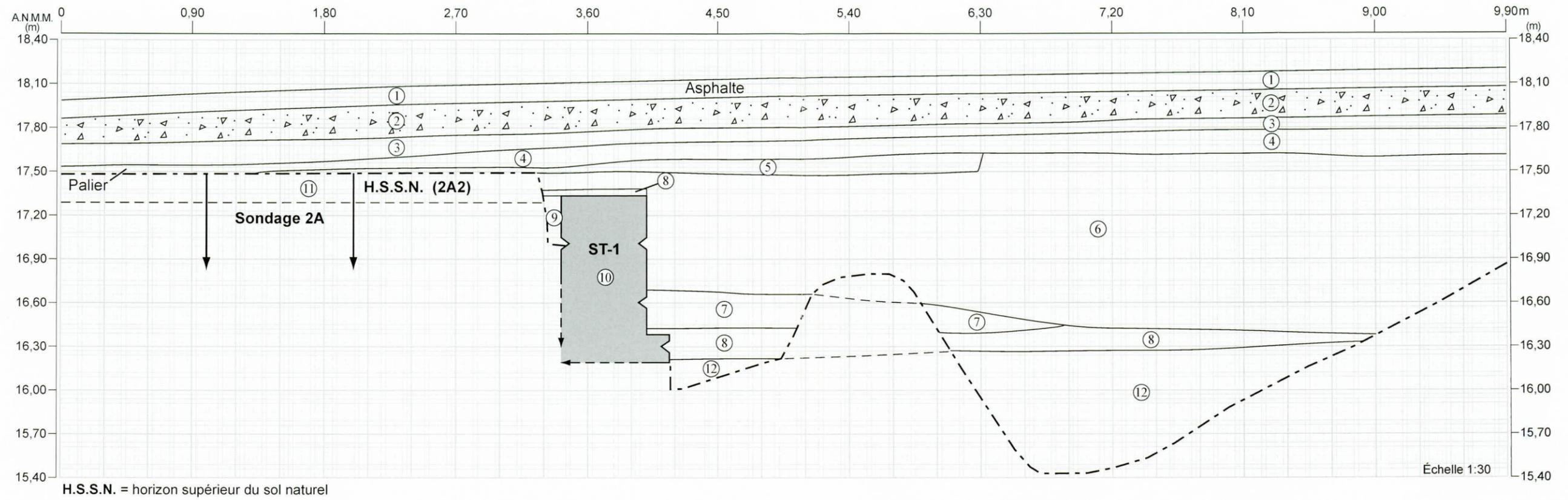


Figure 4 - Rue Gauvin (MTL09-25-16) – Sous-opération 1A, profil stratigraphique C1, paroi est

**Tableau 2 - Rue Gauvin (MTL09-25-16) – Sous-opération 1A, profil stratigraphique 09-C1, paroi est – Description des couches**

Couche	Description
C1-1	Asphalte (2 niveaux superposés)
C1-2	Béton
C1-3	Béton désagrégé et agrégats divers : fragments de pierres calcaires et de brique entremêlés de gravier, de poussière de mortier et de charbon de bois.
C1-4	Sable limoneux brun foncé, compact et hétérogène. Inclusions nombreuses : gravillons, particules de brique et de mortier et nodules de charbon de bois.
C1-5	Argile légèrement sableuse verdâtre-beige, compacte et hétérogène. Inclusions : petits cailloux anguleux, particules de brique et de mortier.
C1-6	Poussière de pierre calcaire. Dépôt très homogène et stérile sauf au nord, au-dessus du mur ST-1, où il recèle quelques blocs de pierre.
C1-7	Poussière de pierre calcaire entremêlée de plusieurs blocs équarris/ébauchés de calcaire.
C1-8	Sable grossier brunâtre, hétérogène et meuble. Forte concentration de débris de matériaux de construction : fragments de blocs de calcaire et de brique, nodule de mortier.
C1-9	Sable limoneux noirâtre à texture plutôt organique, hétérogène et meuble. Inclusions : nombreux cailloux et fragments de blocs de calcaire, particules de mortier et quelques gros nodules de charbon minéral (lot 2A2).
C1-10	Structure ST-1. Fondation du mur nord d'un bâtiment détruit en 1947 lors de l'élargissement de la rue Gauvin.
C1-11	Limon argileux brunâtre compact et homogène. Plusieurs petits cailloux arrondis et anguleux épars. Traces de charbon de bois et de mortier en surface.
C1-12	Sable argileux brun clair oxydé, marbré de lentilles d'argile claire.

**Tableau 3 - Rue Gauvin (MTL09-25-16) – Sous-opérations 1A et 2A – Description de la stratigraphie et corrélation lots-couches**

Nature	Couche	Lot	Description	Notes
Couche de démolition	09-C1-8	1A1	Sable grossier brunâtre, hétérogène et meuble. Forte concentration de débris de matériaux de construction : fragments de blocs de calcaire et de brique, nodule de mortier.	Lot de collecte non systématique de matériel lors du nettoyage du sommet des structures ST-1 et ST-2.
Remblai de comblement de la tranchée du mur ST-1	09-C1-9	1A2	Sable limoneux noirâtre à texture plutôt organique, hétérogène et meuble. Inclusions : nombreux cailloux et fragments de blocs de calcaire, particules de mortier et quelques gros nodules de charbon minéral.	La tranchée longe la face nord du mur ST-1 et son creusement a tronqué l'extrémité du carré de maçonnerie ST-2.
Niveau d'occupation et transition rapide avec le sol naturel stérile	09-C1-11	2A1, 2A2, 2A3	Limon argileux brunâtre, compact et homogène. Plusieurs petits cailloux arrondis et anguleux épars. Traces de charbon de bois et de mortier en surface.	Le niveau d'occupation forme une mince interface entre les niveaux de chaussée post-1947 et l'horizon stérile du sol naturel. Indique un décapage extensif de toute la zone située en bordure extérieure, au nord du bâtiment lié au mur ST-1.

**Tableau 4 - Rue Gauvin (MTL09-25-16) – Sous-opérations 1A et 2A – Distribution des objets-témoins (nbre de fragments) par lot, couche, matériau et type d'objet**

Catégorie	Matériau	Objet	Couche / Lot			Total
			C1-8	C1-9	C1-11	
			1A1	1A2	2A1	
Céramique	Terre cuite grossière n-e Angleterre 2	contenant	1			1
	Terre cuite grossière sans glaçure	pot à plantes	3	1		4
	Terre cuite grossière avec glaçure	contenant		1		1
	Terre cuite grossière locale glaçure verte	contenant			1	1
	<i>Creamware</i>	contenant	1			1
	Terre cuite fine argileuse blanche	pipe		3		3
	<i>Pearlware</i>	bol	2			2
	Terre cuite fine blanche	assiette	1			1
		contenant	2	6		8
	Terre cuite fine blanche Mason	plat		2		2
	Terre cuite fine blanche vitrifiée	assiette	3			3
		contenant	21	15		36
		pot à conserve	2	3		5
		soucoupe		5		5
	Terre cuite fine jaune glaçure claire	contenant	1			1
	Grès grossier glaçure saline et Albany	jarre		2		2
	Grès grossier rhénan gris ?	contenant	1			1
	Grès grossier glaçure saline brune	bouteille	1	2		3
bouteille à encre		1			1	
jarre		1			1	
tuyau		1			1	
Verre	Verre incolore au plomb	contenant		1		1
	Verre teinté régulier vert	vitre	13	6		19
	Verre teinté régulier turquoise	bouteille	1			1
		bouteille à eau minérale	2			2
	Verre teinté régulier bleu	bouteille		4		4
	Verre de couleur transparent vert foncé	bouteille à alcool	4	6		10
	Verre de couleur transparent brun	bouteille ?	1	1		2
	Verre de couleur transparent vert foncé français ?	bouteille à alcool	1			1
	Verre de couleur transparent vert foncé autre	bouteille	3			3
bouteille à alcool			2		2	
Métal	Fer indéterminé	clou indéterminé	7	3		10
	Fer forgé	clou forgé			3	3
	Fer laminé	tôle	30	24		54
	Fer tréfilé	clou tréfilé	1			1
	Fonte	indéterminé	1			1
		plaque	1			1
	Métaux et alliages cuivreux	anneau	2			2
Écofacts	Os	ossements	4	9	1	14
	Coquille	coquillages	1			1
<b>Total</b>			<b>114</b>	<b>96</b>	<b>5</b>	<b>215</b>



Photo 4 - Rue Gauvin (MTL09-25-16) – Vue d'ensemble de la tranchée 1B – Vue vers le nord (MTL09-25-16-N1-63)

#### LA TRANCHÉE 1B ET LES SONDAGES 2B ET 2D

La tranchée 1B a été implantée à une dizaine de mètres au nord de la tranchée 1A et recoupe une section de la portion arrière du lot qui faisait front sur la rue Notre-Dame (photo 4). Les plans anciens soulignent que deux générations de bâtiments se sont succédé en ce secteur de la rue Gauvin. On observe dans un premier temps une petite construction de plan carré, fort probablement une maison en bois, présente dès 1815 (plan de Bouchette) et dont l'emplacement est visible également sur les plans d'Adams de 1825 et de Cane de 1846. Le bâtiment est détruit à une date indéterminée, mais qui est antérieure à la production du plan de Goad de 1880 qui, le premier, souligne sa disparition. On retrouve, par la suite, un second bâtiment construit en dur, pierres ou briques, visible pour la première fois sur le plan de Goad de 1890 et dont l'emplacement, situé en retrait au nord de la maison du début du XIX<sup>e</sup> siècle, s'étend jusqu'à la limite nord du lot 902. Ce nouveau bâtiment auquel s'adosse parfois au sud une dépendance, figure sur plusieurs plans subséquents. Il disparaît avant 1947, car il est absent du plan d'expropriation des lieux produit en cette même année.

La tranchée 1B a été excavée sur une profondeur variant entre 0,50 et 1,60 m. L'élévation de sa surface varie entre 17,16 et 17,67 m NMM et définit une pente descendante vers le nord légèrement plus prononcée que celle observée au niveau de la tranchée 1A. La partie profonde de l'excavation couvre tout le flanc est de la tranchée et a fait l'objet d'un relevé complet en paroi (profil stratigraphique 09-C2). Nous verrons que les contextes archéologiques en place sont peu nombreux et profonds et qu'ils témoignent d'une séquence d'occupation peu complexe et probablement incomplète.

Les travaux ont permis également la mise au jour de deux murs en blocs ébauchés de pierre calcaire (structures ST-3 et ST-4). Les deux maçonneries sont distantes d'environ 3,75 m et leur tracé recoupe d'est en ouest l'aire d'excavation. Leur sommet dérasé affleure à faible profondeur sous

la surface actuelle de la rue, soit à une élévation similaire oscillant entre 16,80 et 16,96 m NMM. Pour le reste, les deux ouvrages diffèrent sensiblement et tout indique qu'elles appartiennent probablement à des bâtiments distincts. Le mur ST-3 correspondrait ainsi à une construction plus ancienne comme le suggère sa tranchée de fondation (couche 09-C2-8) dont le creusement a précédé au plan stratigraphique celui de la tranchée du mur ST-4 (couches 09-C2-7 ou 09-C3-1).

Le mur ST-3 couvre une largeur de 0,90 m sur une hauteur résiduelle d'environ 40 cm et contrairement à la structure ST-4, il ne comporte pas d'empattement. Ce dernier se distingue également par le caractère standard de sa largeur, soit 0,65 m ou 2 pieds anglais, et son ancrage plus profond au sol (hauteur résiduelle de 80 cm). Par ailleurs, aucun des deux bâtiments ne comportait de cave et en raison de l'absence de tout vestige de plancher, il demeure ainsi difficile de déterminer de quel côté s'étirait leur enceinte.

Les sondages 2B et 2D ont permis la fouille des dépôts bordant les murs ST-3 et ST-4. Tous deux ont été entrepris à la même élévation, soit au niveau du sommet dérasé des maçonneries mis au jour lors des travaux d'excavation mécanique de la tranchée 1B. Les dépôts qui surplombent les deux ouvrages correspondent aux niveaux d'aménagement de la rue Gauvin (couches C2-1 et C2-3). Ils comprennent également la couche C2-3 qui consiste en un dépôt de sable grossier noirâtre qui recelait une forte concentration de cendre et de poussière d'antracite ainsi que de nombreux fragments et particules de brique. Cette couche d'occupation s'étend à la grandeur de l'aire d'intervention. Sa mise en place est postérieure à la destruction des murs ST-3 et ST-4 dont elle recouvre les débris de démolition (couche C2-4). Il apparaît ainsi que les deux bâtiments furent détruits sensiblement à la même époque et qu'en conséquence, ils furent contemporains, ceci tout au moins au cours d'une partie de leur existence.

Le sondage 2B a été implanté en bordure nord du mur ST-3. La séquence des dépôts dont il a permis la fouille a fait l'objet d'un relevé en paroi nord par le biais du profil stratigraphique 09-C5. Le premier dépôt en place (couche C5-1 ou encore la couche C2-6 du profil général) consiste en une strate de sable limoneux grisâtre plutôt hétérogène et mêlé de petits cailloux. Ce dépôt surplombe la tranchée de fondation du mur et correspond en conséquence à la surface d'occupation du terrain en place au moment de l'existence du bâtiment. Il recouvre également les couches C5-2 et C5-3, deux dépôts de faible étendue dont seul le sondage 2B a révélé la présence. Il s'agit dans le premier cas d'un dépôt de sable clair homogène et stérile tandis que le deuxième consiste en un amas de pierres et de débris de métal. Ces deux dépôts correspondent apparemment à des remblais mis en place au moment de la construction du mur ST-3. La fouille des couches C5-1 à C5-3 (lot 2B1) a livré un assemblage plutôt nombreux (nbre : 303 fragments d'objet) de vestiges mobiliers, parmi

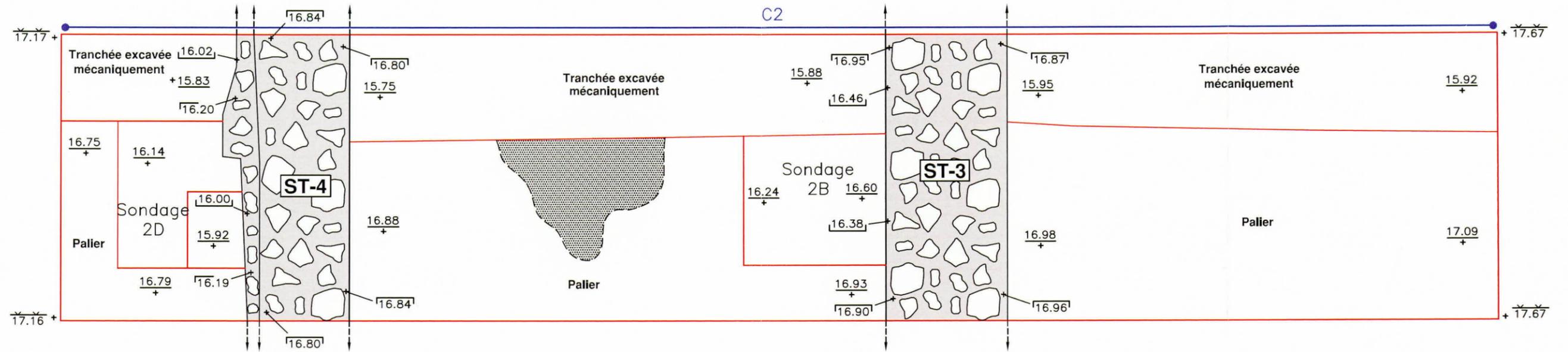
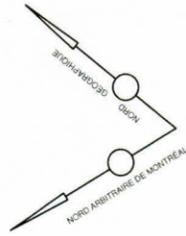


Figure 5 - Rue Gauvin (MTL09-25-16) – Sous-opérations 1B, 2B et 2D

- Intervention archéologique
- Maçonnerie de pierre
- Coupe stratigraphique
- Charbon et résidus de combustion
- ↕ Niveau de la surface actuelle
- ↕ Niveau du sommet de la structure
- ↕ Niveau de la base de la structure
- ↕ Niveau de l'empattement
- ↕ Niveau de fin d'excavation

ÉCHELLE = 1 : 30

Date : Mars 2013  
 No. de projet : 850-588-2



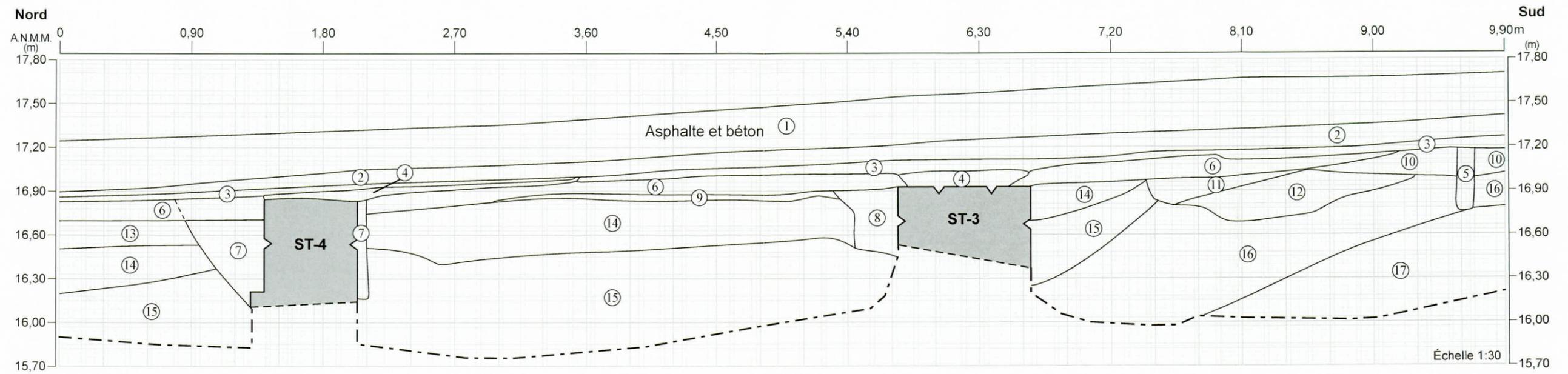


Figure 6 - Rue Gauvin (MTL09-25-16) – Sous-opération 1B, profil stratigraphique 09-C2, paroi est

**Tableau 5 - Rue Gauvin (MTL09-25-16) – Sous-opération 1B, profil stratigraphique 09-C2, paroi est – Description des couches**

Couche	Description
C2-1	Asphalte et béton (2 niveaux superposés).
C2-2	Pierre concassée et sable grossier grisâtre entremêlés.
C3-3	Sable grossier noirâtre, compact et hétérogène. Inclusions nombreuses ; fragments et particules de brique, poussière et cendre de charbon minéral.
C2-4	Concentration de poussière et de particules de mortier entremêlée de sable grossier et de sable limoneux.
C2-5	Sable légèrement limoneux brun clair, plutôt homogène et de faible compacité. Traces de fibres de bois.
C2-6	Sable limoneux brun gris, plutôt compact et homogène. Quelques cailloux subarrondis, particules de charbon de bois, de brique et de chaux.
C2-7	Limon sableux brun clair, plutôt compact et hétérogène. Beaucoup de cailloux et d'inclusions de mortier, quelques nodules de charbon minéral et de chaux (tranchée de construction du mur ST-4)
C2-8	Sable limoneux brun gris clair, compact et plutôt hétérogène. Quelques fragments de blocs de pierre calcaire et de brique, particules de mortier.
C2-9	Sable limoneux brun clair oxydé, entremêlé de nombreux gravillons et galets compact et plutôt homogène.
C2-10	Sable moyen brunâtre légèrement oxydé, plutôt hétérogène et compact. Nombreux galets et gravillons. Nombreuses inclusions de mortier (particules et gros nodules) surtout concentrées sur la portion nord du dépôt. Transition imprécise avec la couche C2-6 à laquelle elle s'apparente.
C2-11	Limon sableux brun gris tacheté de rouille avec forte concentration de galets et de gravier, compact et plutôt homogène.
C2-12	Mélange de sable beige et de limon sableux brunâtre entremêlés de galets fracturés et de gravier.
C2-13	Sable limoneux gris, compact quoique d'aspect friable, homogène. Quelques particules éparses de chaux, de charbon de bois et de mortier.
C2-14	Sable limoneux brunâtre, mêlé de galets et de gravier, compact et homogène. Quelques particules de mortier et de charbon de bois.
C2-15	Sable argileux beige oxydé, marbré de lentilles de sédiments plus graveleux, compact et homogène. Pas d'inclusions anthropiques.
C2-16	Idem à C2-15, mais de couleur plus grisâtre, compact et homogène. Pas d'inclusions anthropiques.
C2-17	Sable marbré fin à grossier de couleur dominante brun gris clair avec de traces nombreuses d'oxydation, compact et homogène. Pas d'inclusions anthropiques.

**Tableau 6 - Rue Gauvin (MTL09-25-16) – Sous-opération 2B, profil stratigraphique 09-C5, paroi est – Description des couches**

Couche	Description
C5-1	Sable limoneux brun clair oxydé à brun gris, hétérogène et de compacité moyenne. Plusieurs petits cailloux arrondis (15 à 20 % de la matrice), quelques nodules de mortier
C5-2	Sable limoneux brun clair oxydé, entremêlé de nombreux gravillons et galets, compact et plutôt homogène. Plaque de métal oxydé au nord.
C5-3	Amas de blocs et cailloux (15-20 cm et moins) et de plaques de métal entremêlé de sable limoneux brun clair.
C5-4	Sable limoneux brunâtre mêlé de galets et de gravier, compact et homogène. Quelques particules de mortier et de charbon de bois.
C5-5	Sable argileux beige oxydé marbré de lentilles de sédiments plus graveleux, compact et homogène. Pas d'inclusions anthropiques.
C5-6	Idem à C5-5, mais de couleur plus grisâtre, compact et homogène. Pas d'inclusions anthropiques.

**Tableau 7 - Rue Gauvin (MTL09-25-16) – Sous-opération 2B – Description de la stratigraphie et corrélation lots-couches**

Période	Nature	Couche		Lot	Description	Notes
Seconde moitié du XIX <sup>e</sup> siècle	Couche d'occupation	09-C5-1	09-C2-6	2B1	Sable limoneux brun clair oxydé à brun gris, hétérogène et de compacité moyenne. Plusieurs petits cailloux arrondis (15 à 20 % de la matrice), quelques nodules de mortier.	Le dépôt dans le tiers sud du sondage est apparu plus meuble et contenait plus de cailloux de calcaire, mais aucune évidence de tranchée en lien avec la construction du mur ST-3.
	Remblai post construction	09-C5-2	09-C2-9		Sable limoneux brun clair oxydé, entremêlé de nombreux gravillons et galets, compact et plutôt homogène. Plaque de métal oxydé au nord.	Dépôt non isolé en fouille. Transition imprécise avec la couche supérieure C5-1.
2 <sup>e</sup> quart milieu du XIX <sup>e</sup> siècle	Couche de construction du mur ST-3	09-C5-3	Nil	2B2	Amas de blocs et cailloux (15-20 cm et moins) et de plaques de métal entremêlé de sable limoneux brun clair. Présence d'éclats de taille de pierre.	Dépôt de faible étendue, localisé sur la fraction nord du sondage. En lien avec la couche supérieure C5-2.
	Couche d'occupation. Horizon supérieur remanié du sol naturel	09-C5-4	09-C2-14		Sable limoneux brunâtre, mêlé de galets et de gravier, compact et homogène. Quelques particules de mortier et de charbon de bois.	Présence de petits trous verticaux (vers de terre, racines ?). Le dépôt s'appuie au sud contre le parement du mur ST-3.
Des origines à vers 1825-1850	Horizons inférieurs stériles du sol naturel	09-C5-5	09-C2-15	2B3	Sable argileux beige oxydé, marbré de lentilles de sédiments plus graveleux, compact et homogène. Pas d'inclusions anthropiques sauf quelques nodules de mortier dans les premiers centimètres.	Matériel recueilli concentré dans les 1-2 premiers centimètres de fouille. La base du dépôt est stérile.
		09-C5-6	09-C2-16	2B4	Idem à C5-5, mais de couleur plus grisâtre, compact et homogène. Pas d'inclusions anthropiques.	Dépôt stérile.

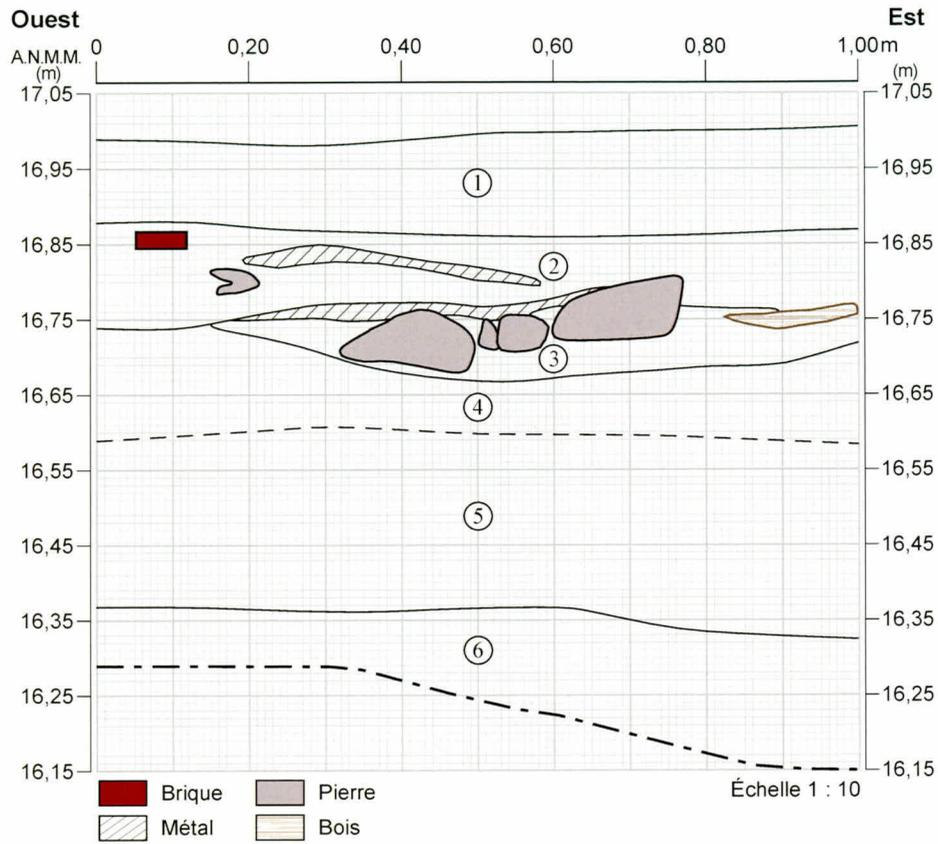


Figure 7 - Rue Gauvin (MTL09-25-16) – Sous-opération 2B, profil stratigraphique 09-C5, paroi nord

**Tableau 8 -** Rue Gauvin (MTL09-25-16) – Sous-opérations 2B – Distribution des objets-témoins (nbre de fragments) par lot, couche, matériau et type d'objet

Catégorie	Matériau	Objet	Couche / Lot			Total
			C5-1 à C5-3	C5-4	C5-5 et 6	
			2B1	2B2	2B3	
Céramique	Terre cuite grossière n-e Angleterre 2	contenant	2	1		3
	Terre cuite grossière sans glaçure	brique		1		1
		pot à plantes	24	1		25
	Terre cuite grossière locale glaçure incolore	contenant	4	5		9
	Terre cuite grossière locale glaçure coloration multiple	contenant	2			2
	Faïence blanche	contenant		2		2
		indéterminé	1			1
	Terre cuite fine chamois glaçure brune	contenant	1			1
	<i>Cream coloured</i>	assiette	2			2
	<i>Creamware</i>	contenant		5		5
		indéterminé	3			3
	Terre cuite fine argileuse blanche	pipe	10	3		13
	<i>Pearlware</i>	assiette		1		1
		bol		3		3
		bol et soucoupe		8		8
		contenant	7			7
	Terre cuite fine blanche	assiette	7	6		13
		bol	3	1		4
		contenant	15	13		28
		indéterminé	32			32
		objet de service	3			3
		soucoupe	2			2
		tasse	2			2
	Terre cuite fine blanche vitrifiée	assiette	5			5
		bol	1			1
		pot à eau ?	1			1
	Grès grossier glaçure saline brune	bouteille	2	1		3
contenant		1			1	
pot à cirage		3			3	
Porcelaine fine tendre indéterminée	contenant		1		1	
Verre	Verre incolore sans plomb	gobelet		1	1	
	Verre incolore au plomb	gobelet	2		2	
	Verre teinté régulier vert	bouteille		1		1
		vitre	6	7	1	14
Verre de couleur transparent vert foncé	bouteille à alcool	7	9		16	
Métal	Fer indéterminé	clou indéterminé	6	7		13
	Fer forgé	clou forgé	7	12		19
	Fer laminé	clou découpé	3			3
		tôle	22			22
	Fer tréfilé	clou tréfilé	1			1
	Métaux et alliages cuivreux	lanière		1		1
		punaise		1		1
	Fer et métal cuivreux	poignée ?	1			1
	Plomb	indéterminé	1	1		2
		tige		1		1
Divers	Matières premières	pierre	1			1
	Scories	scories		1		1
	Os	bouton		1		1
	Nacre	bouton	1			1
	Charbon	charbon	3	1		4
Écofacts	Os	ossements	101	59	1	161
	Coquille	coquillages	8	5		13
<b>Total</b>			<b>303</b>	<b>160</b>	<b>2</b>	<b>465</b>

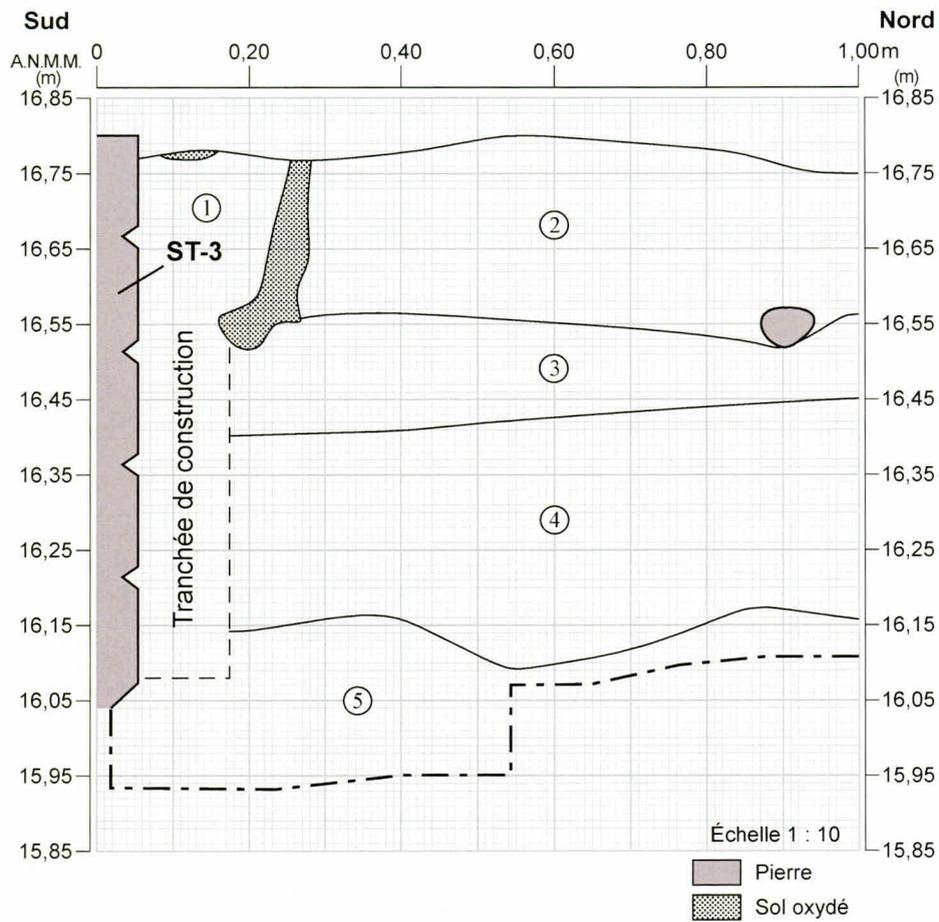


Figure 8 - Rue Gauvin (MTL09-25-16) – Sous-opération 2D, profil stratigraphique 09-C6, paroi ouest

**Tableau 9 - Rue Gauvin (MTL09-25-16) – Sous-opération 2D, profil stratigraphique 09-C6, paroi ouest – Description des couches**

Couche	Description
C6-1	Sable limoneux brun gris, plutôt compact et homogène. Quelques cailloux subarrondis, particules de charbon de bois, de brique et de chaux.
C6-2	Sable limoneux brun gris, plutôt compact et très hétérogène. Inclusions : lentilles et pastilles de fibres de bois, nodules de charbon minéral, fragments de brique, mortier, quelques cailloux anguleux et gravier.
C6-3	Sable limoneux gris, compact quoique d'aspect friable, homogène. Quelques particules éparses de chaux, de charbon de bois et de mortier.
C6-4	Sable limoneux brunâtre, mêlé de galets et de gravier, compact et homogène. Quelques particules de mortier et de charbon de bois.
C6-5	Sable argileux beige oxydé, marbré de lentilles de sédiments plus graveleux, compact et homogène. Pas d'inclusions anthropiques.

**Tableau 10 - Rue Gauvin (MTL09-25-16) – Sous-opération 2D – Description de la stratigraphie et corrélation lots-couches**

Période	Nature	Couche		Lot	Description	Notes
Seconde moitié du XIX <sup>e</sup> siècle	Tranchée de construction du mur ST-4	09-C6-1	09-C2-7	2D2	Limon sableux brun gris clair, plutôt compact et hétérogène. Beaucoup de cailloux et d'inclusions de mortier, quelques nodules de charbon minéral et de chaux.	L'emprise de la tranchée s'élargit progressivement vers l'est. La matrice de son remblai de comblement (couche C6-1) s'apparente à son sommet avec celle de la couche C6-2, ce qui indique qu'elle fut altérée par la poursuite de l'occupation du terrain que documente cette dernière.
	Couche d'occupation	09-C6-2	09-C2-6	2D1	Sable limoneux brun gris, plutôt compact et très hétérogène. Inclusions : lentilles et amas denses de fibres de bois, nodules de charbon minéral, fragments de brique, mortier, quelques cailloux anguleux et gravier.	Le dépôt a été tronqué au sud par le creusement de la tranchée du mur ST-4 (couche 09-C6-1, lot 2D2), mais il est demeuré par la suite la surface d'occupation de ce secteur du terrain,
Des origines à vers le milieu du XIX <sup>e</sup> siècle	Couche d'occupation. Horizon supérieur remanié du sol naturel	09-C6-3	09-C2-13	2D3	Sable limoneux gris compact, mais d'aspect friable, homogène. Quelques particules éparses de chaux, de charbon de bois et de mortier.	Les inclusions sont petites et disséminées au travers du dépôt. Transition progressive à la base avec la couche C6-4.
		09-C6-4	09-C2-14	2D4	Sable limoneux brunâtre, mêlé de galets et de gravier, compact et homogène. Quelques particules de mortier et de charbon de bois.	Les rares inclusions anthropiques sont surtout concentrées dans les premiers centimètres supérieurs du dépôt.
	Horizons inférieurs stériles du sol naturel	09-C6-5	09-C2-15	2D5	Sable argileux beige oxydé, marbré de lentilles de sédiments plus graveleux, compact et homogène. Pas d'inclusions anthropiques sauf quelques nodules de mortier dans les premiers centimètres.	Dépôt stérile, aucun objet témoin.

**Tableau 11 -** Rue Gauvin (MTL09-25-16) – Sous-opérations 2D – Distribution des objets-témoins (nbre de fragments) par lot, couche, matériau et type d'objet

Catégorie	Matériau	Objet	Couche / Lot				Total
			C6-2	C6-1	C6-3	C6-4	
			2D1	2D2	2D3	2D4	
Céramique	Terre cuite grossière n-e Angleterre 2	contenant	1		1	1	3
	Terre cuite grossière Staff slip engobe rouge	contenant				1	1
	Terre cuite grossière sans glaçure	pot à plantes	2	3		2	7
	Terre cuite grossière locale glaçure verte	contenant		1		2	3
	Terre cuite grossière locale glaçure incolore	contenant	2	6	10	19	37
	Terre cuite grossière locale glaçure tachetée verte	terrine ?				1	1
	Terre cuite grossière locale glaçure coloration multiple	terrine ?	4				4
	Terre cuite grossière Angleterre	contenant	1		2		3
	Faïence blanche	assiette		1			1
		contenant	1	4		3	8
	Terre cuite fine rouge engobe glaçure claire	contenant		1	1		2
	Terre cuite fine Jackfield	théière ?				1	1
	<i>Cream coloured</i>	égouttoir				2	2
	<i>Creamware</i>	assiette	1				1
		bol	1				1
		contenant		5	26	29	60
		indéterminé	4				4
	Terre cuite fine argileuse blanche	pipe	12	6	10	20	48
	<i>Pearlware</i>	assiette	4	5	9	2	20
		bol	5	3	2	2	12
		contenant			19	22	41
		indéterminé	2	10			12
	Terre cuite fine blanche	assiette	1	1	6		8
		assiette et soucoupe			7		7
		bol	4	4	17		25
		contenant	1	3	23		27
		indéterminé	19	9			28
		objet de service			2		2
		plat			1		1
		pot	1				1
	soucoupe			1		1	
	Terre cuite fine blanche vitrifiée	plat		1			1
	Terre cuite fine jaune glaçure claire	contenant			1		1
Grès grossier glaçure saline brune	bouteille			2		2	
	contenant	1				1	
Grès fin blanc homogène glaçure saline	assiette		1		1	2	
	bol				1	1	
Porcelaine fine dure indéterminée	assiette ?	1				1	
Porcelaine fine tendre indéterminée	contenant		1			1	
Verre	Verre incolore au plomb	bouteille		2			2
		carafe			1		1
		contenant	1				1
		verre à tige			1		1
		verre à tige ?				5	5
	Verre teinté régulier vert	bouteille	1	1	2	1	5
		vitre	17	8	18	12	55
Verre de couleur transparent vert foncé	bouteille à alcool	6	3	3	2	14	
Verre de couleur transparent brun	bouteille	2				2	

Catégorie	Matériau	Objet	Couche / Lot				Total
			C6-2	C6-1	C6-3	C6-4	
			2D1	2D2	2D3	2D4	
Métal	Fer indéterminé	clou indéterminé	11	11	35	1	58
		indéterminé			2		2
	Fer forgé	clou forgé	7		18		25
		indéterminé			1		1
	Fer laminé	tôle		1			1
	Fer tréfilé	fil		2			2
	Métaux et alliages cuivreux	bouton ?			1		1
		indéterminé				1	1
		monnaie				1	1
	Laiton étamé	épingle		2			2
Métal cuivreux et os	indéterminé	2				2	
Écofacts	Os	ossements	43	8	69	31	151
	Coquille	coquillages	9	4	22	8	43
<b>Total</b>			<b>170</b>	<b>107</b>	<b>313</b>	<b>171</b>	<b>761</b>

lesquels une large majorité de fragments de poterie et d'ossements animaux, qui apparaissent caractéristiques d'une occupation de nature domestique qui a pu perdurer sur une bonne partie du XIX<sup>e</sup> siècle. Le matériel recueilli comporte ainsi quelques marqueurs chronologiques : terre cuite en *creamware* ou *pearlware*, clous forgés plutôt typiques du tournant du XIX<sup>e</sup> siècle, tandis que d'autres éléments tels les tessons en terre cuite vitrifiée ou encore le clou tréfilé sont plutôt révélateurs d'une occupation qui s'est prolongée jusqu'au dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle.

La couche subséquente C5-4 correspond à l'horizon supérieur du sol naturel qui a constitué la surface d'occupation du terrain tout au long de la période qui a précédé la construction du mur ST-3. Comme pour les autres secteurs du site, ce terreau est constitué de sable limoneux brunâtre recelant une forte concentration de gravillons et de petits galets, soit des alluvions d'origine fluvio-glaciaire. Il a livré un contenu en vestiges mobiliers plutôt nombreux et datant de plusieurs époques. Les éléments les plus récents, notamment des fragments de vaisselle en terre cuite fine blanche, soulignent ainsi que le terreau d'origine a constitué la surface d'occupation du terrain tout au moins jusqu'au second quart du XIX<sup>e</sup> siècle tandis que les plus anciens, notamment les faïences, datent apparemment du Régime français. Il appert en conséquence que cette section du site n'a fait l'objet d'aucun remblaiement ou aménagement particulier jusqu'à tardivement au XIX<sup>e</sup> siècle. Pour leur part, les dépôts sous-jacents C5-5 et C5-6 correspondent aux horizons inférieurs et stériles du sol naturel.

Le sondage 2D a été implanté en bordure nord du mur ST-4. La série de dépôts dont il a permis la fouille témoigne d'une séquence d'occupation largement similaire à celle documentée par le sondage 2B et qui, pour l'essentiel, est antérieure à la construction du bâtiment associé à la maçonnerie. Le dépôt le plus récent correspond au remblai de comblement de la tranchée de construction du mur ST-4 (lot 2D2, couche C6-1). Le niveau d'affleurement de la tranchée, dont le creusement a tronqué la couche C6-2, permet d'établir que la construction du mur ST-4 est postérieure à celle du mur ST-3 et qu'elle s'insère probablement au cours de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Les bâtiments auxquels appartiennent les deux maçonneries ont toutefois coexisté par la suite, car le même dépôt, soit la couche C6-2, a constitué l'unique surface d'occupation de tout ce secteur du site suite à leur construction respective. La mise en place de la couche C6-2, laquelle recouvre le terreau d'origine, correspond, à l'instar de la situation observée dans le sondage 2B, à une première phase de rehaussement du terrain survenue tardivement au XIX<sup>e</sup> siècle, dans la foulée de la construction des deux bâtiments. Pour leur part, les horizons supérieurs du sol naturel (couches C6-3 et C6-4) en place dans le sondage 2D ont livré également des assemblages nombreux d'objets à caractère domestique qui documentent une séquence d'occupation amorcée au XVIII<sup>e</sup> siècle, bien avant l'apparition de premières constructions en ce secteur de la rue Gauvin.



Photo 5 - Rue Gauvin (MTL09-25-16) – Vue d'ensemble de la tranchée 1C – Vue vers le nord (MTL09-25-16-N1-74)

### LA TRANCHÉE 1C ET LES SONDAGES 2C ET 2E

La tranchée 1C (figure 9) est localisée sur la portion centre-nord de la rue Gauvin (photo 5), à une distance de 13 m au nord de la tranchée 1B. Elle est entièrement incluse à l'intérieur des limites du lot 901 de l'ancien cadastre de Montréal, lequel faisait front au nord sur la rue Saint-Jacques. Les plans anciens indiquent la présence de bâtiments anciens en ce secteur de la rue Gauvin. On observe dans un premier temps une petite construction de plan carré, fort probablement une maison en bois, présente dès 1815 (plan de Bouchette) et visible également sur les plans d'Adams de 1825 et de Cane de 1846. Le bâtiment est détruit à une date indéterminée, mais qui est antérieure à la production du plan de Goad de 1880 qui, le premier, souligne sa disparition. On retrouve, par la suite, deux bâtiments contigus construits en pierres ou briques, visibles pour la première fois sur le plan de Goad de 1890 et dont l'emplacement, situé en retrait au nord de la maison du début du XIX<sup>e</sup> siècle, faisait front sur la rue Gauvin. Ces bâtiments ne figurent pas sur le plan de Pinsoneault de 1907 et sur tous les autres plans subséquents dont nous disposons et tout indique que ce secteur de la rue Gauvin est demeuré libre de toute construction depuis cette date.

La tranchée 1C a été excavée sur une profondeur variant entre 0,60 et 2,50 m. La partie profonde de l'excavation couvre tout le flanc est de la tranchée et a fait l'objet d'un relevé complet en paroi (profil stratigraphique 09-C4). Contrairement aux tranchées précédentes, les contextes archéologiques en place sont complexes et témoignent d'une longue séquence d'occupation dont, nous le verrons, les éléments les plus anciens remontent au Régime français.

La tranchée n'a révélé la présence d'aucun vestige de bâtiment. Les seules structures mises au jour consistent en de courts segments d'un pavage de brique (élévation de 15,69-15,72 m NMM) ainsi qu'en un nombre indéterminé de poteaux de bois qui furent arrachés lors de l'excavation et dont la position n'a pas fait l'objet de relevés de localisation. La tranchée d'implantation de l'un de ces

poteaux demeurait toutefois visible en paroi de l'aire et apparaît sur le profil stratigraphique 09-C4. Le sommet se situe à une profondeur d'environ 1,20 m sous la surface actuelle de la rue et affleure au niveau de la couche 09-C4-8 (élévation de 15,00 m NMM) que le sondage 2E a permis d'associer à une occupation datant de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle ou du tournant du XIX<sup>e</sup> siècle. Une conduite en béton recelant des installations de services de téléphonie croisait l'emplacement de la tranchée sur son tiers sud. La conduite, toujours fonctionnelle, a été laissée en place.

Les contextes archéologiques mis au jour dans la tranchée 1C couvrent une profondeur d'environ 2,40 m et documentent plusieurs épisodes de rehaussement et d'occupation du terrain. La portion inférieure de la séquence regroupe une série de dépôts, soit les couches C4-7 à C4-13, dont la matrice est constituée d'alluvions d'origine fluvio-glaciaire du même type que ceux qui forment le substrat du sol naturel en ce secteur de la ville. La présence d'objets et d'inclusions anthropiques diverses indiquait toutefois que la majorité de ces dépôts consistent en des remblais et que les premiers horizons naturels de sédiments en place correspondraient aux couches inférieures C4-12 et C4-13.

La portion supérieure de la séquence stratigraphique comporte deux couches d'occupation. Le plus ancien de ces niveaux seuil, soit la couche C4-6, correspond à un dépôt dense et homogène de copeaux et de débris de bois décomposé qui s'étendait à la grandeur de l'aire et définissait une surface bien nivelée d'occupation (élévation moyenne de 15,50 m NMM). Le niveau seuil subséquent fait suite à un nouvel épisode de remblaiement (couche C1-5) et consiste en une épaisse couche d'épandage de débris de combustion (couche C1-4, 4a), laquelle est associée au pavage de briques dont nous avons mentionné plus tôt la présence. Il s'agit du dernier niveau d'occupation en place avant l'aménagement de la rue Gauvin en 1954 auquel sont associées les couches C4-1 à C4-3.

La fouille manuelle des sondages 2C et 2E (figure 9) a permis de documenter le contenu en vestiges mobiliers de cette séquence de dépôts et d'en préciser la datation. Les données recueillies confirment en premier lieu le caractère ancien des premières occupations survenues en ce secteur du site. Les deux sondages ont ainsi révélé la présence d'une série de dépôts dont la mise en place s'échelonne tout au long du XVIII<sup>e</sup> siècle et pour certains, dès le Régime français. Les premières occupations prennent place en surface du sol naturel dont une caractéristique importante est son faible niveau d'élévation qui se situe à 13,85 et 14,10 m NMM, respectivement dans les sondages 2C et 2E, ce qui représente une différence de plus de 2,50 m par rapport à la tranchée 1B distante d'à peine 6 m au sud. L'horizon supérieur du sol naturel (couche C4-12 et C7-14) est constitué de sédiments sablonneux ou encore de limon sableux brunâtre entremêlé de cailloux hétérométriques qui forment jusqu'à 50 % et plus de la matrice. En 2C, un lit dense et compact de gros cailloux de

l'ordre de 20 cm de diamètre marquait la transition avec l'horizon inférieur du sol naturel (couche C7-15, lot 2C12)<sup>3</sup>. Le sol naturel recelait dans les deux sondages des vestiges mobiliers typiques du régime français et fort probablement associés aux premiers propriétaires des terrains concédés. Les assemblages<sup>4</sup> (43 et 49 fragments d'objets respectivement en 2C et 2E), bien que peu nombreux sont révélateurs d'occupation de nature domestique. Soulignons toutefois la découverte de deux perles en verre coloré blanc dans le sondage 2E (lot 2E7), ce qui suggère une implication des occupants des lieux dans des activités de traite avec les Amérindiens.



Photo 6 - Rue Gauvin (MTL09-25-16) – Surface du lot – Lentille de cendre (MTL09-25-16-N1-96)

Par ailleurs, le sondage 2C indique que les premiers travaux de rehaussement du terrain, ceci tout au moins en ce secteur, ont été effectués dès le Régime français. Deux dépôts, soit les couches C7-12 et 13, correspondent aux remblais mis en place à cette occasion. Le rehaussement opéré est d'environ 45 cm. Les deux dépôts semblent correspondre à des épisodes distincts de remblaiement et ont constitué apparemment des surfaces successives d'occupation, ceci en raison de la texture organique de leur matrice et de leur contenu en vestiges mobiliers et inclusions anthropiques. Une lentille étendue de cendre (photo 6) et de nombreux débris de combustion jonchaient ainsi la couche inférieure

C7-13, ce qui indique que l'emplacement du sondage 2C correspondait possiblement à un espace d'épandage de débris de combustion. Le matériel recueilli est plutôt nombreux et diversifié (lots 2C9 et 2C10) et apparaît typique d'occupations de nature domestique. Les assemblages sont constitués principalement d'ossements d'animaux et de contenants en céramique (terre cuite grossière de plusieurs types, faïence, porcelaine et grès) pour la plupart d'origine française ou locale. Soulignons également la présence d'un tessons de type *Staffordshire slip ware* d'origine britannique. Le reste des collections regroupe des tessons de bouteille d'alcool dont certaines en verre vert foncé ou bleu fougère français, des débris de vitre et des objets en métal, principalement des clous forgés.

3 Soulignons que dans le secteur correspondant au sondage 2C, l'excavation mécanique de la tranchée 1C n'avait pas permis d'atteindre le sol naturel, contrairement à ce qui avait été perçu sur le terrain. Le profil stratigraphique 09-C4, relevé à cette occasion, doit donc être considéré comme erroné en ce qui concerne l'identification de la portion de la couche C4-12 s'étirant au centre de l'aire comme étant l'horizon supérieur du sol naturel. Il subsiste en conséquence un problème non résolu de concordance entre les couches des divers pans isolés de paroi que recoupe du nord au sud le profil stratigraphique 09-C4.

4 Il est à noter que les deux sondages n'ont été fouillés sur leur portion inférieure que sur la moitié de leur superficie initiale de 1,0 m<sup>2</sup>.

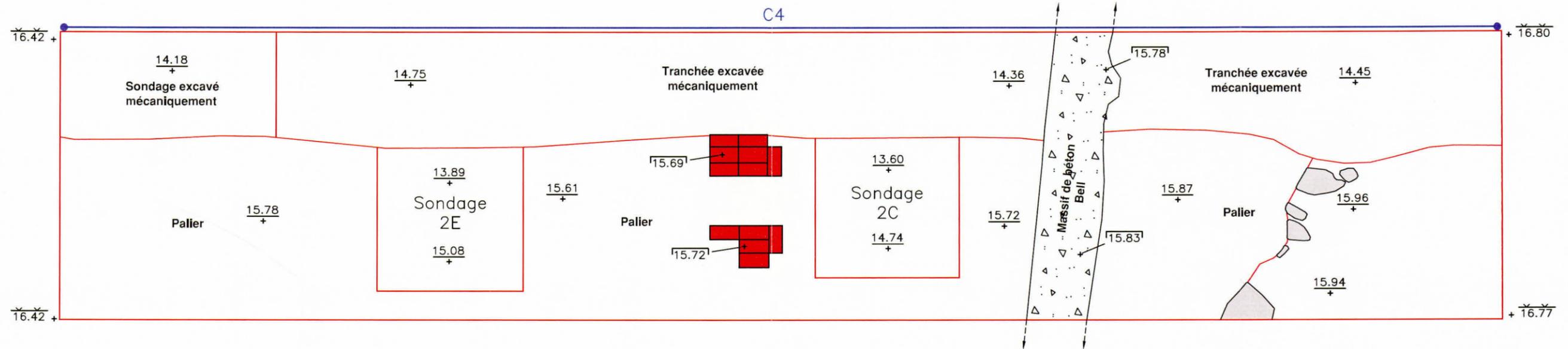
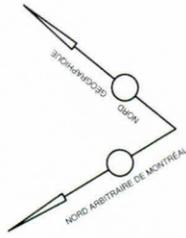


Figure 9 - Rue Gauvin (MTL09-25-16) – Sous-opérations 1C, 2C et 2E – Plan de fin d'intervention

- Intervention archéologique
  - Pierre
  - Coupe stratigraphique
  - Brique
  - Béton
- 16.77 Niveau de la surface actuelle  
 15.83 Niveau de la base de la structure  
 15.75 Niveau de fin d'excavation

ÉCHELLE = 1 : 30

Date : Mars 2013

No. de projet : 850-588-2



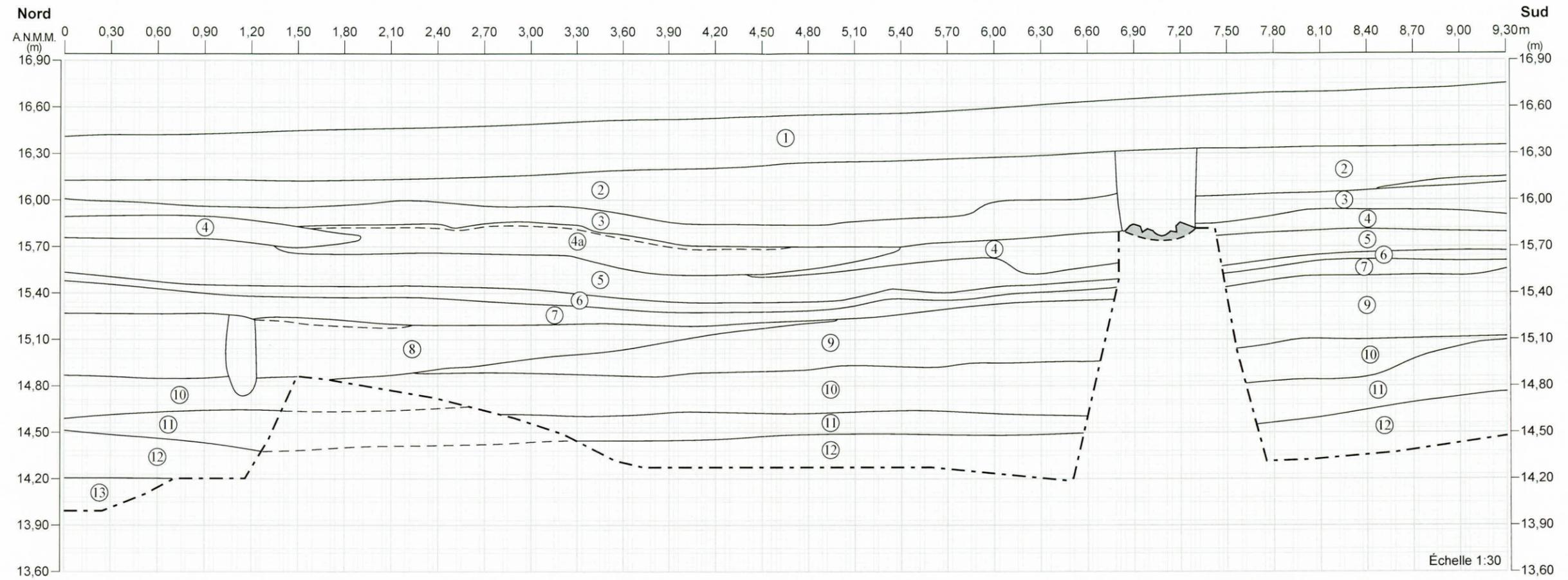


Figure 10 - Rue Gauvin (MTL09-25-16) - Sous-opération 1C, profil stratigraphique 09-C4, paroi est

**Tableau 12 - Rue Gauvin (MTL09-25-16) – Sous-opération 1C, profil stratigraphique 09-C4, paroi est – Description des couches**

Couche	Description
C4-1	Dalle de béton
C4-2	Sable grossier brun foncé, hétérogène et compact. Inclusions nombreuses : poussière de charbon minéral, fragments de brique commune, fragments d'asphalte, nodules de mortier
C4-3	Sable grossier brunâtre, homogène et compact. Forte densité de galets et cailloux hétérométriques
C4-4, 4a	Concentration de cendre grisâtre, plutôt hétérogène et meuble. Inclusions nombreuses : nodules de charbon de bois et particules de chaux. Quelques petits fragments de brique et nodules de mortier. Pellicule de mortier et de charbon de bois en surface
C4-5	Gravier de petits cailloux anguleux et de galets schisteux entremêlé de limon argileux brun gris. Dépôt plutôt homogène. Quelques pastilles d'argile et nodules de mortier.
C4-6	Concentration dense et homogène de copeaux, de petits fragments et de fibres de bois.
C4-7	Sable limoneux grisâtre mêlé d'une forte concentration de petits cailloux (50 % de la matrice), hétérogène et compact. Inclusions : nodules de charbon de bois, particules de mortier et fibres de bois.
C4-8	Sable grossier et galets hétérométriques entremêlés de sable brun clair oxydé, homogène et compact.
C4-9	Limon sableux brun à brun gris, moyennement compact et hétérogène. Cailloux arrondis et anguleux nombreux (20 % de la matrice). Inclusions nombreuses : nodules de charbon de bois et fibres de bois, particules de mortier, petits fragments de brique
C4-10	Limon sableux brunâtre, compact et plutôt homogène. Quelques cailloux et galets disséminés. Petits fragments de charbon de bois dans les 10 cm supérieurs.
C4-11	Sable grossier brun clair oxydé avec galets et gravillons nombreux (50 % de la matrice), homogène et compact. Peu ou pas d'inclusions anthropiques
C4-12	Limon légèrement sableux brunâtre, compact et plutôt homogène. Quelques petits cailloux et galets épars.
C4-13	Sable limoneux brun gris, mêlé d'une forte concentration de petits cailloux (50 % de la matrice), homogène et compact

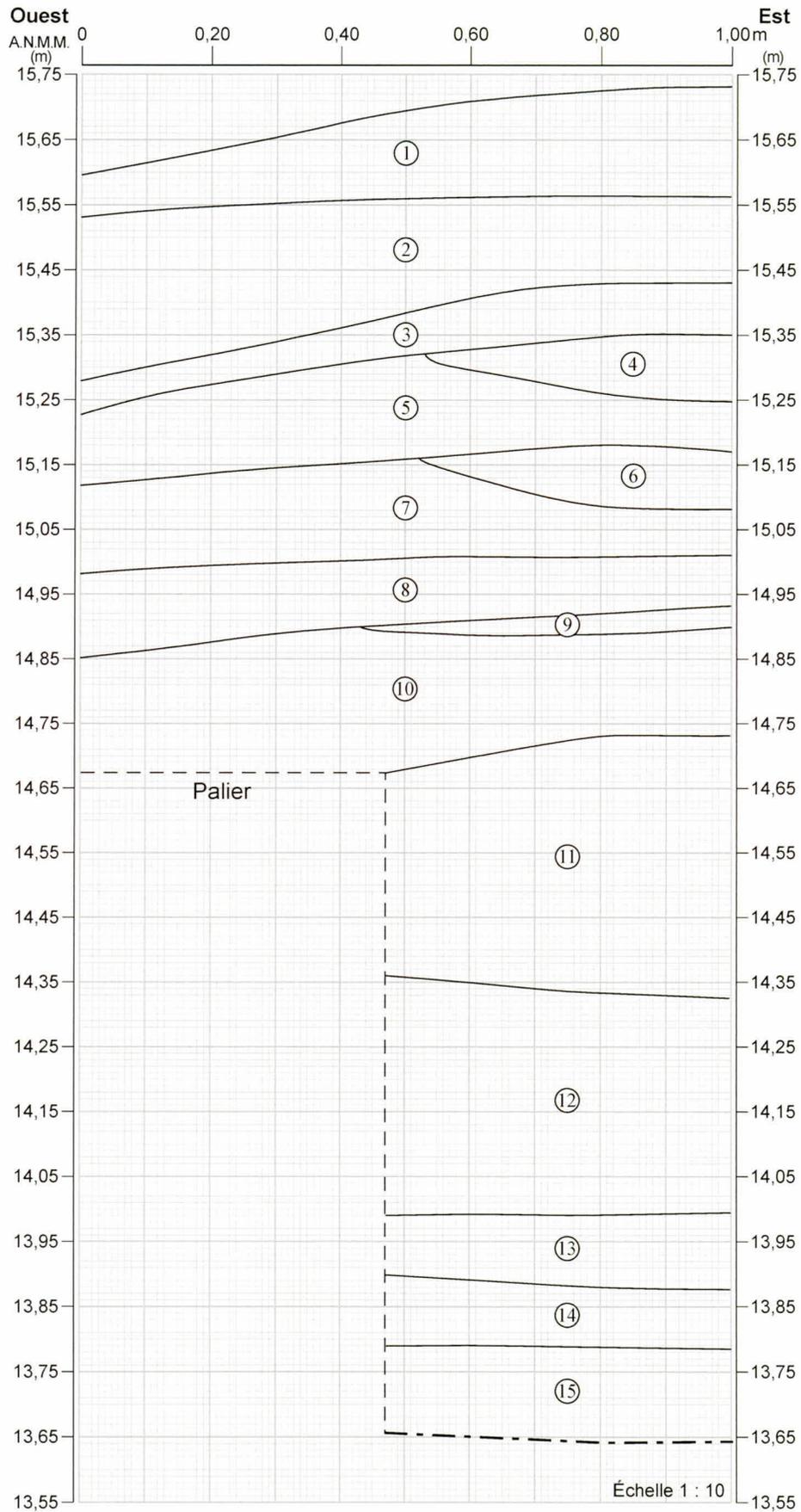


Figure 11 - Rue Gauvin (MTL09-25-16) - Sous-opération 2C, profil stratigraphique 09-C7, paroi nord

**Tableau 13 - Rue Gauvin (MTL09-25-16) – Sous-opération 2C, profil stratigraphique 09-C7, paroi nord – Description des couches**

Couche	Description
C7-1	Concentration de cendre grisâtre, plutôt hétérogène et meuble. Inclusions nombreuses : nodules de charbon de bois et particules de chaux. Quelques petits fragments de brique et nodules de mortier.
C7-2	Gravier de petits cailloux anguleux et de galets schisteux entremêlé de limon argileux brun gris. Dépôt plutôt homogène. Quelques pastilles d'argile et nodules de mortier. Deux gros cailloux arrondis de 15-20 cm à la base du dépôt.
C7-3	Concentration dense et homogène de copeaux, de petits fragments et de fibres de bois.
C7-4,	Sable limoneux grisâtre, mêlé d'une forte concentration de petits cailloux (50 % de la matrice), hétérogène et compact. Inclusions : nodules de charbon de bois, particules de mortier et fibres de bois.
C7-5	Sable limoneux grisâtre, mêlé d'une forte concentration de petits cailloux (50 % de la matrice), plutôt homogène et compact.
C7-6	Limon noirâtre, hétérogène et à texture organique
C7-7	Limon argileux brun à brun gris, moyennement compact et hétérogène. Cailloux arrondis et anguleux nombreux (20 % de la matrice). Inclusions nombreuses : nodules de charbon de bois et fibres de bois, particules de mortier, petits fragments de brique
C7-8	Limon argileux brun gris, mêlé de cailloux arrondis et anguleux, plutôt homogène et de compacité moyenne.
C7-9	Concentration de cendre grisâtre, entremêlée de nodules de charbon de bois, de pastilles de limon sableux jaunâtre et de gravier.
C7-10	Limon sableux brun clair grisâtre, plutôt homogène et de compacité moyenne. Forte proportion (30 %) de petits cailloux arrondis. Quelques petits fragments de bois décomposé, nodules de mortier et de chaux.
C7-11	Sable limoneux brun clair, homogène et de compacité moyenne. Cailloux anguleux et arrondis nombreux.
C7-12	Sable limoneux chamarré de couleur brun à brun clair. Plusieurs galets et cailloux arrondis de 10-15 cm et moins.
C7-13	Limon organique brun foncé, hétérogène et plutôt meuble. Inclusions nombreuses : particules de chaux et de cendre, nodules de charbon de bois, mortier parfois en plaquettes.
C7-14	Sable limoneux brun à brun gris foncé, mêlé d'une forte concentration de petits cailloux (50 % de la matrice), plutôt hétérogène et compact. Nombreux cailloux hétérométriques, fibres de bois et traces de mortier.
C7-15	Sable limoneux brun gris, mêlé d'une forte concentration de petits cailloux (50 % de la matrice), homogène et compact

Tableau 14 - Rue Gauvin (MTL09-25-16) – Sous-opération 2C – Description de la stratigraphie et corrélation lots-couches

Nature	Couche		Lot	Description	Notes
	Profil 09-C7	Profil 09-C4			
Couche dépotoir (première moitié ou milieu du XIX <sup>e</sup> )	1	4	2C1	Concentration de cendre grisâtre, plutôt hétérogène et meuble. Inclusions nombreuses : nodules de charbon de bois et particules de chaux. Quelques petits fragments de brique et nodules de mortier.	Surface de lot arbitraire qui correspond à la base de l'excavation mécanique. En 1C, présence en surface des résidus d'un pavage de brique. Plusieurs objets sont calcinés. 1 <sup>er</sup> dépôt avec Terre cuite fine B et clous découpés.
Remblai de comblement d'une fosse de poteau isolé	Nil	Nil	2C7	Limon argileux gris-brun foncé, meuble et homogène. Quelques lamelles de bois et nodules de charbon de bois.	Fouille de la base d'une fosse circulaire de 50 cm de diamètre localisée à l'ouest de 2C. La fosse et le poteau de bois qu'elle recelait tronquaient la couche C7-2.
Remblai de rehaussement et d'assainissement	2	5	2C2	Gravier de petits cailloux anguleux et de galets schisteux entremêlé de limon argileux brun gris. Dépôt plutôt homogène. Quelques pastilles d'argile et nodules de mortier. Deux gros cailloux arrondis de 15-20 cm à la base du dépôt.	La surface du dépôt est altérée par la couche de cendre C7-1. Transition nette à la base.
Couche d'occupation (dépotoir) -(début XIX <sup>e</sup> )	3	6	2C3	Concentration dense et homogène de copeaux, de petits fragments et de fibres de bois.	Quelques copeaux sont carbonisés. Transition nette à la base.
Remblai et niveau d'occupation	4	7	2C4	Sable limoneux grisâtre mêlé d'une forte concentration de petits cailloux (50 % de la matrice), hétérogène et compact. Inclusions : nodules de charbon de bois, particules de mortier et fibres de bois.	Base résiduelle d'un poteau visible en paroi ouest.
Remblai	5	9		Sable limoneux grisâtre mêlé d'une forte concentration de petits cailloux (50 % de la matrice), plutôt homogène et compact.	Matrice idem à la couche C7-4, mais plus homogène
Couche d'occupation (dépotoir) -(début XIX <sup>e</sup> )	6	10	2C5	Limon noirâtre, hétérogène et à texture organique	Dépôt localisé sur le tiers nord-est du sondage. Constitué principalement de débris de combustion : bois carbonisé et cendre.
Remblai et niveau d'occupation	7		Limon argileux brun à brun gris, moyennement compact et hétérogène. Cailloux arrondis et anguleux nombreux (20 % de la matrice). Inclusions nombreuses : nodules de charbon de bois et fibres de bois, particules de mortier, petits fragments de brique	Dépôt apparemment constitué de plusieurs apports successifs.	
Remblai	8		Limon argileux brun gris, mêlé de cailloux arrondis et anguleux, plutôt homogène et de compacité moyenne.	Base non remaniée de la couche supérieure C7-7.	
Couche d'occupation (dépotoir)	9	10	2C6, 2C7*	Concentration de cendre grisâtre, entremêlée de nodules de charbon de bois, de pastilles de limon sableux jaunâtre et de gravier.	Dépôt non isolé en fouille et fort probablement associé à la couche C7-9 fouillée en 2C5.
Remblai	10			Limon sableux brun clair grisâtre, plutôt homogène et de compacité moyenne. Forte proportion (30 %) de petits cailloux arrondis. Quelques petits fragments de bois décomposé, nodules de mortier et de chaux.	Transition imprécise à la base avec la couche C7-11
	11	11	2C7*, 2C8	Sable limoneux brun clair, homogène et de compacité moyenne. Cailloux anguleux et arrondis nombreux.	Dépôt stérile et de forte épaisseur (35 à 40 cm). En continuité avec la couche C7-10
Remblai et niveau d'occupation	12	Nil	2C9	Sable limoneux chamarré de couleur brun à brun clair. Plusieurs galets et cailloux arrondis de 10-15 cm et moins.	
Couche d'occupation.	13	12	2C10	Limon organique brun foncé, hétérogène et plutôt meuble. Inclusions nombreuses : particules de chaux et de cendre, nodules de charbon de bois, mortier parfois en plaquettes.	Une lentille étendue de cendre et plusieurs pierres en surface.
Couche d'occupation Horizon supérieur du sol naturel	14	13	2C11	Sable limoneux brun à brun gris foncé, mêlé d'une forte concentration de petits cailloux (50 % de la matrice), plutôt hétérogène et compact. Nombreux cailloux hétérométriques, fibres de bois et traces de mortier.	Portion supérieure remaniée et altérée du sol naturel.
Sol naturel stérile	15		2C12	Sable limoneux brun gris, mêlé d'une forte concentration de petits cailloux (50 % de la matrice), homogène et compact	Forte densité de cailloux volumineux (20 cm et -) qui constituent l'essentiel de la matrice.

**Tableau 15 - Rue Gauvin (MTL09-25-16) – Sous-opérations 2C – Distribution des objets-témoins (nbre de fragments) par lot, couche, matériau et type d'objet**

Catégorie	Matériau	Objet	Couche / Lot										Total	
			C7-1	Trou de poteau	C7-2	C7-3	C7-4	C7-5 à C7-9	C7-10	C7-11	C7-13	C7-14		
			2C1	2C7	2C2	2C3	2C4	2C5	2C6	2C9	2C10	2C11		
Céramique	Terre cuite grossière chamois glaçure verte	contenant								1			1	2
	Terre cuite grossière Italie du nord	assiette										1		1
	Terre cuite grossière avec glaçure	assiette											1	1
		contenant								1				1
	Terre cuite grossière locale glaçure verte	contenant			1				2			2	1	6
	Terre cuite grossière locale glaçure incolore	contenant		2		1	5	1		7	1			17
		plat						1	5					6
		terraine						4					1	5
	Terre cuite grossière locale glaçure coloration multiple	terraine			1									1
	Terre cuite grossière Staff slip sans engobe	contenant						1				1		2
	Faïence blanche	assiette		1								7		8
		contenant					5	1	2	8			2	18
	Terre cuite fine rouge glaçure noire	théière ?						1						1
	Faïence brune	contenant							1				2	3
	<i>Creamware</i>	assiette					4	19	16					39
		chope ?		1										1
		contenant	1	3		3		2						9
	Terre cuite fine argileuse blanche	pipe	15	1	2	5	1	6	1	4			2	37
	<i>Pearlware</i>	assiette	2											2
		bol					2							2
		bol et soucoupe						2						2
		contenant				1								1
	Terre cuite fine blanche	bol	1											1
	Grès grossier rhénan gris	chope ?							1					1
	Grès grossier glaçure saline brune	bouteille						1						1
		contenant					1							1
		pot à cirage	1											1
Grès fin blanc homogène glaçure saline	assiette								1				1	
	bol					1					1		2	
	contenant						2						2	
	soucoupe									1			1	
Porcelaine fine dure indéterminée	assiette						1						1	
	contenant										1		1	
	soucoupe						1						1	
Céramique altérée	assiette	3											3	
	indéterminé						1						1	

Catégorie	Matériau	Objet	Couche / Lot									Total		
			C7-1	Trou de poteau	C7-2	C7-3	C7-4	C7-5 à C7-9	C7-10	C7-11	C7-13		C7-14	
			2C1	2C7	2C2	2C3	2C4	2C5	2C6	2C9	2C10		2C11	
Verre	Verre incolore au plomb	contenant									1		1	
		gobelet ?					1						1	
		verre à tige				1	1		1				3	
	Verre teinté régulier vert	bouteille	21											21
		contenant						2						2
		fiolle						1						1
		vitre		2	3	1		16	4	5	2			33
	Verre teinté régulier bleu-vert français	bouteille							2	1		1	4	
	Verre teinté régulier turquoise	bouteille								1			1	
	Verre teinté fougère bleu	verre à tige					1						1	
	Verre de couleur transparent vert foncé	bouteille à alcool		3				6	2			4		15
		verre à tige					3							3
	Verre de couleur transparent vert foncé français	bouteille à alcool										11	11	
Verre de couleur transparent vert foncé autre	bouteille	1											1	
Verre de couleur transparent bleu	contenant	1											1	
Métal	Fer indéterminé	clou indéterminé	23		1					2			26	
		clou forgé	11	1	2	4	3	11	1		1	3	37	
	Fer forgé	fixation									1		1	
		poignée			1								1	
		clou découpé	4						1				5	
	Fer laminé	lanière	2		3			1					6	
		tôle	6		5			1					12	
		indéterminé	1										1	
	Fonte	indéterminé	1										1	
		Métaux et alliages cuivreux	boucle								2		2	
Divers	Matières premières	bouton ?							1				1	
		indéterminé									1		1	
	Schiste ou ardoise ?	pierre					6					6		
	Silex	pierre à fusil					1					1		
	Fer et os	ustensile	1										1	
Écofacts	Os	ossements	24	1	1	6	10	43	6	10	58	18	177	
	Coquille	coquillages	2		2	2		5					11	
<b>Total</b>			<b>120</b>	<b>15</b>	<b>22</b>	<b>24</b>	<b>37</b>	<b>141</b>	<b>45</b>	<b>40</b>	<b>85</b>	<b>43</b>	<b>572</b>	

**Tableau 16 - Rue Gauvin (MTL09-25-16) – Sous-opération 2E – Description de la stratigraphie et corrélation lots-couches**

Nature	Couche	Lot	Description	Notes
Couche d'occupation (dépotoir) -(début XIX <sup>e</sup> )	09-C4-6	2E1	Concentration dense et homogène de copeaux, de petits fragments et de fibres de bois.	Piquet de bois de 8 cm de hauteur planté à l'extrémité nord-ouest du sondage.
Couche de démolition	Non visible	2E2	Concentration de fragments de mortier (15-20 cm), de blocs ébauchés de calcaire (25 cm) et de brique commune, entremêlée de limon argileux brun-gris foncé plutôt meuble. Quelques copeaux de bois.	La couche ne couvre qu'une étroite bande de 10 à 20 cm de largeur qui longe le flanc ouest du sondage
Remblai et niveau d'occupation	09-C4-7	2E3	Limon argileux brun gris, plutôt homogène et de compacité moyenne. Cailloux et galets schisteux éclatés épars (15 % de la matrice). Inclusions concentrées au sommet : nodules de mortier et de charbon de bois, petits fragments de bois décomposé et de brique.	Transition plutôt nette à la base. Dépôt en partie perturbé par les activités associées à la couche supérieure 09-C4-6.
Remblai	09-C4-8	2E4	Sable grossier brun clair oxydé avec forte concentration de galets et cailloux éclatés (80 %), homogène et compact. Peu ou pas d'inclusion anthropique.	Dépôt stérile. À partir de 2E4, la fouille du sondage est limitée à sa moitié ouest.
Remblai et niveau d'occupation	09-C4-10	2E5	Limon sableux brunâtre, compact et plutôt homogène. Quelques cailloux et galets disséminés. Petits fragments de charbon de bois dans les 10 cm supérieurs.	Matériel recueilli dans les premiers centimètres de fouille. La base du dépôt est stérile.
Remblai	09-C4-11	2E6	Sable grossier brun clair oxydé avec galets et gravillons nombreux (50 % de la matrice), homogène et compact. Peu ou pas d'inclusions anthropiques.	Dépôt stérile à l'exception d'une pièce de métal corrodé. Premier remblai mis en place sur le site.
Couche d'occupation	09-C4-12	2E7	Limon légèrement sableux brunâtre, compact et plutôt homogène. Quelques petits cailloux et galets épars.	Le dépôt correspond à l'horizon supérieur du sol naturel et à sa transition avec l'horizon inférieur stérile.

**Tableau 17 - Rue Gauvin (MTL09-25-16) – Sous-opérations 2E – Distribution des objets-témoins (nbre de fragments) par lot, couche, matériau et type d'objet**

Catégorie	Matériau	Objet	Couche / Lot						Total
			C4-6	C4-7	C4-8	C4-10	C4-11	C4-12	
			2E1	2E2	2E3	2E5	2E6	2E7	
Céramique	Terre cuite grossière Staff slip engobe rouge	pot à posset ?						1	1
	Terre cuite grossière sans glaçure	brique ?			2				2
		contenant						1	1
		pot à plantes ?	1						1
	Terre cuite grossière locale glaçure incolore	contenant		1				2	3
		terraine			6				6
	Terre cuite grossière locale glaçure coloration multiple	contenant			2				2
	Faïence blanche	assiette			2			5	7
		contenant				1			1
	Terre cuite fine Jackfield	théière ?			1				1
	<i>Creamware</i>	assiette			7	1			8
		contenant		2					2
	Terre cuite fine argileuse blanche	pipe	1	1				4	6
	<i>Pearlware</i>	contenant		1					1
	Terre cuite fine blanche	assiette	1						1
contenant			1					1	
Grès grossier glaçure saline brune	cruche ou jarre	2		1				3	
Porcelaine fine dure indéterminée	assiette						1	1	
Verre	Verre incolore au plomb	bouteille ?		1					1
		contenant			2				2
	Verre teinté régulier vert	vitre	1	2	12			8	23
	Verre de couleur transparent vert foncé	bouteille à alcool		1	4	2			7
	Verre de couleur opaque blanc	perle						2	2
Métal	Fer indéterminé	indéterminé					3		3
	Fer forgé	clou forgé	2	1	9			3	15
		coin			1				1
		indéterminé			3			1	4
		tige			1				1
	Fer laminé	lanière			2				2
Cuivre indéterminé	pointe			1				1	
Écofacts	Os	ossements	5	2	25	3		21	56
	Coquille	coquillages		1		2			3
<b>Total</b>			<b>13</b>	<b>14</b>	<b>81</b>	<b>9</b>	<b>3</b>	<b>49</b>	<b>169</b>

À l'intérieur du sondage 2E, aucun dépôt, outre le sol naturel, n'a été identifié comme datant du Régime français. Le terrain est légèrement surélevé en ce secteur, ce qui expliquerait qu'il n'ait pas été affecté par les travaux de remblaiement et de nivellement effectués lors de cette première phase d'occupation du site.

Un second épisode de rehaussement du terrain survient apparemment au cours de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. Les matériaux utilisés à cette fin consistent à nouveau en des dépôts de sable graveleux mêlé de nombreux cailloux (couches C7-10 et 11 ou encore C4-10 et 11) et dont la composition s'apparente à celle des alluvions qui forment le substrat du sol naturel. Il semble ainsi s'agir de déblais de creusement prélevés sur des secteurs élevés du terrain ou des lieux voisins de la ville. Le rehaussement opéré est important, de l'ordre de 60 cm, et a touché l'emplacement des deux sondages dont la surface atteint dorénavant une élévation oscillant autour de 14,85-14,95 m NMM. La matrice des remblais s'est avérée largement stérile et l'essentiel des traces d'occupation se concentrait en surface ou dans les premiers centimètres d'épaisseur du dépôt supérieur. Des concentrations importantes de cendre et de charbon de bois (couche C7-9) jonchaient les deux sondages, ce qui indique que leur emplacement correspondait à un espace extérieur d'épandage de débris de combustion. Le matériel recueilli (lots 2C6, 2E5 et 2E6) est peu nombreux et apparaît toujours typique d'une occupation de nature domestique.

Au cours de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, trois autres phases de remblaiement et d'occupation marquent l'évolution du terrain qui verra sa surface relevée au fil des ans sur près de 80 cm additionnels. Les couches d'occupation qui ponctuent cette séquence consistent, à nouveau, en des concentrations de cendre et de débris de combustion (couches C7-6 et C4-7) qui témoignent d'une continuité à l'époque dans l'utilisation des lieux. La surface subséquente d'occupation correspond à un dépôt dense de copeaux et de débris de bois (couches C7-3 et C4-6) présent dans les deux sondages. Le matériel associé (lots 2C3 et 2E1) ne comportait aucun outil et objet spécialisés reliés au travail du bois. Une hypothèse serait que les espaces fouillés correspondaient à une zone d'entreposage et de coupage de bois de chauffage. La dernière couche d'occupation (couches C7-1 et C4-6) correspond à nouveau à des concentrations de cendre et de charbon auxquelles est associé le pavage de brique dont les vestiges recouvraient en partie des espaces voisins des deux sondages. Un poteau de bois (photo 7), dont la tranchée était visible en paroi ouest du sondage 2C (lot 2C), est également relié à ce dernier épisode d'occupation documenté en fouille. Rappelons que plusieurs autres poteaux avaient été observés lors de l'excavation de la tranchée 1C. Leur position et leur nombre n'ont pu être relevés, mais leur présence, tout comme celle du pavage de brique, suggère l'existence d'un bâtiment, fort probablement une dépendance dotée de fondations sur pilotis. Les dépôts associés sont les premiers à receler des objets-témoins, notamment de la céramique en



**Photo 7** - Rue Gauvin (MTL09-25-16) – Sous-opération 2C5  
– Trace de poteau en paroi ouest (MTL09-25-16-N1-80)



**Photo 8** - Rue Gauvin (MTL09-25-16) – Sous-opération 1D  
– Murs ST-5 et ST-6 (MTL09-25-16-N1-161)

terre cuite blanche, typique du second quart du XIX<sup>e</sup> siècle, soit au moment où le plan d'Adams de 1825 témoigne de l'existence d'une première construction de la ruelle Gauvin.

#### LA TRANCHÉE 1D

Cette tranchée est localisée à l'extrémité nord de la rue Gauvin (photo 8). Ses dimensions réduites, soit 6,0 m de longueur sur 2,0 m, s'expliquent par la décision de ne pas empiéter lors de son excavation sur l'emprise de la rue Saint-Jacques.

La tranchée 1D a été excavée sur une profondeur variant entre 0,50 et 2,50 m. Les résultats obtenus sont largement négatifs. Il a été ainsi constaté qu'une large portion de son emplacement a été tronquée à une époque récente par le creusement d'une tranchée d'implantation d'une conduite en béton de fonction inconnue et qu'il n'y subsiste possiblement aucun contexte archéologique sous son emprise.<sup>5</sup> Seules deux étroites bandes, localisées aux extrémités nord et sud de la tranchée 1D, ont été épargnées lors de l'enfouissement de la conduite de béton. Aucun sondage manuel n'a été effectué à leur emplacement, ceci en raison de leur potentiel archéologique en apparence limité et de contraintes de temps et de sécurité. Une collecte de surface des deux paliers (lot 1D1) a livré un assemblage peu nombreux d'objets parmi lesquels figurent de nombreux tessons de céramique en terre cuite vitrifiée typique de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

<sup>5</sup> Les notes de terrain ne précisent pas le niveau de base de cette tranchée et si son creusement, sur une profondeur minimale de 2,50 m, a atteint effectivement les horizons stériles du sol naturel.

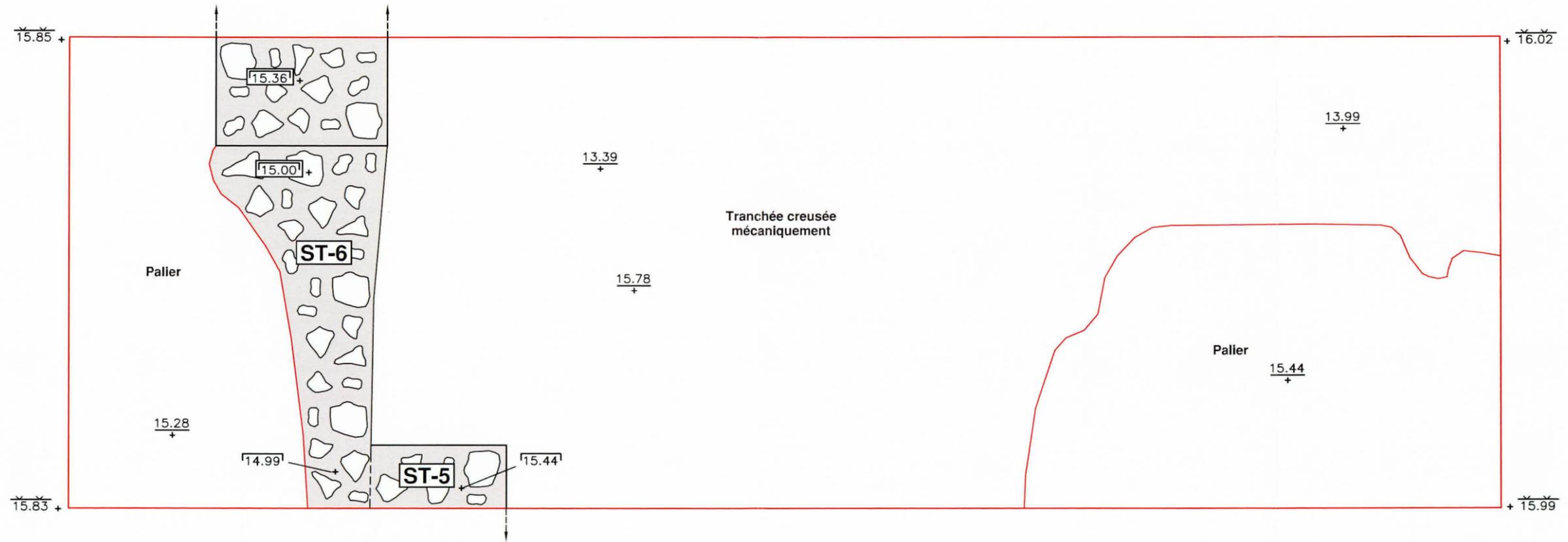
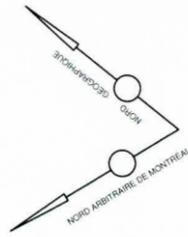


Figure 12 - Rue Gauvin (MTL09-25-16) – Sous-opération 1D

- Intervention archéologique
- Maçonnerie de pierre
- 15.83 Niveau de la surface actuelle
- 15.00 Niveau du sommet de la structure
- 13.99 Niveau de fin d'excavation

ÉCHELLE = 1 : 20

Date: Mars 2013  
No. de projet: 850-588-2



Aucun relevé stratigraphique n'a été effectué à l'intérieur de la tranchée 1D en raison de la fragilité de ses parois. Les enregistrements effectués ont consisté en la confection d'un plan et en la prise de relevés d'élévations et de photographies. Il a été également procédé à la description des deux ouvrages de maçonnerie (structures ST-5 et ST-6) dégagés partiellement à l'extrémité nord de l'aire d'excavation.

Les structures ST-5 et ST-6 correspondent à deux murs de fondation en blocs ébauchés et équarris de calcaire liés de mortier de chaux. Le mur ST-6 dont la course est orientée d'est en ouest, croise de part en part la tranchée 1D tandis que le mur ST-5 s'étire vers le sud depuis son point de jonction avec le mur ST-6 auquel il est imbriqué. Les deux ouvrages s'enfoncent en profondeur, au-delà du niveau atteint en fin d'excavation, et nous ignorons l'élévation de leur base. Le mur ST-6 couvre une largeur de 70 cm tandis que celle du mur ST-6, en partie masqué par la paroi de l'aire, demeure indéterminée. Soulignons que le mur ST-5 a été tronqué à son extrémité sud par le creusement de la tranchée de la conduite de béton. Les deux structures correspondent selon toute vraisemblance aux fondations du bâtiment double érigé en front de la rue Saint-Jacques suite à l'élargissement de l'emprise de cette dernière survenu au cours des années 1880. Le plan de Goad de 1890 est le premier à représenter ce bâtiment de dernière génération dont la superstructure hors-sol était apparemment constituée en bois. Le bâtiment, dont la date précise n'est pas connue, n'apparaît pas sur le plan d'assurance d'Underwriters de 1940. Le point d'ancrage au sol de ses fondations indique qu'il comportait une cave profonde dont le creusement a entamé largement, sinon entièrement, les vestiges de construction et les sols archéologiques pouvant témoigner des occupations de ce secteur de la rue Gauvin.

#### BILAN DE LA PREMIÈRE INTERVENTION

L'intervention a donné des résultats mitigés. Trois des tranchées recoupent ainsi des emplacements grandement perturbés à des époques récentes et dépourvus de tout vestige documentant des épisodes anciens de la séquence d'occupation des lieux. Sur cette base, le potentiel archéologique du site doit être considéré dans l'ensemble comme limité. Une heureuse exception à ce constat négatif concerne toutefois la tranchée 1C qui a révélé la présence d'une séquence complexe de dépôts stratigraphiques s'étirant sur plus de 2,50 m de profondeur et datant pour certains du Régime français. La fouille des sondages 2C et 2E n'a permis toutefois qu'un échantillonnage très restreint de ces contextes archéologiques, d'où la décision de procéder à une seconde intervention pour en poursuivre l'investigation.

### 3.3.2 Le second inventaire (opérations 3 et 4)

Cette seconde intervention, effectuée du 1<sup>er</sup> au 11 décembre 2009, a consisté en l'excavation mécanique d'une aire d'une superficie de 187 m<sup>2</sup> (sous-opération 3A, 25,0 sur 7,5 m) dont l'emplacement, localisé sur la portion centre-nord de la rue Gauvin englobe et est centré autour de celui de la tranchée 1C dont il devait permettre de poursuivre et d'étendre l'investigation (photo 9).



**Photo 9** - Rue Gauvin (MTL09-25-16) – Sous-opération 3A en cours d'excavation. L'emplacement des sondages 4A et 4B est visible à l'avant-plan – Vue vers le nord (MTL09-25-16-N2-13)

La sous-opération 3A a été excavée à des profondeurs variant entre 0,50 et 1,80 m, ce qui a permis son découpage en trois paliers successifs<sup>6</sup>. Le palier inférieur qui court du nord au sud au centre de l'aire et dont l'altitude se situe entre 14,50 et 15,17 m NMM a constitué la surface d'implantation des 10 sondages de l'opération 4 qui ont fait l'objet d'une fouille manuelle lors de la seconde phase des travaux. Tous les sondages (sous-opérations 4A à 4K), qui mesurent 1,0 m<sup>2</sup>, à l'exception du sondage 4J dont la superficie atteint 4,8 m<sup>2</sup>, ont été distribués de façon à couvrir tout l'espace disponible. Seul le sondage 4J, dont l'emplacement correspond à une fosse de latrines repérée lors des travaux d'excavation, a été implanté de façon arbitraire.

L'objectif principal de la seconde intervention concernait les dépôts anciens datant du Régime français mis au jour dans la tranchée 1C et dont il s'agissait de poursuivre l'échantillonnage en fouille de façon à en vérifier l'étendue et à documenter les contextes d'occupation du site auxquels ils sont associés.

<sup>6</sup> Soulignons que l'emplacement de la tranchée 1C, remblayée suite à la première intervention, n'a fait l'objet que d'un dégagement partiel lors de l'excavation de la sous-opération 3A et que ses sections les plus profondes sont demeurées enfouies.

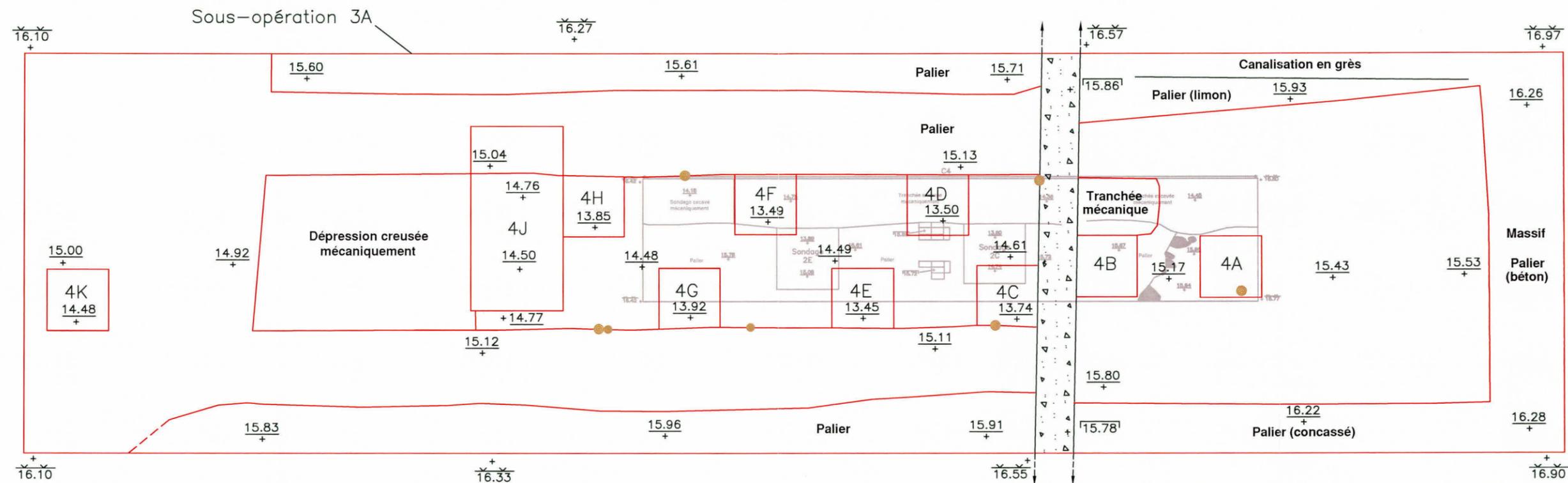
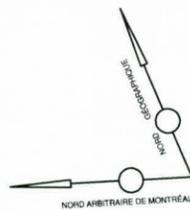


Figure 13 - Rue Gauvin (MTL09-25-16) – Opérations 3 et 4

- Intervention archéologique
- Pieu
- Béton
- 16.97 Niveau de la surface actuelle
- 15.86 Niveau du sommet de la structure
- 15.43 Niveau de fin d'excavation
- Intervention antérieure

ÉCHELLE = 1 : 75

Date Mars 2013      No. de projet 850-588-2



## PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

L'aire d'intervention est entièrement incluse à l'intérieur du lot 901 de l'ancien cadastre de Montréal qui faisait front au nord sur la rue Saint-Jacques. Pour sa part, la frontière avec l'ancienne ruelle Gauvin se situe à une distance d'environ 1,50 m à l'est de la limite de l'aire.

### LES VESTIGES IMMOBILIERS

Quelques structures ont été dégagées lors de l'intervention, la plupart au moment de l'excavation de la sous-opération 3A. Deux consistent en des infrastructures de services d'utilité publique, soit le massif de béton déjà connu des installations de la compagnie de téléphonie Bell et une canalisation en terre cuite localisée au nord-est au niveau du palier supérieur de l'aire. Les deux conduites sont demeurées en place.

La présence d'une maçonnerie de pierre a également été observée le long du flanc est de l'aire. Aucun enregistrement n'a été effectué de cette structure qui a été apparemment détruite lors des travaux d'excavation. Sa localisation au niveau du palier supérieur indique une composante d'une construction récente et qu'il pourrait s'agir d'un mur de fondation d'un bâtiment de dernière génération. Les plans de Goad de 1880 et de 1890 soulignent l'existence d'un bâtiment double dont le flanc est faisait front le long de la ruelle Gauvin. La position de la maçonnerie en retrait de l'ancienne ruelle suggère qu'elle consisterait en un mur de refend ou en un quelconque ouvrage de division intérieure du bâtiment.

Plusieurs poteaux dérasés (photo 10) ont également été découverts lors de l'intervention, la plupart lors des travaux d'excavation mécanique, les autres en contexte de fouille des sondages. Seule une fraction d'entre eux a pu faire l'objet de relevés de localisation et les données dont nous disposons demeurent très fragmentaires. Tous affleurent apparemment au même niveau, soit au sommet du second palier dont l'altitude oscille autour de 15,10 m. Un lien de synchronie apparaît ainsi probant avec la couche d'épandage de débris de combustion C7-6, d'élévation similaire, et que les



**Photo 10** - Rue Gauvin (MTL09-25-16) – Sous-opération 3A – Bases de poteaux dégagées lors de l'excavation (MTL09-25-16-N2-4)

sondages 2C et 2E avaient permis de dater du début du XIX<sup>e</sup> siècle. Deux alignements nord-sud sont discernables parmi la distribution spatiale des poteaux. L'écart entre les deux alignements est de 2,40 m (8 pieds), soit une dimension plutôt standard pour une construction. Comme la structure est située également, par la même distance de 2,40 m, en retrait du front de l'ancienne ruelle Gauvin, il faut envisager qu'elle correspond aux fondations de la section arrière d'un bâtiment plutôt grossier en bois, un hangar ou une quelconque dépendance, qui s'étirait jusqu'en bordure de la ruelle. Les plans d'Adams de 1825 et de Cane de 1846, soulignent l'existence d'un bâtiment dans ce secteur. Il s'agit de bâtiments qui diffèrent par leurs dimensions, notamment leur largeur, et qui sont possiblement distincts. Il faut présumer que les alignements de poteaux mis au jour faisaient partie de l'une ou l'autre de ces constructions, sinon des deux. Aucun vestige de plancher n'a été retrouvé en association avec les poteaux, ce qui indique vraisemblablement un sol de terre battue.

Les travaux d'excavation mécanique ont également permis la découverte d'une fosse de latrines (structure ST-7) localisée sur la portion nord-est de la tranchée 3A (photo 11). La structure a été fortement endommagée lors de l'excavation. Plusieurs des composantes de sa charpente ont été arrachées ou encore déplacées. Ses flancs sud et ouest ont été entièrement détruits et il ne subsistait sur les autres côtés qu'une courte section de sa base. Le caisson de bois formant la



**Photo 11** - Rue Gauvin (MTL09-25-16) – Sondage 4J – Latrines ST-7. Détail du mur est de la fosse (MTL09-25-16-N2-131)

fosse était constitué d'une série de poteaux verticaux disposés sur un rang unique serré et reliés à leur base par une solive posée à plat le long du flanc intérieur de la fosse. Les poteaux mesuraient de 12 à 30 cm de diamètre tandis que les solives consistaient en des pièces plutôt massives de bois équarri mesurant 12 cm de côté. Des petites cales disposées aux extrémités supportaient la base du caisson. Le sommet dérasé des poteaux atteignait une altitude maximale de 14,90 m NMM, mais il est probable que la structure s'élevait à l'origine jusqu'au niveau de la base des dépôts d'aménagement de la rue Gauvin de 1954, soit à une élévation d'environ 15,80 m NNM. Le fond de la fosse constitué des sols en place s'enfonçait jusqu'à une élévation de 14,50 m NMM.

Le sondage 4J a permis la fouille de la portion résiduelle de la fosse ST-7, sur une profondeur d'environ 35 cm. Deux dépôts en comblaient l'emprise (profil 09-C14). La couche supérieure C14-2 consiste en un amas dense de matériaux de construction (mortier, briques et pierre calcaire) entremêlés de débris de combustion (cendre et charbon de bois). La nature de ces débris indique que l'abandon des latrines est survenu suite à un incendie qui aurait détruit un bâtiment voisin, probablement situé à proximité sur le même terrain. Pour sa part, la couche inférieure est constituée de sédiments à texture organique que l'on peut relier directement à la période d'utilisation des latrines.

Les deux dépôts recelaient des assemblages d'objets-témoins nombreux et diversifiés (tableau 19). Le matériel recueilli est révélateur d'une occupation de nature domestique qui pourrait être celle de la maisonnée d'un cordonnier, ceci en raison de la présence à la base de la fosse (lot 4J2) d'un groupe de 38 fragments de chaussure. Par ailleurs, les objets diagnostiques au plan chronologique, notamment la prédominance de céramique en terre cuite fine blanche et la présence d'un tesson en terre cuite fine jaune, permettent de dater les latrines, tout au moins leur abandon, vers le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Aucun incendie n'est répertorié dans le dossier historique constitué pour les fins de l'intervention. Des recherches supplémentaires en archives pourraient permettre de préciser ce point, tout comme éventuellement de préciser l'identité des occupants du terrain au moment de l'existence des latrines.

#### LES DONNÉES ISSUES DES AUTRES SONDRAGES

Les autres sondages, au nombre de neuf, ont été implantés à la base de sections excavées en profondeur au centre de la tranchée 3C. Leur fouille avait pour objectif principal d'étendre dans l'espace l'échantillonnage de ce secteur du site où lors de la première intervention, les sondages 2C et 2E avaient révélé la présence de dépôts archéologiques datant du Régime français. L'élévation de la surface d'implantation des sondages a fluctué entre 14,50 et 15,00 m NMM, limitant ainsi les travaux à la fraction inférieure de la séquence stratigraphique en place.

Des dossiers regroupés en fin de chapitre ont permis de compiler les principales informations issues de chaque sondage (inventaire et distribution par lot des vestiges mobiliers, profil stratigraphique, description des dépôts et corrélation lot-couche, photographies). La dispersion des sondages et les ruptures qui en résultent au plan stratigraphique ont empêché l'élaboration d'une synthèse englobant l'ensemble des données. Certains éléments importants d'interprétation ressortent toutefois.

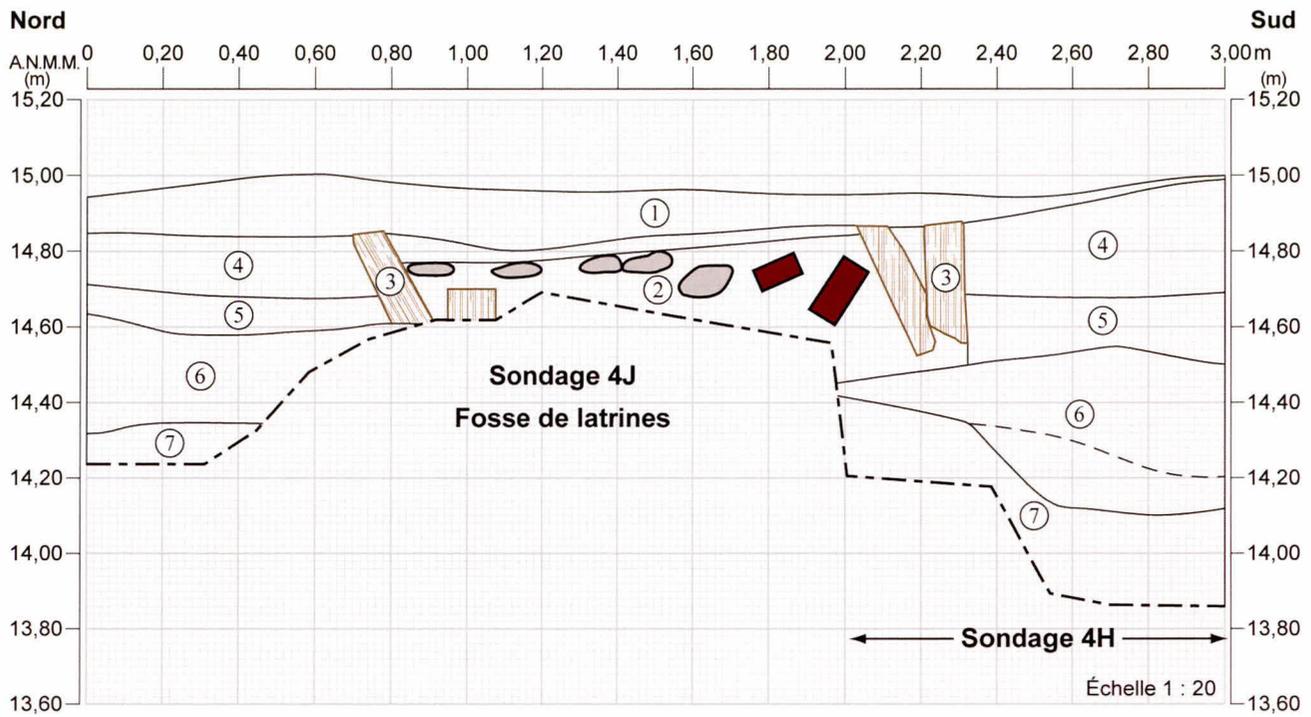


Figure 14 - Rue Gauvin (MTL09-25-16) – Sous-opérations 4J et 4H, profil stratigraphique

Période	Nature	Couche	Lot	Description	Notes	Équivalence avec autres profils
Milieu XIX <sup>e</sup> siècle	Remblai de comblement	09-C14-2	4J1	Concentration plutôt dense de débris de matériaux de construction (mortier, briques et pierres) et de débris de combustion (cendre et charbon de bois). Lentilles et pastilles disséminées de sable beige et de limon organique.	Dépôt qui comble la portion supérieure de la fosse des latrines. Les débris de combustion et de matériaux de construction semblent issus de la destruction d'un bâtiment autre que celui des latrines.	Nil
	Couche d'occupation et d'abandon des latrines	Non dessinée	4J2	Limon brunâtre à texture organique, meuble et hétérogène. Inclusions nombreuses et diverses : fragments de brique commune, mortier, chaux, cailloux, fibres de bois et de matière végétale.	Dépôt de matière organique témoignant de la période d'utilisation des latrines. Intrusion de matériaux issus de la couche supérieure C14-2	Nil

Tableau 18 - Rue Gauvin (MTL09-25-16) – Sous-opération 4J – Description de la stratigraphie et corrélation lots-couches

**Tableau 19 - Rue Gauvin (MTL09-25-16) – Sous-opérations 4J – Distribution des objets-témoins (nbre de fragments) par lot, couche, matériau et type d'objet**

Catégorie	Matériau	Objet	Couche / Lot		Total
			C14-2	Non représentée	
			4J1	4J2	
Céramique	Terre cuite n-e Angleterre 2	contenant	1	5	6
		pot		12	12
	Terre cuite grossière locale glaçure incolore	terrines	2		2
	Terre cuite grossière locale glaçure coloration multiple	terrines		16	16
	Terre cuite grossière Angleterre	contenant	1		1
		pot		3	3
	Terre cuite fine rouge glaçure claire	contenant		3	3
	Creamware	assiette		12	12
		pot de chambre		8	8
	Terre cuite fine argileuse blanche	pipe	2	4	6
	Pearlware	assiette		30	30
		bol	3	1	4
	Terre cuite fine blanche	assiette	98	55	153
		bassin	14		14
		bol	15	53	68
		contenant	101	138	239
		couvercle	4	7	11
		indéterminé		3	3
		objet de service	8		8
		pichet		22	22
		plat	3	5	8
		pot	4		4
		pot à eau	6	15	21
		pot de chambre	7	17	24
		soucoupe	7	34	41
		soucoupe et bol		4	4
		tasse	8	19	27
théière ?		2	2		
Terre cuite fine jaune glaçure claire	pot		1	1	
Grès grossier glaçure saline brune	pot à cirage		1	1	
Grès grossier feld pâle	bouteille à encre		1	1	
Porcelaine fine dure orientale	bol		2	2	
Porcelaine fine dure indéterminée	assiette	1		1	
Porcelaine fine tendre indéterminée	bol	3		3	
Porcelaine Fine Bone China	tasse		8	8	
Verre	Verre incolore sans plomb	fiolle	1	1	2
		gobelet	1		1
	Verre incolore au plomb	bouteille	2		2
		fiolle	1		1
		gobelet	18	13	31
		gobelet et/ou verre à tige		47	47
		pot à condiments		6	6
	Verre teinté régulier vert	verre à tige	3	8	11
		bouteille		5	5
		bouteille à médicaments	1	2	3
flasque			1	1	
Verre coloré transparent vert foncé	vitre	29	171	200	
	bouteille		1	1	
Verre de couleur transparent vert foncé français	bouteille à alcool	27	124	151	
	bouteille à alcool		30	30	
Verre altéré	bouteille à alcool	4	1	5	
Métal	Fer indéterminé	clou indéterminé		3	3
		indéterminé		3	3
	Fer forgé	clou de fer à cheval	1		1
		clou forgé	3	1	4
Fer laminé	tôle	5		5	
Cuivre forgé	clou		1	1	
Divers	Bois	planche	1		1
	Cuir	chaussure		38	38
	Os	brosse		4	4
peigne		1		1	
Écofacts	Os	ossements	37	82	119
	Coquille	coquillages	2		2
<b>Total</b>			<b>425</b>	<b>1 023</b>	<b>1 448</b>

Les travaux ont permis d'observer que les dépôts anciens, notamment ceux datant du Régime français, se concentrent sur la portion centrale de l'aire, ceci à l'intérieur d'une bande de terrain qui forme une dépression dont la présence avait été pressentie lors de la première intervention. La zone dépressionnaire s'étire sur une largeur d'environ 8 m et son emplacement est recoupé par les sondages 4C à 4G. La portion profonde de la dépression, fouillée par le biais des sondages 4C, 4D et 4E ainsi que 2C de la première intervention, s'enfonce jusqu'à une élévation de 13,70 m NMM. Ses limites d'extension demeurent en partie imprécises. Au sud, sa frontière semble située sous la conduite de béton de Bell Téléphone, le sondage 4B implanté en bordure immédiate de cette dernière ayant révélé un relèvement marqué sur environ un mètre de hauteur de la surface d'origine du terrain. Vers le nord, on dénote un redressement plus progressif de la base de la dépression dont l'élévation passe successivement de 13,90 m NMM en 4 F à 14,30 m en 4G et en 4H. Dans le sondage 4G, le sol d'origine définit du sud vers le nord une pente ascendante d'environ 20 cm de hauteur, de 14,10 à 14,30 m NMM, qui s'oppose à celle de la dénivellation que devait présenter à l'origine le terrain en direction du ruisseau Saint-Martin situé au nord. Plus au nord, la remontée du sol naturel se poursuit pour atteindre une élévation d'environ 15,00 m dans le sondage 4K, à l'extrémité de l'aire d'excavation.

Nous ignorons l'étendue de la dépression dans l'axe est-ouest. Elle croise de part en part l'emprise de la tranchée 3A et se prolonge au-delà de celle-ci. À sa base, le sol naturel est constitué à la base de sédiments sablonneux ou sablo-limoneux de couleur grisâtre à gris foncé et entremêlés de nombreux galets, petits cailloux et gravillons. Le dépôt était entaché de cendre, de particules de charbon de bois et de mortier ou encore recouvert d'une strate pouvant atteindre plusieurs centimètres d'épaisseur de sédiments limoneux à texture organique. Un amas dense et très compact de cailloux arrondis pouvant atteindre jusqu'à 20 cm de diamètre formait à la base de ces dépôts la transition avec l'horizon inférieur et stérile du sol naturel. La présence de l'amas de pierres a été constatée à l'intérieur des sondages 4C (photo 12) à 4F et tout indique qu'il tapissait à sa grandeur le fond de la dépression. La formation de cette dernière semble d'origine naturelle. Les matériaux qui la composent s'apparentent à des alluvions mises en place sous l'action d'un courant d'eau. Par ailleurs, ses dimensions, notamment sa forte largeur, ne correspondent pas à celles d'un fossé creusé de main d'homme. Il faut donc présumer qu'il s'agit plutôt du lit d'un ruisseau dont le cours se drainait vers l'ouest ou le nord-ouest dans le ruisseau Saint-Martin.

À l'intérieur de la dépression, le premier dépôt à recouvrir le sol naturel et son horizon supérieur de sédiments organiques consistent en une couche dense et plutôt homogène de cendre et de charbon de bois. Cette concentration de débris de combustion n'a été observée qu'à l'intérieur des sondages 4C à 4F, soit à la base de la dépression. Son épaisseur moyenne oscille autour de 10 cm,



**Photo 12** - Rue Gauvin (MTL09-25-16) – Sondage 4C – Lit de pierres formant la transition avec le sol naturel stérile (MTL09-25-16-N2-143)



**Photo 13** - Rue Gauvin (MTL09-25-16) – Sous-opération 4D3 – Sommet de la couche de débris de canalisation (MTL09-25-16-N2-100)

mais elle atteignait une trentaine de centimètres dans le sondage 4D (couche 09-C10-9, lots 4D3 à 4D5, photo 13). Cette première séquence de dépôts anthropiques, présente uniquement à la base de la dépression, a livré des assemblages plutôt nombreux d'objets-témoins typiques de la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. Le matériel recueilli regroupe un large éventail de céramiques, principalement de la vaisselle en terre cuite commune et en faïence, pour la plupart d'origine française ou locale, de bouteilles et contenants en verre de divers types et de restes alimentaires, surtout des ossements animaux et quelques coquillages. Soulignons la découverte de deux perles de traite en verre opaque blanc et bleu (lot 4E5) et d'un fragment de couteau (lot 4D5). Les débris de matériaux de construction se limitaient à quelques tessons de verre à vitre, clous forgés et fragments de brique commune. L'absence d'objets calcinés indique que le dépôt de cendre n'origine pas d'un incendie et qu'il est constitué plutôt de débris de combustion reliés à des activités de chauffage et de cuisine. Tout indique ainsi que la dépression aurait servi à l'origine comme dépotoir pour une maisonnée située à proximité.

Par ailleurs, il appert que le comblement de la dépression aurait été entrepris dès le régime français et complété vers le tournant du XIX<sup>e</sup> siècle. Deux phases de remblaiement entrecoupées d'un épisode d'occupation peuvent en effet être distinguées. Les matériaux utilisés, parmi lesquels plusieurs dépôts et apports distincts ont été distingués, sont composés essentiellement d'alluvions similaires à ceux formant le substrat naturel du site et sont issus probablement d'activités d'excavation et de décapage. Les premiers travaux de remblaiement/comblement permettent le rehaussement de la



**Photo 14** - Rue Gauvin (MTL09-25-16) — Sous-opération 4E7 — Lit de pierres et traces d'arbre en paroi (MTL09-25-16-N2-133)



**Photo 15** - Rue Gauvin (MTL09-25-16) — Sous-opération 4A en fin de fouille. La pièce de bois est visible en paroi ouest (MTL09-25-16-N2-126)

surface de la dépression à une altitude moyenne de 14,30-14,50 m NMM. Son emplacement demeure utilisé comme aire de dépotoir, comme en témoigne la présence à l'intérieur des sondages 4C à 4F d'une couche d'occupation au contenu riche en matière organique et en débris divers (couche 09-C8-12, C9-3, C10-7, C11-6). La présence d'une souche (photo 14) à l'intérieur du sondage 4E indique que ce secteur du site est demeuré libre de toute construction.

Un second épisode de remblaiement permet de compléter le comblement de la dépression et le nivellement de tout ce secteur du terrain à une élévation 14,50-14,70 m NMM. Le niveau atteint correspond grosso modo à celui du sol naturel des espaces situés à proximité, en bordure extérieure de la dépression et que documentent les sondages 4A, 4B, et 4H. Dans tous ces sondages, l'horizon supérieur du sol naturel était fortement altéré, parfois absent ou en partie décapé et tronqué par des creusements. Le matériel recueilli souligne que ces perturbations datent de la fin du XVIII<sup>e</sup> ou du début du XIX<sup>e</sup> siècle en raison de l'apparition de certains marqueurs chronologiques tels des tessons de poterie britannique de terre cuite fine de type *creamware* ou *pearlware*. Par ailleurs, les divers réaménagements, dont fait l'objet le terrain à cette époque, découlent fort probablement de la construction d'un premier bâtiment aux abords de l'ancienne ruelle Gauvin.

Soulignons à ce propos que le sondage 4A a révélé la présence d'une tranchée de 40 cm de largeur dont le tracé recoupait d'est en ouest la portion centrale du sondage pour ensuite bifurquer vers le nord. Une poutre de bois disposée à l'horizontale reposait à la base de la tranchée (photo15).

**Tableau 20 - Rue Gauvin (MTL09-25-16) – Sous-opération 4A – Description de la stratigraphie et corrélation lots-couches**

Nature	Couche		Lot	Description	Notes
	Profil 09-C4	Profil 09-C9			
Remblai (vers 1800-1830)	C4-9	C9-3	4A1	Limon sableux brun à brun gris foncé, moyennement compact et hétérogène. Petits cailloux anguleux nombreux (30 %). Inclusions : nodules épars de charbon de bois, particules de mortier et de chaux.	Surface de lot arbitraire. Le sommet de la couche a été tronqué par l'excavation mécanique de l'aire 3A. Les inclusions sont dites plus nombreuses à la base du lot. Transition floue à l'ouest avec 4A2 et nette à l'est avec le sol naturel stérile (gravier). Le dépôt recèle au centre ouest la base dérasée d'un poteau (diamètre 25 cm, hauteur 10 cm).
Remblai de comblement d'une tranchée de construction (début XIX <sup>e</sup> siècle)	Nil	Nil	4A2	Limon argileux grisâtre, plutôt homogène et de compacité moyenne. Nombreux petits cailloux anguleux et arrondis.	Le dépôt s'enfonce en profondeur et comble une tranchée (40 cm de largeur) dont le tracé couvre d'est et ouest la portion centrale du sondage pour ensuite bifurquer vers le nord. Présence à la base de la tranchée d'une pièce de bois gisant à plat et en partie masquée par la paroi ouest du sondage.
Horizon inférieur et stérile du sol naturel	C4-13	C9-8	4A2	Sable grossier brun gris oxydé, mêlé d'une forte concentration de petits cailloux et de gravillons (80 % de la matrice), homogène et compact.	Sommet décapé du sol naturel. Deux courtes bandes résiduelles au nord-est et au sud-est du sondage, fouillées sur quelques cm de profondeur. Aucun vestige mobilier.

**Tableau 21 - Rue Gauvin (MTL09-25-16) – Sous-opérations 4A – Distribution des objets-témoins (nbre de fragments) par lot, couche, matériau et type d'objet**

Code matériau	Matériau	Objet	Lot		Total
			4A1	4A2	
Céramique	Terre cuite grossière n-e Angleterre 2 ?	contenant	1		1
	Terre cuite grossière chamois glaçure verte	contenant	2		2
	Terre cuite grossière avec engobe et glaçure	assiette	2		2
	Terre cuite grossière sans glaçure	pot à plantes	16	9	25
	Terre cuite grossière locale glaçure verte	terrine	12	1	13
	Terre cuite grossière locale glaçure incolore	plat		1	1
		terrine	14		14
	Faïence blanche	assiette	9		9
		contenant	11		11
	Faïence brune	contenant	1		1
	<i>Creamware</i>	assiette	10		10
		soucoupe		1	1
	Terre cuite fine argileuse blanche	pipe	14		14
	<i>Pearlware</i>	bol	1	2	3
		contenant	2		2
	Terre cuite fine blanche	assiette	1		1
Grès fin blanc homogène glaçure saline	bol	1		1	
Porcelaine fine dure indéterminée	indéterminé	1		1	
Verre	Verre incolore sans plomb	contenant	2		2
		gobelet ?		1	1
	Verre incolore au plomb	contenant	3		3
		verre à tige		1	1
	Verre teinté régulier vert	bouteille	1		1
		vitre	38	2	40
Verre teinté régulier bleu-vert français	bouteille	1		1	
Verre de couleur transparent vert foncé	bouteille à alcool	8		8	
Métal	Fer forgé	clou forgé	11		11
	Fer laminé	lanière	1		1
Écofacts	Os	ossements	181	14	195
	Coquille	coquillages	1		1
<b>Total</b>			<b>345</b>	<b>32</b>	<b>377</b>

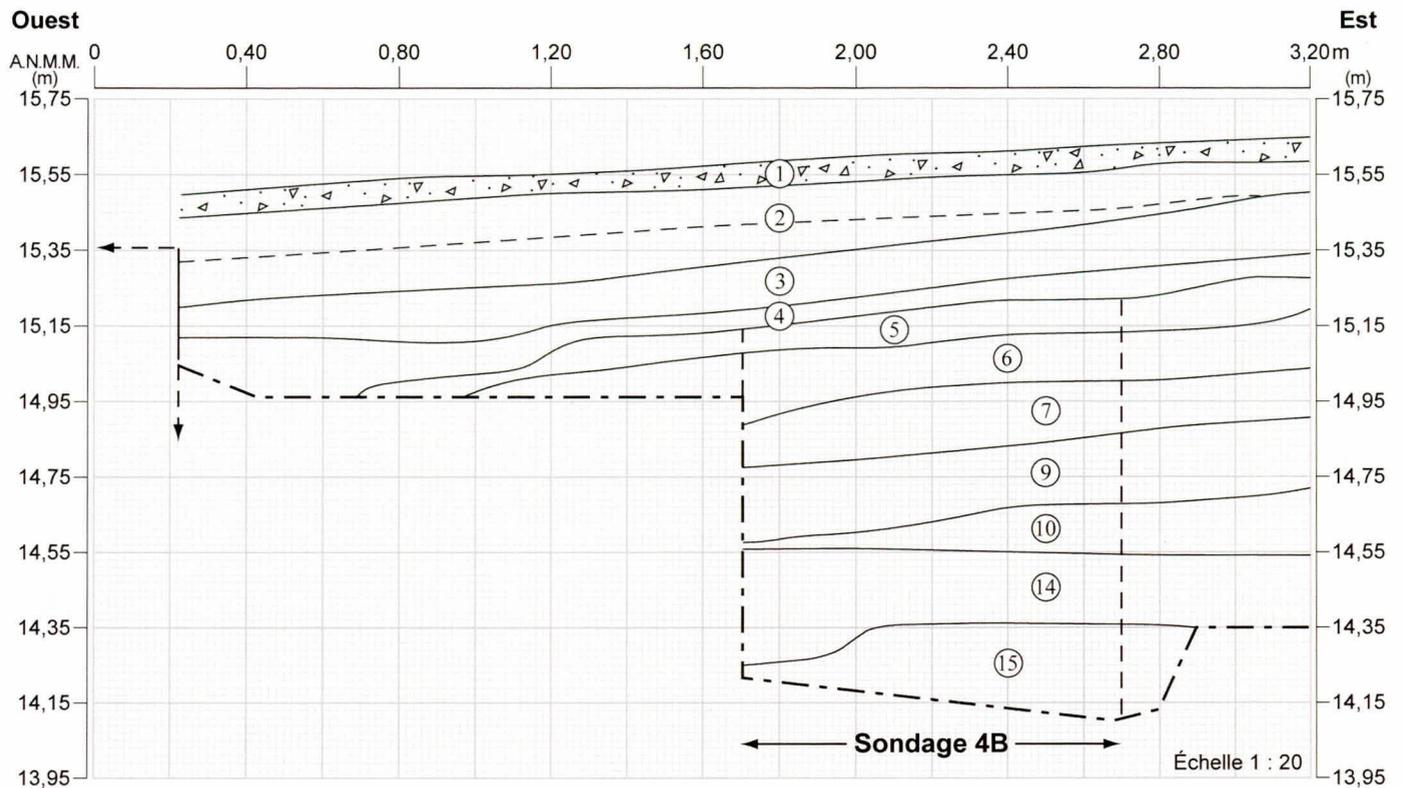


Figure 15 - Rue Gauvin (MTL09-25-16) – Sous-opérations 3A et 4B, profil stratigraphique C8, paroi nord

Nature	Couche	Lot	Description	Notes
Couche dépotoir ou résidus d'un plancher retiré	C8-5	4B1	Concentration de matière organique de couleur brun clair, hétérogène et plutôt meuble. Plusieurs gros nodules de charbon de bois, quelques fibres de bois, galets et cailloux épars.	Portion résiduelle d'un dépôt en partie tronqué lors de l'excavation mécanique de la sous-opération 3A.
Couche d'occupation	C8-7		Argile sablo-limoneuse grisâtre, hétérogène et de compacité moyenne. Fibres et petits fragments de bois altéré, particules de charbon de bois et de mortier, traces de chaux, quelques cailloux et traces d'oxydation.	
Remblai et niveau d'occupation	C8-8	4B2	Limon sableux brun gris clair, de compacité moyenne et plutôt hétérogène. Inclusions nombreuses et diverses : mortier beige, chaux blanchâtre, petits fragments de bois décomposé.	
	C8-9		Limon brun gris, plutôt homogène et compact. Quelques nodules de charbon de bois et de mortier, traces de chaux, pastilles de bois décomposé, quelques cailloux arrondis.	
Remblai	C8-10	4B3	Sable et limon brun-clair oxydé avec concentration de gravillons et de cailloux anguleux et arrondis. Dépôt homogène et compact.	
Horizon supérieur du sol naturel	C8-14		Limon sableux brunâtre, plutôt homogène et de compacité moyenne mêlé de quelques petits cailloux. Nodules de charbon de bois épars.	
Horizon inférieur et stérile du sol naturel	C8-15	4B4	Sable grossier brun gris oxydé, mêlé d'une forte concentration de petits cailloux et de gravillons (80 % de la matrice), homogène et compact	

Tableau 22 - Rue Gauvin (MTL09-25-16) – Sous-opération 4B – Description de la stratigraphie et corrélation lots-couches

**Tableau 23 - Rue Gauvin (MTL09-25-16) – Sous-opérations 4B – Distribution des objets-témoins (nbre de fragments) par lot, couche, matériau et type d'objet**

Catégorie	Matériau	Objet	Couche Lot			Total
			C4-9	C4-10	C4-12	
			4B1	4B2	4B3	
Céramique	Terre cuite grossière chamois glaçure verte	terrine		3	1	4
	Terre cuite grossière avec engobe et glaçure	contenant	1			1
	Terre cuite grossière Italie du nord	assiette		1	1	2
	Terre cuite grossière locale glaçure verte	terrine			3	3
	Terre cuite grossière locale glaçure incolore	contenant	1			1
		plat		2		2
		terrine			1	1
	Terre cuite grossière Staff slip sans engobe	contenant			1	1
	Faïence blanche	assiette		3		3
		bol			1	1
		contenant	3		3	6
	<i>Cream coloured</i>	contenant	12			12
	<i>Creamware</i>	assiette		18		18
		bol			32	32
	Terre cuite fine argileuse blanche	pipe	3	3	3	9
	<i>Pearlware</i>	contenant		3		3
	Grès fin blanc homo glaçure saline	assiette		1	1	2
bol		1			1	
Porcelaine fine dure indéterminée	contenant			1	1	
Verre	Verre teinté régulier vert	bouteille	1			1
		vitre	9	22	11	42
	Verre teinté régulier bleu-vert français	bouteille			2	2
	Verre de couleur transparent vert foncé	bouteille à alcool	4		2	6
Métal	Fer indéterminé	clou indéterminé	1			1
		fil	1			1
	Fer forgé	clé ?		1		1
		clou forgé	2	2	4	8
		crochet ?			1	1
	Fer laminé	lanière		1		1
Acier	lame			1	1	
Divers	Fer et os	canif	1			1
Écofacts	Os	ossements	17	26	46	89
	Coquille	coquillages	9	7		16
<b>Total</b>			<b>66</b>	<b>93</b>	<b>115</b>	<b>274</b>

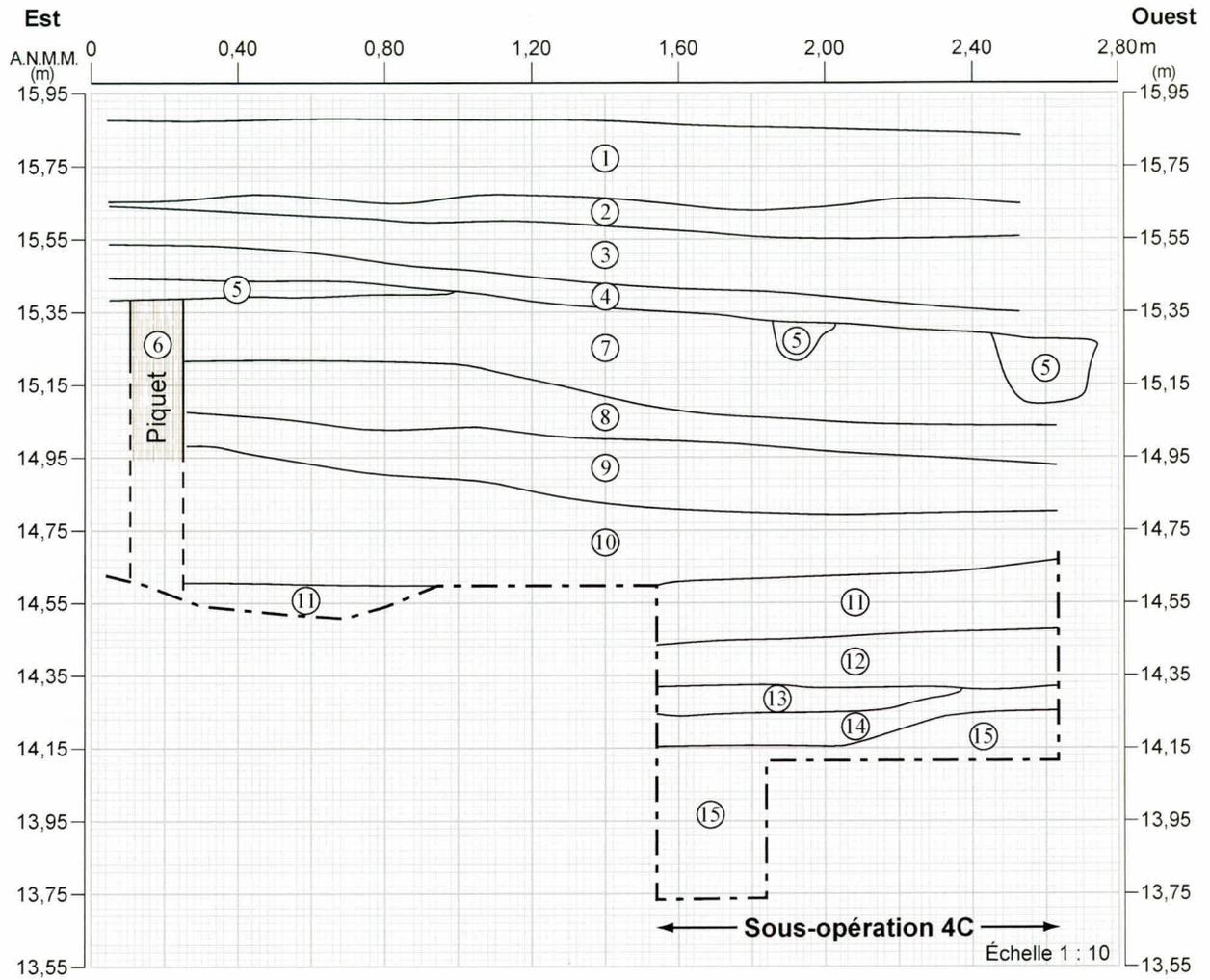


Figure 16 - Rue Gauvin (MTL09-25-16) – Sous-opérations 3A (partiel), et sous-opérations 4B (paroi nord) et 4C (paroi sud), profil stratigraphique 09-C8

**Tableau 24 - Rue Gauvin (MTL09-25-16) – Sous-opérations 3A (partiel), et sous-opérations 4B (paroi nord) et 4C (paroi sud), profil stratigraphique 09-C8 – Description des couches**

Couche	Description
C8-1	Béton. Conduite de Bell Téléphone
C8-2	Concentration de cendre et de nodules/poussière de charbon de bois. Homogène et de faible compacité. Présence de quelques fragments de brique et de nodules de chaux.
C8-3	Sable limoneux gris foncé à verdâtre, hétérogène et de compacité moyenne. Nombreux gravillons et galets hétérométriques. Quelques cailloux schisteux et particules de mortier.
C8-4	Concentration de fibres de bois et de matière végétale. Quelques nodules de mortier en surface et quelques charbons de bois à la base.
C8-5	Concentration de matière organique de couleur brun clair, hétérogène et plutôt meuble. Plusieurs gros nodules de charbon de bois, quelques fibres de bois, galets et cailloux épars.
C8-6	Base dérasée d'un poteau de bois.
C8-7	Argile sablo-limoneuse grisâtre, hétérogène et de compacité moyenne. Fibres et petits fragments de bois altéré, particules de charbon de bois et de mortier, traces de chaux, quelques cailloux et traces d'oxydation.
C8-8	Limon sableux brun gris clair, de compacité moyenne et plutôt hétérogène. Inclusions nombreuses et diverses : mortier beige, chaux blanchâtre, petits fragments de bois décomposé.
C8-9	Limon brun gris, plutôt homogène et compact. Quelques nodules de charbon de bois et de mortier, traces de chaux, pastilles de bois décomposé, quelques cailloux arrondis.
C8-10	Sable et limon brun-clair oxydé avec concentration de gravillons et de cailloux anguleux et arrondis. Dépôt homogène et compact.
C8-11	Limon sableux brun gris, compact et hétérogène. Poussière et nodules nombreux de chaux, de charbon de bois, quelques petits cailloux éclatés.
C8-12	Limon argilo-sableux brun jaunâtre, compact et homogène. Quelques nodules de chaux et de charbon de bois disséminés dans la moitié supérieure du dépôt.
C8-13	Limon sableux brunâtre, homogène et de compacité moyenne mêlé d'une forte concentration de cailloux hétérométriques.
C8-14	Limon sableux brunâtre, plutôt homogène et de compacité moyenne mêlé de quelques petits cailloux. Nodules de charbon de bois épars.
C8-15	Sable limoneux brun clair avec forte concentration de gravillons, de galets et de cailloux éclatés. Dépôt homogène et compact quoique friable qui devient progressivement plus orangé à sa base.

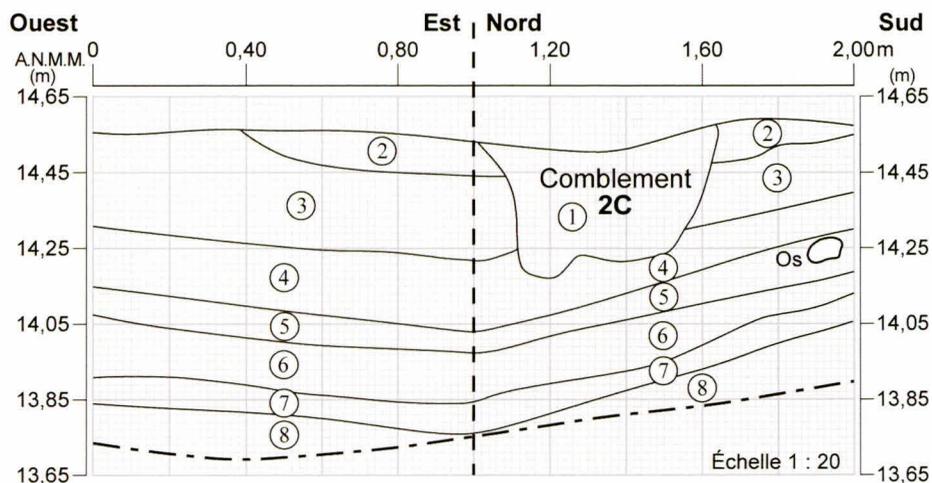


Figure 17 - Rue Gauvin (MTL09-25-16) – Sous-opération 4C, profil stratigraphique 09-C9, parois nord et est

Couche	Description
C9-1	Couche non décrite. Amalgame des divers déblais de creusement de la 1 <sup>re</sup> intervention.
C9-2	Sable grossier légèrement limoneux brun clair oxydé avec forte concentration de galets, gravillons et cailloux subanguleux. Homogène et compact quoique friable. Traces de charbon de bois.
C9-3	Limon sableux brun gris foncé, compact et plutôt hétérogène mêlé de gravillons nombreux (50 %). Matrice riche en matière organique. Particules nombreuses de charbon de bois, traces de chaux et de mortier
C9-4	Limon argilo-sableux brun pâle à verdâtre, plutôt hétérogène et compact. Nombreux petits cailloux subanguleux et gravillons (5 % de la matrice). Petites lentilles d'argile, traces de charbon de bois
C9-5	Concentration de cendre mêlée de charbon de bois entremêlée de limon organique gris foncé.
C9-6	Limon sableux brunâtre avec nombreux cailloux et gravillons hétérogène et compact. Présence de matière organique, particules éparses de charbon de bois, quelques fibres de bois et traces de chaux.
C9-7	Limon argilo-sableux brunâtre, homogène et compact. Quelques inclusions de mortier et de charbon de bois.
C9-8	Sable limoneux saturé de cailloux, de galets et de gravier, homogène, compact et stérile.

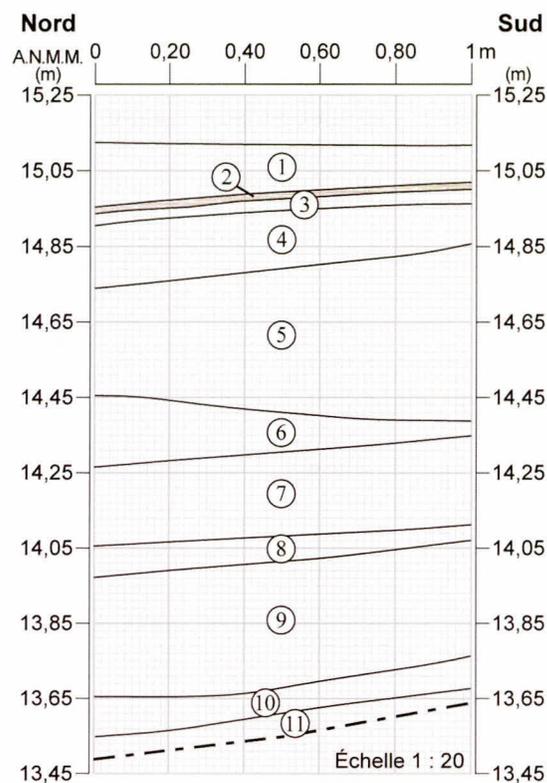
Tableau 25 - Rue Gauvin (MTL09-25-16) – Sous-opération 4C, profil stratigraphique 09-C9, parois nord et est – Description des couches

Tableau 26 - Rue Gauvin (MTL09-25-16) – Sous-opération 4C – Description de la stratigraphie et corrélation lots-couches

Période	Nature	Couche		Lot	Description	Notes	Équivalence avec autres profils
Contemporain	Remblai de comblement du sondage 1C	09-C9-1	Nil	4C1, 4C2	Couche non décrite. Amalgame des divers déblais de creusement de la 1 <sup>re</sup> intervention.	Le sondage recoupe à l'est sur une longueur d'environ 60 cm et sur une profondeur d'environ 30 cm l'emprise remblayée du sondage 1C. Le dépôt n'a pas été isolé en fouille.	Nil
Deuxième moitié du XVIII <sup>e</sup> siècle au tournant du XIX <sup>e</sup> siècle	Remblai de rehaussement	09-C9-2	C8-11	4C1	Sable grossier légèrement limoneux brun clair oxydé avec forte concentration de galets, gravillons et cailloux subanguleux. Homogène et compact quoique friable. Traces de charbon de bois.	Surface de lot arbitraire. Sommet du dépôt tronqué lors de l'excavation mécanique de l'aire 3A.	C4-11, C7-11 (lot 2C8)
	Remblai et niveau d'occupation	09-C9-3	C8-12	4C2, 4C3	Limon sableux brun gris foncé, compact et plutôt hétérogène mêlé de gravillons nombreux (50 %). Matrice riche en matière organique. Particules nombreuses de charbon de bois, traces de chaux et de mortier.	Matériel intrusif (plastique) de la couche non isolée 09-C9-1. Deux grandes lentilles de cendre et débris de combustion en surface du dépôt isolées en 4C2.	C7-12 (portion supérieure)
	Remblai	09-C9-4	C8-13	4C4	Limon argilo-sableux brun pâle à verdâtre, plutôt hétérogène et compact. Nombreux petits cailloux subanguleux et gravillons (5 % de la matrice). Petites lentilles d'argile, traces de charbon de bois	Le dépôt s'épaissit du sud vers le nord. Dépôt constitué de déblais prélevé dans les horizons du sol naturel en place.	C7-12 (portion inférieure)
Début à milieu du XVIII <sup>e</sup> siècle	Couche dépotoir	09-C9-5	Nil	4C5	Concentration de cendre mêlée de charbon de bois entremêlée de limon organique gris foncé.	Dépôt localisé sur la moitié nord du sondage. Se prolonge et s'enfonce vers le nord. Comble ce qui semble une cuvette pouvant correspondre à un foyer.	Sans équivalence
	Niveau d'occupation	09-C9-6	C8-14	4C6	Limon sableux brunâtre avec nombreux cailloux et gravillons, hétérogène et compact. Présence de matière organique, particules éparses de charbon de bois, quelques fibres de bois et traces de chaux.	Surface altérée au nord par la couche 09-C9-5. Pellicule altérée en surface du sol naturel.	C7-13 (est-ce un remblai ou le sol naturel en place)
	Couche d'occupation	09-C9-7		4C7	Limon argilo-sableux brunâtre, homogène et compact. Quelques inclusions de mortier et de charbon de bois.	Lit dense de cailloux à la base. Horizon supérieur du sol naturel.	
	Sol naturel stérile	09-C9-8	C8-15	4C7	Sable limoneux saturé de cailloux, de galets et de gravier, homogène, compact et stérile.	Horizon inférieur stérile su sol naturel. Forte densité de cailloux.	

**Tableau 27 - Rue Gauvin (MTL09-25-16) – Sous-opérations 4C – Distribution des objets-témoins (nbre de fragments) par lot, couche, matériau et type d'objet**

Catégorie	Matériau	Objet	Couche Lot						Total
			C9-1, 2		C9-3	C9-4	C9-5	C9-6	
			4C1	4C2	4C3	4C4	4C5	4C6	
Céramique	Terre cuite grossière Saintonge	assiette				1			1
	Terre cuite grossière chamois glaçure verte	contenant	1		3				4
	Terre cuite grossière avec engobe et glaçure	assiette			1				1
	Terre cuite grossière Italie du nord	assiette			2			5	7
	Terre cuite grossière avec glaçure	contenant					1		1
	Terre cuite grossière locale glaçure verte	terraine				1		1	2
	Terre cuite grossière locale glaçure incolore	plat			1				1
	Terre cuite grossière Angleterre	contenant			1				1
	Faïence blanche	assiette			6			3	9
		contenant	1		1	5	2	2	11
	Faïence brune	contenant			1			1	2
	<i>Creamware</i>	assiette			2				2
		contenant	2						2
	Terre cuite fine argileuse blanche	pipe	2		4		1	1	8
	<i>Pearlware</i>	assiette		1					1
		bol		1					1
	Grès grossier glaçure saline brune	cruche			1				1
	Grès fin blanc homogène glaçure saline	bol			2				2
		soucoupe				1	1		2
	Porcelaine fine dure orientale	assiette				1		1	2
Verre	Verre incolore sans plomb	contenant				1		1	
		verre à tige ?			1		1	2	
	Verre teinté régulier vert	bouteille		1					1
		vitre	4	8	13	3	5		33
	Verre teinté régulier bleu-vert français	bouteille			8	1		5	14
	Verre de couleur transparent vert foncé	bouteille à alcool	3		3	1	4	4	15
	Verre de couleur transparent vert foncé autre	bouteille à alcool			1				1
	Verre de couleur opaque blanc	perle			1				1
Verre altéré	bouteille				1			1	
Métal	Fer forgé	clou forgé	3	4			3	4	14
		indéterminé			1				1
Divers	Schiste ou ardoise	tuile ?			1				1
	Plastique	peigne		1					1
Écofacts	Os	ossements	3	4	31	12	56	32	138
<b>Total</b>			<b>19</b>	<b>20</b>	<b>85</b>	<b>28</b>	<b>74</b>	<b>59</b>	<b>285</b>



**Figure 18 -** Rue Gauvin (MTL09-25-16) – Sous-opération 4D, profil stratigraphique 09-C10, paroi est

Couche	Description
C10-1	Gravier de petits cailloux anguleux et de galets schisteux entremêlé de limon argileux brun gris. Dépôt plutôt homogène. Quelques pastilles d'argile et nodules de mortier. (C4-5)
C10-2	Concentration dense et homogène de copeaux, de petits fragments et de fibres de bois. (C4-6)
C10-3	Sable limoneux grisâtre mêlé d'une forte concentration de petits cailloux (50 % de la matrice), hétérogène et compact. Inclusions : nodules de charbon de bois, particules de mortier et fibres de bois. (C4-7)
C10-4	Sable grossier et galets hétérométriques entremêlés, homogène et compact. (C4-8)
C10-5	Limon sableux brun à brun gris, moyennement compact et hétérogène. Cailloux arrondis et anguleux nombreux (20 % de la matrice). Inclusions nombreuses : nodules de charbon de bois et fibres de bois, particules de mortier, petits fragments de brique (C4-9)
C10-6	Sable grossier légèrement limoneux brun clair oxydé avec forte concentration de galets, gravillons et cailloux subanguleux. Homogène et compact quoique friable. Traces de charbon de bois. (C9-2)
C10-7	Limon sableux brun gris foncé, compact et plutôt hétérogène mêlé de gravillons nombreux (50 %). Matrice riche en matière organique. Particules nombreuses de charbon de bois, traces de chaux et de mortier (C9-3)
C10-8	Limon argilo-sableux brun pâle à verdâtre, plutôt hétérogène et compact. Nombreux petits cailloux subanguleux et gravillons (5 % de la matrice). Petites lentilles d'argile, traces de charbon de bois (C9-4)
C10-9	Concentration de cendre mêlée de charbon de bois entremêlée de limon organique gris foncé (C9-5)
C10-10	Limon sableux brunâtre avec nombreux cailloux et gravillons hétérogène et compact. Présence de matière organique, particules éparses de charbon de bois, quelques fibres de bois et traces de chaux. (C9-6)
C10-11	Limon argilo-sableux brunâtre, homogène et compact. Quelques inclusions de mortier et de charbon de bois. (C9-7)
C10-12	Sable limoneux saturé de cailloux, de galets et de gravier, homogène, compact et stérile. (C9-8)

**Tableau 28 -** Rue Gauvin (MTL09-25-16) – Sous-opération 4D, Profil stratigraphique 09-C10, paroi est – Description des couches

Tableau 29 - Rue Gauvin (MTL09-25-16) – Sous-opération 4D – Description de la stratigraphie et corrélation lots-couches

Période	Nature	Couche	Lot	Description	Notes	Équivalence avec autres profils
	Couche d'occupation	09-C10-7	4D1	Limon sableux brun gris foncé, compact et plutôt hétérogène mêlé de gravillons nombreux (50 %). Matrice riche en matière organique. Particules nombreuses de charbon de bois, traces de chaux et de mortier	Sommet de lot arbitraire. Le dépôt a été entamé lors de l'excavation mécanique de l'aire 3A. Le sondage recoupe au sud-ouest sur environ 20 par 20 cm le sondage 2C de la 1 <sup>re</sup> phase d'intervention.	C9-3
	Remblai	09-C10-8	4D2	Limon argilo-sableux brun pâle à verdâtre, plutôt hétérogène et compact. Nombreux petits cailloux subanguleux et gravillons (5 % de la matrice). Petites lentilles d'argile, traces de charbon de bois	Transition nette à la base avec la couche C10-9.	C9-4
	Couche d'occupation	09-C10-9	4D3, 4D4, 4D5	Concentration de cendre mêlée de charbon de bois parfois entremêlée de limon organique gris foncé.	À la base, le dépôt est constitué principalement de sédiments limoneux plus ou moins entremêlés de cendre et de débris de combustion. Le dépôt est beaucoup plus épais (35 cm) que dans les sondages voisins 3C, 4C et 4E.	C9-5
	Couche d'occupation	09-C10-10	4D6	Limon gris foncé avec nombreux cailloux et gravillons hétérogène et compact. Présence de matière organique, particules éparses de charbon de bois, quelques fibres de bois et traces de chaux.	Horizon naturel organique et altéré par les occupations humaines.	C9-6
	Couche d'occupation	09-C10-11	4D6	Limon argilo-sableux brunâtre, homogène et compact. Quelques inclusions de mortier et de charbon de bois.	Transition rapide avec le substrat stérile du sol naturel constitué en ce secteur d'un lit dense de cailloux, galets et gravillons.	C9-7

**Tableau 30 - Rue Gauvin (MTL09-25-16) – Sous-opérations 4D – Distribution des objets-témoins (nbre de fragments) par lot, couche, matériau et type d'objet**

Catégorie	Matériau	Objet	Couche Lot						Total
			C10-7	C10-8	C10-9			C10-10 et C10-11	
			4D1	4D2	4D3	4D4	4D5	4D6	
Céramique	Terre cuite grossière Staff slip engobe rouge	pot à posset ?	1						1
	Terre cuite grossière chamois glaçure verte	contenant		1		1			2
	Terre cuite grossière avec engobe et glaçure	assiette	1						1
		terraine					1		1
	Terre cuite grossière Italie du nord	assiette	1		6		1		8
		contenant				2			2
	Terre cuite grossière sans glaçure	brique				1		2	3
	Terre cuite grossière avec glaçure	contenant					1		1
		terraine				2			2
	Terre cuite grossière locale glaçure verte	terraine	3				3		6
	Terre cuite grossière locale glaçure incolore	terraine					1		1
	Terre cuite grossière locale glaçure tachetée verte	terraine		1					1
	Faïence blanche	assiette				1	2		3
		bol			1	1			2
		contenant	7	2	2	3	7		21
	Faïence brune	assiette				1			1
		contenant		1					1
plat ou assiette						2		2	
Terre cuite fine argileuse blanche	pipe	1			2	1		4	
Grès grossier rhénan gris	contenant	1						1	
Porcelaine fine dure orientale	assiette				2	1		3	
Verre	Verre teinté régulier vert	vitre	4	3	1				8
	Verre teinté régulier bleu-vert français	bouteille				1	3		4
	Verre de couleur transparent vert foncé	bouteille à alcool	1			2	4		7
	Fer forgé	clou forgé			2	1			3
Métal		patte						1	1
	Acier	couteau					1		1
Écofacts	Os	ossements	6	3	44	56	22	7	138
<b>Total</b>			<b>26</b>	<b>11</b>	<b>56</b>	<b>76</b>	<b>50</b>	<b>10</b>	<b>229</b>

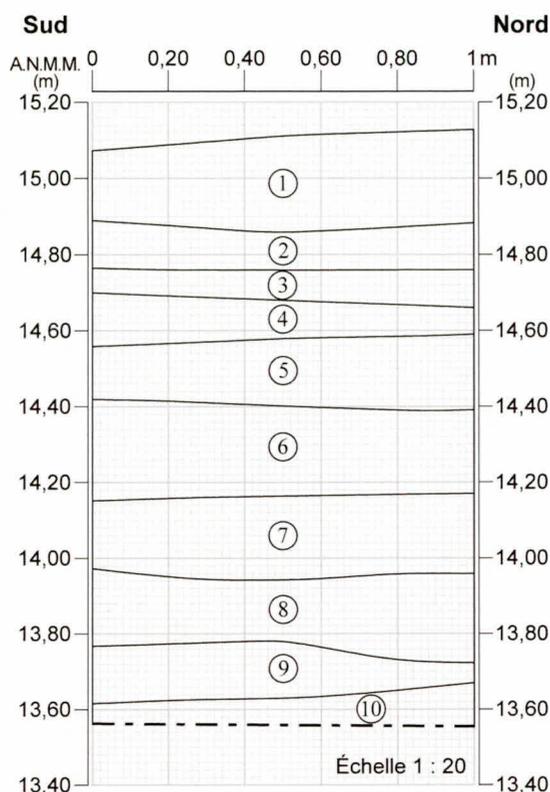


Figure 19 - Rue Gauvin (MTL09-25-16) – Sous-opération 4E, profil stratigraphique 09-C11, paroi ouest

Couche	Description
C11-1	Sable grossier de couleur brun rouille oxydé, saturé de galets schisteux hétérométriques.
C11-2	Sable grossier homogène avec forte concentration de cailloux
C11-3	Limon gris foncé à noirâtre, de compacité moyenne et plutôt hétérogène. Beaucoup de gravillons et de fibres de bois. Traces de chaux.
C11-4	Limon sableux brun gris, mêlé de nombreux gravillons et marbré de veinures d'oxydation plutôt compact et homogène. Traces de charbon de bois et de chaux.
C11-5	Sable légèrement limoneux brun clair oxydé, saturé de gravier de galets hétérométriques compact et plutôt homogène. Traces de charbon de bois, quelques cailloux subanguleux.
C11-6	Limon sableux brun gris foncé, compact et plutôt hétérogène mêlé de nombreux gravillons, galets et cailloux anguleux (50 %). Matrice riche en matière organique. Particules nombreuses de charbon de bois, traces de chaux et de mortier.
C11-7	Limon argilo-sableux brun pâle à verdâtre, moucheté de sédiments grisâtre plutôt hétérogène et compact. Nombreux petits cailloux subanguleux et gravillons (50 % de la matrice). Petites lentilles d'argile, traces de charbon de bois
C11-8	Concentration de cendre mêlée de charbon de bois parfois entremêlée de limon organique gris foncé.
C11-9	Limon gris foncé avec nombreux cailloux et gravillons hétérogène et compact. Présence de matière organique, particules éparées de charbon de bois, quelques fibres de bois et traces de chaux.
C11-10	Limon argilo-sableux brunâtre, homogène et compact recouvrant et s'entremêlant avec un lit très dense de cailloux et blocs arrondis et subanguleux.

Tableau 31 - Rue Gauvin (MTL09-25-16) – Sous-opération 4E, profil stratigraphique 09-C11, paroi ouest – Description des couches

Tableau 32 - Rue Gauvin (MTL09-25-16) – Sous-opération 4E – Description de la stratigraphie et corrélation lots-couches

Période	Nature	Couche	Lot	Description	Notes	Équivalence avec autres profils
	Remblai	09-C11-5	4E1	Sable légèrement limoneux brun clair oxydé, saturé de gravier de galets hétérométriques compact et plutôt homogène. Traces de charbon de bois, quelques cailloux subanguleux.	Sommet de lot arbitraire. Le dépôt a été entamé lors de l'excavation mécanique de l'aire 3A.	C9-2, C10-6
	Couche d'occupation	09-C11-6	4E2	Limon sableux brun gris foncé, compact et plutôt hétérogène mêlé de nombreux gravillons, galets et cailloux anguleux (50 %). Matrice riche en matière organique. Particules nombreuses de charbon de bois, traces de chaux et de mortier.	Présence de la base d'un tronc d'arbre en paroi nord et de quelques racines au travers du dépôt. Transition imprécise à la base avec la couche C11-8	C9-3, C10-7
	Remblai	09-C11-7	4E3	Limon argilo-sableux brun pâle à verdâtre, moucheté de sédiments grisâtres plutôt hétérogène et compact. Nombreux petits cailloux subanguleux et gravillons (50 % de la matrice). Petites lentilles d'argile, traces de charbon de bois	Le dépôt recèle la base de la souche d'arbre dont se détachent plusieurs racines.	C9-4, C10-8
	Couche d'occupation	09-C11-8	4E4, 4E5	Concentration de cendre mêlée de charbon de bois parfois entremêlée de limon organique gris foncé.	À la base, le dépôt est constitué principalement de sédiments limoneux plus ou moins entremêlés de cendre et de débris de combustion.	C9-5, C10-9
	Couche d'occupation	09-C11-9	4E6	Limon gris foncé avec nombreux cailloux et gravillons, hétérogène et compact. Présence de matière organique, particules éparses de charbon de bois, quelques fibres de bois et traces de chaux.	Horizon supérieur du naturel organique et altéré par les occupations humaines.	C9-6, C10-10
	Couche d'occupation	09-C11-10	4E7, 4E8	Limon argilo-sableux brunâtre, homogène et compact recouvrant et s'entremêlant avec un lit très dense de cailloux et blocs arrondis et subanguleux.	Transition rapide avec le substrat stérile du sol naturel constitué en ce secteur d'un lit dense de cailloux, galets et gravillons.	C9-7, C10-11

Tableau 33 - Rue Gauvin (MTL09-25-16) – Sous-opérations 4E – Distribution des objets-témoins (nbre de fragments) par lot, couche, matériau et type d'objet

Catégorie	Matériau	Objet	Couche Lot							Total			
			C11-5	C11-6	C11-7	C11-8		C11-9	C11-10				
			4E1	4E2	4E3	4E4	4E5	4E6	4E7		4E8		
Céramique	Terre cuite grossière chamois glaçure verte	contenant							1			1	
	Terre cuite grossière avec engobe et glaçure	assiette					1				1	2	
	Terre cuite grossière Italie du nord	assiette		1								1	
	Terre cuite grossière sans glaçure	brique									1		1
		contenant							1				1
	Terre cuite grossière avec glaçure	contenant		2								2	
	Terre cuite grossière locale glaçure verte	contenant				1						1	
	Terre cuite grossière locale glaçure incolore	plat				1							1
		terraine					1						1
	Terre cuite grossière locale glaçure coloration multiple	terraine ?								1			1
	Terre cuite fine	bol	1										1
	Faïence blanche	assiette		1		2							3
		contenant		9	1	15			2	1	1		29
		pot						1					1
	Faïence brune	contenant									1		1
	Faïence jaspée	contenant				1							1
	Terre cuite fine argileuse blanche	pipe	2	3		3	2	1					11
	Grès grossier rhénan gris	contenant			1								1
	Grès grossier Nottingham ?	contenant				1							1
	Grès fin blanc homogène glaçure saline	assiette	1										1
contenant								1				1	
soucoupe					1							1	
Porcelaine fine dure indéterminée	contenant						1					1	
Verre	Verre incolore sans plomb	verre à tige						1				1	
	Verre incolore au plomb	indéterminé		1				1				2	
		verre à tige							3				3
	Verre teinté régulier vert	vitre	1	9	1	5	5	3				24	
	Verre teinté régulier bleu-vert français	bouteille					1					1	
	Verre teinté régulier turquoise	bouteille		2			1					3	
	Verre de couleur transparent vert foncé	bouteille à alcool			1	2	4	9				16	
	Verre de couleur opaque blanc	perle						1				1	
Verre de couleur opaque bleu	perle						1				1		
Métal	Fer forgé	clou forgé				4	3					7	
	Métaux et alliages cuivreux	attache de baïonnette ?			1							1	
		indéterminé				6							6
Étain	indéterminé						1				1		
Divers	Schiste ou ardoise	tuile ?				1	1					2	
	Os	peigne						1				1	
Écofacts	Os	ossements	8	13	5	30	14	2	2	2		76	
<b>Total</b>			<b>13</b>	<b>41</b>	<b>10</b>	<b>73</b>	<b>42</b>	<b>22</b>	<b>4</b>	<b>6</b>		<b>211</b>	

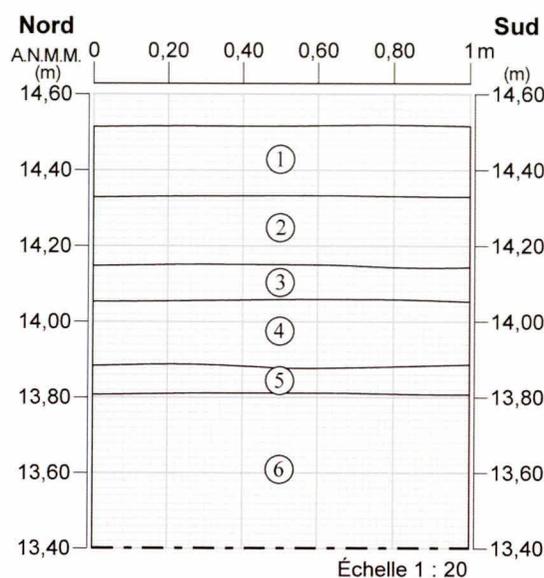


Figure 20 - Rue Gauvin (MTL09-25-16) – Sous-opération 4F, profil stratigraphique 09-C12, paroi nord

Couche	Description
C12-1	Sable grossier légèrement limoneux brun clair oxydé avec forte concentration de galets, gravillons et cailloux subanguleux. Homogène et compact quoique friable. Traces de charbon de bois.
C12-2	Limon sableux brun gris foncé, compact et plutôt hétérogène mêlé de gravillons nombreux (50 %). Matrice riche en matière organique. Particules nombreuses de charbon de bois, traces de chaux et de mortier
C12-3	Limon argilo-sableux brun pâle à verdâtre, plutôt hétérogène et compact. Nombreux petits cailloux subanguleux et gravillons (5 % de la matrice). Petites lentilles d'argile, traces de charbon de bois
C12-4	Concentration de cendre mêlée de charbon de bois entremêlée de limon organique gris foncé.
C12-5	Limon argilo-sableux brunâtre, homogène et compact. Quelques inclusions de mortier et de charbon de bois.
C12-6	Sable limoneux saturé de cailloux, de galets et de gravier, homogène, compact et stérile.

Tableau 34 - Rue Gauvin (MTL09-25-16) – Sous-opération 4F, profil stratigraphique 09-C12, paroi nord – Description des couches

Tableau 35 - Rue Gauvin (MTL09-25-16) – Sous-opération 4F – Description de la stratigraphie et corrélation lots-couches

Période	Nature	Couche	Lot	Description	Notes	Équivalence avec autres profils	
Début XIX <sup>e</sup> siècle	Remblai	09-C12-1	4F1	Sable grossier légèrement limoneux brun clair oxydé avec forte concentration de galets, gravillons et cailloux subanguleux. Homogène et compact quoique friable. Traces de charbon de bois.	Dépôt perturbé par l'excavation mécanique. Dégagé à la pelle et les quelques objets observés (du verre essentiellement) n'ont pas été conservés. Le sondage recoupe au sud-ouest une section du sondage 2E.	C9-2, C10-6, C11-5	
Dernier quart du XVIII <sup>e</sup> siècle	Couche d'occupation	09-C12-2	4F2	Limon sableux brun gris foncé, compact et plutôt hétérogène mêlé de gravillons nombreux (50 %). Matrice riche en matière organique. Particules nombreuses de charbon de bois, traces de chaux et de mortier	Transition progressive entre les deux dépôts dont la fouille a été intégrée au même lot. La majorité des objets proviennent de la couche supérieure C12-2.	C9-3, C10-7, C11-6	
	Remblai	09-C12-3		Limon argilo-sableux brun pâle à verdâtre, plutôt hétérogène et compact. Nombreux petits cailloux subanguleux et gravillons (5 % de la matrice). Petites lentilles d'argile, traces de charbon de bois			C9-4, C10-8, C11-7
Première moitié – milieu du XVIII <sup>e</sup> siècle	Couche d'occupation	09-C12-4	4F3	Concentration de cendre mêlée de charbon de bois entremêlée de limon organique gris foncé.	Fouille en vrac de la base du sondage jusqu'au niveau du sol nature stérile. Collecte non systématique des vestiges mobiliers.	C9-5, C10-9, C11-8	
	Couche d'occupation	09-C12-5		Limon argilo-sableux brunâtre, homogène et compact. Quelques inclusions de mortier et de charbon de bois.			C9-6, C10-10, C11-9
	Couche d'occupation	09-C12-6		Sable limoneux saturé de cailloux, de galets et de gravier, homogène, compact et stérile.			C9-7, C10-11, C11-10

**Tableau 36 - Rue Gauvin (MTL09-25-16) – Sous-opérations 4F – Distribution des objets-témoins (nbre de fragments) par lot, couche, matériau et type d'objet**

Catégorie	Matériau	Objet	Couche Lot			Total
			Collecte en paroi	C12-2 et 3	C12-4 à 6	
			4 F	4F2	4F3	
Céramique	Terre cuite grossière Staff slip engobe rouge	contenant		1		1
	Terre cuite grossière locale glaçure verte	contenant		2		2
	Terre cuite grossière locale glaçure coloration multiple	contenant	1			1
		terrines		1		1
	Faience blanche	contenant	1	11		12
		plat			1	1
		pot de chambre ?	1			1
	<i>Creamware</i>	contenant		1		1
Terre cuite fine argileuse blanche	pipe		3	2	5	
Grès fin blanc homogène glaçure saline	assiette			1	1	
Verre	Verre teinté régulier vert	vitre		2		2
	Verre teinté régulier turquoise	bouteille		4		4
	Verre de couleur transparent vert foncé	bouteille à alcool		2		2
	Verre de couleur transparent vert foncé autre	bouteille à alcool		1		1
Métal	Fer forgé	clou forgé		1		1
Écofacts	Os	ossements		6		6
<b>Total</b>			<b>3</b>	<b>35</b>	<b>4</b>	<b>42</b>

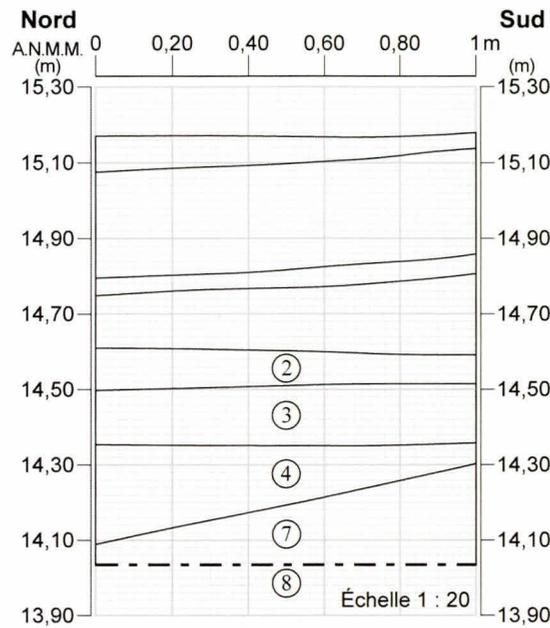


Figure 21 - Rue Gauvin (MTL09-25-16) – Sous-opération 4G, profil stratigraphique 09-C13, paroi est

Couche	Description
C13-1	Limon argilo-sableux brun gris compact et hétérogène. Forte concentration de petits galets hétérométriques. Nodules et poussière de charbon de bois, traces de chaux.
C13-2	Sable graveleux rougeâtre avec forte concentration de galets, homogène et compact.
C13-3	Limon sableux noirâtre, très hétérogène et de compacité. Plusieurs lentilles denses de cendre et de débris de combustion.
C13-4	Limon sableux brun gris avec cailloux et gravillons nombreux
C13-5	Sable graveleux brun clair oxydé avec forte concentration de galets
C13-6	Limon sableux brun gris à texture organique, mêlé de cailloux hétérométriques et gravillons, plutôt hétérogène et compact. Inclusions nombreuses et éparées de charbon de bois, de mortier et de chaux.
C13-7	Limon argileux brunâtre clair, plutôt homogène, compact et moucheté de traces d'oxydation. Traces de fibres de bois décomposé et de charbon de bois. Amas de blocs de pierre bruts au nord, à la base du dépôt.
C13-8	Limon argileux brun gris foncé parfois oxydé, plutôt hétérogène et compact. Tacheté d'inclusions nombreuses de charbon de bois et de pastilles de limon sableux brunâtre. Fibres de bois nombreuses, plusieurs cailloux arrondis et anguleux. Quelques particules de mortier.

Tableau 37 - Rue Gauvin (MTL09-25-16) – Sous-opération 4G, profil stratigraphique 09-C13, paroi est – Description des couches

**Tableau 38 - Rue Gauvin (MTL09-25-16) – Sous-opération 4G – Description de la stratigraphie et corrélation lots-couches**

Période	Nature	Couche	Lot	Description	Notes	Équivalence avec autres profils
Début XIX <sup>e</sup> siècle	Couche d'occupation	09-C13-6	4G1, 4G2	Limon sableux brun gris à texture organique, mêlé de cailloux hétérométriques et gravillons, plutôt hétérogène et compact. Inclusions nombreuses et éparées de charbon de bois, de mortier et de chaux. Lentille d'argile bleutée mêlée de charbon de bois à la base de 4G2.	Surface de lot arbitraire correspondant à la base de l'excavation mécanique. Transition floue avec la couche C13-7.	C9-3, C10-6, C11-5
	Remblai	09-C13-7	4G3	Limon argileux brunâtre clair plutôt homogène, compact et moucheté de traces d'oxydation. Traces de fibres de bois décomposé et de charbon de bois. Amas de blocs de pierre bruts au nord, à la base du dépôt.	Transition très nette à la base avec la couche C13-8. La mise en place du dépôt a permis de niveler la surface du terrain précédemment en pente prononcée en ce secteur.	C9-4, C10-7, C11-6
XVIII <sup>e</sup> siècle	Couche d'occupation (horizon supérieur remanié du sol naturel)	09-C13-8	4G4	Limon argileux brun gris foncé parfois oxydé, plutôt hétérogène et compact. Tacheté d'inclusions nombreuses de charbon de bois et de pastilles de limon sableux brunâtre. Fibres de bois nombreuses, plusieurs cailloux arrondis et anguleux, quelques particules de mortier.	Sommet du dépôt en pente prononcée vers le sud.	C9-7, C10-11, C11-9

**Tableau 39 - Rue Gauvin (MTL09-25-16) – Sous-opérations 4G – Distribution des objets-témoins (nbre de fragments) par lot, couche, matériau et type d'objet**

Catégorie	Matériau	Objet	Couche Lot				Total
			C13-6		C13-7	C13-8	
			4G1	4G2	4G3	4G4	
Céramique	Terre cuite grossière sans glaçure	contenant		1			1
	Terre cuite grossière locale glaçure incolore	contenant		1			1
	Faïence blanche	assiette		9	4	5	18
		contenant	1				1
	Terre cuite fine Jackfield	théière ?		1			1
	Terre cuite fine argileuse blanche	pipe	1				1
	<i>Pearlware</i>	bol		2			2
	Porcelaine fine dure indéterminée	assiette		1			1
Verre incolore au plomb	contenant		1			1	
Verre	Verre teinté régulier vert	vitre	2	2			4
	Verre de couleur transparent vert foncé	bouteille à alcool		3			3
Métal	Fer indéterminé	indéterminé			2		2
	Fer forgé	clou forgé				1	1
	Métal cuivreux et bois	indéterminé				4	4
Écofacts	Os	ossements	3	12	2	7	24
<b>Total</b>			<b>7</b>	<b>33</b>	<b>8</b>	<b>17</b>	<b>65</b>

**Tableau 40 - Rue Gauvin (MTL09-25-16) – Sous-opérations 4H et 4J, profil stratigraphique 09-C14, paroi est – Description des couches**

Couche	Description
C14-1	Limon légèrement argileux brun gris, moyennement compact et hétérogène. Lentilles étendues de limon sableux brun orangé. Inclusions : nodules nombreux de charbon de bois et de mortier, cailloux et blocs de pierre arrondis et anguleux.
C14-2	Concentration plutôt dense de débris de matériaux de construction (mortier, briques et pierres) et de débris de combustion (cendre et charbon de bois). Lentilles et pastilles disséminées de sable beige et de limon organique.
C14-3	Deux poteaux de bois légèrement inclinés ainsi qu'un bloc de pierre en position verticale qui marquent les flancs sud et nord de la fosse de latrines et délimitent la couche C13-2.
C14-4	Couche non décrite.
C14-5	Sable grossier légèrement limoneux brun clair oxydé avec forte concentration de galets, gravillons et cailloux subanguleux. Homogène et compact quoique friable. Traces de charbon de bois.
C14-6	Sable grossier légèrement limoneux brun clair oxydé avec nombreux galets, gravillons et cailloux subanguleux. Homogène et compact quoique friable. Traces de charbon de bois.
C14-7	Limon argilo-sableux brunâtre, homogène et compact. Quelques inclusions de mortier et de charbon de bois.

**Tableau 41 - Rue Gauvin (MTL09-25-16) – Sous-opération 4H – Description de la stratigraphie et corrélation lots-couches**

Période	Nature	Couche	Lot	Description	Notes	Équivalence avec autres profils
Milieu XIX <sup>e</sup> siècle	Remblai de nivellement et niveau d'occupation	09-C14-6	4H1, 4H3	Sable grossier légèrement limoneux brun gris avec traces d'oxydation, mêlé de nombreux galets, gravillons et cailloux subanguleux. Homogène et compact quoique friable. Traces de charbon de bois et de mortier.	Inclusions principalement concentrées sur la portion supérieure du dépôt.	C9-3, C10-6, C11-5, C13-6
Des origines jusqu'au milieu du XIX <sup>e</sup> siècle	Couche d'occupation (horizon supérieur du sol naturel)	09-C14-7	4H2, 4H3	Limon argilo-sableux brunâtre, homogène et compact. Quelques inclusions de mortier et de charbon de bois.	Sommet du dépôt en pente descendante vers le nord.	C9-7, C10-11, C11-9, C13-8

**Tableau 42 -** Rue Gauvin (MTL09-25-16) – Sous-opérations 4H – Distribution des objets-témoins (nbre de fragments) par lot, couche, matériau et type d'objet

Catégorie	Matériau	Objet	Couche Lot			Total
			C14-6	C14-6 et C14-7		
			4H1	4H2	4H3	
Céramique	Terre cuite grossière n-e Angleterre 2	contenant	1			1
	Terre cuite grossière avec glaçure	contenant		1		1
	Faïence blanche	contenant	2			2
	<i>Creamware</i>	assiette	3			3
		bol	1			1
	Terre cuite fine argileuse blanche	pipe	3		1	4
	Pearlware	contenant	1			1
	Terre cuite fine blanche	bol			2	2
contenant				2	2	
Verre	Verre incolore au plomb	contenant	2			2
		verre à tige	1			1
	Verre teinté régulier vert	bouteille	2			2
		vitre	8	5		13
	Verre de couleur transparent vert foncé	bouteille à alcool	3			3
Métal	Fer forgé	clou forgé	1			1
Pierre	Silex	pierre à fusil			1	1
Écofacts	Os	ossements	11		4	15
<b>Total</b>			<b>39</b>	<b>10</b>	<b>6</b>	<b>55</b>

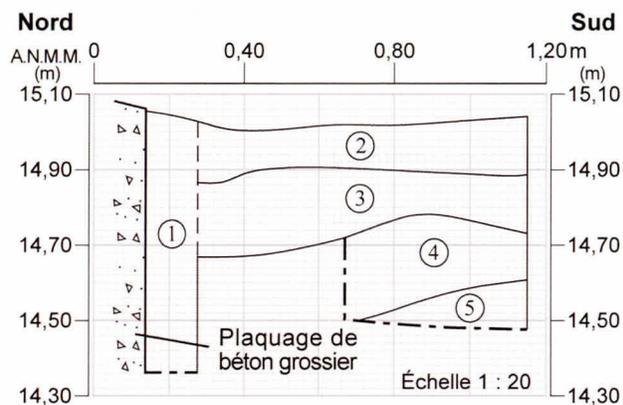


Figure 22 - Rue Gauvin (MTL09-25-16) – Sous-opération 4K, profil stratigraphique 09-C15, paroi est

Couche	Description
C15-1	Limon sableux brun foncé, meuble et hétérogène. Inclusions nombreuses : nodules de mortier beige et de charbon de bois, cailloux arrondis.
C15-2	Limon sableux brun gris foncé, plutôt hétérogène et de compacité moyenne. Texture plus foncée et à texture organique dans la moitié sud. Plusieurs cailloux hétérométriques, nodules de charbon de bois et particules de brique.
C15-3	Limon argileux grisâtre tacheté de traces d'oxydation, compact et plutôt homogène. Quelques cailloux arrondis et subangulaires. Traces de charbon de bois
C15-4	Limon sableux gris à gris jaunâtre, moucheté de traces d'oxydation et parsemé de nombreux galets et petits cailloux. Homogène et compact. Aucune inclusion anthropique.
C15-5	Sable fin brun clair légèrement verdâtre, homogène et compact. Aucune inclusion anthropique.

Tableau 43 - Rue Gauvin (MTL09-25-16) – Sous-opération 4K, profil stratigraphique 09-C15, paroi est – Description des couches

**Tableau 44 - Rue Gauvin (MTL09-25-16) – Sous-opération 4K – Description de la stratigraphie et corrélation lots-couches**

Période	Nature	Couche	Lot	Description	Notes	Équivalence avec autres profils
XX <sup>e</sup> siècle	Remblai de comblement de la tranchée d'un muret de blocs de béton	09-C15-1	4K2	Limon sableux brun foncé, meuble et hétérogène. Inclusions nombreuses : nodules de mortier beige et de charbon de bois, cailloux arrondis.	Le muret longe la paroi nord du sondage. Sa tranchée a été comblée à même ses déblais de creusement	C9-3, C10-6, C11-5, C13-6
Des origines jusqu'au tournant du XIX <sup>e</sup> siècle	Couche d'occupation (horizons supérieurs remaniés du sol naturel)	09-C15-2	4K1	Limon sableux brun gris foncé, plutôt hétérogène et de compacité moyenne. Plusieurs cailloux hétérométriques, nodules de charbon de bois et particules de brique.	Texture plus foncée et à texture organique dans la moitié sud. Surface de lot arbitraire correspondant à la base du décapage mécanique de l'aire 3A.	C9-7, C10-11, C11-9, C13-8
		09-C15-3	4K3	Limon argileux grisâtre tacheté de traces d'oxydation, compact et plutôt homogène. Quelques cailloux arrondis et subangulaires. Traces de charbon de bois	Le dépôt devient progressivement plus clair dans sa portion inférieure.	C9-7, C10-11, C11-9, C13-8
		09-C15-4	4K4	Limon sableux gris à gris jaunâtre, moucheté de traces d'oxydation et parsemé de nombreux galets et petits cailloux. Homogène et compact. Aucune inclusion anthropique.	Dépôts sondés que sur 50 sur 50 cm au coin sud-est du sondage.	C9-7, C10-11, C11-9, C13-8
	09-C15-5	Sable fin brun clair légèrement verdâtre, homogène et compact. Aucune inclusion anthropique.		C9-7, C10-11, C11-9, C13-8		

**Tableau 45 -** Rue Gauvin (MTL09-25-16) – Sous-opérations 4K – Distribution des objets-témoins (nbre de fragments) par lot, couche, matériau et type d’objet

Code mat.	Matériau	Objet	Couche Lot		Total
			C15-1	C15-3	
			4K2	4K3	
Céramique	Terre cuite grossière sans glaçure	brique	1	3	4
	Terre cuite grossière Angleterre	contenant	1	1	2
	Faïence blanche	contenant		1	1
		pot		2	2
	<i>Creamware</i>	contenant	2	2	4
	Terre cuite fine argileuse blanche	pipe	1	1	2
	<i>Pearlware</i>	bol	2		2
	Grès grossier glaçure saline brune	cruche	1		1
	Grès grossier glaçure saline-général	pot à cirage	1		1
Grès fin blanc homo glaçure saline	assiette	3		3	
Verre	Verre teinté régulier vert	vitre	2	3	5
	Verre de couleur transparent vert foncé	bouteille à alcool		2	2
Métal	Fer forgé	clou forgé	1		1
Écofacts	Os	ossements	1	2	3
<b>Total</b>			<b>16</b>	<b>17</b>	<b>33</b>

Note : Le lot 4K1 (couche C15-2) dont les objets-témoins ont été égarés est exclu du tableau

Il n'est pas assuré si cette pièce de bois, laquelle n'a été dégagée que partiellement et semblait orientée légèrement de biais par rapport à l'axe, gisait en position primaire. Le sondage recelait également en paroi ouest, un poteau vertical dont le sommet, probablement entamé lors de l'excavation mécanique de l'aire d'intervention, affleurerait à 15,20 m NMM, soit à une élévation similaire à celle des deux alignements de poteaux observés au moment de l'excavation de la sous-opération 3A. Bien que sa position soit excentrique par rapport à ces derniers, le poteau du sondage 4A semble contemporain des deux alignements de poteaux que nous avons associés précédemment aux fondations d'un bâtiment de première génération. Le mobilier recueilli dans la tranchée (lot 4A2) comporte peu d'objets diagnostiques au plan chronologique, mais la présence d'un tesson de terre cuite fine de type *creamware* indique son creusement serait survenu au plus tôt au cours du dernier quart du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Par ailleurs, une mince strate de fibres de bois et de matière végétale pourrait avoir constitué la surface d'occupation du bâtiment. Le dépôt recouvrait la majeure portion de la tranchée 1C excavée lors de la première intervention (couches C4-6 et C7-3) et son contenu a pu être échantillonné par le biais des sondages 1C et 1 (lots 1C3 et 2E1). Lors de la seconde intervention, seul le sondage 4B a permis sa fouille, mais il s'est avéré que le dépôt avait été en grande partie décapé lors des travaux d'excavation (lot 4B1, couche C8-5). Le dépôt avait été perçu comme étant une couche dépotoir reliée à des activités de transformation ou d'entreposage du bois. Son lien présumé avec le bâtiment aux fondations sur poteaux enfouis suggère que ce dernier aurait consisté en un atelier d'un artisan du bois ou encore en une simple remise de bois de chauffage. Le mobilier issu de la fouille du lot 4B1 apporte peu d'informations nouvelles à ce propos, mais permet de confirmer que la mise en place de la strate de débris daterait du tournant ou des premières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle.

### 3.4 Conclusion et recommandations

Les deux interventions ont permis de cerner la nature et l'intérêt documentaire des contextes archéologiques en place sous l'emprise de la rue Gauvin. La situation observée varie considérablement d'un secteur à l'autre. Au sud, les travaux ont révélé que tout le segment de la rue que recoupent les tranchées 1A et 1B a été perturbé de façon très extensive et qu'il n'y subsiste qu'un tissu archéologique très partiel et de faible épaisseur.

Dans la tranchée 1A, les travaux effectués en 1954, au moment de l'élargissement de la rue Gauvin, ont ainsi entraîné le décapage en profondeur du terrain, tronquant la majeure partie des dépôts anciens. Les principaux éléments mis au jour consistent en la base dérasée de deux ouvrages de fondation de bâtiments datant du XIX<sup>e</sup> siècle (murs ST-1 et ST-2). Les structures reposaient

directement sous les niveaux d'aménagement de la rue et le seul dépôt archéologique leur étant associé correspond à une mince strate de sédiments remaniés en surface de l'horizon supérieur stérile du sol naturel.

Plus au sud, les travaux d'aménagement de la rue Gauvin ont un impact moindre à l'intérieur de la tranchée 1B, ce qui a permis la préservation d'une partie des contextes archéologiques en place. Ces derniers couvrent une trentaine de centimètres d'épaisseur et sont associés pour l'essentiel aux deux bâtiments, datant respectivement du début et du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, dont les vestiges des murs de fondation (structures ST-3 et ST-4) recoupaient l'emplacement de la tranchée. Les sondages 2B et 2D ont livré des assemblages nombreux qui documentent maints aspects de l'occupation des deux bâtiments. Il appert cependant que la construction de ces derniers a impliqué le décapage partiel de la surface du terrain, ceci pour permettre d'en atténuer la pente naturelle. Sur la portion sud de la tranchée, le rabaissement opéré a atteint le niveau stérile du sol naturel et a provoqué en conséquence la disparition de tout dépôt pouvant documenter des occupations antérieures du site. Sur la portion nord, située en contrebas de la tranchée, l'horizon supérieur du sol naturel était en place. Les données de fouille indiquent que ce dernier a constitué la surface d'occupation du terrain tout au moins jusqu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle et que le reste de la trame archéologique en place dans la tranchée 1B est contemporaine de l'existence des deux bâtiments situés dans son emprise.

Pour leur part, les travaux menés sur la portion nord de la rue Gauvin ont révélé la présence, sur une bande de grande superficie, de contextes archéologiques d'une grande intégrité et documentant une séquence complexe qui remonte tout au moins jusqu'au début du XVIII<sup>e</sup> siècle. Les dépôts les plus anciens semblent se concentrer essentiellement à l'intérieur d'une vaste dépression qui recoupe d'est en ouest les tranchées 1C et 3A. La dépression qui couvre plus d'un mètre de profondeur et une largeur d'environ 7 m semble d'origine naturelle et pourrait correspondre à l'emprise d'un petit ruisseau. Son emplacement qui servait apparemment de lieu de dépotoir a fait l'objet d'un processus progressif de comblement qui s'est étiré jusqu'au tournant du XIX<sup>e</sup> siècle. Par la suite, les travaux de remblaiement ont été étendus à la grandeur du terrain et les nouvelles surfaces aménagées ont servi de base d'appui au cours du premier quart du XIX<sup>e</sup> siècle à la construction d'un premier bâtiment constitué de fondations sur poteaux enfouis. Les dépôts archéologiques en place sous les niveaux d'aménagement de la rue Gauvin couvrent entre 1,50 et 2,50 m de profondeur et aucune perturbation d'importance n'a été observée à l'intérieur de l'aire formée par les tranchées 1C et 3A, soit sur une superficie de 150 m<sup>2</sup>. Nous ignorons les limites d'étendue de cette zone qui s'est révélée particulièrement riche en contextes archéologiques anciens et, à ce stade, rien n'exclut que celle-ci s'étende vers le nord jusqu'aux abords de la rue Saint-Jacques. Les données issues de la tranchée 1D demeurent en effet imprécises à cet égard. La présence d'une

large tranchée d'infrastructure comblée de pierre concassée a forcé la fermeture rapide de cette unité d'intervention qui n'a été l'objet d'aucun échantillonnage manuel. On ignore ainsi si des dépôts anciens subsistent sous le niveau d'aménagement de la cave du bâtiment érigé en front sur la rue Saint-Jacques à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. La persistance de dépôts anciens dans ce secteur apparaît d'autant plus plausible que les différents relevés réalisés lors des interventions de 2009 montrent que la portion nord de la rue Gauvin correspond à un secteur particulièrement bas du profil naturel qui, à priori, devait poursuivre sa déclinaison jusqu'au lit de l'ancien ruisseau Saint-Martin situé plus au nord.

La qualité et la valeur documentaire des contextes mis au jour dans ce secteur tiennent également à la complexité de la séquence stratigraphique et à la variété des assemblages mobiliers qui y ont été recueillis. En outre, la mise en place de remblais successifs qui, tour à tour, ont scellé les dépôts sous-jacents, ouvre d'intéressantes perspectives d'analyses fines, notamment des restes macrofossiles et polliniques qui pourraient contribuer significativement à documenter le milieu naturel ainsi que les modalités de la transformation de l'environnement. L'investigation poussée de ces contextes présente d'autant plus d'intérêt que l'identification de dépôts intègres aussi anciens, distribués sur une large superficie et riche en vestiges mobiliers est rare en milieu fortement urbanisé. Or, on peut à ce stade plausiblement estimer que les dépôts observés au niveau de la rue Gauvin sont également susceptibles de s'étendre au moins plus à l'ouest dans les limites des lots adjacents à la rue Gauvin. Appuyés par des recherches documentaires approfondies, la fouille de pans significatifs de ces dépôts permettrait ainsi non seulement de mieux cerner la nature des occupations anciennes qui ont pris place dans ce secteur, mais également, on l'a vu, l'ensemble des premières grandes phases de l'urbanisation de ce secteur. Compte tenu des résultats des interventions menées en 2009 dans la rue Gauvin, il semble ainsi raisonnable de recommander que tout projet de développement exécuté dans cet espace soit accompagné de mesures de mitigation au plan archéologique incluant l'évaluation théorique de l'état des contextes en place (étude de potentiel) et, le cas échéant, l'exécution d'interventions archéologiques de terrain conséquentes.

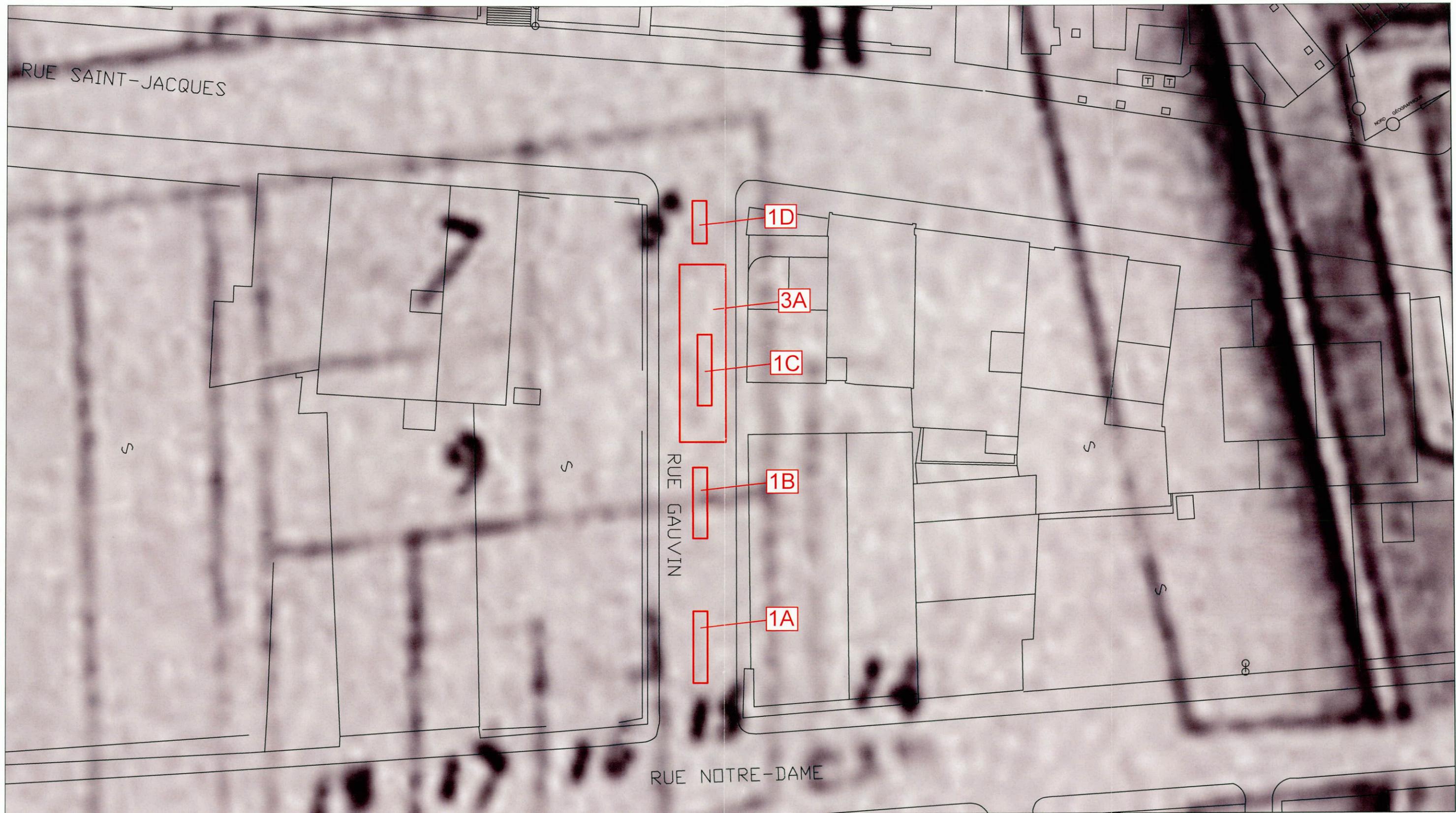


Figure 23 - Rue Gauvin (MTL09-25-16) – Localisation des travaux sur le plan de Labrosse (1767)

Tranchées réalisées

ÉCHELLE = 1 : 500  


Date  
Mars 2013

Numéro  
de projet  
850-588

Source : Service de géomatique, Ville de Montréal,  
 feuillets 31H12-010-0136, 31H05-010-4036





Figure 24 - Rue Gauvin (MTL09-25-16) – Localisation des travaux sur le plan de Charland (1804)

Tranchées réalisées

ÉCHELLE = 1 : 500



Date  
Mars 2013

Numéro  
de projet  
850-588

**Arkéos inc.**  
Société d'expertise en recherches anthropologiques

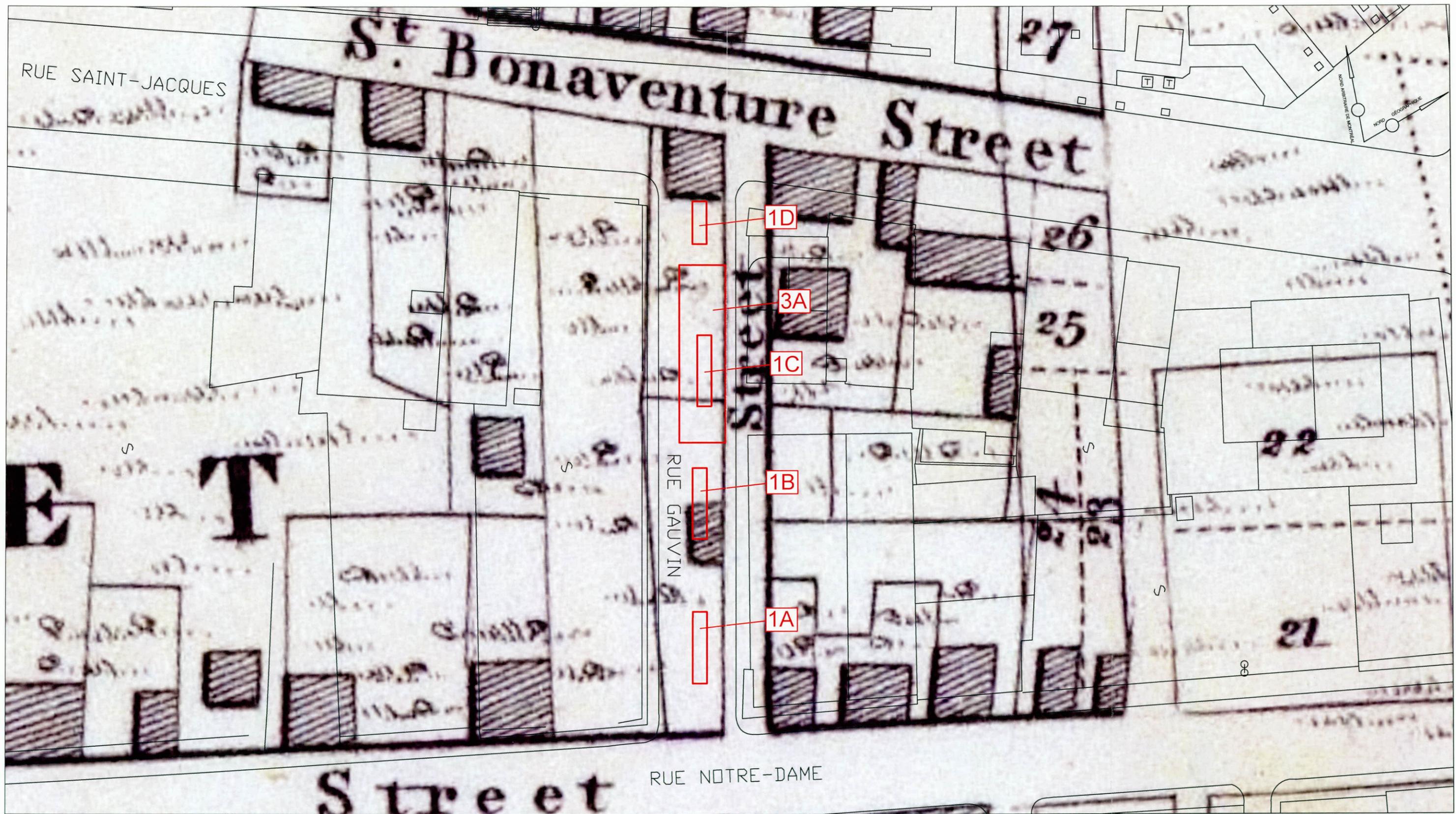


Figure 25 - Rue Gauvin (MTL09-25-16) – Localisation des travaux sur le plan de Bouchette (1815)

Tranchées réalisées

ÉCHELLE = 1 : 500  
 0 5 10 m

Date  
 Mars 2013

Numéro  
 de projet  
 850-588

Source : Service de géomatique, Ville de Montréal,  
 feuillets 31H12-010-0136, 31H05-010-4036

**Arkéos** inc.  
 Société d'expertise en recherches anthropologiques



Figure 26 - Rue Gauvin (MTL09-25-16) – Localisation des travaux sur le plan d'Adams (1825)

Tranchées réalisées

ÉCHELLE = 1 : 500

Date  
Mars 2013

Numéro de projet  
850-588

**Arkéos** inc.  
Société d'expertise en recherches anthropologiques

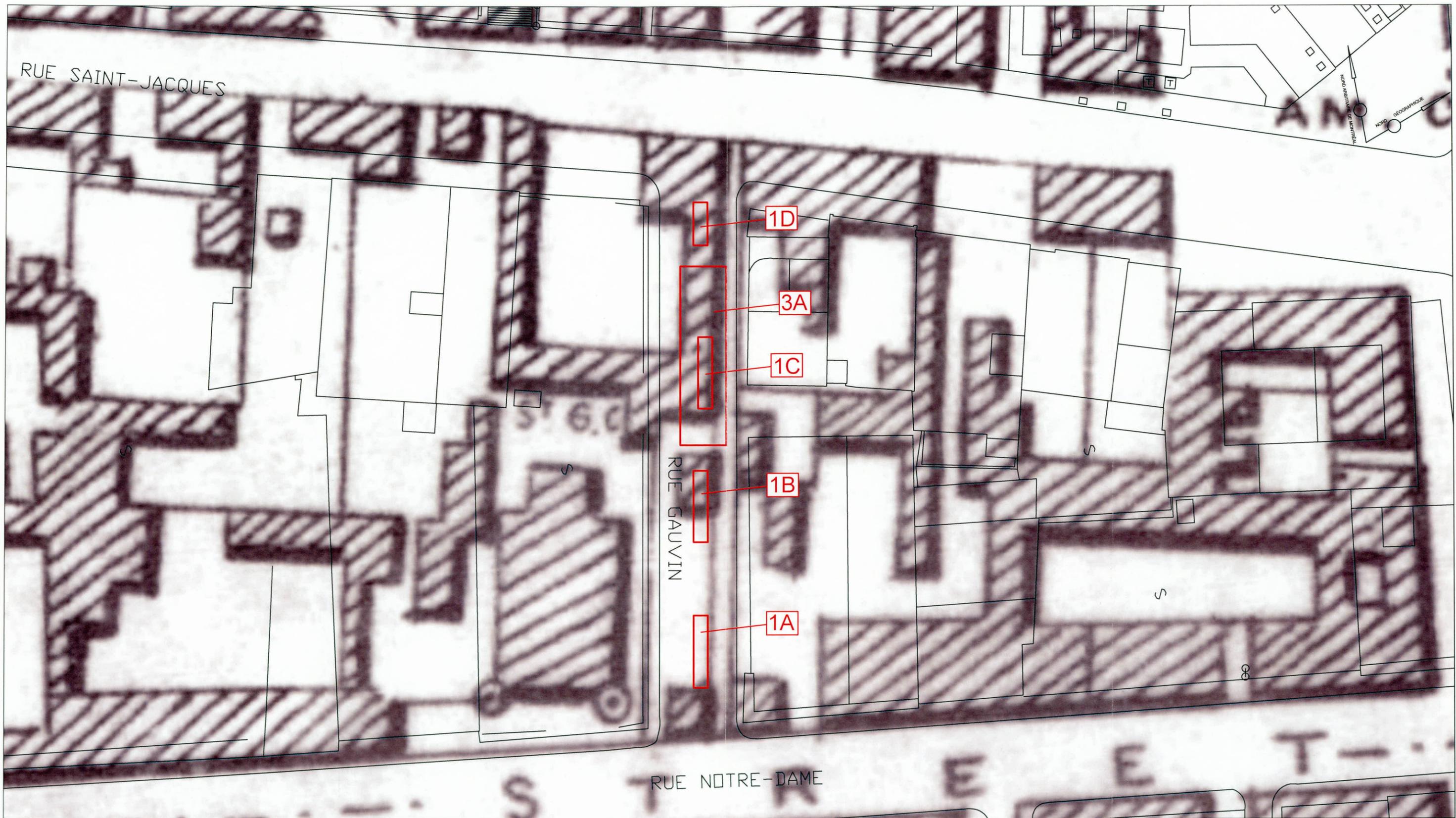


Figure 27 - Rue Gauvin (MTL09-25-16) – Localisation des travaux sur le plan de Cane (1846)



Figure 28 - Rue Gauvin (MTL09-25-16) – Localisation des travaux sur le plan d'expropriation (1864)

Tranchées réalisées

ÉCHELLE = 1 : 500



Date  
Mars 2013

Numéro  
de projet  
850-588

Source : Service de géomatique, Ville de Montréal,  
feuilles 31H12-010-0136, 31H05-010-4036



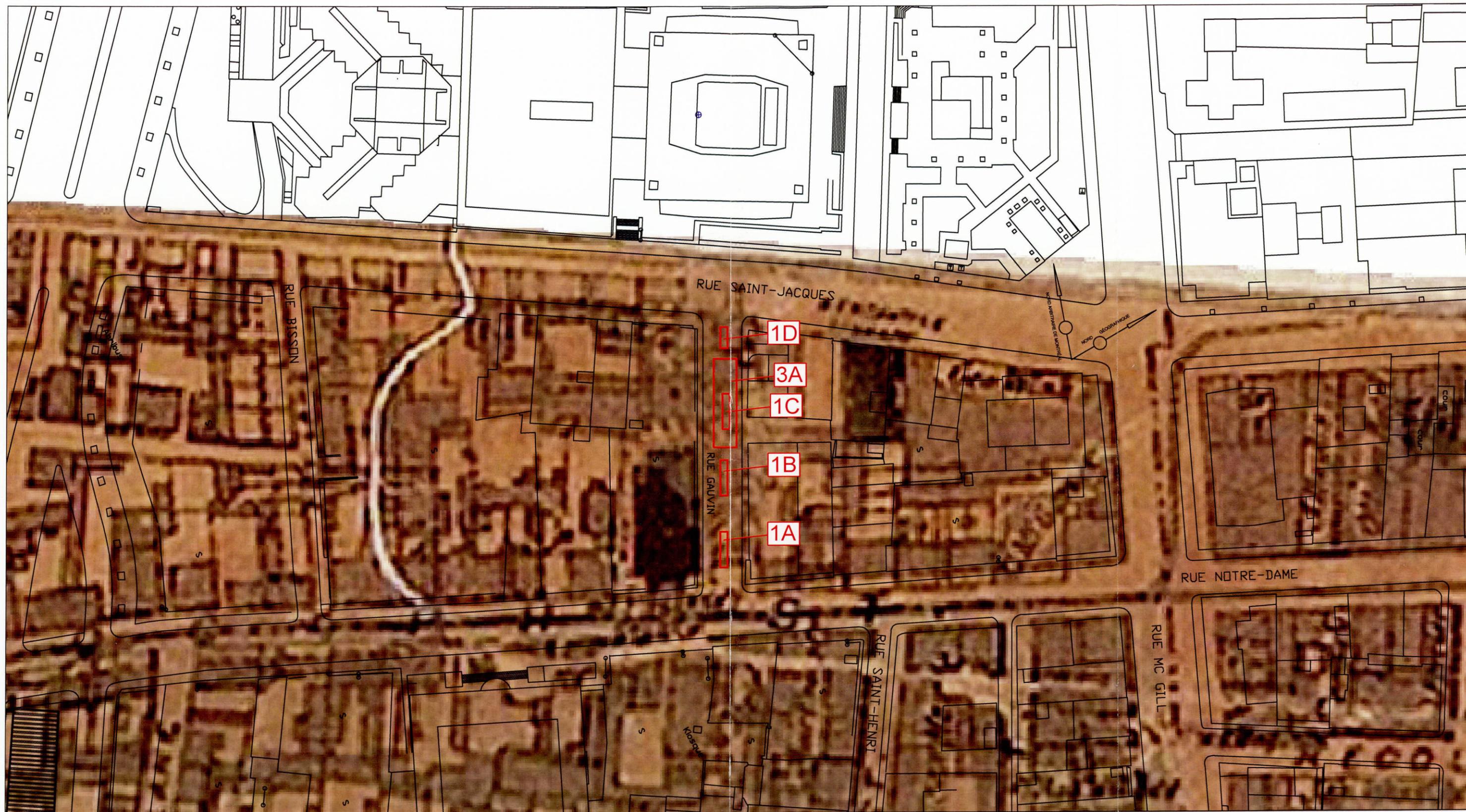


Figure 29 - Rue Gauvin (MTL09-25-16) – Localisation des travaux sur le plan de Plunkett and Brady (1872)

Tranchées réalisées

ÉCHELLE = 1 : 1000

Date  
Mars 2013

Numéro  
de projet  
850-588

Source : Service de géomatique, Ville de Montréal,  
 feuillets 31H12-010-0136, 31H05-010-4036

**Arkéos** inc.  
 Société d'expertise en recherches anthropologiques

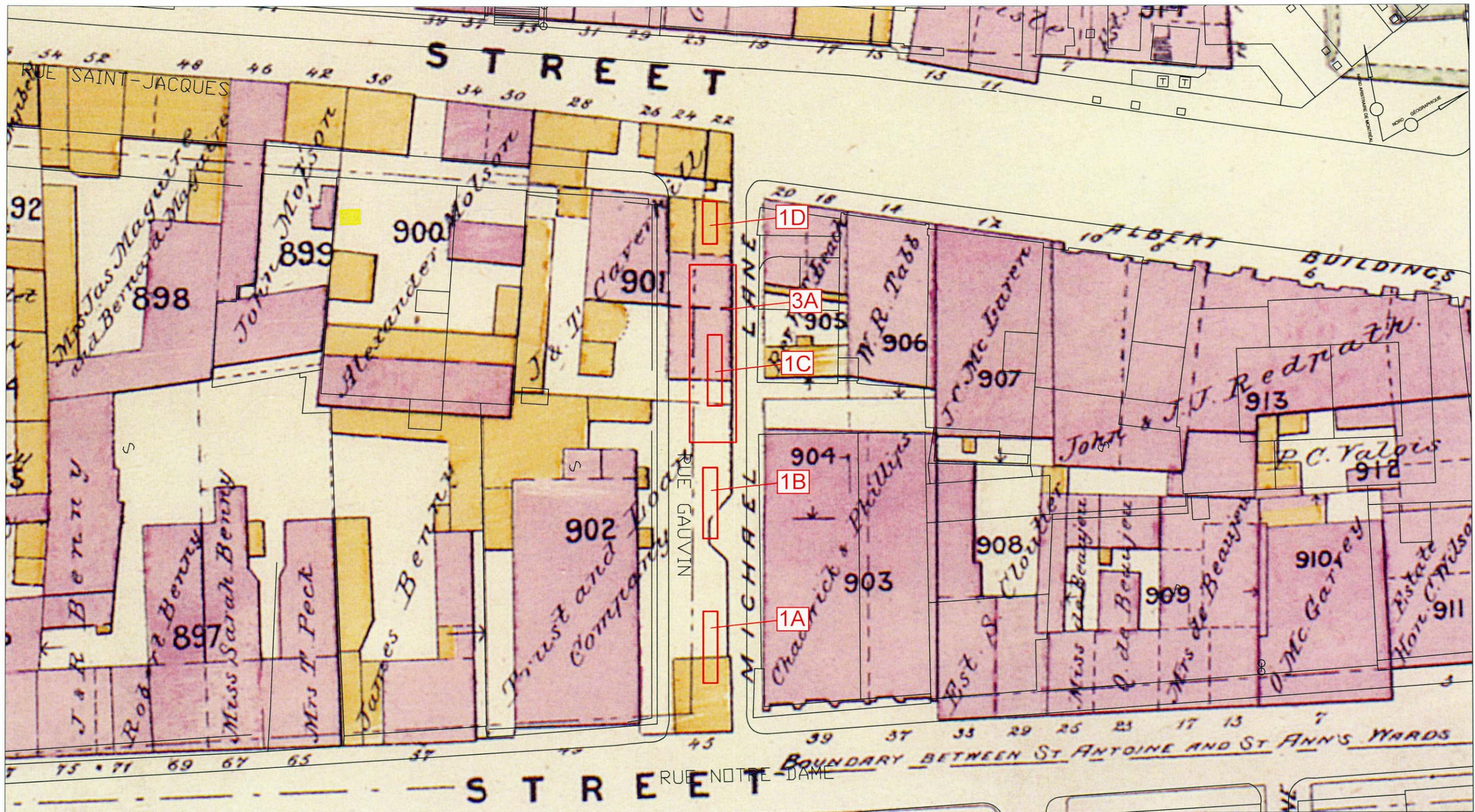


Figure 30 - Rue Gauvin (MTL09-25-16) – Localisation des travaux sur le plan de Goad (1880)

 Tranchées réalisées

ÉCHELLE = 1 : 500  


Date  
Mars 2013

Numéro  
de projet  
850-588

Source : Service de géomatique, Ville de Montréal,  
feuillets 31H12-010-0136, 31H05-010-4036

**Arkéos** inc.  
Société d'expertise en recherches anthropologiques

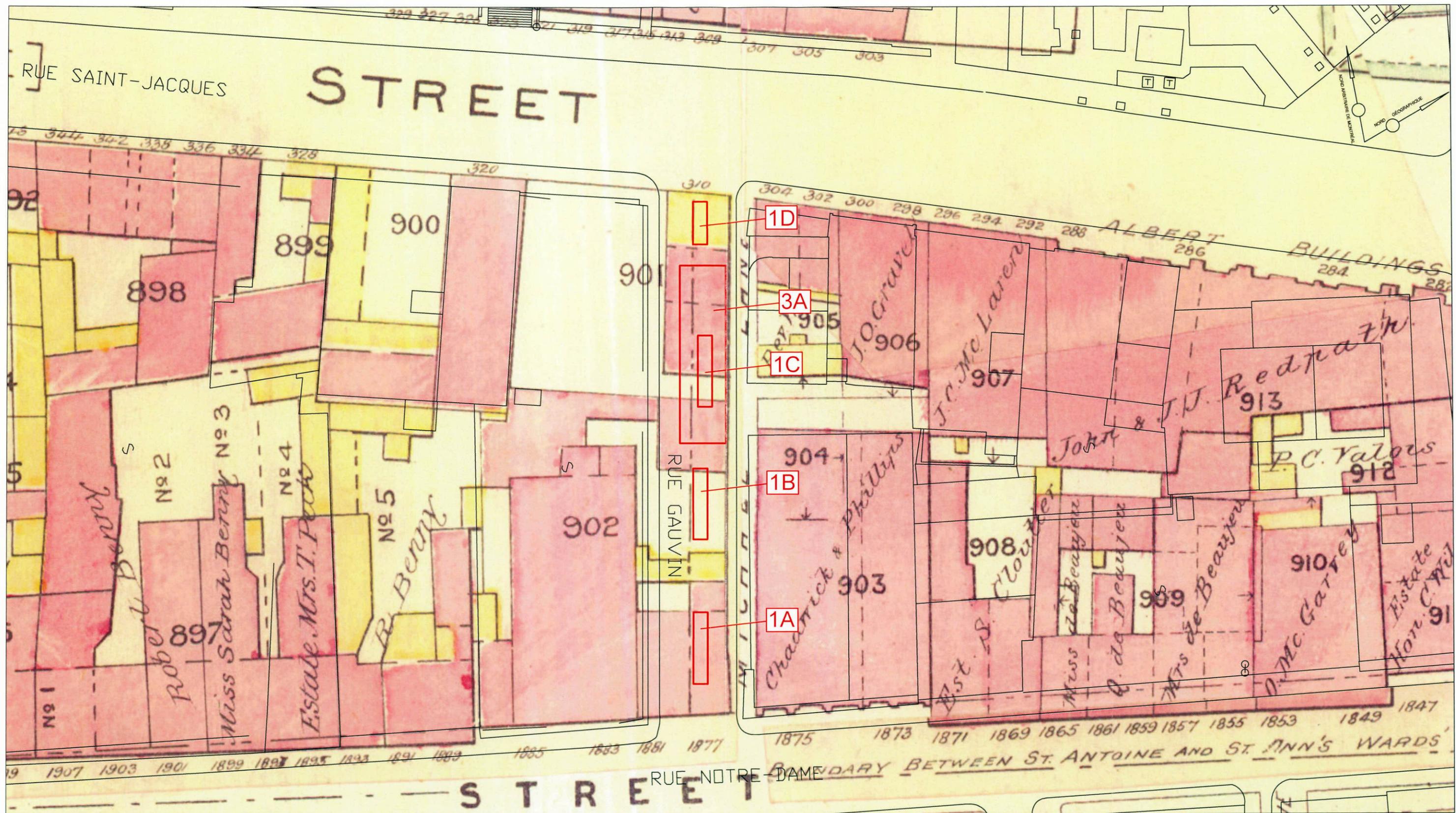


Figure 31 - Rue Gauvin (MTL09-25-16) – Localisation des travaux sur le plan de Goad (1890)

Tranchées réalisées

ÉCHELLE = 1 : 500  
 0 5 10 m

Date  
Mars 2013

Numéro  
de projet  
850-588

Source : Service de géomatique, Ville de Montréal, feuillets 31H12-010-0136, 31H05-010-4036

**Arkēos** inc.  
 Société d'expertise en recherches anthropologiques

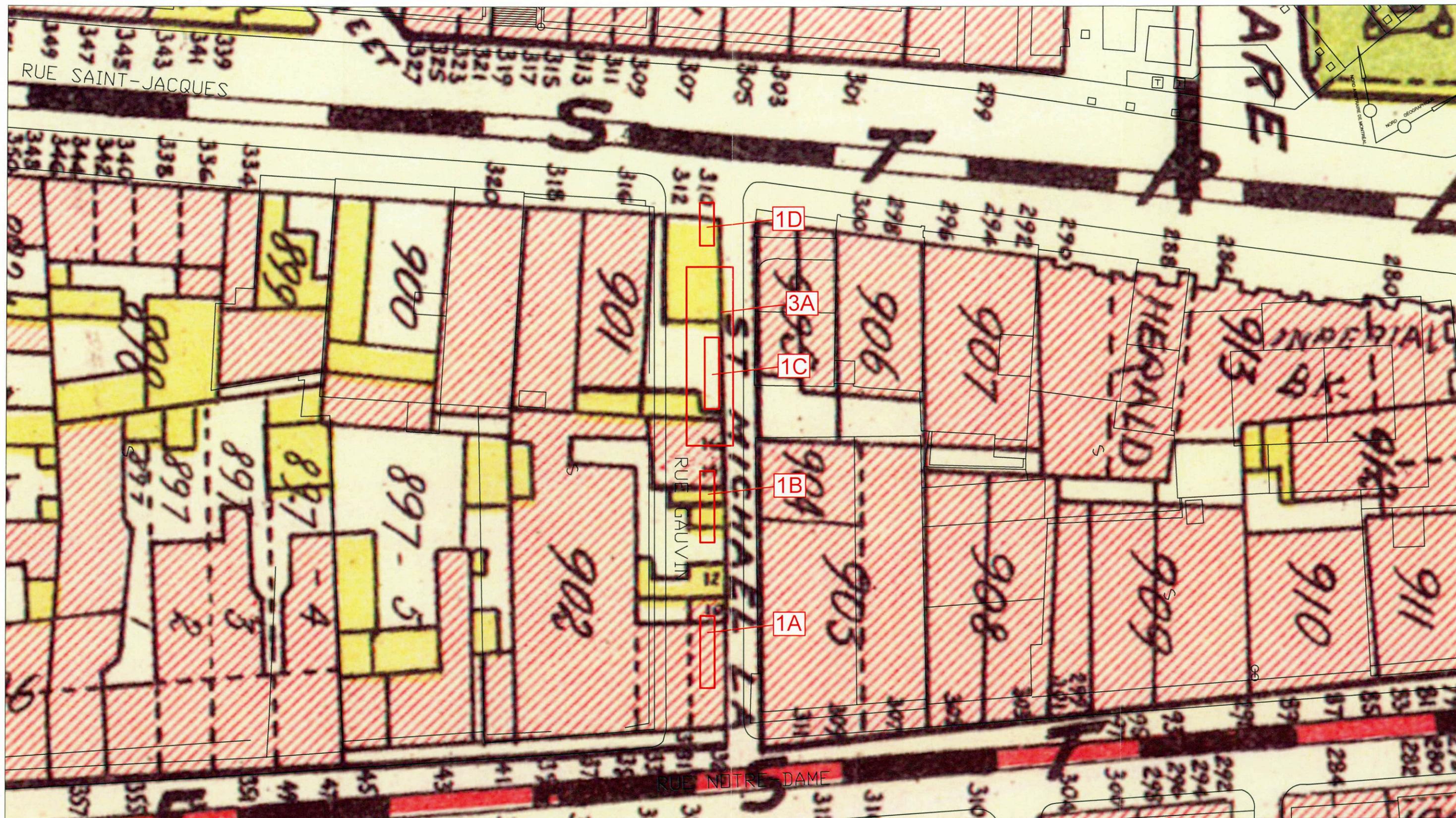


Figure 32 - Rue Gauvin (MTL09-25-16) – Localisation des travaux sur le plan de Pinsonneault (1907)

Tranchées réalisées

ÉCHELLE = 1 : 500

Date  
Mars 2013

Numéro  
de projet  
850-588

Source : Service de géomatique, Ville de Montréal,  
feuilles 31H12-010-0136, 31H05-010-4036

**Arkéos inc.**  
Société d'expertise en recherches anthropologiques

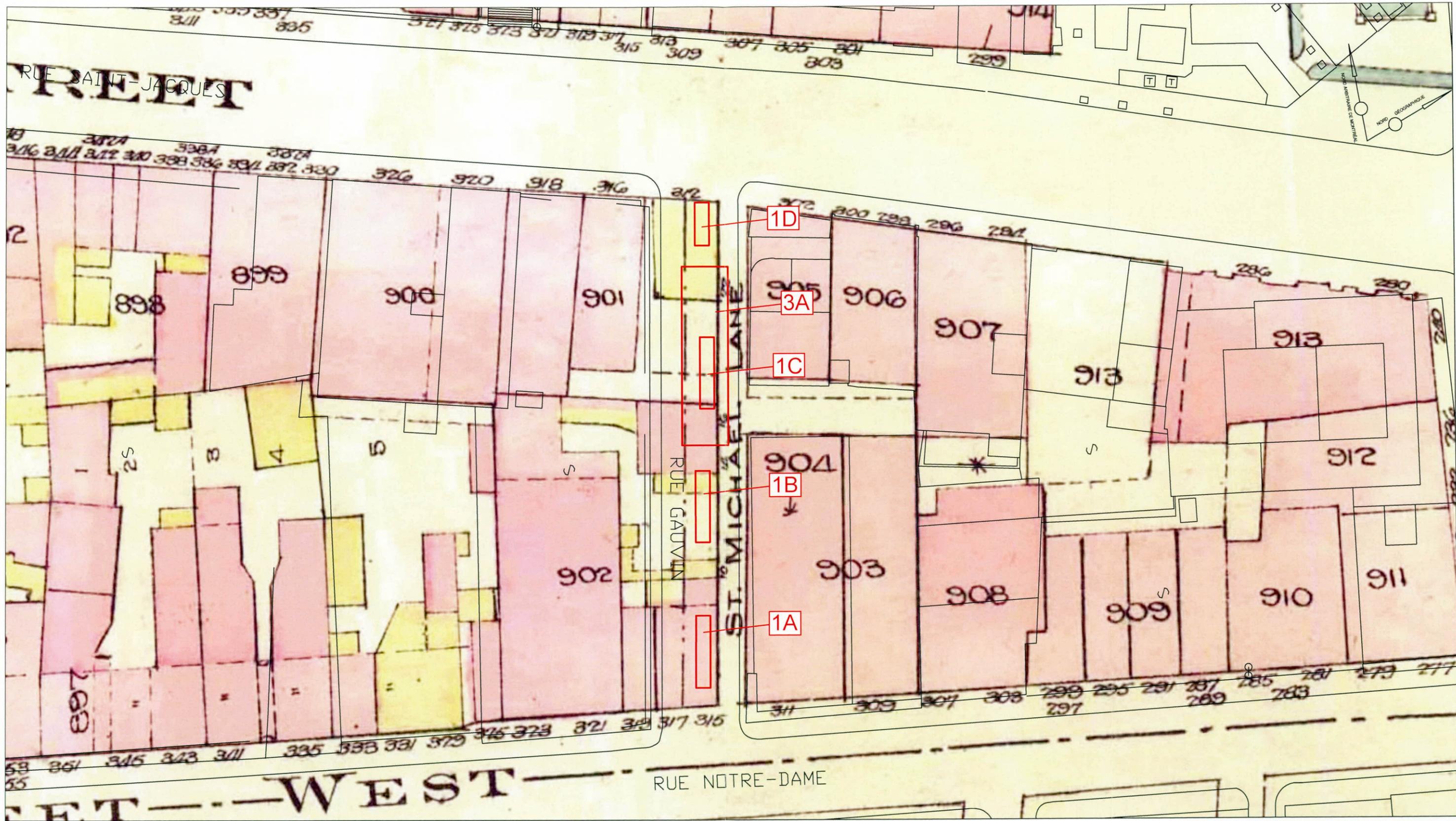


Figure 33 - Rue Gauvin (MTL09-25-16) – Localisation des travaux sur le plan de Goad (1912)

Tranchées réalisées

ÉCHELLE = 1 : 500  
 0 5 10 m

Date  
Mars 2013

Numéro  
de projet  
850-588

Source : Service de géomatique, Ville de Montréal,  
 feuillets 31H12-010-0136, 31H05-010-4036

**Arkéos inc.**  
 Société d'expertise en recherches anthropologiques



## 4 RUE SAINT-PAUL (BIFJ-05, BIFJ-61, BIFJ-96 ET MTL10-25-6)

### 4.1 Mandat

Au printemps 2009, la Ville de Montréal mandatait la firme Arkéos inc. afin de rédiger deux fiches de rue visant à évaluer le potentiel archéologique dans le but de cibler les interventions de terrain requises dans les espaces touchés par le projet d'infrastructure (implantation de nouvelles conduites d'eau et d'égout et de nouveaux puisards) de la rue Saint-Paul, entre la rue McGill et l'autoroute Bonaventure, et de la rue Saint-Henri, entre les rues Saint-Maurice et Saint-Paul (voir volume 2 : annexe 5)<sup>1</sup>.

Suite à cette évaluation, le projet a entraîné la réalisation de deux interventions successives dans les limites des sites archéologiques BiFj-05, BiFj-61 et BiFj-96 ainsi que dans un secteur localisé en dehors des limites établies d'un site, à l'intersection sud-ouest des rues Saint-Paul et Longueuil, et identifié sous le code temporaire MTL10-25-6 (figure 1).

La première intervention a consisté en un inventaire archéologique impliquant la réalisation de sept tranchées exploratoires à l'emplacement de cinq nouveaux puisards (BiFj-61, sous-opération 10A ; BiFj-96, sous-opérations 3A et 3C ; BiFj-05, sous-opération 3A ; MTL10-25-6, sous-opération 1A) et en deux points le long de l'emprise projetée des nouvelles conduites (BiFj-61, sous-opération 10B ; BiFj-96 sous-opération 3D ; figure 1) ainsi que la fouille manuelle d'une série de dix sondages (BiFj-61, sous-opérations 11A à 11D ; BiFj-96, sous-opérations 4A à 4E ; MTL10-25-6, sous-opération 2A) implantés à la base de six de ces tranchées. Cette intervention s'est déroulée en 15 jours ouvrables entre le 4 et le 28 mai 2010.

Compte tenu des résultats obtenus lors de la réalisation de cette intervention, le tracé initial des nouvelles conduites fut déplacé vers le sud afin d'assurer la protection des vestiges archéologiques d'intérêt patrimonial mis au jour en périphérie de l'intersection des rues McGill et Saint-Paul (BiFj-61, sous-opérations 10B et 11B à 11D). Ces modifications ont entraîné la planification d'une seconde intervention dans la nouvelle emprise de ces infrastructures. Celle-ci a consisté en une supervision archéologique des travaux d'excavation nécessaire à leur implantation en deux points de leur tracé ; en des secteurs où se prolongent des vestiges connus (BiFj-61, sous-opération 12A ; BiFj-96, sous-opération 5A). Cette intervention a été effectuée en 7 jours ouvrables entre le 27 mai et le 23 juin 2010.

<sup>1</sup> Le projet d'infrastructure concerne la reconstruction d'un égout, d'une conduite d'eau, des puisards et des bornes-fontaines présents dans le tronçon de ces rues.

Le présent chapitre présente donc les résultats des activités archéologiques d'inventaire et de supervision réalisées dans le cadre de ce projet.

#### 4.2 Rappel du potentiel archéologique

Le secteur à l'étude est à l'origine situé à l'extérieur de la palissade (1687-1717) du bourg de Ville-Marie. L'existence de la rue Saint-Paul remonte aux premières décennies du bourg. Elle apparaît sur les plans anciens à partir de 1685 et y est identifiée comme le chemin se rendant à Lachine. La palissade de bois est remplacée en 1717 par des fortifications en pierre<sup>2</sup>. Dans le secteur à l'étude, les composantes de ce nouvel ouvrage défensif constituent le bastion du Moulin. Après la conquête, en 1773, une porte, la porte de Lachine, est percée dans l'axe de la rue Saint-Paul<sup>3</sup>. Le bastion du Moulin est démoli entre 1804 et 1809 (Stewart, 2000).

Vers la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, le canal Saint-Gabriel et le moulin à eau des Sulpiciens sont aménagés à l'intersection des rues Saint-Paul et Saint-Henri. La construction du moulin s'accompagne de l'érection de greniers, dont un vaste bâtiment situé au nord du moulin, du côté est de la rue Saint-Henri. Le canal, qui devait permettre d'éviter les rapides de Lachine en reliant le lac Saint-Louis et la Pointe-à-Callière, n'est cependant jamais achevé. La partie aval de l'ouvrage, située à une quinzaine de mètres au sud de la rue Saint-Paul, sert toutefois à alimenter le moulin des Sulpiciens. Le peu de débit des cours combinés du ruisseau Saint-Martin et de la rivière Saint-Pierre s'est cependant avéré insuffisant pour alimenter le moulin tout au long de l'année. Malgré cela, il est en opération tout au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle. Au tournant du XIX<sup>e</sup> siècle, les Sulpiciens démolissent le complexe du moulin. Il fait place en 1804 au collège de Montréal qui occupe le vaste terrain compris entre les rues Saint-Paul, William, Richard et Inspecteur.

Au moment de la construction du collège, le terrain, qui est en secteur humide, voire même inondable, est rehaussé et le canal Saint-Gabriel est préservé afin de servir d'égout (Ethnoscop, 2010). À part l'édifice du collège qui occupe l'angle sud-ouest des rues Saint-Paul et Saint-Henri, une grande annexe est érigée à l'est du terrain, celle-ci devait abriter la charbonnière, la buanderie, la glacière, l'écurie et le hangar. Un mur d'enceinte est également érigé le long de la rue Saint-Paul.

2 La construction des fortifications dans le secteur de la rue Saint-Paul s'est déroulée entre 1717 et 1735. Le mur de l'escarpe, le fossé extérieur et le talus qui supporte le chemin de ronde furent aménagés en 1717 alors que le mur de contrescarpe et le glacis furent aménagés entre 1733 et 1735.

3 La porte de Lachine a été déplacée dans l'alignement de la rue Saint-Paul après avoir préexisté à mi-chemin de son axe et de celui de la rue Saint-Maurice entre 1717 et 1744.



Figure 1 - Rue Saint-Paul (BiFj-05, BiFj-61, BiFj-96 et MTL10-25-6) – Localisation des travaux archéologiques (tranchées 1 à 4 et 6 à 9)

ÉCHELLE = 1 : 400



Date  
Mars 2013

No de projet  
850-588-2



À l'ouest de l'enceinte du collège, quelques constructions en bois bordent la rue Saint-Paul depuis au moins 1815. Elles occupent la limite partageant bientôt le terrain du collège et du marché à foin. Un cadre bâti à caractère probablement commercial s'implante à l'est de la propriété du collège au cours du deuxième quart du XIX<sup>e</sup> siècle, suite à la démolition des fortifications et au règlement des nombreux litiges face aux prétentions sur l'espace de l'ancienne réserve militaire.

Dans les années 1870 (entre 1872 et 1879), le collège et son enceinte sont démolis. L'espace est loti et un nouveau cadre bâti s'y développe en retrait de la rue Saint-Paul en prévision de son élargissement futur. En 1891, la ville procède à l'expropriation d'une bande de terrain large de 20 à 25 pieds afin d'élargir la rue vers le sud. Le cadre bâti qui caractérisait la rue de part et d'autre de l'emplacement de l'ancien collège des Sulpiciens est alors démoli. L'espace en lien avec cet élargissement est donc susceptible de conserver des témoins associés à l'ancien cadre bâti, dont celui érigé sur la propriété des Sulpiciens.

Le segment de la rue Saint-Henri compris entre Saint-Maurice et Saint-Paul est aussi ancien. Il apparaît pour la première fois sur les plans du début du XVIII<sup>e</sup> siècle. Jusqu'à la démolition des fortifications, au début du XIX<sup>e</sup> siècle, seul son front ouest est occupé puisque vers l'est les terrains font partie de la réserve militaire. Le complexe du moulin des Sulpiciens chevauche toutefois en partie l'emprise de la rue. Suite à la disparition de l'ouvrage défensif et du complexe du moulin, la rue est percée vers le sud et les terrains jusque-là non bâtis sont lotis et rapidement occupés. Elle ne sera cependant jamais élargie. Son emprise actuelle n'est donc pas susceptible de receler des vestiges de l'ancien cadre bâti, autre que ceux associés au complexe du moulin des Sulpiciens situé à l'intersection de la rue Saint-Paul.

Le potentiel archéologique de la rue Saint-Henri, tout comme celui de la rue Saint-Paul, est également lié à avec la topographie d'origine et les divers niveaux aménagés de ces voies de circulation.

#### 4.3 Données connues

Le secteur à l'étude a fait l'objet de plusieurs interventions archéologiques par le passé. Il recoupe trois sites archéologiques connus. Il s'agit, d'ouest en est, du site du collège de Montréal (BiFj-05), du site du moulin des Sulpiciens (BiFj-96), comprenant la portion est de la propriété du collège de Montréal, et du site du front ouest des fortifications bastionnées de Ville-Marie (BiFj-61 ; figure 1).

Deux tranchées préalables d'inventaire ont été ouvertes à l'intersection des rues McGill et Saint-Paul en 2004 et 2006 (Archéotec, 2005 et 2006), soit dans les limites sud-ouest du site BiFj-61 (BiFj-61,

sous-opérations 5J, 5K, 5L, 7C et 7D, figure 2). Ces interventions avaient pour but de mieux caractériser l'ensemble des composantes des fortifications dans le secteur du bastion du Moulin (escarpe, contrescarpe, fossé et la deuxième porte de Lachine). Elles ont mené à la caractérisation du sol naturel, du fossé des fortifications, des surfaces de circulation ayant été aménagées dans l'axe de la rue Saint-Paul ainsi du mur nord d'un bâtiment érigé à l'angle sud-ouest des rues McGill et Saint-Paul. Aucun vestige des fortifications n'a cependant été mis au jour lors de ces interventions. Le dépôt constitué des décombres de démolition témoignant de l'ouverture de la porte de Lachine dans le bastion du Moulin a toutefois été observé.

D'autres tranchées préalables d'inventaire et de supervision ont également été ouvertes dans les rues Saint-Paul et Saint-Henri en 2002 et 2009 (MTL02-25-1, opération 1 ; BiFj-05, BiFj-96 et MTL09-23-19, opérations 1 et 2 ; Ethnoscop, 2008 et 2010 ; figure 1). Outre la caractérisation de la topographie naturelle des lieux et des diverses chaussées de circulation aménagées dans ces rues, de nombreux dépôts et segments de vestiges architecturaux associés au complexe du moulin et du collège des Sulpiciens furent documentés (tableau 1). Parmi les vestiges architecturaux mis au jour, on compte ceux associés au mur nord du canal Saint-Gabriel, aux murs est et nord du moulin à aube des Sulpiciens, au mur d'enceinte nord de la propriété du collège de Montréal ainsi qu'aux murs est et ouest de l'annexe de cette propriété. Soulignons que les données récoltées tendent à démontrer la réutilisation des fondations du bâtiment du moulin dans les constructions du collège. Le mur nord du moulin aurait été réutilisé comme assise des fondations du mur d'enceinte nord du collège alors que le mur est du moulin aurait servi comme fondation du mur ouest de son annexe. Les données suggèrent également que le mur d'enceinte nord du collège aurait été érigé en deux temps en 1804. Par ailleurs, les autres vestiges mis au jour seraient associés à des bâtiments non répertoriés sur les plans anciens et datant du XVIII<sup>e</sup> et du XIX<sup>e</sup> siècle. Parmi ceux-ci, on compte les vestiges des latrines ayant été adossées au mur de l'enceinte nord du collège.

#### 4.4 Résultats

Ce chapitre présente les principaux résultats des différentes activités archéologiques d'inventaire et de supervision réalisées dans le cadre de ce mandat (figure 1 et tableau 2). Il regroupe et discute ainsi de la plupart des données acquises lors de ces interventions et intègre également celles récoltées lors des interventions archéologiques antérieures (Archéotec, 2005 et 2006 ; Ethnoscop, 2008 et 2010). La présentation de ces données se fera en fonction du découpage par sites archéologiques (BiFj-05, BiFj-61 et BiFj-96) ou par code temporaire (MTL10-25-6) selon le cas.

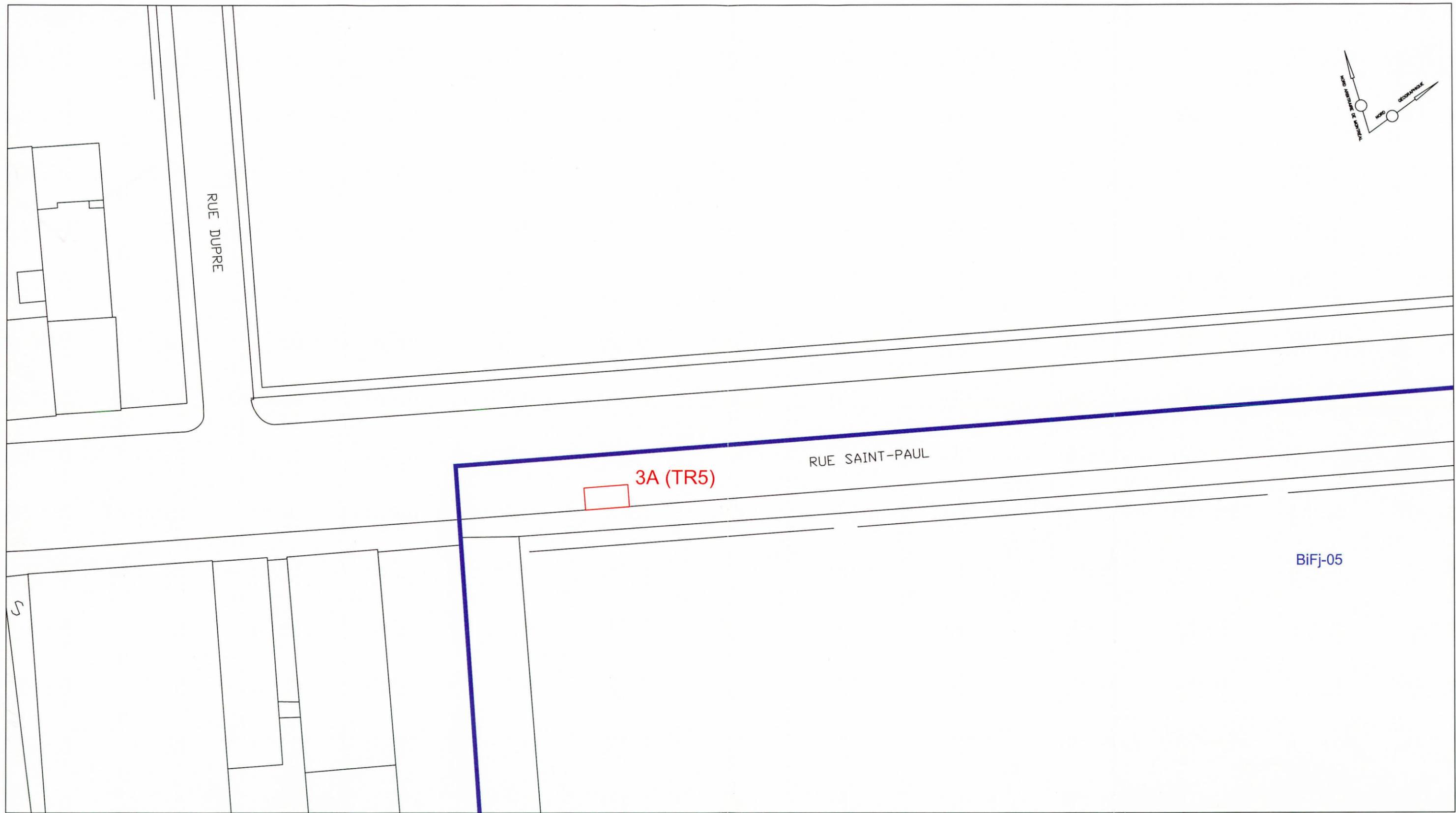


Figure 2 - Rue Saint-Paul (BiFj-05, BiFj-61, BiFj-96 et MTL10-25-6) – Localisation des travaux archéologiques (tranchée 5)

**Tableau 1 -** Rue Saint-Paul – Liste des vestiges mis au jour lors des interventions archéologiques antérieures dans le secteur de la rue Saint-Paul, à l’ouest de McGill

Site	No	Identification	Période
BiFj-96 (site du Moulin)	1E?	Mur nord du canal Saint-Gabriel	Fin XVII <sup>e</sup> - XIX <sup>e</sup> siècle
	ST-1	Mur est de l’annexe du collège.	1804 - années 1870
	ST-2	Conduite en grès	XIX <sup>e</sup> siècle
	ST-3	Mur de brique axé nord-sud	XIX <sup>e</sup> siècle
	ST-4	Mur de pierre axé est-ouest	XIX <sup>e</sup> siècle
	ST-5	Mur de pierre axé nord-sud	XIX <sup>e</sup> siècle
	ST-6 /ST-7	Mur d’enceinte nord de la propriété du collège (deux phases de construction)	1804 - années 1870
	ST-8	Mur d’enceinte nord de la propriété du collège Mur nord du moulin des Sulpiciens ?	Fin XVII <sup>e</sup> - années 1870
	ST-9	Mur est du moulin des Sulpiciens ? Mur ouest de l’annexe du collège.	Fin XVII <sup>e</sup> - années 1870
	ST-10	Mur de pierre axé est-ouest	XVIII <sup>e</sup> siècle
	ST-11	Mur de pierre axé nord-sud	XVIII <sup>e</sup> siècle
	ST-12	Mur de pierre axé est-ouest	Fin XVII <sup>e</sup> siècle
	ST-13	Mur de pierre axé nord-sud	Fin XVII <sup>e</sup> siècle
	ST-14	Mur de pierre axé est-ouest	Fin XVII <sup>e</sup> siècle
	ST-15	Mur de pierre axé nord-sud	Fin XVII <sup>e</sup> siècle
	ST-16	Mur de pierre axé est-ouest	Fin XVII <sup>e</sup> siècle
BiFj-05	ST-1/ ST-2	Mur d’enceinte nord de la propriété du collège (deux phases de construction)	1804 - années 1870

**Tableau 2 -** Rue Saint-Paul (BiFj-05, BiFj-61, BiFj-96 et MTL10-25-6) – Sommaire des activités réalisées et des unités d’enregistrement

Site	Excavation mécanique (Tranchée)	Fouille manuelle	Plan	Profil	Photos	Structure
BiFj-05	3A (TR5)	-	P1	C1	BiFj-05-10-N1	-
BiFj-61	10A (TR1)	11A	P1	C1 à C2	BjFj-61-10-N1	ST-1
	10B (TR6)	11B à 11 D	P2	C3 à C5	BjFj-61-10-N2	ST-2 à ST-4
	12A (TR8)	-	P3	C6 et C7	BjFj-61-10-N3	ST-5 à ST-12
BiFj-96	3A (TR3)	4A et 4B	P2 et P3	C1, C6 et C7	BjFj-96-10-sop3A-N1	ST-17 à ST-19
	3C (TR4)	4C	P1	C2	BjFj-96-10-sop 3C-N1	ST-20
	3D (TR7)	4D et 4E	P4 et P5	C3 à C5	BjFj-96-10-sop3D-N1	ST-21
	5A (TR9)	-	P6	-	BjFj-96-10-sop3D-N1	ST-20, ST-22 et ST-23
MTL10-25-6	1A (TR2)	2A	P1	C1 et C2	MTL10-25-6-N1	-

#### 4.4.1 Site BiFj-05, sous-opération 3A

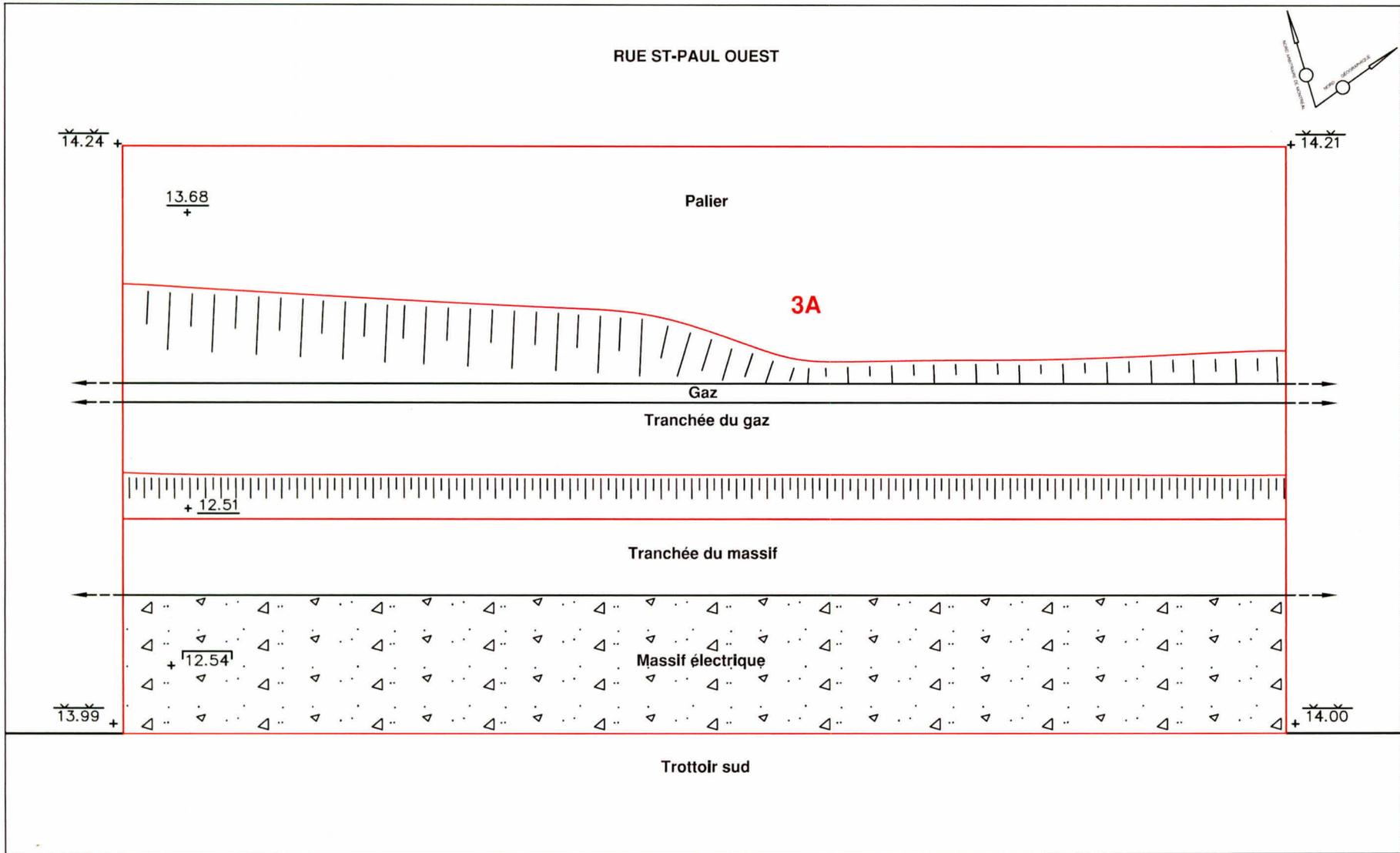
Le site BiFj-05 englobe la majeure partie du terrain occupé par le collège de Montréal (1804 - années 1870), à l'exception de son extrémité est qui a été intégrée au site du moulin des Sulpiciens (BiFj-96 ; figure 1). La tranchée préalable 3A se localise dans la portion nord-ouest de ce site, à l'emplacement des bâtiments en bois apparaissant dès 1815 sur les plans anciens à la limite partageant le terrain du collège et du marché à foin. Elle chevauche dans sa portion sud la tranchée supervisée par Ethnoscop en 2009 dans le cadre de l'implantation d'un massif bétonné (BiFj-05, sous-opération 2B ; figure 3 et photo 1).



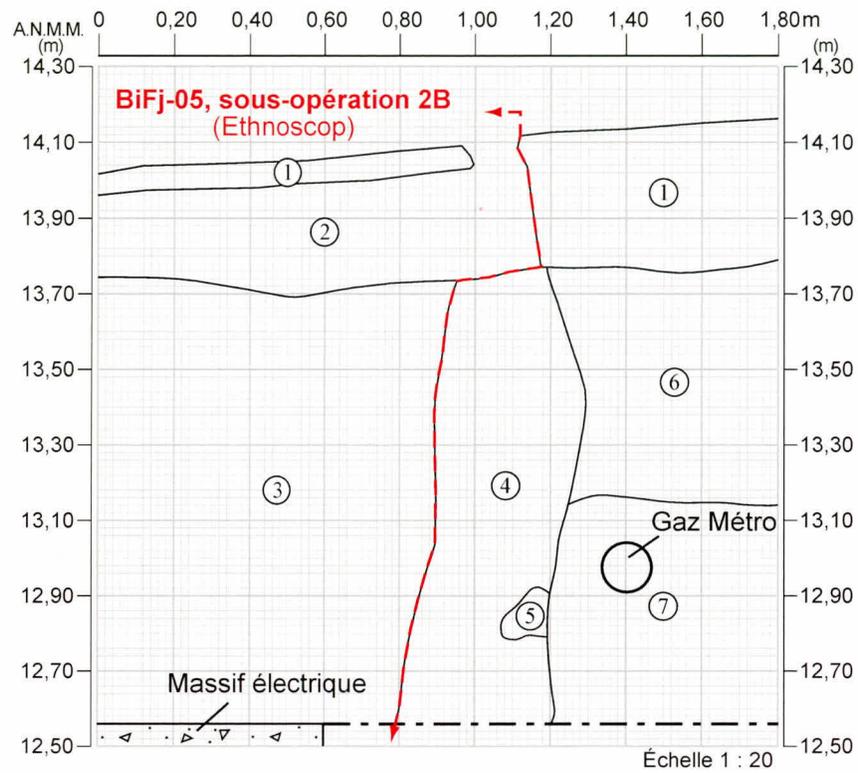
**Photo 1** - Rue Saint-Paul (BiFj-05) — Sous-opération 3A — Vue générale de la tranchée mécanique — Vue vers l'ouest (BiFj-05-10-N1-4)

Elle a été ouverte sur une longueur de 5 m et une largeur de 2,50 m. L'ensemble des dépôts présents a été retiré mécaniquement jusqu'à l'atteinte des niveaux nécessaires à l'implantation du nouveau puisard, soit sur une profondeur d'environ 1,75 m (14,24 à 12,51 m NMM). La mise en place des divers services présents (conduite de gaz et massif électrique) ainsi que la présence d'un important remblai traduisant possiblement le creusement d'une ancienne tranchée, ont entraîné à l'enlèvement de l'ensemble des dépôts archéologiques d'intérêts et, possiblement, des vestiges architecturaux associés aux bâtiments identifiés sur les plans anciens. Aucun sondage manuel n'a donc été fouillé. Seul un relevé stratigraphique de la paroi ouest de la tranchée mécanique a été effectué (figure 4).

L'important remblai observé dans la tranchée 3A (événement 1a) a également été enregistré lors des interventions menées en 2009 (Ethnoscop, 2010) dans ce secteur (BiFj-05, sous-opérations 2B et MTL09-23-19, sous-opérations 1A, 1C ; figures 1 et 2). La base de ce remblai n'a été atteinte



**Figure 3 - Rue Saint-Paul (BiFj-05) – Sous-opération 3A – Localisation des interventions archéologiques en association avec les interventions archéologiques antérieures (Ethnoscop, 2009)**



Événement	Couche	Description	Nature	Période
1d	C3 :1	Asphalte	Chaussée actuelle	Fin XIXe /Début XXe siècle à 2009.
	C3 :2	Concassé 0-3/4" et criblure de pierre	Lit de pose de la chaussée	
1c	C3 :3	Remblai sans retrait	Remblai de comblement de la tranchée d'implantation du massif de la CSEM. (sous-opération 2B)	
1b	C3 :6	Concassé 0-3/4" et criblure de pierre	Remblais de comblement de la tranchée d'implantation de la conduite de gaz	
	C3 :7	Criblure de pierre		
1a	C3 :4 C3 :5	Sable fin limoneux et caillouteux brun-noir et brun-rouille comportant une lentille d'argile caillouteuse brune-beige. Homogène. Meuble. Inclusions : scories, éclats de pierre calcaire, nodules de mortier, fragments de brique, trace de charbons de bois et d'anhracite.	Remblai de comblement d'une tranchée de nature indéterminée?	

Figure 4 - Rue Saint-Paul (BiFj-05) – Sous-opération 3A, profil stratigraphique C1, paroi ouest

dans aucune des aires investiguées. Il s'agit d'un dépôt hétérogène et meuble constitué de sable fin limoneux et caillouteux marbré brun-noir et brun rouille qui a probablement été mis en place vers la fin du XIX<sup>e</sup> ou au début du XX<sup>e</sup> siècle. Outre une lentille d'argile caillouteuse brun beigeâtre, il comportait un amalgame d'inclusions (scories, éclats de pierre calcaire, nodules de mortier, fragments de brique, charbons de bois et anthracite).

Vu l'ampleur de ce dépôt, il pourrait s'agir d'un remblai de comblement d'une tranchée longeant le flanc sud de la rue Saint-Paul et pouvant être associé à la mise en place de conduites d'aqueduc ou d'égout sur la rue Saint-Paul après son élargissement en 1891. Les données récoltées par la firme Ethnoscop en 2009 (2010) non loin de notre intervention, au centre de la rue Saint-Paul (BiFj-05, sous-opérations 2A ; figures 1 et 2), militent en faveur de cette hypothèse. À cet endroit, la trame archéologique était toujours intègre à moins de 0,60 m en dessous de la chaussée actuelle (environ 13,70 m NMM). Celle-ci était entre autres en lien avec le mur nord de l'enceinte du collège (ST-1/ST-2) qui a été dérasé à ce niveau dans les années 1872.

Les autres données récoltées en 2009 (Ethnoscop, 2010) dans ce secteur (BiFj-05, sous-opération 1A ; figures 1 et 2) nous apprennent également que la surface d'origine du terrain, constitué d'un limon faiblement argileux gris foncé, se retrouve à environ 2,30 m de profondeur, soit à une élévation d'environ 11,90 m NMM. Il est donc possible que la portion inférieure de la séquence archéologique ainsi que les vestiges immobiliers associés au cadre bâti ancien préexistent sous la tranchée identifiée dont la base se situe à plus de 1,75 m sous la chaussée actuelle (12,51 m NMM).

#### 4.4.2 Site BiFj-61, sous-opérations 10, 11 et 12

Le site BiFj-61 englobe les vestiges du front ouest des fortifications de Ville-Marie, lesquels se déployaient sur le flanc ouest de la rue McGill, dans un espace compris entre la ruelle des Fortifications et la place d'Youville (tableau 3). Les interventions réalisées dans le cadre du présent projet se localisent dans la portion sud-ouest de ce site où les diverses composantes du bastion du Moulin (1717-1804/1809) et de l'ancien font bâti sud (entre le second quart du XX<sup>e</sup> siècle et 1891) recoupait autrefois la rue Saint-Paul.

**Tableau 3 - Rue Saint-Paul (BiFj-61) – Liste des vestiges immobiliers mis au jour**

Site	No	Type	Nature	Période
BiFj-61	ST-1	Maçonnerie sèche	Mur latéral de fondations d'un bâtiment ?	1773-1809 ?
	ST-2	Maçonnerie	Contrescarpe	1733-1773
	ST-3	Maçonnerie sèche	Canalisation d'égout en pierre	Première moitié du XIX <sup>e</sup> siècle
	ST-4	Maçonnerie	Escarpe	1717-1773
	ST-5	Maçonnerie	Mur de façade des fondations d'un bâtiment	1809-1888
	ST-6	Maçonnerie	Canalisation d'égout en pierre	Deuxième moitié du XIX <sup>e</sup> siècle
	ST-7	Tuyau en plomb	Conduite d'eau	XX <sup>e</sup> siècle
	ST-8	Conduite en terre cuite	Conduite d'égout	XX <sup>e</sup> siècle
	ST-9	Maçonnerie sèche	Canalisation d'égout en pierre	Deuxième moitié du XIX <sup>e</sup> siècle
	ST-10	Maçonnerie	Escarpe	1717-1773
	ST-11	Maçonnerie sèche	Canalisation d'égout en pierre	Première moitié de XIX <sup>e</sup> siècle
	ST-12	Maçonnerie	Contrescarpe	1733-1773
	ST-13	Canalisation en bois	Conduite d'aqueduc en bois	Deuxième moitié du XIX <sup>e</sup> siècle

#### TRANCHÉE PRÉALABLE 10A et SONDAGE 11A

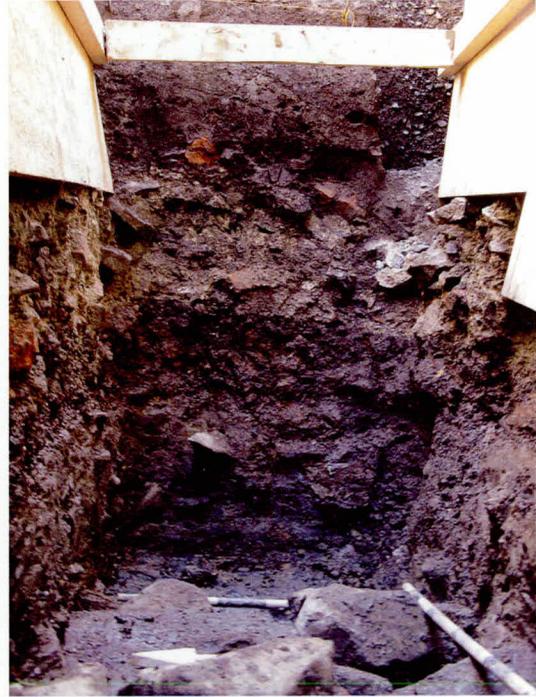
La tranchée préalable 10A prend place à l'angle sud-ouest de l'intersection des rues Saint-Paul et McGill, en bordure du trottoir sud de la rue Saint-Paul (figure 5, photo 2). Orientée parallèlement à la rue, elle a été ouverte sur une longueur de 5,12 m et une largeur de 2,26 m. Les éléments de la chaussée et les dépôts sous-jacents ont été retirés en profondeur sur 0,69 à 1,47 m (13,69 à 12,22 m NMM). Il s'agit des divers remblais d'aménagement de la rue Saint-Paul suite à son élargissement en 1891 ainsi que des divers remblais liés à l'implantation d'un lampadaire et d'une conduite de gaz (événements 4c et 5 ; figures 6 et 7 ; photo 3 ; tableau 4).

C'est à partir des niveaux atteints en phase mécanique que le sondage 11A a été fouillé. Il a été positionné dans le secteur le plus intègre de l'aire investiguée, soit dans sa portion sud-est. La fouille a permis de constater la présence d'un tissu archéologique associé au bâtiment ancien illustré sur les plans dès 1846 et dont le mur de façade nord (ST-5) a été mis au jour plus au nord dans le cadre du présent mandat (BiFj-61, sous-opération 12A ; tableau 3) ainsi que par Archéotec en 2005 (BiFj-61, sous-opération 5J). La trame archéologique est également en lien avec un ouvrage plus ancien (ST-1) qui correspond possiblement au mur de soutien du talus du chemin de ronde des fortifications<sup>4</sup> et qui a été mis au jour à la base du sondage 11A.

<sup>4</sup> L'ouverture de la porte de Lachine en 1773 a nécessité le percement du chemin de ronde qui est à cet endroit est constitué d'un talus formé à partir de remblais. Ces remblais devaient être soutenu par une contre muraille. Un tel ouvrage a été réalisé pour la courtine sud des fortifications (Lambert et Stewart, 1992).



**Photo 2** - Rue Saint-Paul (BiFj-61) — Sous-opérations 10A et 11A — Vue générale de la tranchée mécanique — Vue vers l'ouest (BiFj-61-10-N1-49)



**Photo 3** - Rue Saint-Paul (BiFj-61) — Sous-opérations 10A et 11A, profil stratigraphique C2, base de la paroi est (BiFj-61-10-N1-33)

#### VESTIGES ARCHITECTURAUX

L'ouvrage, que l'on associe au mur de soutien du chemin de ronde (ST-1, photo 4), est parallèle aux segments de l'escarpe (ST-4/ST-10) et de la contrescarpe (ST2/ST-12) mis au jour dans les sous-opérations 10B et 12A et se situe à 4,65 m en retrait est de ces derniers. Seule la portion enfouie de cet ouvrage subsistait à la base du sondage 11A. Celle-ci est constituée d'une maçonnerie sèche de moellons et de pierres calcaires ébauchées liés par une argile brune. Elle possède une largeur de 1 m et une hauteur résiduelle de 0,73 m (entre 11,41 et 10,70 m NMM). Un bouchon de liège présentant un fil de métal, un objet typique associé aux bouteilles de boissons gazeuses produites du début du XIX<sup>e</sup> siècle jusqu'en 1884, fut récolté à son sommet (tableau 5). On peut donc présumer que cette maçonnerie fut dérasée au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, voir au cours des années 1830-1840 selon la datation du dépôt recouvrant son sommet (événement 3a).



**Photo 4** - Rue Saint-Paul (BiFj-61) – Sous-opérations 10A et 11A – Vue en plan des possibles vestiges du mur de soutien du talus du chemin de ronde des fortifications ST-1 – Vue vers l’est (BiFj-61-10-N1-30)



**Photo 5** - Rue Saint-Paul (BiFj-61) – Sous-opération 12A – Vue en coupe du mur de façade ST-5 – Vue vers l’ouest (BiFj-61-10-N3-27)

En ce qui concerne le mur nord de l’ancien bâtiment présent des 1846 jusqu’à l’élargissement de 1891 (ST-5, photo 5), il est légèrement désaxé par rapport au tracé actuel de la rue la rue Saint-Paul et se localise entre 5,10 (est) et 5,80 m (ouest) de son front (figure 5). C’est un ouvrage de 0,70 m de large qui est constitué d’une maçonnerie mixte de moellons et de pierres équarries liées par du mortier beige jaunâtre. Il possède une longueur de plus de 18 m et une hauteur résiduelle de 1,09 m (12,09 à 10,87 m NMM).

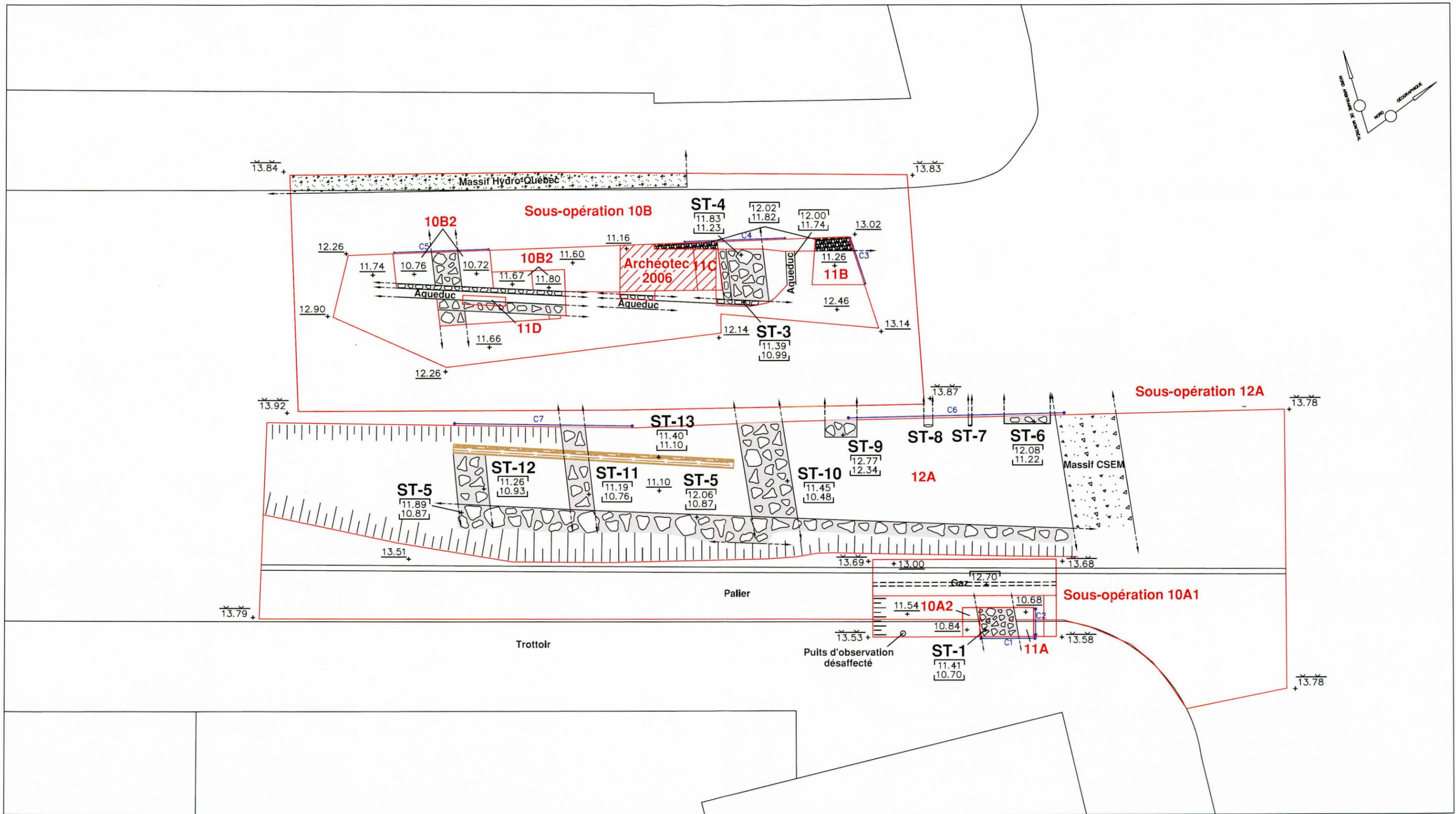


Figure 5 - Rue Saint-Paul (BiFj-61) – Sous-opérations 10A, 10B et 12B – Localisation des interventions archéologiques en association avec les interventions archéologiques antérieures (sous-opération 5J et 7D ; Archéotec, 2005 et 2006)

ÉCHELLE = 1 : 100  
 0 1 2 m

Date Mars 2013 No de projet 850-588-2



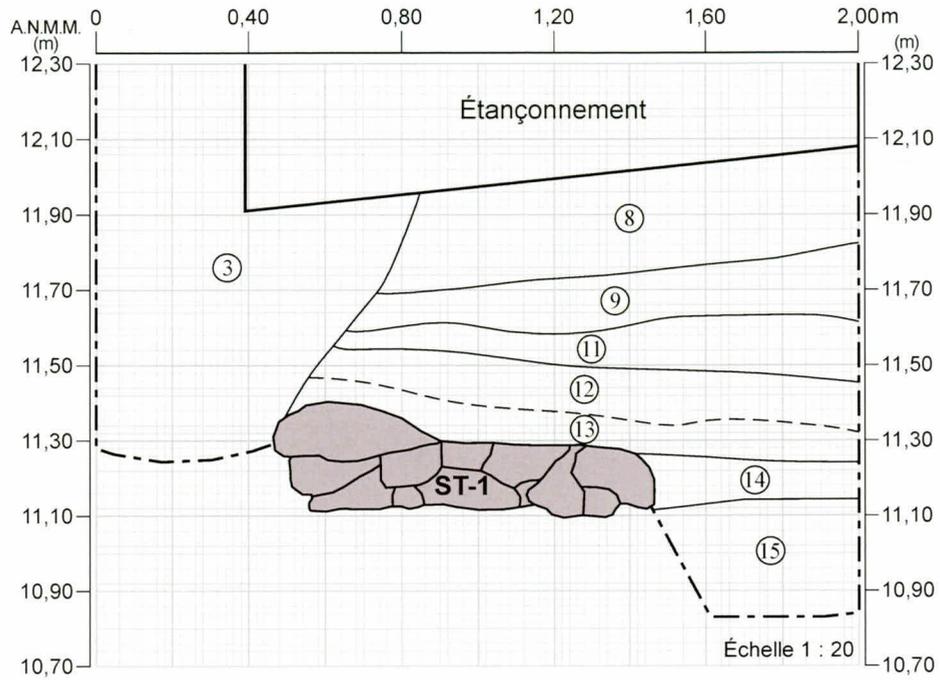


Figure 6 - Rue Saint-Paul (BiFj-61) – Sous-opérations 10A et 11A, profil stratigraphique C1, paroi sud

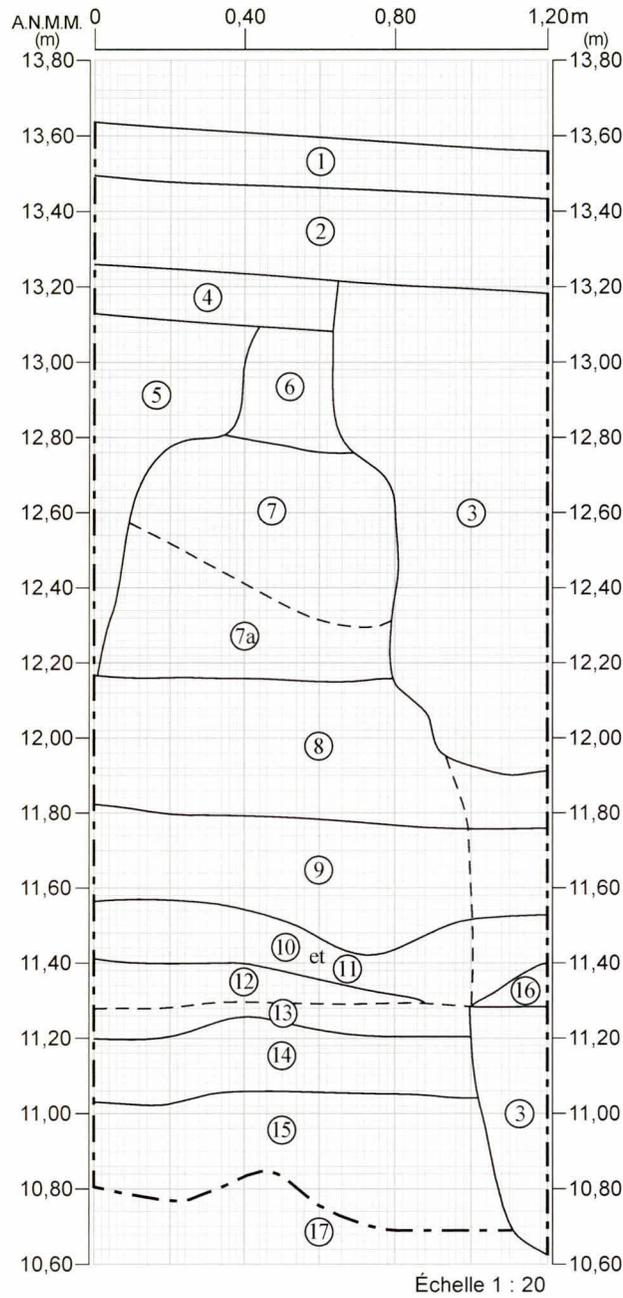


Figure 7 - Rue Saint-Paul (BiFj-61) – Sous-opérations 10A et 11A, profil stratigraphique C2, paroi est

**Tableau 4 - Rue Saint-Paul (BiFj-61) – Sous-opérations 10A et 11A – Association lots/couches et séquence événementielle**

Événement	Couche	Lot	Description	Nature	Période
5b	C2 : 1	10A1	Asphalte.	Chaussée actuelle.	XX <sup>e</sup> siècle - Aujourd'hui
	C2 : 2	10A1	Dalle de béton.	Fondation de la chaussée actuelle.	
5c	C2 : 3	10A1	Concassé 0-3/4".	Remblai de comblement de la tranchée d'implantation du socle du feu de circulation.	
5b	C2 : 4	10A1	Criblure de pierre. Compact.	Lit de pose de la fondation de la chaussée actuelle	
5a	C2 : 5	10A1	Criblure de pierre. Compact.	Remblai de comblement de la tranchée d'implantation de la conduite de gaz.	
4 c	C2 : 6	10A1	Fragments de pierres calcaires mélangés avec du sable caillouteux.	Remblais de rehaussement	1891
	C2 : 7	10A1	Limon argileux, sableux, caillouteux et organique noirâtre (poussière de charbon). Meuble. Inclusions : poussière de scorie (ferrugineux) et particules de mortier.		
	C2 : 7a	10A1	Limon argileux, sableux brun-noir (charbon). Meuble. Inclusions : fragments ferrugineux, particule de chaux, anthracite.		
4b	C1 : 8 C2 : 8	10A1 11A1	Fragments de pierres calcaires, fragments de brique commune orangée, nodules de mortier et de chaux, ainsi que du crépi à la base mélangé avec du sable grossier brun clair grisâtre. Hétérogène. Plutôt meuble. Inclusions : rares scories	Remblai de démolition	
	C1 : 9 C2 : 9	11A2	Amas de résidus de fonte, de scories, de concrétions ferreuses, cendre d'anthracite. Compact en surface. Meuble la base	Rejets. Résidus de combustion.	
4a	C2 : 10 C1 : 11 C2 : 11	11A3 11A4 11A5	Limon argileux, caillouteux et légèrement sableux brun clair chamarré beige et verdâtre en profondeur. Hétérogène en surface. Homogène à la base. Compact. Inclusions : fragments et particules de brique, anthracite, pièces de bois et petits fragments de bois en surface. Fragments de pierres calcaires et particules de mortier dans la masse.	Surface d'occupation. Remblais de rehaussement	Années 1830-1891
3a	C2 : 16	11A6	Argile sableuse et légèrement limoneuse et caillouteuse, brun orangé. Hétérogène. Compact. Inclusions : particules de briques, bois et fibres de bois décomposés.	Surface d'occupation. Remblais de rehaussement.	Entre 1804/1809 ? et les années 1830
	C1 : 12 C2 : 12 C1 : 13 C2 : 13	11A7	Argile organique, sableuse et caillouteuse, gris bleuté verdâtre. Hétérogène. Compact. Inclusions : particules d'anthracite et de brique, fibres de bois et éclats de pierre calcaire.		
2c	ST-1	11A9	Aménagement de blocs et de moellons ébauchés lié avec de l'argile brune (ST-1)	Ouvrage dérasé possiblement associé aux fortifications, peut-être au mur de soutien du chemin de ronde.	1773 -1804/1809 ?
2b	C1 : 14 C2 : 14	11A8 11A10	Argile, sableuse et caillouteuse, gris bleuté chamarré en surface brun claire orangé. Hétérogène. Plutôt compact. Inclusions : éclats de pierres calcaires présentant du mortier accolé, anthracite en surface et plusieurs films et fragments de bois partiellement décomposés dans la masse.	Surface d'occupation Remblais de rehaussement	1773 ?
2a	C1 : 15 C2 : 15	11A11	Blocs et éclats de pierres calcaires présentant du mortier accolé mélangés à des argiles grisâtres, des limons et des sables grossiers caillouteux oxydés de couleur brun claire jaunâtre. Hétérogène. Peu compact. Inclusions : fragments et fibres de bois		
1a	C2 : 17		Argile grise. Homogène. Présence de sable gris foncé en dessous de ce dépôt.	Sol naturel stérile dérasé.	

Tableau 5 - Rue Saint-Paul (BiFj-61) – Sous-opérations 11A à 11D – Distribution des objets-témoins par couches

Catégorie	Matériau	Lot																		
		11A1	11A3	11A4	11A5	11A5	11A7	11A8	11A9	11B2	11B3	11B4	11B5	11B6	11C1	11C2	11C3	11C4	11C6	11D1
Céramique	Terre cuite grossière Saintonge																			1
	Terre cuite grossière n-e Angleterre 2		1											1						
	Terre cuite grossière chamois glaçure verte									1				1			1			
	Terre cuite grossière sans glaçure						1				1								2	2
	Terre cuite grossière locale glaçure incolore				1													1		4
	Terre cuite grossière Angleterre																			2
	Terre cuite grossière Buckley			1		1														
	Faïence blanche											1								
	<i>Creamware</i>		6				2			4		2		7	1		3	4		3
	Terre cuite fine argileuse blanche		1				3	1			2	1	1		1			2		42
	<i>Pearlware</i>		3				11			15	1			2	1			1		10
	Terre cuite fine blanche		7	2	4	2	4			3	6								1	4
	Terre cuite fine blanche vitrifiée						1													
	Grès grossier glaçure saline brune		2	1			1													13
Grès grossier glaçure saline-général																			1	
Céramique altérée										2									1	
Verre	Verre incolore sans plomb		2																	
	Verre incolore au plomb	2	6	5		1			1						1				96	
	Verre teinté régulier vert	240	12	1		4											1		112	
	Verre de couleur transparent vert foncé		47	27	6		29	1	6	4	3						1		45	
	Verre de couleur transparent brun																		5	
	Verre de couleur transparent vert foncé français																		9	
Métaux	Fer indéterminé	1															1			
	Fer forgé	2		1							12	4	1	1		1			4	
	Fer laminé	4										1								
	Métaux et alliages cuivreux	1														1				
	Laiton											1								
Autres	Plomb		4																	
	Matières premières						1													
	Mortier	4									4									
	Scories	1																		
	Os	3	8		5	6	2			12	11	2		1	1				61	
	Coquille		3	1	1					4	3	7	3	1		1	4		124	
	Charbon			1								2								
	Liège								1											
<b>Total</b>		<b>258</b>	<b>102</b>	<b>40</b>	<b>17</b>	<b>9</b>	<b>60</b>	<b>2</b>	<b>7</b>	<b>45</b>	<b>46</b>	<b>19</b>	<b>5</b>	<b>14</b>	<b>5</b>	<b>3</b>	<b>9</b>	<b>10</b>	<b>2</b>	<b>539</b>

## SÉQUENCE STRATIGRAPHIQUE

La séquence stratigraphique mise au jour démontre que la surface d'origine du terrain, qui serait constituée de sable organique caillouteux gris foncé s'élevant à environ 12,03 m NMM dans ce secteur selon les données acquises par Archéotec en 2004 (2005), a été profondément dérasée jusqu'à une élévation de 10,58 m NMM. La trame archéologique des lieux débute en effet sur le sol naturel stérile constitué par une argile grise (événement 1a). Le premier remblai à s'inscrire dans cette séquence est constitué en majeure partie de blocs et d'éclats de pierre calcaire présentant du mortier (événement 2a). Ces débris témoignent de la démolition d'une maçonnerie en pierre. L'absence d'objets-témoins dans ce dépôt ne permet pas d'estimer à quel moment il fut apposé. La datation des dépôts subséquentement apposés suggère toutefois qu'il daterait d'avant 1830-1840. Il pourrait donc possiblement témoigner du percement de la porte de Lachine dans le bastion du Moulin en 1773 ou de la démolition des fortifications en 1804/1809.

Ce remblai est recouvert par un dépôt constitué d'une argile sableuse et caillouteuse, gris bleuté chamarré brun clair orangé dans sa portion supérieure (événement 2b). Outre un fragment de pipe et de verre à bouteille (tableau 5), plusieurs éclats de pierre calcaire présentant du mortier recouvraient son sommet. Le sommet de ce dépôt (11,26 m NMM) ainsi que le sommet dérasé de l'ouvrage que l'on associe au mur de soutien du chemin de ronde (ST-1) se situent sensiblement à la même altitude. Les débris enregistrés à sa surface pourraient donc témoigner de la démolition de ce dernier.

Suite au dérasement de l'ouvrage ST-1, un épais remblai de rehaussement sera appliqué jusqu'à l'élévation de 11,45 m NMM (événement 3a). Celui-ci est constitué d'argile organique, sableuse et caillouteuse gris verdâtre oxydée en surface. Outre quelques inclusions (particules d'antracite et de brique, fibres de bois et éclats de pierre calcaire), ce dépôt recelait quantité d'objets (nbre : 60, tableau 5) démontrant l'utilisation de son sommet comme nouvelle surface d'occupation. Parmi ceux-ci, on retrouve des céramiques en terre cuite fine de type *creamware* et *pearlware* arborant des traits tardifs (*Shell Edge* tardif et *blue Willow*) ainsi que des terres cuites fine blanche au décor imprimé bleu ou vert. Ces objets ont été produits et utilisés entre les années 1810 et 1840. Il se peut donc fort bien que ce dépôt fût apposé suite au démantèlement des fortifications en 1804/1809 ou plus tard et que son sommet fût occupé jusqu'au cours des années 1830-1840 environ. S'il fut apposé plus tardivement, il faudrait alors envisager que l'ouvrage ST-1 possède une datation plus récente que celle proposée et, de ce fait, puisse ne pas correspondre à l'une des composantes des fortifications, mais à une construction appartenant au cadre bâti non illustré sur les plans de 1815 et de 1825.

Le dépôt subséquemment apposé (11,58 m NMM) est constitué d'un limon argileux, caillouteux et légèrement sableux brun clair chamarré beige et verdâtre en profondeur (événement 4a). Il recelait des fragments de pierre calcaire et des particules de mortier dans la masse ainsi que des fragments et des particules de briques, de l'antracite, des pièces et des fragments de bois en surface. Il recelait également quantité d'objets dans sa masse (nbre : 168, tableau 5), parmi lesquels on retrouve des céramiques en terre cuite fine blanche au décor imprimé en bleu ou en brun ou peint vert permettant de dater l'apposition des années 1830-1840. La nature et la dispersion de ces diverses inclusions et objets dans ce dépôt traduisent ainsi vraisemblablement la construction et l'occupation intérieure du bâtiment illustré sur les plans anciens dès 1846, dont le mur nord (ST-5) fut mis au jour dans la sous-opération 12A. Seule la présence d'un contenant en verre sans plomb dans ce dépôt semble toutefois indiquer que cette occupation se prolonge au-delà des années 1850. On s'imagine toutefois que le bâtiment identifié a été occupé jusqu'en 1891, tel que l'illustrent les plans de cette époque.

Lors de la démolition du bâtiment en 1891, deux dépôts seront apposés (événement 4b). Le premier est constitué de résidus de fonte, de scories, de concrétions ferrugineuses, de cendre et d'antracite. Le deuxième correspond aux résidus de démolitions des murs de fondations et des murs hors sol du bâtiment. Il s'agit d'un amas de fragments de pierres calcaires et de briques communes orangées,

de nodules de mortier et de chaux et de crépi mélangé avec du sable grossier brun clair. L'endroit sera par la suite fortement rehaussé (plus de 13,08 m NMM) par l'apport de sols constitués de limons sableux ou de sable brunâtre présentant diverses inclusions (fragments de pierres calcaires, fragments et particules de scories, particules de chaux et de mortier, anthracite ; événement 4c).

#### SOUS-OPÉRATIONS 10B, 11B À 11D ET 12A

La tranchée exploratoire 10B est localisée à l'angle nord-ouest des rues McGill et Saint-Paul, en bordure du trottoir nord de la rue Saint-Paul, et chevauche en partie la tranchée 7C réalisée par la firme Archéotec en 2005 (figure 5 et photo 6). Orientée



**Photo 6 -** Rue Saint-Paul (BiFj-61) – Sous-opérations 10B et 11A à 11D – Vue générale de la tranchée mécanique en cours de fouille – Vue vers l'est (BiFj-61-10-N2-39)



**Photo 7** - Rue Saint-Paul (BiFj-61) – Sous-opérations 10B et 11B, profil stratigraphique C3, paroi est – Vue vers l’est (BiFj-61-10-N2-38)

parallèlement à la rue, elle a été ouverte sur une longueur de 17,60 m et une largeur de 6,45 m. En profondeur, les éléments de la chaussée et les dépôts sous-jacents ont été retirés sur 0,68 à 2,76 m (entre 13,92 et 11,16 m NMM). Il s’agit des remblais liés à l’aménagement des diverses chaussées depuis 1891 ainsi que des remblais liés à l’implantation de divers services et à l’intervention archéologique menée par la firme Archéotec (événements 8 b, 8c et 9 ; figures 8 à 10 ; photos 7 à 9 ; tableau 6).

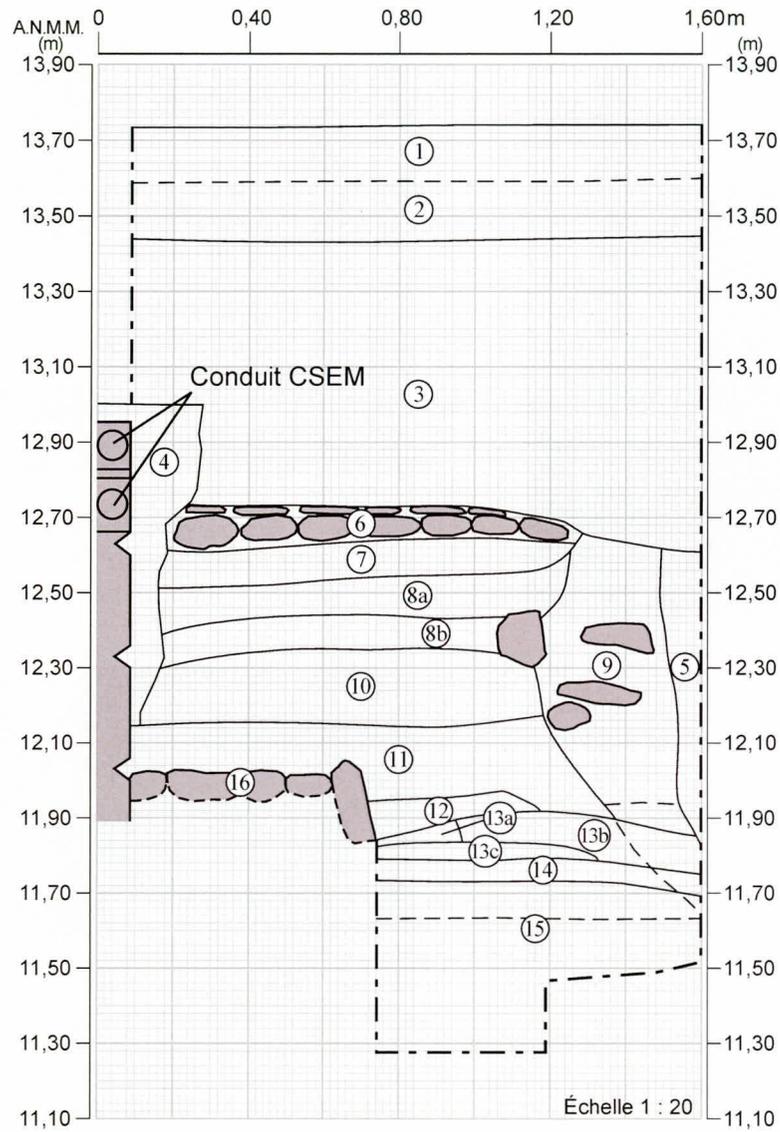
Lors de cette activité, un sondage exploratoire (sous-opération 10B2) a également été réalisé afin de mettre rapidement au jour le vestige de la contrescarpe. C’est à partir des niveaux atteints en phase mécanique que trois sondages manuels ont été fouillés (sous-opérations 11B à 11D). Ceux-ci ont été localisés dans les secteurs les plus intègres de l’aire investiguée (sous-opération 11b et 11C) ainsi qu’à l’intérieur de la canalisation en pierre ST-3 (sous-opération 11D).



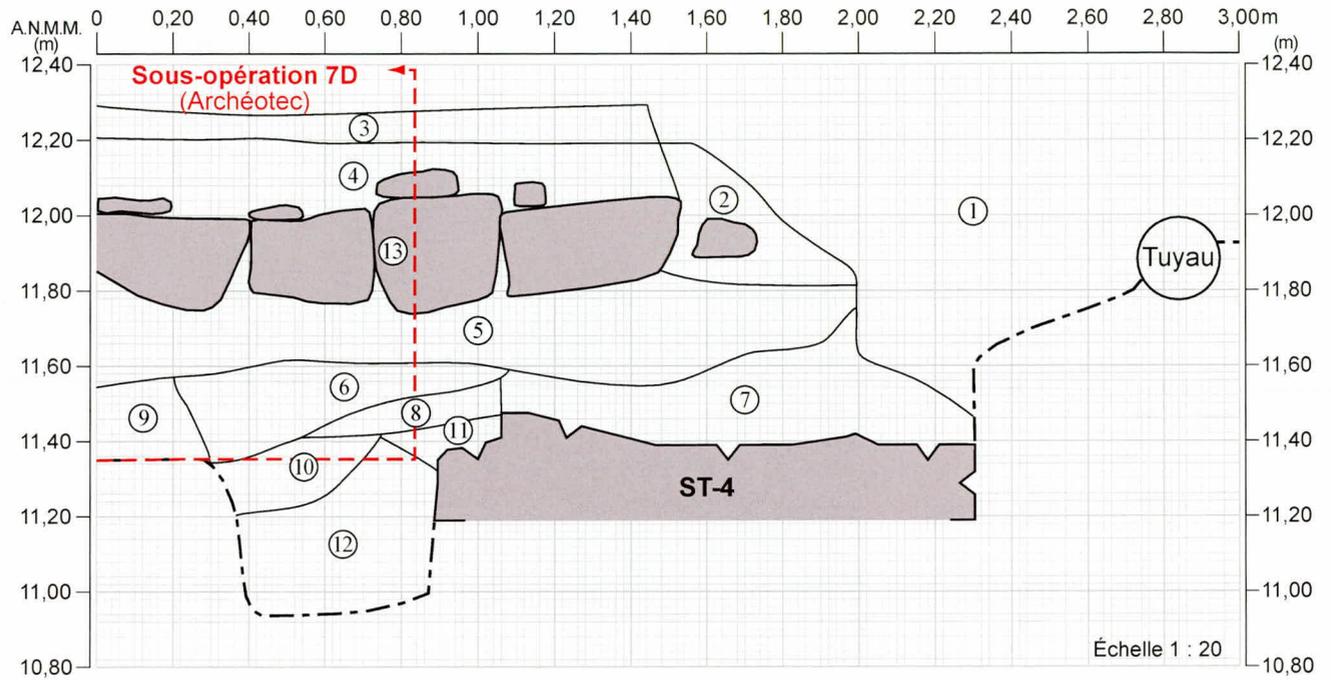
**Photo 8** - Rue Saint-Paul (BiFj-61) – Sous-opérations 10B et 11C, profil stratigraphique C4, paroi nord, à la hauteur de ST-4 – Vue vers le nord (BiFj-61-10-N2-64)



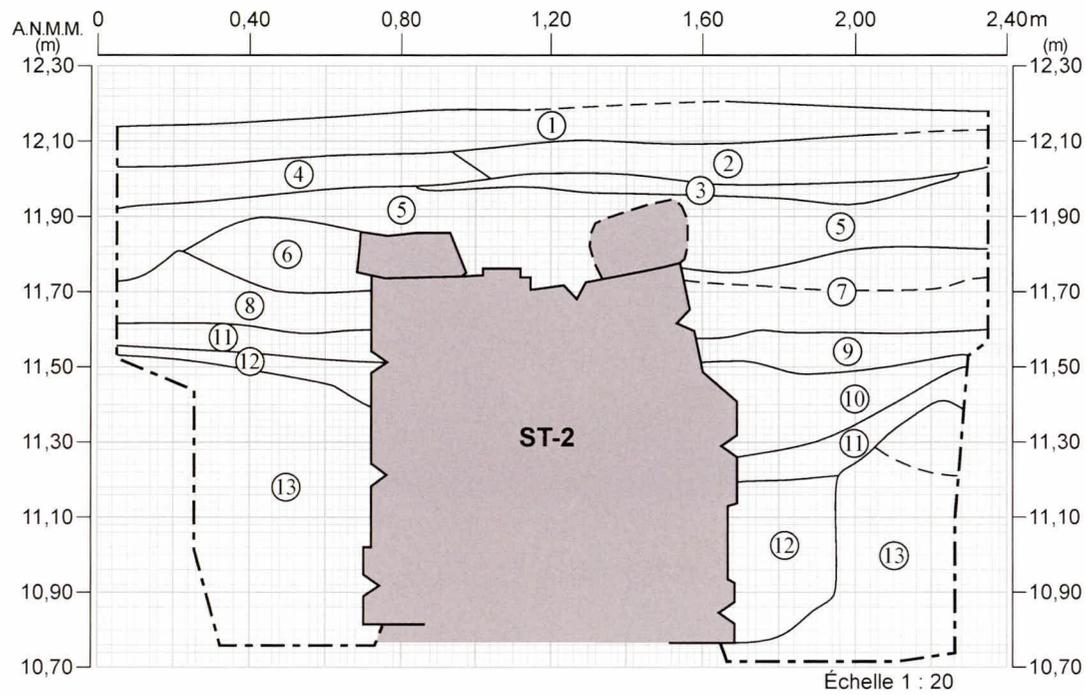
**Photo 9** - Rue Saint-Paul (BiFj-61) – Sous-opération 10B, profil stratigraphique C5, paroi nord à la hauteur de ST-2 – Vue vers le nord (BiFj-61-10-N2-42)



**Figure 8 -** Rue Saint-Paul (BiFj-61) – Sous-opération 10B et 11B, profil stratigraphique C3, paroi est



**Figure 9 -** Rue Saint-Paul (BiFj-61) – Sous-opération 10B et 11C, profil stratigraphique C4, paroi nord



**Figure 10 -** Rue Saint-Paul (BiFj-61) – Sous-opération 10B, profil stratigraphique C5, paroi nord à la hauteur de ST-2

**Tableau 6 - Rue Saint-Paul (BiFj-61) – Sous-opérations 10B, 11B, 11C, 11D et 12A – Association lots/couches et séquence événementielle**

Événement	Couche	Lot	Description	Nature	Période
9e	C3 : 1 ; C6 : 1		Asphalte.	Chaussée actuelle.	Seconde moitié du XX <sup>e</sup> siècle - Aujourd'hui.
9f	C6 : 2		Concassé 0-3/4" et pierres de taille provenant de la ST-6.	Remblai de comblement de la tranchée d'implantation des massifs électriques de la CSEM.	
9e	C3 : 2		Dalle de béton.	Fondation de la chaussée actuelle.	
	C3 : 3 C6 : 1		Concassé 0 - 2 1/2" ou 0-3/4".	Lit de pose de la fondation ou de la chaussée actuelle. Remblai de nivellement.	
9d	C4 : 1		Concassé 0-3/4".	Remblais de comblement de la tranchée de la conduite d'eau ST-8.	
	C4 : 2 C6 : 10b		Limon sablonneux chamarré brun et beige. Hétérogène. Moyennement compact. Inclusions : fragments de pierres calcaires, nodules de mortier, particule de chaux, pierres calcaires, fragments de conduite en terre cuite de la CSEM.		
9c	C6 : 10a		Sable caillouteux légèrement limoneux et argileux brun. Hétérogène. Moyennement compact. Inclusions : mortier.	Remblai de comblement de la tranchée d'implantation du tuyau en plomb ST-7.	
9b	C3 : 4		Ciment sans prise.	Conduits électriques en terre cuite grossière enrobée de béton.	
9a	C3 : 5		Concassé 0 -3/4".	Remblai de comblement de la tranchée d'un puits.	
8c	C3 : 6		Pierres schisteuses posées à plat sur une couche de sable fin brun homogène et compact. Sans inclusion apparente.	Chaussée de moellons.	1850- 1891
	C3 : 7		Sable fin brun grisâtre. Homogène. Moyennement compact. Sans inclusion apparente.	Lit de pose de la chaussée.	
8b	C6 : 6 C6 : 11a		Sable fin argileux et argile sableuse légèrement caillouteuse grisâtre. Plutôt hétérogène. Compact.	Remblai de comblement des tranchées de construction de ST-6 et ST-9.	
8a	C6 : 4	12A1	Limon sableux brun clair. Hétérogène. Peu compact. Inclusions : mortier, charbon de bois.	Remblais de rehaussement post-démolition.	
	C3 : 8a C6 : 5	11B1 11C1 12A1	Sable limoneux caillouteux brun chamarré rouille et gris. Hétérogène. Peu compact. Meuble. Inclusions : fragments de brique et de pierres calcaires ainsi qu'un peu de mortier. Présence de TCFB vitrifiée lors des interventions d'Archéotec (2006 ; couche 7C/7D:5).		
	C3 : 8b	11B3 11C2	Limon légèrement caillouteux brun-roux. Hétérogène. Peu compact. Inclusions : fragments de brique, nodules de mortier, particules de chaux, éléments ferrugineux.		
7c	-	11D1	Limon à texture argileuse, parfois sablonneuse gris-brun verdâtre. Homogène. Peu compact. Sans inclusion.	Dépôt de sédimentation à l'intérieur de la conduite d'eau en pierre ST-3.	1820-1850
7b	C3 : 9	11B2	Limon sablonneux caillouteux brun comportant des lentilles de sable jaune orangé et d'argile. Hétérogène. Moyennement compact. Inclusions : moellons ébauchés, fragments de pierres calcaires, fragments de brique, petits charbons de bois, particules de chaux.	Remblai de comblement de la tranchée d'implantation de la conduite d'eau en pierre ST-3.	
7a	C3 : 10 ; C4 : 3 C5 : 1 ; C6 : 7 C7 : 1	11B4 11B5 11C3	Sable fin beige jaunâtre. Homogène. Peu compact. Inclusions en surface : concentrations non organisées de fragments hétérométriques de pierres calcaires avec quelques petites dalles.	Surface de circulation. Pavage en moellons déstructuré par endroits et son lit de pose.	
6b	C7 : 2		Pierres et mortier.	Réfection de la chaussée suite à la mise en place de ST-11.	1804/1809 - 1820
	C7 : 3		Argile caillouteuse. Hétérogène.	Remblais de comblement de la tranchée d'implantation de ST-11.	
	C7 : 4		Argile. Hétérogène.		
6a	C3 : 11 ; C4 : 4 C5 : 2 et 4 C6 : 8 ; C7 : 5	11B6 11C4	Limon sablonneux et caillouteux brun comportant des lentilles de sable et d'argile (est) et argile limoneuse et caillouteuse brun-noir (ouest). Hétérogène. Compact. Inclusions : fragments de pierres calcaires, particules de chaux et de mortier, charbons de bois et fibres de bois.	Surface de circulation de type macadam. Remblai de rehaussement.	

Événement	Couche	Lot	Description	Nature	Période
5c	C5 : 3		Dépression (à l'ouest) comblée de sable limoneux brun noir. Homogène. Meuble. Sans inclusion.	Remblai de nivellement de la surface de circulation.	1773 - 1804/1809
5b	C3 : 16 C4 : 13	-	Aménagement de moellons arrondis bordé de pierres angulaires (ébauchées) posées sur le chant au sud et formant la bordure.	Ancien trottoir en moellons.	
5a	C4 : 5 C7 : 6 C7 : 7	11C5	Cailloux et blocs calcaires anguleux noyés, sable grossier légèrement limoneux brun grisâtre. Homogène. Compact. Inclusions : nodules de mortier et de chaux.	Surface de circulation associée à un ancien trottoir en moellons. Lit de pose de l'ancien trottoir. Remblais de nivellement post-démolition des fortifications.	
	C3 : 12 C4 : 7 C5 : 5	11B7 11C6	Limon fin caillouteux brun. Hétérogène. Compact. Inclusions : fragments de pierre calcaire et particules de mortier et de chaux.		
	C3 : 13a	11B7	Limon argileux brun comportant des lentilles de sable. Homogène. Meuble. Sans inclusion apparente.		
	C3 : 13b C4 : 6 C6 : 11b	11B8	Argile caillouteuse verdâtre. Homogène. Compact. Inclusions : traces de chaux.		
	C3 : 13c	11B8	Limon argileux et caillouteux brun verdâtre comportant des lentilles de sable brun beigeâtre. Hétérogène. Compact. Inclusions : particules et nodules de chaux.		
4	C4 : 8		Limon argileux brun rouille comportant des lentilles d'argile. Hétérogène. Moyennement compact. Inclusions : des particules de mortier et de chaux, fragments de pierres calcaires.	Remblais de démolition des fortifications comblant le fossé des fortifications.	1773
	C5 : 7		Argile limoneuse brune. Hétérogène. Moyennement compact. Inclusions : pierres calcaires et éclats, nodules de mortier, particules de chaux plus importante en surface.		
3e	C5 : 6 C5 : 8		Limon sablonneux et caillouteux brun rouille comportant des lentilles de sable. Homogène. Moyennement compact. Inclusions : fragments de pierre calcaire en surface près de ST-2.	Remblai de rehaussement constituant le glacis des fortifications.	1733-1773
3d	C4 : 9 C5 : 9 C7 : 8		Limon argileux et caillouteux brun verdâtre comportant des lentilles de sable brun beigeâtre. Hétérogène. Compact. Inclusions : particules et nodules de chaux.	Surface d'occupation dans le fossé des fortifications. Remblais d'assainissement.	
3c	C5 : 10		Sable limoneux et caillouteux brun beigeâtre comportant des lentilles d'argile. Inclusions : litage d'éclats de pierre calcaire en surface.	Remblais de construction de la contrescarpe ST-2.	1733
	C5 : 11		Sable caillouteux brun grisâtre tacheté d'oxydation comportant des lentilles d'argile. Hétérogène. Moyennement compact. Sans inclusion : éclats de pierre calcaire.		
3b	C5 : 12 C7 : 9		Sable caillouteux brun grisâtre tacheté d'oxydation comportant des lentilles d'argile. Hétérogène. Moyennement compact. Sans inclusion apparente.	Remblai de comblement de la tranchée de construction de la contrescarpe ST-2.	
3a	C4 : 10 C7 : 10	10B3	Sable limoneux et caillouteux brun grisâtre comportant des lentilles d'argiles. Hétérogène. Moyennement compact. Sans inclusion apparente.	Déblais de creusement de la tranchée d'implantation de la contrescarpe.	
2b	C3 : 14	11B8	Sable limoneux et caillouteux brun verdâtre comportant des lentilles de sable. Hétérogène. Meuble. Inclusions : nodules de chaux, traces de charbons de bois.	Remblai de rehaussement constituant le talus du chemin de ronde.	1717
2a	C4 : 11		Limon argileux et caillouteux grisâtre. Hétérogène. Meuble. Inclusions : nodules de chaux et de mortier.	Remblai de comblement de la tranchée de construction de l'escarpe ST-4 (1717).	
1a	C3 : 15 C4 : 12 C5 : 13 C7 : 11	11B8 11B9	Sable fin brun jaunâtre à grisâtre marbré ou lité d'oxydation. Homogène. Moyennement compact. Stérile.	Surface d'origine du terrain, dérasée et stérile.	
	C6 : 9		Argile beige jaunâtre à gris verdâtre.		

La tranchée supervisée 12A est localisée entre les tranchées exploratoires 10A et 10B et chevauche la tranchée 5J réalisée par la firme Archéotec en 2004. Elle a été ouverte sur une longueur de 28,50 m, une largeur d'environ 6 m et une profondeur variant entre 3,80 et 4,80 m (entre 10,03 et 9,03 m NMM ; figure 5, photo 10). Les contextes observés étant de grand intérêt, deux relevés stratigraphiques ont été réalisés (tableau 6).

Ces activités d'inventaire et de supervision ont conduit à la mise au jour des vestiges de l'escarpe (ST-4 et ST-10), de la contrescarpe (ST-2 et ST-12) et de canalisations en pierre orientées est-ouest (ST-3) et nord-sud (ST-6, ST-9 et ST-11), d'une canalisation en bois (ST-13) ainsi que du mur nord de l'ancien cadre bâti (ST-5) qui formait le front sud de la rue Saint-Paul avant son élargissement en 1891.

Elles ont également permis de documenter une trame archéologique riche et intègre témoignant de l'évolution du secteur depuis le début du XVIII<sup>e</sup> siècle, soit en lien avec les vestiges de l'ouvrage défensif, notamment son fossé et une partie de son glacis, les canalisations en pierre ainsi qu'avec les diverses chaussées (nbre : 4) ayant été aménagées dans la rue Saint-Paul suite au percement de la porte de Lachine en 1773.

#### VESTIGES ARCHITECTURAUX

Les deux segments de l'escarpe mis au jour (ST-4/ST-10 ; photos 11 et 12) ont été dégagés en entier sur une longueur de 1,40 à 2,40 m. Ils possédaient une hauteur résiduelle de 0,60 (de 11,83 à 11,23 m NMM pour ST-4) à 0,97 m (de 11,45 à 10,48 m NMM pour ST-10). Ils constituent un ouvrage massif (1,10 à 1,20 m de largeur) de pierres calcaires équarries et ébauchées et de moellons bruts de moyennes et grandes dimensions disposés en assises irrégulières et liés par du mortier aujourd'hui décomposé. Le parement ouest de cette maçonnerie à parement double avec blocage présentait un empattement d'une largeur et d'une hauteur de 0,15 m. Soulignons que le segment ST-4 était faiblement ancré (11,23 m NMM) dans le sol par rapport au niveau du fossé des fortifications (11,42 m NMM). Le niveau du fossé se situe toutefois à la même hauteur que le



**Photo 10** - Rue Saint-Paul (BiFj-61) – Sous-opération 12B – Portion ouest de la tranchée mécanique – Vue vers l'est (BiFj-61-10-N3-93)



**Photo 11** - Rue Saint-Paul (BiFj-61) – Sous-opérations 10B et 11C – Escarpe ST-4 – Vue vers l’est (BiFj-61-10-N2-53)



**Photo 12** - Rue Saint-Paul (BiFj-61) – Sous-opération 12A – Escarpe ST-10 (au nord) et portion est du mur de façade ST-5 (au sud) – Vue vers le sud (BiFj-61-10-N3-64)



**Photo 13** - Rue Saint-Paul (BiFj-61) – Sous-opération 10B – Contrescarpe ST-2 – Vue vers l’ouest (BiFj-61-10-N2-61)

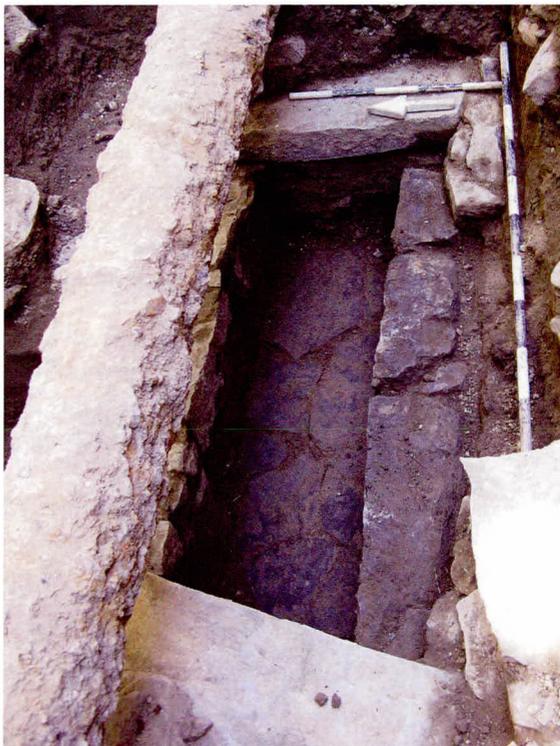


**Photo 14** - Rue Saint-Paul (BiFj-61) – Sous-opération 12A – Contrescarpe ST-12 et de la portion ouest de la canalisation en bois ST-13 – Vue vers le nord (BiFj-61-10-N3-75)

sommet de l'empattement du mur, tel qu'indiqué par les plans de construction de l'ouvrage défensif de Chaussegros de Léry de 1717.

Les deux segments de la contrescarpe mis au jour (ST-2/ST-12 ; photos 13 et 14) ont également été dégagés en entier sur une longueur de 2,20 m. La hauteur résiduelle de ces segments varie entre 0,33 (de 11,26 à 10,93 m NMM pour ST-10) et 1,14 m (entre 11,89 et 10,75 m NMM pour ST-2). Ils constituent un ouvrage massif (0,90 à 1,00 m de largeur) de pierres calcaires équarries et de moellons bruts disposés en assises irrégulières et liés par du mortier décomposé fortement mêlé de sable et de limon. Tout comme les vestiges de l'escarpe, ils présentent un parement double avec blocage.

En ce qui concerne les canalisations en pierre (ST-3, ST-6, ST-9 et ST-11, photos 15 et 16), celle orientée est-ouest (ST-3) prend place au centre de l'ancienne emprise de la rue Saint-Paul alors que celles orientées nord-sud (ST-6, ST9, et ST-11) ponctuent son tracé en différents endroits.



**Photo 15** - Rue Saint-Paul (BiFj-61) – Sous-opérations 10B et 11D – Portion ouest de la canalisation en pierre ST-3 avec son couvercle et le dépôt intérieur retirés – Vue vers le nord-est (BiFj-61-10-N2-30)



**Photo 16** - Rue Saint-Paul (BiFj-61) – Sous-opération 12A – Canalisation en pierre ST-11 et portion résiduelle est de la canalisation en bois ST-13 – Vue vers le nord (BiFj-61-10-N3-88)

Elles prennent la forme de conduites quadrangulaires de moyenne capacité (0,12 m<sup>2</sup>) constituées de dalles de pierres calcaires équarries (ST-3 et ST-11) ou taillées<sup>5</sup> (ST-6 et ST-9) disposées à plat, pour former la base et le couvercle, et sur le chant pour former les côtés. La dimension extérieure de ces conduites fait environ 0,70 m de largeur et 0,45 m de hauteur, à l'exception la conduite ST-6 qui possède une largeur de 1,15 m et une hauteur de 0,80 m. La capacité de cette conduite est d'ailleurs plus grande (0,38 m<sup>2</sup>). La profondeur d'enfouissement diffère également l'une de l'autre. Le sommet des canalisations ST-3 et ST-11 se trouve entre 11,22 et 11,48 m NMM alors que celui des canalisations ST-6 et ST-11 se trouve entre 12,08 et 12,77 m NMM. À l'exception de la conduite ST-3 qui s'écoule vers l'est selon les relevés altimétriques effectués, le sens d'écoulement de ces conduites est inconnu. La nature des matériaux utilisés, la profondeur d'enfouissement, tout comme les contextes archéologiques, traduisent deux moments distincts d'implantation de ces conduites. Comme nous le verrons, les conduites en pierres calcaires équarries (ST-3 et ST-11) s'avèrent plus anciennes (fin du premier quart du XIX<sup>e</sup> siècle) que celles construites en pierres calcaires taillées (ST-6 et ST-9, troisième quart du XIX<sup>e</sup> siècle). L'ensemble de ces canalisations en pierre correspondrait à des conduites d'égout.

La canalisation en bois (ST-13, photos 14 et 16) mis au jour correspond à un ouvrage rudimentaire de bonne capacité (0,08 m<sup>2</sup>) qui s'écoule d'est en ouest selon les relevés altimétriques effectués. Elle fut vraisemblablement construite à partir de quatre planches, aujourd'hui très décomposées, disposées dans le sens de l'aménagement et emboîtées de façon à former une conduite quadrangulaire relativement imposante (environ 0,35 x 0,40 cm). L'enfouissement important de cet ouvrage (base entre 11,10 et 11,15 m NMM) a entraîné le dérasement substantiel des vestiges de la contrescarpe et de la canalisation en pierre ST-11. Il correspond ainsi à un système de drainage rudimentaire ou au premier système d'aqueduc mis en place dans la rue Saint-Jacques et daterait probablement du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Soulignons qu'aucun contexte archéologique enregistré dans le cadre de ce mandat n'y était associé.

#### SÉQUENCE STRATIGRAPHIQUE

La surface d'origine du terrain, qui, comme nous l'avons vu, serait constituée de sable organique caillouteux gris foncé s'élevant à environ 12,03 m NMM (Archéotec, 2005), a été ici entièrement dérasée jusqu'à une élévation variant de 11,20 à 11,73 m NMM lors de l'érection des fortifications entre 1717 et 1733. La portion la plus basse de ce dérasement se situe dans le fossé des fortifications alors que la portion la plus élevée se situe à l'intérieur de son enceinte, du côté est.

<sup>5</sup> Ils semble que les canalisation en pierres ST-6 et ST-9 ont été érigés à partir de matériaux récupérés (pierres taillées).

La séquence de la trame archéologique des lieux débute sur le sol naturel stérile constitué de sable fin brun jaunâtre à grisâtre marbré ou lité d'oxydation recouvrant une argile beige jaunâtre à gris verdâtre (événement 1a). Le premier remblai à s'inscrire dans cette séquence témoigne de la construction du mur de l'escarpe (ST-4/ST-10) en 1717 (événement 2). À cette occasion, la tranchée de construction de cet ouvrage sera comblée par un limon argileux et caillouteux grisâtre incluant quelques nodules de mortier (événement 2a). Un autre remblai sera également apposé au même moment sur le flanc est du mur de l'escarpe (événement 2b). Il s'agit d'un dépôt hétérogène constitué de sable limoneux et caillouteux brun verdâtre présentant des lentilles de sable ainsi que des nodules de chaux et des traces de charbons de bois.

Les remblais subséquentement déposés témoignent de l'érection du mur de la contrescarpe en 1733 (événement 3). Il s'agit des déblais générés par le creusement de la tranchée de construction de cet ouvrage, du remblai de comblement de cette tranchée et des débris résultant de sa construction qui ont été apposés de part et d'autre de son emprise (événements 3a à 3c). Ces dépôts hétérogènes sont constitués de sable limoneux et caillouteux brun gris ou beige comportant des lentilles d'argiles et, pour les remblais de construction, des éclats de pierre calcaire. Un autre remblai sera également apposé à l'ouest de la contrescarpe. Il s'agit d'un limon sablonneux et caillouteux brun rouille comportant des lentilles de sable (événement 3e) apporté sur les lieux afin d'aménager une partie du glacis des fortifications. À l'intérieur du fossé, les débris de construction de la contrescarpe ont également été recouverts d'un remblai constitué de limon argileux et caillouteux brun verdâtre présentant des lentilles de sable brun beigeâtre (événement 3d). Ce dépôt compact, qui présentait quelques particules et nodules de chaux en surface, semble avoir servi comme niveau d'occupation du fossé (environ 11,58 m NMM) jusqu'au percement de la porte de Lachine en 1773. Son sommet est en effet recouvert des débris de démolition témoignant de la démolition des segments des murs de l'escarpe et de la contrescarpe mis au jour (événement 4).

Suite au percement de la porte de Lachine en 1773, une série de remblais de nivellement sera apposée afin d'aménager un premier niveau circulation (11,91 m NMM) dans son axe (événement 5). Celui-ci est formé de fragments de pierres calcaires et de sable limoneux brun grisâtre qui recouvre l'ensemble des vestiges des fortifications (événement 5a). En périphérie de cette nouvelle chaussée sera aménagé un trottoir (12,00 m NMM) constitué de petits moellons et bordé de pierres calcaires ébauchées disposées sur le chant (événement 5 b, figure 8). Notons également qu'une dépression formée au sommet du niveau de circulation pendant son utilisation sera comblée de sable limoneux brun noir (événement 5c). Seuls deux fragments de terre cuite grossière sans glaçure furent récoltés dans ces dépôts. La fouille de ces dépôts par la firme Archéotec en 2005 (2006) a cependant permis d'y récolter des céramiques de type *creamware* et *pearlware*, soit un assemblage d'objets caractéristiques de l'époque 1783-1820. On peut donc présumer que cette chaussée et le trottoir

qui la borde seront utilisés un certain temps, probablement jusqu'à la démolition des fortifications en 1804/1809. Aucun dépôt ne témoigne cependant de cet événement important dans l'espace investigué.

Selon les données récoltées, il semble toutefois que la démolition des fortifications en 1804-1809 ait entraîné un réaménagement de la surface de circulation dans l'axe de la rue Saint-Paul (événement 6). Une nouvelle chaussée de type macadam (12,14 m NMM) y a en effet aménagé au-dessus de l'ancienne (événement 6a). Elle est constituée d'un dépôt hétérogène de limon, de sable et d'argile très caillouteuse brunâtre comportant divers résidus de démolition (fragments de pierres calcaires, particules de chaux et de mortier, charbons de bois et fibres de bois) témoignant possiblement du démantèlement des fortifications. Ce dépôt recelait une petite quantité d'objets (nbre : 24, tableau 5) parmi lesquels on retrouve des céramiques en terre cuite fine de type *creamware* et *pearlware* caractéristiques de l'époque 1783-1820. C'est par ailleurs à partir de cette nouvelle chaussée que sera mise en place la canalisation en pierre ST-11 (événement 6b). La tranchée d'implantation de cette canalisation sera comblée de dépôts d'argiles et la chaussée alors percée sera réparée avec des pierres et du mortier. La mise en place de cette conduite doit s'être effectuée vers 1815, alors que le cadre bâti entourant la rue Saint-Paul se densifie.

La chaussée macadamisée sera remplacée par un dallage de pierres calcaires disposées sur un lit de sable beige-jaunâtre (12,35 m NMM) probablement au tournant des années 1820 puisque son lit de pose présentait un petit assemblage d'objets caractéristique de l'époque 1783-1820 (nbre : 34, tableau 5 ; événement 7a). Cette surface de circulation était en très mauvais état lors de sa mise au jour, plusieurs dalles étant absentes de sa surface. C'est par ailleurs à partir de cette nouvelle surface que sera mise en place la canalisation en pierre ST-3 (événement 7b). Sa tranchée d'implantation sera comblée d'un dépôt de limon sablonneux caillouteux brun comportant diverses lentilles et inclusions ainsi que nombre d'objets-témoins (nbre : 45, tableau 5), dont des céramiques en terre cuite fine (TCF) blanche produites à partir des années 1820. Il est donc plausible de penser que la nouvelle surface de circulation ait été occupée à partir des années 1820 et ce, jusque dans les années 1840, soit avant l'apparition des terres cuites fines blanches vitrifiées. La vie utile de la canalisation en pierre semble également s'être poursuivie au moins jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle. Le dépôt de limon argileux et sablonneux gris brun verdâtre s'étant déposé à l'intérieur de cette conduite présentait une grande quantité d'objets (nbre : 539, tableau 5) parmi lesquels on dénombre aussi quelques TCF blanches (événement 7c, tableau 4).

Le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle verra la création d'une nouvelle chaussée dans la rue Saint-Paul (12,74 m NMM). Divers remblais de limon ou de sable brunâtre comportant de nombreuses inclusions

(fragments de brique et de pierre calcaire, nodules de mortier et de chaux) seront d’abord apposés pour rehausser les lieux (événement 8a). Un remblai de nivellement constitué de sable fin brun grisâtre (événement 8c) sera ensuite apposé pour servir de fondation au lit de pose de sable fin brun sur lequel seront apposés les moellons de pierres calcaires formant la nouvelle chaussée (événement 8c). Les canalisations en pierre ST-6 et ST-9 ont vraisemblablement été mises en place pendant l’aménagement de cette nouvelle chaussée (événement 8b). Bien que l’assemblage récolté lors de notre intervention dans ces dépôts ne présente aucun objet récent (nbre : 46, tableau 4), des céramiques en terre cuite fine blanche vitrifiée y ont été recueillies par la firme Archéotec en 2005 (2006 ; couche 7C/7D:5), ce qui certifie que leur date d’apposition remonte à la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Cette chaussée a dû préexister jusqu’à l’élargissement de la rue en 1891. Le dérasement important des lieux au cours du XX<sup>e</sup> siècle a toutefois mené à l’éradication complète des dépôts associés à cette période plus récente de l’histoire.

#### 4.4.3 Site BiFj-96, sous-opérations 3 à 5

Le site BiFj-96, connu comme le site du moulin des Sulpiciens, occupe le quadrilatère formé par les rues Saint-Paul, Richard, Saint-Henri et William. Il englobe les vestiges du complexe du moulin, à l’exception du grand grenier situé plus au nord et qui fait partie du site du grenier (BiFj-95), ainsi que la partie aval du canal Saint-Gabriel et la portion ouest de la propriété du collège qui inclut une portion de son enceinte ainsi que son annexe (tableau 7). À cet endroit, la rue Saint-Paul a été élargie entre 1872 et 1879, suite à la démolition des constructions prenant place sur le terrain du collège.

Tableau 7 - Rue Saint-Paul (BiFj-96) – Liste des vestiges immobiliers mise au jour

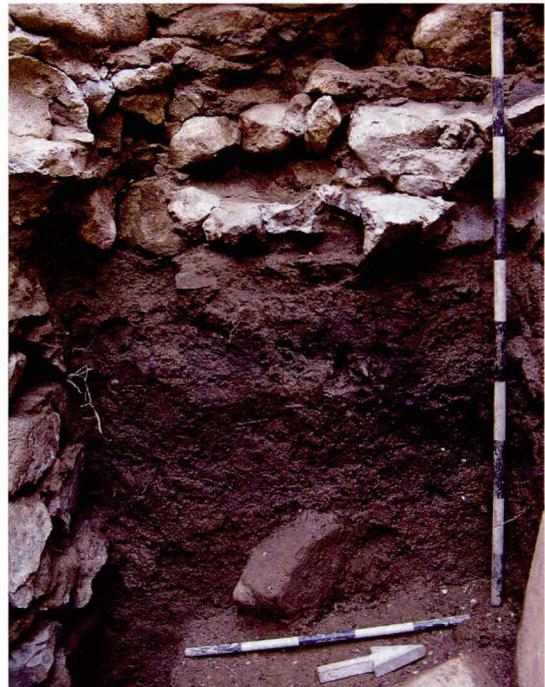
Site	No	Type	Nature	Période
BiFj-96	ST-17	Maçonnerie	Mur de la rallonge nord de l’annexe du collège ?	Après 1804- années 1870
	ST-18	Maçonnerie	Mur nord d’un bâtiment de l’annexe du collège	1804 - années 1870
	ST-19	Maçonnerie	Mur ouest d’enceinte du collège	1804 - années 1870
	ST-20	Maçonnerie	Mur sud des latrines du collège	1804 - années 1870
	ST-21	Maçonnerie	Mur nord du moulin et assise de l’enceinte du collège	Fin XVII <sup>e</sup> - années 1870
	ST-22	Maçonnerie	Mur nord de l’enceinte du collège	1804 - années 1870
	ST-23	Maçonnerie	Mur latéral des latrines du collège	1804 - années 1870

SOUS-OPÉRATIONS 3A, 4A ET 4B

La tranchée exploratoire 3A se localise à l'angle sud-ouest de l'intersection des rues Saint-Paul et Richard, à l'emplacement du coin nord-est de la propriété du collège (1804- années 1870, figure 11 et photo 17). Elle a été ouverte sur une longueur de 6,06 m et une largeur de 2,20 m en bordure du trottoir sud de la rue Saint-Paul. En profondeur, les éléments de la chaussée et les dépôts sous-jacents ont été retirés sur 0,77 à 1,71 m (13,59 à 11,98 m NMM). Il s'agit de l'asphalte, de la dalle de béton armé et de la pierre concassée formant la chaussée ainsi que des divers remblais liés à la présence d'un puisard abandonné et d'une conduite de gaz (événements 4a et 4b ; figures 12 à 14 ; photo 18 ; tableau 8). L'excavation a permis de mettre au jour les vestiges du mur est de l'enceinte de la propriété du collège (ST-19), du mur nord de son annexe (ST-18) et du mur d'une présumée rallonge qui aurait été érigé au nord de cette annexe (ST-17 ; tableau 7). Elle a par ailleurs entraîné la déstructuration partielle du parement est de l'une de ces maçonneries (ST-17).

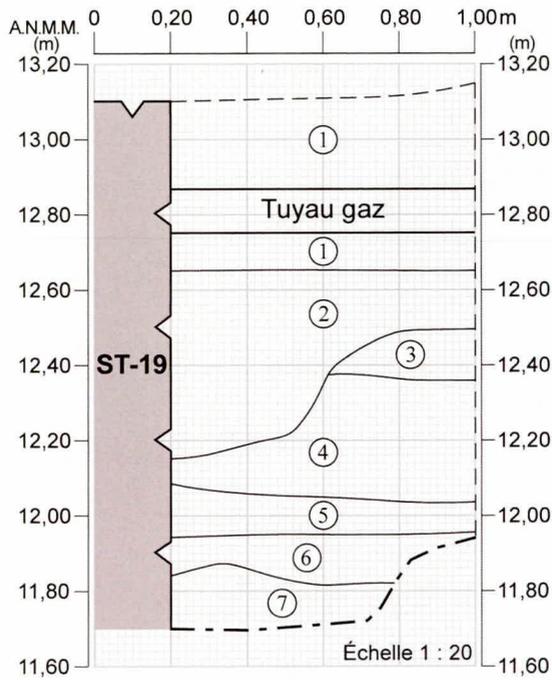


**Photo 17** - Rue Saint-Paul (BiFj-96) – Sous-opérations 3A, 4A et 4B – Vue générale de la tranchée – Vue vers l'ouest (BiFj-96-10-N1-71)

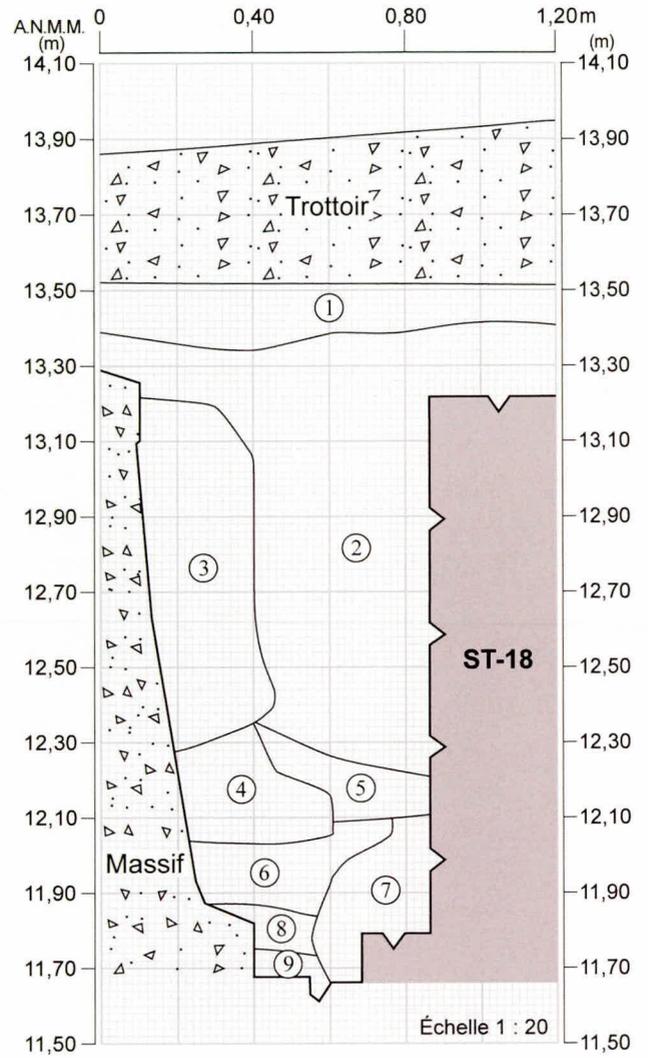


**Photo 18** - Rue Saint-Paul (BiFj-96) – Sous-opérations 3A et 4B, profil stratigraphique C7, paroi ouest – Vue vers l'ouest (BiFj-96-10-N1-37)





Coupe C1



Coupe C6

Figure 12 - Rue Saint-Paul (BiFj-96) – Sous-opérations 3A et 4A, profil stratigraphique C1, paroi nord

Figure 13 - Rue Saint-Paul (BiFj-96) – Sous-opérations 3A et 4A, profil stratigraphique C6, paroi sud

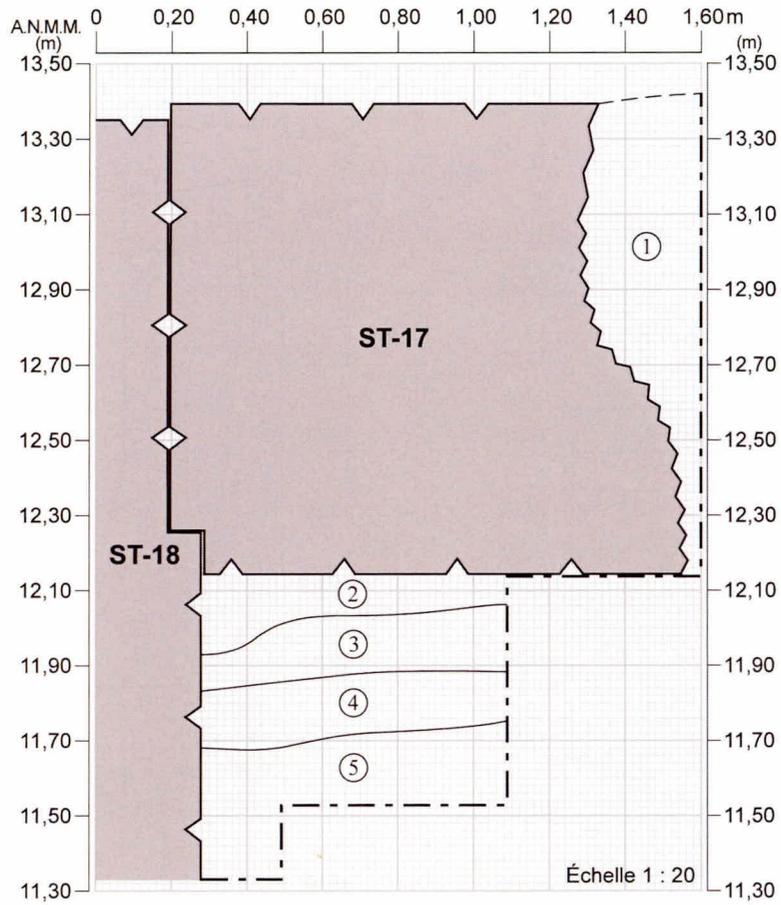


Figure 14 - Rue Saint-Paul (BiFj-96) – Sous-opérations 3A et 4B, profil stratigraphique C7, paroi ouest

**Tableau 8 - Rue Saint-Paul (BiFj-96) – Sous-opérations 3A, 4A et 4B – Association lots/couches et séquence événementielle**

Événement	Couche	Lot	Description	Nature	Période
4b	C6 : -		Béton.	Trottoir actuel.	XX <sup>e</sup> siècle
	C6 : 1	3A1	Concassé 0-3/4".	Lit de pose du trottoir.	
4a	C1 : 1 C7 : 1	3A1	Concassé et criblure de pierre.	Remblai de comblement de la tranchée d'implantation de la conduite de gaz.	
3d	C1 : 2 C6 : 2	4A1 4A2	Sable fin à moyen assez limoneux et caillouteux gris foncé comportant des lentilles plus limoneuses par endroits. Hétérogène. Meuble. Aéré. Inclusions : grande quantité de pierres et d'éclats calcaires de taille, fragments de brique, résidus de mortier, charbons de bois racines et radicelles.	Remblai de comblement de la tranchée de réfection des structures ST-18 et ST-19.	1804- années 1840
3c	C1 : 3 C6 : 3	4A1 4A3	Limon sablonneux et caillouteux brun pâle. Homogène. Assez meuble. Inclusions : bonne quantité de charbons de bois, d'éclats de pierres calcaires, nodules de mortier, fragments de brique, quelques radicelles.	Surface d'occupation. Remblais de rehaussement marquant la démolition d'un bâtiment.	
3b	C6 : 5	4A4	Limon brun foncé à pâle et gris. Meuble. Inclusions : nodules de mortier, fragments de briques, charbon de bois, pierres calcaires.	Remblai de comblement de la tranchée de construction de ST-18.	1804
	C6 : 7	4A5 4A6	Limon caillouteux brun grisâtre comportant de petites lentilles d'argile. Hétérogène. Moyennement compact. Inclusions : fragments de brique.		
3a	C1 : 4 C6 : 4 C7 : 2	4A4 3A1	Sable fin très limoneux. Meuble. Hétérogène. Brun foncé moucheté d'argile gris verdâtre. Inclusions nombreuses : concrétions de mortier, charbons de bois, éclats de schiste et de pierres calcaires, particules de brique.	Surface de construction de ST-18. Remblais de rehaussement marquant la démolition d'un bâtiment.	
	C7 : 3	4B1	Argile jaune verdâtre. Compact. Hétérogène. Inclusions : nodules de brique, de mortier, de chaux, charbons et morceaux de bois et quelques éclats de schiste.		
2a	C1 : 5 C6 : 6	4A5	Sable fin très limoneux et caillouteux brun clair et gris foncé. Hétérogène. Plutôt meuble. Inclusions : quelques éclats de pierres calcaires, nodules de mortier, charbons de bois, particules de brique et morceaux de bois.	Surface d'occupation. Remblais de rehaussement.	Dernier quart du XVIII <sup>e</sup> siècle -1804
	C1 : 6 C6:8 C7:4	4A6 4B2 4B3	Sable fin limoneux très organique brun moucheté d'argile jaune verdâtre. Hétérogène. Compact à Meuble. Inclusions : quelques charbons de bois, nodules de mortier et de chaux, morceaux de bois, éclats de schiste et de pierres calcaires, fragments de brique.		
1a	C1:7 C6:9 C7 : 5	4A7 4B4	Argile légèrement caillouteuse, jaune marbré orange et vert. Homogène. Compact.	Sol naturel stérile dérasé.	



**Photo 19** - Rue Saint-Paul (BiFj-96) – Sous-opérations 3A et 4B – Mur nord d'un bâtiment de service du collège ST-18 – Vue vers sud (BiFj-96-10-N1-55)

C'est à partir des niveaux atteints en phase mécanique que deux sondages manuels ont été fouillés (sondages 4A et 4B). Ceux-ci ont été disposés dans les espaces disponibles entre les vestiges et en marge des tranchées d'implantation des services présents. Leur fouille a permis de constater la présence d'un tissu archéologique témoignant de l'occupation de la propriété des Sulpiciens de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle aux années 1870.

#### VESTIGES ARCHITECTURAUX

La première structure à avoir été érigée sur les lieux correspond au mur nord de l'annexe du collège (ST-18, photo 19), les murs ST-17 et ST-19 venant s'adosser sur ce dernier. Le parement nord de cette structure a été dégagé sur toute sa hauteur et sur une longueur de 3,10 m. Son extrémité est, qui effectue un retour vers le sud, a également été dégagée sur toute sa hauteur. La portion résiduelle du mur atteint ainsi 2 m (entre 13,28 et 11,26 m NMM). Son parement nord présente un ressaut d'environ 0,10 cm de largeur et d'une hauteur de 0,96 m (de 12,22 à 11,26 m NMM), alors que son parement est présentait en profondeur (11,40 m NMM) un empattement de 0,32 m de large. Deux appareils distincts constituent l'ouvrage qui est lié par un mortier gris clair. Sa portion supérieure comporte des assises régulières de différentes épaisseurs constituées de pierres calcaires taillées de grandes et de moyennes dimensions, alors que sa portion inférieure est constituée d'assises plus ou moins régulières constituées de pierres calcaires ébauchées et de moellons anguleux. La présence d'un enduit à base de mortier gris-beige a été remarquée sur les trois assises résiduelles supérieures. La facture de cet ouvrage semble, pour ce que nous en savons, identique au mur ouest de l'annexe (ST-9) qui a été mis au jour par la firme Ethnoscop<sup>6</sup>. Une description plus complète de ce vestige

<sup>6</sup> Les espaces documentés dans ce secteur par la firme Ethnoscop en 2009 (2010) étaient occupés par deux maçonneries orientées nord-sud dont la position indique qu'il s'agirait des murs est (ST-1) et ouest (ST-9) de l'annexe du collège (BiFj-96, sous-opérations 1A à 1C ; figures 1 et 11). Étant donné que la composition de ces ouvrages différait légèrement l'une de l'autre, Ethnoscop émit l'hypothèse du réemploi du mur est du moulin comme fondations du mur ouest de l'annexe (ST-9) qui, selon les plans anciens, étaient situés dans le secteur. La trame archéologique mise au jour donnait toutefois peu de renseignements sur l'occupation de ces bâtiments, l'ensemble des dépôts enregistrés correspondant vraisemblablement au remblaiement des lieux suite à la démolition de la propriété du collège entre 1872 et 1879.



**Photo 20** - Rue Saint-Paul (BiFj-96) — Sous-opérations 3A — Mur d'enceinte est du collège ST-19 — Vue vers l'est (BiFj-96-10-N1-60)



**Photo 21** - Rue Saint-Paul (BiFj-96) — Sous-opérations 3A — Maçonnerie ST-17 — Vue vers l'ouest (BiFj-96-10-N1-35)

dans le rapport produit aurait permis de confirmer ou d'infirmer l'hypothèse émise par Ethnoscop au sujet de la réutilisation du mur est du moulin comme fondation du mur ouest de l'annexe (ST-9). La similarité entre les murs ouest (ST-9) et nord (ST-18) de l'annexe tend toutefois à démontrer qu'il n'y a eu aucune réutilisation.

Le mur d'enceinte est du collège (ST-19, photo 20) s'adosse au mur nord de l'annexe (ST-18). Il a été tronqué au nord par la tranchée d'implantation de la conduite de gaz et fait une largeur et une longueur de plus ou moins 0,80 m. Ses parements furent dégagés sur l'ensemble de la hauteur résiduelle de l'ouvrage qui fait 1,54 m (13,10 à 11,56 m NMM). L'appareil est constitué d'assises plus ou moins régulières constituées de moellons et quelques pierres taillées de moyennes dimensions liées avec du mortier gris-beige dans la portion supérieure, les vides entre les pierres de la portion inférieure étant comblés de sol.

En ce qui a trait au mur que l'on associe à la rallonge nord de l'annexe du collège (ST-17, photo 21), il s'adosse également au mur nord de l'annexe (ST-18). Il lui aussi été tronqué au nord par la tranchée d'implantation de la conduite de gaz et devait jadis poursuivre sa course plus au nord

jusqu'à l'ancienne ligne de façade murée par l'enceinte du collège. Outre son sommet, le parement est de l'ouvrage a été dégagé sur toute sa hauteur résiduelle qui fait 1,25 m (13,35 à 12,10 m NMM). Ce parement présente un ressaut peu profond (13,10 m NMM) de 0,42 m de large, qui a été en partie déstructuré lors de l'excavation mécanique. La maçonnerie est constituée d'assises plus ou moins régulières réalisées à partir de moellons et de pierres équarries de petites et moyennes dimensions liées par du mortier gris beige affleurant les joints. La largeur hors-sol de l'ouvrage fait plus ou moins 1,25 m et sa longueur est de 1,20 m.

#### SÉQUENCE STRATIGRAPHIQUE

La surface d'origine du terrain, qui serait dans ce secteur constituée de limon sablonneux organique s'élevant à environ 12,14 m NMM selon les données récoltées dans la sous-opération 3C (présenté plus loin dans le texte), a été ici entièrement dérasée jusqu'à une élévation de 11,79 m NMM. La séquence de la trame archéologique des lieux débute ainsi sur le sol naturel stérile constitué d'argile jaune marbrée orangé et verte (événement 1a). Ce dépôt recelait en surface de rares objets (nbre : 3, tableau 9) correspondant vraisemblablement à des intrusions provenant du creusement de cet espace. Il s'agit entre autres d'un fragment de faïence blanche et d'une petite rondelle en graphite possédant une perforation incomplète au centre.

Les premiers remblais à s'inscrire dans la trame archéologique (nbre : 2) témoignent de l'aménagement des lieux au cours du dernier quart du XVIII<sup>e</sup> siècle, soit dans les derniers moments d'existence du complexe du moulin (événements 2a). Ces dépôts hétérogènes sont constitués de sable limoneux et organique brunâtre présentant une petite quantité de diverses inclusions (charbons de bois, nodules de mortier et de chaux, morceaux de bois, éclats de schiste et de pierres calcaires, fragments de brique). Ils recelaient également de nombreux objets (nbre : 58, tableau 9) parmi lesquels on retrouve des céramiques en faïence blanche, en terre cuite fine de type *creamware* et *pearlware*, en grès fin blanc à glaçure saline ainsi que des clous forgés. La nouvelle surface ainsi créée (entre 12,06 et 11,88 m NMM) aurait été occupée un certain temps, vraisemblablement durant le dernier quart du XVIII<sup>e</sup> siècle jusqu'en 1804 selon la répartition des objets-témoins dans ces dépôts, celui ayant été occupé étant le seul à présenter des céramiques de type *pearlware*.

Puis de nouveaux remblais (nbre : 2) marquant vraisemblablement la démolition des bâtiments faisant partie du complexe du moulin ont été apposés (événement 3a). Il s'agit de dépôts hétérogènes de sable et d'argile présentant une grande quantité de concrétions de mortier, charbons de bois, éclats de schiste et de pierres calcaires ainsi que des particules de brique. Tout comme le dépôt précédent, l'assemblage de culture matérielle (nbre : 15, tableau 9) provenant de ces remblais

Tableau 9 - Rue Saint-Paul (BiFj-96) – Sous-opérations 4A à 4E – Répartition des objets-témoins par couches

Catégorie	Matériau	Lot																													
		3A1	4A2	4A3	4A4	4A5	4A6	4B1	4B2	4B3	4B4	4C1	4C2	4D1	4D2	4D3	4D4	4D5	4D6	4D7	4D8	4D9	4E01	4E03	4E04	4E05	4E06	4E07	4E09	4E99	
Céramique	Terre cuite grossière n-e Angleterre 2			2																					1	1					
	Terre cuite grossière Staff slip engobe rouge			3																											
	Terre cuite grossière chamois glaçure verte											1				1							1								
	Terre cuite grossière chamois-rose glaçure verte	1																													
	Terre cuite grossière Italie du nord										1																				
	Terre cuite grossière sans glaçure		2				1				1			7												1					
	Terre cuite grossière avec glaçure																										2				
	Terre cuite grossière locale glaçure verte										2																				
	Terre cuite grossière locale glaçure incolore			4											4		5		5					1	2	5	6				5
	Terre cuite grossière locale glaçure coloration multiple				1						2													1							
	Terre cuite grossière Angleterre														1																
	Terre cuite grossière n-e Angleterre 1								1																						
	Faïence blanche	2	2	1	2					1	1	1			1		1		3					1			1			1	
	Creamware	2	5	33	1	9	2	3	9	1		1		28	5	12		10	3					28	8	3	5	1	2		3
	Terre cuite fine argileuse blanche	2	1	13	2				1	1		1		1		4		8			1		2		1	6			8	1	
	Pearlware		3	32	1	5		1						23	1								4	1						5	
	Terre cuite fine blanche		5	1																			1								
	Terre cuite fine jaune glaçure claire		2	2																			1								
	Grès grossier rhénan gris																										2				
	Grès grossier Nottingham																							1							
Grès grossier glaçure saline brune		1	7							1													3								
Grès fin blanc homogène glaçure saline										5								1				1		1	1						
Porcelaine fine dure indéterminée														1				8													
Verre	Verre incolore au plomb			2		1						1		1									2	1							
	Verre teinté régulier vert	1	4	8	2			2		4		1		6		1		5					2	2		4					
	Verre teinté régulier bleu-vert français		1	5																											
	Verre de couleur transparent vert foncé	1	8	9		1		1		5	1	1		10	1	1		3					6	2		1					
	Verre de couleur opaque blanc										1																				
Métaux	Verre altéré																						2								
	Fer indéterminé			1						3				7					2				6			2					
	Fer forgé	1	1	3	2	3		1	1	9		3		18		5	2	15	8		1		29	4		7	1	2			
	Fer laminé		4	4																			3							1	
	Fonte											1																		1	
	Métaux et alliages cuivreux			1							1			2		1		1					1							1	
	Plomb			1																											
Autres	Laiton étamé												2		3																
	Matières premières															2	1														
	Calcaire																														
	Quartz																	2	1												
	Silex												1																		
	Mortier													3									1								
	Os	6	5	24	4	26	11	5	2	5		4		63	2	23	3	88	10	1		4	52	14	1	17			3		
	Coquille			3		1	1		1					16		1						7	7								
	Nacre											1											1								
	Charbon			1														1													
	Graphite														1																
	Papier								1																						
Cuir								1																							
<b>Total</b>		<b>16</b>	<b>44</b>	<b>160</b>	<b>15</b>	<b>46</b>	<b>15</b>	<b>16</b>	<b>15</b>	<b>43</b>	<b>3</b>	<b>15</b>	<b>1</b>	<b>195</b>	<b>11</b>	<b>60</b>	<b>6</b>	<b>150</b>	<b>24</b>	<b>9</b>	<b>1</b>	<b>5</b>	<b>156</b>	<b>34</b>	<b>13</b>	<b>55</b>	<b>2</b>	<b>4</b>	<b>12</b>	<b>16</b>	

consistait entre autres à des céramiques de type *creamware* et *pearlware*. C'est à partir de cette nouvelle surface d'occupation (12,31 m NMM) que sera construit le mur nord de l'annexe du collège (ST-18). La tranchée creusée à cette occasion en bordure est du vestige sera comblée par des dépôts hétérogènes limoneux brun grisâtre comportant diverses inclusions (nodules de mortier, fragments de briques, charbons de bois, pierres calcaires ; événement 3b).

Par la suite, une nouvelle surface d'occupation sera formée par l'apposition d'un épais remblai (13,21 m NMM, événement 3c). Il s'agit d'un limon sablonneux et caillouteux brun pâle comportant une bonne quantité d'inclusions (charbons de bois, d'éclats de pierres calcaires, nodules de mortier, fragments de brique) rappelant la démolition de constructions, peut-être de l'un des bâtiments du complexe du moulin ou des fortifications vers 1804-1809. Ce dépôt recelait nombre d'objets-témoins (nbre : 160, tableau 9) parmi lesquels on retrouve des céramiques en terre cuite fine blanche et jaune, objets produits à partir des années 1820. Ce dépôt a donc été occupé au moins jusqu'à cette époque, voir jusqu'aux années 1840 alors que la production des céramiques en terre cuite fine blanche vitrifiée débutera.

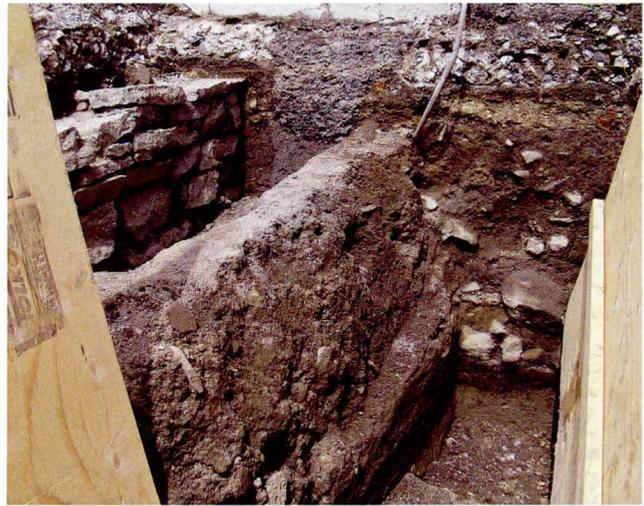
C'est à partir de cette nouvelle surface qu'une tranchée visant la réfection du parement est des murs de l'annexe (ST-18) et de l'enceinte (ST-19) sera creusée (événement 3d). Celle-ci sera comblée par un sable fin à moyen assez limoneux et caillouteux gris foncé comportant une grande quantité de pierres et d'éclats calcaires de taille, de fragments de brique, de résidus de mortier et de charbons de bois. Ce remblai recelait, tout comme le remblai de rehaussement formant la nouvelle surface d'occupation, un assemblage caractéristique des années 1820-1840 (nbre : 44, tableau 9). Soulignons que ce dépôt sera également apposé sur cette surface et la scellera.

Notons que l'excavation mécanique des sols entre le mur d'enceinte ouest (ST-19) et le mur associé à la rallonge nord de l'annexe (ST-17), s'est réalisée jusqu'à la base de cette dernière structure. La présence de la tranchée d'implantation de la conduite de gaz immédiatement au nord de cette excavation n'a pas permis l'enregistrement de la trame archéologique préexistante dans la portion supérieure de ces aménagements. Il s'avère donc impossible, pour l'instant, de savoir si le mur associé à la rallonge de l'annexe correspond au mur est ou ouest de cette dernière étant donné qu'aucun dépôt d'occupation ne lui est associé. Il semble toutefois plausible de penser que ce mur correspond au mur ouest de cette allonge puisque celle-ci devait s'adosser aux murs constituant le coin nord-est de l'enceinte du collège. Il s'avère également impossible de déterminer si le mur associé à la rallonge de l'annexe a été érigé en même temps ou après le mur d'enceinte ouest étant donné qu'aucun dépôt de construction ne lui est associé. Il apparaît toutefois plausible de penser qu'il fut construit suite à l'érection de ce dernier. Soulignons finalement que la massivité de

l'ouvrage qu'il constitue (plus de 1,25 m de large) rend l'hypothèse de l'existence d'une rallonge au nord de l'annexe plus ou moins viable. L'identification de ce vestige reste à déterminer.

#### SOUS-OPÉRATIONS 3C ET 4C

La tranchée exploratoire 3C se localise à l'angle sud-est des rues Saint-Henri et Saint-Paul, dans la cour intérieure du collège des Sulpiciens (figure 11). Orientée parallèlement à la rue, elle a été ouverte sur une longueur de 4,68 m et une largeur d'environ 2,50 m en bordure du trottoir. En profondeur, les éléments de la chaussée actuelle et les dépôts sous-jacents ont été retirés sur 0,36 m à 1,50 m (14,05 à 12,55 m NMM). Il s'agit entre autres des divers niveaux de circulation ayant existé depuis l'élargissement de la rue dans les années 1870 ainsi que des divers remblais liés à la présence d'une conduite de gaz, d'une conduite téléphonique et d'un ancien puisard abandonné (événement 4 ; figure 15 ; photo 22 ; tableau 10). L'excavation a également entraîné le retrait des dépôts que l'on a associés à l'occupation de la propriété du collège (événement 3) ainsi que la mise au jour d'un mur de façade d'un bâtiment secondaire (ST-20) adossé au mur d'enceinte nord du collège que l'on associe à des latrines.



**Photo 22** - Rue Saint-Paul (BiFj-96) – Sous-opérations 3C et 4C, profil stratigraphique C2, paroi est – Vue vers l'est (BiFj-96-10-N2-28)

C'est à partir des niveaux atteints en phase mécanique qu'un sondage manuel a été fouillé (sondage 4C). Celui-ci a été disposé dans l'espace disponible en façade du bâtiment et en marge des tranchées d'implantation des services présents. Sa fouille a permis de constater la présence d'un tissu archéologique témoignant de l'occupation du complexe du moulin des Sulpiciens dans cet espace.

#### VESTIGE ARCHITECTURAL

La structure ST-20 (photo 23), qui est orientée est-ouest, a été mise au jour à l'extrémité nord de la sous-opération 3C ainsi qu'à l'extrémité sud de la sous-opération 5A. La portion supérieure de ce vestige qui fait 0,52 m de largeur a été dégagée sur une longueur d'environ 1,50 m et sur une hauteur de 0,65 m (13,49 à 12,89 m NMM). Son extrémité ouest a été tronquée lors de la mise



**Photo 23** - Rue Saint-Paul (BiFj-96) – Sous-opérations 3C – Maçonnerie ST-20 – Vue vers le nord (BiFj-96-10-N2-21)

en place d'un puisard maintenant abandonné. Il s'agit d'une maçonnerie de pierres calcaires équarries disposées en assises plus ou moins régulières et liées par du mortier beige-jaune complètement désagrégé en parement ouest. Cet ouvrage est imbriqué au vestige ST-23 localisé plus au nord (voir section de la sous-opération 5A). Il se localise également dans le prolongement ouest du mur ST-10 mis au jour par la firme Ethnoscop en 2009 (2010) et qui formait avec les murs ST-11 et le mur d'enceinte nord du collège (ST-6/ST-7) le carré d'une fosse d'aisance. Bien que les données exposées dans le rapport d'Ethnoscop (2010) soient insuffisantes pour comparer la facture des murs ST-10 et ST-20, nous croyons qu'ils constituent un ouvrage unique correspondant au mur sud de latrines ayant été adossées au mur d'enceinte nord

du collège. Et contrairement à ce qui a été avancé par la firme Ethnoscop (2010), le mur ST-10, tout comme le mur ST-11 auquel ce dernier est imbriqué, aurait été érigé au XIX<sup>e</sup> siècle, après l'érection du mur nord de l'enceinte du collège auquel il vient s'adosser, afin de créer des latrines, et non, au XVIII<sup>e</sup> siècle. Il semble en effet évident que le mur nord de l'enceinte (ST-6/ST-7, ST-21, ST-22) ait été érigé avant les murs que l'on associe aux latrines (ST-10, ST-11, ST-20 et ST-23) puisque ceux-ci viennent s'adosser sur ce dernier.

#### SÉQUENCE STRATIGRAPHIQUE

La trame archéologique enregistrée plus au sud du mur ST-20 se situerait donc à l'extérieur de cette construction. La séquence de cette trame débute sur la surface d'origine du terrain (12,14 m NMM) qui est constituée d'un limon sableux organique brun noirâtre reposant sur une argile gris verdâtre (événement 1a). Ce dépôt recelait dans sa masse quelques particules de brique témoignant de la présence de bâtiment dans les environs avant l'apport de remblais. Aucun objet-témoin permettant de dater cette occupation n'était toutefois présent. Les dépôts subséquentement apposés indiquent toutefois qu'elle eut lieu avant la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle et témoignerait des débuts de l'occupation du complexe du moulin.

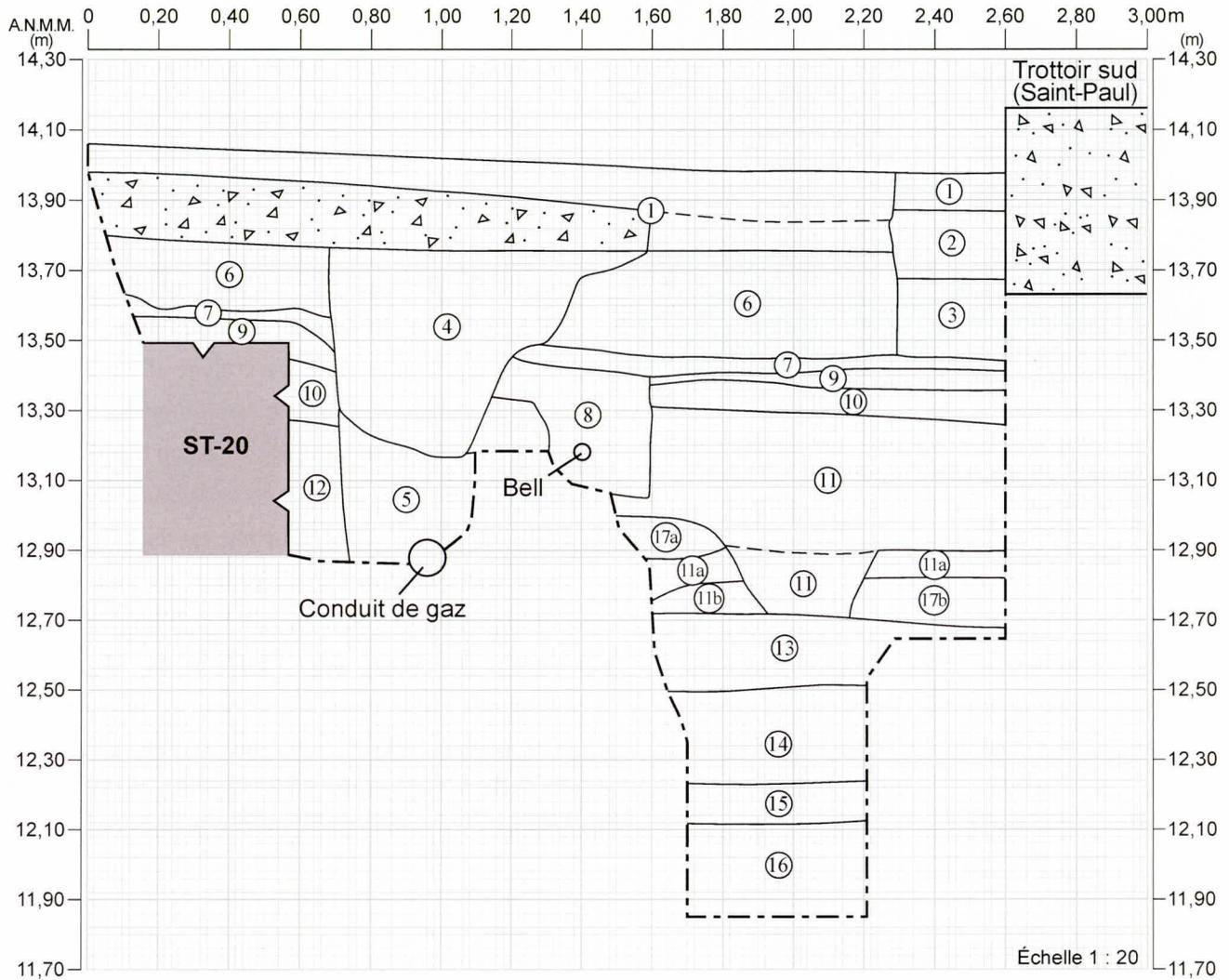


Figure 15 - Rue Saint-Paul (BiFj-96) – Sous-opérations 3C et 4C, profil stratigraphique C2, paroi est

850-588 VOLUME 1 – Rues de Montréal, 2008-2010 (Ville de Montréal)

**Tableau 10 - Rue Saint-Paul (BiFj-96) – Sous-opérations 3C et 4C – Association lots/couches et séquence événementielle**

Évènement	Couche	Lot	Description	Nature	Période
4g	C2 : 1		Asphalte et dalle de béton.	Chaussée actuelle et fondation de la chaussée actuelle.	Début du XX <sup>e</sup> siècle- Aujourd'hui
	C2 : 2	-	Sable et gravier. Moyennement Compact.	Lit de pose de l'asphalte.	
4f	C2 : 3		Concassé 0-3/4".	Lit de pose du trottoir.	
4e	C2 : 4		Criblure de pierre et concassé. Compact.	Remblais de comblement de la tranchée d'implantation de la conduite de gaz.	
	C2 : 5		Criblure de pierre. Meuble		
4d	C2 : 6		Concassée 0-2 1/2 et sable.	Remblai de nivellement de la rue.	
4c	C2 : 7		Limon sableux et caillouteux, brun-noir. Hétérogène. Moyennement compact. Inclusions : particules de mortier, petits éclats calcaires, charbons de bois.	Niveau de circulation ? Remblai de nivellement.	
4b	C2 : 8		Limon argileux, sableux et caillouteux brun-gris. Hétérogène. Inclusions : fragments de brique, particules et nodules de mortier, éclats calcaires, bois décomposés, chaux, charbon de bois, anthracite, fragments de pierre de ballasts.	Remblai de comblement de la tranchée d'implantation de la conduite en plomb de Bell.	
4a	C2 : 9		Sable limoneux et caillouteux brun rouille. Hétérogène. Meuble. Inclusions : particules de brique et de chaux, mortier, anthracite.	Niveau de circulation.	Années 1870 -début du XIX <sup>e</sup> siècle
3c	C2 : 10		Amas de nodules de mortier et de sable. Moyennement compact. Hétérogène. Inclusions : fragment et particules de brique, charbons de bois, nodules de chaux, éclats calcaires.	Remblai de démolition de ST-20.	Années 1870
3b	C2:11		Limon caillouteux brun comportant des lentilles d'argile brune et de sable beige ainsi que des galets à la base. Hétérogène. Moyennement compact. Inclusions : éclats de pierre calcaire, nodules et particules de mortier et de chaux, charbon de bois.	Remblai de comblement d'une tranchée de nature indéterminée.	1804- Années 1870
3a	C2 : 17a		Argile verte.	Surface d'occupation. Remblais de rehaussement.	
	C2:11a		Limon sableux et caillouteux brun. Homogène. Meuble. Inclusions : charbons de bois.		
	C2 : 17b		Argile limoneuse.		
	C2:11b		Limon sablonneux et caillouteux brun-grisâtre. Homogène. Meuble. Sans inclusion.		
2a	C2:13	4C1	Limon argileux et caillouteux brun. Homogène. Moyennement compact. Inclusions : particules de chaux, charbons de bois.	Surface d'occupation. Remblais de rehaussement.	Deuxième moitié du XVIII <sup>e</sup> siècle
	C2:14	4C2	Limon argileux chamarré gris verdâtre comportant un lit de galet et de gros moellons en surface et à la base (présent seulement en paroi) ainsi que des lentilles de limon sableux noirâtre de plus en plus nombreuses à la base. Moyennement compact. Homogène. Inclusions : particules de briques éparses. Présence de tunnel de vers de terre.		
1a	C2:15	4C3	Limon sableux organique très légèrement caillouteux brun noirâtre parsemé de petites lentilles d'argile beigeâtre. Plutôt homogène. Meuble. Inclusions : quelques particules de briques disséminées dans la masse.	Surface d'origine du terrain. Sols naturels.	Première moitié du XVIII <sup>e</sup> siècle
	C2:16	4C4	Argile gris verdâtre. Homogène. Compacte en surface - moyennement compacte en profondeur. Sans inclusion.		

Les premiers remblais à s'inscrire dans la séquence (nbre : 2) témoignent de l'aménagement des lieux au cours de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, soit dans les derniers moments d'existence du complexe du moulin (événements 2a). Ces dépôts homogènes sont constitués de limon argileux et caillouteux gris verdâtre ou brun présentant une petite quantité de diverses inclusions (charbons de bois, particules de chaux et de briques). Ils présentaient également dans leur masse de quelques objets (nbre : 16 , tableau 9) parmi lesquels on retrouve des céramiques en terre cuite fine de type *creamware* et des clous forgés. Le sommet de ces remblais (12,70 m NMM) semble avoir été occupé un certain temps.

Les dépôts subséquemment apposés témoignent quant à eux de l'aménagement des lieux suite à la démolition du complexe du moulin vers 1804 et traduisent un rehaussement important des (13,37 m NMM). Une série de remblais (nbre : 5, événements 3a) constitués de limon ou d'argile, à toutes fins utiles stérile, seront alors apposés de façon non uniforme dans le secteur investigué afin de créer une nouvelle surface d'occupation (13,26 m NMM). C'est à partir de cette nouvelle surface que sera érigé le mur ST-20 et qu'une tranchée de nature indéterminée sera creusée au sud de ce vestige (événement 3b). Cette dernière sera comblée d'un dépôt hétérogène constitué de limon caillouteux brun comportant de nombreuses inclusions (éclats de pierre calcaire, nodules et particules de mortier et de chaux, charbon de bois).

Un remblai marquant la démolition du bâtiment associé à la structure 20, soit des latrines, dans les années 1870 sera par la suite apposé en périphérie de cette structure (événement 3c). Ce dernier est constitué d'un mélange de mortier et de sable comportant diverses inclusions (fragments et particules de brique, charbons de bois, nodules de chaux, éclats calcaires). Il sera recouvert par un remblai d'assainissement qui sera apposé sur l'ensemble de l'aire investiguée afin de créer une nouvelle surface d'occupation (13,48 à 13,57 m NMM ; événement 4a). Il s'agit d'un sable limoneux et caillouteux brun rouille présentant des particules de brique et de chaux, du mortier et de l'antracite. C'est à partir de cette surface que fut mise en place une conduite téléphonique en plomb au cours de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle (événement 4b). Sa tranchée d'implantation sera comblée par un limon argileux, sableux et caillouteux brun-gris comportant de nombreuses inclusions (fragments de brique, particules et nodules de mortier, éclats calcaires, bois décomposés, chaux, charbon de bois, anthracite, fragments de ballasts).

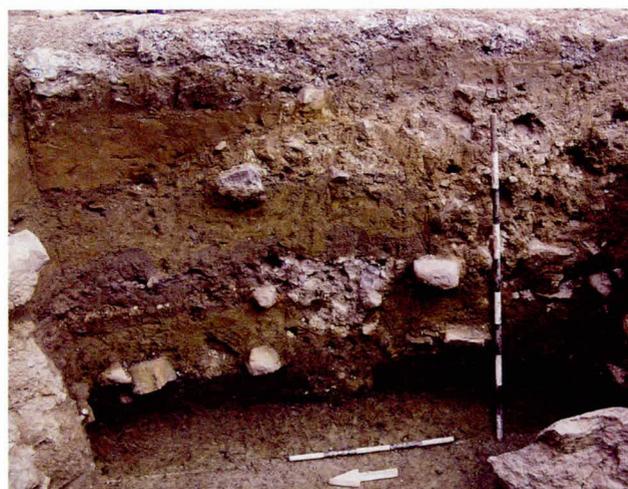
### SOUS-OPÉRATION 3D

La tranchée exploratoire 3D se localise dans l'emprise de l'intersection des rues Saint-Henri et Saint-Paul, à l'emplacement du mur d'enceinte du collège des Sulpiciens. Elle chevauche et longe à l'est certaines interventions réalisées par Ethnoscop en 2009 (2010). Orientée perpendiculairement à la rue Saint-Paul, cette tranchée a été ouverte sur une longueur de 13,10 m et une largeur d'environ 6,68 m (figure 11 et photo 24). En profondeur, les éléments de la chaussée actuelle et les dépôts sous-jacents ont été retirés sur 0,34 à 1,33 m (de 14,13 à 12,80 m NMM). Il s'agit entre autres des divers niveaux de circulation ayant existé depuis l'élargissement de la rue dans les années 1870, ainsi que des divers remblais liés à la présence d'une conduite de gaz, de massifs de Bell et de la CSEM et de puisards (événement 6 ; figure 16 ; photo 25 ; tableau 11). L'excavation a également entraîné le retrait des dépôts que l'on associe à l'occupation de la propriété du collège ainsi que le dégagement du segment supérieur du mur nord de l'enceinte du collège (ST-17) mis au jour par Ethnoscop en 2009 (2010, ST-6).

C'est à partir des niveaux atteints en phase mécanique que deux sondages manuels ont été fouillés (sondages 4D et 4E). Ceux-ci ont été disposés dans l'espace disponible, en marge des tranchées d'implantation des services présents. Ils ont ainsi été localisés dans la portion nord de la sous-opération 3D, soit au nord du segment du mur d'enceinte nord du collège (ST-17/ST-6). Leur fouille a permis de constater la présence d'un segment du mur nord du moulin des sulpiciens (ST-21) dans le prolongement ouest de l'axe du mur d'enceinte nord du collège ainsi que d'un tissu archéologique



**Photo 24** - Rues Saint-Paul et Saint-Henri (BiFj-96) – Sous-opérations 3D, 4D et 4E – Vue générale de la tranchée – Vue vers le nord (BiFj-96-10-N3-001)



**Photo 25** - Rues Saint-Paul et Saint-Henri (BiFj-96) – Sous-opérations 3D et 4E, profil stratigraphique C4, paroi est – Vue vers l'est (BiFj-96-10-N3-72)

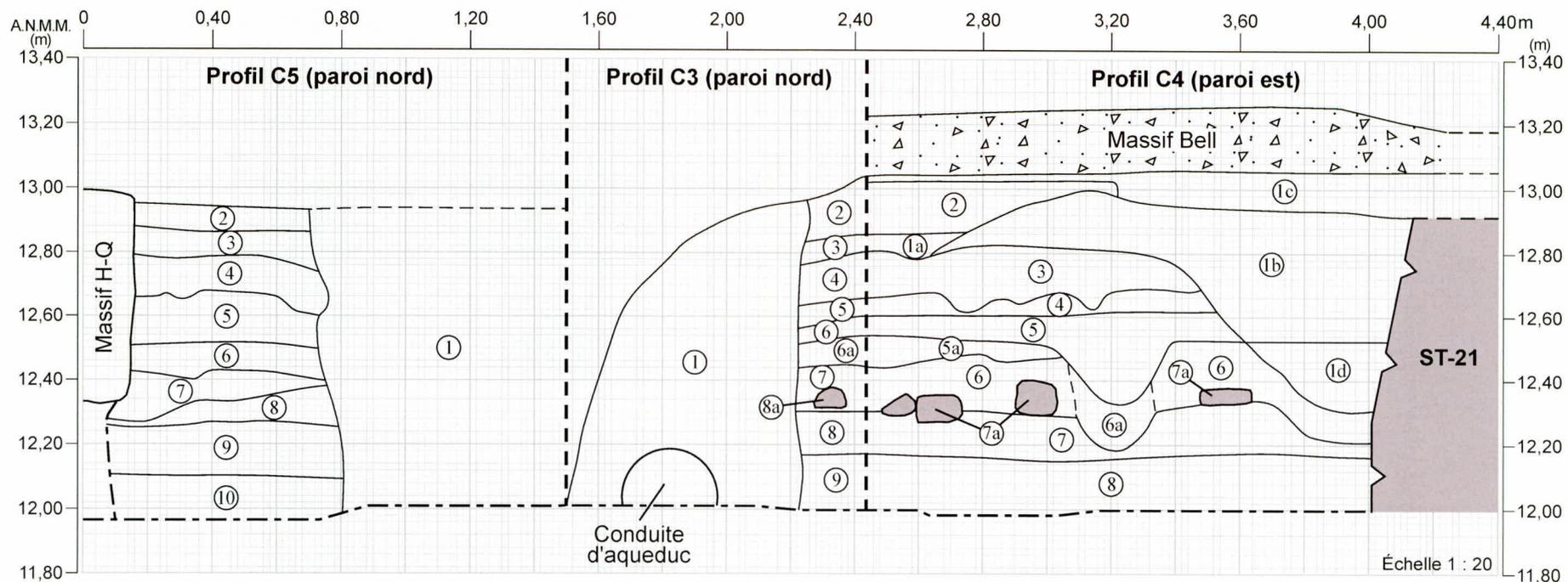


Figure 16 - Rue Saint-Paul (BiFj-96) – Sous-opérations 4D et 4E, profils stratigraphiques C3 à C5, parois est et sud

**Tableau 11 - Rue Saint-Paul (BiFj-96) – Sous-opérations 3D, 4D et 4E – Association lots/couches et séquence événementielle**

Événement	Couche	Lot	Description	Nature	Période
6b	C3 : 1 C5 : 1	4E1 4D1	Sable moyen limoneux et caillouteux brun clair. Homogène. Meuble. Inclusions : fragments et nodules de brique et de mortier, anthracite, charbon de bois.	Remblai de comblement de la tranchée d'implantation de la conduite d'aqueduc.	XX <sup>e</sup> siècle
6a	C4 : 1c	4E1	Sable moyen légèrement limoneux brun foncé. Homogène. Meuble. Sans inclusion apparente.	Remblais de comblement de la conduite de Bell.	
5a	C3 : 2 C4 : 2 C5 : 2	4E2 4D2	Sable fin très légèrement caillouteux brun-roux clair. Homogène. Meuble. Inclusions : particules de bois, de charbons de bois et de chaux.	Remblai de rehaussement.	Post-1804
4c	C3 : 3 C4 : 1a C5 : 3	4E4 4D3	Sable moyen limoneux et caillouteux brun foncé. Homogène. Meuble. Inclusions : beaucoup d'éclats de pierres calcaires, de nodules de mortier et quelques nodules de chaux et charbons de bois.	Surface d'occupation marquant la construction du mur d'enceinte du collège.	1804
4b	C4 : 1b	4E3 4E1	Sable moyen limoneux brun foncé. Homogène. Meuble. Inclusions : beaucoup de pierres calcaires avec du mortier, des nodules de mortier et des charbons de bois.	Remblai de démolition de ST-21.	
4a	C3 : 4 C4 : 3 C5 : 4	4E4 4D4	Argile sableuse brun clair. Homogène. Compact. Inclusions : quelques particules de mortier et de brique.	Surface d'occupation. Remblais de rehaussement.	Dernier quart du XVIII <sup>e</sup> siècle -1804
	C3 : 5 C4 : 4 C5 : 5	4E5 4D5	Argile limoneuse très légèrement caillouteuse gris foncé. Homogène. Meuble. Inclusions : grande quantité de charbons de bois, traces de particules de chaux, de mortier et de brique.		
3a	C3 : 6 C4 : 5 C5 : 6	4E6 4D6	Sable fin à moyen limoneux et très caillouteux brun foncé. Hétérogène. Compact. Inclusions : beaucoup de nodules de brique et de mortier, quelques particules de chaux et de charbons de bois.	Niveau de circulation. Remblais de rehaussement.	Avant 1775
2d	C4 : 6a	4E6	Argile sableuse et légèrement caillouteuse, brun clair chamarré gris. Homogène. Compact. Sans inclusion apparente.	Remblai de comblement d'un négatif de pieux.	Avant 1763
2c	C4 : 1d	4E7	Sable fin à moyen légèrement limoneux et caillouteux brun. Hétérogène. Meuble. Inclusions : beaucoup de nodules de mortier et d'éclats de pierre calcaire.	Remblai de comblement de la tranchée de construction de ST-21.	
2b	C3 : 6a C4 : 5a C5 : 7	4D7	Sable fin légèrement limoneux et caillouteux brun foncé. Homogène. Compact. Inclusions : quelques petits coquillages.	Niveau de circulation. Remblais de rehaussement.	
	C3 : 7 C4 : 6 C5 : 8	4E8 4D8	Argile sableuse et légèrement caillouteuse, brun clair. Homogène. Compact. Sans inclusion apparente.		
2a	C3 : 8a C4 : 7a	4E9	Lit plus ou moins continu de petits moellons.	Rejets de construction.	
1a	C3 : 8 C4 : 7 C5 : 9	4E9 4D9	Sable fin organique noir. Plutôt homogène. Meuble. Inclusions : rares charbons de bois en surface.	Surface d'origine du terrain. Sols naturels.	
	C3 : 9 C4 : 8 C5 : 10	4E10 4D10	Argile limoneuse gris verdâtre. Homogène. Compact. Inclusions : rares charbons de bois en surface.		



**Photo 26** - Rues Saint-Paul et Saint-Henri (BiFj-96) – Sous-opérations 3D et 4E – Mur nord du moulin ST-21 (ouest) et de la portion supérieur du mur nord de l’enceinte (ST-6) – Vue vers l’est (BiFj-96-10-N3-52)

témoignant de l’occupation du complexe du moulin des Sulpiciens et de l’érection du mur d’enceinte du collège.

#### VESTIGES ARCHITECTURAUX

Rappelons que les interventions menées par Ethnoscop (2010) ont permis de mettre au jour de nombreux vestiges, dont ceux du mur d’enceinte nord du collège ST-6/ST-7 qui aurait été érigé en deux temps en 1804. C’est la portion supérieure de ce segment (ST-6), qui s’élève entre 13,55 et 12,96 m NMM, qui a été dégagée lors de notre intervention (ST-17) immédiatement à l’est du mur que l’on associe au mur nord du moulin des Sulpiciens (ST-21). Les liens existants entre ces deux vestiges ont été éradiqués lors de la pose d’un massif de conduites de Bell et leur articulation n’a pu être établie.

Le segment associé au mur nord du moulin (ST-21, photo 26) est orienté est-ouest et se situe dans le prolongement ouest du mur d’enceinte du collège (ST-6/ST-7/ST-17). La portion supérieure de ce vestige, qui fait environ 0,80 m de largeur et une longueur d’environ 0,80 m, a été dégagée sur une hauteur de 0,90 m (entre 12,90 et 12,00 m NMM). Ses extrémités est et ouest de même que son parement sud ont

été tronqués lors de la mise en place de conduites d’aqueduc et d’égout et d’un massif de conduites de Bell. Cet ouvrage est constitué de pierres calcaires équarries et de moellons bruts de grandes et de moyennes dimensions disposés en assises plus ou moins régulières et liés par du mortier beige jaunâtre. Sa facture diffère toutefois de celle du segment du mur nord du moulin mis au jour en 2009 (ST-8) et qui est constitué entièrement de moellons bruts. Il semble par ailleurs, selon les relevés altimétriques, que le mur ST-21 constitue le prolongement ouest de la portion inférieure du mur nord de l’enceinte mis au jour en 2009 (ST-7, entre 12,96 et 11,96 m NMM) et qu’il ait servi, tout comme le segment du mur nord du moulin mis au jour en 2009 (ST-8), d’assise à sa portion supérieure (ST-21/ST-6). Cet état de fait permet d’envisager que la portion inférieure du mur d’enceinte nord (ST-7) mis au jour en 2009 entre les deux segments du mur nord du moulin mis au jour en 2009 et lors du présent mandat pourrait lui aussi correspondre au mur nord du moulin.

## SÉQUENCE STRATIGRAPHIQUE

La séquence de la trame archéologique enregistrée débute sur la surface d'origine du terrain (entre 12,26 et 12,30 m NMM) qui est constitué d'un sable fin organique nord reposant sur une argile limoneuse gris verdâtre (événement 1a). Ce dépôt recelait dans sa masse quelques rares charbons de bois et objets-témoins (nbre : 17, tableau 9). On retrouve parmi les objets-témoins des céramiques en terre cuite grossière chamois à glaçure verte et en faïence blanche, quelques os de mammifère ainsi qu'un fourneau de pipe de marque W/GD fabriqué entre 1720 et 1760. En l'absence de céramiques plus récentes, on peut estimer que ses objets documentent une occupation s'étant réalisée avant 1760, soit durant les premiers moments d'existence du complexe du moulin.

Le premier remblai à s'inscrire dans la séquence témoigne du rejet de plusieurs petits moellons (événements 2a). Les lieux seront par la suite rehaussés de façon importante (12,54 m NMM) par l'apport de remblais (nbre : 2) constitués d'une argile sableuse et légèrement caillouteuse brun clair et d'un sable fin légèrement limoneux et caillouteux brun foncé (événement 2b). La nouvelle surface ainsi formée semble avoir été occupée un certain temps. Les quelques objets-témoins récoltés (nbre : 10, tableau 9), un tuyau de pipe et un clou forgé, indique que son occupation fut toutefois de courte durée ou peu intense. C'est à partir de cette surface que le segment ST-21 du mur nord du moulin aurait été (re)construit ou aurait fait l'objet d'une réfection (événement 2c). À cette occasion, sa tranchée de construction sera comblée par un dépôt hétérogène constitué de sable fin à moyen légèrement limoneux et caillouteux brun comportant plusieurs nodules de mortier et éclats de pierre calcaire. Ce dépôt recelait quelques objets (nbre : 4, tableau 9) parmi lesquels on retrouve un fragment de céramique de type *creamware* témoignant de l'occupation de sa surface au moins jusque dans les années 1760. C'est également à partir de cette surface que sera implanté un poteau, lequel sera retiré avant le rehaussement ultérieur des lieux (événement 2d). Les sols alors présents en parois du négatif laissés combleront en partie son vide.

Un nouveau niveau d'occupation sera créé par l'apposition d'un autre remblai durant les années 1760-1770- (12,60 m NMM) et la portion restante du négatif de poteau sera alors totalement comblée (événement 3a). Il s'agit de sable fin à moyen limoneux et très caillouteux brun foncé comportant beaucoup de nodules de brique et de mortier ainsi que quelques particules de chaux et de charbons de bois. Il recelait un petit assemblage de culture matérielle (nbre : 26, tableau 9) incluant des céramiques en terre cuite fine de type *creamware* et des clous forgés.

Puis, une autre surface d'occupation (environ 12,83 m NMM) sera créée par l'apposition de deux autres remblais de rehaussement (événement 4a). Il s'agit d'un dépôt d'argile limoneuse très légèrement caillouteuse gris foncé comportant une grande quantité de diverses inclusions (charbons

de bois, traces de particules de chaux, de mortier et de brique) et d'un dépôt d'argile sableuse brun clair comportant quelques particules de mortier et de brique. Ces sols recelaient quantité d'objets-témoins (nbre : 224, tableau 9) constituant un assemblage caractéristique du dernier quart du XVIII<sup>e</sup> siècle (terre cuite grossière du nord-est de l'Angleterre 2, terre cuite fine de type *creamware*, grès fin blanc à glaçure saline, grès fin rhénaux gris et clous forgés).

La nouvelle surface d'occupation sera scellée par un remblai témoignant du dérasement du mur nord du moulin (ST-21, événement 4b) au tournant du XIX<sup>e</sup> siècle. Celui-ci est constitué de sable moyen limoneux brun foncé incluant beaucoup de pierres calcaires présentant du mortier, des nodules de mortier et des charbons de bois. Ce remblai recelait nombre d'objets (nbre : 34, tableau 9), dont des céramiques en terre cuite fine de type *pearlware* produite à partir des années 1780 et utilisée jusque dans les années 1820.

Le remblai apposé subséquemment documente vraisemblablement l'érection de la portion supérieure du mur d'enceinte nord du collège en 1804 (ST-21/ST-7 ; événement 4c). Il est constitué de sable moyen limoneux et caillouteux brun foncé comportant beaucoup d'éclats de pierres calcaires, de nodules de mortier et quelques nodules de chaux et charbons de bois. Il présentait dans sa masse plusieurs objets-témoins (nbre : 60, tableau 9) tels que des céramiques en terre cuite fine de type *pearlware*. Un remblai de rehaussement constitué de sable très fin légèrement caillouteux brun-roux sera par la suite apposé (événement 5a). Ce dépôt recelait également des céramiques en terre cuite fine de type *pearlware*, ce qui confirme la date d'érection de la portion supérieure du mur d'enceinte (tableau 9).

#### SOUS-OPÉRATION 5A

La supervision de l'excavation par l'entrepreneur de la tranchée 5A s'est réalisée sur une longueur de 6,30 m, une largeur d'environ 1,95 m et une profondeur variant entre 1,29 et 1,38 m (entre 14,05 et 12,61 m NMM) immédiatement au nord de la tranchée exploratoire 3 C (figure 11, photo 27). Seul un relevé des trois vestiges alors mis au jour a été réalisé. Il s'agit du mur sud des latrines déjà mis au jour en partie dans la sous-opération 3C (ST-20, voir la section de cette sous-opération), d'un autre segment du mur d'enceinte nord du collège (ST-22) et de l'un des murs latéraux séparant chacune des sections des latrines (ST-23).

Tout comme les autres segments du mur d'enceinte du collège mis au jour dans le cadre de ce mandat (ST-19 et ST-17), le segment ST-22 fait une largeur de 0,65 m et est constitué de pierres calcaires équarries et de moellons bruts de moyenne dimension disposés en assises plus ou moins

régulières et liés par du mortier. Il a été dégagé dans sa portion supérieure sur une longueur d'environ 1,30 m et sur une hauteur de 0,86 m (entre 13,46 et 12,60 m NMM).

Le mur latéral de division des latrines (ST-23) a été dégagé en son parement est sur toute sa longueur qui accuse environ 1,30 m et sur une hauteur de 0,65 m (entre 13,41 et 12,76 m NMM). Il s'imbrique au mur sud des latrines (ST-20) et possède une facture quasi identique à cet ouvrage. Il est en effet constitué de pierres calcaires équarries disposées en assises plus ou moins régulières et liées avec du mortier blanc jaunâtre. Il est par ailleurs adossé au mur d'enceinte nord du collège, lequel constituait vraisemblablement le mur nord des latrines.

La disposition des structures associées aux latrines qui ont été mises au jour jusqu'à présent démontre que le bâtiment des latrines possédait au moins trois compartiments accusant chacun des dimensions d'environ 1,30 x 1,30 m. La fouille de l'une des fosses de ces latrines par Ethnoscop (2010) tend également à démontrer qu'elles furent utilisées jusqu'à la démolition du collège, soit jusque dans les années 1870. Par ailleurs, la présence d'une grande quantité de débris de briques en surface du mur sud (ST-20) et du mur latéral des latrines (ST-23) témoigne possiblement de la constitution de ces murs hors sol. Notons à ce sujet que les restes d'une maçonnerie en brique (ST-3) furent retrouvés au-dessus de la ST-11 par la firme Ethnoscop (2010). Le lien entre ces deux structures n'a cependant pas été fait. Selon les données à notre disposition, il s'agirait vraisemblablement des vestiges des murs hors sol des latrines. Par ailleurs, l'absence de vestiges associés au bâtiment des latrines immédiatement à l'ouest de la sous-opération 1D, soit dans la sous-opération 3D, indique que la structure ST-11 correspond à la limite orientale de ce bâtiment.



**Photo 27** - Rues Saint-Paul et Saint-Henri (BiFj-96) — Sous-opération 5A et vestiges ST-20, ST-22 et ST-23 — Vue vers le nord l'est (BiFj-96-10-N3-84)

#### 4.4.4 MTL10-25-6, sous-opérations 1 et 2

Le code temporaire MTL10-25-6 identifie la tranchée exploratoire 1A et le sondage manuel 2A réalisés en dehors des limites établies d'un site. La tranchée exploratoire se localise en bordure sud de la rue Saint-Paul entre les rues De Longueuil et Richard, à l'emplacement du volume intérieur de l'ancien cadre existant entre le second quart et la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Orientée parallèlement à la rue, cette tranchée a été ouverte sur une longueur de 5 m et une largeur de 2 m à l'emplacement d'un puisard à construire (figure 17). En profondeur, les éléments de la chaussée et les dépôts sous-jacents ont été retirés sur 2,06 à 2,25 m (13,79 à 11,56 m NMM). Il s'agit de l'asphalte, de la dalle de béton armé et de la pierre concassée ainsi que des divers remblais liés à la présence d'un puisard abandonné et de ses conduites de raccordements en terre cuite (événements 2a à 2c ; figure 18 ; tableau 12).

C'est à partir du niveau atteint en phase mécanique qu'un sondage a été fouillé (sondage 2A). Celui-ci a été localisé dans la portion centrale de la tranchée mécanique, en marge des tranchées d'implantation des services présents. Sa fouille a permis de constater la présence d'un tissu archéologique témoignant de l'occupation intérieure d'un bâtiment érigé au cours du second quart du XIX<sup>e</sup> siècle. Aucun vestige du soubassement de cet édifice n'a cependant été mis au jour, le front du bâtiment se situant plus au nord de l'aire investiguée. Soulignons que l'assemblage de la culture matérielle récolté lors de notre intervention a été égaré. Les datations proposées pour l'occupation du bâtiment reposent donc uniquement sur la caractérisation des objets lorsqu'ils furent récoltés.

L'aménagement de la cave de l'édifice a entraîné le retrait des sols en place jusqu'au sol naturel stérile constitué d'argile gris verdâtre (événement 1a, 11,91 m NMM). Il semble que cette cave ait été dotée d'un plancher de bois puisqu'une mince couche de pâte de bois reposait en surface de ce dépôt (événement 1b, 11,26 m NMM). Il semblerait également que le bâtiment fut victime d'un incendie puisqu'une grande quantité de gros charbons de bois, correspondant à des morceaux de planches brûlés, recouvraient le dépôt de pâte de bois (événement 1c). Un mince (environ 15 cm d'épaisseur) remblai d'assainissement fut vraisemblablement apposé après cette conflagration afin de créer une nouvelle surface d'occupation intérieure (événement 1d). Il s'agit de sable moyen caillouteux et légèrement limoneux passant de gris à beige en profondeur qui recèle en surface des particules de mortier, des éclats de schiste, des fragments de pierre calcaire et de brique, des charbons de bois, des scories et de l'anthracite. Cette nouvelle surface verra les derniers moments d'occupation du bâtiment puisqu'elle sera scellée par son remblai de démolition (événement 1e). Un amalgame de résidus de scories, correspondant à des rejets, sera recouvert par un dépôt constitué de particules et concrétions de mortier beige à gris pâle présentant de la chaux, des fragments de

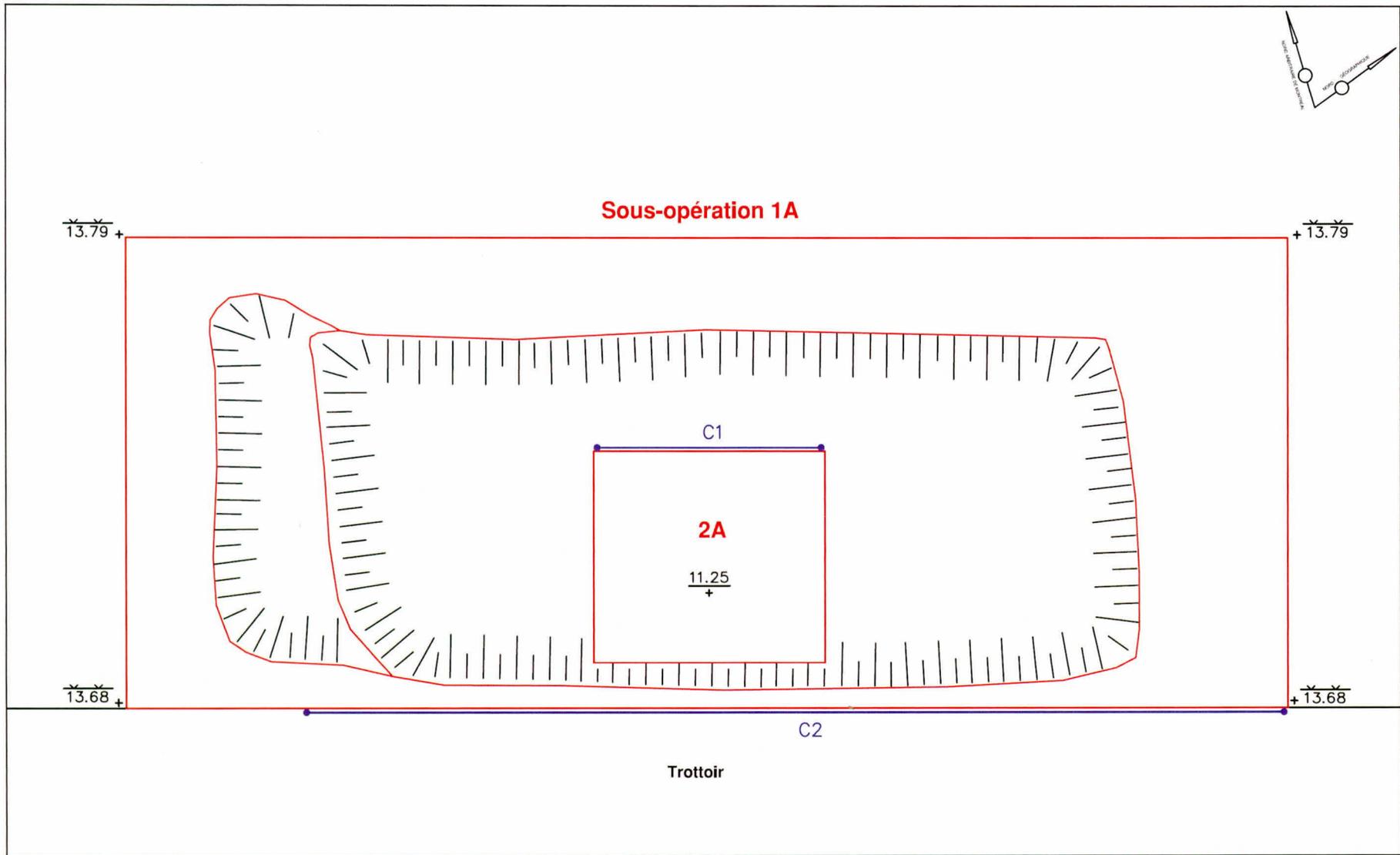


Figure 17 - Rue Saint-Paul (MTL10-25-6) – Sous-opérations 1A et 2A – Localisation des interventions archéologiques

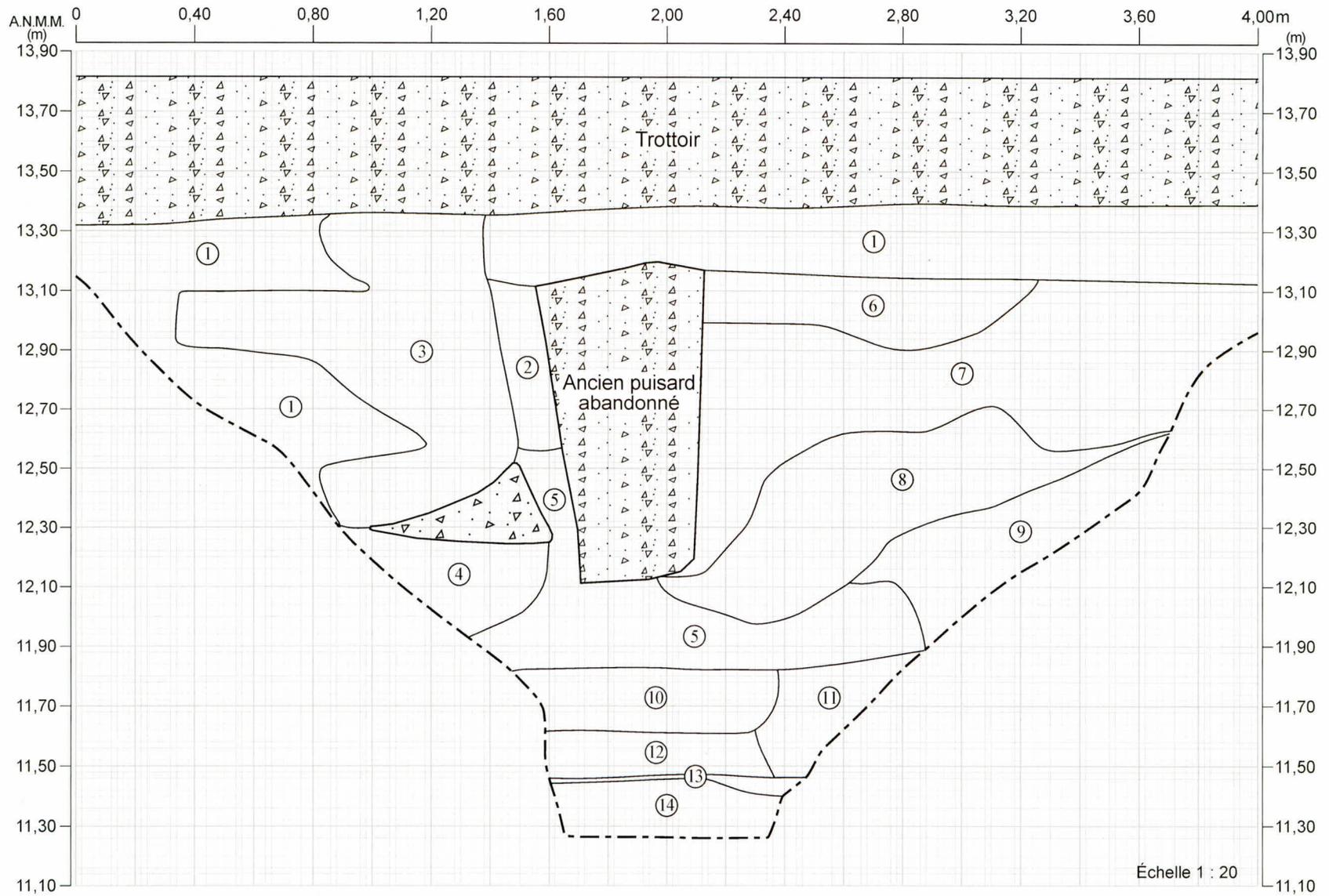


Figure 18 - Rue Saint-Paul (MTL10-25-6) – Sous-opérations 1A et 2A, profil stratigraphique C2, paroi sud

**Tableau 12 - Rue Saint-Paul (MTL10-25-6) – Sous-opérations 1A et 2A – Association lots/couches et séquence événementielle**

Événement	Couche	Lot	Description	Nature	Période
2c	C2 : 3		Remblai sans retrait.	Remblais de comblement d'une tranchée de nature indéterminée.	Au cours du XX <sup>e</sup> siècle
	C2 : 4		Concassé 0-3/4" et criblure de pierre gris foncé. Homogène. Meuble.		
2b	C2 : trottoir		Béton.	Trottoir actuel.	
	C2 : 1		Concassé 0-3/4".	Lit de pose du trottoir.	
2a	C2 : 2		Sable fin à moyen légèrement limoneux et caillouteux brun foncé à gris. Hétérogène. Meuble. Inclusions : anthracite, quelques fragments de brique, particules de charbons de bois et éclats de pierre calcaire.	Remblais de comblement de la tranchée du puisard abandonné et de ses conduits de raccordement en terre cuite.	
	C2 : 6		Sable fin et moyen légèrement limoneux et caillouteux brun gris. Hétérogène. Meuble. Inclusions : éclats de pierre calcaire, fragments de brique, quelques particules de charbon de bois.		
	C2 : 7		Sable moyen légèrement limoneux et caillouteux brun tacheté d'argile beige jaunâtre par endroits. Hétérogène. Meuble. Inclusions : grande quantité de nodules de mortier, de fragments de brique, particule de charbons de bois, éclats de pierre calcaire, quelques traces d'anthracite.		
	C2 : 8		Sable fin légèrement limoneux et caillouteux brun- gris. Hétérogène. Meuble. Inclusions : grande quantité de particules et de concrétions de mortier, pierre calcaire et moellons, fragments de brique, quelques particules de charbons de bois.		
	C2 : 9		Sable fin et moyen très limoneux brun claire à gris tacheté d'argile beige. Hétérogène. Meuble. Inclusions : particules et concrétions de mortier, particules de charbons de bois, fragments de brique, quelques éclats de schiste et de pierre calcaire, infime quantité de scories.		
	C2 : 5		Sable fin et moyen caillouteux gris. Homogène. Meuble, Inclusions : concassé 0-3/4".		
	C1 : 1 C2 : 11	2A1 2A2	Sable fin et moyen caillouteux et limoneux brun à brun foncé comportant des lentilles d'argile beige. Hétérogène. Meuble. Inclusions : particules de mortier, de chaux, de brique, de charbon de bois, éclats de pierre calcaire, schiste, anthracite. Artéfacts : TFCB, verre à bouteille, clous, vitre et autres objets en métal.		
1e	C1 : 2		Particules et concrétions de mortier beige à gris pâle. Hétérogène. Meuble. Inclusions : chaux, fragments de brique et éclats de schiste.	Remblais de démolition du bâtiment.	1891
	C1 : 3 C2 : 10		Résidu de scories (nodules, particules et poussière) brun rouille foncé. Homogène. Meuble. Inclusions : quelques anthracites et cailloutis.	Rejets.	
1d	C1 : 4 C2 : 12	2A1 2A3	Sable moyen caillouteux et légèrement limoneux passant de gris à beige en profondeur. Hétérogène. Meuble. Inclusions : particules de mortier, éclats de schiste, fragments de pierre calcaire et de brique, charbons de bois, scorie et anthracite en surface.	Surface d'occupation intérieure (cave) du bâtiment. Remblais d'assainissement.	Première moitié du XIX <sup>e</sup> siècle -1891
1c	C1 : 5 C2 : 13	2A3	Mince couche de minces plaquettes de schiste gris foncé.	Résidu d'incendie du bâtiment.	
	C1 : 6 C2 : 13	2A3	Mince couche de gros morceaux de charbon de bois (résidu de planches brûlées ?).		
1b	C1 : 6 C2 : 13	2A3	Mince couche (1 cm) de pâte de bois présentant deux chevilles en bois.	Vestiges de l'ancien plancher de bois de la cave.	
1a	C1 : 7 C2 : 14	-	Argile gris verdâtre. Homogène. Compact. Sans inclusion.	Sol naturel stérile dérasé.	

brique et des éclats de schiste dans sa masse. Soulignons que cette association, rejets de scories et débris de démolition, fut également enregistrée à l'intérieur du carré de fondation du bâtiment sis à l'intersection des rues McGill et Saint-Paul et qui fut démoli au même moment (BiFj-61, sous-opérations 10A). L'assemblage de culture matérielle provenant de ces dépôts est peu varié. Il consiste en des céramiques en terre cuite fine blanche, des clous ainsi que des fragments de verre à vitre et à bouteille.

#### 4.5 Conclusion et recommandations

Dans l'ensemble, les activités archéologiques d'inventaire et de supervision menées dans le cadre du présent projet sur les sites BiFj-05, BiFj-61 et BiFj-96 ainsi qu'en bordure sud de la rue Saint-Paul entre les rues Longueuil et Richard (MTL10-25-6) ont montré la persistance de contextes archéologiques relativement intègres et riches dans les espaces investigués.

La tranchée exploratoire réalisée dans la portion nord-ouest du site du collège de Montréal (BiFj-05, sous-opération 3A) a été excavée jusqu'à l'atteinte des niveaux nécessaires à l'implantation des infrastructures, soit sur une profondeur d'environ 1,75 m (entre 14,24 et 12,51 m NMM) en raison de la présence de remblais relativement récents. Cette activité n'a donc pas permis de documenter l'occupation associée au bâtiment en bois apparaissant sur les plans dès 1815. Les données récoltées par la firme Ethnoscop en 2009 (2010) non loin de notre intervention laissent toutefois présager que des dépôts d'intérêt archéologique pourraient toutefois subsister sous ces remblais puisque la surface du sol naturel de l'endroit se localise à environ 2,30 m (11,90 m NMM) de la surface actuelle.

Les deux tranchées exploratoires, les quatre sondages fouillés ainsi que la tranchée supervisée dans la portion sud-ouest du site du flanc ouest des fortifications de Montréal, dans l'axe de la rue Saint-Paul (BiFj-61, sous-opération 10A, 10B, 11A à 11D et 12A), ont permis de documenter 1) les composantes du bastion du Moulin (escarpe, contrescarpe, fossé, glacis, talus) ayant été érigé entre 1717 et 1733 ; 2) le mur de soutènement du chemin de ronde érigé suite au percement de la porte Lachine en 1773 ; ainsi que 3) les divers niveaux de circulation (nbre : 4) ayant été aménagés dans l'axe de la rue Saint-Paul suite à l'ouverture de cette porte et au cours du XIX<sup>e</sup> siècle. Quatre canalisations en pierre ainsi qu'une canalisation en bois rudimentaire dont la mise en place date d'entre la fin du premier quart et du début du troisième quart du XIX<sup>e</sup> siècle ainsi que le tissu archéologique en lien avec le cadre bâti présent entre le second quart du XIX<sup>e</sup> siècle et 1891 ont également été documentées. Les données récoltées permettent de valider la présence des vestiges des fortifications dans l'axe de la rue Saint-Paul et de confirmer la plupart des hypothèses (interprétations) émises par la firme Archéotec (2005 et 2006) en ce qui a trait à aux séquences stratigraphiques incomplètes mises au jour au même emplacement en 2004 et 2006.

Les trois tranchées exploratoires, les cinq sondages manuels ainsi que la tranchée supervisée (BjFj-96, sous-opérations 3A à 3D, 4A à 4E et 5A) localisés dans la portion nord du site du moulin des Sulpiciens ont permis de documenter une série de vestiges architecturaux et contextes archéologiques en lien avec le complexe du moulin (fin du XVII<sup>e</sup> siècle-1804) et la propriété du collège (1804-1872). Les vestiges mis au jour sont associés au mur nord du moulin, aux murs nord et est de l'enceinte du collège, aux murs sud et latéral des latrines s'adossant au mur d'enceinte nord du collège ainsi qu'au mur nord de l'annexe du collège et au mur nord de la rallonge nord de cette annexe. La plupart de ces vestiges se localisent dans le prolongement de ceux déjà répertoriés par la firme Ethnoscop en 2009 (2010). Seuls les vestiges du mur est de l'enceinte du collège, du mur nord de l'annexe, de son allonge nord et du mur latéral des latrines constituent en soit de nouvelles découvertes et permet notamment de déterminer que le bâtiment des latrines possédait au moins trois compartiments et que ces murs hors sol étaient constitués de briques. Nos interventions au terrain ont également permis une meilleure compréhension de la séquence de construction/réfection des ouvrages présents sur le site. La construction du mur nord de l'annexe du collège aurait précédé celle du mur est de son enceinte de même que la construction du mur nord de cette enceinte aurait précédé celle du bâtiment des latrines s'y adossant. Une partie du mur nord du moulin aurait également été (re)construit ou fait l'objet d'une réfection autour des années 1760.

Finalement, la tranchée exploratoire et le sondage manuel réalisés en bordure sud de la rue Saint-Paul, entre les rues Richard et Longueuil (MTL10-25-6, sous-opération 1A et 2A) a permis de documenter les couches d'occupation intérieure, notamment un plancher en bois et une couche d'incendie, d'un bâtiment illustré sur les plans dès 1846 et démolit en 1891. Les données récoltées indiquent par ailleurs que le creusement de la cave de cet édifice a entraîné l'éradication complète des contextes archéologiques plus anciens.

Compte tenu de la richesse des sites archéologiques BiFj-05, BiFj-61 et BiFj-96, tout projet d'infrastructure prévu dans les limites de ces sites devrait faire l'objet d'une intervention archéologique préalable ou d'une supervision selon la localisation de ces travaux. De grandes bandes de sols en place subsistent toujours entre les divers services d'utilités publiques et les différentes aires archéologiques investiguées depuis 2002 dans la rue Saint-Paul. Sur cette base, nous recommandons :

- 1) Dans les limites nord du site du collège des Sulpiciens (BiFj-05), les contextes associés à la construction du mur d'enceinte du collège, à l'utilisation de sa cour ainsi qu'à l'occupation de bâtiments en bois présent dès 1815 dans la portion nord-ouest de cette propriété devraient être documentés ;
- 2) Dans la portion sud-ouest du site du flanc ouest des fortifications (BiFj-61), les composantes de la porte de Lachine ainsi que celle du mur de soutènement du chemin de ronde devraient mieux documentées. Il est fort probable que ces vestiges subsistent toujours sous les trottoirs de la rue Saint-Paul.
- 3) Dans les limites nord du site du moulin (BjFj-96), les contextes en lien avec le moulin des sulpiciens et les bâtiments non répertoriés sur les plans anciens et datant du XVIII<sup>e</sup> et du XIX<sup>e</sup> siècle, notamment les latrines du collège, devraient être mieux documentés.

# SECTION 3

DIRECTION DE LA GESTION STRATÉGIQUE  
DES RÉSEAUX D'EAU – ARRONDISSEMENT

---

**SECTION 3 - DIRECTION DE LA GESTION STRATÉGIQUE DES RÉSEAUX D'EAU –  
ARRONDISSEMENT**

**TABLE DES MATIÈRES**

	<b>Page</b>
<b>1 AVENUE TROIE .....</b>	<b>285</b>
1.1 Mandat .....	285
1.2 Potentiel archéologique et intervention initialement proposée .....	285
1.3 Analyses des résultats de forages.....	286
<b>2 BOULEVARD SAINT-JEAN-BAPTISTE (MTL09-19-1) .....</b>	<b>293</b>
2.1 Mandat .....	293
2.2 Résultats.....	293
2.3 Conclusion.....	296
<b>3 AVENUE DU MANOIR.....</b>	<b>299</b>
<b>4 8<sup>e</sup> AVENUE, Pointe-aux-Trembles (MTL10-19-2).....</b>	<b>303</b>
4.1 Mandat .....	303
4.2 Rappel du potentiel archéologique.....	303
4.3 Résultats.....	304
4.4 Recommandations .....	306

## 1 AVENUE TROIE

### 1.1 Mandat

Ce texte rend compte des analyses archéologiques produites dans le cadre du projet de réfection d'aqueduc et d'égout sur l'avenue Troie, entre les rues Descelle et Gatineau (figure 1). Ces analyses visaient à évaluer la pertinence de procéder à une intervention archéologique dans l'espace affecté par ce projet.

Une première analyse de l'impact du projet sur les ressources archéologiques a été réalisée en mai 2010. Elle a permis d'établir le fort potentiel archéologique préhistorique du secteur à l'étude et de statuer sur la nécessité de procéder à une intervention au terrain par le biais de sondages manuels et d'une supervision archéologique. L'impact du projet fut réexaminé en août 2010 à la lumière des résultats des trois forages effectués par la firme S.M. Environnement pour le compte de la Ville de Montréal en juin 2010. Cette deuxième analyse a permis de conclure qu'il n'était pas nécessaire de réaliser l'intervention initialement projetée compte tenu du fait que le sol naturel ne serait pas affecté par les excavations requises dans le cadre du projet. La réalisation du présent rapport a donné lieu à un second examen de la nature des sols affectés par le projet et de conclure qu'il aurait été opportun de réaliser l'intervention proposée en mai 2010. Les paragraphes qui suivent exposent la démarche ayant mené à cette conclusion.

### 1.2 Potentiel archéologique et intervention initialement proposée

#### POTENTIEL PRÉHISTORIQUE

Le tronçon de rue à l'étude occupe la partie basse du bassin du mont Royal. On reconnaît à l'unité topographique du mont Royal un potentiel de fréquentations et d'occupations amérindiennes plus ou moins longues au cours de la préhistoire et au début de la période historique. Les données archéologiques et historiques récoltées à ce jour démontrent en effet que les populations amérindiennes fréquentent le mont Royal depuis au moins 4 500 ans et qu'ils y sont venus pour y extraire de la cornéenne (BjFj-97), pour y enterrer leurs morts (BjFj-01, BiFj-88 et autres) et pour y établir des villages (BjFj-01, villages d'Hochelaga) ou leurs campements temporaires (BjFj-134 et BiFj-93 ; figure 3). Le tronçon de rue à l'étude recoupe de surcroît, près de l'intersection des rues Troie et Gatineau, le tracé de l'ancien ruisseau de la côte des Neiges, un attrait non négligeable pour les populations amérindiennes. Il pourrait de plus se situer dans la trajectoire de l'ancien sentier amérindien de la coulée de la côte des Neiges qui reliait le fleuve et la rivière des Prairies (Arkéos inc., 2012).

Ainsi, des ressources archéologiques pouvant témoigner de la fréquentation et d'occupations brèves au cours de préhistoire et au début de la période historique pourraient être présentes sur le tronçon de rue à l'étude. Le potentiel archéologique préhistorique de cet espace a donc été considéré comme fort.

### POTENTIEL HISTORIQUE

Le tronçon à l'étude fait partie du vaste territoire de la côte des Neiges dont le développement s'amorce en 1698. Il fera, à partir de ce moment et jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, compris dans une concession qui sera exploitée à des fins agricoles. La superposition des plans anciens montre qu'aucun bâtiment n'occupe l'emplacement de l'avenue Troie au cours de cette période (figure 2).

L'avenue Troie apparaît pour la première fois, sur un plan de 1912, suite au démembrement de la concession d'origine à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et aucun bâtiment n'y est alors représenté suggérant son ouverture encore récente.

Compte tenu que l'avenue Troie fut ouverte au XX<sup>e</sup> siècle dans un secteur apparemment libre de bâtiment depuis l'ouverture de la côte des Neiges, le potentiel archéologique historique de ce tronçon de rue a donc été considéré comme faible.

### INTERVENTION PROPOSÉE

En vertu du fort potentiel préhistorique du secteur à l'étude, il a été recommandé en mai 2010 la réalisation de sondages manuels de 0,50 m de côté dans l'emprise des travaux. Il a également été recommandé d'assurer une supervision archéologique lors de l'excavation mécanique dans le secteur du ruisseau de la côte des Neiges afin de colliger des informations sur ce cours d'eau.

## **1.3 Analyses des résultats de forages**

Les relevés de forages réalisés par la firme S.M. Environnement indiquent que le secteur à l'étude aurait été fortement rehaussé par l'apport de remblais atteignant autour de 4 mètres d'épaisseur (tableau 1). Selon ces relevés, le sol naturel, constitué de sable limoneux passant au silt argileux gris contenant des coquillages, se trouverait à une altitude variant entre 109,91 m NMM (nord) à 108,39 m NMM (sud). Un important remblai (près de 4 m d'épaisseur), constitué de sable limoneux brun et oxydé contenant quelques fragments de brique, morceaux d'asphalte et débris de roche, recouvrirait ce dépôt.

Ainsi, les relevés indiquaient que l'atteinte des sols naturels, propres à documenter de possibles traces d'occupation préhistorique, pouvait s'avérer être très difficile. Ils montraient également que les sols naturels ne seraient vraisemblablement pas touchés par les excavations requises par le projet puisque ces dernières ne devaient pas excéder 3 m de profondeur. On a alors conclu en août 2010 qu'il n'était pas nécessaire de procéder à la réalisation de l'intervention initialement projetée sur ce tronçon de rue.

L'examen plus poussé de la composition des dépôts identifiés par la firme S.M. Environnement démontre toutefois que leur nature a été mésinterprétée. Il appert d'une part que les caractéristiques du remblai identifié correspondent en tout point à celles du dépôt meuble formant la surface d'origine du terrain et ayant été documenté 250 m au sud et 30 m au nord du secteur à l'étude lors d'interventions archéologiques antérieures (Ethnoscop, 2009 ; Arkéos inc., 2012). Seule la présence de quelques fragments de brique et morceaux d'asphalte, dont nous ne connaissons pas la dispersion dans le dépôt, diffère. Les sols naturels rencontrés au sud du secteur à l'étude correspondent à un sable limoneux brun et oxydé contenant du charbon et des débris de roche semblable à la définition donnée au remblai identifié par S.M. Environnement (Ethnoscop, 2009). Au nord, le dépôt meuble constituant la surface d'origine du terrain correspond à un sable très fin (voir un limon) brun comportant quelques pierres de dimensions variables également similaire au remblai identifié (Arkéos inc., 2012). Il semble donc que nous sommes en présence du sol naturel en place.

D'autre part, les relevés altimétriques effectués en périphérie du tronçon à l'étude lors des interventions antérieures précédemment citées (Ethnoscop, 2009 ; Arkéos inc., 2012) révèlent que le terrain d'origine de l'endroit présente une légère dénivellation vers le sud, passant de 115,77 m NMM (30 m au nord du secteur à l'étude) à environ 11,50 m NMM (250 m au sud du secteur à l'étude). Il semble donc peu plausible de croire que le terrain d'origine du tronçon à l'étude présente une altitude variant de 109,01 m NMM (nord) à 108,39 m NMM (sud) comme le suggèrent les relevés de forages. Le niveau d'affleurement du présumé remblai, qui passe d'une altitude de 113,72 à 111,05 m NMM du nord au sud, concorde davantage avec le profil naturel du terrain bien qu'il s'avère un peu plus bas que ce qui est escompté. On peut en effet estimer à partir des données disponibles que la surface du terrain d'origine du secteur à l'étude devait affleurer à une altitude passant d'environ 115,00 à 114,00 m NMM du nord au sud. L'endroit ne peut donc qu'avoir été dérasé et non pas rehaussé.

Ainsi, les données présentées tendent à démontrer que le dépôt, interprété comme étant un important remblai de rehaussement, correspond au dépôt meuble formant la surface du terrain d'origine et dont le sommet aurait été en partie nivelé et remanié (apport de fragments de brique et d'asphalte) probablement lors de l'ouverture de la rue Troie.

Considérant que le sol naturel se trouve possiblement enfoui à une faible profondeur sous la chaussée de la rue Troie (moins de 0,50 m) et que son sommet, constituant vraisemblablement la surface d'origine du terrain, a été peu profondément nivelé et faiblement perturbé, l'emprise des travaux de réfection réalisés à l'automne 2010 aurait dû faire l'objet de l'intervention initialement projetée. Par ailleurs, des bandes de sols de largeur significatives doivent toujours subsister en dehors des limites de ces travaux et pourraient receler des témoins préhistoriques. Il serait judicieux de planifier une intervention archéologique dans le cadre de futurs travaux.

**Tableau 1 -** Avenue Troie – Description des forages

Forages 1 et 2 :	Forage 3 :
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Asphalte.</li> <li>- Dalle de béton.</li> <li>- Remblai de sable limoneux brun et oxydé contenant quelques fragments de brique, charbons, et débris de roche d'une épaisseur de près de 4 m.</li> <li>- Sol naturel de sable limoneux gris contenant des coquillages.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Poussière de concassé (sentier de gravier).</li> <li>- Remblai de sable limoneux brun et oxydé, d'une épaisseur de près de 4 m, contenant quelques fragments de brique, charbon, et débris de roche.</li> <li>- Sol naturel de silt argileux gris contenant des coquillages.</li> </ul>

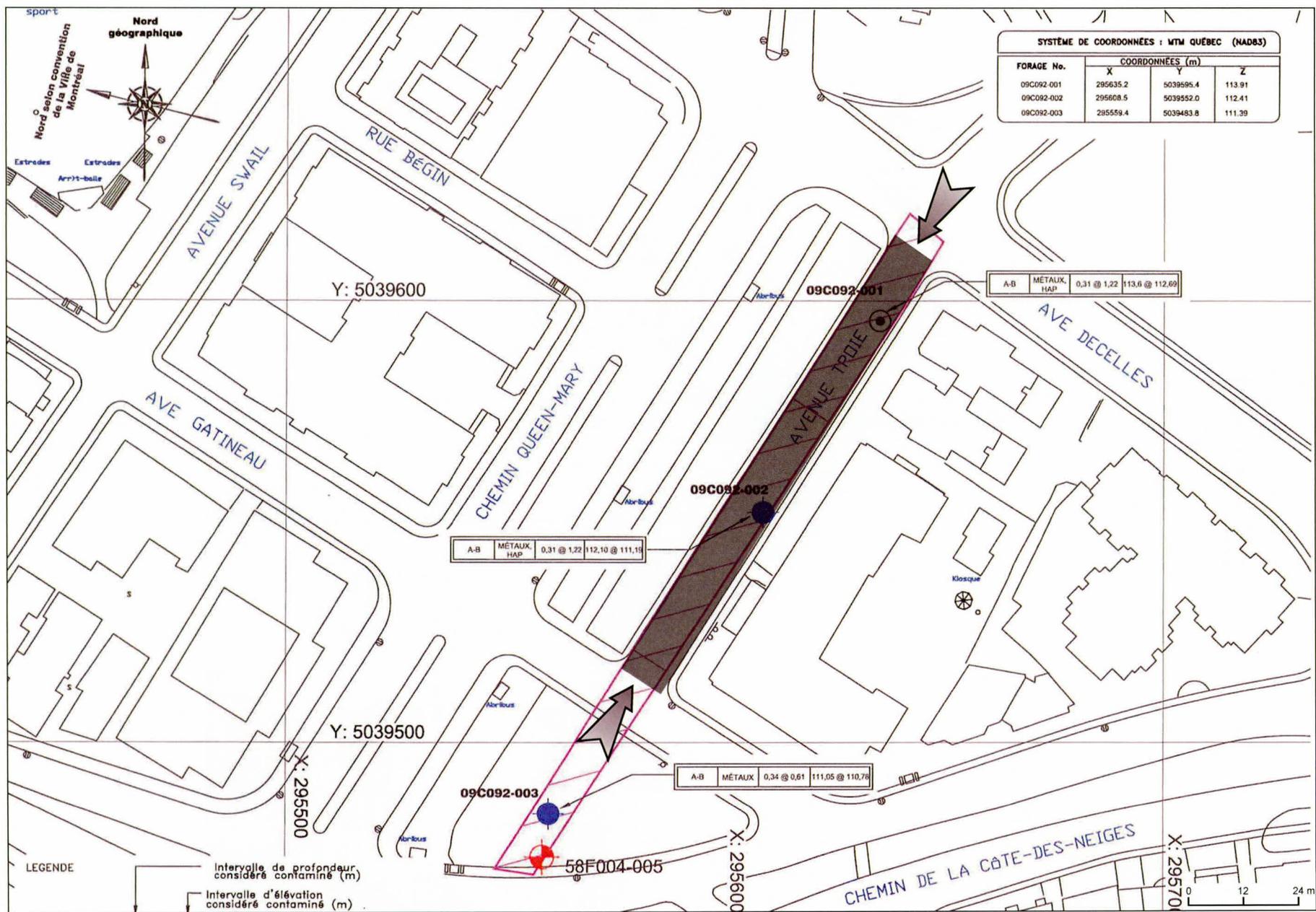
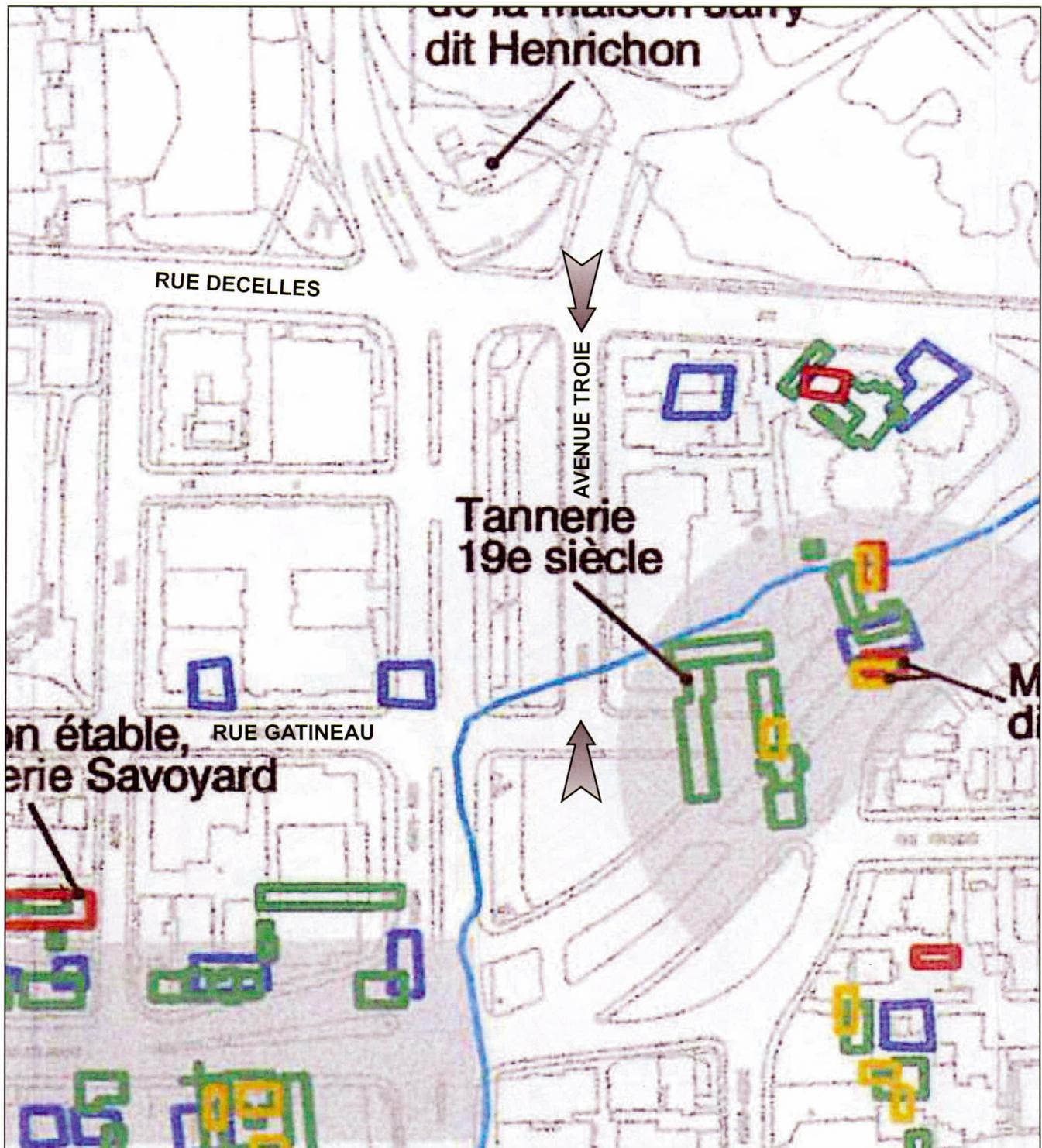


Figure 1 - Avenue Troie - Emplacement des travaux et des forages de S.M. Environnement



Source : Archéotec, 2004

Figure 2 - Superposition des plans anciens sur la trame actuelle

Figure 3 - Localisation des principaux sites préhistoriques de sépultures et d'extraction sur le mont Royal



**Légende :**

- A** - Terrain funéraire de Westmount  
(Sépultures datant du l'Archaïque et/ou du Sylvicole supérieur)
- B** - Site Dawson (BjFj-1), village iroquoien  
(Village iroquoien et terrain funéraire datant du Sylvicole supérieur récent)
- C** - Sépultures du monument aux pompiers
- D** - Sépultures de la grotte
- E** - Sépultures de la rue Pratt
- F** - Sépultures de la Côte-Sainte-Catherine
- G** - Carrière préhistorique de cornéenne (BjFj-97)  
(Secteur d'extraction et de taille utilisé depuis au moins 4500 ans AA)
- H** - Sépulture iroquoienne du chemin Queen-Mary (BiFj-88)
- I** - Site du monument Sir Georges-Étienne-Cartier (BjFj-134)  
(Zone de passage et/ou de halte datant du Sylvicole)
- J** - Site de la porte monumentale du cimetière Notre-Dame des-Neiges (BiFj-93)  
(Zone de passage et/ou de halte datant du Sylvicole moyen ancien et du Sylvicole supérieur récent)
- Périimètre de l'unité topographique du Mont-Royal  
(Basé sur les travaux de Richot, 1967)
- Anciens étangs aujourd'hui disparus  
(Basé sur les travaux de Richot, 1967)
- Territoire à l'étude

Basé sur : Ethnoscop (2009), Gates Saint-Pierre (2010), Arkéos inc. (2011), Tremblay (2004), Richot (1967)



Société d'expertise en recherches anthropologiques  
Mars 2013 850-588-3

## 2 BOULEVARD SAINT-JEAN-BAPTISTE (MTL09-19-1)

### 2.1 Mandat

L'intervention archéologique réalisée sur le boulevard Saint-Jean-Baptiste avait pour but la supervision de l'excavation mécanique de cinq tranchées (sous-opérations 1A à 1E) localisées sous le trottoir ouest, entre les rues Notre-Dame et Bellerive (photo 1 et figure 1). Ces excavations ont été effectuées dans le cadre du remplacement de deux chambres, de deux vannes et d'un joint de raccordement en plomb de la conduite d'eau existante. Ces travaux ont nécessité la présence d'un archéologue pendant une durée de 3 jours, entre le 6 et le 15 octobre 2009.



**Photo 1** - Boulevard Saint-Jean-Baptiste (MTL09-19-1) – Vue de la localisation de la sous-opération 1E (MTL09-19-1-N2-02)

Rappelons qu'une fiche-rue établissant le potentiel archéologique a été établie au préalable de l'intervention de terrain (volume 2 : annexe 7). La supervision avait pour but de documenter pour une première fois les contextes archéologiques qui subsistent sur ce tronçon du boulevard Saint-Jean-Baptiste, soit au cœur du noyau villageois de Pointe-aux-Trembles dont le développement effectif s'amorce à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. Ce secteur n'avait en effet fait l'objet d'aucune intervention archéologique jusqu'à présent.

### 2.2 Résultats

#### SOUS-OPÉRATION 1A

La sous-opération 1A est située à l'intersection de la rue Notre-Dame et du boulevard Saint-Jean-Baptiste et présente des dimensions de 4,0 m (E-O) par 3,6 m (N-S). L'excavation a atteint une profondeur de 3,0 m et a été confinée à l'intérieur de la zone déjà perturbée par des excavations antérieures sauf pour une bande résiduelle de sol naturel dans la portion nord de la sous-opération. Cependant, cette bande n'apparaît qu'à 2,54 m sous la surface, soit la profondeur atteinte lors de l'installation du tuyau d'aqueduc existant. Elle correspond alors au sol naturel stérile.

### SOUS-OPÉRATION 1D

La sous-opération 1D a été ouverte à l'intersection de la rue Bellerive et du boulevard Saint-Jean-Baptiste. Ses dimensions sont de 2,90 m (E-O) par 3,24 m (N-S). L'excavation a atteint une profondeur de 1,60 m et est confinée à l'intérieur de la zone déjà perturbée par l'installation du tuyau d'aqueduc existant, sauf pour une bande résiduelle de sol naturel dans la portion nord-est de la sous-opération. Ce sol apparaît immédiatement sous le remblai de support de la rue (pierre concassée), à une profondeur de 0,66 m et s'enfonce jusqu'au fond de l'excavation. L'absence d'une coloration noirâtre dans la portion supérieure de ce sol suggère qu'un arasement l'aurait entamé.

### SOUS-OPÉRATION 1C

La sous-opération 1C est située dans le trottoir face au 8-10 boulevard Saint-Jean-Baptiste. Ses dimensions sont de 3,20 m (E-O) par 2,80 m (N-S). L'excavation a atteint une profondeur de 1,60 m et est confinée à l'intérieur de la zone déjà perturbée par l'installation du tuyau d'aqueduc existant, sauf pour une bande résiduelle de sol naturel remanié dans la portion sud-ouest de la sous-opération. Ce sol naturel remanié apparaît immédiatement sous le remblai de support du trottoir, à une profondeur de 0,30 m et s'enfonce jusqu'au fond de l'excavation, soit à 1,60 m sous la surface du béton du trottoir. Un tuyau en plomb, accolé à la paroi ouest et orienté dans un axe nord-sud, traverse cette couche de sol naturel remanié à une profondeur de 1,28 m (voir relevé stratigraphique au volume 2 : annexe 7).

### SOUS-OPÉRATION 1B

La sous-opération 1B est située dans le trottoir face au 52-56 boulevard Saint-Jean-Baptiste. Ses dimensions sont de 2,95 m (E-O) par 3,20 m (N-S). L'excavation a atteint une profondeur de 1,25 m sous la surface de la rue et est confinée à l'intérieur de la zone déjà perturbée par l'installation du tuyau d'aqueduc existant, sauf pour une bande résiduelle de sol naturel dans la portion est de la sous-opération. Ce sol apparaît immédiatement sous le remblai de support de rue, à une profondeur de 0,55 m et s'enfonce jusqu'au fond de l'excavation (voir relevé stratigraphique). Le sol naturel est formé dans sa tranche supérieure d'un sable limoneux brun noirâtre d'une épaisseur de 0,20 m qui contient des fragments de brique, mortier et charbon de bois, soit de possibles traces de l'incendie de 1912. Ce sable limoneux devient brunâtre et se poursuit sur environ 0,10 m de profondeur. Il correspond alors au sol naturel stérile. Il laisse ensuite place à un sable moyen blanchâtre sans inclusion qui atteint le fond de l'excavation.

Les relevés stratigraphiques (volume 2 : annexe 7, figures 2 et 3) et un plan de localisation (volume 2 : annexe 7, figure 1) sont joints au présent rapport sous forme manuscrite, tel que demandé par la Ville de Montréal.

### SOUS-OPÉRATION 1E

La sous-opération 1E a été ouverte face au 20 boulevard Saint-Jean-Baptiste. Elle présente des dimensions de 2,20 m (E-O) par 3,50 m (N-S) et une profondeur de 1,30 m. Son excavation a permis de constater une continuité stratigraphique avec la sous-opération 1B, située une quarantaine de mètres plus au nord.

La séquence relevée est peu complexe et révèle un décapage extensif des sols d'occupation ancienne lors de l'aménagement du trottoir à une profondeur de 0,70 à 0,80 m sous la surface du trottoir. De fait, sous le lit de pose du trottoir, il ne subsiste que la portion inférieure de l'horizon supérieur du sol naturel (environ 0,15 m d'épaisseur) qui transite graduellement vers les sols stériles, argileux puis sableux (photo 2). Il s'agit d'un limon grisâtre qui contenait des charbons de bois disséminés dans la masse ainsi qu'une coquille d'huître témoignant de son occupation. Cet horizon se poursuit sous la rue et est interrompu à l'ouest par la tranchée d'implantation de la canalisation d'eau de faible largeur (0,50 m observé) et profondeur (1 m sous la surface du trottoir). Il apparaît donc vraisemblable que cette couche d'occupation se poursuive à l'ouest de cette tranchée.



**Photo 2** - Boulevard Saint-Jean-Baptiste (MTL09-19-1)  
– Vue de la paroi sud de la sous-opération 1E  
(MTL09-19-1-N2-05)

### 2.3 Conclusion

Les travaux de supervision archéologique réalisés sur le côté ouest du boulevard Saint-Jean-Baptiste, entre les rues Notre-Dame et Bellerives, ont révélé que les tranchées excavées (sous-opération 1A à 1E) dans le but de remplacer les deux chambres et les deux vannes existantes occupaient des zones en quasi-totalité perturbées par leur implantation. Seules de minces bandes résiduelles de sol naturel subsistaient dans leur emprise. Ce dernier est apparu être profondément remanié (sous-opération 1C) ou arasé (sous-opérations 1A et 1D) aux abords des rues Bellerive et Notre-Dame. À ces emplacements, seule sa portion stérile subsistait. Entre ces deux points, le sol formant l'horizon supérieur du sol naturel a résisté au dérasement des lieux lors de l'aménagement du boulevard (sous-opérations 1B et 1E). Quelques traces témoignant possiblement de l'incendie de 1912 ont d'ailleurs été observées à son sommet dans la sous-opération 1B. Aucune recommandation de travaux supplémentaires n'a donc été formulée dans le cadre de ce projet.

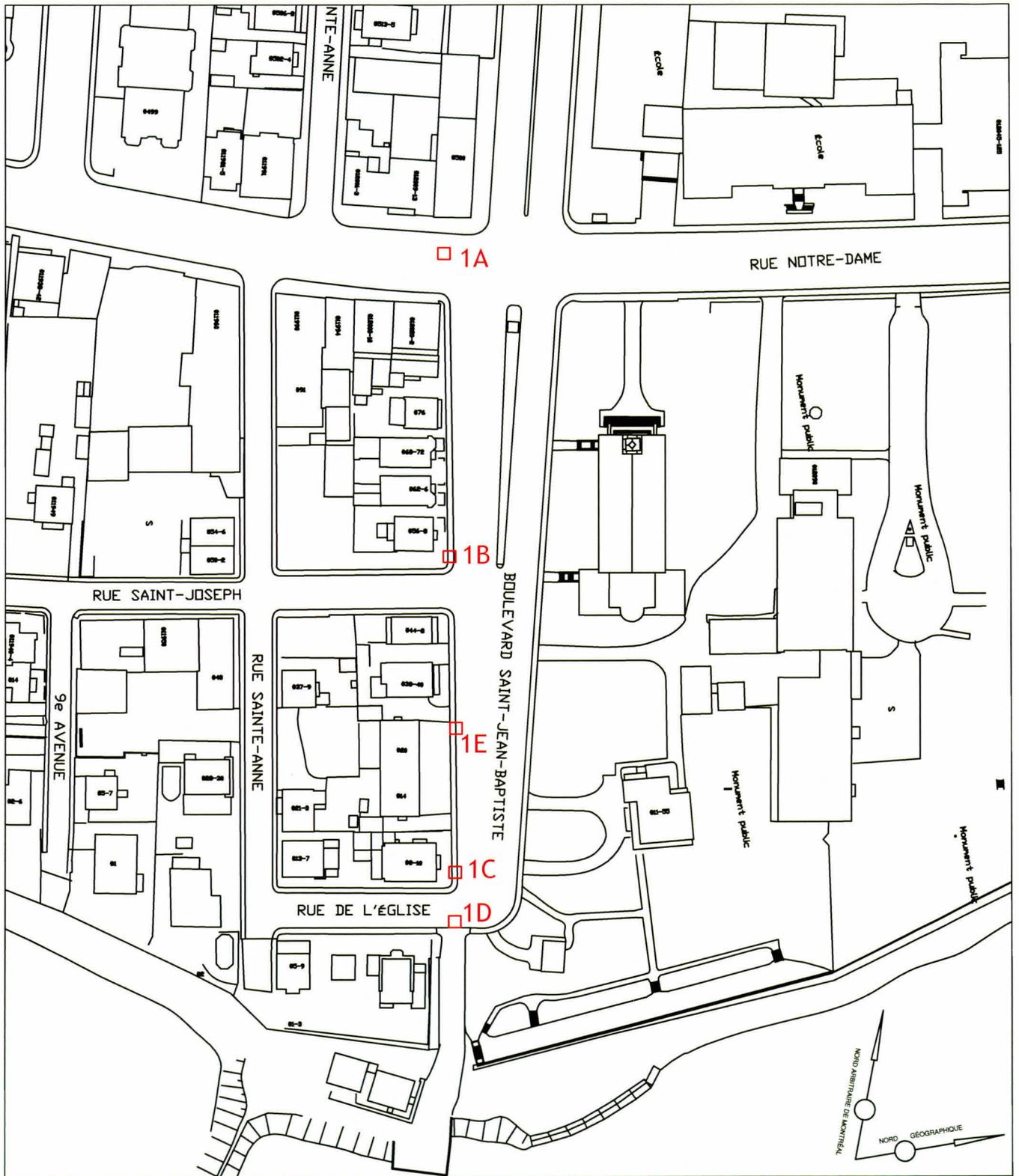


Figure 1 - Boulevard Saint-Jean-Baptiste (MTL09-19-1) - Localisation des interventions archéologiques

□ Intervention archéologique

Source : Service de géomatique, Ville de Montréal, feuillet 31H11-010-2301

Arkeos inc.  
Société d'expertise en recherches anthropologiques

ÉCHELLE = 1 : 1500

7.5 0 15 30 m

Mars 2013 850-588-3

### 3 AVENUE DU MANOIR

Dans le cadre du futur projet de construction d'infrastructure (figure 1) sur l'avenue du Manoir entre les rues Pratt et Dunlop dans l'arrondissement Outremont, la Ville de Montréal a confié en juillet 2009 à Arkéos inc. le mandat de rédiger un avis d'opportunité.

Cet exercice, via un examen rapide des plans anciens, indique que l'ouverture de cette rue est récente et remonte à la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Auparavant, cet emplacement faisait partie d'un vaste domaine dont la concession originale date du tout début de la côte Sainte-Catherine à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. Malgré l'ancienneté de la concession, le potentiel archéologique historique de l'emprise de l'avenue du Manoir peut donc être considéré négligeable. L'emplacement futur de l'avenue du Manoir est en effet loin dans les terres, à presque 1 km de distance du chemin de la côte Sainte-Catherine, et, au fil du temps, les installations agricoles se sont sans doute concentrées sur le devant de la propriété.

Par contre, l'emplacement se trouve à environ 300 m de l'intersection des rues Van-Horne et Pratt où des sépultures préhistoriques ont été observées au début du XX<sup>e</sup> siècle par Aristide Beaugrand-Champagne. Au cours de la même période, ce dernier a aussi observé la mise au jour d'une vingtaine de sépultures le long du chemin de la côte Sainte-Catherine entre les avenues du Mont-Royal et Pagnuelo. Le potentiel archéologique préhistorique de l'emprise de l'avenue du Manoir doit donc être considéré fort (figure 2).

Afin d'évaluer la pertinence et la nature d'une intervention archéologique dans le cadre du projet de construction sur l'avenue du Manoir, la Ville de Montréal a mandaté Arkéos inc. afin de réaliser une fiche de potentiel qui a été élaborée en juillet 2009 (volume 2 : annexe 8). Cet exercice a permis de confirmer que le potentiel archéologique de ce tronçon de rue doit être considéré comme fort, notamment en raison de la proximité avec les espaces funéraires le long du chemin de la Côte-Sainte-Catherine. Pour le potentiel archéologique historique, l'éloignement de l'annexe du Manoir du chemin de la Côte-Sainte-Catherine et le fait que cette rue a été ouverte au cours de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle indiquent que ce potentiel doit être considéré comme négligeable. L'absence de services enfouis dans ce tronçon de rue laisse supposer que les sols naturels sont toujours en place. Sur cette base, il a été recommandé de procéder à une supervision archéologique pendant les travaux d'excavation.

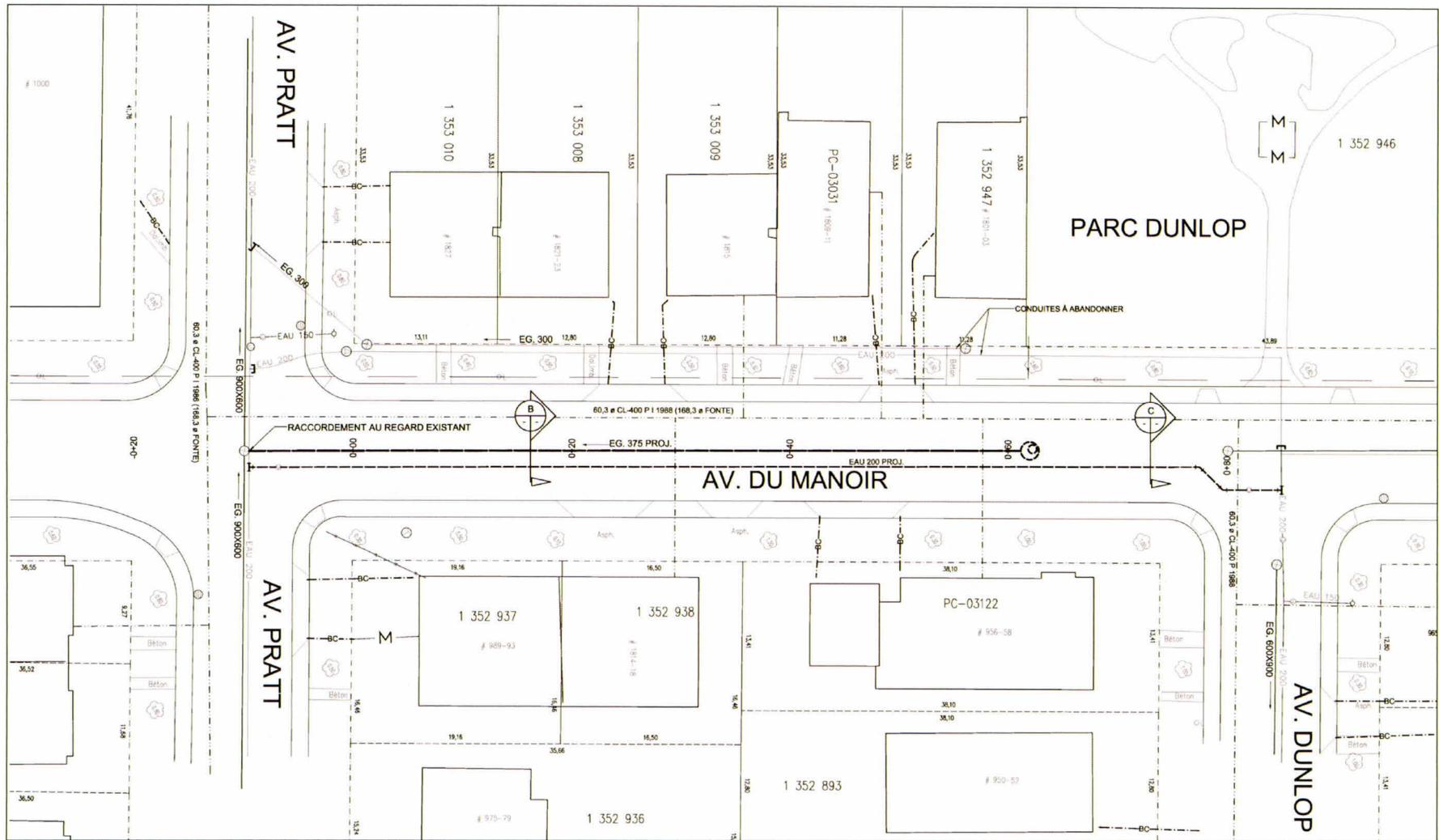


Figure 1 - Localisation des travaux de réfection prévus sur l'avenue du Manoir

Figure 2 - Localisation des principaux sites préhistoriques de sépultures et d'extraction sur le mont Royal



**Légende :**

- A** - Terrain funéraire de Westmount  
(Sépultures datant de l'Archaïque et/ou du Sylvicole supérieur)
- B** - Site Dawson (BjFj-1), village iroquoien  
(Village iroquoien et terrain funéraire datant du Sylvicole supérieur récent)
- C** - Sépultures du monument aux pompiers
- D** - Sépultures de la grotte
- E** - Sépultures de la rue Pratt
- F** - Sépultures de la Côte-Sainte-Catherine
- G** - Carrière préhistorique de cornéenne (BjFj-97)  
(Secteur d'extraction et de taille utilisé depuis au moins 4500 ans AA)
- H** - Sépulture iroquoise du chemin Queen-Mary (BiFj-88)
- I** - Site du monument Sir Georges-Étienne-Cartier (BjFj-134)  
(Zone de passage et/ou de halte datant du Sylvicole)
- J** - Site de la porte monumentale du cimetière Notre-Dame des-Neiges (BiFj-93)  
(Zone de passage et/ou de halte datant du Sylvicole moyen ancien et du Sylvicole supérieur récent)
- Périmètre de l'unité topographique du Mont-Royal  
(Basé sur les travaux de Richot, 1967)
- Anciens étangs aujourd'hui disparus  
(Basé sur les travaux de Richot, 1967)
- Territoire à l'étude

Basé sur : Ethnoscop (2009), Gates Saint-Pierre (2010), Arkéos inc. (2011), Tremblay (2004), Richot (1967)

ÉCHELLE = 1 : 20 000  
0 200 400 m

MONTREAL

## 4 8<sup>e</sup> AVENUE, POINTE-AUX-TREMBLES (MTL10-19-2)

### 4.1 Mandat

Ce chapitre présente le bilan de l'inventaire archéologique réalisé du 12 au 14 octobre 2010 dans le cadre des travaux de réfection d'aqueduc et d'égout sur la 8<sup>e</sup> Avenue à Pointe-aux-Trembles (figures 1 et 2 ; photo 1). L'intervention a été identifiée par le code MTL10-19-02.



**Photo 1** - 8<sup>e</sup> Avenue (MTL10-19-2) – Tranchée profonde creusée au centre de la rue – Vue vers le nord (MTL10-19-2-N1-1)

### 4.2 Rappel du potentiel archéologique

L'évaluation du potentiel archéologique de la 8<sup>e</sup> avenue s'appuie sur les résultats d'une étude (Ethnoscop, 2006) réalisée dans le cadre d'un mandat émis par la Commission des services électriques de la Ville de Montréal. Cette étude englobe le vieux village de Pointe-aux-Trembles entre les 2<sup>e</sup> et 13<sup>e</sup> Avenues, le fleuve et le mi-chemin entre Notre-Dame et Prince-Albert. Le tronçon de la 8<sup>e</sup> Avenue faisant l'objet du présent chapitre est inclus dans ce périmètre.

#### POTENTIEL PRÉHISTORIQUE

La caractérisation du potentiel préhistorique du secteur à l'étude reste difficile à établir compte tenu du caractère fugace des vestiges témoignant de la présence amérindienne. L'emplacement des sites éventuels reste donc très difficile à prédire, mais le potentiel ne peut être considéré nul.

#### POTENTIEL HISTORIQUE

Selon l'étude de potentiel, la portion nord du tronçon à l'étude correspond au secteur de potentiel 38 qui couvre la 8<sup>e</sup> Avenue sur toute sa largeur et sur une longueur d'environ 50 m en partant de la rue Notre-Dame. Le potentiel archéologique de cette partie de la 8<sup>e</sup> Avenue est associé à la présence au XIX<sup>e</sup> siècle d'une maison en brique à deux étages en front de la rue Notre-Dame et d'un appentis de bois en arrière-cour, visibles sur les plans anciens de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle (Hopkins, 1879 ; Goad, 1890 : figures 3 et 4). La maison fut occupée par Bell Canada entre 1926 et 1943, puis démolie en 1950.

Des vestiges de ce cadre bâti étaient donc susceptibles d'être présents dans l'emprise de la rue (figure 2). Il était également probable que ces ressources archéologiques soient enfouies à faible profondeur. Les excavations de masse nécessaires à l'implantation d'un aqueduc et d'un égout au centre de la 8<sup>e</sup> avenue, entre les rues Notre-Dame et Bellerive, et d'une chambre de vanne, deux puisards de rue et une borne-fontaine à l'intersection de la rue Notre-Dame devaient donc détruire complètement ces vestiges.

### 4.3 Résultats

Les activités archéologiques ont consisté en l'ouverture à l'aide d'une pelle mécanique d'une longue tranchée de 40 m de longueur occupant la rue sur toute sa largeur. La position de cette tranchée devait recouper à la fois les vestiges de la maison en front de la rue de Notre-Dame et une partie de la cour arrière incluant l'appentis de bois. Seuls les dépôts constituant la chaussée ont alors été décapés. Par la suite, une tranchée profonde (près d'un mètre sous le décapage de la chaussée) a été excavée mécaniquement au centre de la rue, exposant les vestiges de fondation de la maison démolie (photo 2). Plusieurs sondages manuels (nbre = 22) ont par la suite été fouillés (figure 5).



Photo 2 - 8<sup>e</sup> Avenue (MTL10-19-2) – Vestige exposé lors du creusement de la tranchée profonde – Vue vers le nord-est (MTL10-19-2-N1-4)

Les vestiges de maçonnerie de moellons mis au jour dans la tranchée profonde, correspondent à la fondation du mur ouest du bâtiment qui occupait l'emplacement avant le percement de la rue au début du XX<sup>e</sup> siècle (photo 3). La surface d'arasement est apparue à une élévation comprise entre 12,69 et 12,89 m NMM alors que sa base repose entre 12,34 et 12,42 m NMM. Soulignons qu'aucun retour de maçonnerie n'a été observé le long du mur arrière (segment est-ouest de la fondation arrière de la maison) pouvant marquer l'emplacement de l'annexe de la maison représentée sur le plan de 1890. Les fondations de cette annexe pourraient, par contre, se trouver sous la pelouse ou le trottoir à l'est du vestige mis au jour puisque ce bâtiment est décalé vers l'est sur le plan de Goad de 1890.



Photo 3 - 8<sup>e</sup> Avenue (MTL10-19-2) – Vestiges de fondation d’une maison (ST-1) – Vue vers le nord-est (MTL10-19-2-N1-14)



Photo 4 - 8<sup>e</sup> Avenue (MTL10-19-2) – Sol stérile formé d’argile bleue, présent à quelques centimètres sous la surface actuelle – Vue vers le nord (MTL10-19-2-N1-35)

Le décapage mécanique de la chaussée combiné à l’excavation manuelle, de part et d’autre de la tranchée profonde, de sondages archéologiques de 50 cm de côté a permis de constater que lors de l’aménagement de la rue, les sols, constituant la surface d’occupation associée au bâtiment mis au jour, avaient été décapés. Ainsi, le sol stérile, formé d’argile bleue ou verte d’origine marine selon les endroits, se trouvait directement sous les dépôts de la chaussée, parfois recouvert d’une mince couche de limon argileux brun (photo 4) qui pourrait correspondre à la base de la couche d’occupation associée au bâtiment. L’ouverture de la 8<sup>e</sup> Avenue a donc partiellement détruit les ressources archéologiques en lien avec le bâtiment. Des objets-témoins ont tout de même été retrouvés dans quelques-uns des sondages (voir catalogue des objets-témoins au volume 2 : annexe 9). Ces sondages positifs (3B, 3C, 3E, 3L, 3S et 3T) sont regroupés immédiatement au sud du bâtiment, soit à l’arrière alors que la façade faisait front sur la rue Notre-Dame. Ces objets étaient répandus sur un peu plus de 12 m de distance en bordure des deux trottoirs alors qu’ils étaient moins étalés au centre de la rue (figure 5). L’inventaire a révélé une prépondérance de pièces de quincaillerie oxydée typique des couches de démolition alors que les rares objets pouvant servir de marqueurs temporels (fragment de terre cuite fine (TCF) blanche vitrifiée et fragment de terre cuite fine (TCF) blanche *Shell edged*) ciblent une période somme toute relativement courte comprise entre le dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle et le premier quart du XX<sup>e</sup> siècle. Cet intervalle est en accord avec la



**Photo 5** - 8<sup>e</sup> Avenue (MTL10-19-2) – Sol stérile immédiatement sous les décombres de la démolition de ST-1, dans le sondage 2B – Vue vers le nord (MTL10-19-2-N1-16)

période d'occupation de la maison visible sur les plans anciens de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle (Hopkins, 1879 ; Goad, 1890 : figures 3 et 4) et qui sera démolie en 1950.

Par ailleurs, trois sondages ont été fouillés à l'intérieur du bâtiment (2A, 2B et 2C). Dans les trois cas, sous un mince remblai de nivellement post-démolition, les décombres de démolition recouvrent directement l'argile stérile formant le fond d'un vide sanitaire dont l'élévation est à 12,60 m NMM (photo 5). Des objets ont tout de même été récoltés dans ces sondages et de nouveau, ceux-ci sont diagnostiques (fragment de terre cuite fine (TCF) blanche vitrifiée) et appartiennent à l'intervalle de temps ciblé ci-dessus.

#### 4.4 Recommandations

L'intervention archéologique aura donc permis de documenter partiellement une occupation qui chevauche la fin du XIX<sup>e</sup> et le début du XX<sup>e</sup> siècle et de constater une éradication quasi totale des couches associées à cette occupation. Sur la base de ces résultats, il n'est pas apparu nécessaire de prolonger l'intervention de terrain.

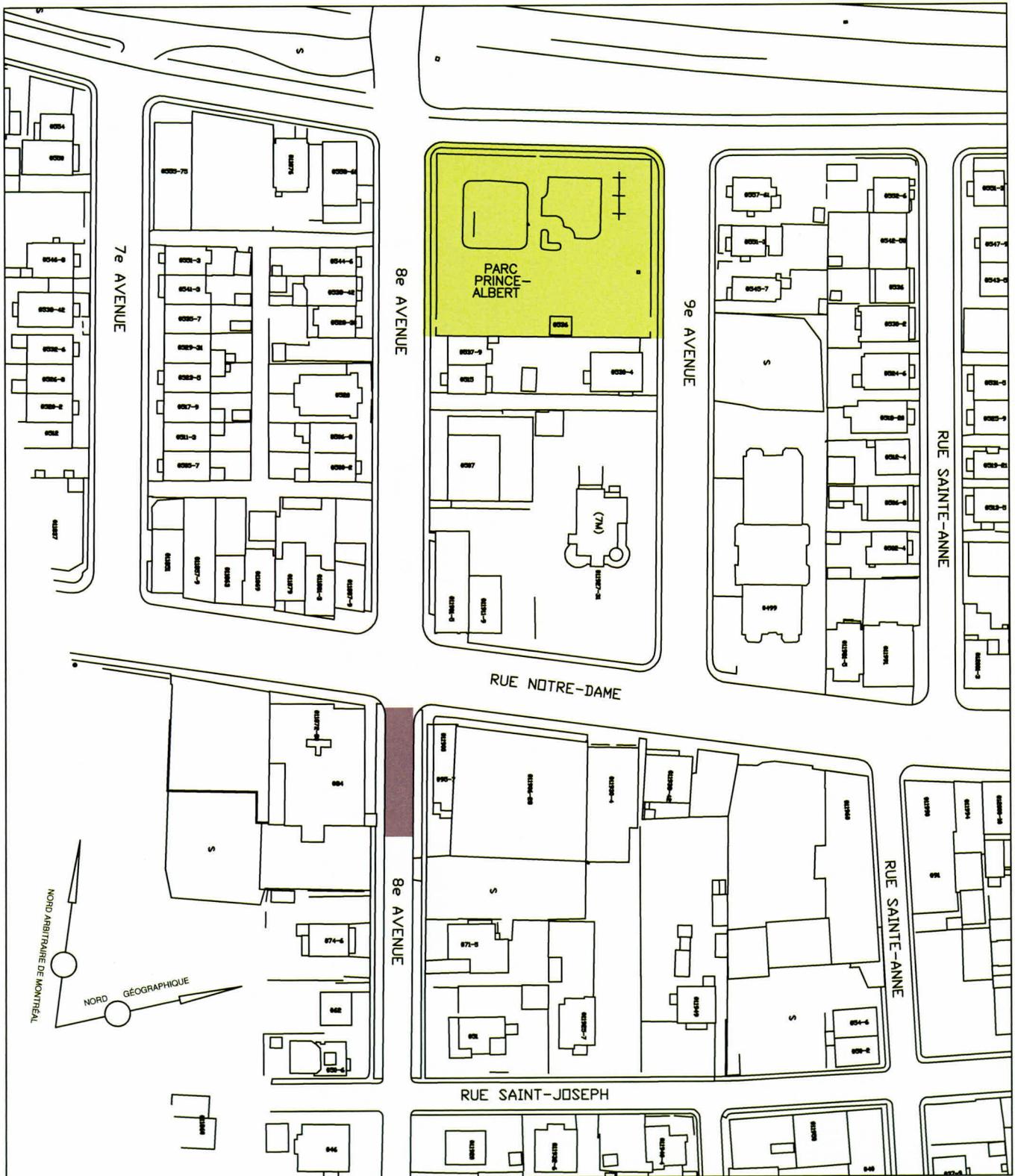


Figure 1 - 8<sup>e</sup> Avenue (MTL10-19-2) – Localisation générale de l'aire d'étude

 Aire d'étude

Source : Service de géomatique, Ville de Montréal, feuillet SH11-010-2301

**Arkeos inc.**  
Société d'expertise en recherches anthropologiques

ÉCHELLE = 1 : 1500  
7.5 0 15 30 m

Mars 2013

850-588

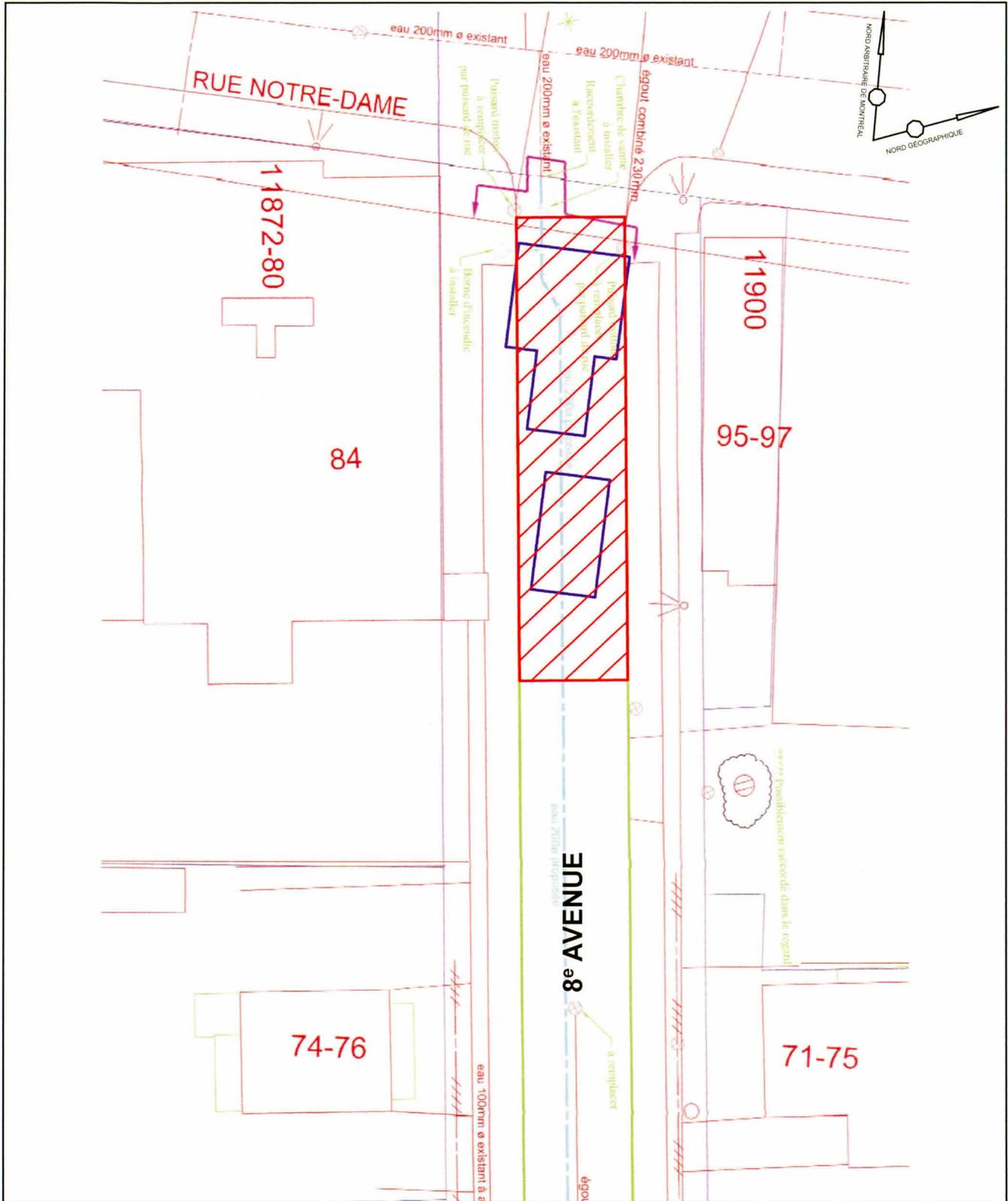


Figure 2 - 8<sup>e</sup> Avenue (MTL10-19-2) - Inventaire archéologique, Pointe-aux-Trembles

-  Aire d'intervention proposée
-  Pinsonneault (1907)

**Arkeos inc.**  
Société d'expertise en recherches anthropologiques

ÉCHELLE = 1 : 400

0 4 8 m

Date Mars 2013 No projet 850-588-3

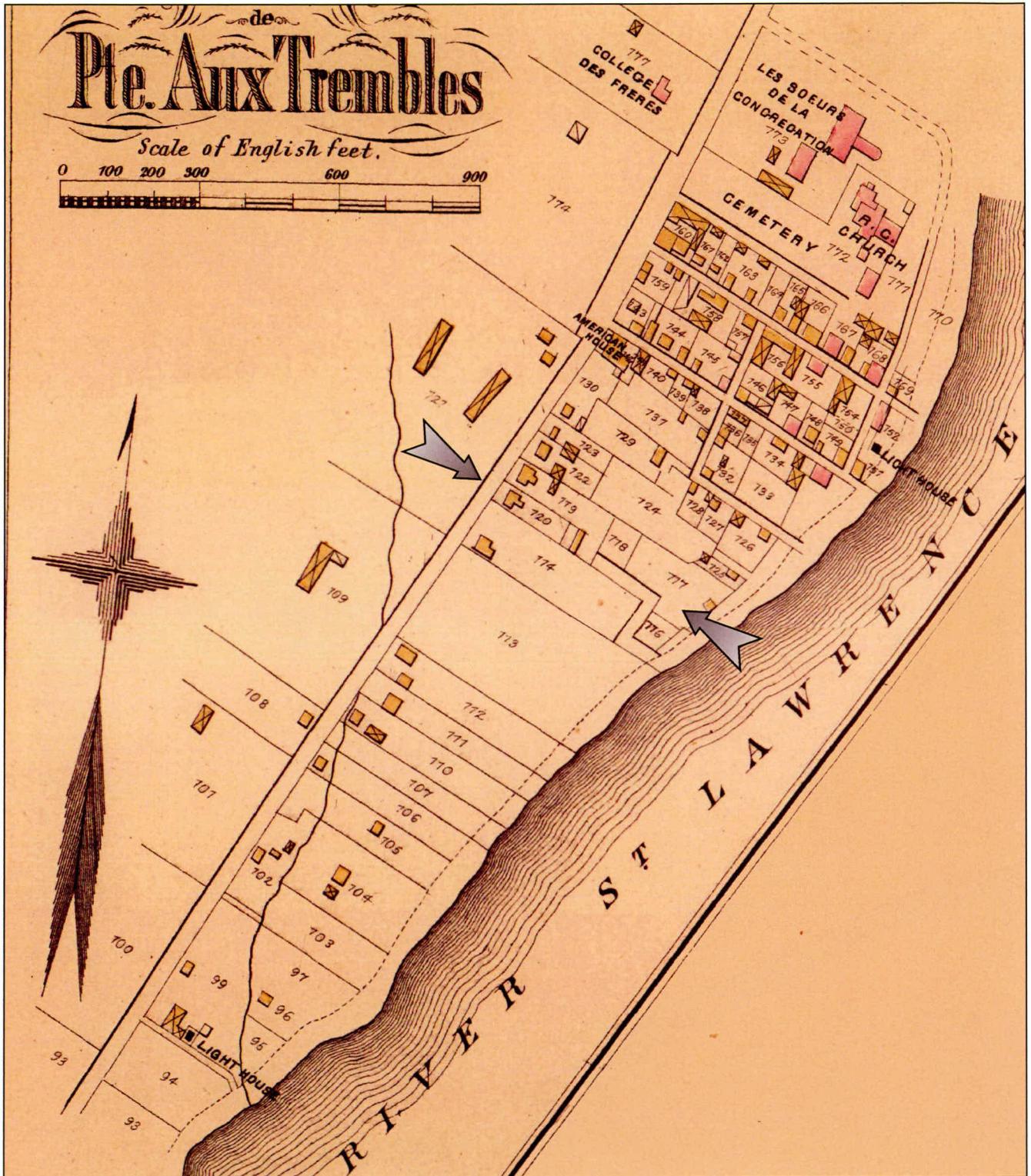


Figure 3 - Extrait d'un plan de Hopkins (1879)

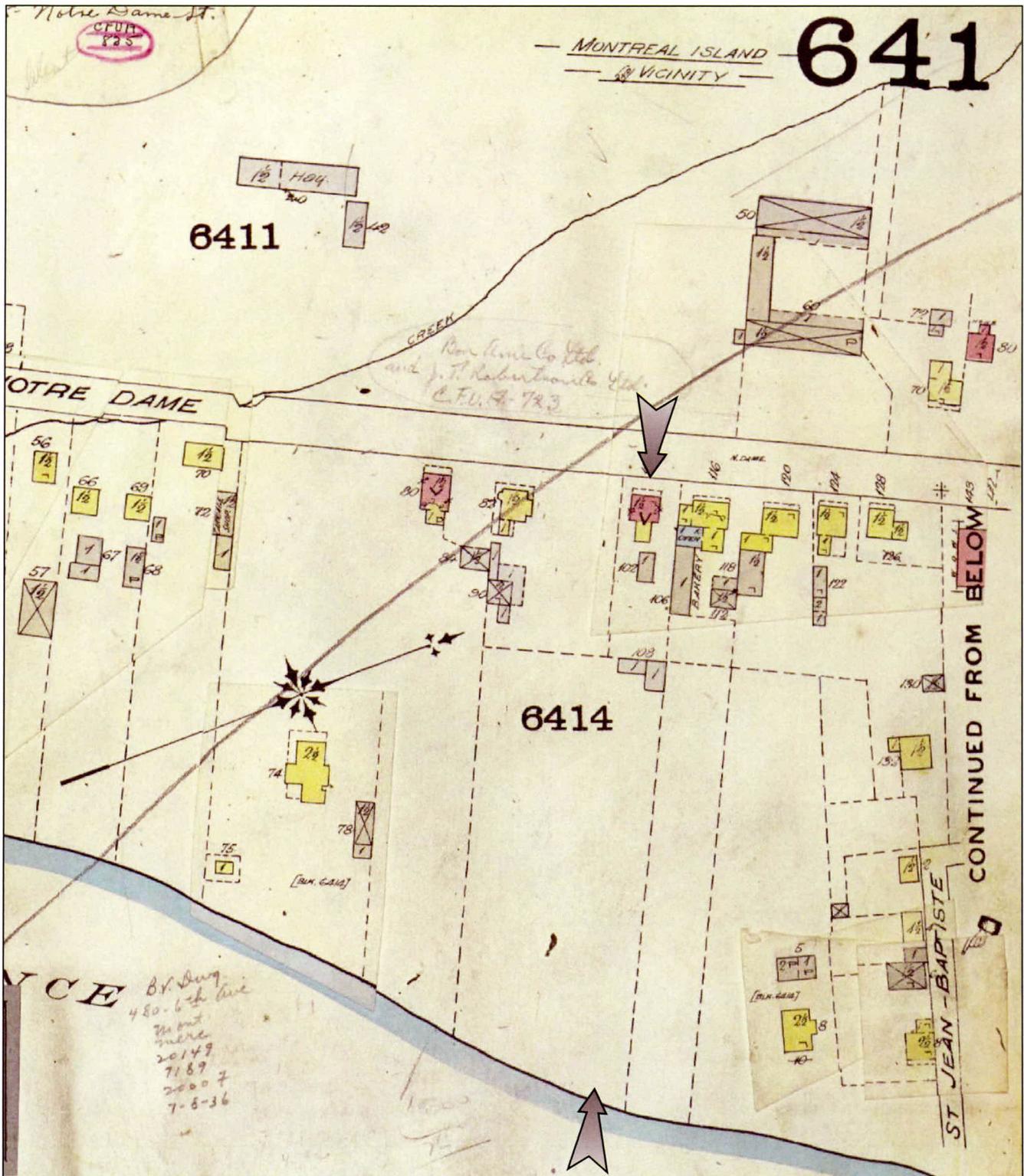


Figure 4 - Extrait d'un plan de Goad (1890)

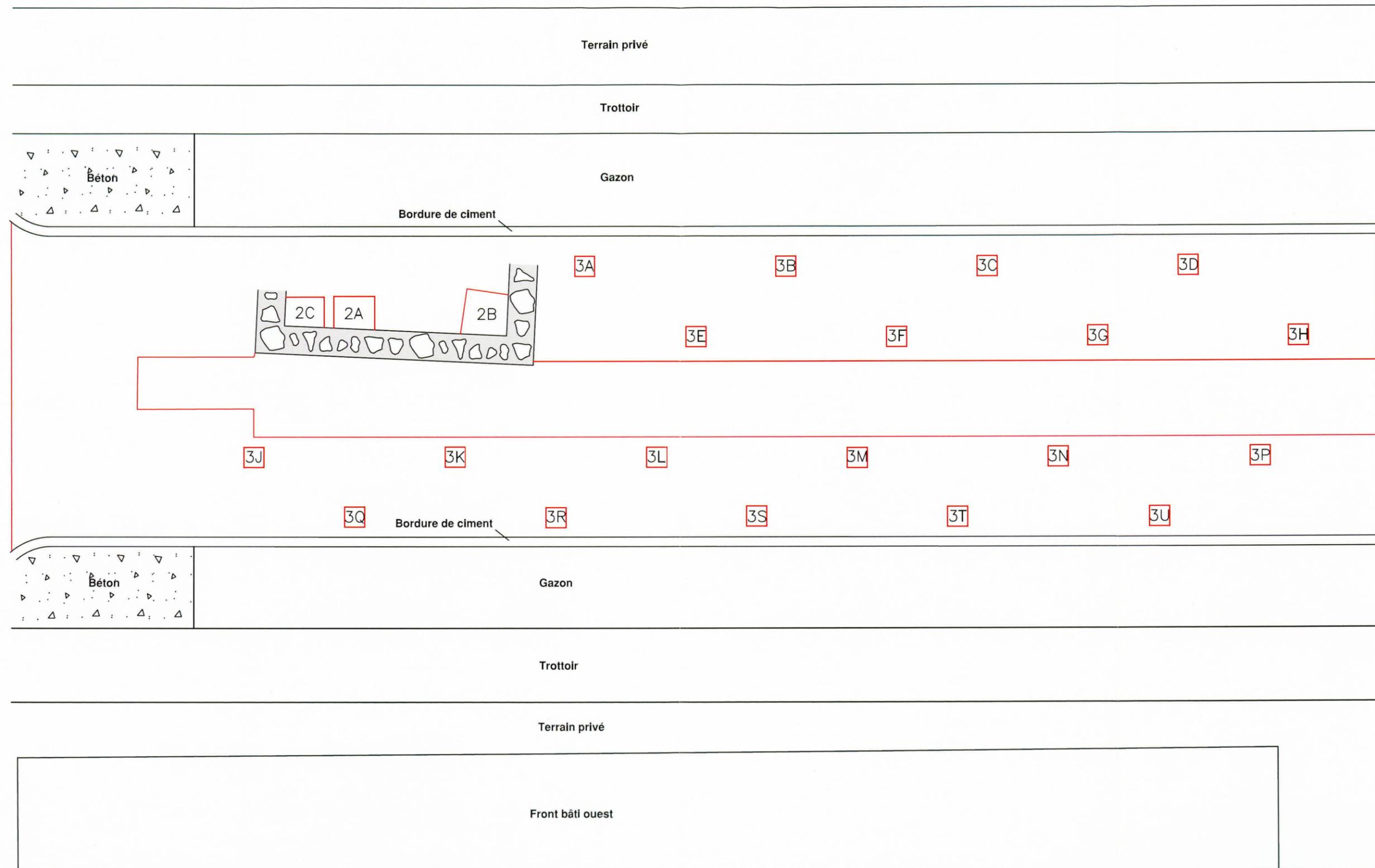
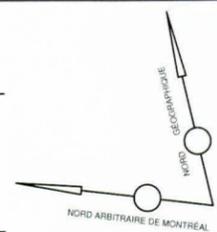


Figure 5 - 8<sup>e</sup> Avenue (MTL10-19-2) – Plan détaillé des interventions archéologiques

ÉCHELLE = 1 : 100  
0 1 2 m  
Date Mars 2013  
Numéro de projet 850-588-3





# SECTION 4

SERVICE DE LA MISE EN VALEUR  
DU TERRITOIRE ET DU PATRIMOINE

---

## SECTION 4 - SERVICE DE LA MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE ET DU PATRIMOINE

### TABLE DES MATIÈRES

	Page
<b>1 RUE SAINT-SULPICE (BjFj-13, BjFj-112 et MTL09-25-3) .....</b>	<b>317</b>
<b>1.1 Mandat .....</b>	<b>317</b>
<b>1.2 Rappel du potentiel archéologique.....</b>	<b>317</b>
<b>1.3 Résultats.....</b>	<b>322</b>
1.3.1 BjFj-13 (sous-opération 4A1).....	323
1.3.2 MTL09-25-3 (sous-opérations 1A1, 1B1 et 1C1).....	327
1.3.3 Site BjFj-112 (sous-opérations 14B et 14A) .....	329
<b>1.4 BjFj-112 (sous-opération 15A) : fouilles bioarchéologiques .....</b>	<b>332</b>
1.4.1 Méthodologie .....	332
1.4.2 Les sépultures .....	333
1.4.3 Les ossements hors sépultures .....	343
<b>1.5 La culture matérielle .....</b>	<b>346</b>
<b>1.6 Interprétation.....</b>	<b>346</b>
<b>1.7 Conclusion et recommandations .....</b>	<b>349</b>

## 1 RUE SAINT-SULPICE (BjFj-13, BjFj-112 et MTL09-25-3)

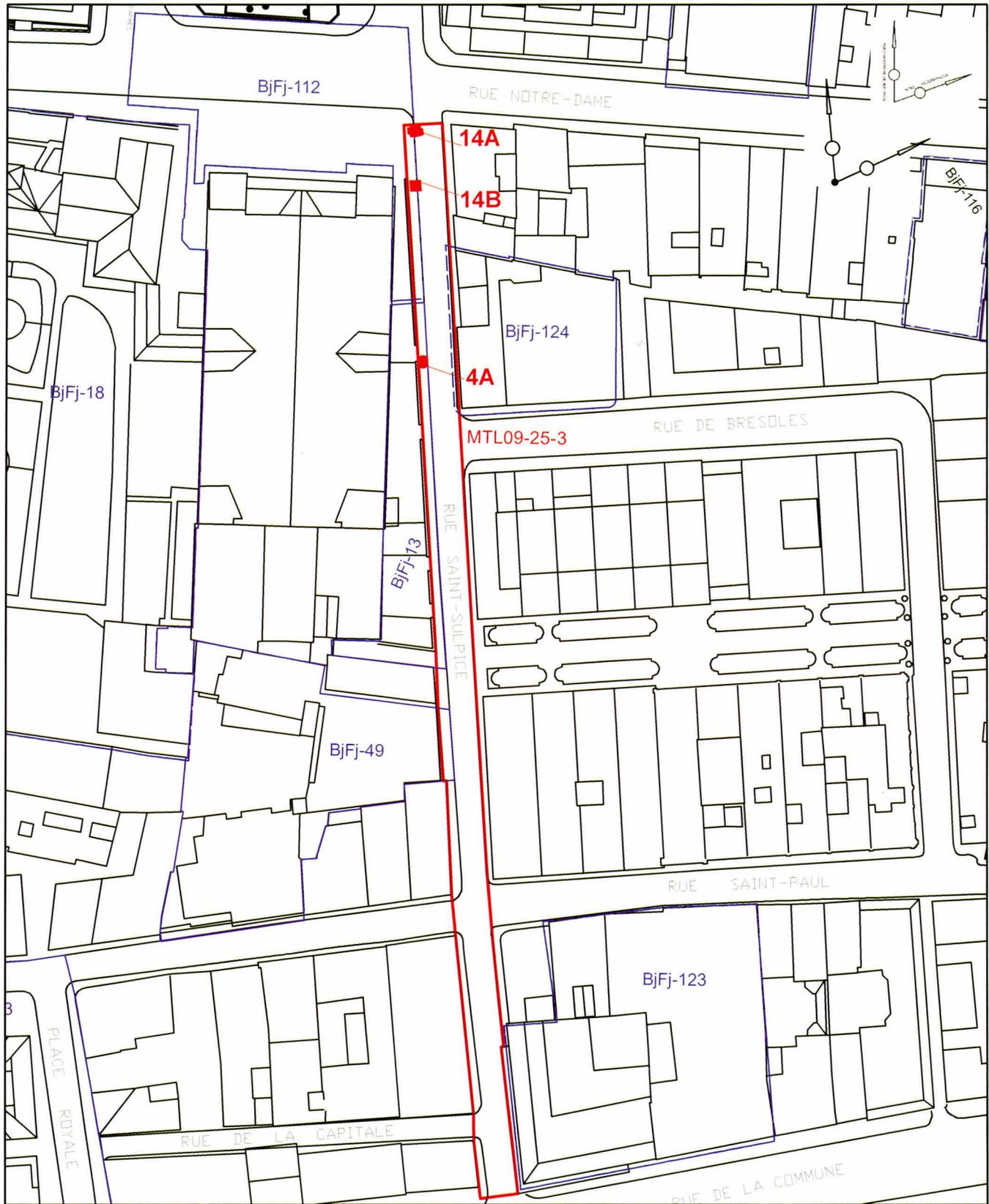
### 1.1 Mandat

Ce chapitre rend compte des résultats d'une intervention archéologique réalisée par intermittence en novembre 2008 et en avril 2009 dans le cadre de travaux de reconstruction d'infrastructures sur la rue Saint-Sulpice, entre les rues Notre-Dame et de la Commune (figure 1). Ces travaux impliquaient notamment l'implantation de 12 nouveaux puisards, l'abandon de dix puisards existants de même que la reconstruction de la chaussée et des trottoirs.

Ces travaux visaient notamment l'implantation de 12 nouveaux puisards, l'abandon de dix puisards existants de même que la reconstruction de la chaussée et des trottoirs. Les objectifs généraux de cette intervention étaient d'assurer la protection et l'enregistrement adéquat des ressources archéologiques présumées du côté ouest de la rue Saint-Sulpice et, le cas échéant, de minimiser l'impact des travaux sur les vestiges. Le projet a donc entraîné la réalisation de deux activités successives. La première a consisté en la réalisation d'une supervision des travaux alors que la deuxième a permis de fouiller un secteur où la présence de sépultures avait été notée.

### 1.2 Rappel du potentiel archéologique

L'axe de la rue Saint-Sulpice est ancien et son utilisation comme voie de circulation remonte aux premières années de la colonie. Son emprise épouse le tracé d'un sentier cheminant à la limite ouest de la propriété de l'Hôtel-Dieu, construite vers 1645 à l'angle nord-est des rues Saint-Paul et Saint-Sulpice. En 1672, Dollier de Casson, supérieur des Sulpiciens Seigneurs de l'île de Montréal, procède au bornage des premières voies de circulation à l'intérieur de la ville naissante. Le petit sentier à l'ouest de l'Hôtel-Dieu est alors élargi à une vingtaine de pieds (7,80 m) et désigné sous le nom de rue Saint-Joseph. Les plans anciens présentés à la figure 2 illustrent l'occupation rapide du front ouest de la nouvelle rue et l'évolution de son cadre bâti au XVIII<sup>e</sup> siècle. Les figures 3 et 4 illustrent la stabilisation du cadre bâti au tournant du XX<sup>e</sup> siècle. Dans les années 1820, la construction de la basilique Notre-Dame entraîne la démolition des bâtiments localisés dans la portion nord du front ouest de la rue. En 1865, quelques années après que la rue ait été renommée Saint-Sulpice, son front ouest compris entre les rues Saint-Paul et Le Royer est expropriée sur une largeur moyenne de 3 m. Depuis, la rue a conservé la même largeur.



**Figure 1 - Rue Saint-Sulpice – Localisation des interventions archéologiques réalisées dans le cadre des travaux de reconstruction, de la chaussée, des puisards et des trottoirs de la rue Saint-Sulpice, entre les rues de la Commune et Notre-Dame**

- Secteur supervisé
- Sites archéologiques connus
- Sous opération



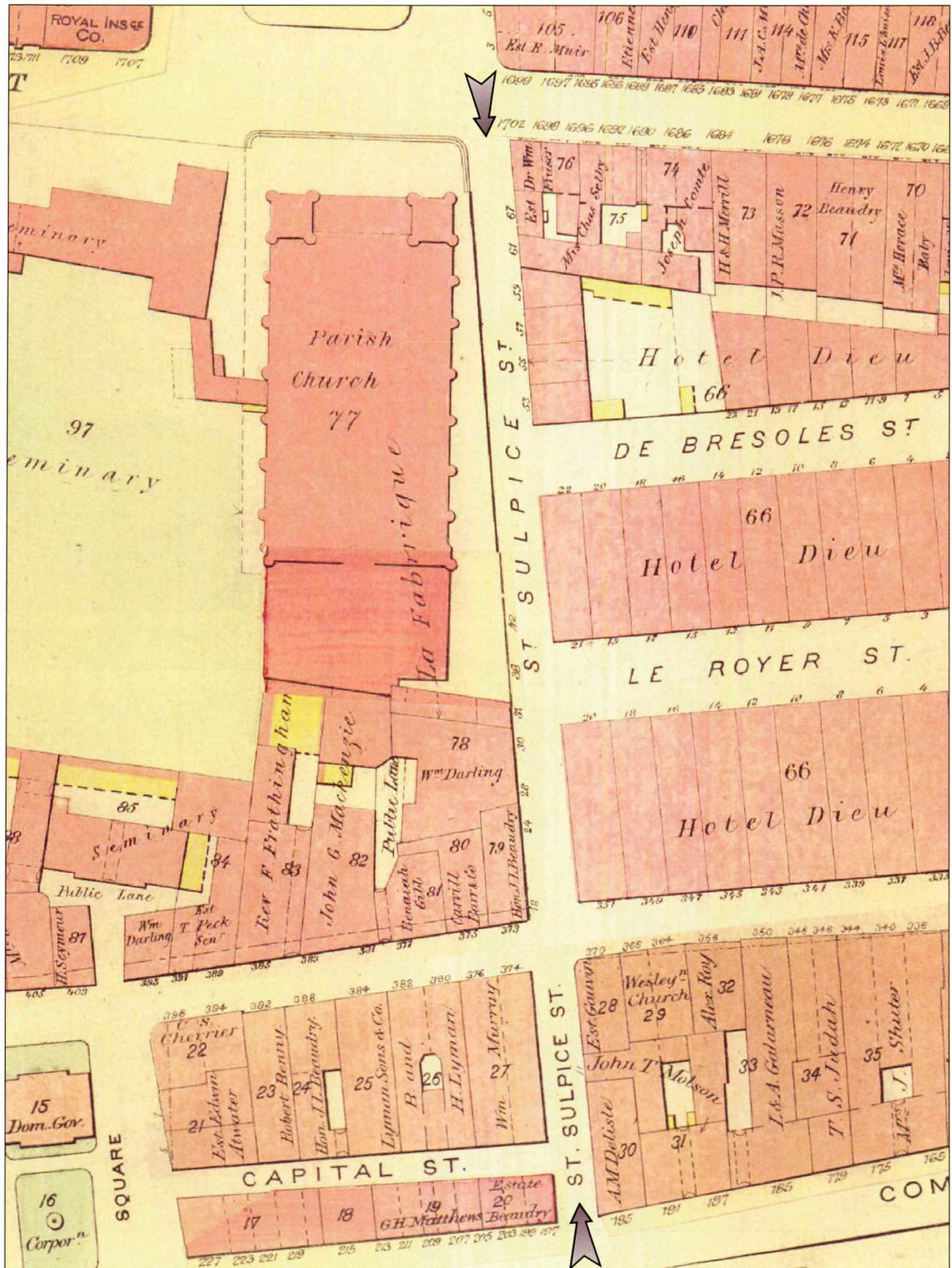


Figure 3 - Extrait d'un plan de Goad (1890) illustrant le développement du cadre bâti en bordure ouest de la rue Saint-Sulpice

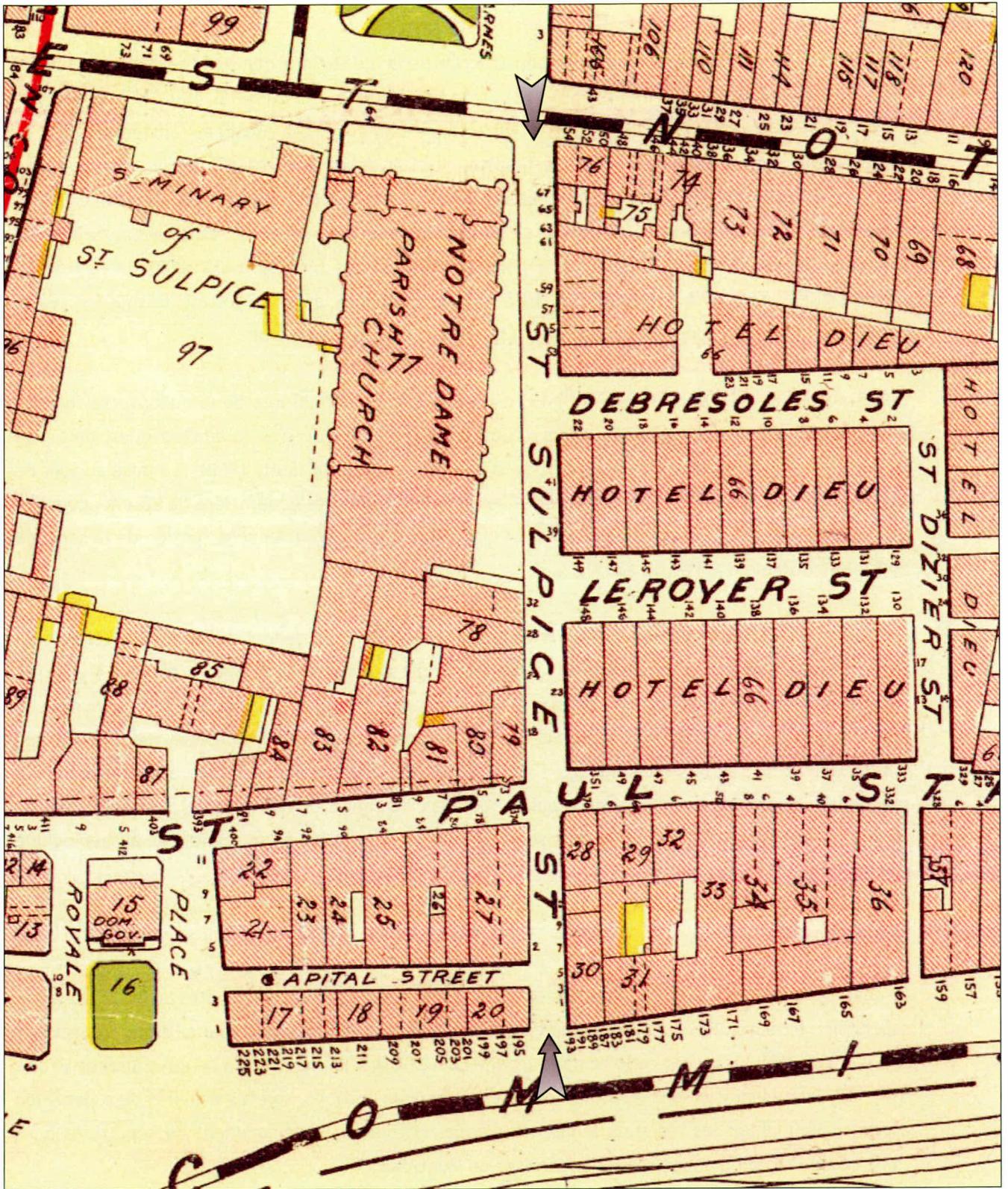


Figure 4 - Extrait d'un plan de Pinsoneault (1907) illustrant le développement du cadre bâti en bordure ouest de la rue Saint-Sulpice

Les espaces touchés par les travaux de reconstruction de la rue chevauchent les sites archéologiques, de la première église Notre-Dame (BjFj-112) et de la maison Perras BjFj-13. Dans le premier cas, c'est la partie cimetièrre de la première église Notre-Dame qui est touchée. Historiquement le cimetièrre occupait l'arrière et le sud de l'église. Il était délimité vers l'est par un mur de pierre dont la position correspond à la bordure extérieure de l'actuel trottoir ouest de la rue Saint-Sulpice. Des fouilles archéologiques réalisées sous ce trottoir en 2006 ont permis de retirer les restes osseux d'environ 200 individus inhumés tout au long du XVIII<sup>e</sup> siècle (Arkéos inc., 2008). Ces travaux archéologiques ont permis la fouille de tous les sols d'inhumation et le retrait de tous les restes humains à l'est de la conduite de Gaz Métro qui se trouve sous ce trottoir.

Quant au site de la maison Perras BjFj-13, il a été désigné en 1980 lors de la découverte fortuite d'une large voûte en pierre (12 m x 6 m x 3 m) localisée en partie sous le trottoir ouest de la rue Saint-Sulpice, à quelques mètres au nord de la rue de Brésolles (Bariault, 1980). La mise au jour de cette voûte témoignait de la persistance des vestiges des premières générations de bâtiments érigés sur le front ouest de la rue Saint-Sulpice, ici la maison Perras, avant la construction de la seconde église Notre-Dame à partir de 1823.

L'emprise des travaux touche également des espaces localisés en dehors des limites établies d'un site archéologique et qui possèdent un potentiel archéologique plus ou moins élevé. Au sud du site de la maison Perras, la portion ouest de la rue Saint-Sulpice possède un fort potentiel lié aux vestiges du cadre bâti qui occupait les terrains de l'ancien front de cette rue d'avant son élargissement au tournant des années 1860. Par ailleurs, la portion centrale et orientale de la rue Saint-Sulpice, une zone fortement perturbée par l'implantation des générations successives de services d'utilités publiques, a toujours servi de voie de circulation et son potentiel archéologique demeure hypothétique.

### 1.3 Résultats

Ce chapitre présente les principales données acquises lors des différentes activités archéologiques de supervision et de fouille. La présentation se fera en fonction du découpage par sites archéologiques (BjFj-112 et BjFj-13) ou par code temporaire (MTL09-25-03) selon le cas. En ce qui concerne le site BjFj-112, la présentation des résultats fera l'objet de deux sections, soit les activités de supervision à proprement dit et les résultats bioarchéologiques entourant le dégagement de sépultures dans l'emprise de l'ancien cimetièrre de la paroisse de Montréal.

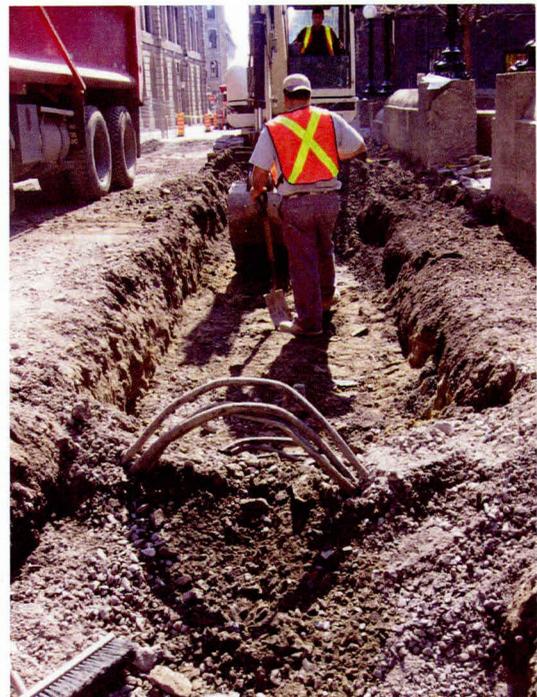
### 1.3.1 BjFj-13 (sous-opération 4A1)

L'intervention réalisée dans les limites du site de la maison Perras (sous-opération 4A) visait à constater la présence de ressources archéologiques d'intérêt associées à l'ancien cadre bâti datant d'avant 1823 et, le cas échéant, à colliger des informations sommaires concernant la nature des sols et des vestiges architecturaux en place. Elle a consisté en la supervision de l'excavation d'une tranchée faisant 70 m de long par 1,60 m de large dans l'emprise du trottoir ouest de la rue Saint-Sulpice (photo 1).

Sous le béton du trottoir, de l'extrémité nord du site jusqu'à l'emplacement de l'escalier latéral de la basilique Notre-Dame, les sols excavés sur une profondeur d'environ 0,60 m étaient constitués le plus souvent de pierres concassées. Cependant des concentrations de décombres de démolition y ont aussi été observées. Ces divers éléments ont permis de croire que la tranchée recoupait un espace correspondant à l'intérieur d'un ou plusieurs bâtiments démolis dans les années 1820 (photo 2).



**Photo 1** - Rue Saint-Sulpice (site BjFj-13) – Sous-opération 4A – Trottoir ouest de la rue Saint-Sulpice, de la rue Le Royer vers la rue Notre-Dame – Vue vers le nord (BjFj-13-09-N1-3)



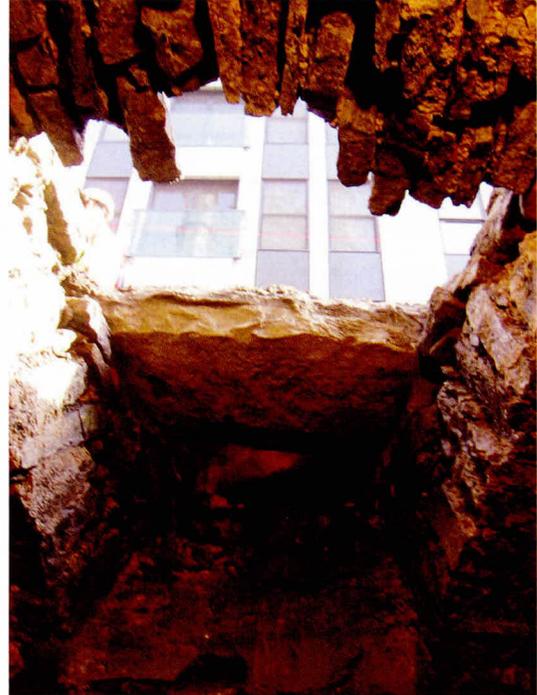
**Photo 2** - Rue Saint-Sulpice (site BjFj-13) – Sous-opération 4A – Fragments de calcaire mêlés à des sables grossiers beigeâtres à la base de l'excavation mécanique du trottoir ouest. Il s'agirait des vestiges de l'ancien front de rue – Vue vers le sud (BjFj-13-09-N1-22)



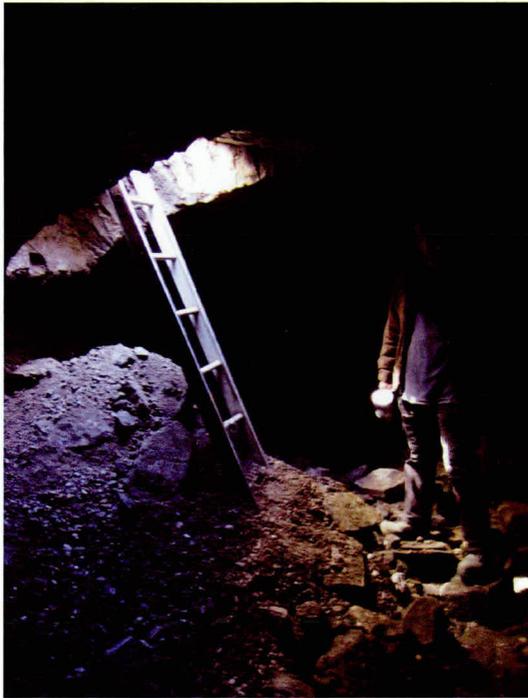
**Photo 3** - Rue Saint-Sulpice (site BfJf-13) – Sous-opération 4A – Brèche dans l’ouverture de la voûte provoquée par l’effondrement d’une première réparation en 1982 – Vue vers le nord-est – Vue vers le (BfJf-13-09-N1-7)

Face à l’escalier latéral de l’église, situé à environ 37,00 m du mur de façade nord de la basilique, l’extrados de la cave voûtée découverte en 1982 a également été remis au jour (photos 3 et 4 ; figure 5). Les éléments dégagés sont les mêmes qu’en 1982 et correspondent à la brèche pratiquée dans la maçonnerie de l’extrados à cette époque ainsi qu’à l’intérieur de la cave. Celle-ci avait été simplement fermée par un contre-plaqué étayé par une poutre qui retenait le concassé. Le tout s’est naturellement écroulé lors du redégagement de l’extrados de la voûte et les restes de bois de l’étais mis en place à l’époque ont pu être observés sur le plancher de la cave (photo 5).

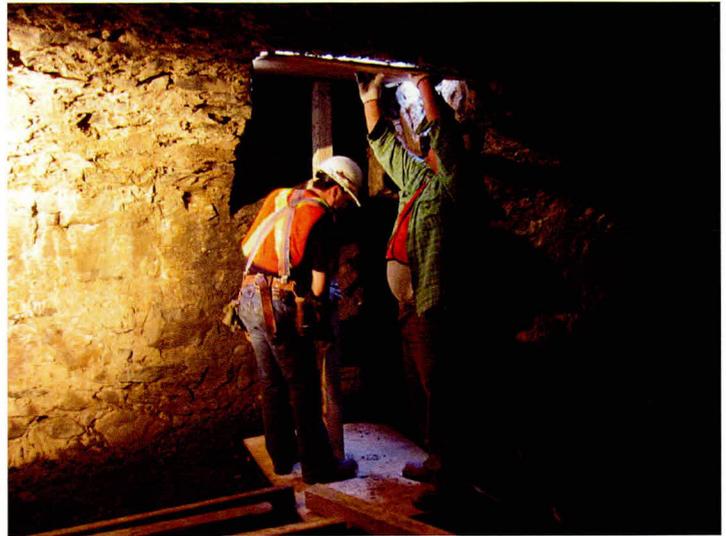
Un examen très sommaire de la cave voûtée a permis d’apprécier l’ampleur de la pièce, qui fait au moins 10 m de longueur sur 5 m de largeur sur 2 m de hauteur, ainsi que la qualité et la solidité de l’ouvrage. La présence d’un puits d’accès a aussi pu être observée. Selon les recherches historiques faites suite à la découverte de 1982, cette cave serait associée à une maison construite au début du XVIII<sup>e</sup> siècle (1731) sur le terrain de la famille Perras et démolie en 1823 lors la construction de la seconde église Notre-Dame.



**Photo 4** - Rue Saint-Sulpice (site BfJf-13) – Sous-opération 4A – Brèche pratiquée dans l’extrados de la cave voûtée en 1982 – Vue vers l’est (BfJf-13-09-N1-44)



**Photo 5** - Rue Saint-Sulpice (site BjFj-13) – Sous-opération 4A – Débris laissés par l’effondrement du colmatage de l’extrados à l’intérieur de la voûte – Vue vers le sud (BjFj-13-09-N1-12)

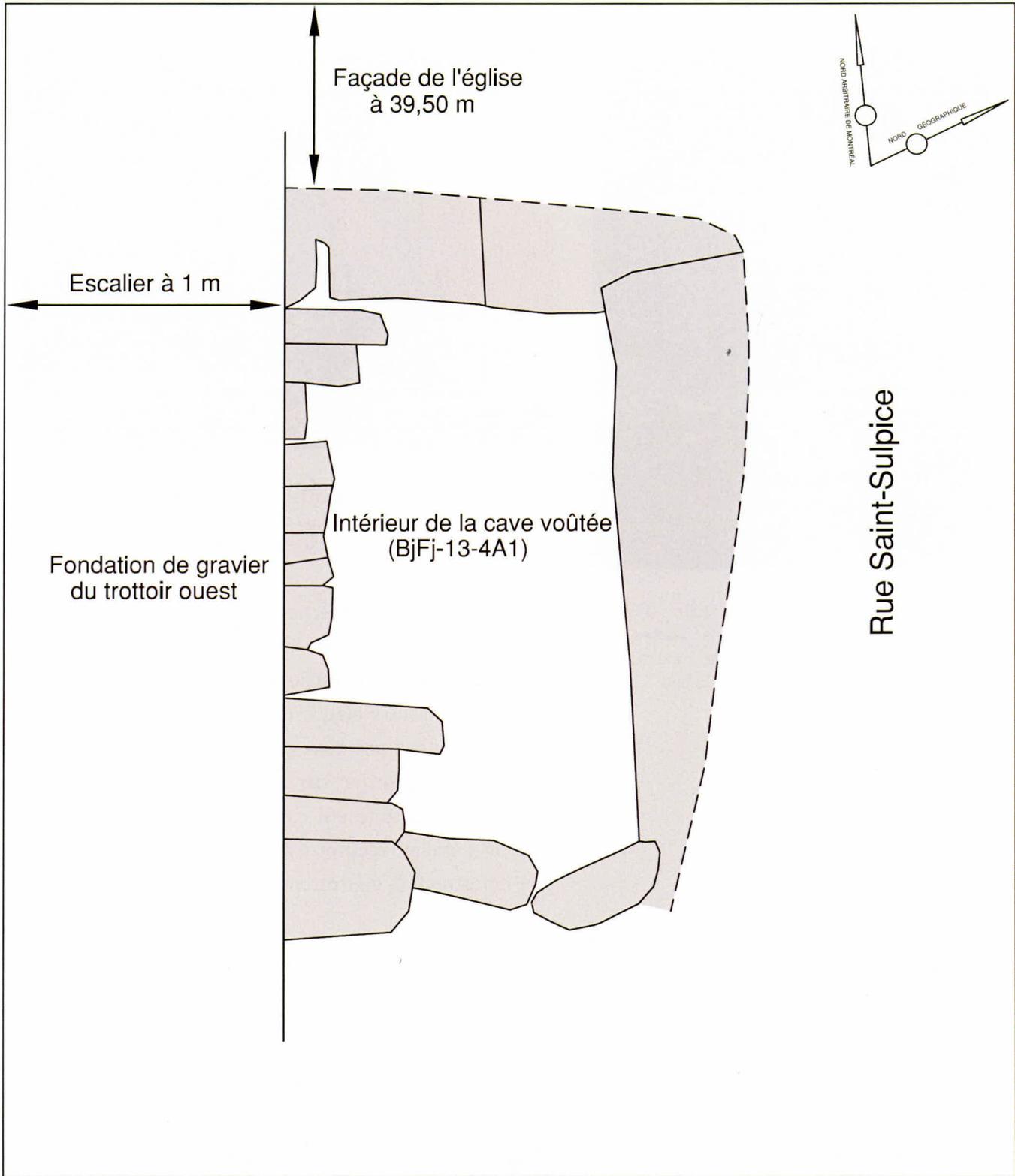


**Photo 6** - Rue Saint-Sulpice (site BjFj-13) – Sous-opération 4A – Pose d’étais et de contre-plaqué dans la voûte lors de la réparation de l’extrados – Vue vers le sud-est (BjFj-13-09-N1-57)

Afin de colmater la brèche de façon durable et ainsi stabiliser la structure, des mesures permanentes ont été prises (photo 6). La brèche a été fermée de l’intérieur à l’aide d’un contre-plaqué de 3/4 de pouces d’épaisseur solidement étayé par deux poutres de 4 pouces de côté supportées au plancher par un autre contre-plaqué. La brèche a par la suite été comblée de béton renforcé de tiges de métal et recouverte d’un géotextile afin de l’isoler de l’infrastructure du trottoir.

Un vestige architectural en pierre orienté nord-sud a été dégagé au nord des travaux de colmatage de la brèche. Il est situé à environ 8,00 m au nord de l’escalier latéral de l’église Notre-Dame. Son état de dégagement très sommaire (seule une partie du sommet dérasé a été observé) n’a pas permis de statuer sur sa nature intrinsèque ou son rattachement éventuel à la cave voûtée sise plus au sud. Il s’agit probablement d’un mur de refend qui n’a pas été affecté par les présents travaux.

Les activités de supervision de la construction du trottoir ouest se sont poursuivies au sud de la cave voûtée puisque d’autres vestiges de l’ancien front bâti de la rue pouvaient être mis au jour. Au sud de l’escalier latéral de l’église jusqu’à la limite sud du terrain de la fabrique, les niveaux atteints par l’excavation mécanique 4A étaient constitués principalement du concassé de la fondation du trottoir,



**Figure 5** - Rue Saint-Sulpice (site BjFj-13) – Vue en plan de la brèche de l'extrados de la voûte avant son colmatage. L'ouverture se trouve au pied de l'escalier latéral de la basilique Notre-Dame

de mortier pulvérisé, de pierres calcaires hétérométriques et de sables grossiers. Ce segment de la supervision recouvrait la tranchée TR3 d'une précédente intervention archéologique relative à des travaux de raccordement au réseau gazier (Arkéos inc., 2010). La désaffectation des puisards programmée dans ce secteur n'a eu aucun impact sur le tissu archéologique du site, l'extraction des segments de béton a été confinée à la tranchée d'implantation des égouts pluviaux.

### 1.3.2 MTL09-25-3 (sous-opérations 1A1, 1B1 et 1C1)

L'opération mécanique 1A occupe l'emprise des travaux situés sur la chaussée entre les rues de la Commune et Notre-Dame, le trottoir est sur la même distance, et le trottoir ouest au sud du terrain de la fabrique de l'église Notre-Dame jusqu'à la rue de la Commune. Trois interventions de supervision archéologiques ont eu lieu au cours de l'automne 2008 et une seule au printemps 2009. De manière générale, les activités de supervision n'ont donné lieu à aucune découverte significative dans le site couvert par le code temporaire MTL09-25-3.

#### MTL09-25-3-1A1

La sous-opération 1A1 correspond au secteur de la rue Saint-Sulpice localisé entre la rue de la Commune et la rue Saint-Paul. L'activité a eu lieu entre le 16 et le 18 octobre 2008. Il s'agissait de superviser la désaffectation de puisards en bordure des trottoirs et leur réimplantation dans la chaussée, de même que la réfection des trottoirs est et ouest.

Les travaux d'excavation ont amené la démolition des trottoirs est et ouest et leur élargissement vers le centre de la rue (photo 7). La profondeur maximale atteinte ne dépassait pas 0,60 m. Les sols à la base de l'excavation mécanique étaient constitués soit de concassé récent, soit de sable beige mêlé de concassé et fragments de pierre calcaire.



**Photo 7** - Rue Saint-Sulpice (MTL09-25-3) – Sous-opération 1A – Base de l'excavation sous le trottoir est – Vue vers le sud (MTL09-25-3-N1-2)

Les puisards ont nécessité des excavations allant jusqu'à environ 3,00 m de profondeur. Seuls des remblais récents constitués de concassé ont été extraits lors des activités de creusement. Les travaux exécutés ont donc permis de constater l'absence totale de sols ou vestiges archéologiques dans leurs emprises.

#### MTL09-25-3-1B1

La sous-opération 1B1 se rattache aux travaux de réfection et d'élargissement du trottoir ouest de la rue Saint-Sulpice, entre l'extrémité sud de la basilique Notre-Dame et la rue Saint-Paul. La sous-opération chevauche en partie le site BfJf-49, mais comme aucun vestige archéologique n'a été relevé dans le secteur et dans le but de maintenir une lecture homogène des résultats, nous avons regroupé les données de terrain sous le code temporaire MTL09-25-3. Les travaux ont été effectués le jeudi 6 novembre 2008. Dans cette zone, la rue a été élargie d'environ 3,00 m vers l'ouest entre 1854 et 1864. Il était donc possible d'y dégager les vestiges des immeubles occupant le site avant leur expropriation sous l'emprise du trottoir et le flanc ouest de la rue.

Les travaux ont débuté par l'enlèvement du béton du trottoir et une bande d'asphalte de la chaussée sur environ 0,20 m de largeur, puis de la couche de concassé. Les travaux ont été confinés aux sols déjà perturbés par la pose du trottoir. Aucun vestige n'a été touché par les travaux et seule une structure circulaire de brique dérasée par des travaux antérieurs, fort probablement un puisard ou un puits d'accès est apparue à la base de la tranchée. L'ancien front ouest de rue la rue Saint-Sulpice est donc complètement absent du secteur entre la rue Saint-Paul et l'extrémité sud du terrain de la fabrique de l'église Notre-Dame.

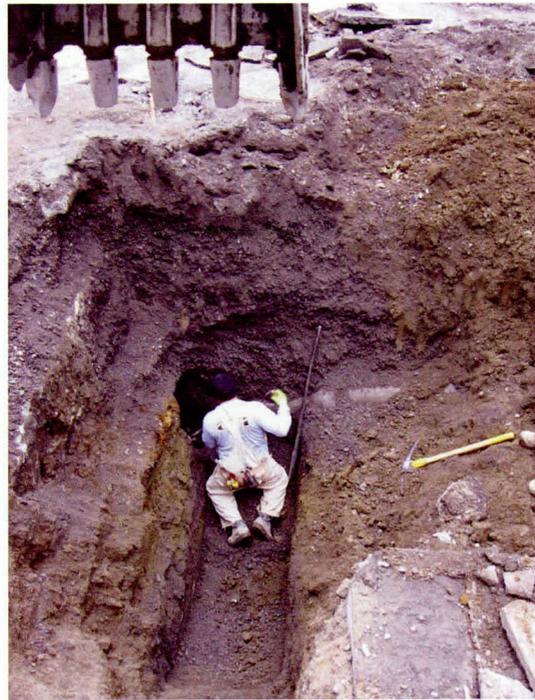
#### MTL09-25-3-1C1

La sous-opération 1C1 concerne les activités archéologiques liées aux travaux de réfection de la chaussée et le remplacement des puisards de la rue Saint-Sulpice, entre l'extrémité sud du terrain de la basilique Notre-Dame et la rue Notre-Dame. Les activités archéologiques ont eu lieu le 9 novembre 2008 et du 20 au 29 avril 2009.

À l'automne 2008, l'intervention a consisté à superviser l'excavation de l'égout en bordure du trottoir est de la rue Saint-Sulpice, à proximité de l'intersection de la rue Notre-Dame. Le niveau atteint a été environ de 3,00 m de profondeur. En paroi est de l'excavation, sous la fondation du trottoir est, la stratification observée était composée uniquement de till morainique (photo 8). Aucun vestige n'a été dégagé lors de l'opération.



**Photo 8** - Rue Saint-Sulpice (MTL09-25-3) – Sous-opération 1C – Tranchées et sols en paroi. On aperçoit le till morainique sous le trottoir – Vue vers le nord (MTL09-25-3-N3-4)

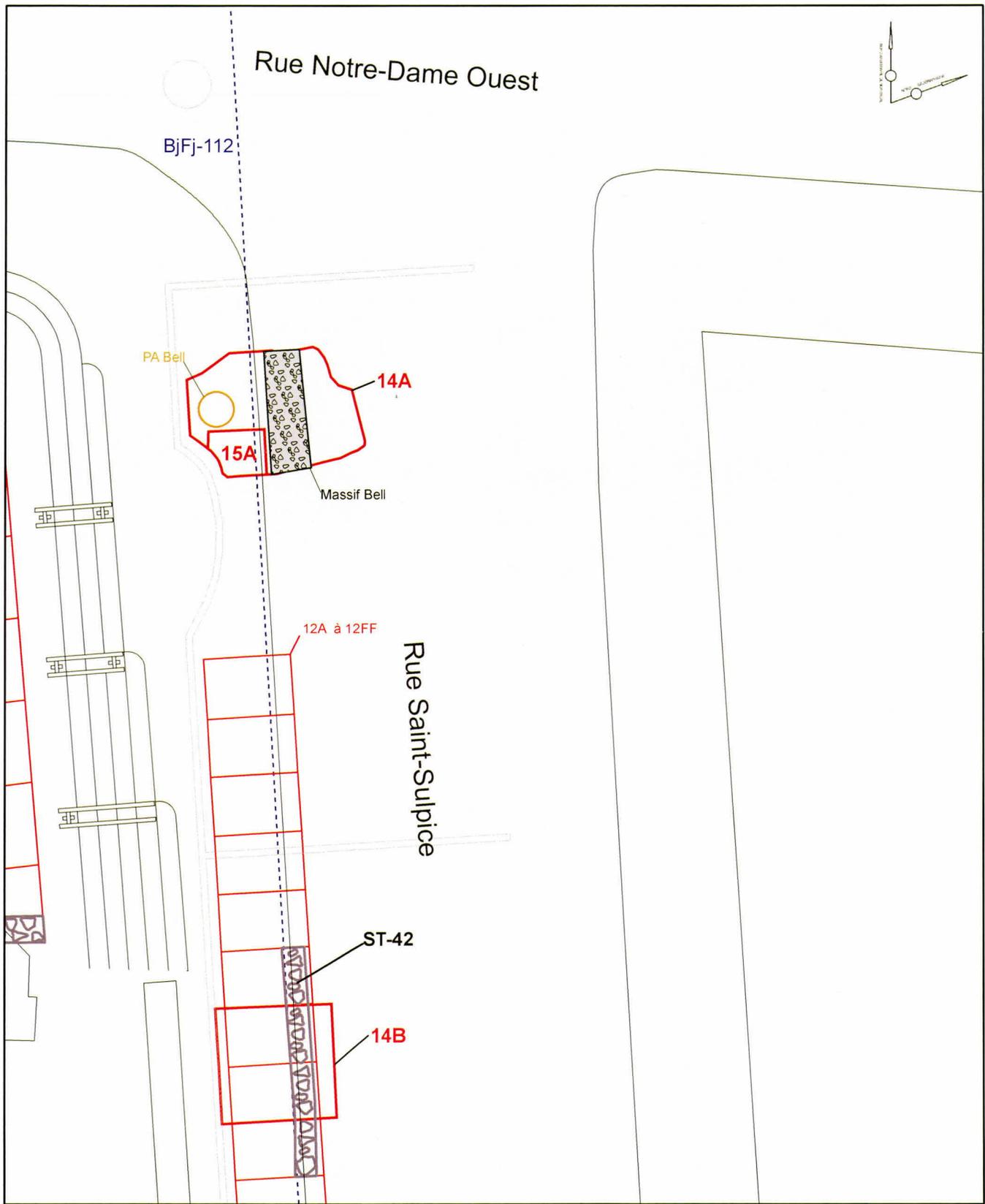


**Photo 9** - Rue Saint-Sulpice (MTL09-25-3) – Sous-opération 1C – Tranchées d'implantation de puisards au centre de la chaussée vis-à-vis la rue Le Royer – Vue vers le nord-est (MTL09-25-3-N4-15)

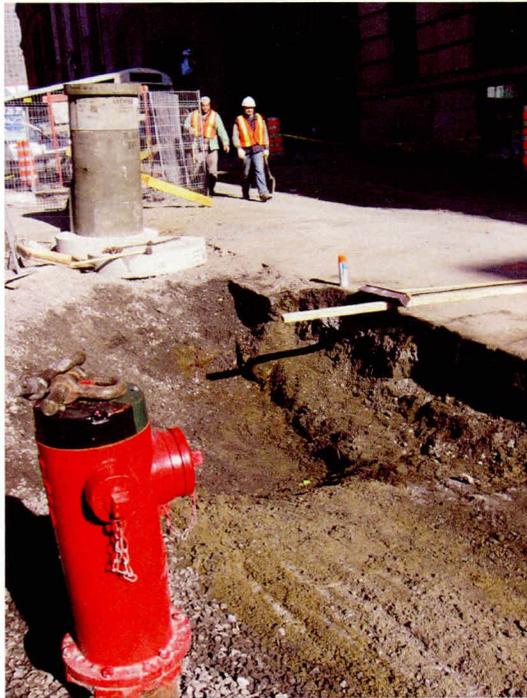
Au printemps 2009, l'intervention a consisté en une supervision des travaux de réfection de la chaussée et du remplacement des puisards existants. La pose des nouveaux puisards n'a causé aucune perturbation à d'éventuels sols archéologiques en place (photo 9). Toutes les tranchées ont été creusées dans des remblais modernes associés à l'implantation des différents services sous la rue. Il en va de même pour la désaffectation des puisards existants dans l'emprise du trottoir est.

### 1.3.3 Site BjFj-112 (sous-opérations 14B et 14A)

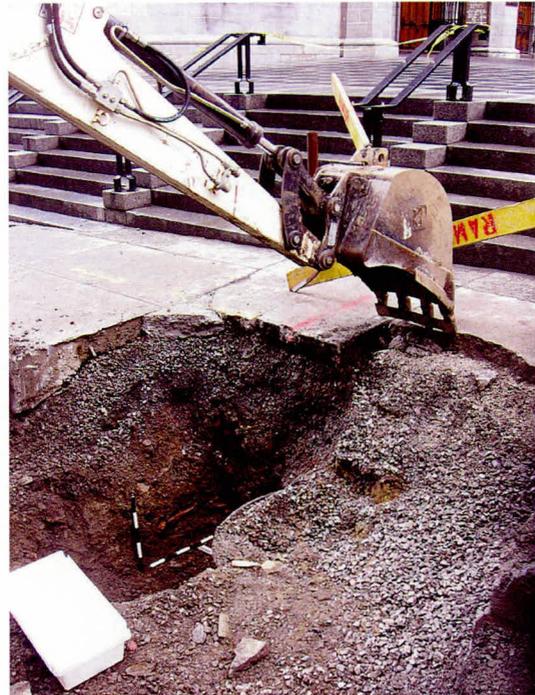
Lors de la supervision de la réfection du trottoir ouest, au sud du parvis de l'église Notre-Dame (sous-opération 14B), un segment long de 2,25 m du mur d'enceinte est de l'ancien cimetière paroissial fut mis au jour (photo 10). Seul le sommet dérasé de ce vestige, déjà identifié lors d'une intervention antérieure (ST-42, opération 12), a été dégagé sur une largeur d'environ 0,50 m. Il s'agit d'une maçonnerie mixte, constituée de moellons et de pierre calcaire équarrie qui gît à environ 0,50 m sous le niveau de la chaussée. La figure 6 illustre la localisation de cet ouvrage.



**Figure 6 - Rue Saint-Sulpice (site BfJ-112) — Opération 14 et 15 —**  
 Localisation des sous opérations et du mur d'enceinte du cimetière (ST-42)



**Photo 10** - Rue Saint-Sulpice (site BjFj-112) – Sous-opération 14B – Mur d’enceinte est (ST-42) – Vue vers le nord-est (MTL09-25-3-N4-21)



**Photo 11** - Rue Saint-Sulpice (site BjFj-112) – Sous-opération 14A – Localisation des os dans la paroi de la tranchée – Vue vers le sud (BjFj-112-09-N1-9)

Elle illustre également par ailleurs que la limite est du site de la première église Notre-Dame se situe un peu trop à l’ouest et devrait être modifiée. Soulignons finalement que des mesures particulières de protection ont été prises avant la poursuite des travaux. Le vestige a été recouvert d’une membrane géotextile.

Par ailleurs, une bande de sol en place fut mise au jour lors des excavations planifiées sous le trottoir ouest de la rue Saint-Sulpice, un peu au sud de la rue Notre-Dame, dans le but de désaffecter un puisard existant (sous-opération 14A). Il s’est rapidement avéré que des sépultures ayant été enterrées dans le cimetière de la première église Notre-Dame (BjFj-112) étaient toujours présentes à cet emplacement (photos 11 et 12). Les travaux d’excavation ont été immédiatement interrompus et un bioarchéologue a été dépêché sur les lieux afin de procéder au retrait des restes humains toujours en place (voir sous-opération 15A, section 1.4). L’intervention s’est échelonnée sur trois jours.

Le puisard a été désaffecté in situ pour éviter toute autre perturbation au tissu archéologique en place.

On a pu observer également qu'une mince bande de sols en place persiste entre la tranchée d'implantation de Gaz Métro et le massif de Bell dans l'axe de la rue Saint-Sulpice. Cette bande n'a pas été touchée par les travaux. Cette activité marquait la fin de la supervision des travaux de réfection de la chaussée, des puisards et des trottoirs de la rue Saint-Sulpice.



Photo 12 - Rue Saint-Sulpice (site BjFj-112) – Sous-opération 14A – Localisation des os dans la paroi de la tranchée – Vue vers le sud (BjFj-112-09-N1-12)

#### 1.4 BjFj-112 (sous-opération 15A) : fouilles bioarchéologiques

##### 1.4.1 Méthodologie

La méthodologie utilisée au terrain est simple en considérant les circonstances de la découverte. Les ossements ont été localisés en fonction des limites du puits creusé mécaniquement. L'espace était trop restreint pour y établir un quadrillage, habituellement utilisé pour la fouille de sépultures qui ont par ailleurs été identifiées en distinguant l'individualité des ossements. Il faut préciser que les restes incomplets de cinq individus ont été reconnus sur place et que les portions de squelettes reposaient les unes sur les autres, sans trop d'indices de présence de cercueil pour permettre une distinction précise *in situ* des sépultures. La désignation et la numérotation des sépultures tiennent compte de l'enregistrement Tikal. Ainsi, les sépultures portent le numéro de l'opération 15A1, suivi du code de sépultures (la lettre S) et d'un chiffre assigné en ordre croissant au fil des découvertes. Par exemple, la première sépulture porte le code 15A1-S1, la deuxième 15A1-S2 et ainsi de suite.

Les localisations horizontales et verticales des squelettes ont été notées, puis les squelettes ont été enregistrés. L'enregistrement des sépultures porte sur la position des os, le degré de connexion anatomique et de conservation. Les sépultures ont de plus été documentées à l'aide de croquis et de photographies. Les commentaires enregistrés ont été transcrits sur des fiches pour faciliter l'uniformisation des attributs relevés au terrain versées au dossier technique.

En laboratoire, les ossements ont été nettoyés et analysés individuellement. Les caractères morphologiques et métriques ont été relevés afin d’assigner l’âge à la mort et le sexe de chaque individu selon les critères standardisés élaborés par les bioarchéologues (Buikstra et Ubelaker, 1994). Un examen particulier portant sur les modifications des os indiquant différentes maladies ainsi que des traces d’activités physiques (Aufderheide et Rodriguez-Martin, 1998 ; Kennedy, 1989) a été effectué.

#### 1.4.2 Les sépultures

Au terrain, il a été possible d’identifier cinq sépultures (15A1-S1, 15A1-S2, 15A1-S3, 15A1-S4 et 15A1-S5) dans un état d’intégrité et de conservation variable (tableau 1). Comme mentionné auparavant, les sépultures sont principalement identifiées par la reconnaissance d’individus sur la base d’éléments distincts du squelette. Le facteur de conservation dans l’identification du nombre de sépultures est d’autant plus important à considérer que les individus observés *in situ* étaient inhumés les uns sur les autres, sans évidence de cercueils ou de fosses d’inhumation.

**Tableau 1 - Rue Saint-Sulpice (BjFj-112) – Principales observations sur les sépultures et restes humains**

Sépulture	Âge (an)	Sexe	Stature (mètre)	Orientation de la tête		Particularités anatomiques
				Montréal	Nord magnétique	
15A-S1	30-40	Homme	1,79	Ouest	Sud	Traumatisme à la jambe
15A-S2	45-55	Homme	1,80	Est	Nord	Hernies discales, fracture (?) main, carie et chutes dentaires
15A-S3	60 et +	Homme	1,67	Est	Nord	–
15A-S4	50 et +	Femme	–	Est	Nord	Une hernie discale
15A-S5	35-40	Homme	–	Est	Nord	–
Hors sépulture						
Crâne 15A1-2	45 et +	Homme	–	–	–	–
Lot 15A1	Adulte	Homme	–	–	–	–
	≤ 12	–	–	–	–	–
	6 mois	–	–	–	–	–
15A1-S2/S3	30-40	Femme	1,61	–	–	Chutes dentaires, abrasion en cupule
	18-25	Femme	–	–	–	Carie et chutes dentaires, abrasion en cupule

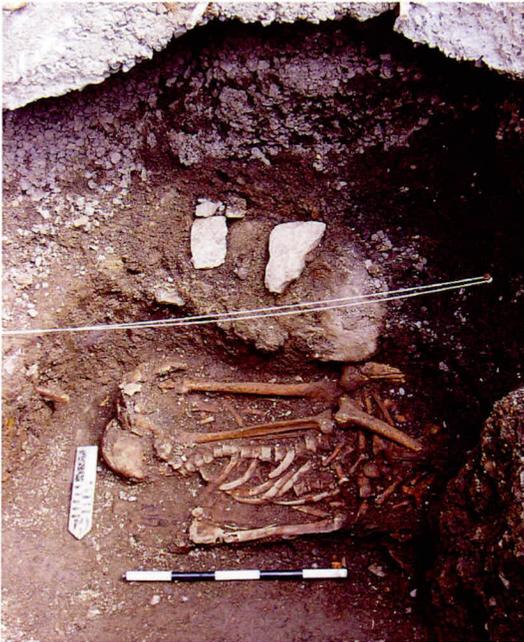


Photo 13 - Rue Saint-Sulpice (site BjFj-112) – Sous-opération 15A – Sépultures 15A1-S1, S2 et S3 – Vue vers le sud (BjFj-112-09-N1-26)



Photo 14 - Rue Saint-Sulpice (site BjFj-112) – Sous-opération 15A – Sépultures 15A1-S1, S2 et S3 – Vue vers le sud (BjFj-112-09-N1-28)

### SÉPULTURE 15A1-S1

La sépulture 15A1-S1 consiste en la partie inférieure d'un squelette adulte. Sont présents plusieurs os des pieds, les deux tibias, les deux péronés et la demie distale des deux fémurs (photos 13 et 14). Lors de l'intervention de 2006, nous avons observé que plusieurs sépultures avaient été tronquées par l'installation du réseau du gaz (Arkéos inc., 2008), c'est aussi le cas ici.

À en juger par la position des os des jambes et de leur connexion anatomique, l'individu a été inhumé allongé sur le dos, les jambes tendues et parallèles. Les os du pied ont par contre basculé vers le haut du corps et reposent sur les tibias. La tête de l'individu est orientée vers le nord magnétique ou vers l'est de Montréal.

Un crâne passablement fracassé se trouve au niveau des pieds. Il n'appartient pas au même individu, mais plutôt à un individu qui aurait été inhumé aux pieds de 15A1-S1. Ce crâne est décrit dans la section des ossements trouvés hors contexte.

L'individu 15A1-S1 a été inhumé au-dessus d'un autre individu (15A1-S2), mais dans une orientation opposée. En effet, les pieds de 15A1-S1 reposent au niveau de la tête de 15A1-S2, orientée vers l'ouest de Montréal.

Le squelette incomplet de 15A1-S1 possède peu d'éléments anatomiques, mais ces derniers sont toutefois assez bien conservés et permettent d'en dresser une brève ostéobiographie. Le squelette appartient à un individu de sexe masculin, passablement robuste à en juger par le degré des insertions musculaires. La détermination de l'âge à la mort est plus difficile à estimer en présence des os des jambes et des pieds uniquement. Un début de calcification du tendon d'Achille sur le calcanéum indiquerait au moins

un âge compris entre 30 et 40 ans. La conservation des tibias dans leur longueur permet d'autre part d'évaluer la stature de cet homme à 1,79 m selon les formules de régression de Trotter et Gleser (1958), ce qui est plutôt grand pour l'époque.

Le péroné droit (os du côté extérieur de la partie inférieure de la jambe) présente une large exostose sur sa face latérale, vers l'avant de l'os (photo 15). Cette ossification du tendon pourrait s'expliquer par une déchirure du tendon à la suite d'une chute ou tout simplement d'une cheville foulée.

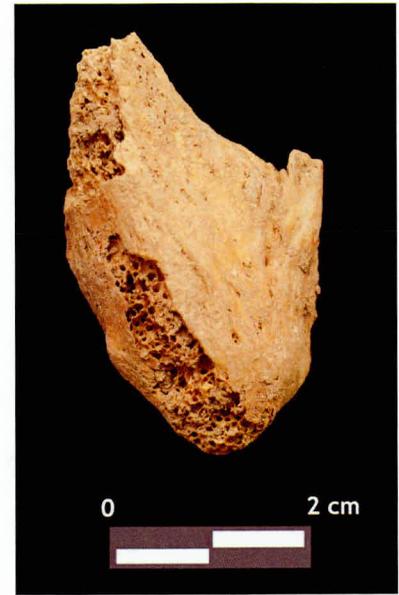
Aucun artefact n'accompagnait le squelette et aucun fragment de bois ne peut être attribué à un cercueil. Par contre, quelques clous sont présents, sans association certaine avec la sépulture 15A1-S1.

#### SÉPULTURE 15A1-S2

Cette sépulture est représentée par le haut du corps d'un individu adulte. Les os présents sont le crâne, la mandibule, les bras et avant-bras, les clavicules, les omoplates, des fragments de côte, la colonne vertébrale ainsi que plusieurs fragments du bassin. Les os sont bien conservés et sont pour la plupart en connexion anatomique.

Le corps a été inhumé allongé sur le dos et les avant-bras ont été placés, repliés à 90 degrés et en pronation sur le ventre, les mains étaient fermées. La tête est orientée vers le sud magnétique ou l'ouest de Montréal. L'individu est directement sous la sépulture 15A1-S1 et en orientation opposée. Les deux corps ont été placés simultanément dans la fosse, car non seulement la distance verticale entre les deux est pratiquement inexistante, mais également la tête de l'un est directement au-dessus des pieds de l'autre.

La colonne vertébrale est fortement déviée par alternance de segments de quatre à six vertèbres. Le corps semble avoir légèrement basculé vers sa droite. L'humérus droit (bras) est faiblement relevé vers l'intérieur comme il arrive régulièrement quand les épaules sont rentrées vers l'intérieur, comme si le cercueil était trop étroit. Les avant-bras sont en pronation et croisés sur le ventre, celui de gauche par-dessus le droit. Les côtes sont en place malgré les nombreuses fractures *post mortem*. La mandibule est visible sous l'extrémité distale du tibia droit de 15A1-S1. Elle est tournée sur le côté droit et le menton pointe en direction des pieds.



**Photo 15** - Rue Saint-Sulpice (site BjFj-112) — Sépulture 15A1-S1, exostose sur la fibula (BjFj-112-09-N2-1)

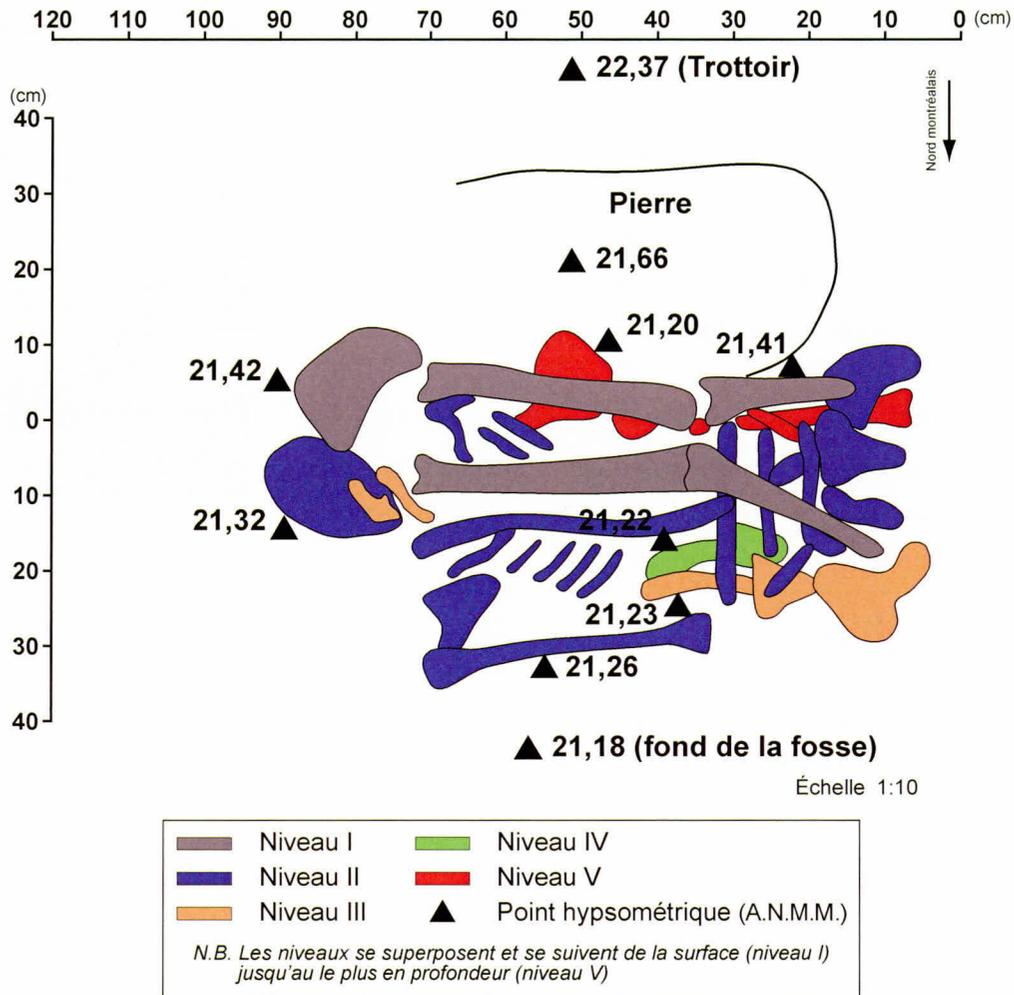


Figure 7 - Rue Saint-Sulpice (site BjFj-112) – Superposition des sépultures

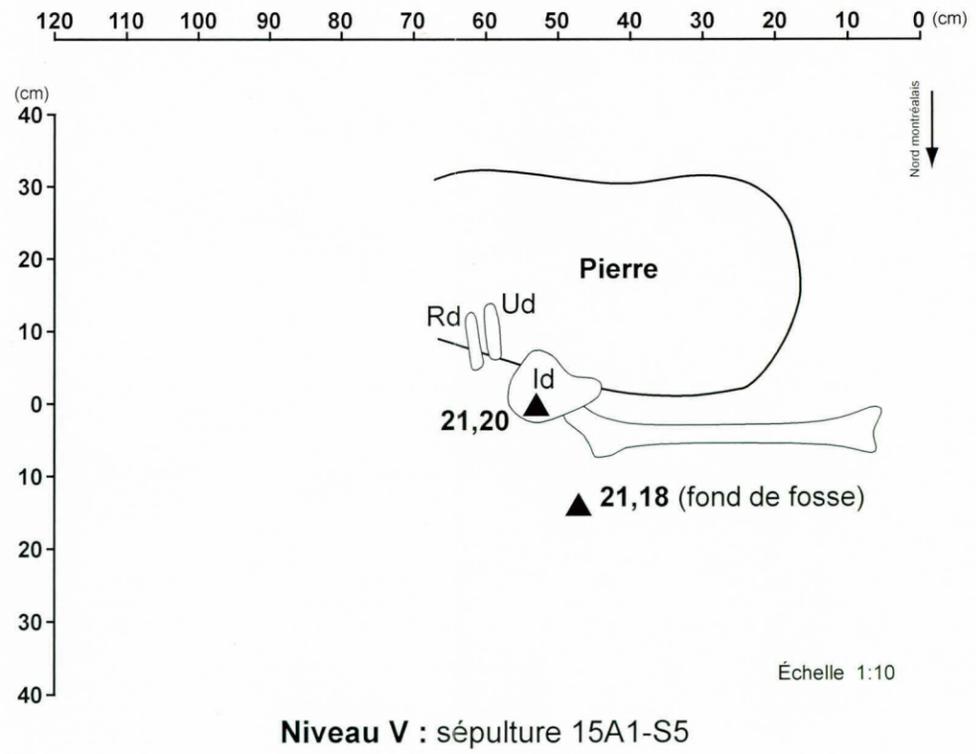
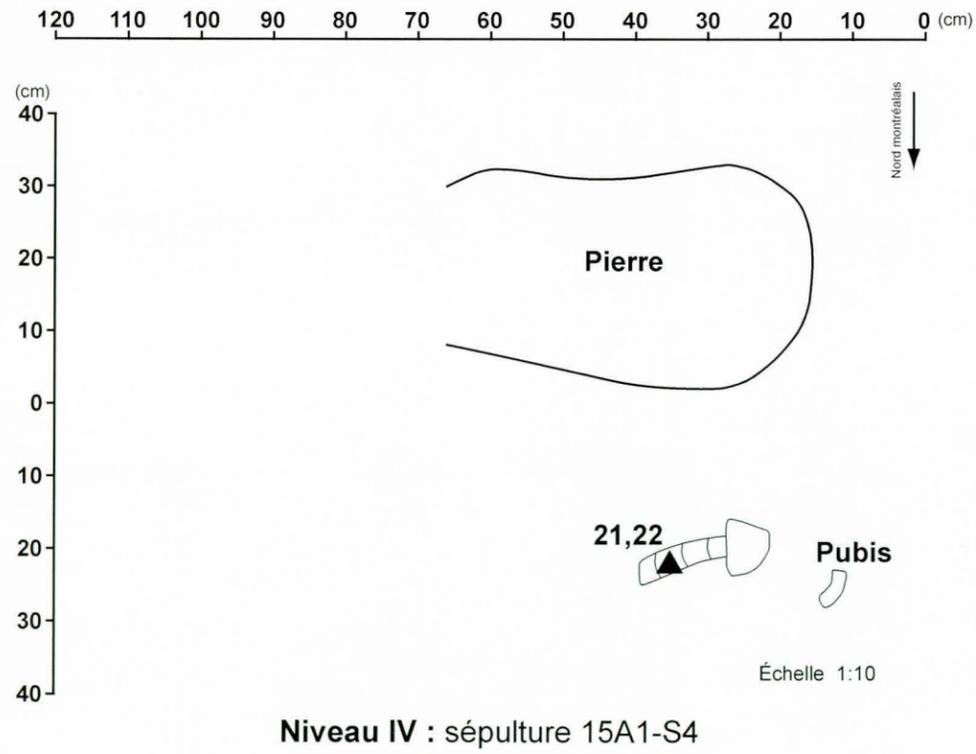
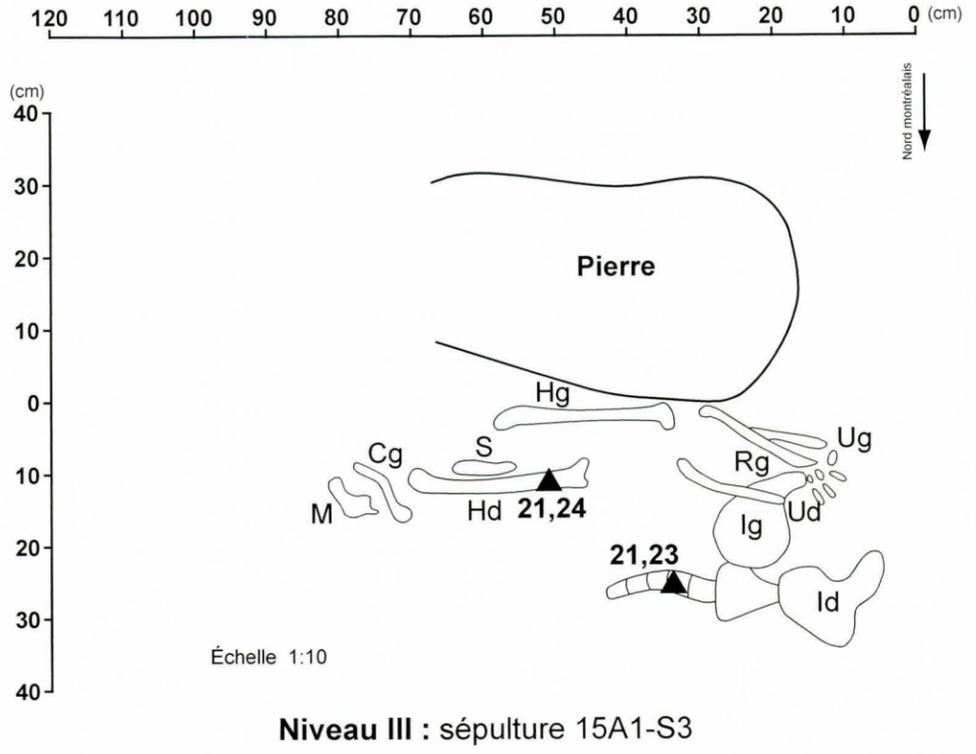
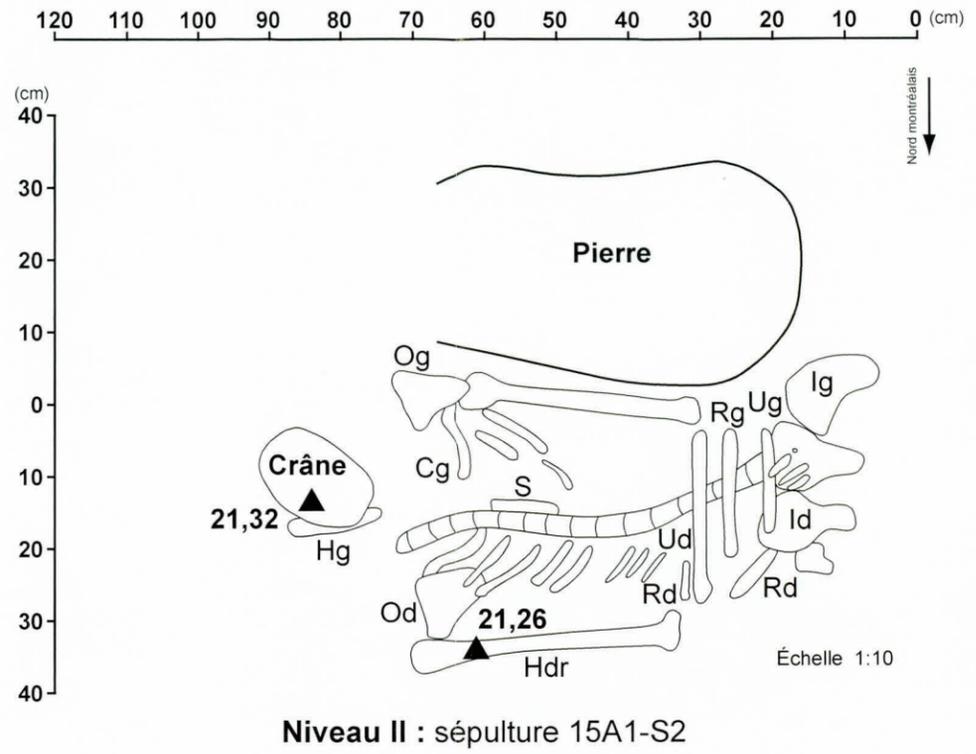
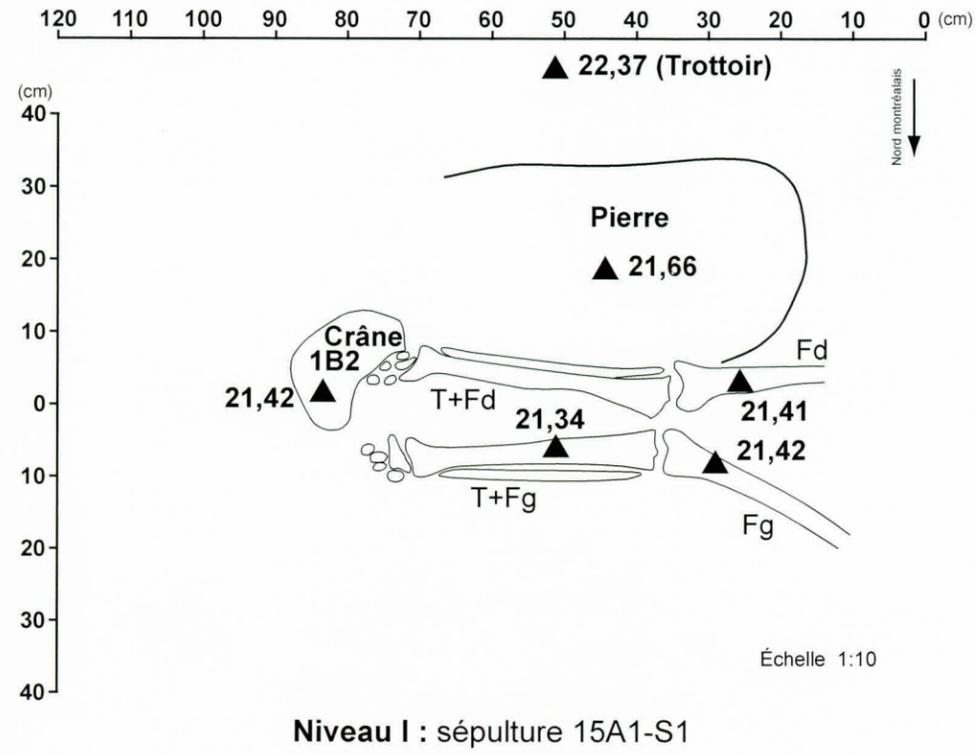


Figure 8 - Rue Saint-Sulpice (site BjFj-112) – Opération 15A1 – Distribution verticale des sépultures

Lors de la fouille, on a noté la présence de deux sternums superposés, laissant ainsi croire en une troisième sépulture juste en dessous de 15A1-S2. Ce deuxième sternum appartient de fait à un autre individu (sépulture 15A1-S3).

Le squelette 15A1-S2 est celui d'un homme âgé entre 45 et 55 ans au moment de sa mort. La détermination du sexe masculin porte sur la robustesse générale du squelette alors que l'estimation de l'âge a été obtenue à partir de l'analyse morphologique des côtes, du bassin et du crâne. L'os du bras (humérus) est complet et sa longueur maximale a été utilisée pour établir la stature de l'homme à 1,80 m. Cette stature est tout à fait semblable à celle de l'homme 15A1-S1.

Le crâne de 15A1-S2 présente une tache d'oxydation sur l'os temporal droit qui serait possiblement le fruit d'un contact avec une épingle servant à attacher les linceuls. Les os nasaux sont bien conservés et leur position permet d'imaginer un individu au nez projeté antérieurement.

La dimension des os et les fortes marques laissées par les muscles des os des membres et des mains font croire que l'homme s'adonnait à un travail physiquement exigeant. Les stress physiques ont particulièrement affecté le dos et plusieurs vertèbres (11 vertèbres sur 17) portent les signes de profondes hernies discales (photo 16). La surface du corps vertébral est, dans ces cas, non seulement érodée, mais encore perforée à plusieurs endroits. Malgré la présence de ces hernies, les facettes articulaires des vertèbres ne montrent pas de signes d'arthrose. Les os des mains soulignent aussi un travail manuel évident et, d'après les empreintes musculaires gravées sur les os, l'individu devait être droitier. Le cinquième métacarpe de la main droite est raccourci par rapport à celui de gauche et prend une forme aplatie (photo 17) laissant supposer une fracture.

Les maxillaires inférieur et supérieur sont présents ainsi que plusieurs dents qui sont plantées dans les arcades ou sorties de leurs alvéoles. Les surfaces de mastication sont passablement usées et une abrasion sur la canine inférieure droite de même que sur les deux incisives centrales inférieures est caractéristique du fumeur de pipe (photo 18).

L'individu 15A1-S2 ne possède qu'une seule carie dentaire sur les 30 dents présentes (3,3 %) de même qu'une seule chute dentaire de son vivant (sur 31 alvéoles soit 3,2 %). Par ailleurs, les cinq septums observables présentent des signes d'inflammation liés à des gingivites.

Quelques fragments de bois de cercueil et des clous sont associés à ce niveau de sépulture et il est impossible d'affirmer une association directe, les sépultures étant trop serrées les unes sur les autres.



Photo 16 - Rue Saint-Sulpice (site BjFj-112) – Sépulture 15A1-S2, hernie discale sur les vertèbres (BjFj-112-09-N2-2)



Photo 17 - Rue Saint-Sulpice (site BjFj-112) – Sépulture 15A1-S2, fracture (?) sur le 5<sup>e</sup> métacarpe droit (BjFj-112-09-N2-3)



Photo 18 - Rue Saint-Sulpice (site BjFj-112) – Sépulture 15A1-S2, abrasion dentaire caractéristique du fumeur de pipe sur les deux incisives centrales inférieures (BjFj-112-09-N2-4)

### SÉPULTURE 15A1-S3

La sépulture a d'abord été identifiée en cours de fouille par la présence de deux sternums superposés. Au fur et à mesure du dégagement des os, un troisième individu (voir photos 13 et 44) a été observé. À part le sternum, d'autres os étaient conservés, notamment ceux des bras, des mains et du bassin ainsi que la mandibule, la clavicule et la colonne vertébrale. Celle-ci, bien qu'incomplète, possède six vertèbres en connexion anatomique. Elle est légèrement déviée vers la gauche de l'individu contrairement à l'individu 15A1-S2 dont la colonne avait davantage basculé vers sa droite. En fait, le déplacement de la colonne vertébrale des deux individus (15A1-S2 et 15A1-S3) peut facilement s'expliquer par une inhumation simultanée de deux corps superposés, mais légèrement décalés. Après la décomposition des chairs, le poids de l'individu en surface a entraîné une mouvance de sa colonne (entre autres) et celle de l'individu inhumé sous lui.

La sépulture 15A1-S3 se trouvait à moins de 5 cm sous la sépulture 15A1-S2, laissant croire que les deux individus ont été inhumés simultanément. Les os des mains de ce troisième individu étaient localisés au niveau du bassin de 15A1-S2. Les deux corps étaient inhumés dans la même orientation, la tête dirigée vers le nord magnétique ou vers l'est de Montréal.

La morphologie des os du bassin est conforme à un individu de sexe masculin, âgé de plus de 60 ans au moment de sa mort. L'estimation de l'âge est aussi confirmée par l'examen des extrémités des côtes. La longueur du cubitus, transformée par les formules de régression, donne une stature de 1,67 m, stature inférieure à celle obtenue pour les deux individus 15A1-S1 et 15A1-S2. Il faut par contre spécifier que ce ne sont pas les mêmes os qui ont servi à l'estimation des statures et qu'il peut y avoir des écarts dans les résultats, les formules de régression s'appliquant aux avant-bras ont tendance à sous-évaluer la stature réelle. Ces écarts ne peuvent toutefois pas éliminer toutes les différences et nous pouvons conclure sans nous tromper que ce troisième homme était plus petit que les deux autres (15A1-S1 et 15A1-S2).

### SÉPULTURE 15A1-S4

L'individu est représenté par les os du bassin, dont l'os pubien, une partie de sa colonne vertébrale et des os des mains (photos 19 et 20). La tête de l'individu est orientée vers le sud magnétique ou vers l'ouest de Montréal, tout comme les individus 15A1-S2 et 15A1-S3. Le corps a été placé sous l'individu 15A1-S3, à son côté gauche. Les deux corps sont pratiquement imbriqués l'un sur l'autre.

La morphologie du bassin associe le squelette à une femme âgée de plus de 50 ans. Aucun os des membres n'est présent pour permettre une estimation de la stature.



**Photo 19** - Rue Saint-Sulpice (site BjFj-112) – Sous-opération 15A – Sépulture 15A1-S4 – Vue vers l’ouest (BjFj-112-09-N1-38)



**Photo 20** - Rue Saint-Sulpice (site BjFj-112) – Sous-opération 15A – Sépulture 15A1-S4 – Vue vers le nord (BjFj-112-09-N1-41)

Les os des mains sont très graciles et les insertions musculaires sont très peu marquées. Les vertèbres ne montrent pas de signes d’arthrose et une seule vertèbre dorsale (sur cinq) montre les traces d’une hernie discale en face inférieure.



**Photo 21** - Rue Saint-Sulpice (site BjFj-112) – Sous-opération 15A – Sépulture 15A1-S5 – Vue vers le sud-ouest (BjFj-112-09-N1-46)

#### SÉPULTURE 15A1-S5

L’individu 15A1-S5 n’est représenté (photo 21) que par l’ilium, le pubis droit, une portion du fémur ainsi que des fragments des os de l’avant-bras. Ces os sont très mal conservés. L’os de la cuisse est en connexion anatomique avec le bassin et permet de supposer une position allongée sur le dos, la tête orientée en direction de l’est de Montréal (nord magnétique).

L’examen de la morphologie du bassin (pubis et ilium) indique que ce squelette partiel appartient à un homme âgé entre 35 et 40 ans.

### 1.4.3 Les ossements hors sépultures

Des ossements représentant plusieurs individus ont été identifiés en laboratoire. Il ne fait aucun doute que certains ossements appartiennent à l'une ou l'autre des cinq sépultures discutées ci-dessus. Toutefois, en appariant les os en fonction de l'âge et du sexe, il ne fait pas de doute qu'il y a plus de cinq individus inhumés dans l'espace fouillé.

#### LOT 15A1

Ce lot contient des ossements prélevés mécaniquement dans les premiers instants des travaux d'implantation du puisard. L'examen en laboratoire a permis d'identifier au moins trois individus, un adulte, possiblement un homme, un enfant et un bébé. L'identification des os atteste d'une perturbation dans ce secteur puisque des os d'animaux ont été identifiés en parallèle avec les os humains.

Les os de l'homme ne possèdent pas assez d'éléments diagnostics pour permettre d'estimer son âge à la mort, autre qu'il est un jeune adulte. Il en va sensiblement de même pour l'enfant. Un fragment de l'os du bras (humérus) permettrait par extrapolation de lui accorder un âge inférieur à 12 ans. Quant au bébé, l'humérus est assez complet pour en mesurer sa longueur maximale suggérant un âge de 6 mois environ (Scheuer et Black, 2000).

#### CRÂNE 15A1

Ce crâne fracassé en plus d'une centaine de fragments se trouve juste en dessous des pieds de la sépulture 15A1-S1. Les os sont très graciles dans l'ensemble, particulièrement au niveau de l'articulation de la mâchoire et du crâne (articulation temporo-mandibulaire), ce qui suggère un individu de sexe féminin. Puisque les sutures crâniennes sont toutes fermées, à un âge à la mort d'au moins 45 ans est estimé.

#### 15A1-S2 ET 15A1-S3 BIS

Des ossements prélevés au même niveau que les sépultures 15A1-S2 et 15A1-S3 représentent deux individus supplémentaires.

Le premier individu est assez complet dans la partie supérieure du corps. Il comprend les os des bras, des avant-bras, des fragments du bassin et du crâne ainsi que la mandibule. Ce squelette appartient à une femme âgée entre 30 et 40 ans au moment de sa mort. Les os sont graciles et ne présentent pas d'indices d'efforts physiques marqués. Le radius est le seul os complet des membres



**Photo 22** - Rue Saint-Sulpice (site BjFj-112) – 15A1-S2, 2<sup>e</sup> individu, mandibule (BjFj-112-09-N2-5)



**Photo 23** - Rue Saint-Sulpice (site BjFj-112) – Sépulture 15A1-S2, 2<sup>e</sup> individu, abrasion horizontale sur l'incisive latérale supérieure gauche (BjFj-112-09-N2-6)

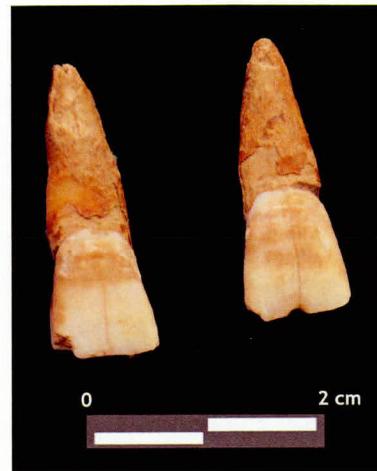
et permet d'estimer la stature à 1,61 m. Il faut préciser cependant que de tous les os des membres, le radius est le moins précis pour estimer une stature.

La mandibule est brisée du côté gauche, de la canine jusqu'à l'arrière. Le maxillaire est absent, mais quatre dents peuvent lui être associées. Aucune des dents n'est cariée. L'individu avait tout de même perdu quatre dents au cours de sa vie sur les 14 alvéoles observables (28,6 %). L'abrasion des surfaces masticatrices est prononcée sur les dents situées dans la partie antérieure de la bouche (photo 22).

Une abrasion particulière a été observée sur l'incisive centrale supérieure gauche (photo 23). La destruction s'étend du côté lingual (en contact avec la langue), du collet jusqu'à la moitié de la couronne. En observant la surface horizontale de cette destruction, des stries sont évidentes. L'abrasion a détruit l'émail de la couronne et s'est encastrée dans la dentine secondaire. Il n'y a pas de doute qu'un objet métallique a été frotté de gauche à droite sur cette partie de la dent.



**Photo 24** - Rue Saint-Sulpice (site BjFj-112) – 15A1-S2, 3<sup>e</sup> individu, mandibule (BjFj-112-09-N2-7)



**Photo 25** - Rue Saint-Sulpice (site BjFj-112) – Sépulture 15A1-S2, 3<sup>e</sup> individu, abrasion en cupule sur l'incisive centrale supérieure gauche, à associer à la couture ? (BjFj-112-09-N2-8)

Un dernier individu est représenté par une mandibule et un maxillaire (photo 24). La morphologie de la mandibule, notamment son menton pointu, laisse croire que nous sommes en présence d'un individu de sexe féminin. Les surfaces des dents sont très peu usées et correspondraient à une femme âgée entre 18 et 25 ans au moment de sa mort. Une seule des 22 dents est cariée (4,6 %) alors que l'individu a perdu une dent au cours de sa vie sur un total de 32 dents possibles (3,1 %). L'abrasion dentaire est faible en général pour l'ensemble des dents, mais il faut remarquer une abrasion en cupule sur une incisive centrale supérieure gauche (photo 25) a été notée. Cette abrasion prend la forme d'un V inversé vers le milieu du rebord incisif de la dent. La largeur maximale de la surface abrasée mesure 2,55 mm alors qu'une surface plus arrondie, au fond de l'abrasion mesure 1,45 mm. Seul l'émail de la couronne est affecté et l'orientation de la surface usée indique un geste en oblique de haut en bas, du palais vers le menton. Nous avons rencontré et discuté ce type d'abrasion ailleurs, chez certains individus inhumés dans le cimetière extérieur attenant à la première église Notre-Dame de Montréal ainsi qu'à l'un des premiers cimetières de Longueuil (Arkeos inc., 2008 et 2009). La localisation de l'abrasion sur quelques dents seulement, de préférence sur les incisives supérieures, et son association avec des femmes en font le marqueur d'une activité culturelle spécifique à un travail quotidien, possiblement la couture. La faible dimension de l'abrasion correspond bien au diamètre des aiguilles de l'époque. D'autre part, l'usure est différente d'une fracture et son contour porte généralement les indices d'un frottement.

## 1.5 La culture matérielle

L'intervention bioarchéologique est généralement marquée par une faible densité d'objets-témoins. Dans le cas présent, ils sont peu nombreux, 51 au total, et peu diversifiés (tableau 2). Les deux tiers de l'assemblage sont des clous forgés, le quart sont des fragments de bois alors que les objets en céramique et les os non humains représentent chacun 4 % de l'ensemble. Les morceaux de bois ne peuvent être identifiés avec certitude à des cercueils. Seulement deux pièces en céramique ont été recueillies, une faïence et un tuyau de pipe.

**Tableau 2 -** Rue Saint-Sulpice (BjFj-112) – Distribution des objets-témoins

Matériaux	Objet	Nombre	%
Métal	Clou	34	66,7
Céramique	Faïence	1	3,9
	Pipe	1	
Os		2	3,9
Bois		13	25,5

## 1.6 Interprétation

L'intervention bioarchéologique dans un espace somme toute très restreint a quand même servi à extraire du sol plusieurs indices culturels qui peuvent être rattachés à l'utilisation du cimetière attenant à la première église Notre-Dame de Montréal. L'information obtenue démontre une utilisation intensive de l'espace sacré comme lieu d'inhumation. Les restes de cinq sépultures ont été trouvés dans leur position originelle et, bien qu'elles soient incomplètes, elles témoignent du mode d'inhumation utilisé. Ainsi, cinq individus ont été inhumés l'un par-dessus l'autre, et quatre d'entre eux possiblement lors d'une même cérémonie funèbre. Les corps ont été placés dans la fosse, la tête orientée vers l'est (de Montréal) dans quatre des cinq cas, le corps d'exception étant tourné vers l'ouest (de Montréal). Une orientation majoritairement dirigée vers l'est de Montréal a été notée lors d'une intervention archéologique antérieure de ce même cimetière (Arkeos inc., 2008). Il apparaît donc normal que la fouille autour du puisard présente des caractéristiques semblables puisqu'il s'agit du même espace sacré.

De fait, l'orientation des sépultures catholiques n'est pas le fruit du hasard. Elle prend souche et signification dans l'eschatologie chrétienne qui envisage une résurrection des corps le jour du jugement dernier. À l'aube de cette journée, les corps se dresseront et les fidèles regarderont le

Christ se tenant à l'Orient, symbole de la nouvelle Jérusalem. Les corps inhumés présentent donc la tête en direction de l'ouest, de sorte qu'ils puissent regarder l'orient en se levant lors de la résurrection. Les résultats des diverses interventions bioarchéologiques depuis 2004 démontrent que l'orientation chrétienne est loin d'être toujours respectée. Il est en effet apparu que les corps n'étaient pas nécessairement placés vers une orientation cardinale, mais plutôt vers l'église. Nous avons alors proposé que les pieds des individus étaient placés vers l'église comme si les fidèles assistaient à la messe. Bien qu'il y est des cas d'exceptions, ceux-ci peuvent s'expliquer par des contraintes physiques où le manque d'espace a joué un rôle déterminant dans la gestion des cimetières.

Ce manque d'espace ne se reflète pas seulement dans l'orientation des corps, mais aussi dans leur superposition et dans l'inhumation successive de plusieurs individus en temps écourtés. Ces deux éléments sont documentés dans la présente intervention. En plus des cinq sépultures en place, des ossements sans connexions anatomiques ont été amassés, entremêlés avec les sépultures, et démontrent le mélange de corps au fil des ans. L'analyse en laboratoire a permis d'identifier des éléments osseux appartenant à au moins six autres individus. Ces restes peuvent provenir autant d'anciennes sépultures inhumées à ce même endroit que des sols d'inhumation avoisinants.

Ainsi, les restes d'au moins 11 individus ont été identifiés et montrent une représentation marquée des adultes et des hommes. Les cinq sépultures en place contiennent quatre hommes et une femme alors que les restes épars se rapportent à deux hommes, deux femmes, un enfant et un bébé. Les âges à la mort sont variables, mais soulignent comme tendance un échantillon de gens âgés de plus de 30 ans. L'échantillon est trop petit pour y déceler des différences entre les sexes, pouvons-nous tout au plus souligner que l'adulte le plus jeune est une femme. Les deux individus immatures sont un enfant âgé de moins de 12 ans et un bébé âgé de 6 mois environ.

Une fois de plus, cet échantillon se compare bien à ceux amassés lors des fouilles autour de l'église (Arkéos inc., 2008). Dans les deux cas, on retrouve des individus de différents âges, incluant des enfants, et des adultes, tant hommes que femmes. Par ailleurs, le long de la tranchée de 40 m dans la rue Saint-Sulpice, trois concentrations d'inhumations ont été identifiées. Elles contenaient chacune respectivement 23, 24 et 68 individus. C'est donc dire que tout le long de la rue Saint-Sulpice, les inhumations ont été nombreuses et que le manque d'espace exigeait l'enfouissement de plusieurs individus dans une même fosse.

L'examen en laboratoire des squelettes et des divers éléments osseux fait ressortir quelques caractéristiques biologiques et culturelles qui permettent un lien avec des activités professionnelles.

La stature de deux des trois hommes est relativement élevée pour la période alors que le troisième homme et la femme sont plutôt de petite taille. En fait, la stature des deux hommes est plus grande que la moyenne (1,70 m) obtenue pour les échantillons antérieurs et, même supérieure aux valeurs maximales obtenues, en tenant compte de l'étendue des statures, comprise entre 1,61 m et 1,77 m (Arkéos inc., 2008).

Les hommes sont robustes et étaient portés vers un travail physiquement exigeant. Le travail manuel est suggéré par de fortes empreintes musculaires au niveau des mains et des bras. Un homme a subi une fracture de la main et un autre s'est possiblement déchiré un muscle ou tendon au niveau de la cheville. Finalement, un homme a encaissé l'usure du temps qui a laissé ses marques dans son dos en la présence de plusieurs hernies discales. Ces caractères biologiques sont tout à fait partagés avec ceux des individus trouvés ailleurs dans le cimetière (Arkéos inc., 2008).

Deux femmes présentent une abrasion sur les dents antérieures qui pourrait bien être l'indice du travail d'une couturière. Nous avons documenté et discuté de cette possibilité antérieurement (Arkéos inc., 2009 et 2008) et, comme les cas semblent se multiplier au fil des interventions bioarchéologiques, nous croyons que l'usage d'aiguilles devait être le lot quotidien de la majorité des femmes et non pas de quelques couturières spécialisées.

L'examen de la santé buccale est grandement limité en raison du faible nombre de dents (seulement 59) et de mandibules (3) dans l'échantillon. Une conclusion aussi frappante qu'inattendue est le faible pourcentage de carie dentaire, seulement 3,4 %. C'est d'autant plus révélateur que les individus sont âgés de plus de vingt ans. Les chutes dentaires du vivant des individus sont souvent le reflet indirect de la présence de caries dentaires ; or le taux de 7,8 % obtenu est lui aussi relativement bas. Finalement, l'abrasion des surfaces de mastication est modérée, à quelques exceptions près. De cet examen, il faut déduire que ces trois individus ne consommaient pas une nourriture riche en sucre et que la préparation des aliments diminuait leur consistance physique et facilitait une absorption sans mastication rigoureuse.

Comparativement à l'échantillon tiré de la fouille du cimetière, les taux de carie et de chutes dentaires sont beaucoup plus faibles, près de 10 fois moins. La grande différence s'expliquerait en grande partie par la faiblesse des échantillons. Le nombre d'individus exhumés, la dispersion des âges et la proportion des sexes sont autant de facteurs qui ont dû influencer la distribution des fréquences des caractères dentaires analysés.

## 1.7 Conclusion et recommandations

La collecte de données réalisée suite aux travaux d'excavation sur la rue Saint-Sulpice a permis de confirmer la présence à faible profondeur de vestiges architecturaux en lien avec le cadre bâti qui ponctuait le front ouest de la rue avant la construction dans les années 1820 de la basilique Notre-Dame. Ces vestiges se trouvent sous le trottoir ouest de la rue, entre l'extrémité sud du terrain de la fabrique de l'église Notre-Dame et la rue Notre-Dame.

La découverte dans l'emprise de la rue contre le trottoir ouest du vestige présumé du muret d'enceinte du cimetière vient témoigner de la persistance de l'ensemble funéraire dans le périmètre immédiat de l'ancienne église Notre-Dame.

Les interventions de supervision dans les autres secteurs de la rue Saint-Sulpice ont confirmé l'absence de tout vestige archéologique sous le trottoir est sur la totalité de la rue, sous le trottoir ouest, de la rue de la Commune à l'extrémité sud du terrain de la fabrique de l'église Notre-Dame, et, finalement, sous l'emprise de la chaussée sur la totalité de la rue.

Compte tenu de l'ancienneté, des caractéristiques architecturales et de l'état de conservation exceptionnel de la voûte sous le trottoir ouest de la rue Saint-Sulpice, du peu d'information colligée en 1982 et de son accès facile, il est recommandé d'assurer un enregistrement technique et photographique adéquat de cet élément archéologique unique qui témoigne du cadre bâti antérieur à la construction de la seconde église Notre-Dame. De plus, quelques sondages manuels pourraient être effectués dans le but de caractériser le sol de la cave ainsi que des échantillons de sols devraient être récoltés pour analyse des sédiments.

Le vestige du muret nord-sud du cimetière devrait être intégré au site BjFj-112. Il est présentement inséré dans la nomenclature du code temporaire MTL09-25-3. Il s'agit d'une légère modification au tracé du code Borden BjFj-112 et cette procédure permettrait de l'incorporer au complexe immobilier de la première église Notre-Dame. Soulignons également que les données acquises lors du présent projet invitent à penser que d'autres sépultures pourraient être toujours en place derrière la paroi ouest de la sous-opération 14A du site BjFj-112 où les restes de 11 individus furent mis au jour.

# SECTION 5

DIRECTION DE LA PRODUCTION DE L'EAU POTABLE

---

## SECTION 5 - DIRECTION DE LA PRODUCTION DE L'EAU POTABLE

### TABLE DES MATIÈRES

(1/2)

		Page
1	<b>STATION DE POMPAGE Côte-des-Neiges (MTL09-04-2)</b> .....	355
	1.1 Mandat .....	355
	1.2 Rappel du potentiel archéologique.....	355
	1.3 Résultats.....	356
2	<b>CHEMIN SUMMIT CIRCLE (MTL09-27-1)</b> .....	367
	2.1 Mandat .....	367
	2.2 Rappel du potentiel archéologique.....	367
	2.3 Résultats.....	368
	2.4 Conclusions et recommandations.....	373
3	<b>CHEMIN DE LA CÔTE-DES-NEIGES (MTL10-04-1)</b> .....	381
	3.1 Mandat .....	381
	3.2 Rappel du potentiel archéologique.....	382
	3.3 Résultats.....	395
	3.3.1 Sous-opération 1A.....	395
	3.3.2 Sous-opération 1B.....	401
4	<b>BOULEVARD DE MAISONNEUVE</b> .....	451
5	<b>RUE McTAVISH (MTL10-25-7)</b> .....	453
	5.1 Mandat .....	453
	5.2 Rappel du potentiel archéologique.....	453
	5.3 Résultats.....	457
	5.4 Conclusion et recommandations .....	458
6	<b>RUE SAINTE-ANNE (MTL11-11-1 et BiFl-8)</b> .....	469
	6.1 Mandat .....	469
	6.2 Rappel du potentiel archéologique.....	471
	6.3 Résultats.....	478
	6.3.1 MTL11-11-1, opérations 1 à 3 .....	481
	6.3.1.1 L'organisation du milieu naturel .....	482
	6.3.1.2 Indices d'occupation préhistorique.....	483
	6.3.1.3 Indices d'occupations historiques.....	484
	6.3.1.4 Discussion .....	502
	6.3.2 Site BiFl-8, opérations 1 à 3.....	504
	6.3.2.1 Vestiges des fondations de la première église .....	504
	6.3.2.2 Contextes stratigraphiques en façade de la première église.....	509
	6.3.2.3 Contextes stratigraphiques du flanc est de la première église....	524
	6.3.2.4 Discussion .....	528
	6.4 Conclusion et recommandations .....	529

# 1 STATION DE POMPAGE CÔTE-DES-NEIGES (MTL09-04-2)

## 1.1 Mandat

Ce chapitre rend compte des activités archéologiques réalisées dans le cadre des travaux d'installation de deux conduites d'eau de 12 et 16 pouces sur le terrain de la station de pompage Côte-des-Neiges, situé à l'intersection des chemins Côte-des-Neiges et Belvédère (figures 1 et 2). Les travaux d'excavation des tranchées d'implantation des conduites (estimées au départ à 33 m de longueur par 3 m de largeur et 2 m de profondeur) devaient permettre de rejoindre l'horizon du sol naturel. Cette intervention archéologique, qui a pris la forme d'une supervision des excavations mécaniques, a permis de colliger des informations complémentaires concernant la nature des sols.

## 1.2 Rappel du potentiel archéologique

### POTENTIEL PRÉHISTORIQUE

Situé en contrebas du parc Summit, qui coiffe le mont Westmount, le terrain de la station de pompage de Côte-des-Neiges est inclus dans l'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal, pour lequel les données archéologiques démontrent de façon indiscutable une présence amérindienne récurrente (figure 3). En effet, le parc de l'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal a fait l'objet à maintes occasions de découvertes fortuites de sites amérindiens, dont de nombreuses sépultures amérindiennes (Ethnoscop, 2009). Cependant, la nature ponctuelle et fugace de ce type de vestige rend impossible la prédiction de leur emplacement et la possibilité de mettre au jour une sépulture doit toujours être envisagée. Cette situation confère donc un fort potentiel préhistorique à la zone des travaux qui est d'ailleurs localisée à l'intérieur d'un vaste périmètre cerné par le site des sépultures de la grotte à l'ouest (figure 3, emplacement D), le terrain funéraire amérindien de Westmount (figure 3, emplacement A) et les sépultures du chemin Queen-Mary (figure 3, emplacement H). Le site de la porte monumentale du cimetière Notre-Dame-des-Neiges, où quelques tessons de céramique amérindienne ont été retrouvés, est également à proximité (figure 3, emplacement J).

### POTENTIEL HISTORIQUE

Le terrain de la station de pompage Côte-des-Neiges se trouve à l'emplacement d'un ancien réservoir d'eau potable (figure 4) dont la construction remonte à 1893 par la *Montreal Water & Power Co.* (Pinard, 1989). Passé sous la gestion de la Ville de Montréal en 1927, l'ouvrage fut abandonné et remblayé en 1939 lors de la construction de l'actuelle station de pompage et d'un nouveau réservoir la bordant à l'est (figure 5). Une intervention archéologique a été réalisée dans les limites du terrain de la station de pompage par la firme Ethnoscop inc., en janvier 2007, dans le cadre de travaux

de la CSEM (figure 6). L'horizon de sol naturel n'a été rejoint dans aucune des tranchées en raison de la profondeur insuffisante de l'excavation qui ne dépassait guère 1,50 m. Par ailleurs, aucun vestige architectural associé à l'ancien réservoir n'a été observé. Elle devait aussi permettre, le cas échéant, d'assurer l'enregistrement de vestiges témoignant de la présence de l'ancien réservoir.

### 1.3 Résultats

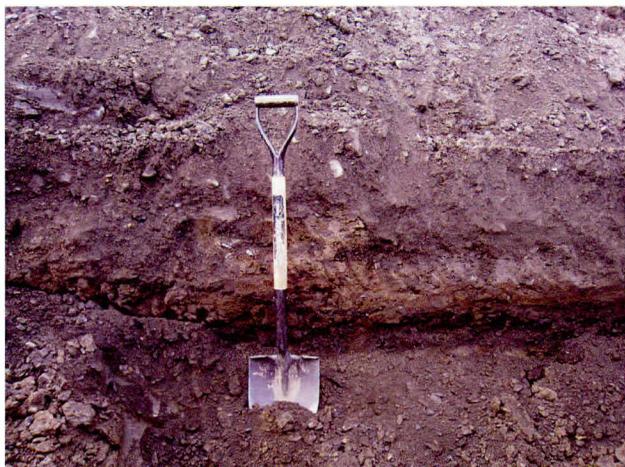
Les activités réalisées dans le cadre de ce mandat étaient localisées à l'extérieur des limites établies d'un site archéologique. Le code temporaire MTL09-04-2, assigné par les représentants de la Ville de Montréal, fut utilisé pour colliger les données de terrain. Les interventions archéologiques ont été effectuées en deux temps selon l'horaire des travaux d'excavation. Dans un premier temps, une excavation a été effectuée les 13-14 novembre 2009 sur et en bordure sud des travaux supervisés par Ethnoscop en 2007 afin d'installer une chambre de vanne. Ces travaux, d'une superficie de 10 m (est-ouest) x 14 m (nord-sud), ont été principalement confinés à l'intérieur de tranchées préexistantes d'implantation de services (photo 1). Ils ont tout de même permis de mettre au jour le sol naturel en place, un limon brun légèrement oxydé, compact contenant un peu de cailloutis, cailloux et fragments de pierres. Il est apparent sous un massif de béton (photo 2). L'occurrence du sol naturel sous le massif de béton, bien qu'attendue, n'a que peu de signification archéologique puisque sa portion supérieure, la surface d'origine, est tronquée par la tranchée d'implantation. Par ailleurs, la mise au jour d'un sol semblable au sol naturel (photo 3) dans la portion sud des excavations pourrait bien correspondre aux déblais d'aménagement de l'ancien réservoir creusé à même le sol naturel. Celui-ci semble alors avoir servi de remblai d'aménagement du terrain de la



**Photo 1 -** Station de pompage Côte-des-Neiges (MTL09-04-2) – Emplacement des travaux – Vue vers l'ouest (MTL09-04-2-N1-29)



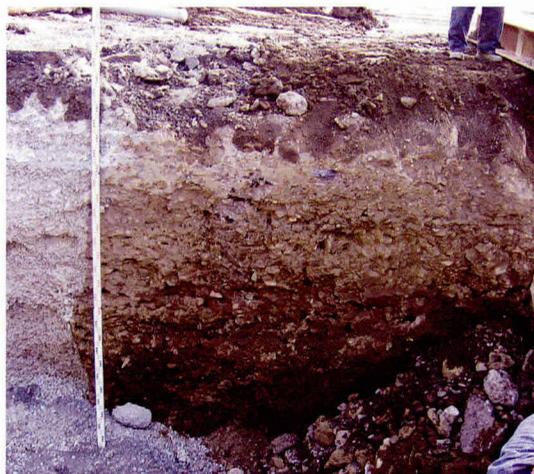
**Photo 2 -** Station de pompage Côte-des-Neiges (MTL09-04-2) – Sol naturel en place sous un massif de béton – Vue vers l'est (MTL09-04-2-N1-25)



**Photo 3** - Station de pompage Côte-des-Neiges (MTL09-04-2) – Sol semblable au sol naturel qui forme le remblai d’aménagement du terrain – Vue vers le sud (MTL09-04-2-N1-26)



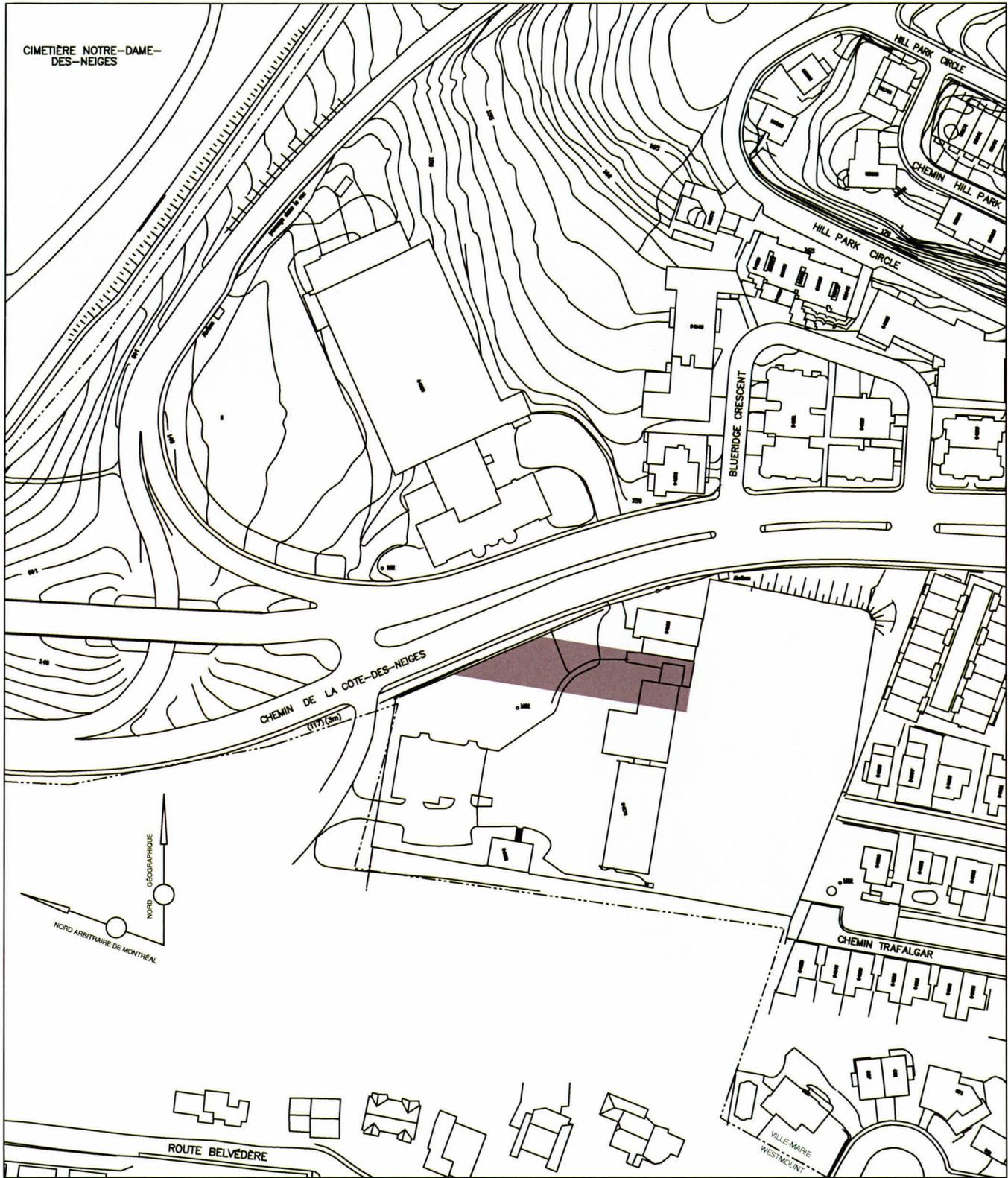
**Photo 4** - Station de pompage Côte-des-Neiges (MTL09-04-2) – Tranchée de raccordement avec la station de pompage – Vue vers l’est (MTL09-04-N2-26)



**Photo 5** - Station de pompage Côte-des-Neiges (MTL09-04-2) – Sol semblable au sol naturel qui forme le remblai d’aménagement du terrain – Vue vers le sud (MTL09-04-2-N2-20)

station de pompage par nivellement et rehaussement. Ce remblai apparaît immédiatement sous le remblai de concassé qui forme la surface de circulation de l’aire de stationnement adjacent à la station de pompage.

La seconde partie des travaux s’est déroulée du 8 au 13 février 2010 et a permis de rattacher la chambre de vanne à la station de pompage (photo 4). Cette intervention a nécessité l’excavation d’une tranchée d’une longueur de 33 m pour une profondeur atteinte est de 2,60 m. Les excavations ont principalement rencontré des remblais de rehaussement et de comblement de tranchées d’implantation de services. Elles ont toutefois permis à nouveau de mettre au jour le sol semblable au sol naturel en quelques endroits (photo 5). Ce sol est considéré comme étant le remblai d’aménagement du terrain de la station de pompage par nivellement et rehaussement.



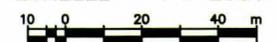
**Figure 1 - Station de pompage Côte-des-Neiges (MTL09-04-2) – Localisation générale de l'aire d'étude**

 Aire d'étude

Source : Service de géomatique, Ville de Montréal, feuille 31H05-010-4032

**Arkeos** inc.  
Société d'expertise en recherches anthropologiques

ÉCHELLE = 1 : 2000



Mars 2013

850-588

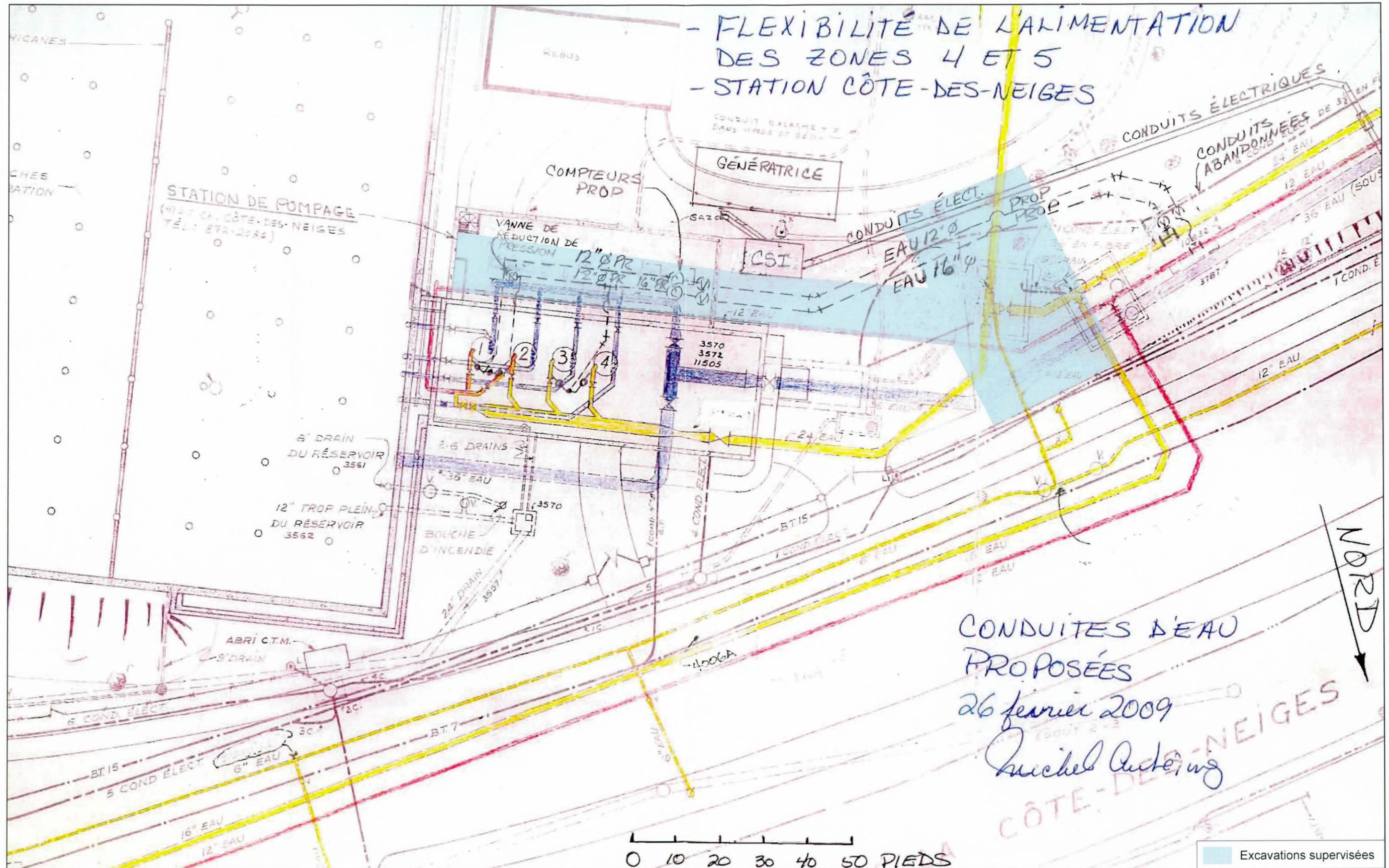
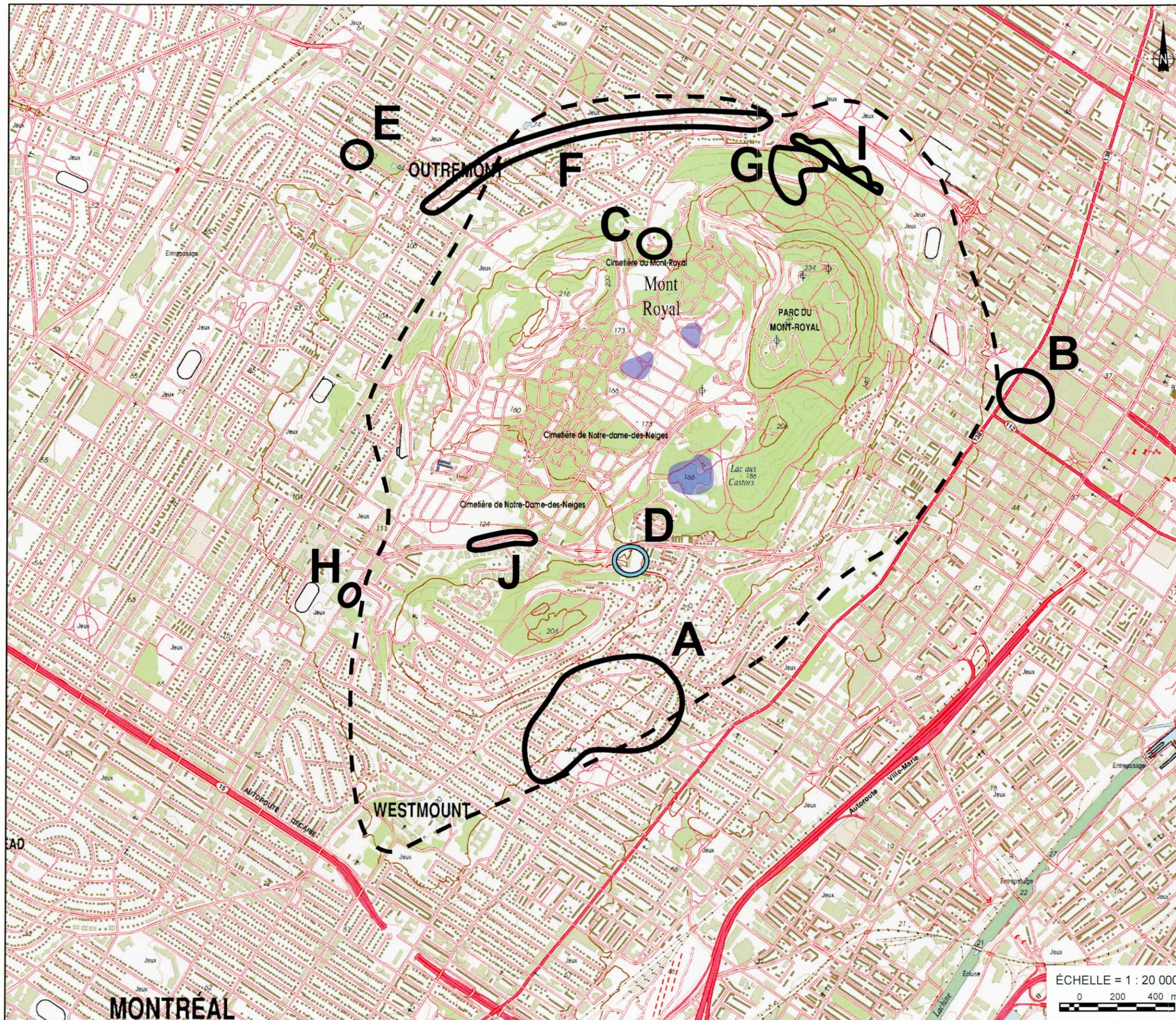


Figure 2 - Station de pompage Côte-des-Neiges (MTL09-04-2) – Localisation de l'aire des travaux

Figure 3 - Localisation des principaux sites préhistoriques de sépultures et d'extraction sur le mont Royal



**Légende :**

- A** - Terrain funéraire de Westmount  
(Sépultures datant de l'Archaïque et/ou du Sylvicole supérieur)
- B** - Site Dawson (BjFj-1), village iroquoien  
(Village iroquoien et terrain funéraire datant du Sylvicole supérieur récent)
- C** - Sépultures du monument aux pompiers
- D** - Sépultures de la grotte
- E** - Sépultures de la rue Pratt
- F** - Sépultures de la Côte-Sainte-Catherine
- G** - Carrière préhistorique de cornéenne (BjFj-97)  
(Secteur d'extraction et de taille utilisé depuis au moins 4500 ans AA)
- H** - Sépulture iroquoienne du chemin Queen-Mary (BiFj-88)
- I** - Site du monument Sir Georges-Étienne-Cartier (BjFj-134)  
(Zone de passage et/ou de halte datant du Sylvicole)
- J** - Site de la porte monumentale du cimetière Notre-Dame des-Neiges (BiFj-93)  
(Zone de passage et/ou de halte datant du Sylvicole moyen ancien et du Sylvicole supérieur récent)
- - -** Périmètre de l'unité topographique du Mont-Royal  
(Basé sur les travaux de Richot, 1967)
- Anciens étangs aujourd'hui disparus  
(Basé sur les travaux de Richot, 1967)
- Territoire à l'étude

Basé sur : Ethnoscop (2009), Gates Saint-Pierre (2010), Arkéos inc. (2011), Tremblay (2004), Richot (1967)

ÉCHELLE = 1 : 20 000  
0 200 400 m

MONTREAL

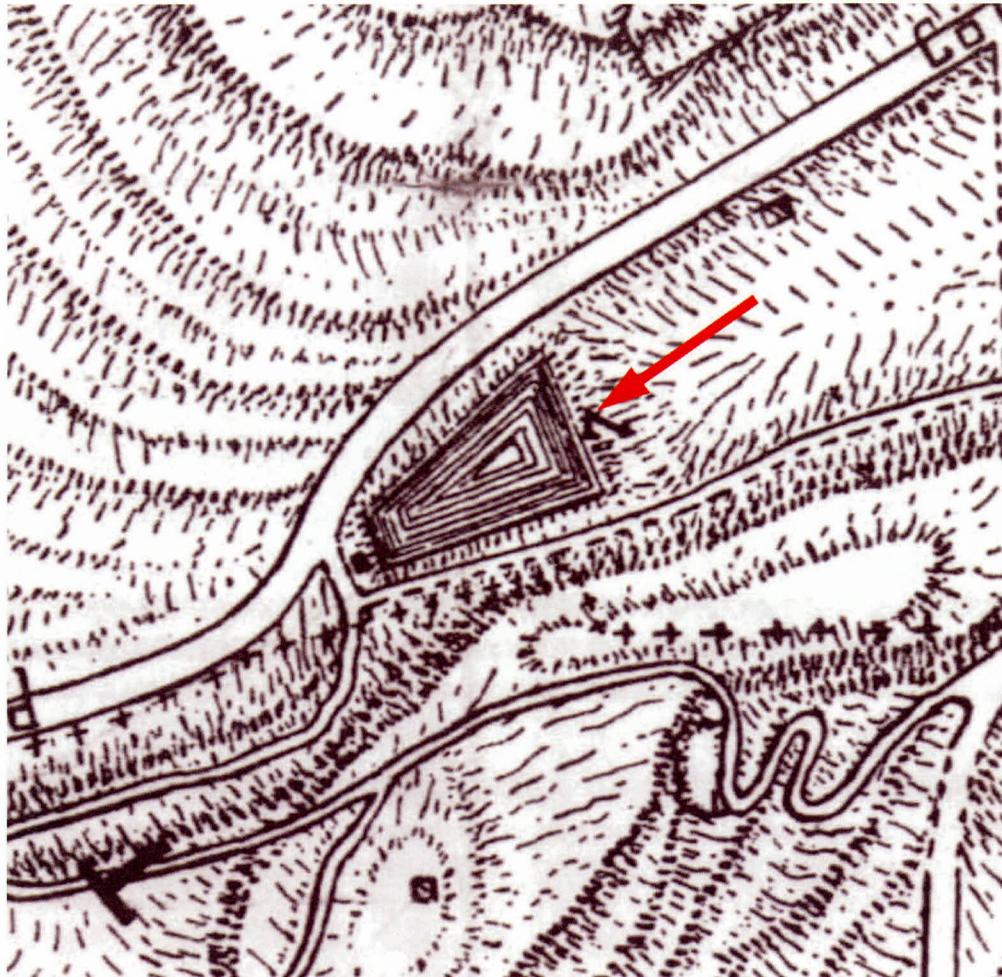


Figure 4 - Extrait d'un plan de Grandpré (1898) montrant l'emplacement du réservoir d'eau potable de la *Montreal Water & Power Co.*



**Figure 5 -** Station de pompage et le nouveau réservoir en 1939  
(Archives de la Ville de Montréal, XCD00-V.751.1-27)

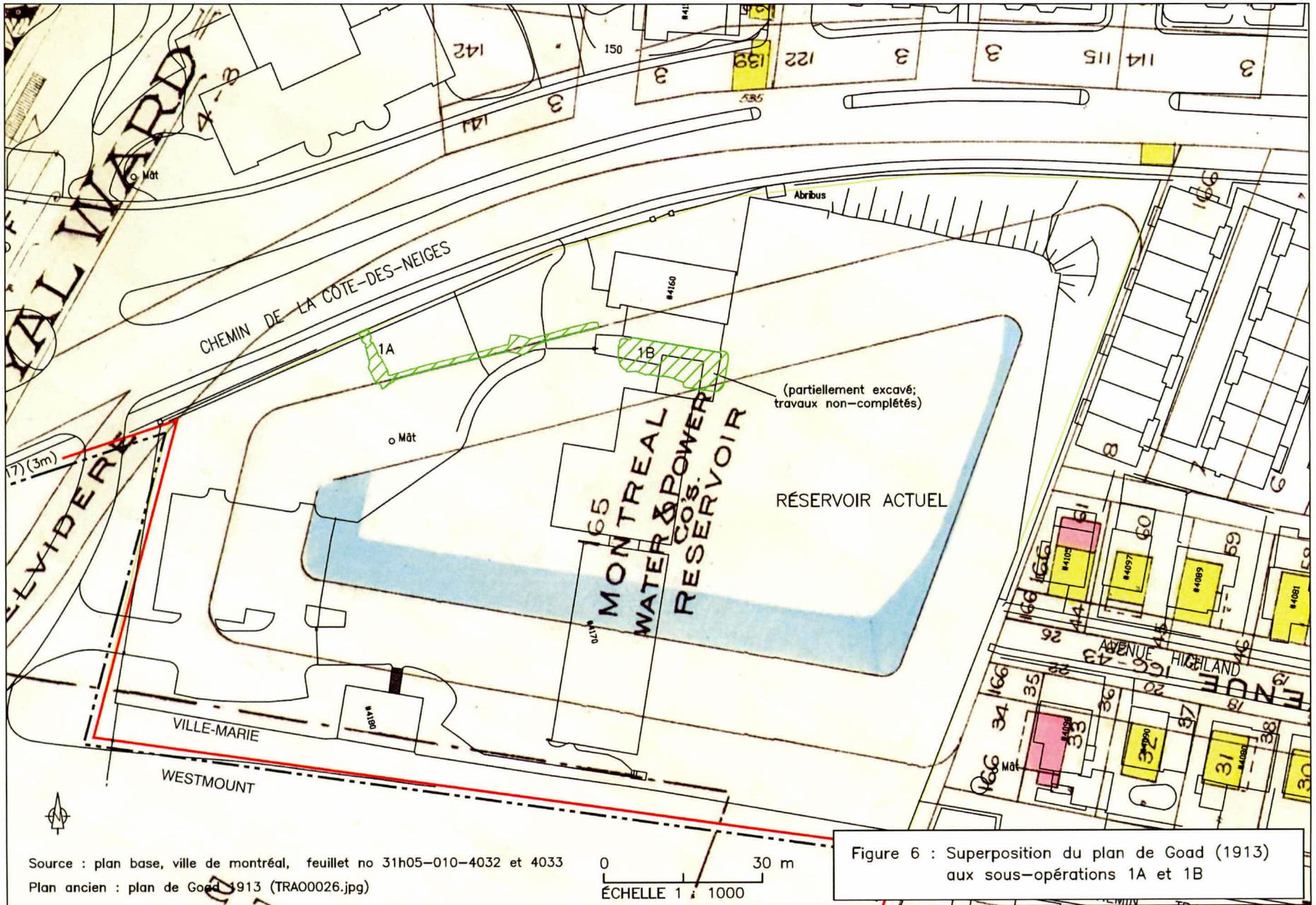


Figure 6 - Superposition du plan de Goad (1913) sur l'actuel

## 2 CHEMIN SUMMIT CIRCLE (MTL09-27-1)

### 2.1 Mandat

Ce chapitre rend compte des activités archéologiques effectuées dans le cadre d'un projet de construction d'une station de pompage et d'une chambre de vanne sur le chemin Summit Circle à Westmount (figures 1 et 2). Cette intervention visait à statuer sur la nature des sols affectés par les excavations. En avril 2009, un avis avait permis d'évaluer la qualité du potentiel archéologique préhistorique et historique du lieu et une recommandation visant la tenue d'une supervision archéologique pendant les travaux avait alors été émise (volume 2 : annexe 12).

### 2.2 Rappel du potentiel archéologique

#### POTENTIEL PRÉHISTORIQUE

Le chemin Summit Circle coiffe le mont Westmount, qui forme avec le mont Outremont et le mont Royal les trois collines du mont Royal. Il est donc inclus dans l'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal, pour lequel les données archéologiques y démontrent de façon incontestable la présence amérindienne (figure 3). Cependant, l'attestation de cette présence fut principalement le fruit de découvertes fortuites, et les circonstances de la mise au jour des nombreuses sépultures (Larocque, 1989 ; 1990 ; Lightall, 1924 ; Beaugrand-Champagne, 1942 ; Trigger, 1972 dans Ethnoscop, 2009) illustrent bien le caractère imprévisible de leur positionnement.

Par ailleurs, l'exploitation, à la préhistoire, d'un gisement de cornéenne du mont Royal, une pierre dont les propriétés clastiques permettent la fabrication d'outils en pierre taillée, a été reconnue en bordure de l'avenue Camillien-Houde (Ethnoscop, 1998) et est identifiée par le code Borden BjFj-97. Quelques fragments de céramique amérindienne, possiblement du Sylvicole supérieur, y ont également été retrouvés en association avec les milliers de débris de taille lithique.

Mentionnons également la présence, sur le flanc sud du mont Royal, du site Dawson (BjFj-1), vestige d'un village iroquoien qui recélait également une vingtaine de sépultures.

Finalement, et certes moins spectaculaire, la mise au jour de quelques tessons de céramique amérindienne sur les terrains du cimetière Notre-Dame des Neiges (BiFj-93 ; Arkéos inc., 2009) et près de l'avenue du Parc (BjFj-134, Ethnoscop, 2006) complète ce portrait des découvertes concernant l'occupation amérindienne préhistorique des contours du mont Royal.

Ce survol des découvertes archéologiques sur les flancs du mont Royal démontre hors de tout doute le potentiel archéologique préhistorique de l'ensemble de son pourtour et plus particulièrement du flanc nord, notamment par la présence de nombreuses sépultures. Cependant, la nature ponctuelle et fugace de ce type de vestiges rend impossible la prédiction de leur emplacement et la possibilité de mettre au jour une sépulture doit toujours être envisagée, même en des secteurs fortement escarpés. C'est sur la base de ces considérations que le potentiel archéologique préhistorique du secteur à l'étude a été évalué.

### POTENTIEL HISTORIQUE

Le chemin Summit Circle forme une boucle autour d'un espace boisé d'une vingtaine d'hectares acquis par l'Université McGill en 1893 pour y établir un jardin botanique. En 1940, la propriété du boisé est passée à la ville de Westmount qui y a créé le parc Summit. Actuellement, seul le pourtour extérieur du chemin est loti à des fins résidentielles. Ces terrains ont été acquis et construits graduellement à partir du début du XX<sup>e</sup> siècle. Le chemin a donc été percé à flanc de colline dans un secteur jusqu'alors inoccupé et, depuis son ouverture, il n'a pas été élargi. Le potentiel archéologique historique doit y être considéré comme faible.

## **2.3 Résultats**

Les interventions archéologiques ont été effectuées en deux temps selon l'avancement des travaux d'excavation. Les excavations pour la station de pompage et la chambre de vanne ont eu lieu les 26 et 27 novembre 2009 alors que l'excavation de la tranchée de raccordement et du nivellement de la bordure de route par arasement ont été effectués le 20 janvier 2010. Les activités archéologiques ont pris la forme d'une supervision des excavations mécaniques avec relevés sommaires de la séquence stratigraphique entamée par les creusements. L'intervention a été identifiée par le code MTL09-27-1.

La topographie générale actuelle de l'emplacement du chemin Summit Circle suggère un aménagement anthropique visant à créer le faux plat de l'emprise de la rue (photo 1). Les travaux ont débuté par le creusement, dans ce faux plat, de l'espace devant accueillir la station de pompage et la chambre de vanne (figure 4 et photo 2).

Les objectifs de la seconde intervention étaient de : 1) creuser une tranchée linéaire afin d'atteindre un drain et le prolonger dans la pente du talus (photo 3). Cette tranchée débute au nord-ouest (le nord magnétique et non le nord géographique de Montréal est employé pour ce texte) de la chambre de surpression pour se diriger vers le nord dans la pente descendante ;



**Photo 1 -** Chemin Summit Circle (MTL09-27-1) – Configuration du chemin avant les travaux – Vue vers l’ouest (MTL09-27-1-N1-4)



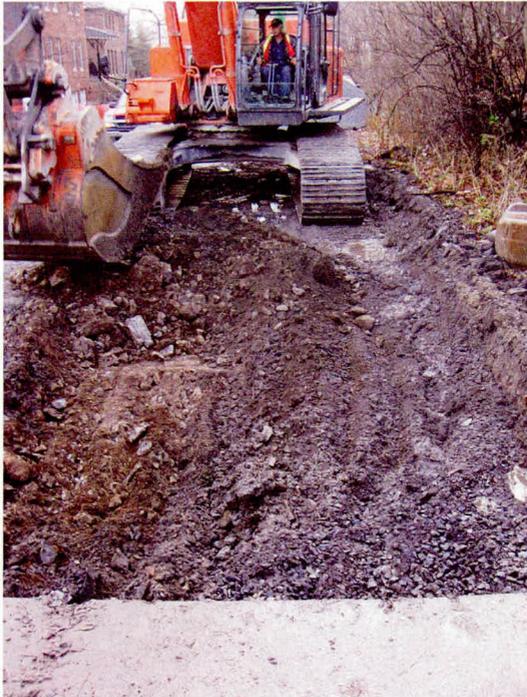
**Photo 2 -** Chemin Summit Circle (MTL09-27-1) – Début des excavations à l’emplacement des chambres – Vue vers le sud-est (MTL09-27-1-N2-7)



**Photo 3** - Chemin Summit Circle (MTL09-27-1) – Excavation d’une tranchée de raccordement – Vue vers le nord (MTL09-27-1-N3-7)



**Photo 4** - Chemin Summit Circle (MTL09-27-1) – Nivellement par ablation de la bordure nord du chemin – Vue vers le sud-ouest (MTL09-27-1-N3-17)



**Photo 5** - Chemin Summit Circle (MTL09-27-1) – Tranchée d’aqueduc au sud dans le remblai de nivellement du chemin – Vue vers l’est (MTL09-27-1-N2-8)



**Photo 6** - Chemin Summit Circle (MTL09-27-1) – Tranchée d’enfouissement d’un fil électrique en bordure nord du chemin – Vue vers l’est-sud-est (MTL09-27-1-N2-20)

2) nivellement par ablation d’un remblai en bordure nord de l’emprise de la rue (photo 4). Cette activité est localisée à l’est de la chambre de surpression.

La supervision des excavations n’a pas permis de mettre au jour de vestiges archéologiques bien que des objets de facture anthropiques parsemaient certaines couches. Elle a toutefois documenté la nature des sols présents.

Ainsi, l’observation des excavations dans l’emprise du chemin a permis de constater un nivellement de la surface par remblaiement. Par la suite, l’enfouissement des services publics a nécessité un creusement dans ce remblai. Dans cette foulée, la présence d’une tranchée d’aqueduc longeant le chemin d’est en ouest et adossée à la paroi rocheuse au sud (photo 5) a été observée. Une seconde tranchée bordant le chemin au nord a également été notée et un fil électrique hors d’usage y a été mis au jour (photo 6).

Dans la tranchée linéaire de raccordement, orientée vers le nord dans le talus, cinq couches stratigraphiques ont été observées (photo 7) :

- 1) Sable limoneux brun orangé et cailloux anguleux ( $\pm 25$  cm) ;
- 2) Terreau organique noirâtre stratifié ( $\pm 20$  cm) ;
- 3) Limon sableux brun grisâtre et fragments de pierres hétérométriques ( $\pm 25$  cm) ;
- 4) Terreau organique noir avec beaucoup de fragments de terre cuite grossière orangée ( $\pm 30$  cm) ;
- 5) Sable fin limoneux orangé (base de la couche non atteinte).

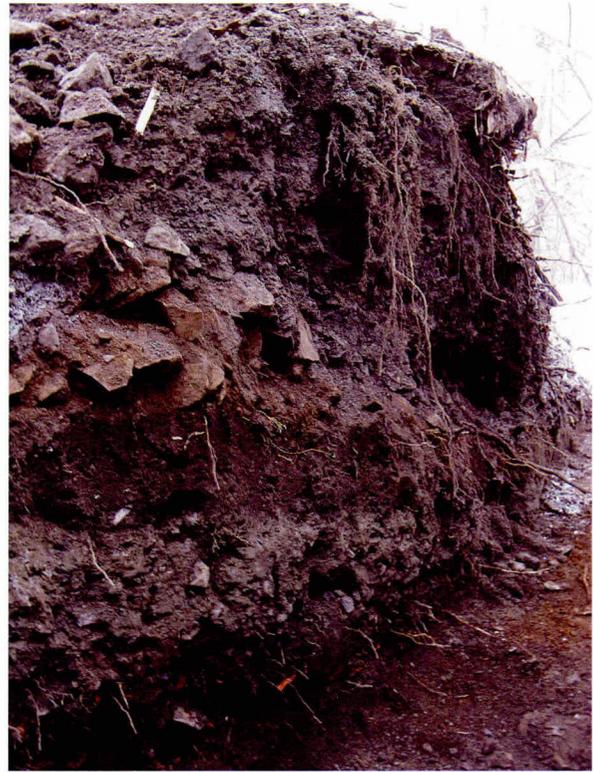


Photo 7 - Chemin Summit Circle (MTL09-27-1) – Séquence stratigraphique de la paroi ouest de la tranchée de raccordement – Vue vers le nord-ouest (MTL09-27-1-N3-12)

Formée de fragments de la roche en place et de sable, la couche supérieure (1) est un remblai contenant de nombreux gros fragments rocheux anguleux. Elle représente probablement le dernier nivellement de l'emprise pour établir la configuration actuelle du chemin. La paroi rocheuse visible au sud du chemin suggère, par son faciès abrupt et régulier, le percement du chemin par ablation partielle dans la pente rocheuse naturelle du flanc de montagne. Les débris de cet aménagement auraient été étalés pour terminer le faux plat d'assise du chemin. La couche sous-jacente, un terreau organique noirâtre (2) correspondrait à la surface d'occupation post 1940 alors que l'endroit était un parc. Les restes d'une lessiveuse et quelques déchets domestiques de facture récente (ampoule électrique incandescente, fragments de styromousse et de plastique) témoignent de la jeunesse de ce dépôt. Sous ce terreau se présente un second remblai (3) assez semblable au précédent, si ce n'est de la grosseur des fragments rocheux et une couleur plus grisâtre. Celui-ci semble encore une fois correspondre à une tentative de nivellement de la surface fort probablement associée à la création du parc Summit et de ses allées. Sous ce second nivellement, un deuxième



**Photo 8** - Chemin Summit Circle (MTL09-27-1) – Couche de terreau parsemée de fragments de terre cuite grossière orangée – Vue vers le nord-ouest (MTL09-27-1-N3-13)

terreau organique noirâtre a été observé et se caractérise par la forte présence de fragments de terre cuite grossière orangée (4) (photo 8), qui pourrait être associée à la période 1893-1940 caractérisée par la présence du jardin botanique, propriété de l'Université McGill. Les fragments de terre cuite grossière orangée pourraient être des pots à fleurs. Finalement, la dernière couche (5) mise au jour est un sable fin limoneux brun orangé avec peu de fragments rocheux qui correspond à la portion supérieure du sol naturel stérile.

L'hypothèse de l'aménagement du faux plat par remblaiement successif est également appuyée par la configuration des dépôts rencontrés dans la pente. En effet, ceux-ci, bien qu'étalés suivant la pente naturelle du talus, montrent un profil triangulaire caractéristique d'un déversement volontaire.

Le nivellement par ablation en bordure nord du chemin (voir photo 4) n'a pas permis d'ajouter d'informations concernant la séquence stratigraphique puisque l'excavation est restée confinée à l'intérieur des remblais de rehaussement déjà mentionnés.

## 2.4 Conclusions et recommandations

La supervision archéologique sur le chemin Summit Circle aura donc permis de statuer sur les sols en présence. Il apparaît que l'emprise du chemin a été nivelée par ajouts successifs et le sol d'origine y serait toujours présent sous les remblais. D'ailleurs, celui-ci a été exposé dans la tranchée de raccordement creusée dans le talus en bordure nord du chemin. La présence du sol d'origine enfoui sous les remblais, combinée à la possible mise au jour de sépultures dans des contextes parfois incongrus tels des endroits escarpés, permet de suggérer que le potentiel archéologique des environs reste fort dans l'emprise directe du chemin Summit Circle et de ses environs. Nous recommandons que tous travaux futurs d'aménagements municipaux devant être réalisés dans les limites du chemin Summit Circle ou à proximité fassent l'objet de relevés archéologiques.

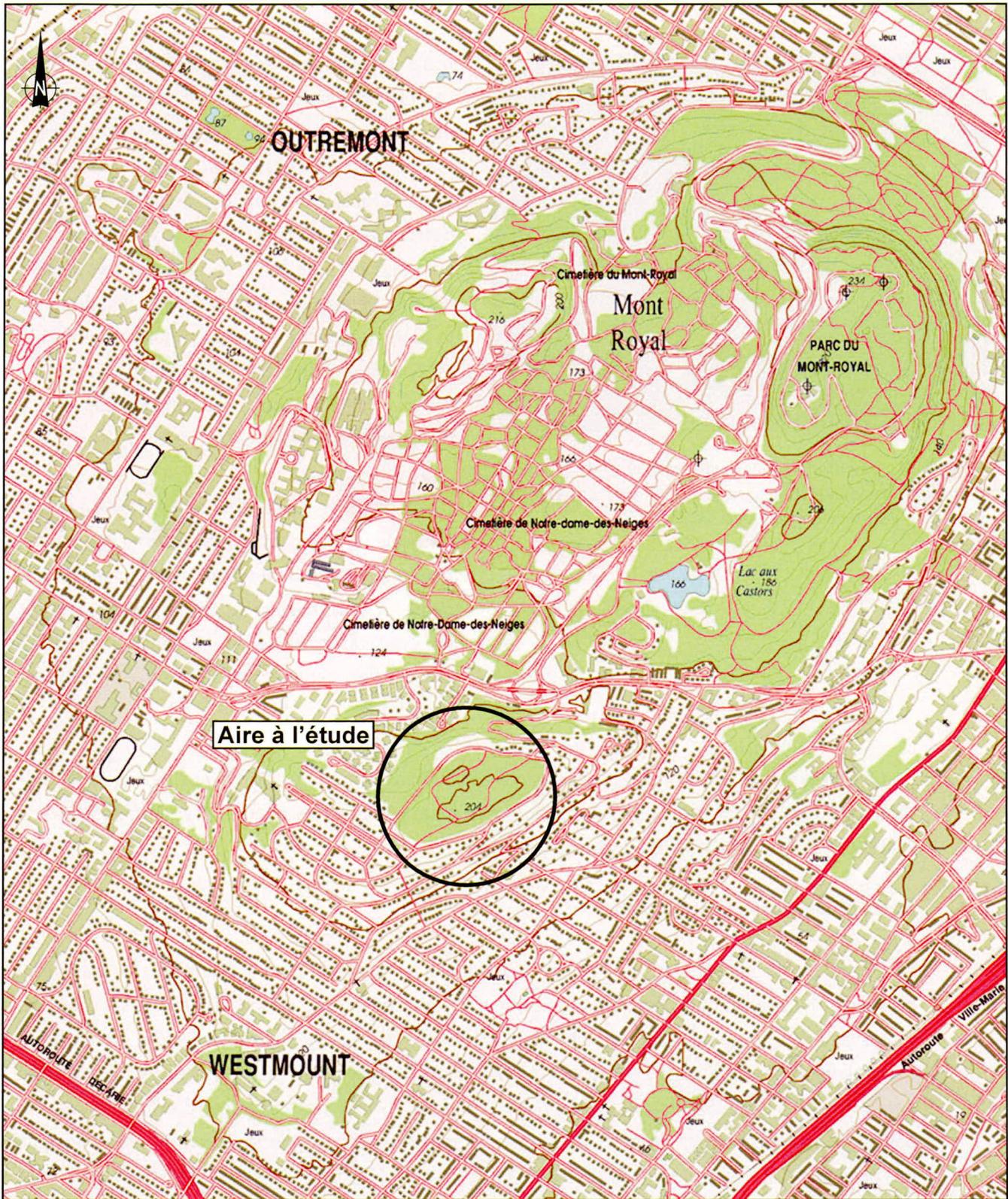


Figure 1 - Chemin Summit Circle (MTL09-27-1) - Localisation générale de l'aire à l'étude

Arkeos inc.  
Société d'expertise en recherches anthropologiques

ÉCHELLE = 1 : 20 000

0 200 400 m

Date Mars 2013 No projet 850-588-5

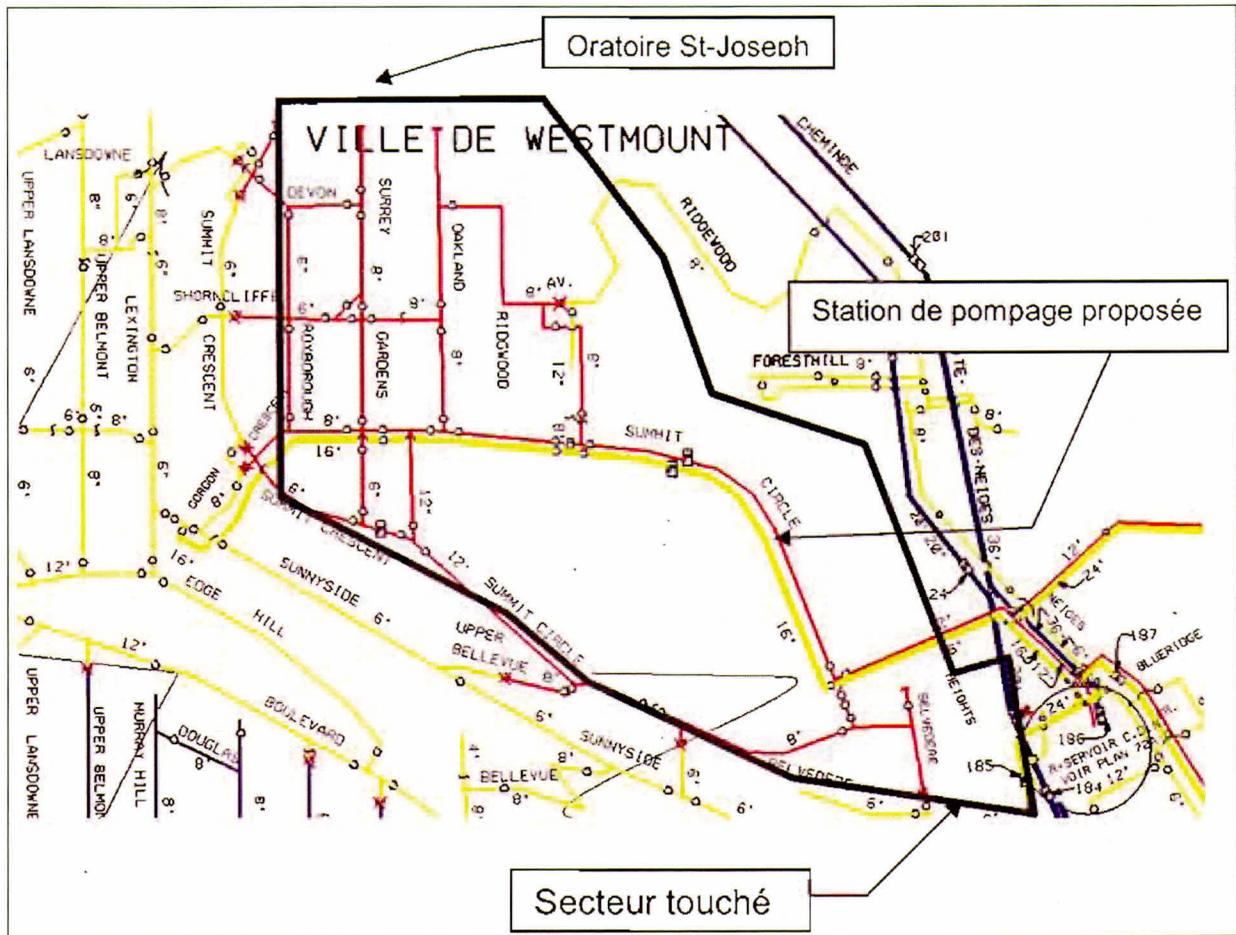
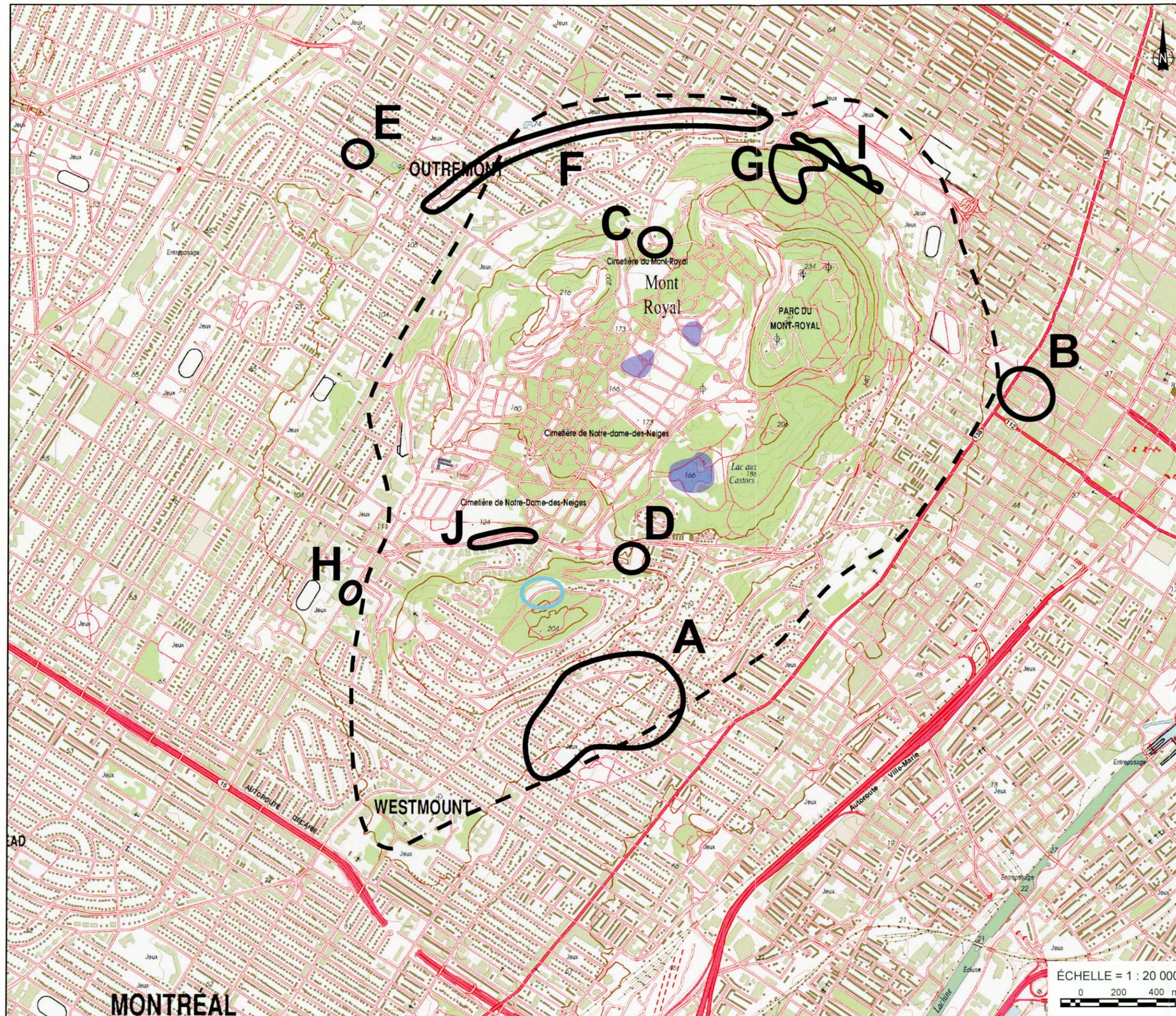


Figure 2 - Chemin Summit Circle (MTL09-27-1) – Positionnement de la station de pompe proposée sur le chemin Summit Circle

Figure 3 - Localisation des principaux sites préhistoriques de sépultures et d'extraction sur le mont Royal



**Légende :**

- A** - Terrain funéraire de Westmount  
(Sépultures datant du l'Archaïque et/ou du Sylvicole supérieur)
- B** - Site Dawson (BjFj-1), village iroquoien  
(Village iroquoien et terrain funéraire datant du Sylvicole supérieur récent)
- C** - Sépultures du monument aux pompiers
- D** - Sépultures de la grotte
- E** - Sépultures de la rue Pratt
- F** - Sépultures de la Côte-Sainte-Catherine
- G** - Carrière préhistorique de cornéenne (BjFj-97)  
(Secteur d'extraction et de taille utilisé depuis au moins 4500 ans AA)
- H** - Sépulture iroquoienne du chemin Queen-Mary (BiFj-88)
- I** - Site du monument Sir Georges-Étienne-Cartier (BjFj-134)  
(Zone de passage et/ou de halte datant du Sylvicole)
- J** - Site de la porte monumentale du cimetière Notre-Dame des-Neiges (BiFj-93)  
(Zone de passage et/ou de halte datant du Sylvicole moyen ancien et du Sylvicole supérieur récent)
- Périmètre de l'unité topographique du Mont-Royal  
(Basé sur les travaux de Richot, 1967)
- Anciens étangs aujourd'hui disparus  
(Basé sur les travaux de Richot, 1967)
- Territoire à l'étude

Basé sur : Ethnoscop (2009), Gates Saint-Pierre (2010), Arkéos inc. (2011), Tremblay (2004), Richot (1967)

**Arkéos inc.**

Société d'expertise en recherches anthropologiques  
Mars 2013 850-588-5

ÉCHELLE = 1 : 20 000  
0 200 400 m

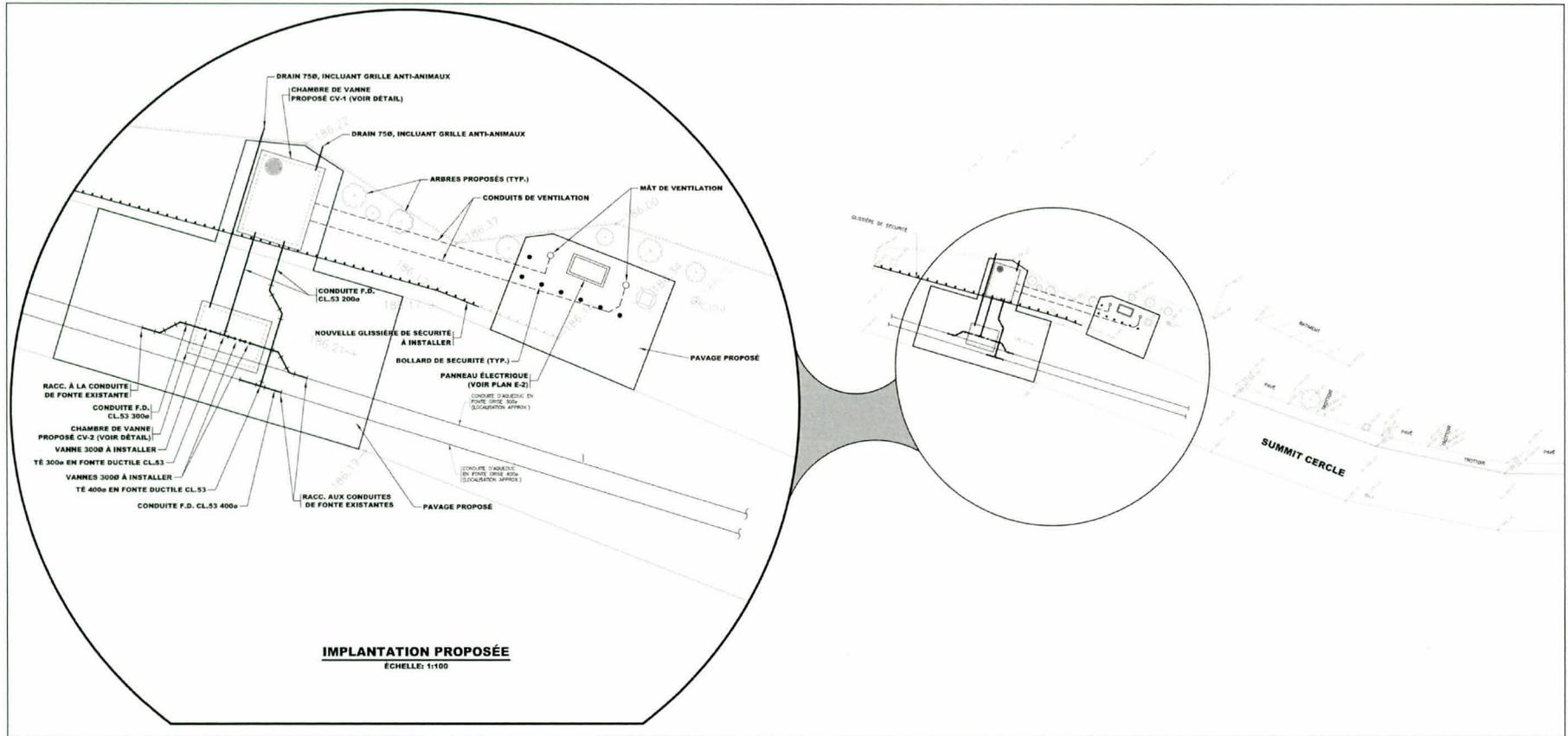


Figure 4 - Chemin Summit Circle (MTL09-27-1) – Localisation de la station de pompage et de la chambre de vanne

### 3 CHEMIN DE LA CÔTE-DES-NEIGES (MTL10-04-1)

#### 3.1 Mandat

Au printemps 2010, la Ville de Montréal mandatait la firme Arkéos inc. pour évaluer le potentiel archéologique qui devait permettre de cibler les interventions de terrain dans les espaces touchés par le projet d'implantation de conduites d'eau sur le chemin de la Côte-des-Neiges, entre la rue Piedmont et le boulevard Édouard-Montpetit ainsi qu'au coin de la rue Jean-Brillant (volume 2 : annexe 13 ; figure 1). Suite à cette évaluation, sept secteurs d'intérêt furent identifiés (figure 1). Deux types d'activités archéologiques (inventaire et supervision), toutes deux identifiées sous le code temporaire MTL10-04-1 (figure 2, tableau 1), ont été réalisées.



**Photo 1** - Chemin de la Côte-des-Neiges (MTL10-04-1) – Sous-opération 1E – Excavation mécanique de la tranchée – Vue vers le sud (MTL10-04-1-N4-20)



**Photo 2** - Chemin de la Côte-des-Neiges (MTL10-04-1) – Sous-opération 1D – Fouille manuelle de sondages – Vue vers l'ouest (MTL10-04-1-N3-25)

La première activité a consisté en un inventaire de quatre des sept secteurs d'intérêt identifiés. Elle a impliqué la réalisation de quatre tranchées exploratoires (sous-opérations 1A à 1D) et la fouille manuelle d'une série de quatorze sondages (sous-opérations 2A à 2P) implantés à la base de trois de ces tranchées (photos 1 et 2). Cette activité s'est déroulée en 13 jours ouvrables soit entre le 17 mai et le 17 juin 2010.

La deuxième activité a consisté en une supervision archéologique des travaux d'excavation dans deux autres secteurs d'intérêt (sous-opération 3A). Cette activité s'est déroulée par intermittence entre les 3 et 14 juin 2010.

**Tableau 1 -** Chemin de la Côte-des-Neiges (MTL10-04-1) – Sommaire des activités réalisées et des unités d'enregistrement

Site	Activités	Sous-opérations	Coupes	Structures
MTL10-04-1	Tranchées exploratoires	1A à 1E	C1 à C16, sauf C15	ST-1 à ST-10
	Sondages manuels	2A à 2P		
	Supervision	3A	C15 et C17	-

### 3.2 Rappel du potentiel archéologique

Le potentiel archéologique du tronçon à l'étude du chemin Côte-des-Neiges est lié à de possibles occupations amérindiennes, comme le démontre la présence de nombreux sites préhistoriques autour du mont Royal et en marge du ruisseau de la Côte-des-Neiges (figure 3). Toutefois, compte tenu du contexte urbain montréalais, où les sols d'origine sont enfouis sous diverses composantes de la chaussée, et du type de projet dans lequel s'inscrit la présente démarche archéologique, aucun des secteurs d'intervention n'a été sélectionné en fonction du potentiel préhistorique. Il était toutefois entendu que cette variable serait prise en compte lors des fouilles manuelles prévues dans ce projet.

Les ressources archéologiques du tronçon à l'étude du chemin Côte-des-Neiges sont principalement en lien avec les diverses générations de cadre bâti qui se sont succédé depuis l'ouverture de la côte de Neiges en 1698 en front ouest de ce chemin et ce, jusqu'à son élargissement en 1915. Le potentiel archéologique de chacun des secteurs d'intérêt identifiés (figures 1 et 2) a été établi à partir du plan polyphasé créé par la firme Archéotec (2004) pour le cadre bâti datant de 1731 et 1781 ainsi qu'à partir des plans du Fortification Surveys de 1866 et de Goad de 1913 (figure 4 à 6). Ainsi :

- 1) L'ouverture de la tranchée exploratoire 1A (secteur d'intérêt TR5) visait la mise au jour de composantes archéologiques en lien avec le cadre bâti érigé sur le lot 136 du cadastre originaire de la Côte-des-Neiges au cours du XIX<sup>e</sup> siècle (avant 1866). Il s'agirait d'un unique bâtiment en bois correspondant probablement à une résidence située jadis en façade du chemin de la Côte-des-Neiges ;
- 2) L'ouverture de la tranchée exploratoire 1B (secteur d'intérêt TR3) visait la mise au jour de composantes archéologiques en lien avec le cadre bâti érigé sur le lot 133 du cadastre originaire de la Côte-des-Neiges entre 1698 et 1915. Les plans anciens indiquent qu'au moins deux générations de bâtiments se seraient succédé sur ce terrain entre 1866 et 1913. Il s'agirait d'une maison en bois (1866) et d'un grand bâtiment également en bois (1913)

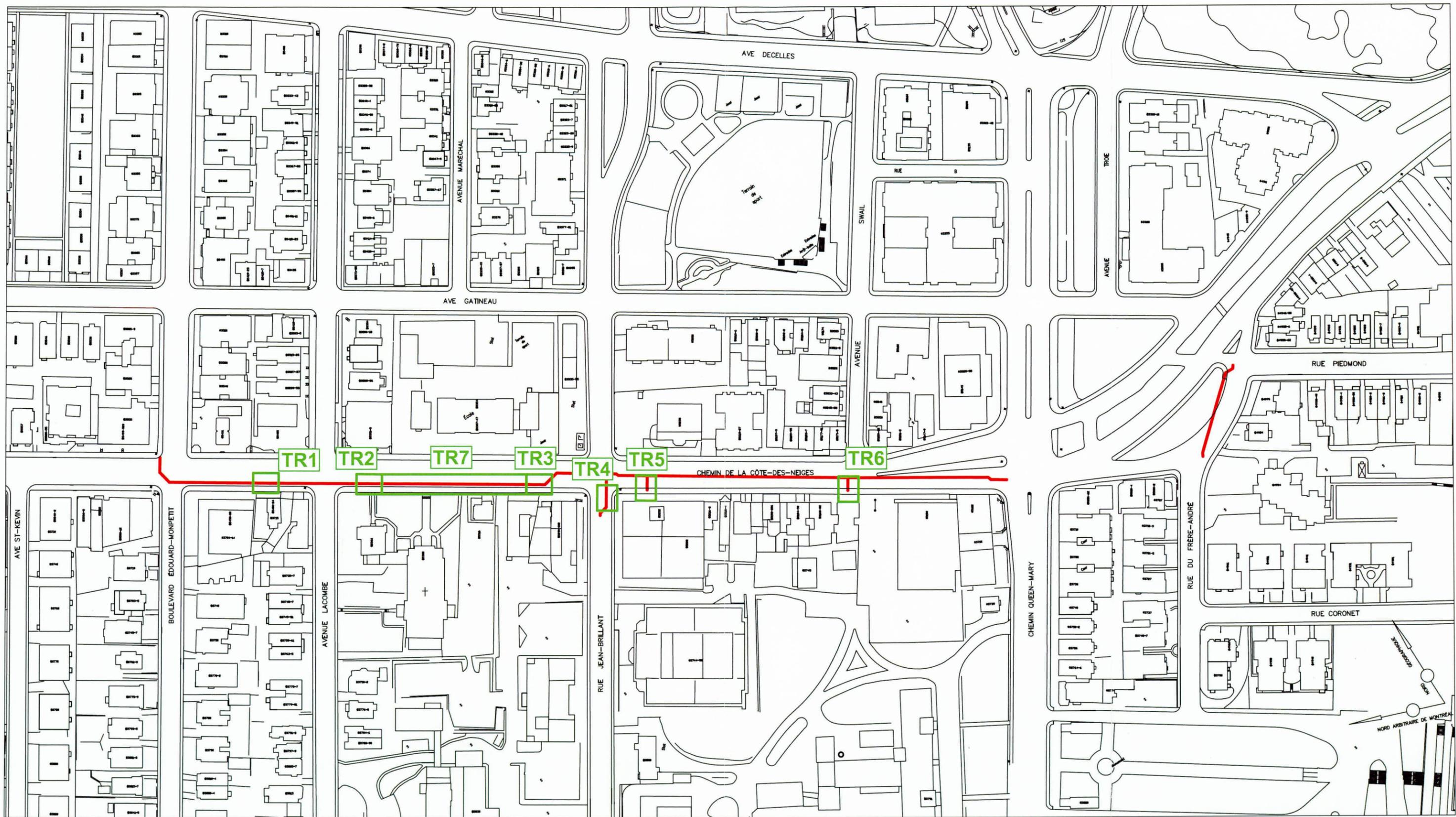


Figure 1 - Chemin de la Côte-des-Neiges (MTL10-04-1) – Localisation des sept secteurs d'intérêt retenus pour faire l'objet d'interventions archéologiques dans le cadre des travaux d'infrastructures

- Tranchée proposée
- Travaux de réfection

ÉCHELLE = 1 : 2000  
 0 20 40 m

Date Mars 2013  
 No de projet 850-588-5

Source : Service de géomatique, Ville de Montréal, feuillet 31H05-010-4031



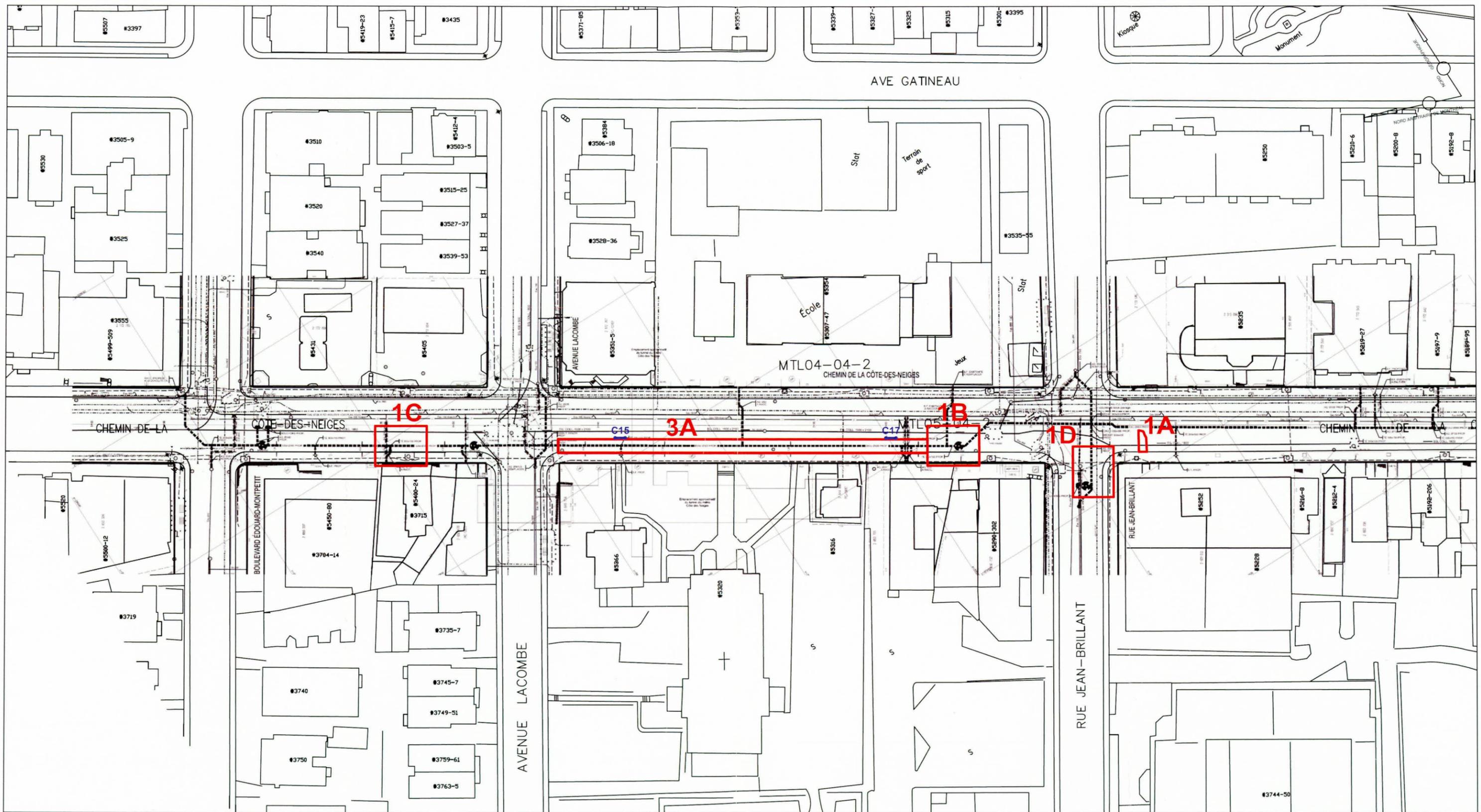


Figure 2 - Chemin de la Côte-des-Neiges (MTL10-04-1) – Opérations 1A à 1E et 3A – Localisation des tranchées mécaniques ayant fait l'objet d'interventions archéologiques dans le cadre du présent mandat

- 1A Tranchée mécanique
- Coupe stratigraphique

ÉCHELLE = 1 : 1000

Date Mars 2013

Número de projet 850-588

Source : Service de géomatique, Ville de Montréal, feuillet 31H05-010-4031

**Arkeos inc.**  
Société d'expertise en recherches anthropologiques

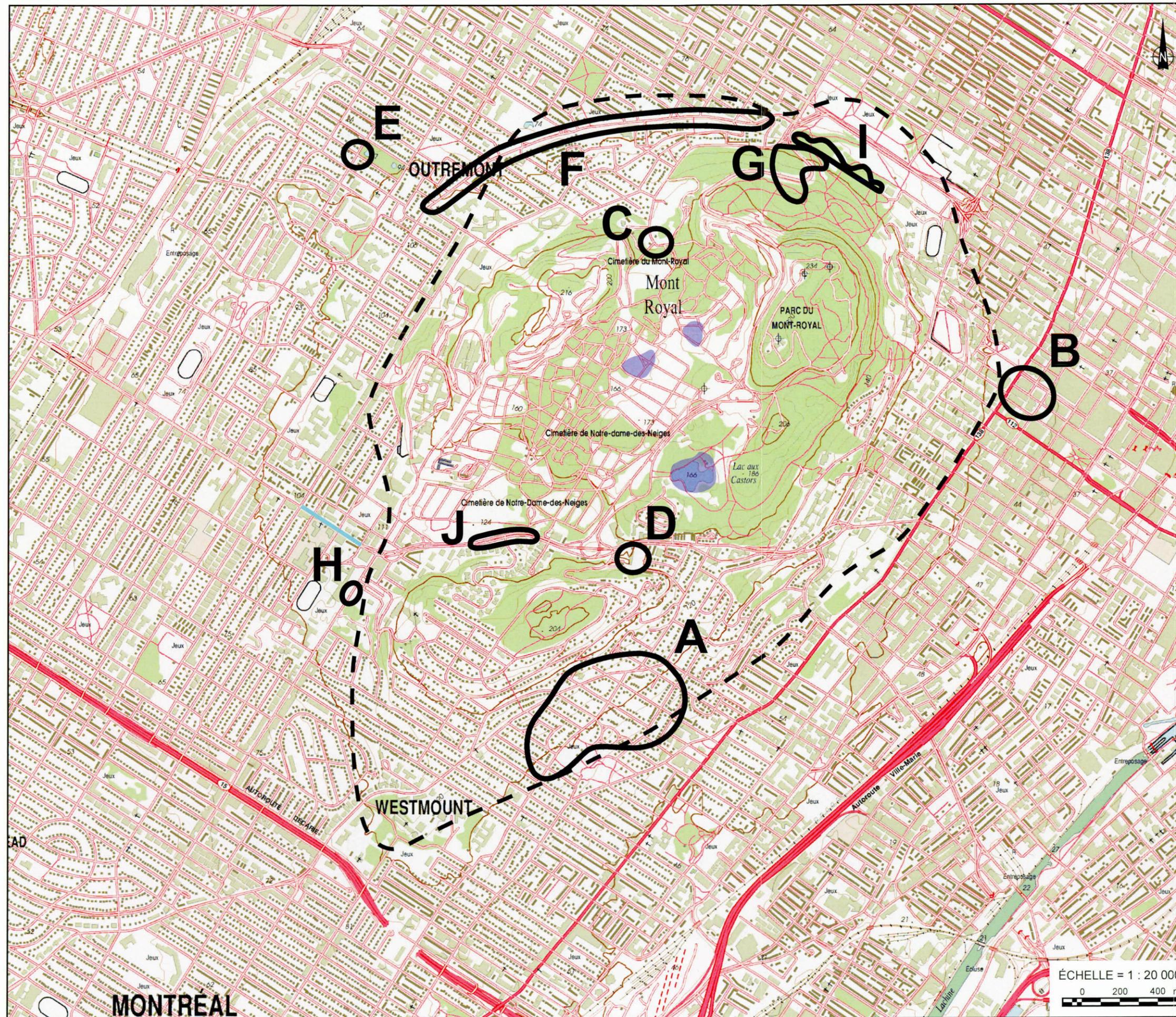


Figure 3 - Localisation des principaux sites préhistoriques de sépultures et d'extraction sur le mont Royal

**Légende :**

- A** - Terrain funéraire de Westmount  
(Sépultures datant de l'Archaïque et/ou du Sylvicole supérieur)
- B** - Site Dawson (BjFj-1), village iroquoien  
(Village iroquoien et terrain funéraire datant du Sylvicole supérieur récent)
- C** - Sépultures du monument aux pompiers
- D** - Sépultures de la grotte
- E** - Sépultures de la rue Pratt
- F** - Sépultures de la Côte-Sainte-Catherine
- G** - Carrière préhistorique de cornéenne (BjFj-97)  
(Secteur d'extraction et de taille utilisé depuis au moins 4500 ans AA)
- H** - Sépulture iroquoise du chemin Queen-Mary (BiFj-88)
- I** - Site du monument Sir Georges-Étienne-Cartier (BjFj-134)  
(Zone de passage et/ou de halte datant du Sylvicole)
- J** - Site de la porte monumentale du cimetière Notre-Dame des-Neiges (BiFj-93)  
(Zone de passage et/ou de halte datant du Sylvicole moyen ancien et du Sylvicole supérieur récent)
- Périmètre de l'unité topographique du Mont-Royal  
(Basé sur les travaux de Richot, 1967)
- Anciens étangs aujourd'hui disparus  
(Basé sur les travaux de Richot, 1967)
- Territoire à l'étude

Basé sur : Ethnoscop (2009), Gates Saint-Pierre (2010), Arkéos inc. (2011), Tremblay (2004), Richot (1967)

**Arkéos inc.**

Société d'expertise en recherches anthropologiques  
Mars 2013 850-588-5

ÉCHELLE = 1 : 20 000  
0 200 400 m

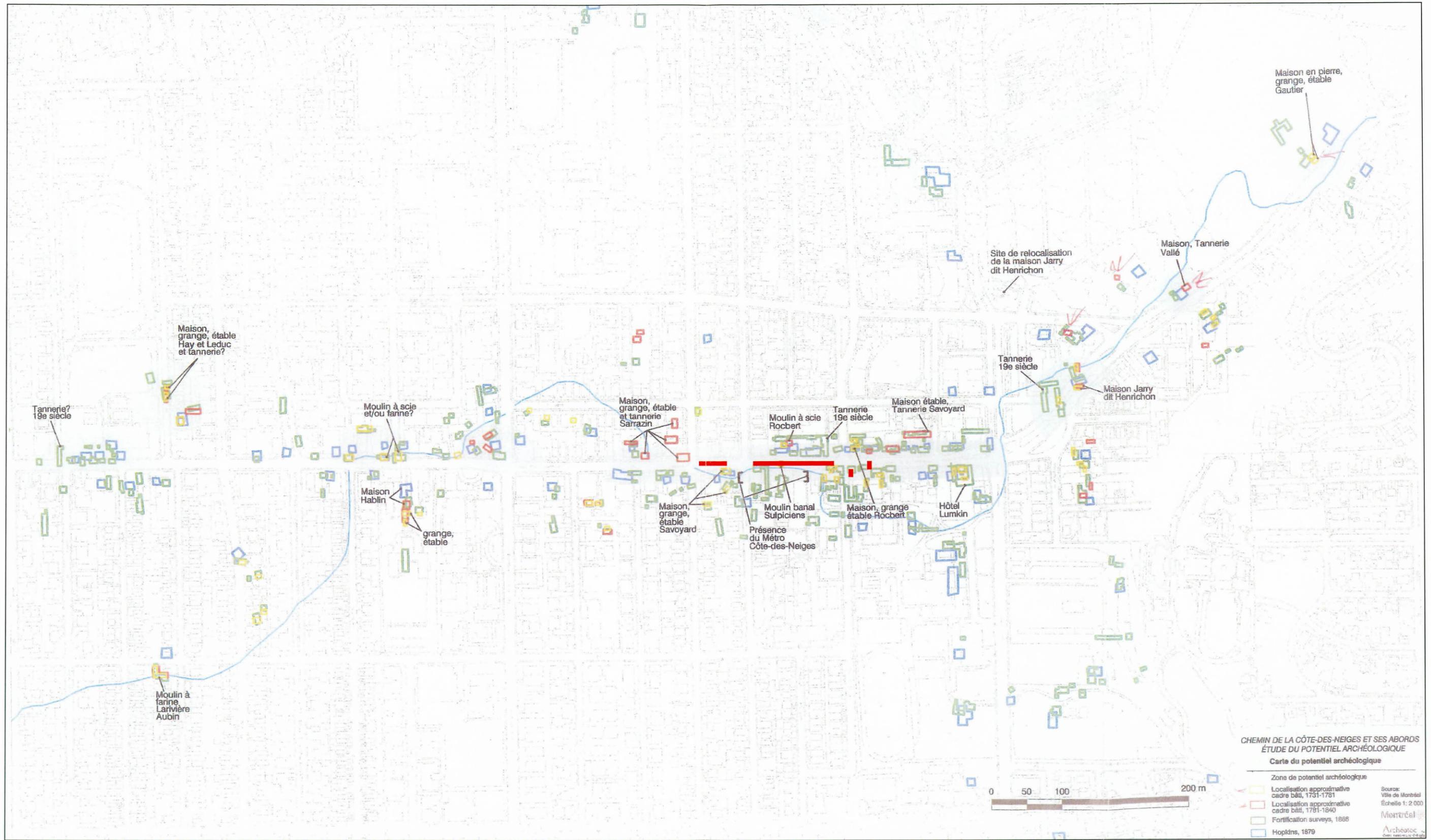


Figure 4 - Extrait du plan polyphasé de la firme Archéotec (2004) localisant les bâtiments situés en façade du chemin de la Côte-des-Neiges, entre le chemin Queen-Mary et le boulevard Édouard Montpetit, en 1731 et 1781. Plan créé à partir des Aveu et dénombrement de 1731 et de 1781

Secteur investigué

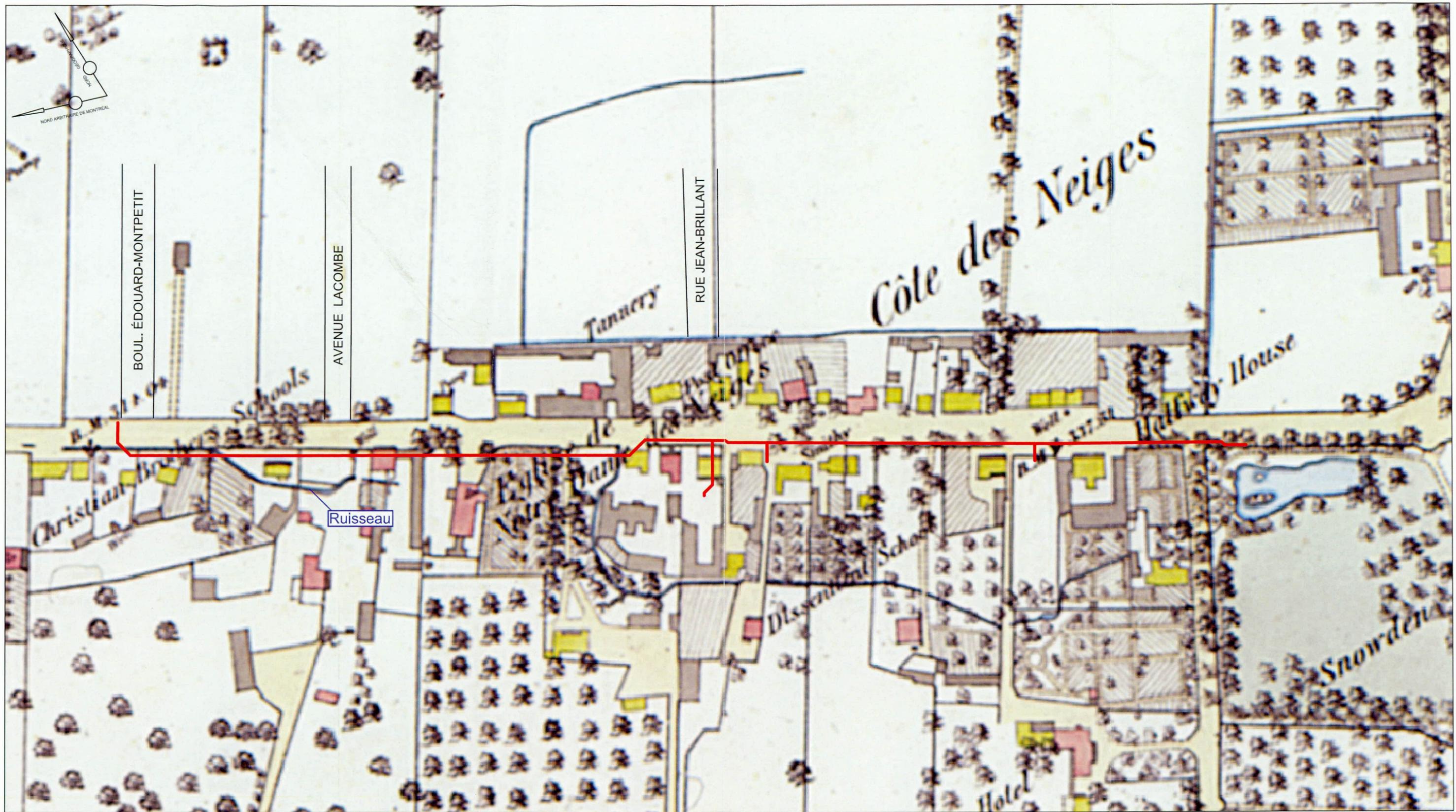


Figure 5 - Extrait du plan de *Fortifications Survey's* (1866) illustrant le cadre bâti dans l'emprise du chemin de la Côte-des-Neiges entre le chemin Queen Mary et le boulevard Édouard-Montpetit

— Emprise des travaux de réfection

ÉCHELLE = 1 : 1500  
 0 15 30 m

Date Mars 2013  
 No de projet 850-588-5





pouvant correspondre à un entrepôt. Deux maisons en bois, se succédant dans le temps, sont également illustrées sur le plan polyphasé d'Archéotec (1731-1781). Elles pourraient très bien représenter la même demeure et pourraient, en outre, correspondre à celle illustrée sur le plan de 1866. Une grange ou une étable a également été recensée sur ce lot en 1731 ;

- 3) L'ouverture de la tranchée exploratoire 1C (secteur d'intérêt TR1) visait la mise au jour de composantes archéologiques en lien avec le cadre bâti érigé sur le lot 129 du cadastre originaire de la Côte-des-Neiges entre 1698 et 1915. Ce terrain aurait accueilli au début du XVIII<sup>e</sup> siècle une maison en bois, une grange et une étable. Les plans anciens (1866 et 1913) illustrent également l'existence d'une maison en bois en façade du terrain au cours de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Il pourrait s'agir de l'ancienne demeure ;
- 4) L'ouverture de la tranchée exploratoire 1D (secteur d'intérêt TR4) visait la mise au jour de composantes archéologiques en lien avec la maison de bois érigée en façade du lot 134 du cadastre originaire au cours du XIX<sup>e</sup> siècle (avant 1866). Le percement de la rue Jean-Brillant ainsi que l'élargissement du chemin de la Côte-des-Neiges en 1915 auraient mené à la destruction de cette demeure ;
- 5) La supervision de la tranchée mécanique 3A (secteurs d'intérêt TR7 et TR2) visait la mise au jour de composantes archéologiques en lien avec le moulin à eau des Sulpiciens (1704-1815) érigés dans ce secteur, sur la rive droite du ruisseau de la Côte-des-Neiges.

Seule l'emprise des travaux recoupant le secteur d'intérêt TR6 ne fut pas retenue pour faire l'objet d'une activité archéologique. Ce secteur d'intérêt recoupe en effet la portion nord-ouest du lot 143 du cadastre originaire qui n'a été construite qu'au cours du dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle. Selon le plan de 1913, le bâtiment alors érigé semble correspondre à un bâtiment secondaire en bois.

### 3.3 Résultats

#### 3.3.1 Sous-opération 1A

La tranchée exploratoire 1A se localise au coin sud-ouest de l'intersection du chemin de la Côte-des-Neiges et de la rue Jean-Brillant, à l'emplacement d'une résidence en bois présente sur le lot 136 du cadastre originaire de la Côte-des-Neiges au cours du XIX<sup>e</sup> siècle. Orientée perpendiculairement au chemin, elle a été ouverte sur une longueur de 6 m (axe est-ouest) et une largeur de 2,30 m (axe nord-sud ; figure 7 et photo 3). L'ensemble des dépôts présents a été retiré mécaniquement jusqu'à l'atteinte du sol naturel stérile puisque la mise en place d'un égout collecteur dans son axe nord-sud et l'aménagement du chemin de la Côte-des-Neiges au cours du XX<sup>e</sup> siècle ont entraîné l'éradication



**Photo 3 -** Chemin de la Côte-des-Neiges (MTL10-04-1) – Sous-opération 1A – Vue générale de la tranchée mécanique – Vue vers l'ouest (MTL10-04-1-N1-6)



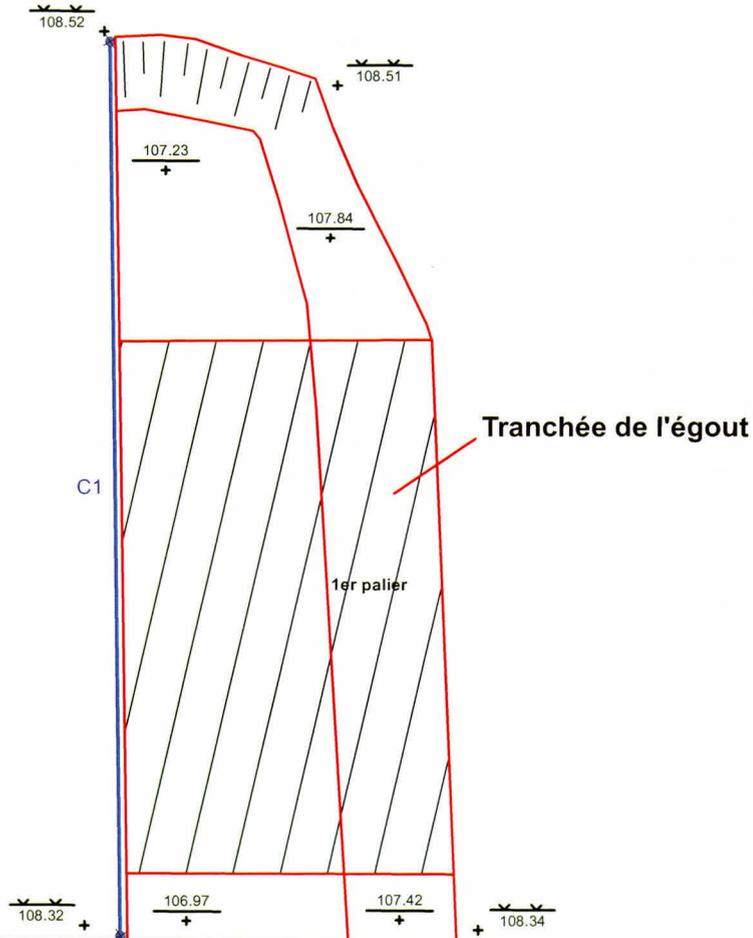
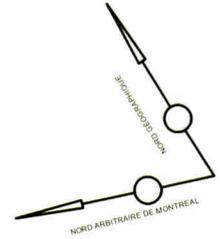
**Photo 4 -** Chemin de la Côte-des-Neiges (MTL10-04-1) – Sous-opération 1A, profil stratigraphique C1, paroi nord – Vue vers le nord (MTL10-04-1-N1-5)

quasi complète des dépôts archéologiques d'intérêts et, possiblement, des vestiges architecturaux de l'ancien cadre bâti. Seules d'étroites bandes de la trame archéologique préexistaient de part et d'autre de la tranchée d'implantation de l'égout. Aucun sondage n'a donc été fouillé. Seul un relevé stratigraphique de la paroi nord de la tranchée a été effectué (photo 4, figure 8, tableau 2).

Le sol naturel de l'endroit (couche 10), dont la surface a vraisemblablement été dérasée sur au moins 0,20 m, se trouvait à plus de 0,64 m (107,82 m NMM) sous la chaussée actuelle (entre 108,32 et 108,50 m NMM). Il s'agit d'un dépôt stérile de sable fin limoneux et légèrement caillouteux beige jaunâtre correspondant aux sédiments littoraux laissés par la mer de Champlain.

Seule une tranchée de nature indéterminée documente l'occupation des lieux avant l'élargissement du chemin de la Côte-des-Neiges en 1915. Tout comme le sol naturel, cette tranchée a été dérasée dans sa portion supérieure lors de l'aménagement de ce chemin au cours du XX<sup>e</sup> siècle. Elle se localise à l'extrémité nord-est de l'aire investiguée et se prolonge en parois. D'une profondeur actuelle de 0,34 m et d'une largeur de plus de 0,52 m, elle était comblée par deux dépôts distincts. À sa base résidait un limon sablonneux et argileux légèrement caillouteux gris tacheté jaune qui comportait une petite quantité de particules de bois, de charbons de bois, de mortier et de chaux (couche 9).

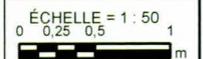
**CHEMIN DE LA CÔTE-DES-NEIGES**



Trottoir

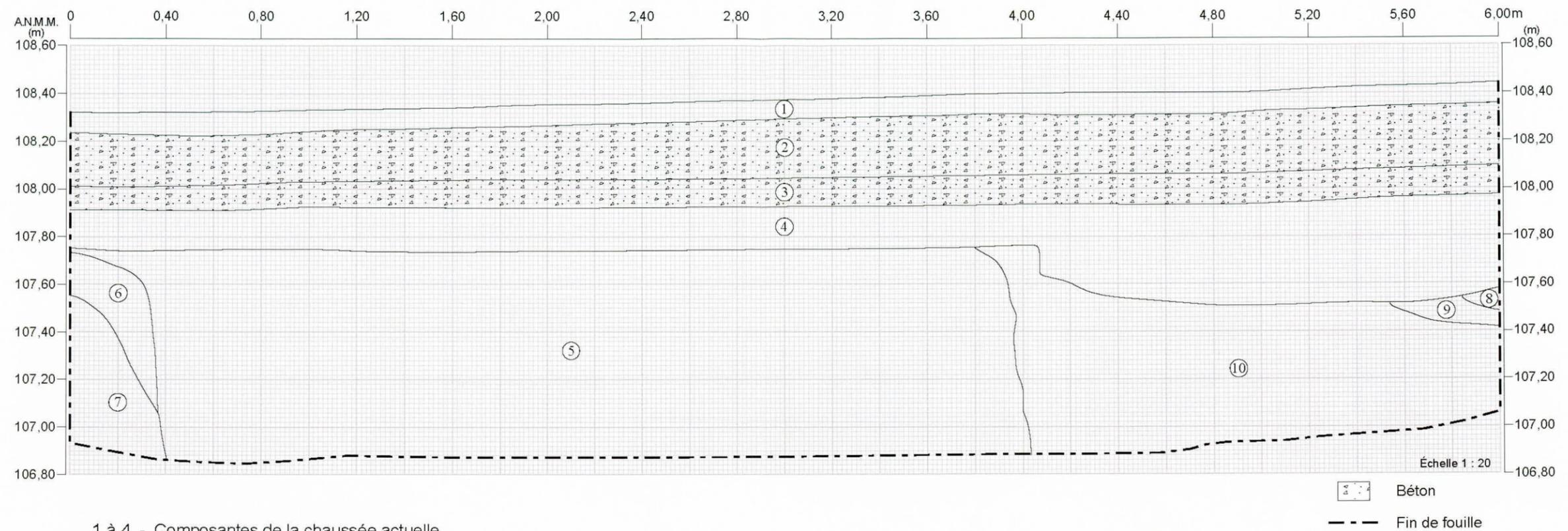
**Figure 7** - Chemin de la Côte-des-Neiges (MTL10-04-1) - Sous-opération 1A - Localisation de la coupe stratigraphique et des niveaux atteints lors de l'excavation mécanique

Source: Service de géomatique, Ville de Montréal, Feuille 31H05-010-4031



**Tableau 2 -** Chemin de la Côte-des-Neiges (MTL10-04-1) – Sous-opération 1A – Description des couches

Couche	Description	Nature
1	Asphalte.	Surface actuelle de circulation.
2	Dalle de béton fin.	Assise de l'asphalte.
3	Dalle de béton maigre avec armature en métal.	Lit de pose de la dalle de béton fin. Ancienne assise de l'asphalte.
4	Concassé 0-3/4".	Lit de pose de la dalle de béton maigre.
5	Sable moyen à grossier beige jaunâtre lité. Homogène. Plutôt compact. Sans inclusion apparente.	Remblai de comblement de la tranchée d'implantation de l'égout actuel.
6	Argile légèrement sablonneuse gris très foncé. Hétérogène. Compacte. Inclusions : fibres de bois légèrement décomposées.	Remblais de comblement d'une ou de tranchée(s) de nature indéterminée(s).
7	Limon légèrement argileux brun tacheté verdâtre. Homogène. Compact. Sans inclusion.	
8	Limon légèrement caillouteux noir. Homogène. Plutôt compact. Inclusions : grande quantité de fibres de bois en décomposition. Présence d'une TCF blanche en surface.	Remblais de comblement d'une tranchée de nature indéterminée.
9	Limon sablonneux et argileux légèrement caillouteux gris tacheté jaune. Hétérogène. Compact. Inclusions : petite quantité de particules de bois, de charbons de bois, de mortier et de chaux.	
10	Sable fin limoneux et légèrement caillouteux beige jaunâtre comportant à l'interface supérieure quelques lentilles de la couche 9. Homogène. Très compact. Inclusions : quelques gros fragments de bois en surface provenant de la couche 9.	Sol naturel stérile dérasé en totalité ou en quasi-totalité. Horizon supérieur du sol naturel.



1 à 4 - Composantes de la chaussée actuelle.

5 - Remblai de comblement de la tranchée d'implantation de l'égoût actuel, dérasé.

6 - Remblai de comblement d'une tranchée de nature indéterminée, en partie tronquée par l'événement associé à la couche 5.

7 - Remblai de comblement d'une tranchée de nature indéterminée, tronquée par l'événement associé aux couches 5 et 6.

8 et 9 - Remblais de comblement d'une tranchée de nature indéterminée.

10 - Sol naturel dont la surface a été dérasée ou tronquée en partie ou en totalité par les événements associés aux couches 4, 5 et 9.

Figure 8 - Chemin de la Côte-des-Neiges (MTL10-04-1) – Sous-opération 1A, profil stratigraphique C1, paroi nord

La portion supérieure de cette tranchée était quant à elle comblée par un limon légèrement caillouteux noir comportant une grande quantité de fibre de bois ainsi qu'un fragment de céramique en terre cuite fine blanche (couche 8). Le comblement de cette tranchée de nature indéterminée se serait réalisé entre 1820 et 1915. Ce creusement serait possiblement lié à l'occupation de l'ancien cadre bâti érigé en façade du lot 136 du cadastre originaire de la Côte-des-Neiges.

Une autre tranchée a également été localisée à l'extrémité ouest de l'aire investiguée. Elle a été tronquée par la tranchée d'implantation de l'égout collecteur et se prolonge vers l'ouest en paroi et à la base de la tranchée exploratoire 1A. Elle fut comblée par deux dépôts distincts constitués d'un limon légèrement argileux brun tacheté verdâtre (couche 7) et d'une argile légèrement sablonneuse gris foncé comportant quelques fibres de bois (couche 6). Il semble s'agir d'une tranchée ayant servi à la mise en place d'un service public, possiblement du premier égout collecteur (1915-1925) puisqu'il occupe sensiblement le même emplacement que l'actuel.

La tranchée d'implantation de l'égout collecteur actuel fut comblée par un unique remblai formé d'un sable moyen à grossier beige jaunâtre de type industriel (couche 5), faisant remonter son installation au cours de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Les autres dépôts relevés en paroi nord (couches 1 à 4) sont associés à l'aménagement du chemin de la Côte-des-Neiges au cours de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Ils correspondent au lit de pose (couche 4) de la fondation en béton maigre (couche 3) d'une chaussée asphaltée aujourd'hui disparue, ainsi qu'en la fondation de béton (couche 2) de l'actuelle chaussée asphaltée du chemin (couche 1).

En somme, l'investigation de la tranchée 1A n'apporte aucune donnée spécifique sur l'ancien cadre bâti érigé au XIX<sup>e</sup> siècle en façade du lot 136 du cadastre originaire de la Côte-des-Neiges. Dans l'ensemble, les contextes archéologiques observés sont de peu d'intérêt archéologique. Seules la composition (sédiments littoraux de la mer de Champlain) et l'élévation de la surface d'origine du terrain (107,82 m NMM), bien que vraisemblablement dérasée en totalité dans ses premiers centimètres, représentent des données importantes et utiles pour les futures recherches dans ce secteur de la Côte-des-Neiges.

### 3.3.2 Sous-opération 1B

La tranchée exploratoire 1B se localise au coin nord-ouest de l'intersection du chemin de la Côte-des-Neiges et de la rue Jean-Brillant, en front du lot 133 du cadastre originaire de la Côte-des-Neiges qui a accueilli au cours du XVIII<sup>e</sup> et du XIX<sup>e</sup> siècle une ou plusieurs générations de résidences en bois (1731, 1781 et 1866) ainsi qu'un grand bâtiment en bois (1913) pouvant correspondre à un



**Photo 5** - Chemin de la Côte-des-Neiges (MTL10-04-1) – Sous-opération 1B – Vue générale de la tranchée mécanique – Vue vers le sud (MTL10-04-1-N2-41)



**Photo 6** - Chemin de la Côte-des-Neiges (MTL10-04-1) – Sous-opérations 1B, 2A à 2C, profil stratigraphique C5, paroi est de la portion centrale de la tranchée – Vue vers le nord-est (MTL10-04-1-N2-24)

entrepôt. Orientée parallèlement au chemin, elle a été ouverte sur une longueur de 12,37 m et une largeur de 3 m (photo 5, figure 9). Les éléments de la chaussée et les dépôts sous-jacents ont été retirés sur 0,30 à 0,60 m (photo 6 ; figures 10 et 11 ; tableau 3). Il s'agit de l'asphalte, de la dalle de béton armé et de la pierre concassée (couches 2 à 4), ainsi que de divers remblais liés à des aménagements modernes, soit à la pose d'une conduite de gaz et au nivellement du chemin après sont élargissement en 1915 (couches 4 à 7). Lors de cette activité, trois sondages exploratoires atteignant entre 1,23 et 1,64 m de profondeur ont également été réalisés dans diverses portions de la tranchée afin de déterminer la profondeur du sol naturel stérile. À cette occasion, il a été constaté que la trame archéologique de l'aire investiguée avait été dérasée en quasi-totalité à ses extrémités sud et nord.

C'est à partir des niveaux atteints en phase mécanique que quatre sondages ont été fouillés manuellement (sondages 2A à 2D). Ceux-ci ont été localisés dans la portion centrale de la tranchée mécanique, en marge des tranchées d'implantation des divers services présents et dans le secteur le plus intègre de l'aire investiguée (figure 9). Leur fouille a permis de constater la présence d'un tissu archéologique témoignant de l'évolution du secteur depuis la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Le dépôt constituant le sol naturel de l'endroit se trouve entre 0,58 et 1,05 m (entre 107,08 et 107,33 m NMM) sous la chaussée actuelle (entre 107,91 et 108,13 m NMM). Son sommet, qui a été dérasé aux extrémités nord et sud de la tranchée, accuse maintenant un profil artificiel en pente descendante vers le sud. Il est constitué de sédiments littoraux de la mer de Champlain dont la matrice change en profondeur. Le substrat

observé en profondeur est formé d'un sable hétérométrique limoneux, graveleux et très caillouteux passant de gris à brun-rouille. Il recelait une importante quantité de coquillages *Saxicava* sous forme de particules carbonatées (couche 15)<sup>1</sup>. Ce dépôt est recouvert d'un limon sablonneux (sable hétérométrique) et caillouteux, noir et orangé comportant également une bonne quantité de coquillages *Saxicava*, cette fois-ci non carbonatés (couche 14). Finalement, l'horizon supérieur du sol naturel est formé d'un limon sablonneux et caillouteux gris moucheté gris pâle, jaune et brun rouille qui devient très caillouteux en profondeur (couche 13). Ce dernier recelait également des coquillages *Saxicava*, mais en infime quantité.

Dans la portion sud de la tranchée, le dépôt qui formait à l'origine la surface du terrain présentait à son sommet une bonne quantité de fibres et de petits morceaux de bois démontrant l'occupation de l'endroit. Aucun assemblage de culture matérielle, pouvant documenter une occupation intense des lieux, ne fut cependant récolté dans ce dépôt. Seul le vestige d'une petite base de pilier en pierre (ST-3) en bordure sud-ouest de la tranchée vient témoigner de l'existence d'un bâtiment en façade du lot 133 (photo 7). Constitué de moellons disposés à tout-venant, cet ouvrage possède en plan une forme circulaire ayant un diamètre d'un peu plus de 0,50 m. Lors de sa découverte, il affleurait en surface du terrain d'origine (107,08 m NMM) et était ancré dans le sol sur une profondeur de



**Photo 7** - Chemin de la Côte-des-Neiges (MTL10-04-1) – Sous-opération 2D – Base de pilier en pierre ST-3 – Vue en plongée vers le sud (MTL10-04-1-N2-34)

0,40 m. Son flanc nord avait été en partie détruit lors de la mise en place d'une conduite de gaz et une tête de hache en acier était insérée entre deux moellons dans la portion supérieure de l'ouvrage (tableau 4). La nature fruste de l'ouvrage mis au jour et l'absence d'artéfact lié à l'utilisation du bâtiment dont il rend compte tendent à démontrer qu'il pourrait s'agir d'un bâtiment secondaire, probablement d'un bâtiment de ferme (étable, grange), dont les murs porteurs auraient été assis sur des piliers. L'assemblage d'objet récolté dans le dépôt marquant l'abandon de cette structure tend à situer l'événement autour des années 1780. Le bâtiment associé à cette structure daterait donc du XVIII<sup>e</sup> siècle, époque à laquelle la côte des Neiges était essentiellement agricole.

1 Le terme *Saxicava* réfère aux principaux coquillages retrouvés à l'intérieur des sédiments d'eau peu profonde de la mer de Champlain qui sont constitués principalement de sable et de graviers. Ces coquillages sont dits carbonatés lorsqu'ils sont chimiquement altérés.

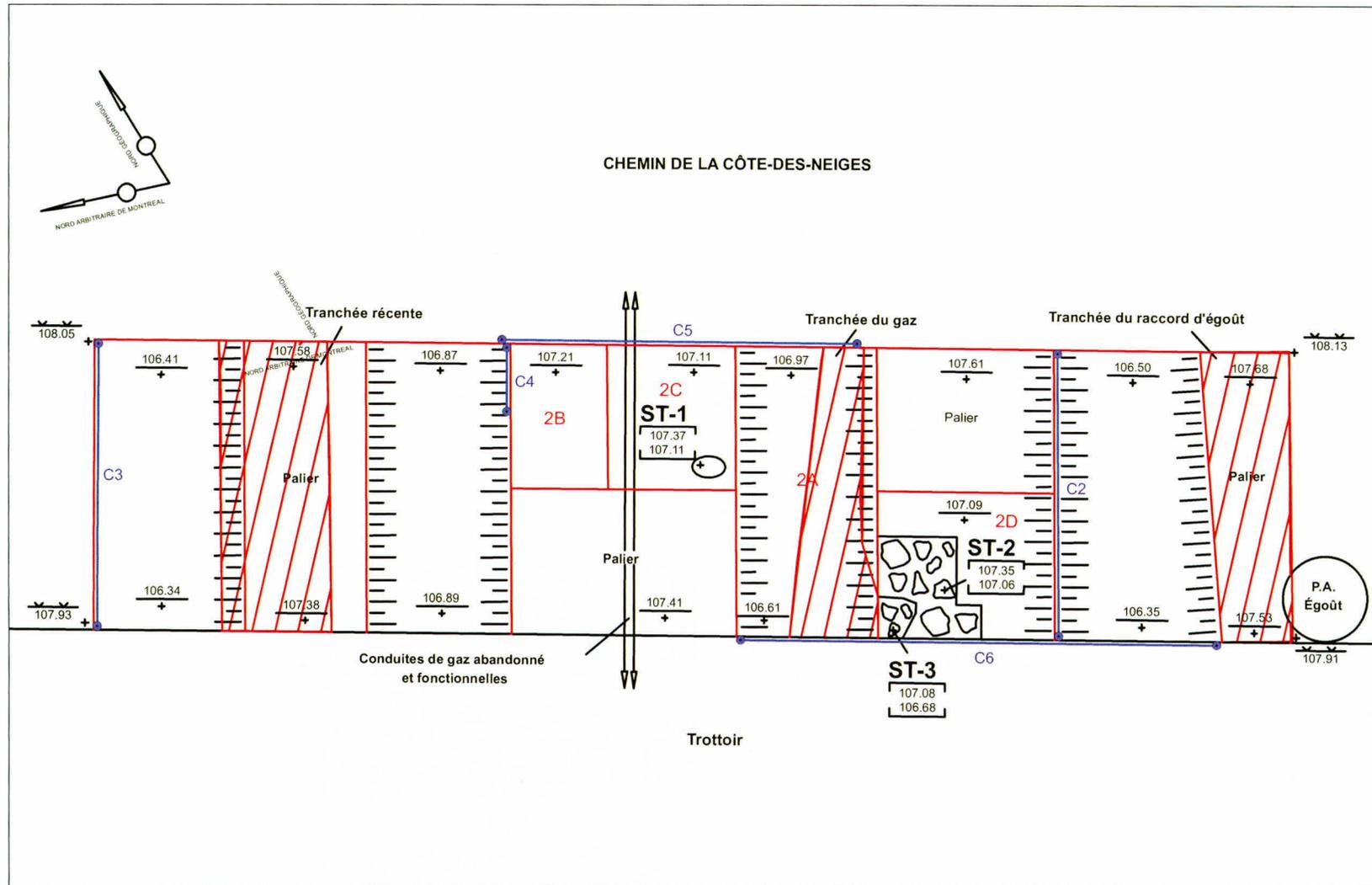


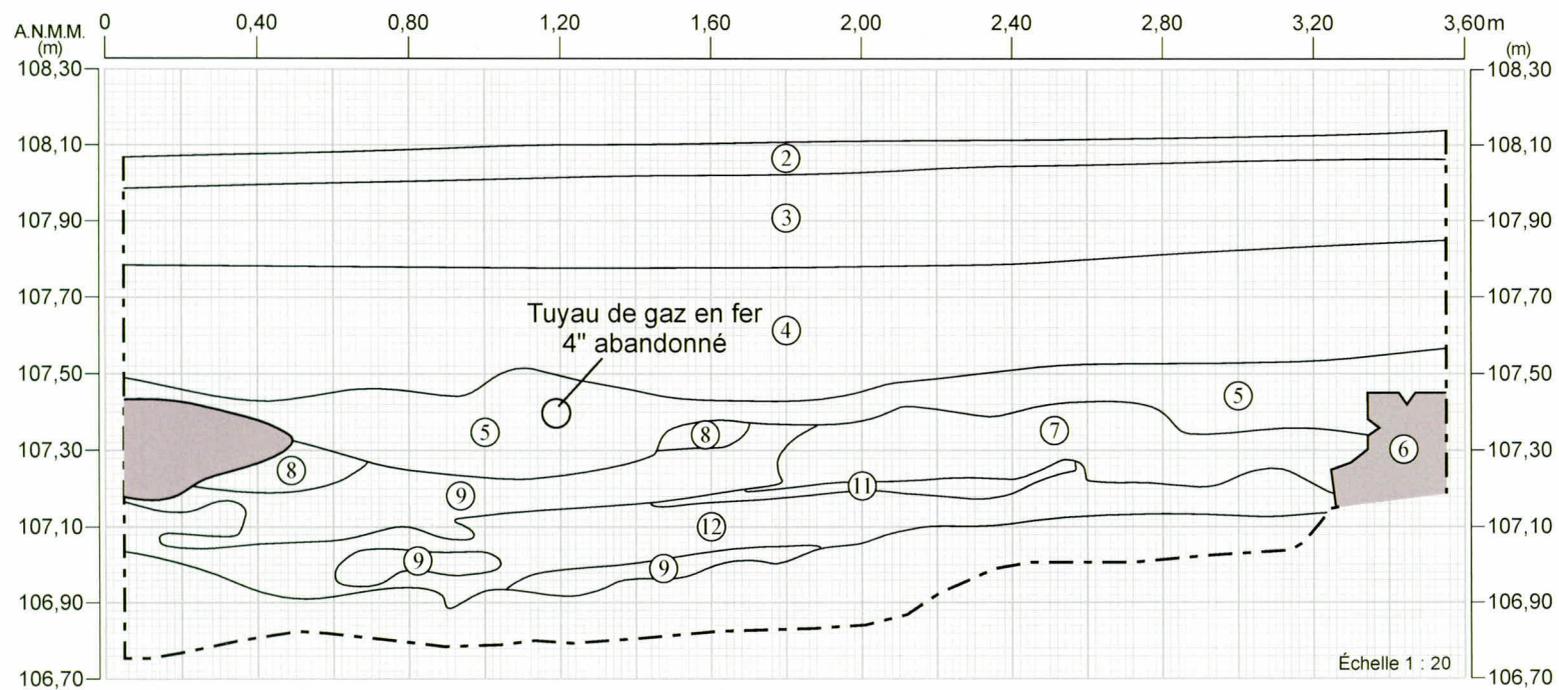
Figure 9 - Chemin de la Côte-des-Neiges (MTL10-04-1) – Sous-opération 1B – Localisation des structures, des coupes stratigraphiques ainsi que des niveaux atteints lors de l'excavation mécanique et en fouillesteints lors de l'excavation mécanique et en fouilles

Source: Service de géomatique, Ville de Montréal  
Feuillet 311052-010-6211

**Arkéos** inc.  
Société d'expertise en recherches anthropologiques

ÉCHELLE = 1 : 65  
0,6 0,3 0 0,6  
m

Mars 2013 Projet : 850-588-5



**Figure 10** - Chemin de la Côte-des-Neiges (MTL10-04-1) – Sous-opérations 1B et 2A à 2C, profil stratigraphique C5, section centrale, paroi est

**Tableau 3 - Chemin de la Côte-des-Neiges (MTL10-04-1) – Sous-opération 1B – Description des couches**

Couche	Lot	Description	Nature
1	1B1	Dalle de béton.	Surface actuelle de circulation. Trottoir et rue.
2	1B1	Asphalte.	
3	1B1	Dalle de béton armé.	Fondation de la rue.
4	2B1	Concassé 0-3/4" à 2 1/2" avec criblure de pierre grise. Homogène. Plutôt compact. Friable. Mince lit discontinu de gâche de ciment en surface dans la coupe C5.	Lit de pose de la fondation de la rue et du trottoir.
5	1B1	Limon légèrement sablonneux et caillouteux brun marron. Homogène. Très compact. Inclusions : petite quantité de fibres et pâte de bois et charbons de bois. Présence d'artéfacts dans la couche, dont un fil électrique.	Remblai de rehaussement décapé en surface.
6	1B1	Concassé 0-3/4" gris bleuté.	Remblai de comblement de la conduite de gaz.
7	2B2, 2C1, 2D1	Limon sablonneux gris foncé marbré brun et de moellons. Hétérogène. Plutôt compact. Inclusions : petite quantité de concrétions de mortier, de chaux et de crépi, de petits fragments de brique rouge, de fibres de bois, de charbons de bois d'antracite ainsi qu'un bloc de béton et un éclat de pierre de construction.	Remblai de rehaussement.
8	2B3	Limon légèrement sablonneux, argileux et caillouteux marron clair moucheté de rouille. Homogène. Compact. Inclusions : très petite quantité de fibres de bois, d'antracite et de coquillages <i>Saxicava</i> . Rares concrétions de chaux.	Remblais de comblement d'une tranchée de nature indéterminée. Dérasés en surface.
9	2B5, 2C3	Limon organique très légèrement caillouteux brun foncé comportant quelques gros moellons. Homogène. Compact. Inclusions : moyenne quantité de particules de chaux, de fibres et de charbons de bois et de coquillages <i>Saxicava</i> .	
10	2A1, 2B4, 2C2	Limon sablonneux légèrement caillouteux gris bleuté clair veiné d'oxydation au nord comportant de minces lentilles de sable fin légèrement limoneux et caillouteux brun rouille en surface. Homogène. Meuble à compact à la base. Inclusions : charbon de bois, particules de chaux, fragments de bois et concrétions de mortier en petite quantité à la base ainsi qu'un morceau d'asphalte.	Surface d'occupation dérasée en surface. Remblais de rehaussement et de comblement du négatif de pieux ST-1.
11	2A2, 2C4	Mince lit de mortier de chaux beige jaunâtre plus ou moins continu comportant de gros charbons de bois, de très petits fragments de briques rouges et des particules de chaux. Homogène. Compact. Formant une croûte plus ou moins épaisse.	Rejets de construction à l'intérieur bâtiment délimité par ST-2.
ST-2	2D2	Argile légèrement limoneuse brune. Homogène. Plutôt meuble. Inclusions : quelques particules de mortier.	Matrice de sol comblant les interstices de ST-2. Mise en place de ST-2.
12	2A3, 2B6, 2C5, 2D3	Limon légèrement sablonneux, argileux et caillouteux gris à gris bleuté moucheté gris pâle et jaune par endroits et comportant des veines d'oxydation également par endroits (sud). Hétérogène. Très compact en surface. Inclusions : de coquillages <i>Saxicava</i> fragmentés dans la masse ainsi qu'une petite quantité de charbons de bois, de fibres de bois et de concrétions de mortier et de chaux de même que de rares fragments de briques rouges dans les premiers centimètres.	Surface d'occupation. Remblai de rehaussement.
ST-3	2D4	Limon sablonneux brun. Homogène. Meuble. Sans inclusion.	Matrice de sol comblant les interstices de ST-3.
13	2A4, 2D5	Limon sablonneux et caillouteux gris moucheté gris pâle, jaune et brun rouille devenant très caillouteux en profondeur et comportant des lentilles de sable fin à très fin orangé, jaune et vert. Homogène dans l'ensemble. Très compact en surface devenant friable à la base. Inclusions : infime quantité de coquillages <i>Saxicava</i> et une moyenne quantité de fibres et de petits morceaux de bois en surface.	Surfaces d'origine dérasée en grande partie. Sédiments littoraux de la mer de Champlain. À toutes fins utiles, stérile.
14	2A4	Limon sablonneux (sable hétérométrique) et caillouteux noirâtre et orangé. Homogène. Compact. Friable. Inclusions : bonne quantité de coquillages <i>Saxicava</i> .	
15	2A4	Sable moyen à grossier (en profondeur) limoneux, graveleux et très caillouteux gris à brun rouille en profondeur tacheté orange et gris comportant des lentilles de sable orange. Homogène. Compact. Inclusions : bonne quantité de coquillages <i>Saxicava</i> sous forme de particules carbonatées.	

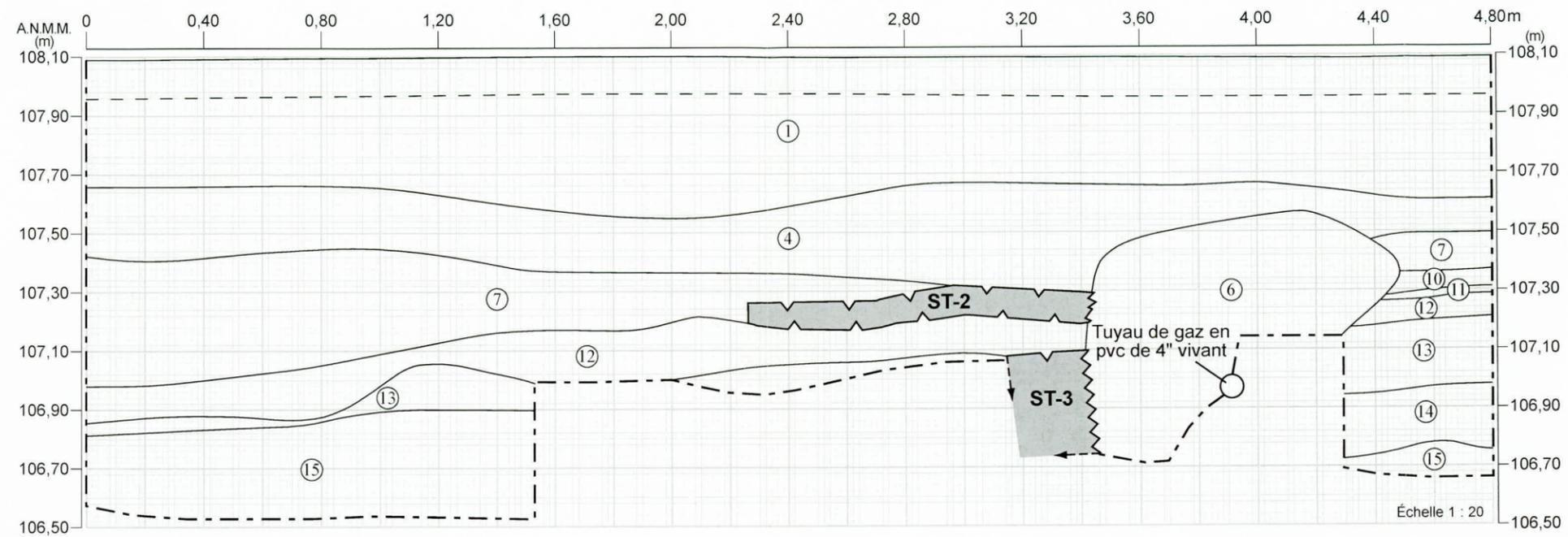


Figure 11 - Chemin de la Côte-des-Neiges (MTL10-04-1) – Sous-opérations 1B, 2A et 2D, profil stratigraphique C6, section sud, paroi ouest

**Tableau 4 -** Chemin de la Côte-des-Neiges (MTL10-04-1) – Sous-opération 1B – Distribution des objets-témoins par couches

Catégorie	Matériau	Objet	Couche							Total		
			7	8	9	10	11	ST-2	12		ST-3	
Céramique	Terre cuite	bille				1						1
	Terre cuite grossière n-e Angleterre 2	contenant	6		1	2				1		10
		plat							1			1
	Terre cuite grossière sans glaçure	brique	12		1	3						16
		contenant			15							15
	Terre cuite grossière locale glaçure verte	contenant	1									1
	Terre cuite grossière locale glaçure incolore	assiette	12									12
		contenant	26			40	2			6		74
		indéterminé		2								2
		terrines	92						1	4		97
	Terre cuite grossière locale glaçure coloration multiple	contenant				3						3
	Terre cuite grossière <i>Staff slip</i> sans engobe	contenant								1		1
	Terre cuite fine rouge glaçure brune	théière	2									2
	<i>Creamware</i>	assiette	25						10	41		76
		contenant	3		2	5	1					11
	Terre cuite fine argileuse blanche	pipe	16	2	27	9				1		55
	<i>Pearlware</i>	contenant			8	8				2		18
		indéterminé	1									1
		plat	2									2
		soucoupe	6									6
	Terre cuite fine blanche	assiette	18		13	4				2		37
		bol	20		3	5						28
		contenant	129		36	57						221
égouttoir ?		1									1	
indéterminé			2								2	
pot				1							1	
soucoupe		8	1		7						16	
Terre cuite fine blanche vitrifiée	assiette	2									2	
	contenant							1			1	
	indéterminé	3									3	
Terre cuite fine jaune glaçure claire	contenant	5			1						6	
	tuyau	3									3	
Grès grossier sans glaçure-général	contenant				1						1	
Porcelaine commune	isolateur				1						1	

Catégorie	Matériau	Objet	Couche							Total	
			7	8	9	10	11	ST-2	12		ST-3
Verre	Verre incolore sans plomb	contenant	1								1
	Verre incolore au plomb	contenant	1								1
		gobelet	1								1
		verre à tige	2								2
	Verre teinté régulier vert	bouteille	4								4
		contenant	1								1
		indéterminé	2								2
		isolateur				1					1
	Verre teinté régulier turquoise	vitre	42	3	8	22			4		79
		bouteille				1					1
	Verre de couleur transparent vert foncé	isolateur				5					5
		bouteille à alcool	2			3			3		8
	Verre de couleur transparent vert foncé français	bouteille à alcool				1					1
Verre altéré	indéterminé	1		2						3	
Métal	Fer indéterminé	clou indéterminé	8	6	6	5					25
		indéterminé		1							1
	Fer forgé	clou forgé	10		5	11			1		27
	Fer laminé	clou découpé	9		2	5		1			17
		lanière	1								1
	Fer tréfilé	clou tréfilé	2							2	
	Acier	hache							1		1
	Métaux et alliages cuivreux	anneau			1						1
		boucle ?	1								1
		indéterminé	1								1
Écofacts	Os	ossements	87	1	31	29	7		12		167
	Coquille	coquillages	6		1	1			4		12
Cuir	Cuir	indéterminé	1							1	
Composite	Fer et os	fourchette				1				1	
<b>Total</b>			<b>576</b>	<b>18</b>	<b>163</b>	<b>232</b>	<b>10</b>	<b>14</b>	<b>82</b>	<b>1</b>	<b>1096</b>

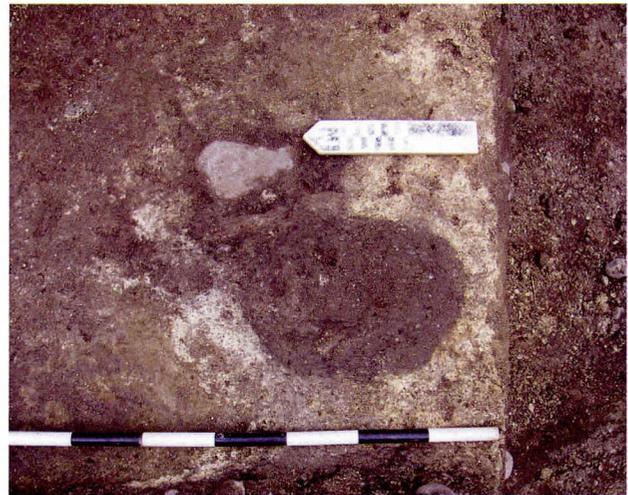
Suite à l'abandon de ce bâtiment, un épais remblai de rehaussement sera appliqué sur la surface d'origine du terrain et formera une nouvelle surface d'occupation. Il s'agit d'un limon légèrement sablonneux, argileux et caillouteux gris à gris bleuté moucheté gris pâle et jaune (couche 12). Ce dépôt constitué à partir des déblais de creusement du sol naturel recelait, outre des coquillages *Saxicava*, une petite quantité de fibres et de charbons de bois, de concrétions de mortier et de chaux ainsi que de rares fragments de briques rouges dans les premiers centimètres de sa surface. Il présentait également en surface une quantité importante d'objets-témoins (nbre : 82, tableau 4). Parmi les marqueurs chronologiques les plus éloquents de cet assemblage, on retrouve des céramiques en terre cuite grossière (TCG) du nord-est de la Nouvelle-Angleterre (nbre : 1) et en TCG *Staffordshire slipware* sans engobe (nbre : 1), en terre cuite fine (TCF) de type *creamware* (nbre : 41) et *pearlware* (nbre : 2), en TFC blanche avec décor Shell edge bleu (nbre : 2) ainsi qu'un clou forgé. La production et l'utilisation de ces objets recourent une période pouvant s'échelonner entre les années 1780 et 1820, les fragments de TFC blanche avec décor Shell edge traduisant les derniers moments de cette période. La fonction essentiellement domestique des objets retrouvés dans ce dépôt témoigne possiblement d'une occupation domestique associée à la présence d'une résidence non loin de l'aire investiguée. Il pourrait s'agir de la résidence localisée sur le plan polyphasé d'Archéotec (2004) pour l'année 1781.



**Photo 8** - Chemin de la Côte-des-Neiges (MTL10-04-1) – Sous-opération 2D – Amas de moellons rejetés sur le sol – Vue vers l'est (MTL10-04-1-N2-6)

La fin de l'occupation de cette nouvelle surface sera marquée par l'apposition de rejets sur le sol dans la portion centrale de l'aire investiguée. Il s'agit d'un amas de petits moellons infiltré par une argile légèrement limoneuse brune et recouvert d'une couche de mortier de chaux blanc beigeâtre que l'on a enregistré en fouille comme un vestige architectural (ST-2, photo 8) et d'une mince couche, prenant la forme d'une croûte plus ou moins épaisse et continue, de mortier de chaux beige jaunâtre (couche 11). L'amas de moellons ainsi que le dépôt de mortier recelaient une quantité appréciable d'objets-témoins (nbre : 14 et nbre : 10 ; tableau 4). Outre l'existence d'éléments déjà énumérés pour le dépôt précédent, on note la présence d'une céramique en terre cuite fine (TCF) blanche vitrifiée et d'un clou découpé. La présence d'une céramique en TCF blanche vitrifiée correspond vraisemblablement

à une intrusion, comme nous le démontre la datation des dépôts subséquemment apposés. Soulignons également la présence, au centre de l'aire investiguée, d'un poteau circulaire de 0,23 à 0,32 m de diamètre (ST-1) qui fut implanté à une profondeur de 0,26 m dans le sol (photo 9). Sa fonction, bien qu'indéterminée, doit être reliée à la résidence apparaissant sur le plan de 1781. Il semble qu'il fut retiré avant que les lieux ne fassent l'objet d'un nouveau rehaussement puisque son négatif est apparent en surface de la croûte de mortier de chaux (couche 11).



**Photo 9** - Chemin de la Côte-des-Neiges (MTL10-04-1) – Sous-opération 2C – Négatif de poteau ST-1 – Vue en plan vers l'est (MTL10-04-1-N2-2)

Ainsi, au cours des années 1820, l'endroit sera à nouveau l'objet d'un rehaussement. Le dépôt alors apposé est formé d'un limon sablonneux légèrement caillouteux gris bleuté clair comportant par endroits de minces lentilles de sable fin légèrement limoneux et caillouteux brun rouille en surface (couche 10). Il recelait à sa base une petite quantité de charbon de bois, de particules de chaux, de fragments de bois et de concrétions de mortier. Le dérasement de sa surface au cours du XX<sup>e</sup> siècle a également entraîné l'intrusion d'un fragment d'asphalte et, possiblement, d'autres éléments dans sa portion supérieure. L'assemblage de la culture matérielle récolté dans ce dépôt est relativement important (nbre : 232) et comprend, entre autres choses, des isolateurs télégraphiques en porcelaine et en verre (nbre : 7) utilisés à Montréal depuis 1847<sup>2</sup> (tableau 4). Divers fragments de céramiques, dont les plus récents sont représentés par les terres cuites fines (TCF) blanches (nbre : 66) et des TCF jaune à glaçure claire (nbre : 1) étaient également présents dans ce dépôt. L'absence de céramique en TCF blanche vitrifiée et de verre incolore sans plomb tend à démontrer que cette nouvelle surface d'occupation fut scellée dans les années 1850. D'après la répartition des objets-témoins par fonction, la vocation domestique de l'endroit perdurait encore à cette époque.

Une grande tranchée de nature indéterminée a également été creusée à partir de cette nouvelle surface d'occupation dans la portion centrale de l'aire investiguée, en paroi est (photo 10). Cette tranchée a été dégagée sur une longueur de 2,10 m, une largeur de 0,40 m et une hauteur de 0,50 m. Elle était comblée par deux dépôts distincts. Celui apposé à la base est formé d'un limon organique

<sup>2</sup> C'est en 1847 qu'est créée la première compagnie télégraphique de Montréal, la *Montreal Telegraph Co.*



**Photo 10** - Chemin de la Côte-des-Neiges (MTL10-04-1) – Sous-opération 2B, profil stratigraphique C4 – Tranchée de nature indéterminée creusée en bordure de la portion centrale de la tranchée 1B – Vue en coupe vers l’est (MTL10-04-1-N1-40)

très légèrement caillouteux brun foncé comportant quelques gros moellons (couche 9). Il recelait une bonne quantité de particules de chaux, de fibres, de charbons de bois et de coquillages *Saxicava* ainsi qu’un important assemblage d’objets-témoins (nbre : 183, tableau 4). Le second remblai était constitué de limon légèrement sablonneux, argileux et caillouteux marron clair moucheté de rouille (couche 8). Il recelait, outre de rares concrétions de chaux, une très petite quantité de fibres de bois, d’anthracite, de coquillages *Saxicava* et d’objets-témoins (nbre : 18, tableau 4). L’absence d’objets produits exclusivement au cours de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, tels des céramiques en TCF blanche vitrifiée et du verre incolore sans plomb, tend à confirmer que l’occupation de la nouvelle surface formée par la couche 10 et le remblaiement de cette tranchée date d’avant 1850. L’occupation de la surface formée par la couche 10 recoupe ainsi vraisemblablement les années 1820 à 1850.

Le dérasement de l’endroit lors de l’élargissement du chemin en 1915 a entraîné le retrait de l’ensemble de la trame archéologique associée aux années 1850 et 1915. Un remblai de nivellement apposé à cette occasion caractérise cet événement. Il s’agit d’un limon sablonneux gris foncé marbré brun mélangé à des moellons (couche 7). La portion fouillée recelait, outre un bloc de béton, une quantité importante de matériel (576) dont la production s’échelonne entre les années 1760 et le début du XX<sup>e</sup> siècle (tableau 4).

En somme, l’investigation de la tranchée 1B apporte plusieurs données sur l’ancien cadre bâti érigé depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle sur le lot 133 du cadastre originaire de la Côte-des-Neiges. La base de pilier mise au jour (ST-3) démontre l’existence d’un bâtiment de ferme en façade de ce terrain au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle. Celui-ci pourrait correspondre à l’étable ou à la grange y ayant été recensée en 1731. Pour leur part, les contextes archéologiques investigués documentent les diverses surfaces d’occupation qui se sont succédé dans le temps suite à l’abandon de ce bâtiment de ferme vers les années 1780, et ce, jusque dans les années 1850. Les assemblages d’objets-témoins récoltés dans ces dépôts témoignent alors de la vocation domestique des lieux. Une résidence est donc présente

à proximité de l'aire investiguée dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Cette demeure pourrait correspondre à celle répertoriée sur le terrain en 1781. Le retrait des dépôts datant des années 1850 à 1915 ne permet toutefois pas de déterminer si cette résidence est toujours présente au cours de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle et, donc, si elle correspond à celle représentée sur le plan de 1866.

### 3.3.3 Sous-opérations 1C et 1E

La tranchée 1C est localisée au coin nord-ouest du Chemin de la Côte-des-Neiges et de la rue Lacombe, en front du lot 129 du cadastre originaire de la Côte-des-Neiges où une maison en bois, une grange et une étable auraient été érigées au XVIII<sup>e</sup> siècle (1731) et où l'existence d'une maison en bois est attestée au cours de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle (1866 et 1913). Orienté parallèlement au chemin, cette tranchée a été ouverte sur une longueur de 12,22 m et une largeur de 3,12 m (photo 11, figure 12). Les éléments de la chaussée et les dépôts sous-jacents ont été retirés sur 0,47 à 0,71 m. Outre l'asphalte, la dalle de béton et la pierre concassée, divers remblais comblant les tranchées d'implantation de services ont été retirés (couches 1 à 5 ; photos 12 et 13, figures 14 et 15, tableau 5). Lors de cette activité, deux sondages exploratoires atteignant entre 0,96 et 2,11 m de profondeur ont également été réalisés dans les portions centrale et nord de la tranchée afin d'avoir un accès rapide à l'ensemble de la trame archéologique. Cette stratégie d'intervention aura permis de mettre au jour deux bases de piliers maçonnés (ST-4a et ST-4b) dans la portion centrale de la tranchée ainsi qu'à une structure en bois (ST-5 et ST-6) localisée à l'extrémité nord de la tranchée. L'une des deux bases de piliers maçonnés (ST-4b) fut toutefois retirée afin d'avoir accès aux dépôts sous-jacents.

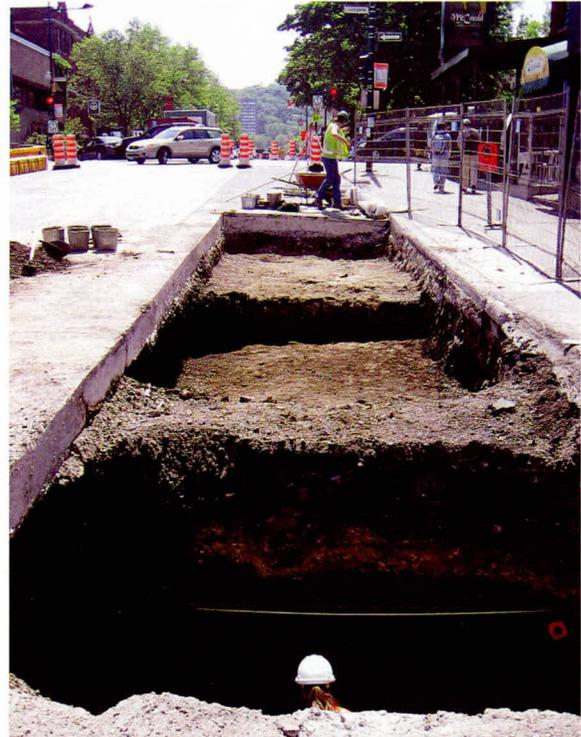


Photo 11 - Chemin de la Côte-des-Neiges (MTL10-04-1) – Sous-opération 1C – Vue générale de la tranchée mécanique – Vue vers le sud (MTL10-04-1-N2-51)



**Photo 12** - Chemin de la Côte-des-Neiges (MTL10-04-1) – Sous-opérations 1C et 2F, profil stratigraphique C8, paroi ouest à la hauteur du sondage 2F – Vue vers l’ouest (MTL10-04-1-N2-98)



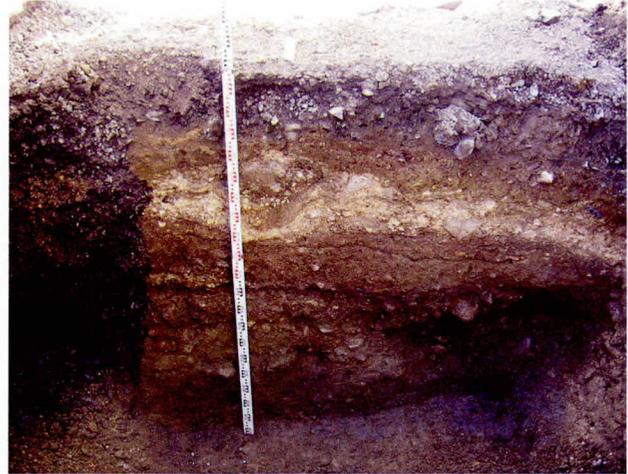
**Photo 13** - Chemin de la Côte-des-Neiges (MTL10-04-1) – Sous-opération 2E, profil stratigraphique C10, paroi nord du sondage 2E – Vue vers le sud (MTL10-04-1-N2-107)

C’est à partir des niveaux atteints en phase mécanique que trois sondages ont été fouillés manuellement (sondages 2E à 2F). Ceux-ci ont été localisés en marge de l’emprise des diverses tranchées d’implantation de services et disposés de façon à couvrir adéquatement l’ensemble de l’aire à investiguer (figure 12). Leur fouille a permis de constater la présence d’un tissu archéologique relativement intègre témoignant de l’évolution du secteur depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle. Elle a également permis la découverte d’objets-témoins lithiques associés à la période préhistorique. Ce qui a entraîné l’ouverture de la tranchée 1E dans ce secteur. L’examen attentif en laboratoire de l’assemblage lithique récolté a permis de statuer sur la nature non anthropique de ces objets<sup>3</sup>. L’ouverture de la tranchée 1E a tout de même permis d’améliorer la compréhension des composantes historiques répertoriées à l’extrémité nord de la tranchée 1C.

3 Les objets lithiques récoltés, au nombre de cinq, correspondent à des éclats de pierre calcaire légèrement métamorphisée (une pierre macroscopiquement similaire à la cornéenne) qui présentaient pour certains des micro-enlèvements. La présence de nombreux nodules fracturés de cette matière dans les sols où furent récoltés ces objets tend à démontrer l’origine naturelle (gélifraction) de ces éclats. Le remaniement des sols (défrichage, labour, creusement) pourrait également avoir généré le fractionnement de ces pierres et expliquer la présence de micro-enlèvements.



**Photo 14** - Chemin de la Côte-des-Neiges (MTL10-04-1) – Sous-opération 1E – Vue générale de la tranchée mécanique – Vue vers le nord (MTL10-04-1-N2-22)



**Photo 15** - Chemin de la Côte-des-Neiges (MTL10-04-1) – Sous-opération 1C, profil stratigraphique C7, paroi située au sud du sondage 2G – Vue vers le sud (MTL10-04-1-N2-44)

La tranchée 1E a été ouverte sur une longueur de 14,85 m et une largeur de 3,10 m (photo 14, figure 13) dans le prolongement de la tranchée 1C. Les éléments de la chaussée et les dépôts sous-jacents ont été retirés sur 1,62 à 2,07 m. Outre l'asphalte, la dalle de béton et la pierre concassée, divers remblais ont été retirés jusqu'au niveau de la surface du sol naturel (couches 1 à 16 ; photos 15 et 16, figures 16 et 17, tableau 6). Lors de cette activité, un sondage exploratoire atteignant 1,86 m de profondeur a également été réalisé à l'extrémité nord afin de statuer sur la profondeur du sol naturel. Trois sondages, disposés à environ 4 m l'un de l'autre, ont été fouillés manuellement (sondages 2M à 2P ; figure 13). Cette fouille a permis de constater la prolongation de la structure en bois (ST-5 et ST-6) identifiée à l'extrémité nord de la tranchée 1C.



**Photo 16** - Chemin de la Côte-des-Neiges (MTL10-04-1) – Sous-opérations 1C et 2G, profil stratigraphique C11, paroi nord à la hauteur du sondage 2G – Vue vers le sud (MTL10-04-1-N2-112)

SOL NATUREL

Le sol naturel se retrouve entre 0,97 et 1,38 m (entre 103,12 et 104,09 m NMM) sous la chaussée actuelle (entre 104,09 et 105,47 m NMM) qui présente une pente descendante relativement abrupte vers le nord. Le profil du sol naturel prend la forme d'un escalier. Entre les sondages 2E et 2G, un petit talus de faible dénivellation (0,57 m) relie les deux paliers observés qui accusent une légère pente descendante (glacis) vers le nord. Celui situé au sud s'élève entre 104,00 et 104,09 m NMM, alors que celui situé au nord s'élève entre 103,12 et 103,47 m NMM.

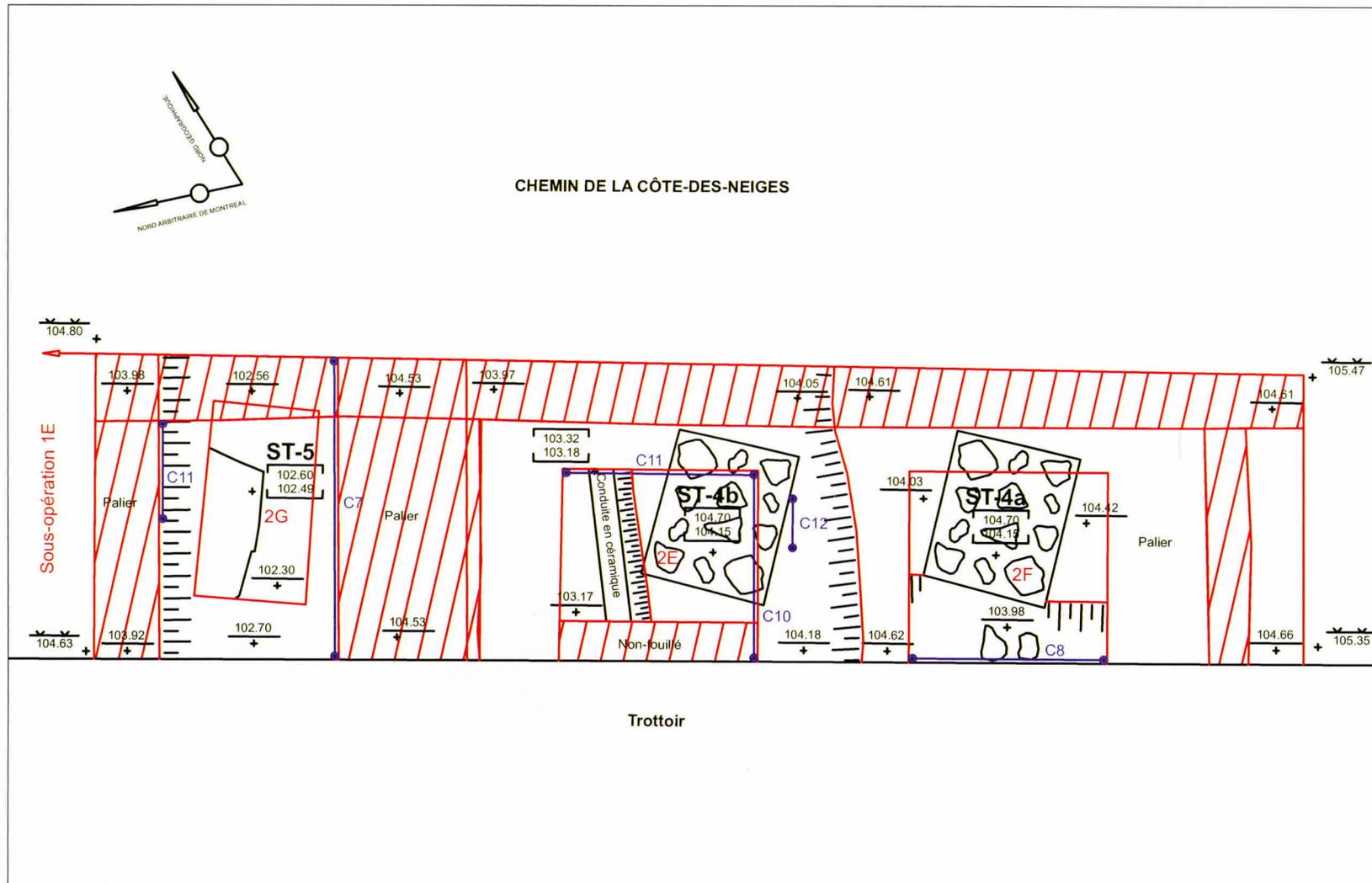
Le sol naturel est constitué de sédiments littoraux et de sédiments d'eau profonde de la mer de Champlain. Le substrat le plus en profondeur est formé d'une argile silteuse légèrement caillouteuse gris foncé, parfois bleutée comportant des lentilles de sable fin et moyen brun foncé (figures 14 et 15, tableau 5 : couche 15 ; figures 18 et 19, tableau 6 : couche 27). La surface de ce dépôt est recouverte d'un limon argileux ou sablonneux légèrement caillouteux beige jaunâtre à grisâtre comportant quelques lentilles d'argile beige et gris claire et de sable graveleux brun foncé (figures 14 et 15, tableau 5 : couche 14 ; figures 16 et 17, tableau 6 : couche 26). Finalement, le dépôt formant la surface d'origine du terrain est formé d'un sable hétérométrique limoneux ou d'un limon sablonneux (hétérométrique), graveleux et très caillouteux gris rouille à brun-rouille présentant une bonne quantité de coquillages *Saxicava* fragmentés ou non (figures 14 et 15, tableau 5 : couche 13 ; figures 16 et 17, tableau 6 : couche 25).



**Photo 17** - Chemin de la Côte-des-Neiges (MTL10-04-1) – Sous-opération 2F – Base de pilier maçonné sud ST-4a – Vue vers l'ouest (MTL10-04-1-N2-62)

SOUS-OPÉRATION 1C (PORTION SUD)

L'investigation de la portion sud de la tranchée 1C a permis de constater la présence d'une séquence stratigraphique peu complexe (voir photos 12 et 13, figures 14 et 15, tableau 5) ayant été tronquée dans sa portion supérieure. L'élargissement du chemin en 1915 a en effet entraîné le retrait des dépôts marquant l'occupation des lieux entre les années 1820 et le début du XX<sup>e</sup> siècle. Les principaux éléments d'intérêt que documente la portion sud de la tranchée 1C sont en lien avec l'occupation d'un ancien bâtiment identifié grâce à la mise au jour de deux bases de piliers quadrangulaires de fort gabarit (1,26 m x 1,54 m), distancés l'un de l'autre d'environ 1,60 m (ST-4a et ST-4b ; photo 17).



**Figure 12 -** Chemin de la Côte-des-Neiges (MTL10-04-1) – Sous-opération 1C – Localisation des structures, des coupes stratigraphiques ainsi que des niveaux atteints lors de l'excavation mécanique et en fouilles

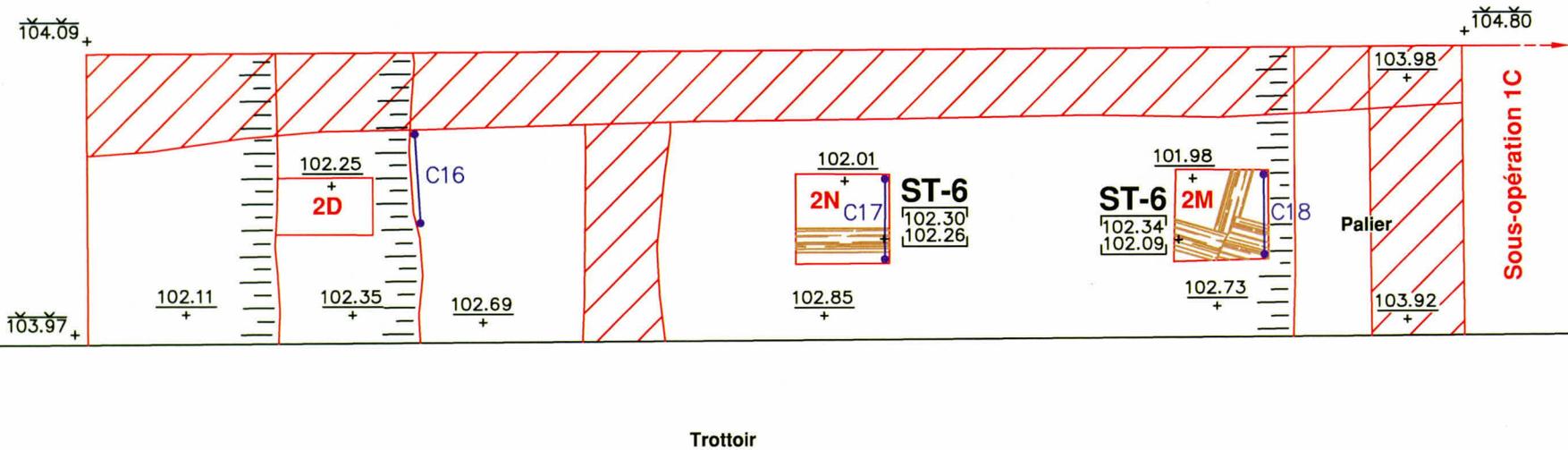
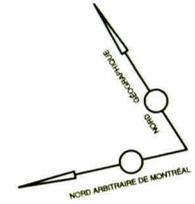
Source: Service de géomatique, Ville de Montréal  
Fouille: 11400-0104-011

**Arkeos inc.**  
Société d'expertise en recherches anthropologiques

ÉCHELLE = 1 : 65  
0,6 0,3 0 0,6  
m

Mars 2013 Projet : 850-588-5

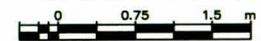
CHEMIN DE LA CÔTE-DES-NEIGES



Source : Service de géomatique, Ville de Montréal, feuillet 31H05-010-4031



ÉCHELLE = 1 : 75



Mars 2013 850-588-5

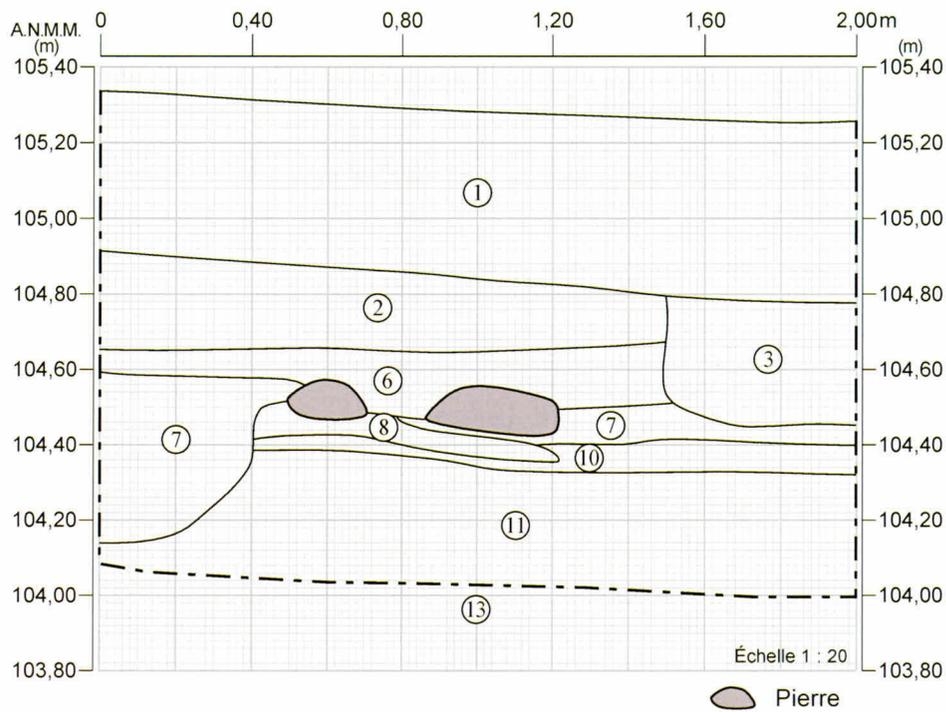


Figure 14 - Chemin de la Côte-des-Neiges (MTL10-04-1) – Sous-opérations 1C et 2F, profil stratigraphique C8, paroi ouest

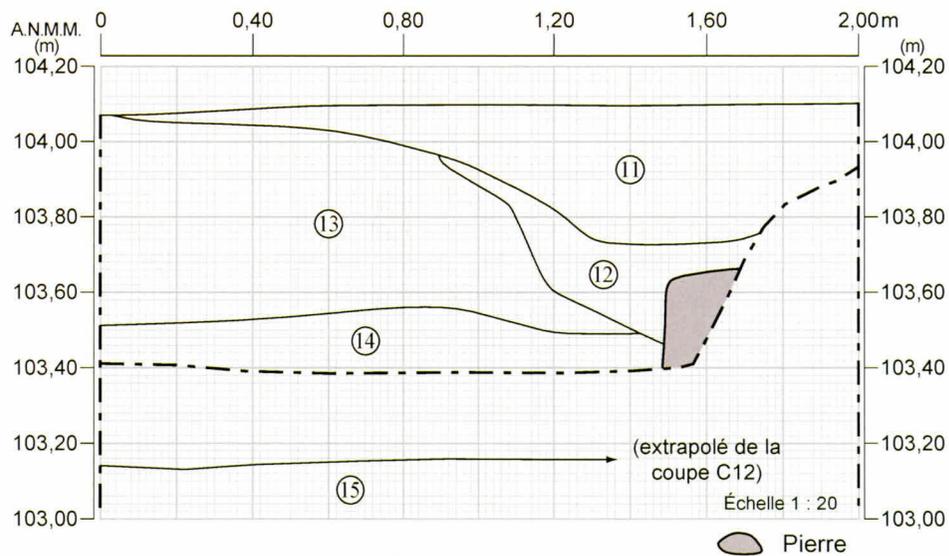


Figure 15 - Chemin de la Côte-des-Neiges (MTL10-04-1) – Sous-opérations 1C et 2E, profil stratigraphique C10, paroi sud

**Tableau 5 -** Chemin de la Côte-des-Neiges (MTL10-04-1) – Sous-opération 1C (portion sud) – Description des couches

Couche	Lots	Description	Nature
1	1C1	Béton	Surface de circulation actuelle Trottoir
2	1C1	Concassé 0-3/4" présentant du goudron par endroits	Remblais de comblement de la tranchée d'un puits d'accès.
3	1C1	Concassé 0-3/4" mélangé à un sable moyen gris foncé comportant des pierres de constructions à la base.	Lit de pose du trottoir
4	2E1, 2E2	Limon sablonneux légèrement caillouteux brun légèrement moucheté de jaune. Homogène. Compact. Inclusions : petite quantité de concrétions de chaux et de charbons de bois.	Remblai de comblement de la tranchée d'implantation de la conduite d'aqueduc en céramique.
5	2E4	Limon sablonneux et caillouteux gris brunâtre moucheté de limon jaune. Homogène. Très compact en surface. Compact dans la masse. Inclusions : coquillages <i>Saxicava</i> . Quelques particules de chaux et de mortier, pierres calcaires chauffées, charbons de bois	
6	2F1	Limon argileux et caillouteux brun. Hétérogène. Compact. Inclusions : moyenne à petite quantité de charbons de bois, de concrétions de chaux, de nodules de mortier et de fibres de bois.	Remblai de rehaussement marquant l'abandon du ST-4. Dérasé lors de l'élargissement du chemin en 1915.
7	2F2 2F3	Limon légèrement argileux et caillouteux brun avec lentille de sable fin brun jaunâtre (50 %). Hétérogène. Compact. Inclusions (50 %) : grande quantité de concrétions, de joints et de particules de chaux et de mortier. Moyenne quantité d'éclats de pierre de taille avec mortier accolé, de charbons de bois et de fibres de bois en décomposition. Rares fragments de brique rouge.	Surface d'occupation de ST-4. Remblai de rehaussement comblant une tranchée de nature indéterminée.
8	2F4	Limon organique très légèrement graveleux et caillouteux brun noirâtre. Homogène. Plutôt meuble. Plastique. Inclusions : petite quantité de morceaux de bois en décomposition et de charbons de bois en surface, quelques concrétions de mortier. Deux pierres de construction assises dans cette couche.	Dépôts d'occupation de ST-4
9	2F5	Cendre gris clair tachetée de blanc comportant de gros charbons de bois. Hétérogène. Meuble. Plastique.	Rejets de combustion
10	2F6	Limon légèrement caillouteux brun grisâtre comportant des lentilles de sable moyen brun rougeâtre. Homogène. Plutôt compact à compact. Inclusions : petite quantité de nodules de chaux et de mortier ainsi que des charbons de bois.	Surface d'occupation de ST-4 Surface de la couche 11 altérée.
11	2E1, 2F7	Limon caillouteux légèrement sablonneux, argileux et graveleux brun. Homogène. Compact. Inclusions : petite quantité de particule et de nodules de mortier, de fragments de coquillages <i>Saxicava</i> .	Remblais de rehaussement et de comblement une tranchée de nature indéterminée.
12	2E5	Limon sablonneux et caillouteux gris veiné d'oxydation. Homogène. Compact. Inclusions : rares charbons de bois et moyenne quantité de coquillages <i>Saxicava</i> .	
13	2E2, 2E3	Limon sablonneux très caillouteux et légèrement argileux devenant un sable hétérométrique graveleux, limoneux et très caillouteux gris rouille à brun-rouille en profondeur. Homogène dans l'ensemble. Compact à plutôt compact. Friable. Inclusions : moyenne quantité de coquillages <i>Saxicava</i> fragmentés ou complets.	Sols naturels stériles. Sédiments littoraux et d'eau profonde de la mer de Champlain.
14	2E6	Limon sablonneux et parfois argileux légèrement caillouteux beige jaunâtre à beige grisâtre en profondeur comportant quelques lentilles d'argile beige et, claire grise, de sable fin noir et de sable graveleux brun foncé. Homogène dans l'ensemble très compact en surface. Compact dans la masse. Sans inclusion.	
15	1C1	Argile ou limon sablonneux légèrement caillouteux gris à gris bleuté foncé marbré par endroits d'oxydation comportant des lentilles de sable fin et moyen brun foncé. Homogène dans l'ensemble. Très compact.	

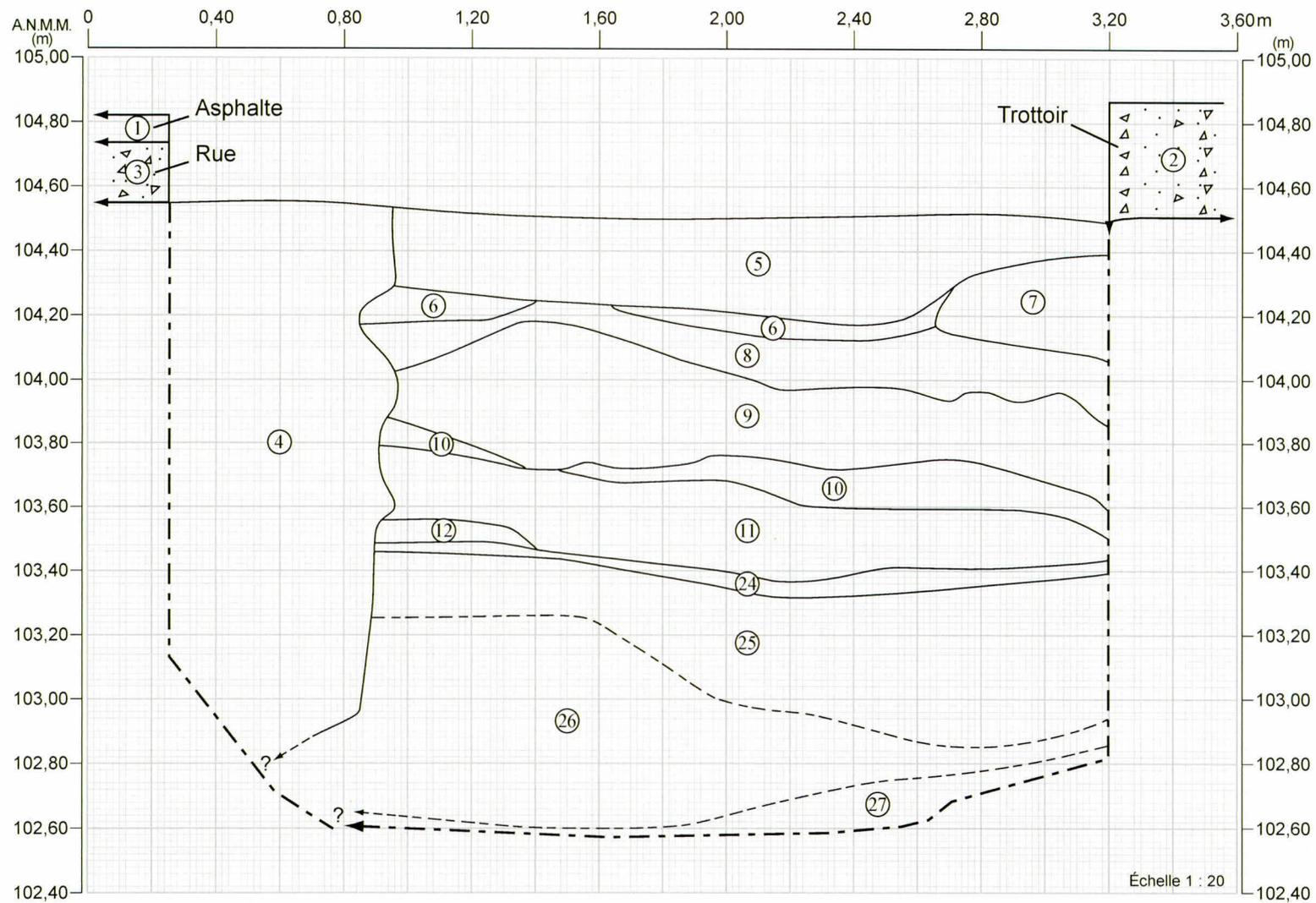


Figure 16 - Chemin de la Côte-des-Neiges (MTL10-04-1) – Sous-opérations 1C et 2G, profil stratigraphique C7, paroi sud

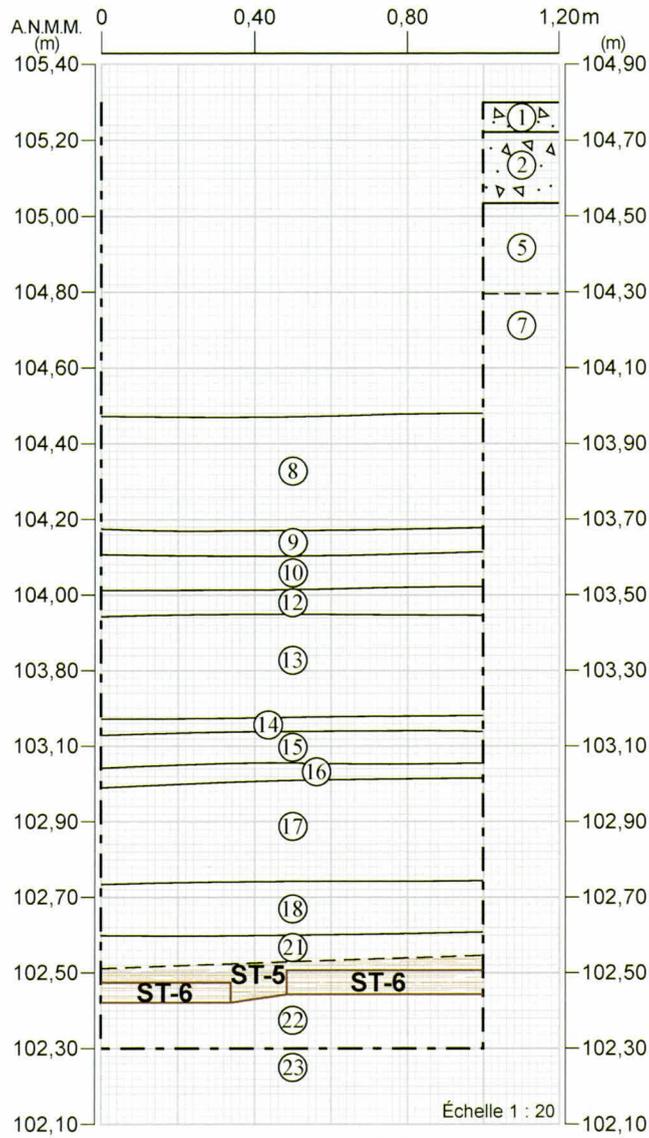


Figure 17 - Chemin de la Côte-des-Neiges (MTL10-04-1) – Sous-opérations 1C et 2G, profil stratigraphique C11, paroi nord

**Tableau 6 -** Chemin de la Côte-des-Neiges (MTL10-04-1) – Sous-opération 1C (portion nord) et 1E – Description des couches

Couche	Lots	Description	Nature
1		Asphalte.	Surfaces de circulation actuelle. Chaussée et trottoir.
2		Béton.	
3		Dalle de béton armé.	Fondation de la chaussée.
4		Concassé 0-3/4" présentant du goudron par endroits.	Remblais de comblement de la tranchée d'un service.
5		Concassé 0-3/4" mélangé à un sable moyen gris foncé comportant des pierres de constructions à la base.	Lit de pose du béton
6		Mélange de béton maigre, de concassé 0-3/4" et de sable moyen. Hétérogène. Compact. Inclusions : morceaux d'asphalte.	Résidus liés à l'enlèvement de l'ancienne chaussée. Dérasé en partie.
7		Sable moyen légèrement caillouteux brun. Hétérogène. Plutôt compact. Inclusions : petite quantité de nodules de mortier et de charbons de bois.	Remblais de rehaussement. Dérasés en partie.
8		Argile sablonneuse et caillouteuse brune. Homogène. Très compacte. Inclusions : petite quantité de nodules de mortier et charbons de bois.	
9		Amas de poudre, de concrétions et de joints de mortier beige jaunâtre comportant quelques blocs taillés et moellons, fragments de brique rouge-orangée, charbons de bois et d'objets en métal ferreux comportant une lentille de sable moyen brun en surface. Hétérogène. Compact. Friable.	Remblai de démolition marquant l'élargissement du chemin en 1915.
10		Limon sablonneux légèrement caillouteux brun. Hétérogène. Plutôt compact. Inclusions : moyenne quantité de nodules et particules de mortier ainsi que de gros charbon de bois, petite quantité de fragments de bois en décomposition.	Surface d'occupation. Remblais de rehaussement.
11		Sable fin et moyen limoneux, graveleux et très caillouteux brun tacheté orange et jaune claire. Hétérogène. Compact. Inclusions : petite quantité de particule et de nodules de mortier, de fragments de coquillages <i>Saxicava</i> .	
12		Mortier beige jaunâtre. Hétérogène. Compacte à peu compact. Inclusions : quelques cailloux subanguleux et petits charbons de bois.	Rejets de construction.
13		Limon légèrement sablonneux, graveleux et caillouteux brun grisâtre veiné d'oxydation à la base. Homogène. Très compact. Inclusions : rares coquillages <i>Saxicava</i> et charbons de bois.	Surface d'occupation. Remblais de comblement de la tranchée d'implantation de ST-5 et ST-6
14		Sable fin beige. Homogène. Compact. Inclusions : bonne quantité de joints de ciment ancien.	
15		Limon légèrement argileux et caillouteux gris-marron claire. Homogène. Compact. Inclusions : fragments de bois.	
16		Limon argileux légèrement caillouteux gris-marron claire. Homogène. Compact. Inclusions : concrétions de chaux, fibres de bois, cendres et charbons de bois à la base.	
17	2M1, 2M2, 2M4, 2N1	Sable hétérométrique caillouteux légèrement limoneux gris rouille ou beige rouille comportant quelques lentilles de limon gris. Hétérogène. Compact. Friable. Inclusions : coquillages <i>Saxicava</i> .	
18	2M3, 2M5, 2N1	Limon sablonneux légèrement caillouteux marron claire à gris bleuté comportant des lentilles de sable hétérométrique. Hétérogène. Meuble. Inclusions : fibres de bois, morceaux de bois (demi-pieux, écorces), coquillages <i>Saxicava</i> .	
19	2M6, 2N1	Sable hétérométrique graveleux et caillouteux beige rouille. Homogène. Plutôt compact. Friable. Inclusions : petite quantité de coquillages <i>Saxicava</i> .	
20	2G1	Limon sablonneux, graveleux et caillouteux brun grisâtre foncé. Homogène dans l'ensemble. Meuble à moyennement compact. Inclusions : moyenne quantité de nodules de mortier, de charbons de bois et de fibres de bois ainsi qu'une petite quantité de plaquettes de chaux, de fragments de bois parfois noircie et de coquillage <i>Saxicava</i> .	
21	2M7, 2N1	Pâte de bois, fibres et morceaux de bois parfois structurés à divers stade de décomposition comportant de rares cailloutis. Homogène. Plutôt compact. Pièces de bois formant ST-5 à la base de cette couche.	Résidus de démolition du bâtiment identifié via ST-5 et ST-6.

Couche	Lots	Description	Nature
22	2M8, 2M9, 2G3, 2G4, 2N1	Limon sablonneux très légèrement caillouteux gris bleuté foncé comportant des lentilles de sable rouille. Plutôt homogène. Plutôt compact. Inclusions : grande quantité de morceaux de bois noircis, de fibres de bois et de coquillages <i>Saxicava</i> , une petite quantité de branches et de nodules de mortier.	Surface d'occupation du bâtiment identifié via ST-5 et ST-6. Remblais de nivellement.
23	2M10	Sable hétérométrique graveleux, caillouteux et pierreux beige à brun rouille foncé. Compact. Homogène dans l'ensemble. Inclusions : petite quantité de coquillages <i>Saxicava</i> .	
24	2N2	Limon caillouteux faiblement sablonneux brun grisâtre foncé. Hétérogène. Peu compact. Inclusions : petits fragments de bois en décomposition, charbons de bois, fragments de coquillages <i>Saxicava</i> et particules de mortier.	Surface d'occupation. Remblai de rehaussement.
25		Sable hétérométrique graveleux, limoneux et très caillouteux gris rouille à brun rouille. Homogène dans l'ensemble. Compact à plutôt compact. Friable. Inclusions : moyenne quantité de coquillages <i>Saxicava</i> fragmentés ou complets.	Sols naturels stériles. Sédiments littoraux et d'eau profonde de la mer de Champlain .
26		Limon argileux ou sablonneux légèrement caillouteux beige jaunâtre à beige grisâtre comportant quelques lentilles d'argile beige et gris clair et de sable graveleux brun foncé. Homogène dans l'ensemble. Très compact. Sans inclusion.	
27	2M11, 2G2, 2N2	Argile ou limon sablonneux légèrement caillouteux gris à gris bleuté foncé marbré par endroits d'oxydation comportant des lentilles de sable fin et moyen brun foncé. Homogène dans l'ensemble. Très compact. Sans inclusion.	

Il s'agit de maçonneries sèches de pierre calcaire équarrie orientées selon un axe est-sud-est/ouest-nord-ouest, soit légèrement en biais par rapport au chemin. Ces dernières ne comportaient plus que trois assises résiduelles sur une hauteur totale de 0,55 m (entre 104,15 et 104,70 m NMM). Le sommet dérasé de ces ouvrages était recouvert du dépôt marquant leur abandon (couche 6) dans les années 1820.

L'absence d'inclusions et d'artéfacts dans le sol naturel laisse croire que la surface d'origine du terrain ne fut pas l'objet d'une occupation intense. Avant l'érection des ouvrages mis au jour, le terrain a été l'objet d'un important rehaussement par l'apposition de déblais de creusement du sol naturel. Constitué de limon caillouteux légèrement sablonneux, argileux et graveleux brun présentant des fragments de coquillages *Saxicava* (couche 11), ce dépôt recelait une petite quantité de particules et de nodules de mortier démontrant la présence, dans les environs, d'une construction avant l'érection du bâtiment identifié par les ouvrages mis au jour. Ce dépôt, conjointement avec un autre (couche 12), servit également à combler une tranchée de nature indéterminée localisée en marge ouest du sondage 2E. Ce dernier dépôt est constitué de limon sablonneux et caillouteux gris veiné d'oxydation présentant des coquillages *Saxicava* et de rares charbons de bois. Seuls deux objets furent récoltés dans ces dépôts (tableau 7). Il s'agit d'un os de boucherie et d'un fragment de céramique en faïence blanche datant du régime français. La fonction de ces deux objets tend par ailleurs à démontrer la vocation domestique des lieux. La construction identifiée grâce à la présence de mortier dans la couche 11 pourrait donc correspondre à une maison, possiblement celle répertoriée en 1731.

La nouvelle surface formée par la couche 11 sera le témoin de la construction et de l'occupation du bâtiment identifié par les deux bases de pilier mises au jour. Outre l'altération du sommet de cette couche sur quelques centimètres (couche 10), cette occupation sera marquée par le rejet de résidus de combustion (couche 9) et un dépôt d'occupation organique présentant de rares charbons de bois et concrétions de mortier (couche 8). La fouille de ces dépôts a conduit à la constitution d'un assemblage d'objet très réduit (nbre : 20, tableau 7). On y dénombre, entre autres, la présence de céramiques en faïence blanche (nbre : 2), en terre cuite grossière (TCG) Italie du nord (nbre : 1), en terre cuite fine (TCF) blanche (nbre : 1) ainsi que de clous forgés (nbre : 2). À l'exception de la céramique en TCF blanche qui constitue vraisemblablement une intrusion dans ces dépôts, la production et de l'utilisation des objets récoltés réfèrent à une période d'occupation comprise entre 1698 et 1800. L'absence de céramiques en TCF de type *pearlware* et *creamware* dans cet assemblage établit toutefois que l'occupation de cette surface se termine au cours du troisième quart du XVIII<sup>e</sup> siècle. Par ailleurs, la déposition des quelques artéfacts traduisant une vocation domestique des lieux en périphérie des bases de pilier démontre une fois de plus la proximité d'une maison. Ces piliers ont pu servir de soubassement à un bâtiment secondaire.

**Tableau 7 -** Chemin de la Côte-des-Neiges (MTL10-04-1) – Sous-opération 1C (portion sud) – Distribution des objets-témoins par couches

Catégorie.	Matériau	Objet	Couche						Total	
			4	6	7	8	9	11		12
Céramique	Terre cuite grossière Italie du nord	assiette				1				1
	Terre cuite grossière locale glaçure verte	terraine	1							1
	Terre cuite grossière locale glaçure incolore	contenant		4	4	1				9
		terraine	1							1
	Terre cuite grossière locale glaçure coloration multiple	contenant	3							3
	Faïence blanche	assiette					2			2
		contenant	2		3				1	6
	<i>Creamware</i>	contenant	7		1					8
	Terre cuite fine argileuse blanche	pipe	9	1	4	3				17
	<i>Pearlware</i>	bol	1		1					2
		contenant	1	1						2
		objet à anse	2							2
	Terre cuite fine blanche	assiette	3	1						4
		contenant	2			1				3
	Grès grossier glaçure saline brune	bouteille		1						1
	Grès fin blanc homogène glaçure saline	assiette			1					1
		bol	1		3					4
Porcelaine fine dure indéterminée	assiette			2					2	
	bol		2	1					3	
Verre	Verre incolore	bijou ?	1						1	
	Verre incolore sans plomb	contenant		1					1	
	Verre incolore au plomb	contenant	1						1	
		gobelet ?		2					2	
	Verre teinté régulier vert	vitre	14		59				73	
	Verre de couleur transparent vert foncé	bouteille à alcool	2	1		1			4	
	Verre de couleur transparent autre	bijou			1				1	
	Verre de couleur opaque blanc	bouton	1						1	
Verre de couleur opaque rouge	perle ?			1				1		
Métal	Fer indéterminé	clou indéterminé	5	7	17				29	
		indéterminé	3		12				15	
	Fer forgé	clou forgé	3	7	2	2			14	
		serrure ?				8			8	
	Fer laminé	clou découpé	2						2	
		lanière	3						3	
		tôle	1		2				3	
	Métaux et alliages cuivreux	anneau	1						1	
		bouton	3						3	
indéterminé		1	1					2		
Laiton étamé	épingle ?	1						1		
Écofacts	Os	ossements	11	1	36	1		1	50	
	Coquille	coquillages	3						3	
<b>Total</b>			<b>89</b>	<b>30</b>	<b>150</b>	<b>18</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>291</b>

Une nouvelle surface d'occupation sera créée par l'apposition d'un second remblai de rehaussement. Ce remblai marque vraisemblablement la réfection du bâtiment secondaire identifié puisqu'il reposait tout autour de l'une de ces bases de piliers (ST-4a) et comblait une tranchée de nature indéterminée creusée immédiatement au sud de cet ouvrage. Il est formé d'un limon légèrement argileux et caillouteux, brun, recelant une très grande quantité de poudre, de concrétions et de joints de mortier et de chaux, des éclats de pierre de taille présentant du mortier accolé, des charbons et des fibres de bois ainsi que de rares fragments de brique rouge (couche 7). Les inclusions présentes dans ce dépôt témoignent de la destruction d'un bâtiment situé non loin de l'aire investiguée. Les résidus de démolition résultant de cet événement auraient été nivelés sur le terrain, c'est pourquoi le dépôt documenté est constitué d'une bonne portion de sol. Par ailleurs, l'assemblage d'objets récolté dans ce dépôt (nbre : 129) et à sa surface (nbre : 21) est relativement important (nbre : 150, tableau 7). On y note entre autres la présence de céramiques en faïence (nbre : 3), en grès blanc à glaçure saline (nbre : 4) et en terre cuite fine (TCF) de type *creamware* (nbre : 1) et *pearlware* (nbre : 1) ainsi que de clous forgés (nbre : 2) qui permettent de dater l'occupation de cette nouvelle surface à la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle et au début du XIX<sup>e</sup> siècle.

Cette dernière surface d'occupation ainsi que le sommet dérasé des piliers mis au jour sont recouverts d'un remblai qui marque leur abandon au cours des années 1820. Il s'agit d'un limon argileux et caillouteux brun recelant une quantité variable de charbons et de fibres de bois, de concrétions de chaux et de nodules de mortier (couche 6). La fouille de la base de ce dépôt qui fut l'objet d'un décapage lors de l'élargissement du chemin en 1915 a permis de récolter un petit assemblage d'objets (nbre : 30). On y retrouve entre autres un fragment de terre cuite fine blanche avec ébauche de décor *Shell edge* bleu.

#### SOUS-OPÉRATIONS 1C (PORTION NORD) ET 1E

L'investigation de la portion nord de la tranchée exploratoire 1C et celle de la tranchée exploratoire 1E ont permis de constater la présence d'une séquence stratigraphique très complexe (voir photos 15 et 16, figures 16 et 17, tableau 6). Les principaux éléments d'intérêt qu'elle documente sont en lien avec l'utilisation d'une ancienne structure semi-souterraine en bois identifiée grâce à la mise au jour de sa tranchée de construction et aux portions déstructurées de ces composantes en bois (ST-5 et ST-6, photos 18 et 19).



Photo 18 - Chemin de la Côte-des-Neiges (MTL10-04-1) – Sous-opération 2G – Portion sud de la structure en bois ST-5 – Vue vers le nord (MTL10-04-1-N2-95)



Photo 19 - Chemin de la Côte-des-Neiges (MTL10-04-1) – Sous-opération 2G – Portion centrale des résidus de démolition (ST-6) – Vue vers le sud (MTL10-04-1-N4-34)

Une tranchée d'un peu plus de 8 m de longueur et de plus de 2 m de largeur creusée sur une profondeur d'environ 1,15 m dans le sol naturel a été observée de part et d'autre des tranchées exploratoires. Au fond de celle-ci reposaient pêle-mêle de gros madriers (ST-6) qui étaient recouverts à l'ouest d'un large panneau (plus de 2 m) fait à partir de demi-rondins (ST-5) ainsi que de pâte, de fibres et de petits morceaux de bois (couche 21). Ces pièces, qui correspondent vraisemblablement à la section d'un toit (panneau) et de la charpente le supportant (madriers), reposaient au sommet d'une série de deux remblais constituant vraisemblablement la surface d'occupation du bâtiment identifié. Formés des déblais de creusement du sol naturel, il s'agit d'un sable hétérométrique graveleux, caillouteux et pierreux beige à brun rouille foncé (couche 23) et d'un limon sablonneux très légèrement caillouteux gris bleuté foncé comportant des lentilles de sable hétérométrique rouille ainsi qu'une grande quantité de coquillages *Saxicava*, de morceaux et de fibres de bois de même qu'une petite quantité de branches et de nodules de mortier (couche 22). La fouille de ces dépôts a permis de récolter un petit assemblage d'objets (nbre : 8, tableau 8) formé de céramiques en terre cuite fine jaune à glaçure claire, de clous forgés (nbre : 2) et d'os de boucherie (nbre : 3). Cette construction aurait donc été érigée au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle et aurait perduré jusque dans les années 1830 au moins. Lors de son démantèlement, certaines de ses composantes furent rejetées dans la tranchée constituant la portion base de ces murs. Une série de remblais, essentiellement constitués des déblais de creusement du sol naturel, fut par la suite apposée pour combler entièrement cette tranchée jusqu'au niveau de la surface d'origine du terrain (couches 13 à 20). Le petit assemblage d'objet (nbre : 7) récolté dans ces remblais ne permet cependant pas de mieux dater l'abandon de cette structure (tableau 8).

**Tableau 8 -** Chemin de la Côte-des-Neiges (MTL10-04-1) – Sous-opération 1C (portion nord) et 1E – Répartition des objets-témoins par couches

Catégorie	Matériau	Objet	Couche			Total
			17	20	22	
Céramique	Terre cuite grossière Saintonge	assiette	2			2
	Terre cuite grossière locale glaçure incolore	contenant		1		1
	Terre cuite fine jaune glaçure claire	contenant			3	3
	Porcelaine fine dure indéterminée	contenant	1			1
Verre	Verre teinté régulier vert	vitre		2		2
Métal	Fer forgé	clou forgé		1	2	3
Écofacts	Os	ossements			3	3
<b>Total</b>			<b>3</b>	<b>4</b>	<b>8</b>	<b>115</b>

Les données récoltées démontrent par ailleurs qu'en périphérie nord du bâtiment la surface d'origine du terrain (couches 24 à 27) s'avère très altérée. Il semble donc qu'elle ait été occupée assez intensément lors de son utilisation. Cette surface n'a malheureusement pas été fouillée et aucun assemblage permettant de mieux dater son occupation n'a donc pu être récolté.

Suite au démantèlement du bâtiment, des rejets de construction, constitués d'un amoncellement de mortier beige jaunâtre, ont été jetés sur la surface formée par le sol naturel et les remblais de comblement de la tranchée du bâtiment (couche 12). Ce dépôt a été recouvert d'une série de deux remblais de rehaussement qui forment une nouvelle surface d'occupation. Il s'agit d'un sable limoneux, graveleux et très caillouteux brun tacheté orange et jaune claire présentant une petite quantité de particules de mortier et de coquillages *Saxicava* (couche 11) et d'un limon sablonneux légèrement caillouteux brun présentant une moyenne quantité de particules de mortier et de charbons de bois de même qu'une petite quantité de fragments de bois en décomposition (couche 10). Un remblai témoignant de la démolition du cadre bâti existant pour l'élargissement du chemin de la Côte-des-Neiges en 1915 marquera la fin de l'occupation des lieux (couche 9). Ce dépôt était recouvert d'une séquence de couches témoignant des divers aménagements dont fut l'objet ce chemin au fil du temps (couche 1 à 8).

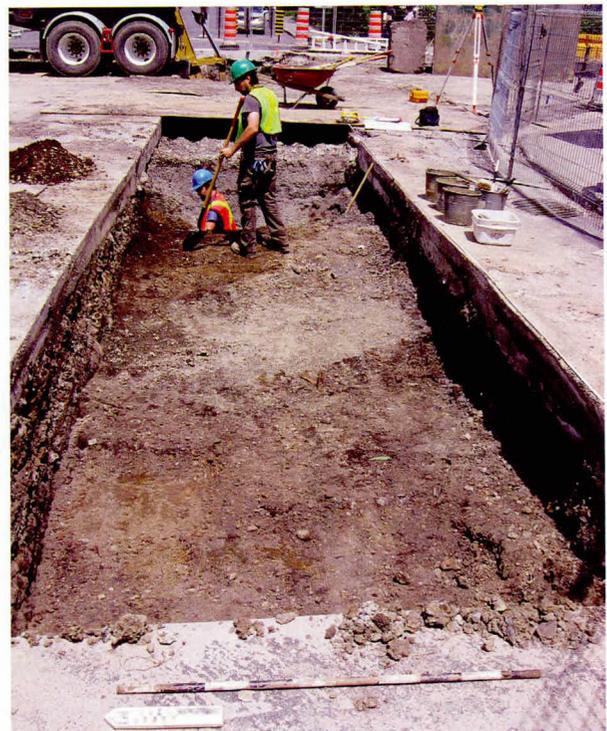
En somme, l'investigation des tranchées 1C et 1E apporte plusieurs données sur l'ancien cadre bâti érigé depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle en façade du lot 129 du cadastre originaire de la Côte-des-Neiges. Les bases de pilier mises au jour (ST-4a et ST-4b) démontrent l'existence d'un bâtiment de ferme en façade de ce terrain au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle et du début du XIX<sup>e</sup> siècle. Celui-ci pourrait

correspondre à l'étable ou à la grange recensée dès 1731. La tranchée et quelques vestiges en bois du toit et de la charpente d'un bâtiment semi-souterrain furent également mis au jour. Il semble que ce bâtiment soit contemporain du premier bâtiment de ferme. Sa fonction, bien qu'indéterminée, pourrait être en lien avec l'entreposage de denrées, tel un caveau. Pour leur part, les contextes archéologiques investigués documentent les diverses surfaces d'occupation qui se sont succédé dans le temps depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle, et ce, jusqu'à aujourd'hui, sauf dans la portion sud où les dépôts en lien avec l'occupation tardive du terrain (post-1820) ont été retirés. Les assemblages d'objets-témoins récoltés dans les dépôts fouillés témoignent de la faible intensité de l'occupation des lieux dans les premiers moments d'existence de la côte. Il a cependant été établi qu'une résidence était présente à proximité des aires investiguées dès le début du XVIII<sup>e</sup> siècle. Cette demeure pourrait correspondre à celle répertoriée en 1731.

### 3.3.4 Sous-opération 1D

La tranchée 1D est localisée à l'angle sud-ouest du chemin de la Côte-des-Neiges et de la rue Jean-Brillant, dans les limites du lot 134 du cadastre originaire. Une maison en bois y fut répertoriée dès le début de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle (plans 1866 et 1913). Orientée parallèlement à la rue Jean-Brillant, elle a été ouverte sur une longueur de 9 m et une largeur de 2,45 m (photo 20, figure 18). Les éléments de la chaussée et les dépôts sous-jacents ont été retirés sur 0,60 à 1 m. Outre l'asphalte, la dalle de béton et la pierre concassée (couche 1 à 3), divers remblais (couche 4 à 9) postérieurs au percement de la rue Jean-Brillant ont été retirés (figure 19, tableau 9).

Lors de cette activité, un sondage exploratoire atteignant 1,40 m de profondeur a également été réalisé dans la portion est de la tranchée afin de déterminer la profondeur du sol naturel stérile. Cette excavation aura



**Photo 20** - Chemin de la Côte-des-Neiges (MTL10-04-1) – Sous-opération 1D – Vue générale de la tranchée mécanique – Vue vers l'est (MTL10-04-1-N3-1)

malencontreusement mené à la destruction d'un segment du mur ouest (arrière) du carré de fondation d'une maison en bois située en façade du lot 134 (ST-10). La portion résiduelle de cette maçonnerie était toutefois toujours visible en paroi nord de l'aire investiguée (photo 21). Il s'agit d'un petit ouvrage (0,50 m de largeur) à double parement constitué de moellons de dimensions variables qui ont été appareillés sans liant dans sa tranchée de construction. Cet ouvrage a été dérasé à son sommet lors de l'aménagement de la rue et sa hauteur résiduelle fait un peu moins que 0,70 m (entre 106,77 et 107,49 m NMM). Sa portion ouest a par ailleurs été tronquée sur toute sa hauteur lors du creusement d'une tranchée de nature indéterminée (discuté plus loin dans le texte) et lors de la mise en place d'une conduite d'égout en céramique (ST-8).



**Photo 21** - Chemin de la Côte-des-Neiges (MTL10-04-1) – Sous-opérations 1D et 2H – Extrémité est de la tranchée mécanique et de mur arrière (ST-10) du carré de fondations de la résidence identifiée, des conduites d'eau (ST-7 et ST-8) et du négatif de poteau (ST-9b) – Vue vers le nord (MTL10-04-1-N3-3)

C'est à partir des niveaux atteints en phase mécanique que quatre sondages manuels ont été fouillés (sondages 2H à 2L). Ceux-ci couvrent la totalité de l'aire investiguée, à l'exception de l'emprise des tranchées associées à un raccord d'égout existant, à une conduite d'aqueduc abandonné et à un massif électrique (figure 18). Leur fouille a permis de constater la présence d'un tissu archéologique relativement intègre dans la portion est de la tranchée. Ce tissu témoigne de l'évolution du secteur depuis au moins le second quart du XIX<sup>e</sup> siècle, la plupart des éléments d'intérêt étant associés à la résidence identifiée par les fondations ST-10.

La surface d'origine du terrain, à partir de laquelle la tranchée de construction des fondations de la résidence identifiées a été creusée, se trouve enfouie à 0,76 m (107,23 m NMM) sous la chaussée (entre 107,92 et 108,02 m NMM). Elle est constituée d'un limon légèrement caillouteux passant du gris bleuté au beige jaunâtre puis au beige grisâtre en profondeur (couches 23 et 22). L'absence d'inclusion et d'objet-témoin à son sommet indique qu'elle n'a pas été occupée intensément.



**Photo 22** - Chemin de la Côte-des-Neiges (MTL10-04-1) – Sous-opération 2J – Dépôt d’occupation de l’arrière-cour de la résidence identifiée (couche 20) tronqué par le creusement de la grande tranchée de nature indéterminée – Vue vers le nord (MTL10-04-1-N3-14)

Un dépôt marquant vraisemblablement l’occupation de l’arrière-cour de la résidence identifiée repose toutefois à son sommet. Constitué essentiellement de rejets de matières ligneuses plus ou moins décomposées et parsemées de quelques nodules de mortier (couche 20, photo 22), ce dépôt présente un petit assemblage de culture matérielle (nbre : 7) comprenant des os de boucheries, du verre à vitre et une céramique en terre cuite grossière locale (tableau 10). En plusieurs endroits, l’interface inférieure de ce dépôt est graduelle (couche 21), ce qui traduit un léger remaniement (piétinement) des sols en place lors de l’occupation de la résidence. Un remblai de démolition de faible épaisseur recouvrait le dépôt d’occupation de l’arrière en marge du sommet dérasé des fondations ST-10. Il était formé d’un limon caillouteux légèrement sablonneux marron clair comportant une bonne quantité de poudre de mortier et de fibres de bois (couche 18). Ce remblai qui n’a pas fait l’objet d’une fouille marque vraisemblablement la démolition de la résidence identifiée.

Par ailleurs, la résidence ne présentait aucune cave (photo 21) et seul un vide sanitaire occupait la hauteur résiduelle de ses fondations (entre 106,83 et 107,49 m NMM). Ce vide était comblé par divers remblais (nbre : 3, tableau 10). Le plus imposant recouvrait la base du vide sanitaire et témoignait de la démolition du bâtiment. Il s’agit d’un amas de poudre, de concrétions et de joints de mortier mélangé avec un limon argileux brunâtre (couche 19). Il recelait quelques pierres de maçonnerie (moellons) présentant du mortier, une bonne quantité de fragments et de fibres de bois ainsi qu’une petite quantité de charbons de bois. Un petit assemblage d’objets (nbre : 9) fut récolté en fouille à la base de ce dépôt et témoigne possiblement de l’occupation du bâtiment (tableau 10). On y retrouve des céramiques en terre cuite fine blanche ornées de motifs floraux polychromes et des clous forgés qui démontrent l’existence du bâtiment depuis au moins le second quart du XIX<sup>e</sup> siècle. Par ailleurs, les deux autres remblais comblant la portion supérieure du carré

résiduel des fondations de la demeure sont formés de limon sablonneux et argileux, légèrement caillouteux, brun jaunâtre (couche 17), et de limon sablonneux légèrement caillouteux brun foncé comportant tous deux une petite quantité de fibres de bois et de particules de mortier. Ces dépôts n'ayant pas été fouillés, aucun assemblage d'objet ne permet de dater l'abandon de cette demeure. Néanmoins, l'absence de fragments en terre cuite fine blanche vitrifiée et en verre incolore sans plomb, dont l'introduction massive sur le marché débute vers 1850, dans les dépôts marquant l'occupation et l'abandon de ce bâtiment suggère une période correspondant au tournant de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Ainsi, la résidence identifiée ne correspondrait pas à celle illustrée sur les plans de 1866 et de 1913, bien que toutes deux occupent le même emplacement.

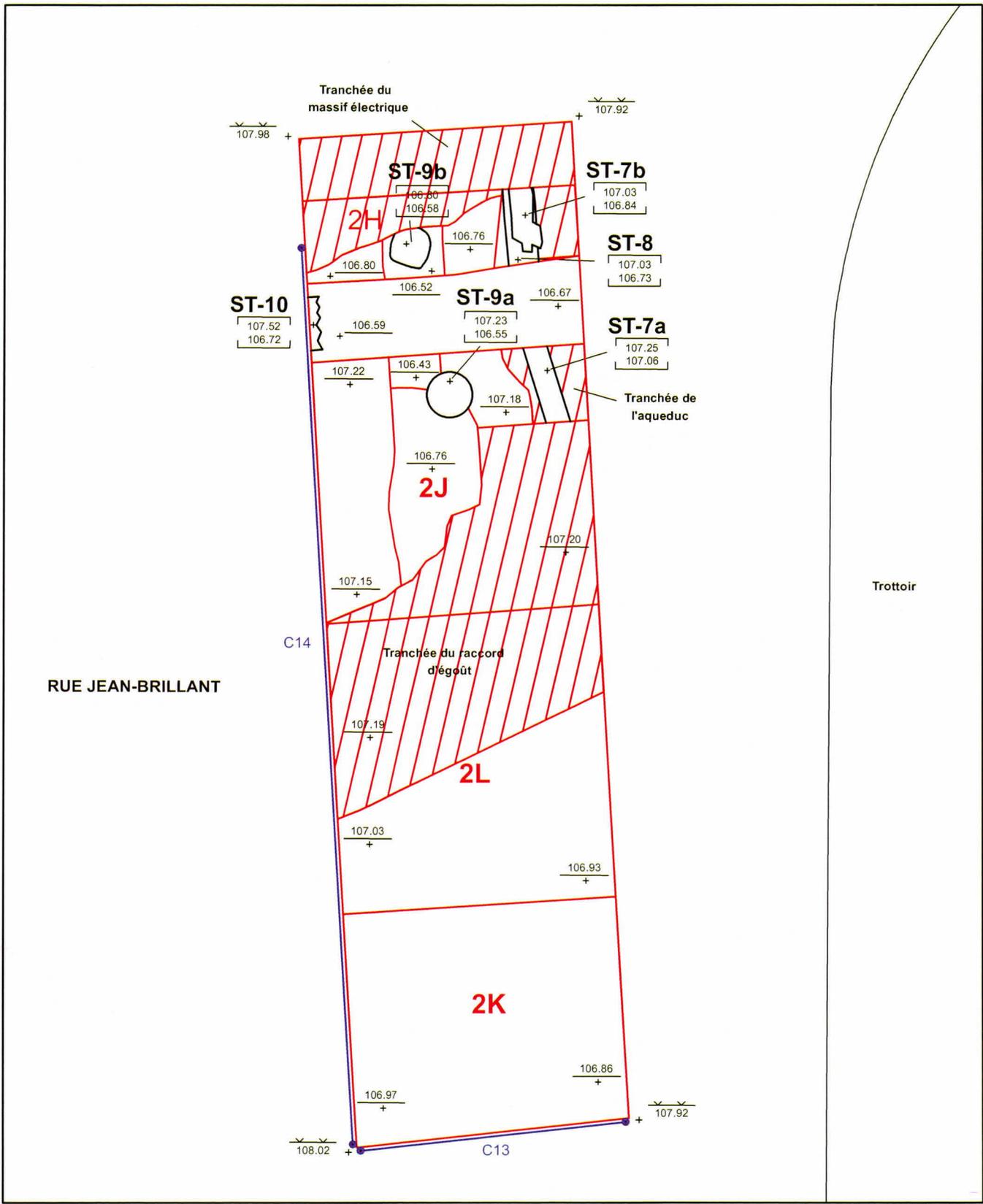
Suite à la démolition de cette résidence, une grande tranchée de nature indéterminée fut creusée dans la portion est de l'aire, provoquant la démolition d'un segment important des fondations ST-10 (photo 22). Orientée est-ouest, cette tranchée de plus de 3,20 m de longueur et de 0,60 à 0,80 m de largeur fut tronquée à ses extrémités lors de la mise en place du raccord de l'égout et du massif électrique. Profonde de plus de 0,80 m (moins de 106,43 m NMM), elle était comblée par trois dépôts distincts : 1) un limon très légèrement caillouteux beige jaunâtre et gris comportant une bonne quantité de fibres de bois, de particules de chaux et de cendre ainsi qu'une pièce de bois de charpente (couche 15) ; 2) une pâte de bois brun foncé comportant des lentilles de limon ou de sable beige jaunâtre et grisâtre et une petite quantité de fragments de brique rouge, de concrétions de mortier, de pierres calcaires chauffées et de fibres de bois ainsi que quelques pierres anguleuses, planches de bois et pièces de bois de charpente (couche 14), et ; 3) un limon légèrement caillouteux beige jaunâtre marbré orangé et gris-olive comportant une petite quantité de pierres calcaires chauffées, de fragments de brique rouge, de fragments de bois en décomposition et de concrétions de mortier (couche 13). Le matériel récolté dans ces dépôts était très important (nbre : 305) et diversifié (tableau 10). Il est entre autres constitué de fragments de céramique en terre cuite fine blanche vitrifiée (nbre : 6) et d'une bouteille de médicament de marque Bristol's Pills de New York, produit de façon massive à partir de 1850. L'absence d'éléments modernes, tels des clous tréfilés ou du béton, suggère que cette tranchée fut creusée entre les années 1850 et le tournant du XX<sup>e</sup> siècle. Celle-ci pourrait donc être en lien avec la résidence illustrée sur les plans de 1866 et de 1913.

Deux négatifs de poteaux (ST-9a et ST-9b) de 0,40 et 0,44 m de diamètre ont été observés dans la portion est de l'aire investiguée sur une profondeur de plus de 0,68 m. Distant d'un mètre l'un de l'autre, ils étaient comblés par un dépôt de limon sablonneux, graveleux et caillouteux brun foncé grisâtre comportant une petite quantité de particules, de concrétions et de joints de mortier, de charbons et de fibres de bois ainsi que quelques petits fragments de brique, plaquettes de chaux et des scories (couche 12). Ce dépôt recelait un petit assemblage d'objet (nbre : 37) incluant un tuyau

de pipe produit par Fiolet entre 1840 et 1891 (tableau 10). Le fort gabarit de ces négatifs et leur proximité suggèrent qu'ils pourraient correspondre à des éléments porteurs d'un bâtiment en bois, peut-être un des hangars illustrés en cours arrière du terrain sur le plan de 1913.

Les vestiges d'un court segment (moins de 0,65 m) d'une canalisation en bois (ST-8), orientée est-ouest, ont également été découverts dans la portion sud-est de l'aire investiguée à moins de 0,89 m (107,03 m NMM) sous la chaussée actuelle (photo 21). Cette canalisation fut vraisemblablement mise en place suite au percement de la rue Jean-Brillant. Dans sa tranchée d'implantation, comblée par un sol limoneux incluant une petite quantité de particules de mortier, de fibres et de charbons de bois (couche 11), préexistait les résidus en décomposition de ses composantes en bois ainsi que le dépôt résultant de son utilisation (couche 10). Ce dernier dépôt recelait un assemblage matériel très important (nbre : 154, tableau 10) composé de quelques fragments de verre à vitre (nbre : 7) et de céramiques (nbre : 14), dont un en terre cuite fine blanche vitrifiée, ainsi que de plusieurs os de boucherie (nbre : 102). Possédant un profil quadrangulaire de 0,27 m de côté, cette canalisation fut remplacée au cours du XX<sup>e</sup> siècle par une conduite en grès (ST-7) de 0,19 m de diamètre (photo 21). Aujourd'hui abandonnée, elle se retrouvait également à moins de 0,89 m sous la chaussée actuelle de la rue. Il appert que lorsque les conduites d'évacuation des eaux usées mise au jour (ST-7 et ST-8) ont été mises en place, le niveau de la rue était plus élevé qu'actuellement, et ce, de plusieurs décimètres. La plus récente de ces deux conduites aurait été abandonnée lors de l'abaissement de la rue au niveau actuel, possiblement dans les années 1950 lors du réaménagement du chemin de la Côte-des-Neiges.

En somme, l'investigation de la tranchée 1D a permis de mettre en lumière l'occupation du lot 134 du cadastre originaire de la Côte-des-Neiges depuis au moins le second quart du XIX<sup>e</sup> siècle. Le mur arrière d'une maison en bois érigée en façade de ce terrain fut mis au jour. La démolition de ce bâtiment, dont la date de construction est inconnue, remonterait au tournant de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Aucun plan ancien n'illustre son existence et la découverte de cette demeure est donc importante dans la compréhension de l'évolution de la côte des Neiges. Par ailleurs, le dérasement des lieux lors du réaménagement de la rue Jean-Brillant, possiblement dans les années 1950, a vraisemblablement provoqué le retrait des dépôts d'occupation et de la plupart des vestiges associés à la résidence illustrée sur les plans de 1866 et 1913. Seule une grande tranchée de nature indéterminée et les négatifs de deux poteaux, pouvant être associés un bâtiment secondaire (hangar ?), témoignent des événements ayant marqués la période comprise entre les années 1850 et 1915.



**Figure 18 -** Chemin de la Côte-des-Neiges (MTL10-04-1) - Sous-opération 1D - Localisation des structures des coupes stratigraphiques ainsi que des niveaux atteints lors de l'excavation mécanique et en fouilles

Source: Service de géomatique, Ville de Montréal, Feuille 31H05-010-4031



ÉCHELLE = 1 : 50  
0 0,25 0,5 1 m

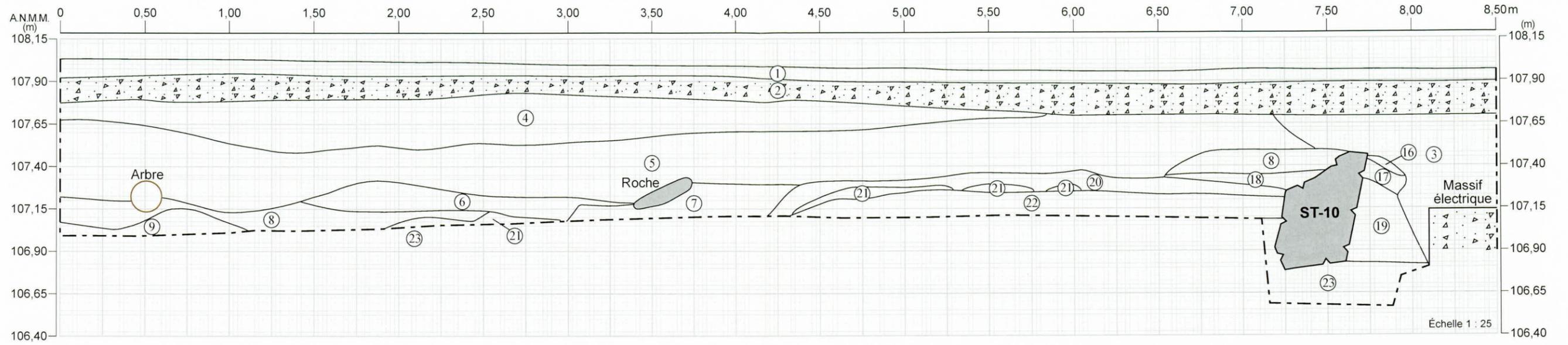


Figure 19 - Chemin de la Côte-des-Neiges (MTL10-04-1) – Sous-opérations 1D, 2H, 2J et 2L, profil stratigraphique C14, paroi nord

**Tableau 9 - Chemin de la Côte-des-Neiges (MTL10-04-1) – Sous-opération 1D – Description des couches**

Couche	Lots	Description	Nature
1		Asphalte.	Surface de circulation actuelle. Chaussée de la rue.
2		Dalle de béton.	Fondation de la rue.
3		Concassé 0-3/4" et criblure gris bleuté.	Remblai de comblement de la tranchée d'implantation d'un massif électrique.
4		Limon sablonneux graveleux et caillouteux gris brunâtre. Homogène. Compact. Inclusions : et rares fragments de brique.	Remblais de nivellement.
5		Amas de cailloutis et cailloux subanguleux et anguleux, constitué d'une bonne quantité de concassé 0-2 1/2" dans la portion est mélangé avec un sable fin graveleux beige rouille. Homogène. Très compact. Sans inclusion.	Remblai de rehaussement.
6		Sable graveleux et caillouteux gris. Homogène. Compact. Inclusions : rares fragments de brique rouge.	Remblai de rehaussement.
7		Concassé 0-3/4" et criblure gris clair.	Remblai de comblement de la tranchée d'égout.
8	2K2, 2L1	Limon organique caillouteux, graveleux par endroits, brun foncé à brun grisâtre comportant dans sa portion surélevée une lisière verticale de poudre blanchâtre correspondant possiblement à de la chaux. Hétérogène. Compact. Friable. Inclusions : moyenne quantité de fragments de bois et de pâte de bois, rares fragments de brique, de scorie et de nodules de chaux et de mortier (près de ST10). Une grande pièce de bois (rondin de 14 cm de diamètre) couché à l'horizontale à l'ouest.	Remblai de nivellement des sols en place incluant une portion du remblai de démolition de ST-10.
9	2K1	Limon très légèrement caillouteux gris bleuté marbré beige jaunâtre. Compact. Hétérogène en surface.	Sol naturel remanié et décapé en surface.
10	2H1, 2H5	Limon organique sablonneux et très légèrement caillouteux brun rougeâtre foncé. Hétérogène. Meuble. Inclusions : moyenne quantité de fragments de bois en décomposition, très grande quantité de fibres de bois en décomposition, petite quantité de particules et de nodules de mortier.	Résidus de la canalisation en bois ST-8 et des dépôts d'utilisation de celle-ci.
11	2H6	Limon argileux légèrement sablonneux gris Clair marbré rouille. Homogène. Compact. Inclusions : petite quantité de particules de mortier, de fibres de bois en décomposition et de charbons de bois.	Tranchée d'implantation de la canalisation ST-8.
12	2H3	Limon sablonneux, caillouteux et graveleux brun foncé grisâtre. Hétérogène. Meuble. Inclusions : petite quantité de particules, concrétions et joints de mortier, petite quantité de charbons de bois et de fibres de bois. Quelques petits fragments de brique, de plaquettes de chaux et de scorie.	Remblai de comblement de ST-9.
13	2J2	Limon légèrement caillouteux beige jaunâtre marbré orangé et gris olive. Homogène dans l'ensemble. Très compact. Inclusions : petite quantité de pierres calcaires chauffées, de fragments de brique rouge, de fragments de bois en décomposition et de concrétions de mortier.	Remblais de comblement d'une tranchée de nature indéterminée.
14	2J3, 2H4	Pâte de bois brun foncé par endroits sablonneuse comportant des lentilles de limon ou de sable beige jaunâtre et grisâtre. Hétérogène. Compact à meuble. Plastique. Inclusions : petite quantité de fragments de brique rouge, de concrétions de mortier, de pierres calcaires chauffées et de fibres de bois, quelques pierres anguleuses, planches de bois et pièces de bois de charpente.	
15	2J4, 2H4	Limon très légèrement caillouteux beige jaunâtre et gris. Hétérogène. Compact. Inclusions : moyenne à petite quantité de fibres de bois, de particules de chaux et de cendre ainsi qu'une pièce de bois de charpente (46 x 15,5 x 3 cm) au fond présentant deux clous forgés.	

Couche	Lots	Description	Nature
16		Limon sablonneux légèrement caillouteux brun foncé. Hétérogène. Peu compact. Inclusions : petite quantité de nodules de mortier et de fibres de bois	Remblais de comblement du carré de fondation du bâtiment (ST-10).
17		Limon sablonneux et argileux légèrement caillouteux brun jaunâtre. Hétérogène. Compact. Inclusions : petite quantité de fibres de bois et particules de mortier.	
18		Limon caillouteux légèrement sablonneux marron clair. Hétérogène. Peu compact. Inclusions : moyenne quantité de poudre de mortier (lentille) et de fibres de bois.	Remblais de démolition du carré de fondation du bâtiment (ST-10).
19	2H2	Amas de poudre, concrétions et joints de mortier mélangé avec du limon argileux légèrement caillouteux brun grisâtre à jaunâtre. Hétérogène. Compact. Inclusions : quelques pierres de construction (moellons) avec du mortier accolé, moyenne quantité de fragments de bois, petite quantité de charbons de bois et fibre de bois.	
20	2J1	Pâte, fragments et fibres de bois (écorces) comportant de rares cailloux, une lentille de mortier, et quelques nodules de mortier en surface ainsi qu'une lentille de limon graveleux beige. Hétérogène en surface. Homogène dans la masse. Plutôt compact. Friable.	Rejets, dépôts d'occupation extérieure au bâtiment.
21		Limon très légèrement caillouteux gris bleuté veiné d'oxydation. Hétérogène. Compact. Inclusions : dépôt sus-jacent et copeaux de bois (écorces).	Surface d'occupation initiale. Sol naturel remanié et altéré en surface.
22		Limon argileux très légèrement caillouteux gris bleuté veiné d'oxydation comportant une mince couche de sable très fin blanc grisâtre par endroits à son interface inférieure. Homogène. Compact. Sans inclusion apparente.	
23	2H7	Limon très légèrement caillouteux à caillouteux en profondeur beige jaunâtre devenant beige grisâtre à la base. Homogène. Compact. Sans inclusion.	

**Tableau 10 -** Chemin de la Côte-des-Neiges (MTL10-04-1) – Sous-opération 1D – Distribution des objets-témoins par couches

Catégorie	Matériau	Objet	Couche						Total	
			8	9	10	12	13 à 15	19		20
Céramique	Terre cuite grossière sans glaçure	brique				1	1			2
		pot à plantes			1	1				2
	Terre cuite grossière locale glaçure incolore	contenant	1		3		5	1	1	11
		terraine					1			1
		terraine ?	1							1
	Terre cuite grossière locale glaçure coloration multiple	contenant				2	2			4
		pot de chambre ?					3			3
		soucoupe					1			1
		terraine					3			3
	Faïence blanche	assiette					1			1
		contenant					1			1
	<i>Creamware</i>	contenant	1							1
	Terre cuite fine argileuse blanche	pipe		1		1	10			12
		pipe ?	1							1
	<i>Pearlware</i>	assiette					3			3
		bol					1			1
		contenant					2			2
		soucoupe	1							1
	Terre cuite fine blanche	assiette	1	2			2			5
		bol	4		2	4	3	2		16
		bol ou tasse					1			1
		contenant	3		4		30			37
		pichet ?					1			1
		pot					1			1
		soucoupe			3		3			6
	Terre cuite fine blanche vitrifiée	assiette					3			3
		contenant			1		3			4
Terre cuite fine jaune glaçure claire	contenant					1			1	
Grès grossier glaçure saline brune	bouteille					2			2	
	contenant			1		2			3	
	pot à cirage	1							1	
	tuyau	1	2						3	
Porcelaine dure indéterminée	assiette			1					1	

Catégorie	Matériau	Objet	Couche							Total
			8	9	10	12	13 à 15	19	20	
Céramique	Céramique altérée	assiette		1						1
		contenant					3			3
		indéterminé					2			2
		contenant		1						1
		gobelet ?				2				2
		indéterminé	1							1
		vitre	5							5
Verre	Verre incolore au plomb	indéterminé					2			2
	Verre teinté régulier vert	bouteille		1			1			2
		bouteille à médicament					1			1
		gobelet					1			1
		vitre		3	17	7	50	3	2	82
	Verre de couleur transparent vert foncé	bouteille à alcool		3	1		5			9
		bouteille à gin				1	2			3
	Verre de couleur transparent vert foncé autre	bouteille à gin					1			1
	Verre couleur opaque blanc	bouton					1			1
	Verre altéré	indéterminé	1							1
Métal	Fer indéterminé	clou indéterminé			9	9	69			87
		indéterminé	1				4			5
		plaque					1			1
	Fer forgé	clou forgé	1		6	3	13	3	1	27
		indéterminé					1			1
	Fer forgé ?	clou forgé ?					2			2
	Fer laminé	clou découpé	2	4	2	1	14			23
		indéterminé					1			1
		tôle			1		12			13
	Fonte	tuyau					1			1
Métaux et alliages cuivreux	tuyau	1							1	
Pierre	Matières premières	pierre					1			1
	Silex	pierre à fusil	1							1
Écofacts	Os	ossements	6	8	102	5	30		3	154
	Coquille	coquillages		1			1			2
Tissu	Tissu	vêtement ?					1			1
<b>Total</b>			<b>34</b>	<b>27</b>	<b>154</b>	<b>37</b>	<b>305</b>	<b>9</b>	<b>7</b>	<b>575</b>

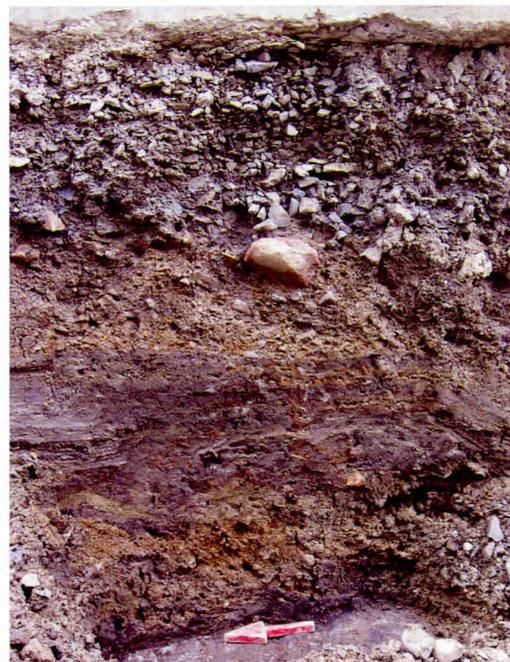
### 3.3.5 Sous-opération 3A

La tranchée 3A longe la bordure ouest du trottoir du chemin de la Côte-des-Neiges entre les rues Jean-Brillant et Lacombe et recoupe l'emplacement présumée du moulin à eau des Sulpiciens (1704-1815) qui a été érigé sur la rive droite du ruisseau de la Côte-des-Neiges. Le creusement de la tranchée 3A s'est réalisé en continuité avec la tranchée exploratoire 1B ouverte en façade du lot 133 du cadastre originaire et ayant livré un tissu archéologique témoignant de l'occupation domestique des lieux depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle (figure 2). Elle occupe actuellement un secteur relativement plat du chemin de la Côte-des-Neiges qui s'élève entre 107,05 (nord) et 108,05 (sud) m NMM. Elle a été ouverte sur une longueur d'environ 100 m, une largeur d'environ 3,5 m et une profondeur variant entre 2 et 2,90 m. Les contextes observés étant de peu d'intérêt, seuls deux relevés stratigraphiques ont été réalisés (photo 23 et 24, figures 20 et 21, tableaux 11 et 12).

Immédiatement au nord de la tranchée 1B, les dépôts meubles constituant les sols naturels accusent une remontée et la roche mère apparaît rapidement sous les composantes de la chaussée actuelle (asphalte, dalle de béton et pierre concassée ; figure 20, tableau 11 et photo 23). À cet endroit, sa surface semble avoir été décapée.



**Photo 23** - Chemin de la Côte-des-Neiges (MTL10-04-1) – Sous-opération 3A, profil stratigraphique C17, paroi est de l'extrémité sud de la tranchée mécanique – Vue vers le nord (MTL10-04-1-N4-2)



**Photo 24** - Chemin de la Côte-des-Neiges (MTL10-04-1) – Sous-opération 3A, profil stratigraphique C15, paroi est de l'extrémité nord de la tranchée mécanique – Vue vers le nord (MTL10-04-1-N4-8)

Plus loin vers le nord, la surface de la roche mère présente un profil ondulant de plus ou moins grande amplitude. Son sommet se retrouve alors entre 0,80 m et 1,70 m (entre 105,40 et 107,20 m NMM) sous la chaussée actuelle. Des sédiments littoraux et d'eau profonde de la mer de Champlain identiques à ceux observés dans les tranchées 1B, 1C et 1E, reposent dans les portions les plus basses de son profil.

À certains endroits, il semble que le roc affleurerait à l'origine en surface. C'est du moins ce qui a été observé non loin de l'emplacement présumé du moulin des Sulpiciens, à l'extrémité nord de la tranchée (figure 21, tableau 12 et photo 24). À cet endroit, un mince dépôt essentiellement constitué de pâte de bois, de morceaux de bois (brindilles, aiguilles et fruits de conifère) et de graines en décomposition (couche 7) reposait en surface de la roche mère (couche 8). Ce dépôt,



**Photo 25** - Chemin de la Côte-des-Neiges (MTL10-04-1) – Sous-opération 3A, profil stratigraphique C15 – Cône de pin blanc extirpé de la paroi (MTL10-04-1-N4-10)

dont les composantes s'apparentent à celle d'une litière, serait vraisemblablement d'origine naturelle et aurait été déposé sur l'affleurement rocheux avant le rehaussement des lieux, ce qui aurait préservé l'intégrité des éléments les plus ligneux, tel le cône de pin blanc que nous avons réussi à extirper de la paroi (photo 25). Étant donné que cette portion du roc affleurant était recouverte d'une litière, il semble qu'elle n'ait pas servi de lit au ruisseau de la Côte-des-Neiges. Le plan de 1866 illustre d'ailleurs que le cours de ce ruisseau passait légèrement plus à l'ouest de la tranchée 3A.

Le dépôt venant sceller la litière (couche 7) est formé d'un sable hétérométrique graveleux et légèrement caillouteux rouille recelant des fragments de racines en décomposition (couche 6). Son sommet formera la nouvelle surface d'occupation des lieux. Une accumulation de minces dépôts liés à l'utilisation de cette surface rehaussera de façon importante l'endroit dans la suite du temps. Il s'agit de strates homogènes de limon légèrement argileux et sablonneux gris bleuté recelant une bonne quantité de fragments de bois, de sable fin légèrement graveleux rouille et de sable fin et moyen beige (couche 5). Cette accumulation de dépôts d'occupation de même nature suggère que le terrain a été rehaussé en un court laps de temps ou que la vocation du terrain aurait perduré dans le temps. En l'absence d'un assemblage d'objets-témoins, il demeure difficile de dater cette accumulation. On peut toutefois présumer que la surface initiale d'occupation, constituée du flanc rocheux et de la litière qui le recouvrait (couche 7 et 8), a été enfouie assez rapidement suite à

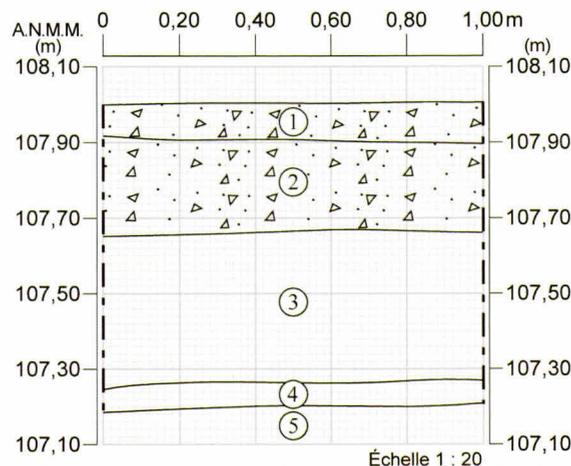


Figure 20 - Chemin de la Côte-des-Neiges (MTL10-04-1) – Sous-opération 3A, profil stratigraphique C17, paroi est, partie sud

Couche	Description	Nature
1	Asphalte.	Surface de circulation actuelle. Chaussée du chemin.
2	Dalle de béton.	Fondation de la chaussée du chemin.
3	Concassé 0-3/4".	Lit de pose de la fondation du chemin.
4	Mélange hétérogène de sable hétérométrique caillouteux brun rouille et de sable fin et moyen beige. Plutôt compact. Sans inclusion apparente.	Remblai de nivellement récent associé à l'aménagement du chemin.
5	Roc en pierre calcaire métamorphisée.	Flanc rocheux (dérasé ?) Roche mère (affleurante ?)

Tableau 11 - Chemin de la Côte-des-Neiges (MTL10-04-1) – Sous-opération 3A (portion sud), profil stratigraphique C17 – Description des couches

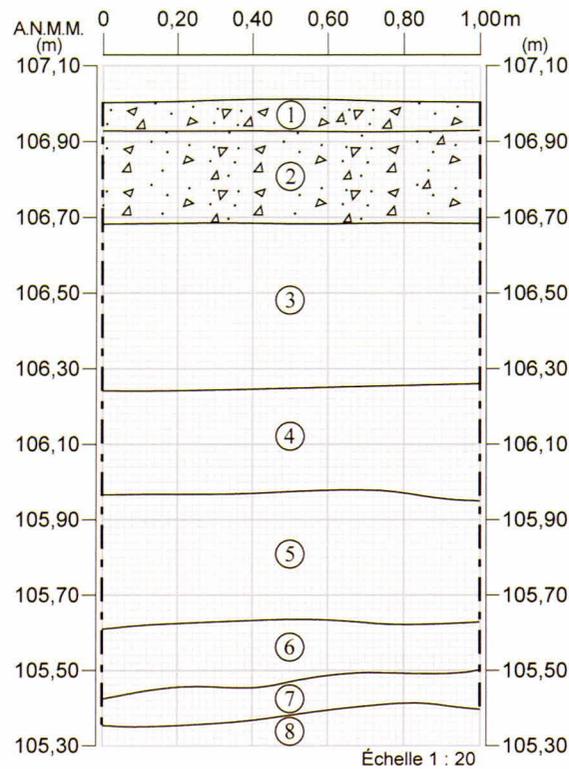


Figure 21 - Chemin de la Côte-des-Neiges (MTL10-04-1) – Sous-opération 3A, profil stratigraphique C15, paroi est, partie nord

Couche	Description	Nature
1	Asphalte.	Surface de circulation actuelle. Chaussée du chemin.
2	Dalle de béton.	Fondation de la chaussée du chemin.
3	Concassé 0-2 1/2”.	Lit de pose de la fondation du chemin.
4	Limon caillouteux et légèrement sablonneux brun rouille. Homogène. Très compact. Inclusions : bonne quantité de coquillages Saxicava très fragmentés et émoussés et pierre concassée dans sa masse.	Remblai de nivellement associé à l'aménagement du chemin.
5	Strates successives de sols constitués de limon légèrement argileux et sablonneux gris bleuté recelant une bonne quantité de fragments de bois, de sable fin légèrement graveleux rouille et de sable fin et moyen beige. Hétérogène. Compact. Inclusions : un fragment de brique orangé.	Dépôts d'occupation possiblement dérasée en surface.
6	Sable hétérométrique graveleux et légèrement caillouteux rouille. Homogène. Compact. Friable. Inclusions : petite quantité de fragments de racines en décomposition.	Surface d'occupation. Remblai de rehaussement.
7	Amas de pâte de bois, de morceaux de bois (brindilles, racines et cocottes) et de graines en décomposition de couleur brun foncé infiltré par un sable hétérométrique correspondant possiblement au dépôt sus-jacent.	Litière en décomposition. Dépôt d'origine naturelle.
8	Roc en pierre calcaire métamorphisée.	Flanc rocheux. Roche mère affleurante.

Tableau 12 - Chemin de la Côte-des-Neiges (MTL10-04-1) – Sous-opération 3A (portion nord), profil stratigraphique C15 – Description des couches

l'ouverture de la côte des Neiges. L'emplacement investigué correspond en effet, entre 1698 et 1707, à la commune. Cet espace servait alors principalement de pré pour les animaux de ferme des différents propriétaires de la côte et dut donc être rapidement défriché afin de laisser place à un couvert herbacé et, probablement, nivelé par endroits (couche 6) afin d'éliminer les éléments négatifs découlant de la présence d'affleurements rocheux (absence de couvert herbacé, surface glissante, eau stagnante). Si tel fut le cas, l'apport successif de dépôts d'occupation (couche 5) dans l'aire investiguée serait en lien avec la cession de la commune aux propriétaires de la côte et débiterait donc peu de temps après 1707. Cet apport aurait donc pu, dans cet espace agricole que représente la côte à cette époque, s'échelonner facilement sur plus d'un siècle, soit jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle.

Les autres dépôts relevés en stratigraphie concernent les divers aménagements du chemin de la Côte-des-Neiges, dont les composantes actuelles de sa chaussée (couche 1 à 3). La trame archéologique associée au XIX<sup>e</sup> siècle est absente. Il semble donc que l'endroit fut dérasé lors de l'élargissement du chemin en 1915. À cette occasion, un dépôt de limon caillouteux et légèrement sablonneux brun rouille comportant une bonne quantité de coquillages *Saxicava* et quelques pierres concassées (couche 4) fut utilisé pour niveler l'emplacement avant que ne soit construite la chaussée.

En somme, la supervision de l'excavation de la tranchée 3A aura permis de mieux cerner les premiers moments du développement de la côte des Neiges. Les données récoltées concernent le profil cahoteux de la surface d'origine du terrain et la présence sporadique d'affleurement rocheux dans le paysage initial de la côte. Elles renseignent également sur le défrichement et le nivellement rapide de l'aire investiguée suite à l'ouverture de la côte, alors qu'elle fait partie de l'espace communal (1698-1707). Finalement, elles concernent l'apport successif de dépôts d'occupation de même nature qui met en relief la pérennité de la vocation agricole des lieux au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle.

### 3.4 Conclusion et recommandations

Les activités archéologiques menées sur le tronçon du chemin de la Côte-des-Neiges compris entre le chemin Queen-Mary et le boulevard Edouard-Montpetit ont montré la persistance de contextes archéologiques en place. La densité des services d'utilités publiques présents, essentiellement des raccords domestiques (égout, aqueduc, gaz, Bell, CSEM) qui traversent perpendiculairement l'axe des rues, était relativement faible et a entraîné le morcellement des ressources archéologiques de façon ponctuelle. Ce sont surtout les travaux d'aménagement des rues au cours du XX<sup>e</sup> siècle qui ont le plus affecté les ressources archéologiques. Dans le secteur le plus élevé de l'aire à l'étude, soit celui compris entre les rues Jean-Brillant et Lacombe (sud), les surfaces ont été abaissées de

façon importante, ce qui a mené, dans les portions initialement les plus surélevées au dérasement quasi complet de la trame archéologique et des sols naturels (voir chapitre 3.3.1, 3.3.4 et 3.3.5). En revanche, le secteur situé au nord de la rue Lacombe a été rehaussé de façon importante au cours de la même période (voir chapitre 3.3.3). Ainsi, d'un côté (sud) on abaisse et de l'autre (nord) on rehausse afin d'adoucir le profil initialement ondulant du chemin de la Côte-des-Neiges. Les figures 22 et 23 illustrent, à quelques décennies d'intervalles, le profil de l'extrémité nord de l'aire à l'étude au XIX<sup>e</sup> siècle. À cette époque, cette portion du chemin de la Côte-des-Neiges s'abaisse de façon graduelle sous forme de paliers. Ce profil en escalier a d'ailleurs été observé lors de nos interventions de terrain (voir chapitre 3.3).

Malgré les perturbations découlant des différents travaux exécutés au XX<sup>e</sup> siècle, les tranchées ont livré de nombreuses traces d'occupation en lien avec l'occupation du front des lots 129, 133, 134 et 136 du cadastre originaire de la Côte-des-Neiges. Les nombreux témoins mis au jour ont montré la présence en sous-sol d'un tissu archéologique riche, tant en culture matérielle qu'en vestiges architecturaux divers (murs et piliers de fondations en pierre, pieux, débris d'un bâtiment secondaire en bois, canalisation en bois), associés au début du XVIII<sup>e</sup> siècle. La portion supérieure de ce tissu, en lien avec la fin de la période d'occupation du front des lots investigués (seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle ou avant) était toutefois absente, ayant été retirée lors de l'élargissement du chemin de la Côte-des-Neiges en 1915 ou lors de son abaissement.

Sur les bases de ces observations, il est recommandé que tout projet d'infrastructure prévu dans la portion ouest du chemin de la Côte-des-Neiges, entre le chemin Queen-Mary et le boulevard Edouard-Montpetit, fasse l'objet d'une intervention archéologique préalable selon la localisation présumée (à l'aide de plans anciens des Fortification Survey's de 1866 et de Goad de 1913 ainsi que du plan polyphasé d'Archéotec (2004) pour le cadre bâti datant du XVIII<sup>e</sup> siècle) du cadre bâti ancien. Soulignons que les interventions réalisées dans le cadre du présent mandat ont mené à la mise au jour d'un cadre bâti datant du XVIII<sup>e</sup> siècle et de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle dont on ignorait l'existence (tranchées 1B, 1C et 1D).



**Figure 22 -** Dessin à l'aquarelle de James Duncan illustrant le chemin de la Côte-des-Neiges entre le chemin Côte-Sainte-Catherine et la future rue Lacombe dans les années 1830 (tiré du site Internet du Carrefour jeunesse-emploi de la Côte-des-Neiges)



**Figure 23 -** Chemin de la Côte-des-Neiges entre le chemin Côte-Sainte-Catherine et la future rue Lacombe dans les années 1850 – Vue vers le sud  
(photo de William Notman , Musée McCord. N-0000.193.64.2)

#### 4 BOULEVARD DE MAISONNEUVE

À la demande de la Ville de Montréal et tel que convenu lors d'une rencontre tenue le 28 avril 2010, Arkéos inc. a procédé à l'analyse de l'impact sur les ressources archéologiques d'un projet de réhabilitation d'une conduite d'eau de 0,40 m dans l'axe du boulevard Maisonneuve entre les avenues Lansdowne et Melville. Le projet implique l'ouverture d'une tranchée mécanique à trois emplacements le long de la conduite à réhabiliter.

Actuellement un sentier piétonnier et une piste cyclable entrecoupés d'aires gazonnées traversent ce tronçon du boulevard et celui-ci est complètement intégré au parc Westmount. Toutefois, ces aménagements sont probablement assez récents et auparavant un chemin public à deux voies occupait cet espace. C'est d'ailleurs pour cette raison que des services publics y sont enfouis. Les plans Underwriters' de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle confirment l'existence de la rue à cette époque.

Les excavations nécessaires au projet de réhabilitation se feront dans des sols sans potentiel archéologique, puisque déjà complètement bouleversés par l'implantation de la conduite à réhabiliter et de deux conduites d'égout enfouies de part et d'autre de celle-ci.

Compte tenu de l'ampleur limitée du projet et du caractère très bouleversé des sols qui seront excavés, il n'a pas été recommandé la réalisation d'activités archéologiques.

## 5 RUE McTAVISH (MTL10-25-7)

### 5.1 Mandat

Ce texte rend compte des activités archéologiques effectuées dans le cadre du projet de la rue McTavish et réalisées dans l'emprise des travaux de réfection des infrastructures municipales touchant le terrain de l'Université McGill. Les travaux de réfection consistaient en la réhabilitation d'une conduite d'aqueduc existante et en l'installation de trois nouveaux regards d'égout dans l'emprise de l'allée principale qui prolonge, sur le terrain de l'Université McGill, l'avenue McGill. Une brève analyse de l'impact de ces travaux sur les ressources archéologiques présumées a été réalisée en mai 2010 et une recommandation d'inventaire préalable avait alors été formulée pour les travaux d'installation des nouveaux regards. Cette intervention, qui a été identifiée par le code MTL10-25-7, visait à évaluer l'impact des travaux sur les ressources archéologiques préhistoriques présumées.

### 5.2 Rappel du potentiel archéologique

#### POTENTIEL PRÉHISTORIQUE

Localisée sur le flanc sud du mont Royal, l'aire d'étude est située immédiatement au nord-est du site Dawson, BjFj-1 (figure 2). Ce village iroquois a été identifié par la présence de plusieurs sépultures et artefacts préhistoriques lors des premières fouilles en 1860. Il occupe un quadrilatère formé par les rues Metcalfe à l'ouest, Mansfield à l'est, Sherbrooke au nord et Maisonneuve au sud (figure 8). En 2004, quelques tessons de céramique amérindienne ont été retrouvés lors d'une intervention sur la rue Metcalfe (Arkéos inc., 2008). Cette découverte confirme la préservation des sols naturels en certains endroits malgré la présence de nombreux services enfouis. Le potentiel archéologique préhistorique de l'aire d'étude doit être considéré comme étant élevé à cause de sa proximité avec le site préhistorique Dawson et la présence présumée de bandes de sol en place entre les services enfouis dans son emprise.

#### POTENTIEL HISTORIQUE

Le McGill College a été fondé en 1821 grâce aux dons, à titre posthume, d'un terrain et d'une somme d'argent substantielle par l'homme d'affaires James McGill qui avait à cœur de développer Montréal. Les premières classes se donnent dès 1829, dans l'ancienne villa de campagne (figure 3) que James McGill a fait construire entre 1797 et 1805. Sur le cliché de 1859 (figure 4), on peut observer que tout le terrain reste libre de bâtiment et que l'allée centrale est déjà localisée à son emplacement actuel. Ceci confère un potentiel historique faible à l'emplacement des travaux.

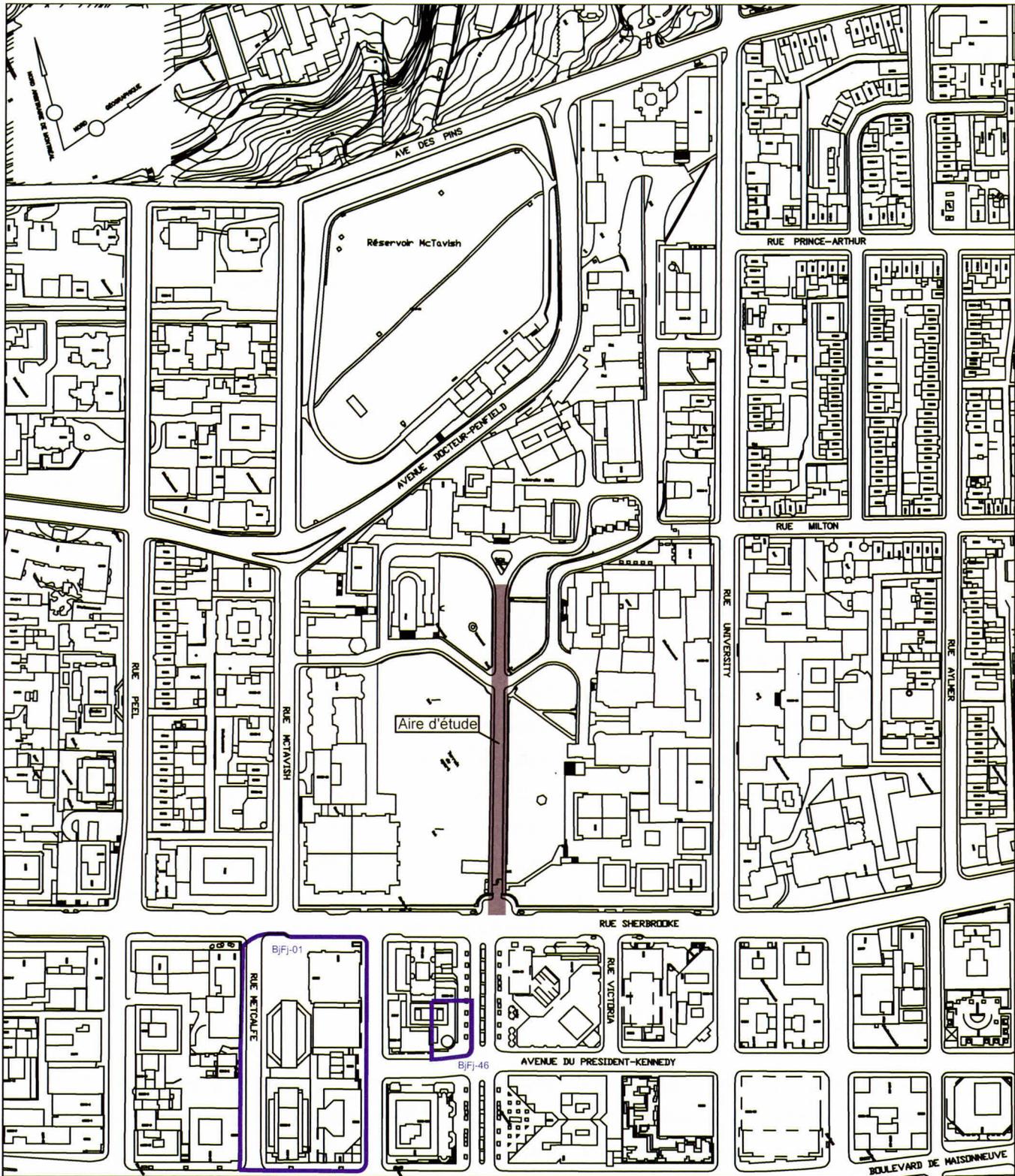


Figure 1 - Rue McTavish (MTL10-25-7) – Localisation générale de l'aire d'étude

- Aire d'étude
- Site archéologique

Source : Service de géomatique, Ville de Montréal, feuillet 31H12-010-0134

**Arkeos inc.**  
Société d'expertise en recherches anthropologiques

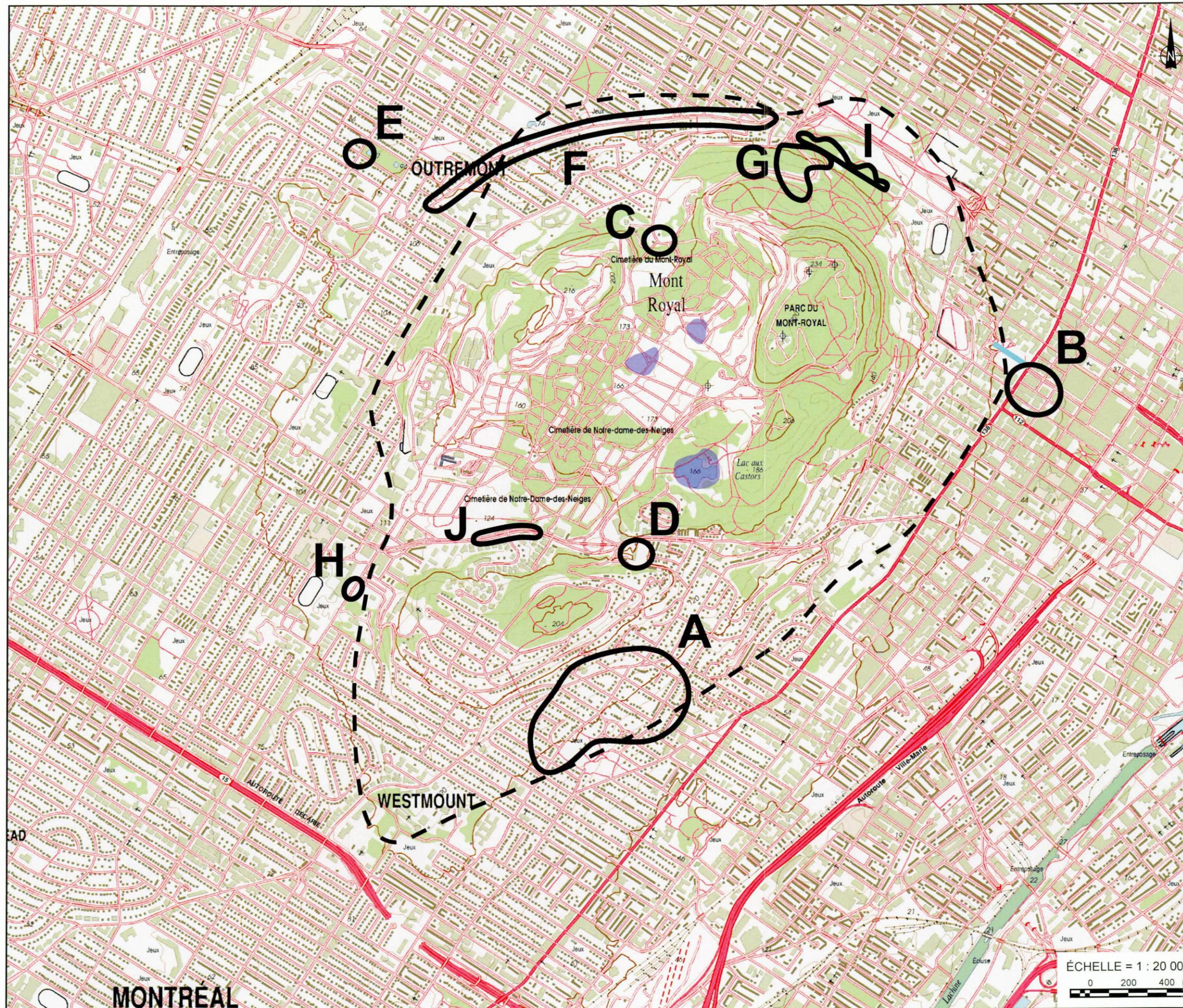
ÉCHELLE = 1 : 4000



Mars 2013

850-588

Figure 2 - Localisation des principaux sites préhistoriques de sépultures et d'extraction sur le mont Royal



**Légende :**

- A** - Terrain funéraire de Westmount  
(Sépultures datant de l'Archaïque et/ou du Sylvicole supérieur)
- B** - Site Dawson (BjFj-1), village iroquoien  
(Village iroquoien et terrain funéraire datant du Sylvicole supérieur récent)
- C** - Sépultures du monument aux pompiers
- D** - Sépultures de la grotte
- E** - Sépultures de la rue Pratt
- F** - Sépultures de la Côte-Sainte-Catherine
- G** - Carrière préhistorique de cornéenne (BjFj-97)  
(Secteur d'extraction et de taille utilisé depuis au moins 4500 ans AA)
- H** - Sépulture iroquoise du chemin Queen-Mary (BiFj-88)
- I** - Site du monument Sir Georges-Étienne-Cartier (BjFj-134)  
(Zone de passage et/ou de halte datant du Sylvicole)
- J** - Site de la porte monumentale du cimetière Notre-Dame des-Neiges (BiFj-93)  
(Zone de passage et/ou de halte datant du Sylvicole moyen ancien et du Sylvicole supérieur récent)
- Périimètre de l'unité topographique du Mont-Royal  
(Basé sur les travaux de Richot, 1967)
- Anciens étangs aujourd'hui disparus  
(Basé sur les travaux de Richot, 1967)
- Territoire à l'étude

Basé sur : Ethnoscop (2009), Gates Saint-Pierre (2010), Arkéos inc. (2011), Tremblay (2004), Richot (1967)

ÉCHELLE = 1 : 20 000  
0 200 400 m

MONTREAL

### 5.3 Résultats

L'inventaire archéologique s'est déroulé par intermittence, sur une période de cinq jours entre les 9, 10, 11 et 14 juin et le 12 juillet 2010. Il a pris la forme de sondages manuels à l'emplacement de trois regards d'égouts à construire (1A, 1B et 1C, figure 6). Les surfaces ont été préalablement dégagées mécaniquement de leur revêtement d'asphalte et du support de pierre concassée sous-jacent (photo 1).

La sous-opération 1A, localisée à l'extrémité nord de l'allée centrale, devant le rond-point face au bâtiment de la Faculté des Arts consiste en un rectangle d'une surface de 4,00 m (E-W) par 3,10 m (N-S). La réalisation des premiers sondages manuels a permis de confirmer ce que la configuration actuelle suggérait, soit que l'allée centrale a fait l'objet d'un aménagement. Le sol exposé sous l'asphalte est un remblai de rehaussement (photo 2) d'une épaisseur de  $\pm 1,50$  m (surface à 47,90 m NMM ; base à 46,39 m NMM) équivalent à la dénivellation visible de part et d'autre de l'allée (photo 3). Selon les photos anciennes à notre disposition (photos 4 et 5), le rehaussement de l'allée centrale a été réalisé quelque part entre 1859 et 1890. Sous ce remblai, un sable moyen à fin, brunâtre, homogène, organique et sans inclusion (surface à 46,39 m NMM) a été observé. Des sondages manuels ont été réalisés dans ce sol qui correspond au dépôt de la surface d'origine remanié lors de l'enfouissement des tuyaux d'aqueduc (photo 4). Pour la réalisation des sondages, il fut nécessaire d'installer un caisson d'étañonnement lorsque la profondeur des travaux était supérieure à 1,20 m (photo 5).

L'excavation de la sous-opération 1B, localisée à mi-chemin dans l'allée centrale du campus McGill (figure 6), a débuté par l'ouverture d'une surface de 3,65 m (E-W) par 3,10 m (N-S). Le retrait de l'infrastructure de chaussée a exposé, à 44,65 m NMM, la surface d'un sol brun organique immédiatement sous le concassé de support d'asphalte (photo 6). Un sondage mécanique a été effectué, sur une largeur de un mètre, à 0,75 m à l'ouest de la bordure du trottoir, dans le but de déterminer immédiatement la profondeur du premier tuyau d'aqueduc recherché (tuyau 1). Il a été exposé à 1,52 m sous la surface de la chaussée (43,60 m NMM) et repose une soixantaine de centimètres plus creux (conduite de 24 pouces de diamètre). Une conduite de fonction indéterminée (tuyau 3) d'une dizaine de centimètres de diamètre a été mise au jour dans un axe est-ouest à 1,24 m sous l'asphalte (43,88 m NMM) près de la paroi sud de la sous-opération 1B (photo 7) ; la base de sa tranchée d'implantation se situe à l'élévation 43,65 m NMM. Le profil des tranchées d'enfouissement des tuyaux est visible dans la paroi nord et sud pour le tuyau d'aqueduc (photos 8 et 9), et dans la paroi ouest et sud pour le tuyau 3 (photos 9 et 10). Cinq sondages manuels de 0,50 x 0,50 m ont été effectués immédiatement à l'ouest du tuyau 1, dans sa

tranchée d'implantation, jusqu'à atteindre sa profondeur d'assise. Le sol fouillé est un sable moyen à fin brunâtre homogène, sans inclusion. La limite verticale de la tranchée d'implantation du tuyau 1 a été atteinte à 2,25 m sous l'asphalte (42,87 m NMM). À cette profondeur est apparu un sable fin gris, puis un sable plus grossier gris-bleu qui finalement repose sur une argile compacte bleue (figure 7). Quelques fragments de céramique étaient disséminés dans la masse de sable remanié par l'implantation de l'aqueduc. Il s'agit de terre cuite commune avec engobe et vernissée, de terre cuite fine de types *creamware* et *pearlware* et de terre cuite fine blanche. L'ensemble de ces artefacts cible une période comprise entre le milieu du XVIII<sup>e</sup> et la fin du XIX<sup>e</sup> siècle qui chevauche la période de l'occupation domestique de la maison Burnside (1798-1811) par James McGill.

L'excavation de la sous-opération 1C, localisée immédiatement à l'extérieur du portillon d'entrée du campus donnant sur la rue Sherbrooke (figure 6), a débuté par l'enlèvement de l'infrastructure de rue (asphalte et concassé) sur une surface de 5,70 m (E-W) par 4,20 m (N-S). La surface de l'asphalte est à 43,33 m NMM. Cette manœuvre a mis au jour une portion d'un socle de béton (photo 11) en bordure ouest de la sous-opération 1C dont la surface est à 42,91 m NMM soit immédiatement sous l'infrastructure de la rue qui repose à 42,92 m NMM. Ce socle correspond fort probablement au seuil du premier portail (figure 8). Par la suite, une tranchée mécanique exploratoire a été excavée en bordure est de la sous-opération 1C pour atteindre le tuyau 1 dont la surface est apparue à 41,79 m NMM. Trois sondages manuels ont été effectués dans la sous-opération 1C jusqu'à atteindre l'argile bleutée qui apparaît à l'élévation 41,77 m NMM. Ces sondages ont permis de constater que l'ensemble des sols présents dans la sous-opération 1C a été remanié lors de l'enfouissement de divers services à un tel point qu'il est difficile de distinguer les diverses tranchées d'enfouissement. Encore une fois, quelques tessons de céramique (*creamware* et *pearlware*), de la période ci-haut mentionnée, ont été entrevus. Quelques fragments de ferraille très rouillés ont également été observés et ceux-ci pourraient être associés à la présence du portail en fer forgé.

#### 5.4 Conclusion et recommandations

La recherche d'artefacts et autres indices associés à l'occupation préhistorique du site Dawson (BjFj-001) s'est avérée infructueuse, mais cependant, les résultats des interventions archéologiques ne peuvent être considérés négatifs. En effet, l'excavation des sous-opérations 1A et 1B a permis de confirmer la présence du sol naturel bien qu'il ait été remanié à l'emplacement des tuyaux. Il apparaît donc fort probable que celui-ci soit présent sur toute la longueur de l'allée centrale, probablement peu remanié à l'extérieur de l'emprise des services publics enfouis. Des sondages seraient à prévoir, pour les mêmes raisons, lors de tout aménagement du terrain du campus de l'Université McGill en rive nord de la rue Sherbrooke.



Photo 1 - Rue McTavish (MTL10-25-7) – Sous-opération 1A – Nettoyage de la surface du sol après enlèvement de l’asphalte et de son infrastructure – Vue vers le nord (MTL10-25-7-N1-3)

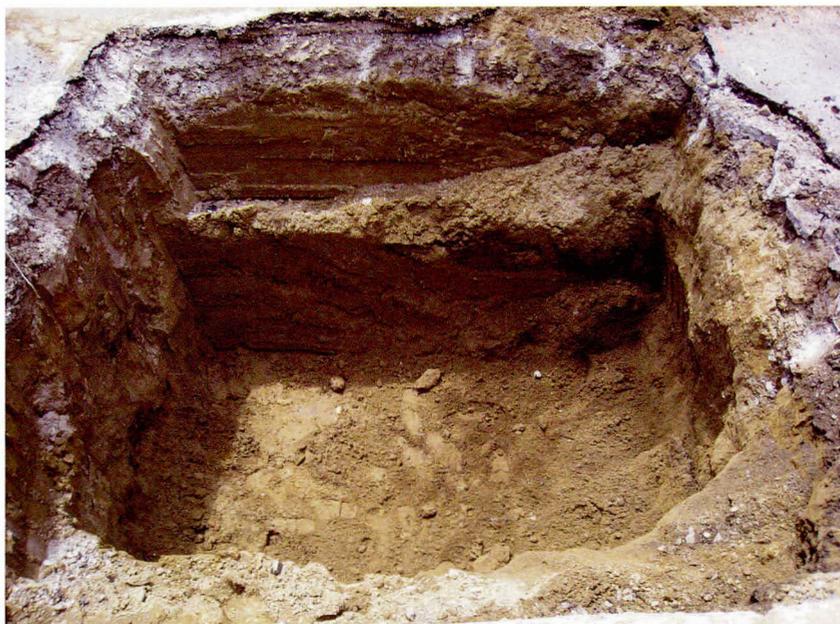


Photo 2 - Rue McTavish (MTL10-25-7) – Sous-opération 1A – Épaisseur du remblai de sable sur la couche de sol brun foncé (sol naturel humique en place?) – Vue vers l’ouest (MTL10-25-7-N1-12)



**Photo 3** - Rue McTavish (MTL10-25-7) – Bordure ouest de l’allée centrale – Vue vers le nord (MTL10-25-7-N1-11)



**Photo 4** - Rue McTavish (MTL10-25-7) – Sous-opération 1A – Implantation des sondages en surface du sol brun – Vue vers le nord (MTL10-25-7-N1-19)



**Photo 5** - Rue McTavish (MTL10-25-7) – Sous-opération 1A – Espace résiduel à inventorier après installation de la cage de protection – Vue vers le nord (MTL10-25-7-N1-16)



**Photo 6** - Rue McTavish (MTL10-25-7) – Sous-opération 1B – Surface du sol naturel remanié après enlèvement de l'asphalte et de son infrastructure – Vue vers le nord (MTL10-25-7-N1-20)



**Photo 7 -** Rue McTavish (MTL10-25-7) – Sous-opération 1B – Une conduite de fonction indéterminée (tuyau 3) d'une dizaine de cm de diamètre, orientée est-ouest – Vue vers le sud (MTL10-25-7-N1-22)



**Photo 8 -** Rue McTavish (MTL10-25-7) – Sous-opération 1B – Tranchée d'implantation de l'aqueduc dans la paroi nord – Vue vers le nord (MTL10-25-7-N1-63)



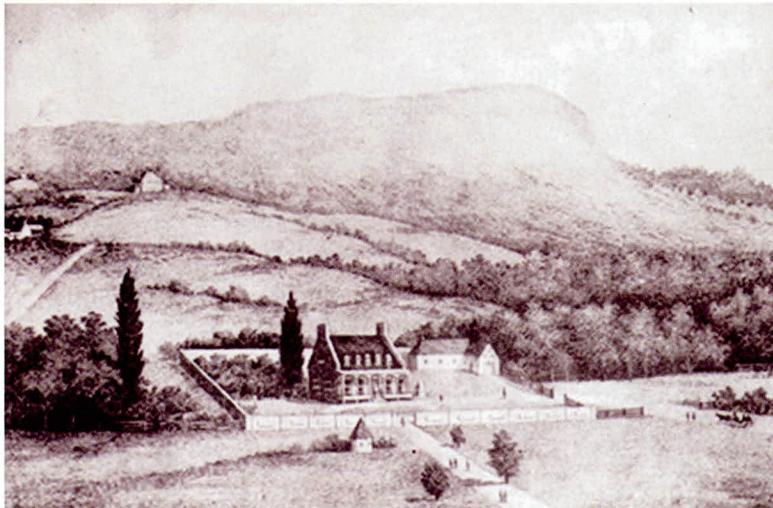
**Photo 9** - Rue McTavish (MTL10-25-7) – Sous-opération 1B – Tranchée d’implantation de l’aqueduc et du tuyau 3 dans la paroi sud – Vue vers le sud (MTL10-25-7-N1-64)



**Photo 10** - Rue McTavish (MTL10-25-7) – Sous-opération 1B – Tranchée d’implantation du tuyau 3 dans la paroi ouest – Vue vers l’ouest (MTL10-25-7-N1-62)



**Photo 11** - Rue McTavish (MTL10-25-7) – Sous-opération 1C – Portion d’un socle de béton mis au jour sous la colonne ouest du portail actuel – Vue vers le nord (MTL10-25-7-N2-10)



**Figure 3** - Gravure montrant la maison Burnside de James McGill, qui allait devenir le McGill College en 1829 (Source: Fonds Notman du Musée McCord)



**Figure 4** - Photographie du pavillon de la Faculté des Arts du McGill College vers 1859  
(Wm Notman & son, Collection du Musée McCord VIEW-7071.02)



**Figure 5** - Vue du parc du campus de l'Université McGill en 1890  
(Wm Notman & son, Collection du Musée McCord MP-0000.74)

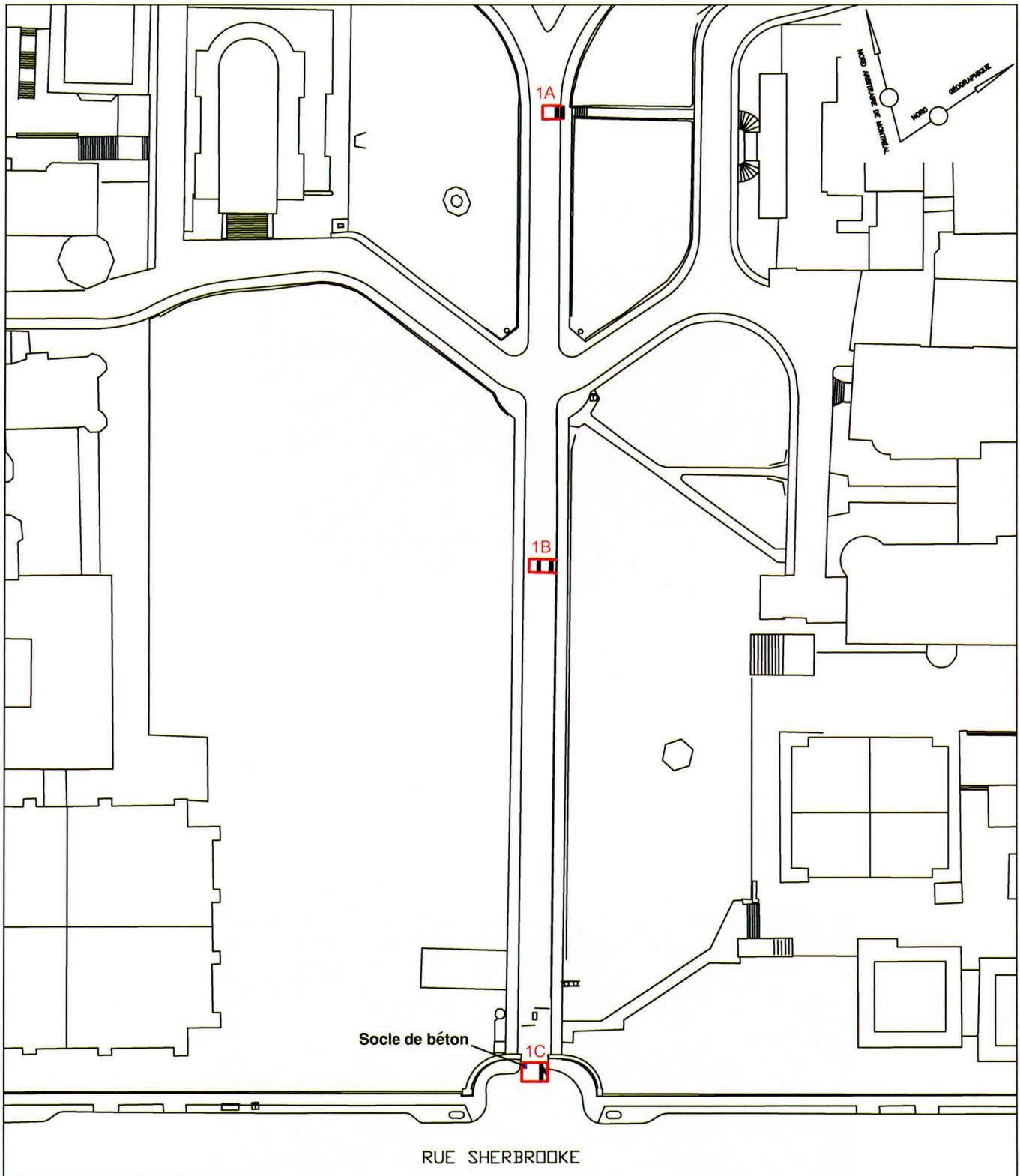
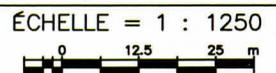


Figure 6 - Rue McTavish (MTL10-25-7) –  
Emplacement des travaux et des  
interventions archéologiques

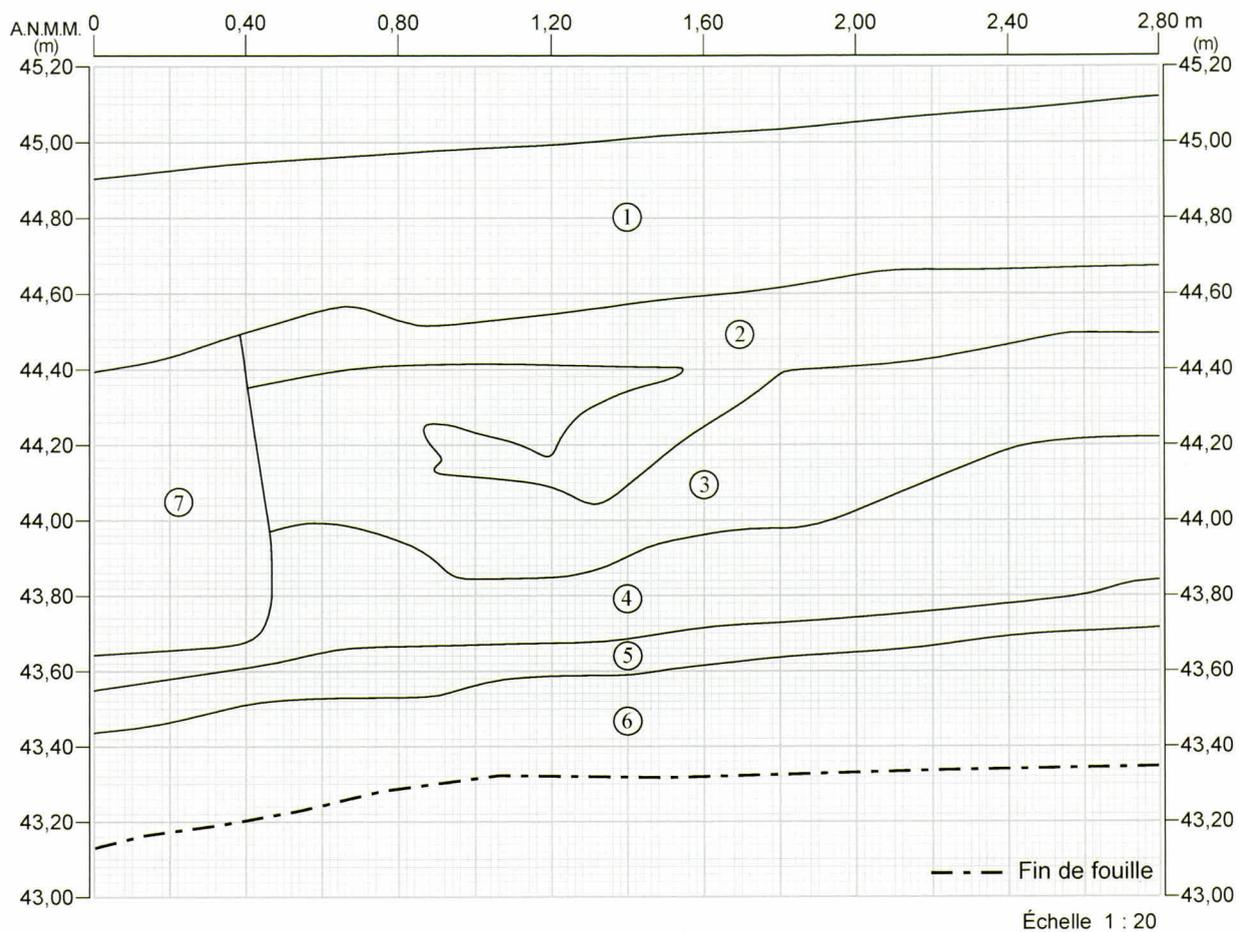
Aire d'intervention  
 Tuyau d'égoût

Source : Service de géomatique, Ville de Montréal, feuille 31H12-010-0134

**Arkeos inc.**  
 Société d'expertise en recherches anthropologiques



Mars 2013 850-588-5



- 1 - Asphalte et concassé.
- 2 - Sable limoneux brun humique, sans inclusion.
- 3 - Sable fin brun orangé, sans inclusion.
- 4 - Sable fin gris, sans inclusion.
- 5 - Sable fin limoneux gris bleuté, sans inclusion.
- 6 - Sable fin brun, sans inclusion (tranchée mêlant les couches 2, 3 et 4).

Figure 7 - Rue McTavish (MTL10-25-7) – Sous-opération 1B, profil stratigraphique C1, paroi ouest



Figure 8 - Portail du terrain de l'Université McGill en 1865. Source : Archives de l'Université McGill

## 6 RUE SAINTE-ANNE (MTL11-11-1 et BiFl-8)

### 6.1 Mandat

Dans le cadre du projet de réfection de ses infrastructures d'aqueduc sur la rue Sainte-Anne dans la municipalité de Sainte-Anne-de-Bellevue<sup>1</sup>, la Ville de Montréal, par le biais de la Direction de la culture et du patrimoine, a mandaté la firme Arkéos inc. au printemps 2011 pour effectuer une supervision archéologique des zones de potentiel archéologique historique (zones 1 et 9 ; Ethnoscop, 2007) devant être touchées par la deuxième phase de ce projet qui concerne le segment de la rue Sainte-Anne compris entre le pont ferroviaire du Canadien Pacifique et la rue Michaud (figure 1)<sup>2</sup>. À ce projet, s'ajoutaient les travaux de réfection des infrastructures municipales qui consistaient pour leur part au remplacement des réseaux d'égout et en une reconstruction de la chaussée et des trottoirs de ce segment de la rue.

Puisque ces travaux impliquaient l'excavation simultanée de la totalité de l'espace occupé par la rue et ses trottoirs sur une profondeur de 0,80 à 3,50 m, la stratégie d'intervention au terrain a été modifiée. Il a été convenu qu'un inventaire archéologique (avec tranchées exploratoires et des sondages manuels) soit réalisé afin d'assurer l'enregistrement des ressources archéologiques présentes sur le domaine public et de pouvoir suggérer des mesures de mitigation adéquates avant le début des travaux. Suite à cette activité, qui ne concerna que la portion sud<sup>3</sup> du segment touché par les travaux compris entre le pont ferroviaire du Canadien Pacifique et la rue Saint-Charles, il fut convenu d'exercer une supervision archéologique sur le reste du territoire.

L'intervention, identifiée au terrain sous le code temporaire MTL11-11-1, a consisté en la réalisation de cinq tranchées exploratoires (opération 1) et de dix-neuf sondages manuels (opération 2) ainsi qu'en une supervision de l'excavation de quatre segments de la tranchée de réfection des infrastructures d'égout et d'aqueduc (opération 3). Elle s'est déroulée par intermittence du 4 avril au 22 mai 2011 et a conduit à l'attribution d'un code Borden (BiFl-8) à la zone de potentiel historique 1.

1 En 2002, la municipalité de Sainte-Anne-de-Bellevue est intégrée à la ville de Montréal. Cinq ans plus tard, elle est reconstituée en municipalité autonome.

2 Le projet de réfection des infrastructures d'aqueduc de la Ville de Montréal s'est réalisé dans le cadre de la phase 2 du plus vaste projet de réfection de la rue Sainte-Anne entrepris par la municipalité de Sainte-Anne-de-Bellevue.

3 Dans cette section du rapport, le nord géographique est utilisé.



**Figure 1 - Rue Sainte-Anne (MTL11-11-1 et BiFl-8) – Localisation générale du territoire à l'étude**

— Territoire à l'étude

## 6.2 Rappel du potentiel archéologique

Le potentiel archéologique de Sainte-Anne-de-Bellevue a été défini en 2007 (Ethnoscop, 2007). La codification des zones alors établies fut retenue dans le cadre des présents travaux. La majorité des données, des plans et des illustrations anciennes (figures 1 à 26 au volume 2 : annexe 16) présentés sont tirés de cette étude.

### REPÈRES GÉOGRAPHIQUES ET HISTORIQUES

Le territoire dans lequel s'inscrivent les travaux de réfection des réseaux d'égout et d'aqueduc sur la rue Sainte-Anne fait partie d'une vaste unité géographique correspondant à une large pointe qui forme un étranglement entre L'Île-Perrot et l'extrémité sud-ouest de l'île de Montréal. Il occupe une position privilégiée (porte d'entrée) aux frontières des grands axes de navigation que sont la rivière des Outaouais (via le lac des Deux-Montagnes) et le fleuve Saint-Laurent (via le lac Saint-Louis), ce qui lui confère un grand potentiel d'occupation humaine.

Le tronçon à l'étude, compris entre le pont ferroviaire du Canadien Pacifique et la rue Saint-Charles, occupe l'extrémité ouest de cette vaste unité géographique (figure 1 au volume 2 : annexe 16). Il longe la baie de Vaudreuil à l'ouest de même que la rive gauche (nord) du chenal Sainte-Anne qui relit, avec le chenal Vaudreuil, les lacs des Deux-Montagnes et Saint-Louis. Le chenal Sainte-Anne est ponctué, à la hauteur du pont Galipeault, des Rapides Sainte-Anne qui accusent une dénivellation de 0,90 m. Le profil d'origine de l'endroit prend la forme d'un large replat s'élevant à environ 24 m d'altitude qui va s'adosser, quelque 60 m à l'intérieur des terres, à une flexure menant à un second replat atteignant environ 27 m d'altitude (Ethnoscop, 2007). Dans sa portion nord, ce replat était jadis découpé par la petite vallée d'un ruisseau qui prenait sa source plus loin dans les terres. Il a été depuis canalisé et sa vallée remblayée.

Cet espace devient théoriquement habitable vers 7 500 ans cal. BP (6 000 ans BP selon Brown Macpherson)<sup>4</sup>, alors que le niveau du proto-Saint-Laurent s'abaisse sous la barre des 18-20 m d'altitude (niveau de Saint-Barthélemi) et que le chenal Sainte-Anne occupe son lit actuel<sup>5</sup>. Les rapides Sainte-Anne constitueront dès lors un obstacle majeur pour la navigation, obligeant les voyageurs à faire

4 La séquence d'émersion couramment utilisée dans la région de Montréal repose sur un modèle d'émersion progressive des terres jusqu'au niveau actuel, développé par Brown Macpherson (1967) qui a identifié différentes phases dans le processus (niveau de Saint-Barthélemi par ex.). À titre de référence, la datation estimée par Macpherson est fournie entre parenthèses. La datation présumée du paléorivage de Saint-Barthélemi est basée sur les recherches de Lamarche (2005) dans la région de Trois-Rivières et de Tremblay (2008) dans la région de Châteauguay.

5 La formation des chenaux de Sainte-Anne et de Vaudreuil résulterait de l'érosion des basses terres lors de la période du Proto-Saint-Laurent.

un arrêt sur ses berges afin de porter leur embarcation. Le bas des rapides deviendra également un lieu propice à la pêche (site de frai de 23 espèces), notamment de l'achigan, du brochet, de la perchaude et du maskinongé.

Lors des premières visites des Européens dans la région de Montréal, entre 1535 et 1543, celle-ci était occupée par les Iroquoiens du Saint-Laurent. La région sera par la suite désertée un certain temps. Et, ce ne sera qu'après la mise en place de plusieurs missions et postes de traite (fort), au cours de la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle que la région à l'ouest de l'île de Montréal redeviendra un lieu abondamment fréquenté par les Amérindiens, notamment par les Mohawks et les Nipissingues. L'établissement de colons à Sainte-Anne-de-Bellevue et le changement du mode de vie des Amérindiens auraient mis graduellement un frein à la fréquentation de cet emplacement au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle.

La présence eurocanadienne dans l'extrémité ouest de l'île de Montréal s'amorce au cours de la décennie 1670 alors que les sulpiciens concèdent cinq fiefs à des officiers militaires, dont celui de Bellevue, afin d'assurer le développement du territoire ainsi que sa défense. Ce fief est compris dans la mission (paroisse) de Saint-Louis-du-Bout-de-l'Île qui est érigée en 1677. Très exposé aux raids amérindiens au XVII<sup>e</sup> siècle, il faut attendre la conclusion de la Grande Paix de Montréal en 1701 pour permettre la réouverture du bout de l'île à la colonisation. Bien que la paroisse Sainte-Anne-du-Bout-de-l'Île soit fondée en 1703, il faut attendre la décennie 1720 pour voir une vie paroissiale se développer. À cette date, la paroisse compte 32 habitations réparties le long des abords du futur chemin du roi (1731), soit le long de l'actuelle rue Sainte-Anne. Vivant dans l'ombre du centre de services qu'est le village de Pointe-Claire, elle connaîtra une lente croissance tout au long du XVIII<sup>e</sup> siècle et du premier quart du XIX<sup>e</sup> siècle. Pendant la majeure partie du dernier quart du XVIII<sup>e</sup> siècle et le premier quart du XIX<sup>e</sup> siècle, la paroisse n'est pas assez peuplée pour avoir un curé résidant. Une chapelle, puis une église et un presbytère ont toutefois été érigés au cours des premières décennies du XVIII<sup>e</sup> siècle (figures 3 à 20 au volume 2 : annexe 16). L'importante circulation des voyageurs en transit vers le nord et l'ouest a de plus vraisemblablement conduit à l'aménagement, par les seigneurs de l'île, d'un canal permettant de contourner aisément les rapides Sainte-Anne au cours de la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Au début des années 1830, le village acquiert une vocation industrielle avec la construction du moulin à farine d'Edward Thomas Jones (1831-1835) aux abords des rapides. Quelques années plus tard, le moulin à farine est entouré de plusieurs bâtiments, dont une forge, une remise à bois, un entrepôt et un moulin utilisé pour le foulage et le cardage de la laine. Malgré tout, jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, il n'y a pas véritablement de village à Sainte-Anne puisque seules existent quelques

maisons isolées près de l'église et le long de la rue Sainte-Anne (figures 4 à 12 au volume 2 : annexe 16).

Suite à la construction de la première écluse de Sainte-Anne-de-Bellevue en 1840-1843, qui fera concurrence à une première écluse privée localisée à Vaudreuil depuis 1816<sup>6</sup>, et de la ligne de chemin de fer du Grand Tronc en 1855, la nouvelle municipalité (1845) devient un lieu de passage important qui contrôle les principales routes maritimes et ferroviaires entre Montréal, Toronto et la vallée de l'Outaouais (transport du bois sur l'eau entre 1849 et 1919) et de diverses marchandises, dont des produits agricoles et manufacturés. Le village devient alors un lieu de villégiature recherché et un nouveau complexe industriel, celui de la compagnie J. & B. Grier, accueillera dès 1873 deux moulins (à scie et à farine), entre la rue Sainte-Anne et la baie de Vaudreuil. La population augmente alors et deux agglomérations se développent : une petite à l'ouest de l'église et une plus grande près de la rue Sainte-Anne, à l'est de la voie ferrée du Grand Tronc (figures 13 et 14 au volume 2 : annexe 16). En 1878, Sainte-Anne, qui compte alors 900 habitants, est finalement érigée en municipalité de village (figure 15 au volume 2 : annexe 16).

Au tournant du XX<sup>e</sup> siècle s'amorce une période de modernisation et de croissance. Une deuxième écluse est construite à l'est de la première en 1880-1882 afin d'améliorer la circulation dans le canal (figures 16 à 20 au volume 2 : annexe 16). Puis, au cours de la décennie de 1890, la ligne de chemin de fer du Canadien Pacifique est construite (1891) et Sainte-Anne, qui compte alors plus de 1200 habitants, est incorporée en municipalité (1894). Après la construction du collège Macdonald en 1907, de plus en plus d'anglophones s'établissent à Sainte-Anne et la municipalité devient une banlieue cossue de l'île de Montréal (figures 22 à 25 au volume 2 : annexe 16). C'est aussi à cette époque que sont installés les réseaux d'électricité, d'aqueduc et d'égout.

La construction du pont Galipeault et du boulevard Métropolitaine en 1924 (devenue l'autoroute transcanadienne en 1964) confirme le rôle de l'agglomération comme lieu important de passage. L'apparition du chemin de fer et des grandes autoroutes ainsi que le déclin de l'industrie ont graduellement modifié la vocation commerciale du canal de Sainte-Anne qui accueille depuis 1963 essentiellement les plaisanciers des lacs Saint-Louis et des Deux-Montagnes (figure 26 au volume 2 : annexe 16).

6 Une première écluse existe déjà en 1816 dans la partie ouest du chenal Vaudreuil. Elle est la propriété de compagnies privées qui exercent un monopole sur la rivière des Outaouais, et même sur le canal Rideau, en demandant des tarifs élevés pour le passage de cette écluse. Dénonçant cette situation préjudiciable, les autres marchands de la région font parvenir des pétitions au gouvernement, exigeant la construction d'une écluse publique à Sainte-Anne. Malgré l'accord du gouvernement, des problèmes économiques, administratifs et politiques retardent le début des travaux.

## RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES ANTÉRIEURES

Une caractérisation du potentiel archéologique concernant le lieu historique national du Canal-de-Sainte-Anne-de-Bellevue identifie sommairement les ressources archéologiques propres à ce lieu, notamment celles rattachées au canal excavé sous le Régime français (Prud'Homme, 1997).

Comme nous l'avons vu, une étude de potentiel consacrée à l'étendue du village de Sainte-Anne-de-Bellevue à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle (secteur patrimonial de Sainte-Anne-de-Bellevue) a été produite par la firme Ethnoscop en 2007. Réalisée dans le cadre du programme d'enfouissement des réseaux câblés de distribution en milieu patrimonial mise en œuvre par la Commission des services électriques de Montréal (CSEM), elle a permis d'identifier une quarantaine de zones de potentiel archéologique tant préhistorique (nbre : 4 ; figure 1 au volume 2 : annexe 16) qu'historique (nbre : 38 ; figures 2 au volume 2 : annexe 16). Ce potentiel a pu être établi grâce à la superposition et à l'analyse d'une quarantaine de plans anciens et de plus d'une trentaine de photographies anciennes. Les conclusions de cette étude ont d'ailleurs servi de balises lors de la planification des interventions concernées par la présente.

Un inventaire préalable et des supervisions archéologiques ont été menés en marge du tronçon à l'étude. Ces travaux se concentrent essentiellement du côté sud de la rue Sainte-Anne, entre la maison Fraser (153, rue Sainte-Anne) et la rue Marguerite Bourgeois, et touchent principalement le site du lieu historique national du Canal-de-Sainte-Anne-de-Bellevue (site 115G ; figure 2).

Une première supervision archéologique a été réalisée en 1997 lors de la réfection d'une section du mur sud de la jetée aval de la deuxième écluse du canal de Sainte-Anne (GRHQ, 1997). Il a été constaté que la reconstruction du pont Galipeault (années 1990) a eu un impact majeur sur le tissu archéologique de ce secteur. Outre le mur, un radier en bois le supportant et un caisson en bois de la structure interne de la jetée ont été mis au jour. Les sols excavés sont associés à la construction de la deuxième écluse (1880-1882) et la reconstruction du pont Galipeault.

Une autre supervision a été faite en 2000 dans le cadre de l'installation de conduites d'aqueduc et d'égout pour desservir la logette des éclusiers (Cloutier, 2001). Près de celle-ci, on a retrouvé les remblais datant du début des années 1880. Plus au nord, soit à l'ouest de l'atelier bordant la rue Sainte-Anne, un mur de fondation de la maison du perceuteur probablement érigée vers 1843 et d'autres remblais associés à la construction de la deuxième écluse ont été découverts.

Deux interventions ont été effectuées en 2003. Lors du remplacement de l'affiche d'identification du lieu historique national du Canal-de-Sainte-Anne-de-Bellevue, le remblai du début des années 1880 et une couche de démolition du milieu du XX<sup>e</sup> siècle ont été excavés. De plus, un mur de fondation en béton d'un entrepôt du troisième quart du XX<sup>e</sup> siècle a été découvert (Cloutier, 2003). Dans le cadre de travaux d'enfouissement des réseaux câblés de Bell, une seconde intervention (inventaire et supervision) fut menée du côté sud de la rue Sainte-Anne, entre la maison Fraser et la rue de l'Église (Ethnoscop, 2008). Celle-ci a permis la découverte et la préservation de la majeure partie des vestiges du mur nord du cimetière localisé sur le lot 9. Elle a également permis d'établir que les abords de la rue Sainte-Anne avaient également été rehaussés au début des années 1880 suite à la construction de la deuxième écluse.

#### POTENTIEL AMÉRINDIEN

Plusieurs éléments environnementaux sont réunis pour établir que le bas replat que recoupe le secteur à l'étude doit être considéré à fort potentiel archéologique amérindien (zone de potentiel préhistorique 1 ; figure 1 au volume 2 : annexe 16 ; Ethnoscop, 2007). Localisé sur une pointe qui forme un étranglement entre L'Île-Perrot et l'île de Montréal et à la hauteur des rapides, cet endroit se trouve en situation stratégique, tant pour contrôler la circulation entre les lacs des Deux Montagnes et Saint-Louis que pour son potentiel halieutique. Considérant que le secteur à l'étude est théoriquement habitable depuis 7 500 ans cal. BP (7 000 - 6 000 ans BP), une occupation amérindienne associée la période de l'Archaïque ancien (9 500 - 7 000 ans BP) est envisageable. La présence de plusieurs missions dans le secteur et les activités de traite des fourrures ont pu faire en sorte que les populations amérindiennes ont fréquenté les lieux jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, voir un peu plus tard.

#### POTENTIEL EUROCANADIEN

##### CHAPELLE PALISSADÉE ET PREMIÈRE ÉGLISE (ZONE DE POTENTIEL HISTORIQUE 1)

Une chapelle a été construite à Sainte-Anne-de-Bellevue au début du XVIII<sup>e</sup> siècle. Sa localisation et l'année de sa construction demeurent incertaines. Son érection est probablement survenue au milieu de la décennie 1710, soit quelque temps après que le curé Breslay en eu formulé le souhait. Cette chapelle, dont le plan a survécu (figure 3 au volume 2 : annexe 16), est mentionnée pour la première fois dans un document historique en 1715 (Robichaud et Stewart, 2000). Elle a sans doute été érigée sur le terrain de la fabrique (lots 88, 96, 97, 104 à 107 et 109)<sup>7</sup>. Selon la firme Ethnoscop (2007), trois sites ont pu l'accueillir. La tradition locale, qui date la chapelle

<sup>7</sup> Les numéros de lot présenté correspondent à ceux du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Anne-du-Bout-de-l'Isle. Le numéro et les limites de ces lots sont représentés sur le plan de Hopkins de 1879 (figure 14 au volume 2 : annexe 16).

à 1703, semble la placer à l'arrière de l'église actuelle. Le lot 109 (ou ses abords) représente un autre emplacement possible, puisque la chapelle a probablement été érigée à proximité du premier cimetière, comme le suggèrent les registres de la paroisse cités par Robichaud et Stewart (2000). Or, le cimetière du lot 109 ne constitue peut-être pas le plus ancien lieu d'inhumation puisque les paroissiens ont pu être enterrés autour de la chapelle et même sous celle-ci. L'hypothèse la plus plausible est que la chapelle a été érigée là où l'on retrouvera plus tard la première église, soit sur le lot 97 du cadastre originaire ou à proximité de celui-ci (Ethnoscop, 2007 : zone de potentiel historique 1, figure 2 au volume 2 : annexe 16). Soulignons que la tradition ecclésiastique veut que les nouveaux édifices de culte soient reconstruits au même emplacement que les précédents, en terre sacrée.

Le plan de cette chapelle (figure 3 au volume 2 : annexe 16) démontre qu'elle était longue de 50 pieds français (16,25 m) et large de 35 pieds français (11,35 m) à son transept et de 25 pieds français en façade (8,12 m). Elle se trouvait au sein d'un petit fort doté de quatre bastions. La chapelle et le fort étaient vraisemblablement en bois. Toutefois, les parties ombragées sur le plan représentent peut-être des segments en pierre. Ethnoscop mentionne à ce sujet que « *si c'est le cas, les bastions en pierre, à l'arrière de l'église, faisaient sans doute face au cours d'eau par lequel devait vraisemblablement arriver l'ennemi ; ainsi la façade de l'église se trouvait au nord* » (2007 : 33). Pour notre part, nous croyons plutôt que la présence des rapides aurait joué en faveur de la protection de la façade de la chapelle (qui semble également en pierre) puisque les assauts devaient probablement provenir de l'intérieur des terres où les Amérindiens pouvaient se dissimuler. D'autre part, la fonction de cette chapelle palissadée construite immédiatement après la grande paix de Montréal ne devait pas seulement se résumer à un ouvrage de protection et de culte. Par sa dimension relativement imposante (23 m x 26 m) et sa localisation à la tête des rapides de Sainte-Anne, elle devait représenter un symbole fort établissant le contrôle par les Eurocanadiens du lieu stratégique que représente la pointe de Sainte-Anne.

La chapelle palissadée disparaît sans doute lors de la construction de la première église en pierre érigée en 1728 sur le lot 97 du cadastre originaire. Au fil des années, on procède à de nombreuses inhumations sous celle-ci comme en font foi les registres de la paroisse. Plusieurs sources révèlent que peu de sols recouvraient le roc dans ce secteur et que les bedeaux avaient peine à inhumer les citoyens sous l'église pour cette raison. Cette église, longue de 58 pieds (18,84 m) et large de 27 pieds (8,77 m), est représentée sur une vingtaine d'illustrations du XIX<sup>e</sup> siècle (figures 4 à 20 au volume 2 : annexe 16). Elle aurait été prolongée de 20 pieds (6,10 m) vers le sud en 1836. Cependant la comparaison entre le plan de 1831 (figure 4 au volume 2 : annexe 16) et les plans ultérieurs laisse croire qu'un tel agrandissement n'a jamais été réalisé. La figure 11 (volume 2 :

annexe 16) apporte plusieurs informations sur l'aspect du bâtiment en 1857 (clocher en façade, faible fenestration, etc.). La sacristie, comme l'église, serait faite de pierres recouvertes de crépi. La porte de l'église se localise sur son côté est et apparaît surélevée par rapport à la surface du terrain, traduisant possiblement la nécessité de positionner le plancher à une élévation plus haute afin de faciliter l'inhumation des défunts et réduire les effets des inondations. Sa façade est bordée par le trottoir en bois qui longe alors le côté nord de la rue Sainte-Anne.

Lorsque la construction de l'église actuelle sera terminée en 1859, la première église est alors transformée en école et une cuisine est ajoutée à l'arrière de la sacristie. C'est probablement à cette époque qu'on enlève le clocher, qu'on remplace les fenêtres et qu'on perce les lucarnes (figure 22 au volume 2 : annexe 16). Certains plans produits au cours de la décennie 1880 illustrent de plus la présence de nouveaux appentis autour de l'église et de la sacristie (figures 16, 17 et 19 au volume 2 : annexe 16). Tous ces bâtiments sont démolis en 1899 préalablement à la construction du couvent actuel. Les sépultures présentes sous l'église sont alors exhumées et les ossements sont enterrés dans le nouveau cimetière localisé au nord de l'église actuelle.

Finalement, le rapport de 2007 conclut que :

*Les lots 97 et 96 ainsi que les rues Sainte-Anne et Marguerite-Bourgeois pourraient receler les restes de la chapelle et du fort ; [et que] des sépultures sont peut-être aussi présentes à cet endroit. [... Et qu'il...] est fort probable que les vestiges de la première église de pierre et sa sacristie puissent être retrouvés devant le couvent, c'est-à-dire sur le lot 97 et sous la rue Sainte-Anne, du moins dans sa moitié nord<sup>8</sup>. [...] Certaines sépultures sont peut-être encore présentes sur les lieux, malgré les inhumations de 1899. Toutefois, toutes traces de la cuisine et des appentis seraient disparues lors de la construction du couvent. (Ethnoscop, 2007 : 34)*

#### CANAL DU RÉGIME FRANÇAIS (ZONE DE POTENTIEL HISTORIQUE 9)

L'intensité de la circulation vers le nord et l'ouest au cours du Régime français a entraîné l'aménagement, par les Sulpiciens, d'un canal permettant de contourner aisément les rapides Sainte-Anne. Les seuls plans ayant illustré ce canal ont été produits entre 1831 et 1841 dans le cadre de la construction de la première écluse (figures 4, 7 et 8 au volume 2 : annexe 16). Selon ces plans, le canal traversait la pointe de Sainte-Anne-de-Bellevue en diagonale, selon un axe sud-est/nord-ouest, et faisait environ 370 m de longueur. Il longeait le coin sud-ouest du cimetière (lot 109) avant de passer sous un ponceau (rue Sainte-Anne), se poursuivait entre l'église (lot 97)

<sup>8</sup> Le tracé de la rue Sainte-Anne a été quelque peu modifié en adoucissant les virages et déplacé quelque peu vers le nord au XX<sup>e</sup> siècle.

et le presbytère (lot 92) puis sous un autre ponceau (rue Sainte-Anne) et devait aboutir à la limite des lots 71 et 72 qui reprend vraisemblablement la diagonale de l'ancien canal (zone de potentiel historique 9, figure 2 au volume 2 : annexe 16)<sup>9</sup>. Le plan de 1840 (figure 7 au volume 2 : annexe 16) permet d'estimer qu'il devait faire une largeur de près de 5 m. Les données altimétriques concernant le niveau du lac des Deux-Montagnes en saison estivale (21,60 à 22,90 m) et l'élévation du replat (24 m) que recoupe le canal permettent d'estimer qu'il devait atteindre une profondeur d'au moins 2,40 m.

Par ailleurs, une photographie datant vraisemblablement de 1890 représente prétendument les vestiges de ce canal (figure 21 au volume 2 : annexe 16)<sup>10</sup>. Quoique le lieu illustré ne ressemble en rien au village de Sainte-Anne, cette représentation donne toutefois un bon aperçu de ce à quoi pouvait ressembler le premier canal de Sainte-Anne. Ses côtés pourraient en effet avoir été maçonnés et enduits de crépis tout comme le segment du canal Saint-Gabriel (fin du XVII<sup>e</sup> siècle - début du XIX<sup>e</sup> siècle) mis au jour dans le faubourg des Récollets, à la hauteur du moulin des Sulpiciens (Ethnoscop, 2008).

Le canal aurait été remblayé dans le cadre de la construction de la première écluse entre 1840 et 1843. Les plans produits en 1840 et 1841 (figures 7 et 8 au volume 2 : annexe 16) indiquent que la portion aval du canal avait alors déjà été remblayée jusqu'à la hauteur de la première église et de son presbytère. À cet endroit, une série de poteaux (« *post* ») avait été disposée de façon disparate. Le remblaiement du reste du canal est attesté sur les plans produits ultérieurement à la construction de la première écluse, notamment sur le plan de 1847 (figure 9 au volume 2 : annexe 16).

### 6.3 Résultats

Ce chapitre présente les résultats des différentes activités archéologiques réalisées dans le cadre du présent projet (figure 2). Il est divisé en deux sections qui regroupent les données issues du site archéologique (MTL11-11-1) et celles provenant du site de la première église de Sainte-Anne (BiFl-8).

9 À cet endroit, le canal passe sur une terre grande agricole concédée en 1715. Lorsque cette propriété change de mains en 1809, le contrat mentionne que la parcelle de terre comprise entre la rue Sainte-Anne et la baie de Vaudreuil était alors divisée en deux (lots 71 et 72). Il semble que cette division remonte au XVIII<sup>e</sup> siècle, voire avant, puisque deux contrats durent être passés en 1796 et 1799 pour acquérir l'ensemble de la propriété agricole (voir Ethnoscop, 2007).

10 Sous la photographie figure l'inscription « *Remains of old french fort. The old canal* ». Un plan produit en 1894 représentant l'île de Montréal au Régime français montre le canal et, à son entrée aval (lot 105), une redoute ; il n'existe aucune autre référence quant à l'existence d'un tel ouvrage fortifié et la persistance dans le paysage de Sainte-Anne-de-Bellevue des vestiges de ce canal à une époque aussi récente.

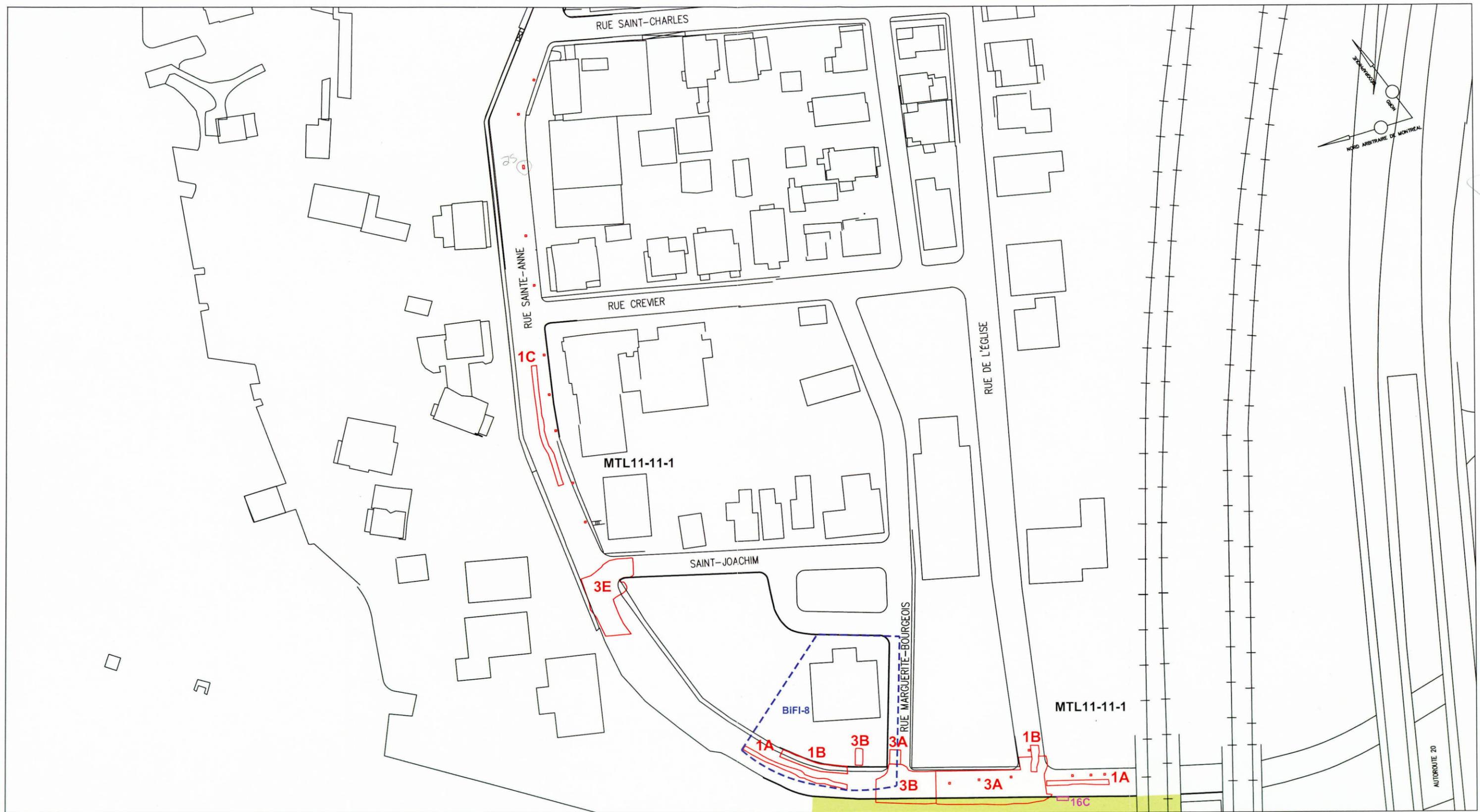


Figure 2 - Localisation des interventions archéologiques (BiFi-8 et MTL11-11-1)

- 1B Sous-opération
- Sondage
- Site archéologique
- 16C Intervention archéologique antérieure (Ethnoscop, 2008)
- Lieu historique national (115G)

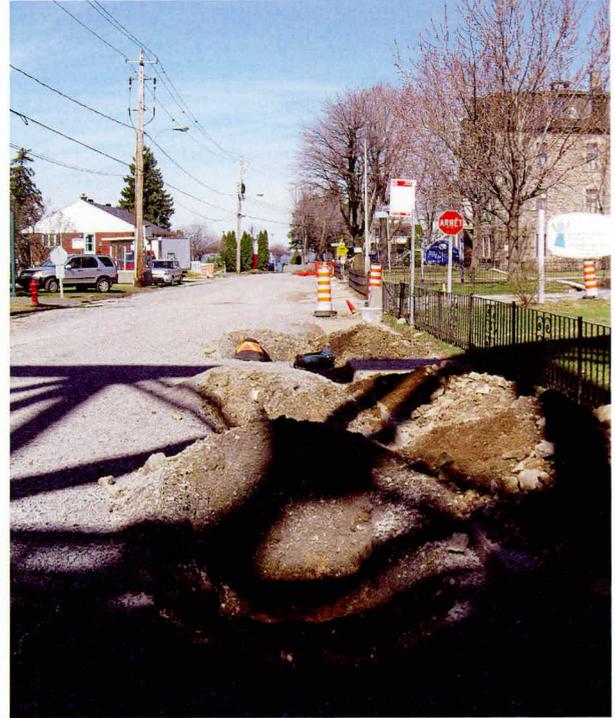
ÉCHELLE = 1 : 1000  
 0 10 20 m  
 Date Mars 2013  
 Numéro de projet 850-588

Source : Service de géomatique, Ville de Montréal, feuillet 31H05-010-2504





**Photo 1** - Rue Sainte-Anne (MTL11-11-1) – Tranchée exploratoire 1C – Vue générale de la tranchée exploratoire 1C – Vue vers le nord (MTL11-11-1-N2-12)



**Photo 2** - Rue Sainte-Anne (MTL11-11-1) – Sondages manuels 2A à 2C – Vue générale des sondages manuels 2A à 2C – Vue vers l'ouest (MTL11-11-1-N1-47)

### 6.3.1 MTL11-11-1, opérations 1 à 3

Cette section regroupe les données issues des dix-sept sondages manuels (sous-opérations 2A à 2S)<sup>11</sup> réalisés dans la zone de potentiel préhistorique 1 ainsi que celles issues des trois tranchées exploratoires (sous-opérations 1A à 1C) et de la supervision de trois segments de la tranchée excavée pour les travaux (sous-opération 3A à 3C) dans la zone de potentiel historique 9 (canal du Régime français) (figures 2 à 9, photos 1 et 2, tableaux 1 à 7). Ces données concernent l'organisation du milieu naturel ainsi que les indices d'occupation préhistorique et historique. Une discussion suit la présentation de ces données.

<sup>11</sup> La zone à potentiel préhistorique 1 a été inventoriée en deux secteurs sur le segment à l'étude par le biais de la fouille de 17 sondages distancés de 5 à 12 m et répartis dans les secteurs non perturbés de la rue, soit en bordure des tranchées des divers services. Soulignons que les activités archéologiques réalisées pour le potentiel historique (tranchées préalables et sondages manuels) ont également permis d'explorer la possibilité de retrouver des témoins préhistoriques.

**Tableau 1 - Rue Sainte-Anne (MTL11-11-1) – Sommaire des activités archéologiques réalisées**

Code de désignation	Zone de potentiel	Activités	Sous-opérations	Dimension	Profondeur
MTL11-11-1	Zone préhistorique 1	Sondages manuels	2A à 2S	0,50 x 0,50 m	0,50 à 0,80 m
	Zone historique 9 (canal du Régime français)	Tranchées exploratoires	1A	16,80 x 1,40 m	1,36 à 1,77 m
			1B	7,37 x 2,10 m	1,12 m à 1,18 m
			1C	35,00 x 1,40 m	0,68 à 1,30 m
		Segments de tranchée supervisés	3A	30,00 x 9,00 m	2,80 à 3,20 m
			3B	16,50 x 11,00 m	2,80 à 3,20 m
			3C	24,00 x 7,00 m	2,80 m

### 6.3.1.1 L'organisation du milieu naturel

Le sol naturel du segment à l'étude de la rue Sainte-Anne est toujours en place entre les différentes tranchées d'implantation des services d'utilités publiques présentes dans son emprise (infrastructures d'aqueduc, d'égout, d'égout pluvial, de téléphone et de gaz). De façon générale, sa surface a été scellée sous divers remblais liés à l'aménagement de la rue et se situe à une profondeur variant de 0,29 à 0,80 m sous la chaussée. Exceptionnellement, elle a été partiellement dérasée lors de l'aménagement des anciennes chaussées entre les rues de l'Église et Marguerite Bourgeoys (sous-opération 3A).

Les relevés altimétriques révèlent que la surface actuelle de la rue Sainte-Anne se calque *grosso modo* sur le faciès d'origine du terrain. Avant l'apport de remblais, l'endroit était en effet relativement plat et s'élevait entre 23,58 et 24,42 m d'altitude. Aujourd'hui, la rue s'élève entre 24,40 et 23,73 m d'altitude. Précisons toutefois que les cotes d'altitude de la surface du sol naturel faisant moins de 24,00 m ont été relevées entre les rues Marguerite Bourgeoys et Saint-Joachim, principalement dans le secteur de la première église (voir chapitre 6.2).

La surface d'origine est constituée par une mince couche (0,20 et 0,40 m d'épaisseur) de dépôts meubles qui reposent sur le socle rocheux en grès de Postdam (couches C1-5, C2-5, C3-7, C4-5, C5-6 et C6-7 ; photos 3 et 4). Ces dépôts correspondent à des argiles recouvertes par des limons et des sables ; leur transition étant la plupart du temps graduelle. De façon générale, la texture et la couleur de ces dépôts varient à petite échelle. En ce qui a trait au dépôt de limon et de sable, il passe d'un sable fin et moyen limoneux à un limon argileux et/ou sablonneux et du brun clair au gris foncé brunâtre. En ce qui concerne le dépôt d'argile, il possède une texture limoneuse et/



**Photo 3** - Rue Sainte-Anne (MTL11-11-1) – Tranchée exploratoire 1A – Vue détaillée des dépôts meubles constituant le sol naturel, du socle rocheux sous-jacent et du dépôt sablonneux sus-jacent – Vue vers le nord (MTL11-11-1-N1-26)



**Photo 4** - Rue Sainte-Anne (MTL11-11-1) – Tranchée supervisée 3C, paroi nord – Vue générale des dépôts meubles constituant le sol naturel, de la roche mère sous-jacente et du dépôt sablonneux sus-jacent – Vue vers le nord (MTL11-11-1-N4-18)

ou sablonneuse et prend une teinte beige, brun pâle, brun foncé ou gris pâle. On note également dans ces dépôts la présence de pierres anguleuses de dimension variable s'étant, pour la plupart, détachées du socle rocheux sous-jacent par gélifraction.

### 6.3.1.2 Indices d'occupation préhistorique

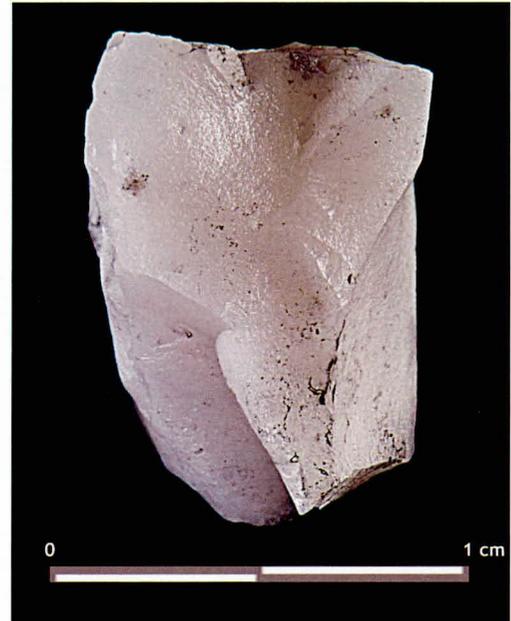
Un des sondages manuels (sondage 2S) a livré un objet lithique témoignant de l'occupation préhistorique du bas replat de la pointe de Sainte-Anne-de-Bellevue (figure 3, feuillet 1). Ce dernier est localisé relativement près du petit ruisseau qui coule dans la portion nord-est de cette pointe ( $\approx 40$  m) et non loin des berges de la baie de Vaudreuil ( $\approx 100$  m).

L'objet lithique a été récolté à quelques centimètres de la surface du sol naturel (23,65 m NMM ; couche C5-6 ; figure 8 et photo 5). L'enfouissement relatif de cet objet préhistorique dans le sol naturel peut vraisemblablement s'expliquer par la longue occupation eurocanadienne de la surface d'origine du terrain dans ce secteur (piétinement et pratiques horticoles), son sommet ayant été tardivement (au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle) scellé sous un épais remblai.

L'objet récolté est un petit débris de taille (moins de 200 mm<sup>2</sup>) dont la matière lithique n'a pu être identifiée avec exactitude (photo 6). Il s'agit d'un quartzite ou d'un chert semi-translucide à grains très fins blanc qui prend une teinte jaune-orangé dans sa partie la plus épaisse.



**Photo 5 -** Rue Sainte-Anne (MTL11-11-1) – Sondage manuel 2S – Surface du sol naturel du sondage manuel 2S – Vue vers l’ouest (MTL11-11-1-N4-31)



**Photo 6 -** Rue Sainte-Anne (MTL11-11-1) – Sondage manuel 2S – Objet-témoin préhistorique : débris de taille en quartzite fin ou en chert de couleur blanc

Cette matière pourrait être associée à une variété de la colline Blanche de Mistassini puisqu’elle semble posséder les mêmes qualités de taille, dont la possibilité de se fractionner en plaquettes. Elle possède toutefois un degré de silicification et de pureté supérieure aux variétés de quartzite de Mistassini habituellement retrouvées sur les sites archéologiques (voir Leblanc, 2004).

La superficie du sondage a été augmentée et aucun autre artéfact n’a été retrouvé.

### 6.3.1.3 Indices d’occupations historiques

#### LES ÉLÉMENTS ANTHROPIQUES DANS LE SOL NATUREL

La surface d’origine du terrain a été plus ou moins altérée (plus foncé, compact, organique, graveleuse et sableuse) et remaniée, généralement sur une faible profondeur (moins de 0,15 m), lors de l’occupation historique des lieux. Elle recelait de rares inclusions réparties de façon plus ou moins disparate dans sa masse (charbons de bois) et dans les premiers centimètres de sa surface (fibres végétales, copeaux de bois et particules de brique commune rouge). Les charbons de bois observés semblent pour la plupart avoir été déposés lors de la formation des dépôts meubles alors que les fibres végétales semblent témoigner de l’ancien couvert forestier des lieux.



Figure 3 (feuillet 1) - Rue Sainte-Anne (MTL11-11-1) – Opérations 1 à 3 – Localisation des activités archéologiques d’inventaire (opérations 1 et 2) et de supervision (opération 3)

**2S** Sous-opération

24.50 Niveau de la surface actuelle

23.30 Niveau atteint

●—● Profil stratigraphique

ÉCHELLE = 1 : 200



Date  
Mars 2013

Numéro  
de projet  
850-588

Source : Service de géomatique, Ville de Montréal, feuillet 31H05-010-2604

**Arkēos** inc.  
Société d'expertise en recherches anthropologiques

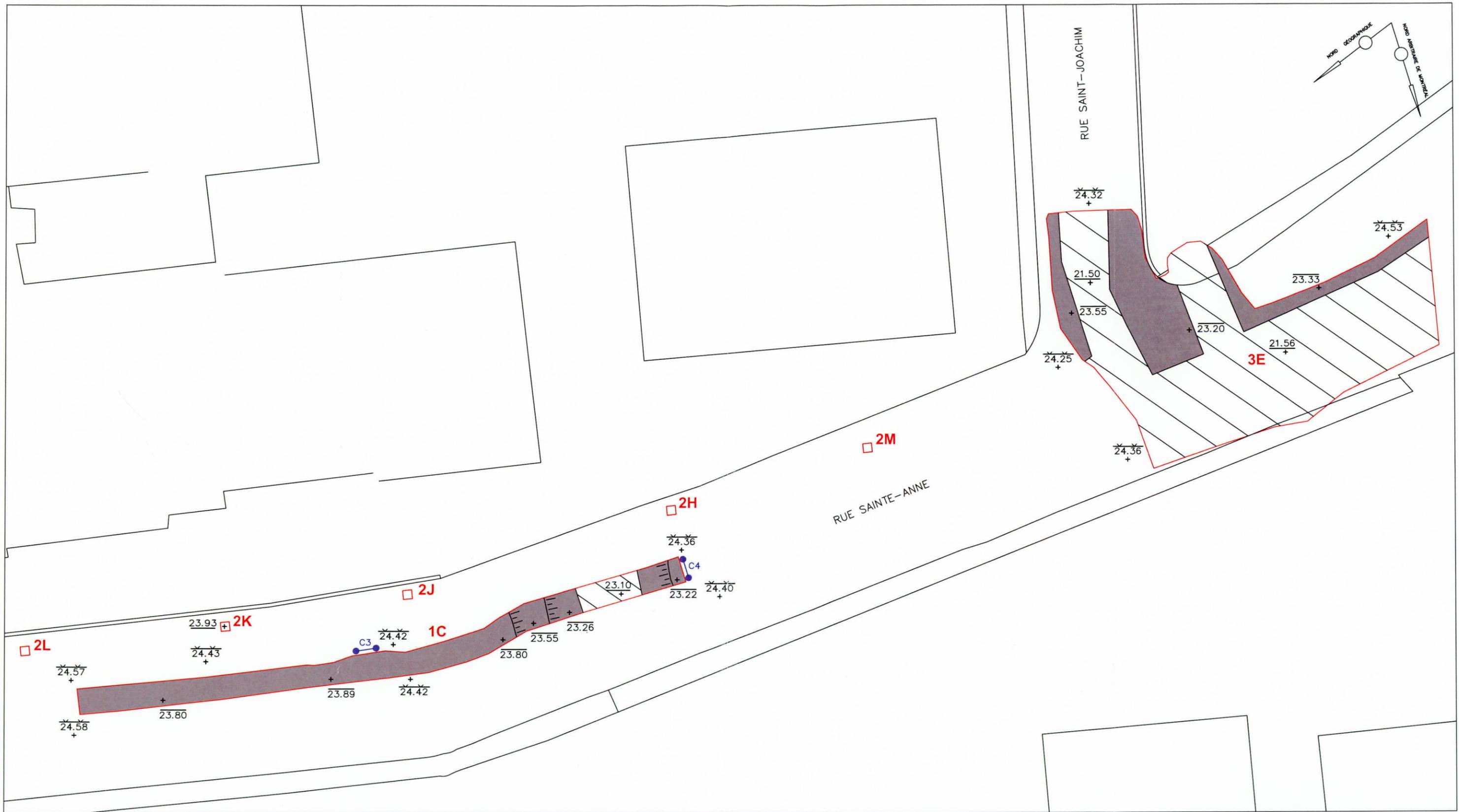


Figure 3 (feuillet 2) - Rue Sainte-Anne (MTL11-11-1) – Opérations 1 à 3 – Localisation des activités archéologiques d’inventaire (opérations 1 et 2) et de supervision (opération 3)

- 1C Sous-opération
- Tranchée de service
- Roche mère
- Profil stratigraphique
- $\overline{24.25}$  Niveau de la surface actuelle
- $\overline{21.50}$  Niveau atteint
- $\overline{23.20}$  Niveau de la surface de la roche mère

ÉCHELLE = 1 : 200  
  
 Date Mars 2013  
 Numéro de projet 850-588

Source : Service de géomatique, Ville de Montréal, feuillet 31H05-010-2604





De façon générale, la surface d'origine du terrain recelait de rares et menus objets (nbre : 25) disséminés sur une faible profondeur (lots 2C1 et 2D1, tableau 8)<sup>12</sup>. L'introduction de ces éléments anthropiques dans la masse ainsi que leur degré de fragmentation élevé peut s'expliquer par l'achalandage (piétinement) de la surface du sol qui formait alors la chaussée de la rue Sainte-Anne. L'assemblage de la culture matérielle récolté témoigne de l'utilisation de cette surface comme zone de circulation depuis le dernier quart du XVIII<sup>e</sup> siècle, et ce, jusqu'au cours du second quart du XIX<sup>e</sup> siècle, voire plus tard. Parmi les artéfacts qui constituent les marqueurs chronologiques les plus éloquents, on retrouve : des tessons de céramique en terre cuite grossière locale, en terre cuite fine de type *pearlware* (non récolté), en grès grossier rhénan gris et en terre cuite fine blanche sans décor ainsi que des clous forgés (non récoltés) et découpés.

Dans le secteur compris entre les rues Crevier et Saint-Charles, à proximité du sondage où fut retrouvé l'objet-témoin préhistorique (sondage 2S), la surface d'origine du terrain recelait toutefois une très grande quantité de copeaux de bois et d'objets plus ou moins fragmentés (nbre : 339 ; lots 2S5 ; tableau 8) dans sa masse. L'assemblage d'objets récoltés témoigne de l'utilisation de la surface d'origine des lieux comme surface de circulation depuis le régime français jusqu'au tournant de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. On compte en effet parmi les objets constituant les marqueurs chronologiques les plus éloquents : des tessons de céramique en terre cuite grossière chamois à glaçure verte, en grès rhénan gris, en grès à glaçure saline brune, en terre cuite fine de type *creamware* et *pearlware*, en terre cuite fine rouge et chamois, en terre cuite fine blanche vitrifiée ou non ainsi que des clous forgés et découpés.

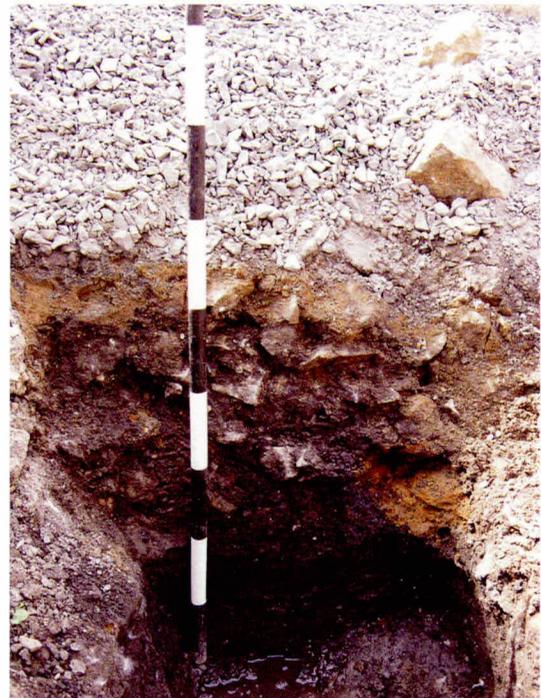
La répartition des objets récoltés dans le sol naturel selon leur fonction montre que ces témoins sont le produit de la vie domestique. À eux seuls, les témoins associés à l'alimentation (vaisselle, contenant, etc.), ainsi que les restes fauniques (ossements de mammifères, coquille d'huître, dents), dont on peut raisonnablement penser qu'ils correspondent à des rejets de consommation, forment plus de 62 % de l'assemblage des objets recueillis. On note également la présence marquée de témoins liés à la consommation d'alcool et de tabac (21,2 %) ainsi qu'à la présence de bâtiment (débris de vitre, clous, etc. ; 18 %). D'autres groupes aux fonctions diversifiées complètent ce portrait. Mentionnons les témoins associés à l'entretien ainsi qu'aux jeux et divertissements (moins de 1 %). Il semble ainsi que la présence de la plupart des objets récoltés dans l'emprise de la rue Sainte-Anne soit liée à la proximité des sondages réalisés avec les propriétés adjacentes. De fait, la plupart de ces sondages ont été disposés à moins de 3 m du front de ces propriétés.

12 La collecte des objets historiques n'a pas été systématique dans les sondages manuels, la fouille visant la mise au jour de témoins préhistorique, nos efforts ont été orientés vers ce but.

## LES AUTRES DÉPÔTS

Dans le segment de la rue Sainte-Anne compris entre le pont ferroviaire du Canadien Pacifique et la rue Crevier ainsi que dans les rues limitrophes de ce segment, un mince (moins de 4 cm) lit de sable recouvrait la surface du sol naturel (couches C1-4, C2-4 et C3-6, photos 3 et 4). Il s'agit d'un sable à grains fins et moyens parfois légèrement limoneux prenant une teinte variant du brun (est) au gris (ouest). De rares cailloutis, des fibres de bois et des particules de brique commune rouge étaient disséminés par endroits dans sa masse. Ce dépôt fut l'objet d'une collecte d'objets en paroi de l'une des tranchées exploratoires réalisées sur le site BiFl-8 (sous-opérations 1A, voir chapitre 6.3.2.2). De cet emplacement, un assemblage important d'objets-témoins datant de la période comprise entre le second et le troisième quart du XIX<sup>e</sup> siècle a été trouvé. Il semble s'agir d'un remblai d'aménagement visant à former un nouveau niveau de circulation.

Plus au nord, dans le secteur compris entre les rues Crevier et Saint-Charles, divers petits remblais sont venus sceller la surface du sol naturel. À proximité de la rue Saint-Charles (sondage 2Q, figure 9), deux dépôts constitués d'éclats de grès et de sol furent appliqués (couches C6-5 et C6-6, photo 7). La forte compacité de ces dépôts et la coupure nette entre ceux-ci révèlent qu'ils servirent de surfaces successives de circulation. Un peu plus au sud de la rue Saint-Charles (sondage 2S), un dépôt constitué des déblais de creusement du sol naturel recouvrait la surface d'origine du terrain (couche C5-5). Ce dernier présentait plusieurs fibres de bois et objets (non récoltés) dans sa masse. Il présentait également à sa surface un lit discontinu de concrétions de mortier qui témoigne d'un intervalle plus ou moins long entre son application et son scellement. Son sommet semble donc avoir également servi de surface de circulation. Il sera par ailleurs scellé par le second remblai d'éclats de grès et de sol rencontré à l'intersection de la rue Saint-Charles (couche C6-5) et, tout comme lui, il forma également une autre surface de circulation (couche C5-4).



**Photo 7 -** Rue Sainte-Anne (MTL11-11-1) – Sondage manuel 2Q, paroi ouest – Paroi ouest du sondage manuel 2S - Vue vers l'ouest (MTL11-11-1-N4-23)



**Photo 8** - Rue Sainte-Anne (MTL11-11-1) – Tranchée exploratoire 1B, paroi ouest – Segment de la paroi ouest de la tranchée exploratoire 1B (remblai de rehaussement de 1880-1882 situé au-dessus de la truëlle) – Vue vers l’ouest (MTL11-11-1-N1-42)

Les dépôts présentés ci-dessus sont recouverts par un imposant remblai qui a été appliqué sur l’ensemble du segment à l’étude de la rue Sainte-Anne. Il s’agit d’un amas d’éclats en grès et de sable hétérométrique brun rouille à beige rouille (couches C1-3, C2-3, C3-5, C5-3 et C6-4 ; photo 8)<sup>13</sup> qui correspond au remblai identifié lors des interventions antérieures sur le site du lieu historique national du Canal-de-Sainte-Anne-de-Bellevue (site 115G) et associé à la construction de la deuxième écluse entre 1880 et 1882. Son apposition a mené au rehaussement important de la rue (de 0,30 à 0,60 m) et a permis d’en régulariser la surface (entre 24,20 et 24,69 m NMM). Il semble que son sommet ait servi un certain temps de chaussée, jusqu’à ce que la rue soit asphaltée au début du XX<sup>e</sup> siècle. Les remblais lui étant sus-jacents correspondent en effet aux divers lits de pose en concassé de calcaire (couches C1-1, C2-2, C3-2, C4-2 et 3, C5-2 et C6-3) des surfaces asphaltées successives de la rue (couches C2-1, C3-1, C4-1, C5-1, C6-1 et 2) ainsi qu’aux remblais de nivellement ayant servi à préparer ces lits (couches C1-2, C3-3 et 4). Soulignons que l’aménagement de ces nouvelles surfaces a entraîné le dérasement partiel du sommet de ce dépôt en quelques secteurs de la rue.

### LES TRANCHÉES

De façon générale, les tranchées enregistrées dans l’emprise de la rue ont été associées aux divers services d’utilités publiques y ayant été enfouis (conduites d’égout, d’égout pluvial, d’aqueduc, de gaz et de téléphone, photos 9 et 10). Les plus imposantes d’entre elles (en lien avec les infrastructures d’égout et d’aqueduc) ont été creusées suite à l’application du remblai de rehaussement daté des années 1880, les autres (en lien avec les infrastructures d’égout pluvial, de gaz et de téléphone) ont été excavées ultérieurement. Les plus anciennes ont été comblées à même leurs déblais de creusement alors que les autres étaient en partie ou en totalité comblées de matériaux nets (sable, criblure de pierre, concassé de calcaire, etc.). La présence de débris de brique et de fragments de conduits en céramique dans les tranchées d’implantation des infrastructures d’égout et d’aqueduc existants et la nature de leurs matériaux (conduites en fonte, puits d’accès en ciments) démontrent qu’ils correspondent à la deuxième génération de ces services.

<sup>13</sup> Soulignons qu’à l’est de la rue de l’Église (tranchée exploratoire 1A), ce dépôt a été mélangé avec des débris de démolitions (pierres calcaires et mortier ; couche C1-3).

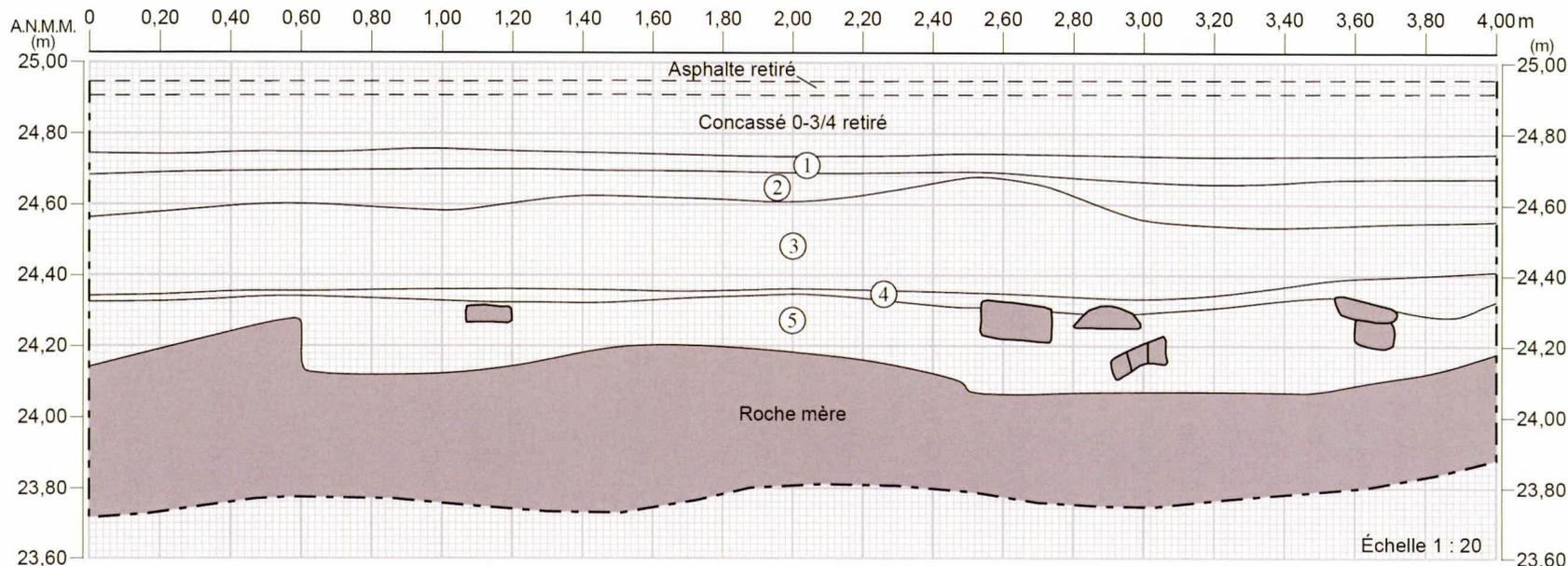


Figure 4 - Rue Sainte-Anne (MTL11-11-1) – Tranchée exploratoire 1A, profil stratigraphique C1, paroi nord

Couche	Description	Nature
-	Asphalte.	Chaussée actuelle
-	Concassé de calcaire 0-3/4 gris bleuté. Très compact. Homogène.	Lit de pose de la chaussée actuelle.
1	Concassé de calcaire 0-2 1/2 gris bleuté. Très compact. Homogène.	Lit de pose de l'ancienne chaussée.
2	Sable fin et moyen légèrement graveleux et caillouteux brun rouille. Très compact. Homogène. Sans inclusion apparente.	Remblais de nivellement de la rue
3	Amas de pierres anguleuses (grès local et calcaire), concrétions de mortier (de sable et de chaux blanc beige). Très Compact. Hétérogène.	Surface de circulation. Remblai de rehaussement de 1880-1882
4	Sable fin et moyen beige orangé comportant quelques cailloux. Homogène. Plutôt compact, mais friable. Inclusions : rares fibres de bois et petits objets en métal ferreux.	Surface de circulation du second et troisième quart du XIXe siècle. Remblai d'aménagement
5	Limon organique brun foncé passant graduellement au limon argileux brun claire, l'ensemble incluant des pierres (grès local entre autres), surtout à la base. Pénètre les interstices de la roche mère. Homogène. Compact. Inclusions dans la portion supérieure : fibres végétales et racines noircies en plus ou moins grande quantité.	Surface de circulation. Surface du sol naturel.
-	Socle rocheux en grès de Postdam	Roche mère

Tableau 2 - Rue Sainte-Anne (MTL11-11-1) – Tranchée exploratoire 1A – Description du profil stratigraphique C1, paroi nord

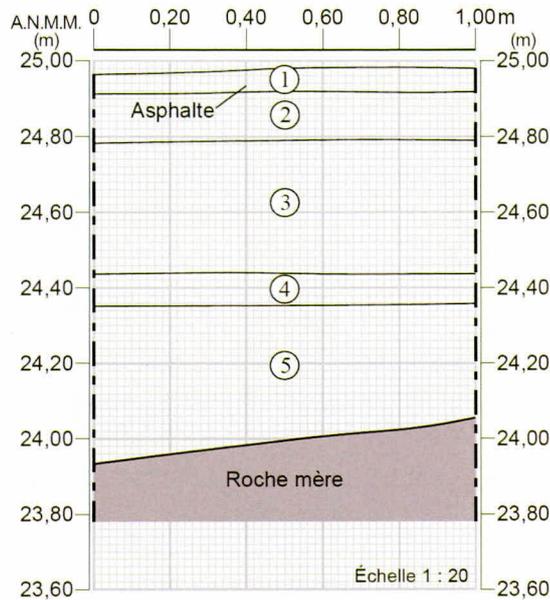


Figure 5 - Rue Sainte-Anne (MTL11-11-1) – Tranchée exploratoire 1B, profil stratigraphique C2, paroi ouest

Couche	Description	Nature
1	Asphalte.	Chaussée actuelle
2	Concassé de calcaire 0-21\2 gris bleuté. Très compact. Homogène.	Lit de pose de la chaussée actuelle
3	Amas de pierres anguleuses (grès local) beige orangé avec sable fin brun beigeâtre. Compact, mais aéré. Hétérogène. Sans inclusion apparente.	Surface de circulation. Remblais de rehaussement de 1880-1882
4	Sable fin et moyen légèrement caillouteux brun beigeâtre. Plutôt compact, mais friable. Homogène. Inclusions : rares fibres végétales (racines).	Surface de circulation du second et troisième quart du XIXe siècle. Remblai d'aménagement
5	Limon organique brun foncé passant graduellement au limon argileux brun clair, l'ensemble incluant pierres s'étant détachées de la roche mère, surtout à la base. Pénètre les interstices de la roche mère. Homogène. Compact. Inclusions dans les 10-15 premiers centimètres : fibres végétales et racines noircies plus présentes à l'ouest	Surface de circulation Surface du sol naturel.
-	Socle rocheux en grès de Postdam	Roche mère

Tableau 3 - Rue Sainte-Anne (MTL11-11-1) – Tranchée exploratoire 1B – Description du profil stratigraphique C2, paroi ouest

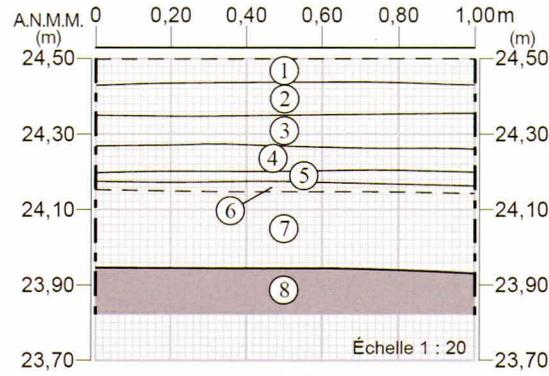


Figure 6 - Rue Sainte-Anne (MTL11-11-1) – Tranchée exploratoire 1C, profil stratigraphique C3, paroi est

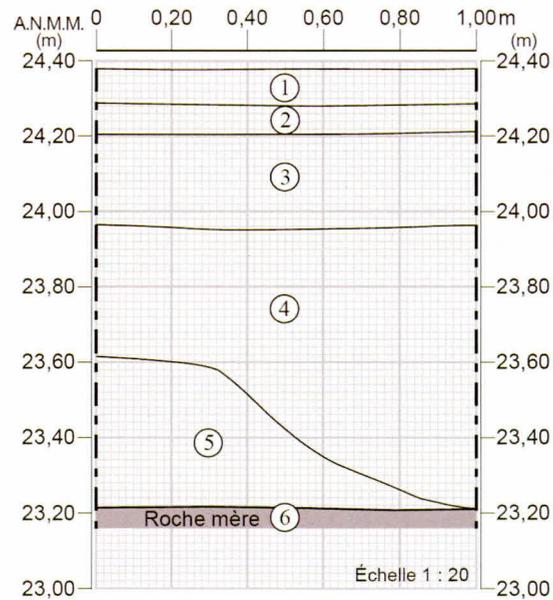


Figure 7 - Rue Sainte-Anne (MTL11-11-1) – Tranchée exploratoire 1C, profil stratigraphique C4, paroi sud

**Tableau 4 - Rue Sainte-Anne (MTL11-11-1) – Tranchée exploratoire 1C – Description du profil stratigraphique C3, paroi est**

Couche	Description	Nature
1	Asphalte.	Chaussée actuelle
2	Criblure de pierre et concassé beige. Très compact. Hétérogène. Se détache en galette.	Lit de pose de la chaussée actuelle
3	Sable fin et moyen légèrement graveleux et caillouteux brun beigeâtre. Compact. Hétérogène. Sans inclusion apparente.	Remblais de nivellement de la rue
4	Sable fin et moyen légèrement graveleux et caillouteux gris bleuté. Compact. Hétérogène. Sans inclusion apparente.	
5	Sable fin et moyen beige orangé comportant des pierres fracturées provenant du roc. Homogène. Compact. Friable. Sans inclusion apparente.	Surface de circulation Remblai de rehaussement de 1880-1882.
6	Sable fin et moyen légèrement limoneux et organique gris brunâtre. Homogène. Compact. Inclusions : rares charbons de bois et fragments minuscules de brique rouge orangé dans la masse.	Surface de circulation du second et troisième quart du XIXe siècle. Remblai d'aménagement
7	Limon légèrement sablonneux brun comportant de rares pierres fracturées provenant de la roche mère. Pénètre les interstices de la roche mère. Homogène. Compact. Inclusions : rares charbons de bois dans la masse, quelques fragments minuscules de brique en surface.	Surface de circulation Surface du sol naturel.
8	Socle rocheux en grès de Postdam	Roche mère

**Tableau 5 - Rue Sainte-Anne (MTL11-11-1) – Tranchée exploratoire 1C – Description du profil stratigraphique C4, paroi sud**

Couche	Description	Nature
1	Asphalte.	Chaussée actuelle
2	Criblure de pierre et concassé beige. Très compact. Hétérogène. Se détache en galette.	Lit de pose de la chaussée actuelle
3	Concassé de calcaire 0-2/12 et criblure de pierre gris bleuté. Compact. Hétérogène. Sans inclusion.	Lit de pose de l'ancienne chaussée
4	Sable fin et moyen caillouteux (sudarrondis) et pierreux (provenant de la roche mère) brun légèrement rouille. Compact. Hétérogène. Inclusions : rares fragments de brique rouge.	Remblai de comblement de la tranchée d'implantation de l'aqueduc. XXe siècle
5	Limon légèrement sablonneux brun comportant de rares pierres en grès. Homogène. Compact. Inclusions : rares charbons de bois dans la masse, quelques fragments minuscules de brique en surface.	Surface de circulation Surface du sol naturel dérasée en partie.
6	Socle rocheux en grès de Postdam	Roche mère

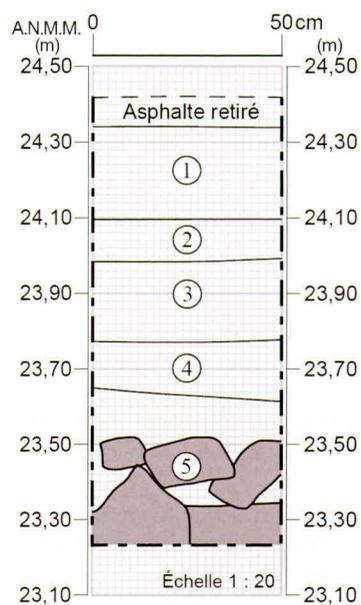


Figure 8 - Rue Sainte-Anne (MTL11-11-1) – Sondage manuel 2S, profil stratigraphique C5, paroi est

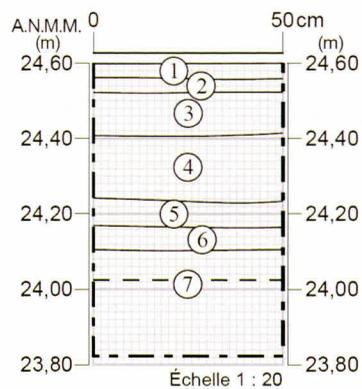


Figure 9 - Rue Sainte-Anne (MTL11-11-1) – Sondage manuel 2Q, profil stratigraphique C6, paroi ouest

**Tableau 6 -** Rue Sainte-Anne (MTL11-11-1) – Sondage manuel 2S – Description du profil stratigraphique C5, paroi est

Couche	Description	Nature
1	Asphalte.	Chaussée actuelle
2	Concassé 0-3/4 gris bleuté. Homogène. Compact.	Lit de pose de la chaussée et du trottoir actuel
3	Pierres en grès fracturées et sable hétérométrique beige rouille. Homogène. Très compact. Sans inclusion.	Remblais de rehaussement de 1880-1882.
4	Pierres en grès fracturées et limon sablonneux (fin et moyen) organique brun noirâtre. Très compact. Homogène dans l'ensemble. Malodorante. Contaminé ? Inclusions : fibres et particules de bois en décomposition en grande quantité. Grande quantité d'artéfacts dans la masse.	Surface de circulation Remblai de rehaussement.
5	Limon sablonneux (fin) et organique brun noirâtre comportant de rares pierres en grès fracturées. Homogène dans l'ensemble. Compact. Malodorante. Inclusions : concrétions de mortier en surface en petite quantité, fibres et particules de bois en décomposition en grande quantité. Grande quantité d'artéfacts dans la masse.	Surface de circulation. Remblai de rehaussement.
6	Limon argileux et légèrement sablonneux gris comportant à la base des pierres s'étant détachées de la roche mère. Devient gris brunâtre, puis une argile gris olivâtre en profondeur. Homogène dans l'ensemble. Malodorante. Compact. Inclusions : fibres et particules végétales en grande quantité. Grande quantité d'artéfacts dans les 10 à 15 premiers centimètres. Recouverte d'une mince couche de poussière de charbon de bois.	Surface de circulation jusqu'au second quart du XIX <sup>e</sup> siècle. Surface du sol naturel.

**Tableau 7 -** Rue Sainte-Anne (MTL11-11-1) – Sondage manuel 2Q – Description du profil stratigraphique C6, paroi ouest

Couche	Description	Nature
1	Asphalte.	Chaussée actuelle
2	Asphalte.	Ancienne chaussée
3	Concassé 0-2 1/2 gris bleuté. Homogène. Compact.	Lit de pose de l'ancienne chaussée
4	Pierres en grès fracturées et sable hétérométrique beige rouille. Homogène. Très compact. Sans inclusion.	Surface de circulation Remblais de rehaussement de 1880-1882
5	Pierres en grès fracturées et limon sablonneux (fin) noir. Très compact. Homogène dans l'ensemble. Sans inclusion apparente.	Surface de circulation Remblai de rehaussement.
6	Pierres en grès fracturées et sable hétérométrique gris moucheté rouille. Très compact. Homogène dans l'ensemble. Sans inclusion apparente.	Surface de circulation Remblai de rehaussement.
7	Limon argileux et sablonneux gris comportant à la base quelques pierres en grès. Devient une argile limoneuse gris bien aérée en profondeur avec plusieurs pierres en grès. Homogène dans l'ensemble. Compact. Plus compact (piétinement et remanié) en surface. Inclusions : copeaux et fibres de bois en décomposition.	Surface de circulation. Surface du sol naturel.

**Tableau 8 - Rue Sainte-Anne (MTL11-11-1) – Distribution des objets-témoins par matériau, type et couche**

Catégorie	Matériau	Objet	Lot			Total
			2C1	2D1	2S5	
Céramique	Terre cuite	bille			1	1
	Terre cuite grossière chamois glaçure verte	terraine			4	4
	Terre cuite grossière sans glaçure	indéterminé			13	13
	Terre cuite grossière locale glaçure verte	terraine			11	11
	Terre cuite grossière locale glaçure incolore	contenant		5	2	7
	Terre cuite grossière locale glaçure coloration multiple	terraine			6	6
	Terre cuite fine rouge glaçure brune	théière ?			1	1
	Terre cuite fine chamois glaçure brune	théière ?			5	5
	Creamware	chope ?			1	1
		contenant			17	17
	Terre cuite fine argileuse blanche	pipe			12	12
	Pearlware	assiette ?			1	1
		bol			1	1
		pot de chambre ?			1	1
	Terre cuite fine blanche	assiette			6	6
		contenant	8		70	78
		soucoupe			17	17
		soucoupe et bol			17	17
	Terre cuite fine blanche vitrifiée	contenant			1	1
	Terre cuite fine jaune glaçure claire	contenant			2	2
	Grès grossier rhénan gris	contenant	1			1
	Grès grossier glaçure saline brune	bouteille à bière			3	3
		bouteille à cirage			1	1
Céramique altérée	soucoupe	2			2	
Verre	Verre incolore	gobelet			1	1
	Verre teinté régulier vert	contenant	1			1
		vitre	1		54	55
	Verre de couleur transparent vert foncé	bouteille à alcool			55	55
Verre altéré	indéterminé			1	1	
Métaux	Fer forgé	clou forgé			4	4
	Fer laminé	clou découpé	5		2	7
		indéterminé			3	3
	Fer tréfilé	tige			1	1
Autres	Os	ossements	2		20	22
	Coquille	coquillages			5	5
<b>Total</b>			<b>20</b>	<b>5</b>	<b>339</b>	<b>364</b>

L'une des tranchées répertoriées n'a cependant pu être associée à la présence d'un service d'utilités publiques. Celle-ci fut observée à l'angle nord-ouest de l'intersection de la rue de l'Église (tranchée exploratoire 1B et tranchée supervisée 3A ; figure 3, feuillet 3). Selon les observations réalisées, cette tranchée est orientée selon un axe nord-ouest/sud-est et a été excavée et remblayée à partir



**Photo 9** - Rue Sainte-Anne (MTL11-11-1) — Tranchée supervisée 3C, paroi est — Tranchée d'implantation des services d'utilités publiques et des sols en place dans l'emprise de la rue Saint-Joachim — Vue vers l'est (MTL11-11-1-N4-27)

du sommet du sol naturel (24,38 m NMM), soit avant la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Elle est comblée par un dépôt hétérogène et aéré correspondant aux déblais de creusement des dépôts meubles et du socle rocheux. Sa portion visible fait une longueur d'environ 5 m, une largeur d'environ 3 m et une profondeur d'au moins 2,20 m (moins de 22,18 m NMM). Elle se prolonge vers le nord-ouest, sur le terrain de la fabrique (photo 11). La présence de sols en place et du socle rocheux en dehors de l'emprise des tranchées de service ayant tronqué son tracé au sud-est permet d'établir qu'elle ne se prolongeait pas dans cette direction. Son tracé pourrait toutefois avoir bifurqué vers le sud-sud-est à la hauteur de la



**Photo 10** - Rue Sainte-Anne (MTL11-11-1) — Tranchée supervisée 3A, parois sud et ouest — Vue des nombreux services présents à l'intersection de la rue de l'Église — Vue vers le sud-ouest (MTL11-11-1-N3-017)



**Photo 11** - Rue Sainte-Anne (MTL11-11-1) — Tranchée supervisée 3A, paroi ouest — Emplacement de la tranchée pouvant être associée au canal du régime français — Vue vers l'ouest (MTL11-11-1-N3-01)

rue Sainte-Anne et se confondre aujourd'hui aux nombreuses tranchées des services présentes à cet emplacement dans l'espace documenté. L'intervention menée par Ethnoscop en 2003 (2008) en retrait de ces perturbations ne permet pas de confirmer cette hypothèse puisque la profondeur de cette intervention n'a pas dépassé le dépôt datant du début de la décennie 1880.

Ainsi, de par son ancienneté relative (avant 1850), sa localisation, son orientation et ses dimensions (voir chapitre 6.2), il est possible que cette tranchée corresponde aux vestiges du canal du Régime français. Rien ne le prouve cependant hors de tout doute.

#### 6.3.1.4 Discussion

##### OCCUPATION PRÉHISTORIQUE

Comme nous l'avons vu au chapitre 6.2, la présence des rapides Sainte-Anne obligeait les voyageurs à porter leur embarcation à la hauteur de la pointe de Sainte-Anne-de-Bellevue. Il n'est donc pas surprenant d'avoir retrouvé un indice de la présence amérindienne en ce lieu de passage.

La découverte d'un unique objet ne nous permet toutefois pas d'inférer quelques conclusions que ce soit sur la nature de cette présence. L'objet suggère seulement le passage de quelques individus ou de l'arrêt de ceux-ci pour une courte période à proximité des berges de la pointe de Sainte-Anne et de son ruisseau. Par ailleurs, l'association possible de la matière lithique duquel provient ce débris avec l'une des variétés du quartzite de Mistassini permet d'émettre l'hypothèse que cette visite eût lieu durant la période du Sylvicole ancien, moment où l'utilisation de cette matière est assez commune dans les basses terres du Saint-Laurent (tradition *Meadowood*).

##### AMÉNAGEMENT DE LA CHAUSSÉE

Les profils stratigraphiques relevés dans le cadre du présent projet permettent d'établir que la surface du sol naturel constituera la chaussée de la rue Sainte-Anne jusqu'au cours du second quart du XIX<sup>e</sup> siècle au moins. Ils permettent également d'établir que le dépôt de sable du second quart du XIX<sup>e</sup> siècle fut apposé uniquement dans la rue Sainte-Anne entre le pont ferroviaire du Canadien Pacifique (voir plus à l'est) et la rue Crevier. La présence de ce dépôt dans les rues limitrophes, notamment la rue Marguerite-Bourgeoys (voir chapitre 6.3.2.3) et de l'Église résulterait de l'étalement de ce dépôt au fil du temps. Soulignons que sa présence a également été observée sur le terrain de la première église, dans l'espace où sera éventuellement aménagé le parvis (voir chapitre 6.3.2.3). Il semble donc que l'existence de ce dépôt a répondu à un besoin découlant de l'intensité de l'occupation du secteur regroupant l'ensemble des services du noyau villageois de Sainte-Anne (canal, église, presbytère, cimetière).

Par ailleurs, la construction de la deuxième écluse du Canal-de-Sainte-Anne-de-Bellevue fut l'occasion d'aménager un véritable niveau de circulation dans l'emprise de la rue Sainte-Anne grâce aux déblais de creusement qu'elle a généré. Le mince dépôt de sable précédemment apposé (second quart du XIX<sup>e</sup> siècle) correspond en effet à un aménagement plutôt fruste et rudimentaire.

#### CANAL DU RÉGIME FRANÇAIS

Les activités archéologiques menées dans les deux secteurs que recoupe l'emprise présumée du canal construit au cours du Régime français n'ont pas permis de mettre au jour de vestiges y étant associés. Malgré l'existence de nombreuses tranchées d'implantation de services d'utilités publiques sous la rue Sainte-Anne, il fut généralement possible de constater son absence dans les secteurs documentés, grâce à la présence de larges bandes de sol en place entre leur emprise.

L'existence d'une tranchée ne pouvant être associée à la présence d'aucun service d'utilités publiques à l'intersection des rues Sainte-Anne et de l'Église laisse toutefois perplexe. De par son ancienneté relative (avant 1850), sa localisation, son orientation (nord-ouest/sud-est), sa largeur (5 m) et sa profondeur (moins de 22,18 m NMM), il est possible que cette tranchée corresponde aux vestiges du canal du Régime français. Si tel est le cas, l'aménagement de ce canal s'aurait visiblement fruste et correspondait à une simple tranchée affichant des parois rocheuses. Il se peut toutefois que ses parois aient été maçonnées et que les composantes de cette maçonnerie aient été retirées avant son enfouissement au début de la décennie 1840 afin d'être réutilisées ailleurs, peut-être dans les ouvrages du nouveau canal construit à cette époque.

Par ailleurs, le prolongement en ligne droite du tracé de cette ancienne tranchée n'a pas été observé dans les deux segments de la rue Sainte-Anne qu'il recoupe. Il faut cependant considérer qu'à l'intersection de la rue de l'Église son tracé bifurque vers le sud-sud-est et se poursuit dans cette direction sur les terrains du site historique national du Canal-de-Sainte-Anne-de-Bellevue. Il faut également envisager que la partie amont du canal traverse la rue Sainte-Anne légèrement au nord de l'intersection de la rue Saint-Joachim, soit dans un secteur qui n'a pas été documenté dans le cadre du présent projet.

Soulignons par ailleurs qu'aucune trace des poteaux implantés à l'intersection des rues de l'église et Sainte-Anne lors du remblaiement du canal au début des années 1840 n'a été observée. Les vestiges de ces poteaux ainsi que du canal pourraient subsister sur le terrain de la fabrique.

### 6.3.2 Site BiFl-8, opérations 1 à 3

Cette section présente les principaux résultats des activités archéologiques d’inventaire et de supervision réalisées sur le site de la première église de Sainte-Anne (BiFl-8) dont les limites englobent le lot 97 du cadastre d’origine de la paroisse de Sainte-Anne-du-Bout-de-l’Isle ainsi que la moitié de l’emprise des rues Sainte-Anne et Marguerite-Bourgeoys qui le bordent (figures 10, tableau 9). Elle concerne les données acquises lors de la réalisation 1) des deux tranchées exploratoires (sous-opération 1A et 1B) ; 2) des deux sondages manuels (sous-opération 2A et 2B) ; 3) la supervision des deux tranchées excavées lors des travaux (sous-opération 3A et 3B) dans la zone de potentiel historique 1 ; 4) les vestiges du mur de fondation de la façade de cette église (ST-1) et 5) les contextes stratigraphiques situés en façade et du côté est de ce lieu de culte construit en 1728, puis transformé en école en 1859 avant d’être démolis en 1899. Une discussion suit la présentation de ces données.

**Tableau 9 -** Rue Sainte-Anne (BiFl-8) – Sommaire des activités réalisées

Code de désignation	Zone de potentiel	Activités	Sous-opérations	Dimension	Profondeur
BiFl-8	Zone historique 1 (première église)	Tranchées exploratoires	1A	30,00 x 1,65 m	1,13 à 1,45 m
			1B	20,00 x 2,00 m	0,90 x 1,34 m
		Sondages manuels	2A	1,00 x 1,00 m	0,44 m
			2B	1,00 x 1,00 m	0,48 m
		Tranchées supervisées	3A	4,00 x 3,00 m	1,17 m
			3B	4,80 x 2,50 m	1,56 m

#### 6.3.2.1 Vestiges des fondations de la première église

Les fondations en pierre du mur de la façade de la première église de Sainte-Anne (ST-1) furent mises au jour entre 0,29 et 0,53 m (24,08 et 24,33 m NMM) sous l’emprise du trottoir nord de la rue Sainte-Anne (entre 24,56 et 24,61 m NMM) lors de l’excavation mécanique de tranchée exploratoire 1B (photos 12 et 13). À cette occasion, le sommet dérasé et le parement extérieur de ce mur axé nord-ouest/sud-est ont été partiellement dégagés alors que ses retours vers le nord-est l’ont été complètement sur leur hauteur résiduelle. Il a ainsi été observé sur toute sa longueur, soit sur 8,63 m (26,57 pieds français).

Il s’agit d’un ouvrage de largeur standard (0,63 m ou deux pieds français) dont le niveau d’ancrage au sol est faible. Sa base prend en effet appui sur le socle rocheux qui se situe, par rapport à la

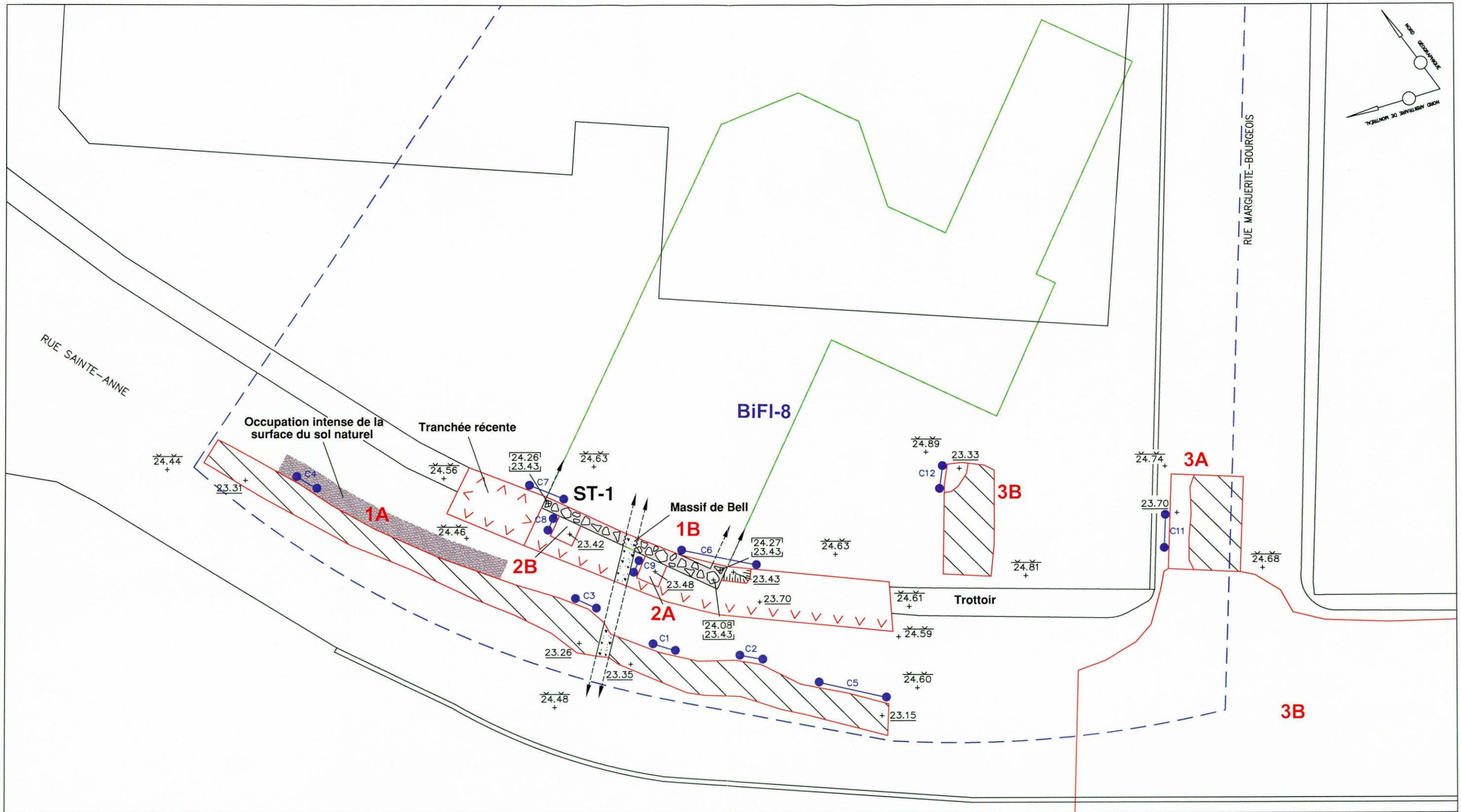


Figure 10 - Rue Sainte-Anne (BiFl-8) – Opérations 1 à 3 – Localisation des activités archéologiques d’inventaire (opération 1 et 2) et de supervision (opération 3)

- |  |   |
|--|---|
| <b>1B</b> Sous-opération                                       | 24.25 Niveau de la surface actuelle     |
| Tranchée de service  | 21.50 Niveau atteint                    |
| Maçonnerie de pierre   | 24.27 Niveau du sommet de la structure  |
| Superposition des limites de la première église (plan de 1874) | 23.43 Niveau de la base de la structure |
| Profil stratigraphique   |   |

ÉCHELLE = 1 : 150

Date  
Mars 2013

Numéro de projet  
850-588

Source : Service de géomatique, Ville de Montréal, feuillet 31H05-010-2604

**Arkéos** inc.  
Société d'expertise en recherches anthropologiques



**Photo 12** - Rue Sainte-Anne (BiFl-8) – Tranchée exploratoire 1B et Mur ST-1 – Fondations du mur de façade de la première église de Sainte-Anne (ST-1) – Vue vers le nord-est (BiFl-8-N1-52)



**Photo 13** - Rue Sainte-Anne (BiFl-8) – Tranchée exploratoire 1B et mur ST-1 – Fondations du mur de façade de la première église de Sainte-Anne (ST-1) – Vue vers le nord-ouest (BiFl-8-N1-65)

surface du sol naturel de l'endroit ( $\approx 23,70$  m NMM), à une profondeur variant entre 0,36 et 0,44 m (23,26 et 23,43 m NMM). Il est constitué de blocs de grès bruts et ébauchés de dimensions variables disposés en assises plus ou moins régulières et liés avec du mortier à forte teneur en sable de couleur beige-jaunâtre (portion inférieure) et blanc jaunâtre (portion supérieure). Il se présente sous la forme d'un double parement avec blocage interne (cales en grès) qui a conservé 4 à 5 de ses assises sur sa hauteur résiduelle (0,84 à 1,00 m). Lors de sa construction, les trois premières assises étaient ancrées dans le sol alors que les autres formaient les murs hors-sol<sup>14</sup>. Ces dernières n'étaient toutefois pas enduites de crépi. La présence de ces enduits dans les dépôts documentés en périphérie de cet ouvrage démontre toutefois qu'elles le furent dans leur histoire (voir chapitres 6.3.2.2 et 6.3.2.3). Par ailleurs, la présence de remblai de démolition à l'intérieur de l'enceinte de l'église démontre la présence d'un vide sanitaire entre le plancher du rez-de-chaussée et le sol de son soubassement.

14 Le terrain sera l'objet d'un rehaussement de 0,25 m (23,95 m NMM) au cours de l'occupation de la première église, il en résulte l'enfouissement de la quatrième assise de l'ouvrage.

Le sommet de ce vestige a été dérasé en deux temps ; une première fois lors de la démolition de l'ancien édifice religieux en 1899 (24,27 m NMM), puis lors de la mise en place du trottoir actuel (24,08 m NMM)<sup>15</sup>. Lors de ce dernier événement, quelques blocs de grès appartenant à sa dernière assise furent retirés sur son parement extérieur. Un bloc de grès appartenant à la quatrième assise du mur a également été retiré à son extrémité nord-ouest lors d'un événement postérieur à la démolition de l'église et antérieur à la pose du trottoir actuel (couche C7-5). La portion centrale de ce vestige a par ailleurs été tronquée sur une largeur d'environ 0,50 m lors de la mise en place d'un massif de conduits de Bell raccordant le bâtiment existant sur le lot 97. De plus, le poids exercé par le trottoir aurait entraîné la fracture de quelques blocs de grès présents au sommet de la maçonnerie.

Par ailleurs, un certain désordre structurel a été observé à la base de la maçonnerie de l'ouvrage. Plusieurs blocs constituant sa première assise reposent légèrement de biais alors que d'autres forment des ressauts ou des retraits plus ou moins prononcés par rapport à son parement extérieur, notamment à l'emplacement des sondages manuels 2A et 2B. La surface irrégulière du socle rocheux semble expliquer qu'avec le temps le poids du bâtiment ait entraîné le léger déplacement (sur le côté) de certains des blocs constituant la première assise de l'ouvrage (photo 14). La présence de ressauts et de retraits plus ou moins marqués à la base du mur peut s'expliquer de deux façons. D'une part, les légers ressauts et retraits observés au niveau du sondage 2B semblent témoigner du faible soin apporté par les bâtisseurs à l'appareillement des premières assises de l'ouvrage en créant des parements plus ou moins bien dressés à sa base (portion enfouie, photo 15). D'autre part, seuls le démantèlement puis la reconstruction d'une partie de l'ouvrage, lors du percement



**Photo 14** - Rue Sainte-Anne (BiFl-8) – Tranchée exploratoire 1B et mur ST-1 – Vue détaillée de l'angle d'une pierre constituant la première assise de l'extrémité sud-est du mur ST-1 – Vue vers le nord-ouest (BiFl-8-N1-78)

<sup>15</sup> Le vestige des fondations du mur de façade de la première église était recouvert dans sa portion sud-est par deux remblais de démolition, l'un datant de la démolition de l'église (couches C6-7 et C7-6), l'autre résultant de la mise en place du trottoir actuel. Le premier de ces remblais occupait également l'enceinte de l'église (couche C6-7) alors que le deuxième occupait aussi sa périphérie sud-est. La portion nord-ouest de son sommet dérasé était par ailleurs recouverte par le remblai de concassée de calcaire servant de lit de pose au trottoir (couches C6-4 et C7-4).

de ce dernier par exemple, peuvent expliquer les importants ressauts et retraits entrevus au niveau du sondage 2A (photo 16). La présence d'un creusement en bordure de l'ouvrage a d'ailleurs été enregistrée en association avec cet important désordre structurel et témoigne vraisemblablement du percement de l'ouvrage à cet endroit.

Soulignons que les mesures de protection en vigueur à la Ville de Montréal pour les vestiges architecturaux possédant une grande valeur patrimoniale ont été appliquées pour les fondations de la façade de la première église de Sainte-Anne avant le début des travaux. La portion mise au jour de ce vestige a ainsi été recouverte d'une membrane de géotextile, puis d'une couche de remblai sans retrait afin de recevoir le nouveau trottoir à construire. Sa périphérie immédiate n'a également fait l'objet d'aucune autre excavation.

### 6.3.2.2 Contextes stratigraphiques en façade de la première église

Cette section concerne les données récoltées en inventaire préalable en façade de la première église, soit dans l'emprise du trottoir nord (tranchée exploratoire 1B et sondages manuels 2A et 2B) et dans l'emprise de la chaussée (tranchée exploratoire 1A) de la rue Sainte-Anne.



**Photo 15** - Rue Sainte-Anne (BiFl-8) – Sondage manuel 2B et mur ST-1 – Vue du léger retrait des pierres constituant les premières assises du mur ST-1 à la hauteur du sondage manuel 2B – Vue vers le nord-est (BiFl-8-N2-03)



**Photo 16** - Rue Sainte-Anne (BiFl-8) – Sondage manuel 2A et mur ST-1 – Importants ressauts et retraits des pierres constituant les premières assises du mur ST-1 à la hauteur du sondage manuel 2A – Vue vers le nord-est (BiFl-8-N2-08)

## TRANCHÉE EXPLORATOIRE 1B ET SONDAGES 2A ET 2B

La tranchée exploratoire 1B a été implantée dans l'emprise du trottoir nord de la rue Sainte-Anne, à l'emplacement des fondations du mur de façade de la première église (ST-1) et de l'ancien trottoir dont la présence est attestée depuis au moins 1857. Elle a été excavée sur une longueur de 20 m, sur une largeur de près de 2 m et sur une profondeur variant de 0,29 et 1,34 m (de 24,63 à 23,22 m NMM).

À cette occasion, 1) la dalle de béton formant le trottoir ; 2) son lit de pose en concassé (couches C6-4 et C7-4) ; 3) le remblai témoignant de la démolition partielle du mur ST-1 lors de la pose du trottoir ; 4) les remblais de rehaussement et de nivellement apposés suite à la démolition de l'ancien lieu de culte en 1899 (couches C6-5 C6-6 et C7-5) ; 5) ainsi que le remblai témoignant de sa démolition (couches C6-7 et C7-6) ont été retirés (figures 11 à 14, tableaux 10 à 13). Le remblai de comblement d'une importante tranchée creusée au cours du XX<sup>e</sup> siècle en bordure immédiate de l'extrémité nord-ouest des fondations du mur de façade de la première église a également été retiré (couche C7-3, photo 17). Soulignons que le creusement de cette tranchée a entraîné le retrait quasi complet des dépôts archéologiques au nord-ouest de la première église jusqu'au sol naturel stérile. Ce creusement semble selon toute vraisemblance lié à la démolition du bâtiment qui a été érigé à cet emplacement suite à la démolition de la première église, tel que l'illustrent les plans de Goad de 1907 et 1908 et de l'Underwriters' Survey Bureau de 1959 (figures 22, 24 à 26 au volume 2 : annexe 16). Par ailleurs, seuls une portion du remblai de nivellement post-démolition de 1899 (couches C6-6, C9-1 et C10-1) ainsi que le remblai de démolition de 1899 présent à l'intérieur de l'enceinte de l'église (couche C6-7) ont été conservés.



**Photo 17** - Rue Sainte-Anne (BiFl-8) – Tranchée exploratoire 1B et mur ST-1 – Vue en parois nord et est des contextes archéologiques en association avec l'extrémité nord-ouest du mur ST-1, coupes C7 et C8 – Vue vers l'est (BiFl-8-N1-84)

Les sondages 2A et 2B ont permis la fouille des dépôts bordant la façade des fondations de la première église. Tous deux ont été entrepris à la même élévation, soit dans la portion inférieure du remblai de nivellement post-démolition de 1899 (C9-1 et C10-1). Ce remblai hétérogène consiste

en un dépôt de sable graveleux et caillouteux gris comportant une grande quantité de pierres de construction en grès et de mortier ainsi que quelques fragments de brique rouge orangé dans sa masse. Il recelait également de nombreux objets (nbre : 136) typiques d'une occupation s'étant terminée au tournant du XX<sup>e</sup> siècle, telles des céramiques en terre cuite fine vitrifiée (tableau 14). Les données recueillies soulignent que ce secteur a été décapé en profondeur (entre 23,80 et 23,87 m NMM) au moment de la démolition de l'ancien lieu de culte.

Dans le sondage 2A, qui a été implanté en façade est du mur ST-1, le remblai de nivellement post-démolition de 1899 recouvre trois dépôts ayant vraisemblablement été dérasés à leur sommet lors de son apposition (23,80 m NMM). Le premier correspond au remblai de comblement d'une petite tranchée de nature indéterminée (relique de l'ancien trottoir ?) creusée en bordure du mur ST-1 (couche C9-2). Il s'agit d'un dépôt de sable légèrement limoneux gris comportant quelques particules de mortier et plaquette de crépi. Les deux autres dépôts correspondent aux remblais de comblement d'une large tranchée (s'étendant au-delà du sondage) creusée dans le sol naturel (moins de 23,48 m NMM) en bordure du mur ST-1 et possiblement associée à l'important désordre structurel (retraits et ressauts) observé à la base de cet ouvrage et résultant vraisemblablement de son percement (couche C9-3 et C9-4). Il s'agit de dépôts constitués à partir des déblais de creusement du sol naturel incluant quelques charbons de bois, particules de chaux et plaquettes de crépi. La fouille de ces trois dépôts a permis de récolter un assemblage relativement important d'objets (nbre : 107) typiques du tournant du XIX<sup>e</sup> siècle, comme des tessons de céramique en terre cuite fine de type *creamware*, en grès grossier rhénan brun et en grès fin blanc à glaçure saline ainsi que des clous forgés (tableau 14).<sup>16</sup> Soulignons également la présence dans cet assemblage d'une punaise en métal cuivreux, d'une perle en verre opaque blanc, de plusieurs épingles en laiton étamé, ainsi qu'un grain de chapelet en os. La présence de ces dépôts directement sous le premier niveau d'aménagement de 1899 vient appuyer l'hypothèse d'un décapage important qui aurait entraîné la destruction des contextes archéologiques associés au XIX<sup>e</sup> siècle en façade de l'église.

Dans le sondage 2B, qui a été implanté en façade ouest du mur ST-1, le remblai de nivellement post-démolition de 1899 (couche C10-1) recouvre le sommet irrégulier de deux dépôts ayant visiblement été également dérasés à leur sommet lors de son apposition (23,87 m NMM). Il s'agit de deux remblais de rehaussement peu compact et pierreux. Le premier (couche C10 : 2) est constitué d'une argile limoneuse et sablonneuse brun grisâtre comportant quelques particules de mortier ainsi que des racines en décomposition. Le second (couche C10-3) correspond à un dépôt de sable limoneux brun grisâtre clair comportant une quantité plus importante de concrétions de mortier. Ils recelaient un assemblage relativement important d'objets (nbre : 93) témoignant d'une déposition qui aurait eu

16 La présence d'un tesson en terre cuite fine blanche dans l'assemblage de ces dépôts apparaît être une intrusion.

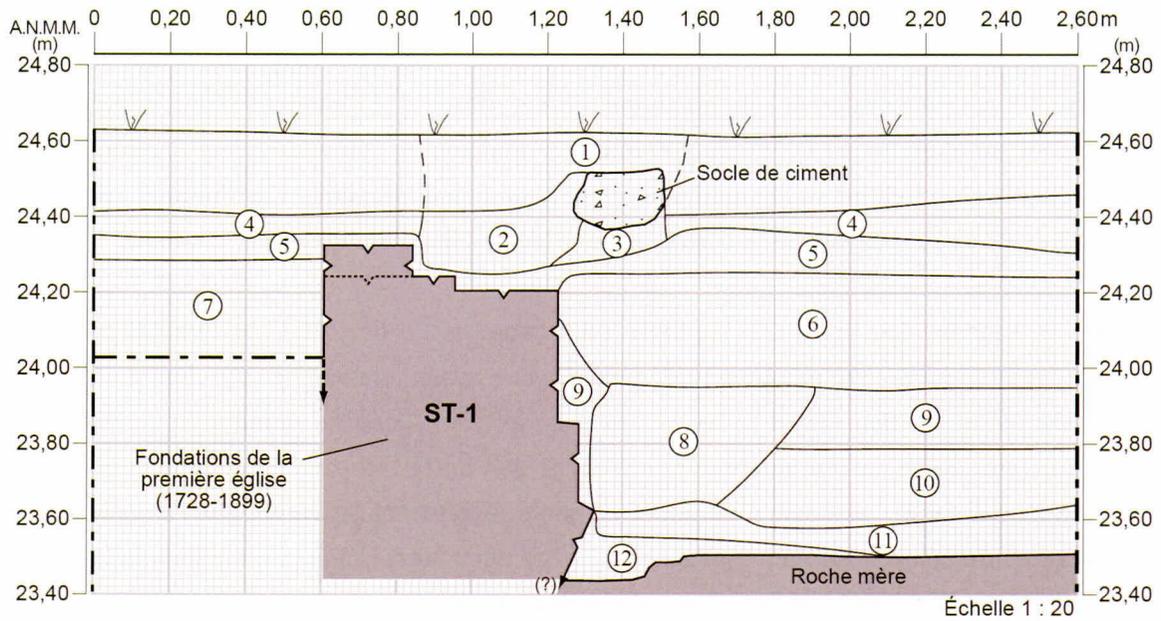


Figure 11 - Rue Sainte-Anne (BiFl-8) – Tranchée exploratoire 1B, profil stratigraphique C6, paroi nord

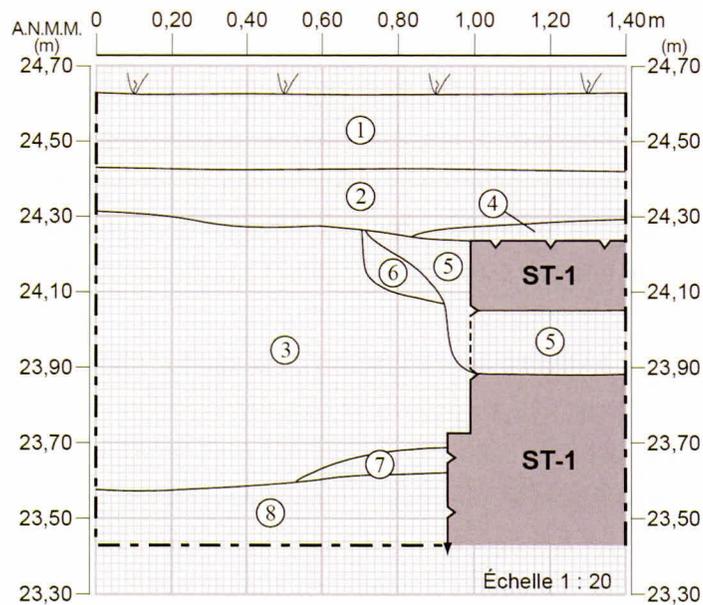


Figure 12 - Rue Sainte-Anne (BiFl-8) – Tranchée exploratoire 1B, profil stratigraphique C7, paroi nord

**Tableau 10 - Rue Sainte-Anne (BiFl-8) – Tranchée exploratoire 1B – Description du profil stratigraphique C6, paroi nord**

Couche	Lots	Description	Nature
1		Sable fin et moyen très légèrement caillouteux brun foncé. Plutôt compact. Friable. Homogène. Sans inclusion apparente.	Surface gazonnée actuelle
2		Concassé 0-2 1/2	Lit de pose du socle en ciment de la clôture en fer forgé.
3		Sable fin et moyen légèrement limoneux et organique brun grisâtre foncé. Hétérogène. Plutôt compact. Inclusions : rares particules de mortier.	Remblai de comblement de la tranchée d'implantation du socle.
4		Concassé 0-2 1/2 infiltré par la couche 1.	Lit de pose du trottoir ayant été étalé en partie sur le terrain privé
5		Sable fin et moyen légèrement limoneux et organique brun grisâtre foncé. Hétérogène. Plutôt compact. Inclusions : rares particules de mortier. Dérasé en partie en surface.	Remblai d'assainissement.
6	1B1	Mélange hétérogène de concrétions de mortier, de pierre de construction et de sable fin et moyen brun foncé légèrement caillouteux. Plutôt compact. Sans autres inclusions.	Remblai de nivellement post-démolition de l'église en 1899
7		Amas de poudre et de concrétions de mortier beige jaunâtre et de pierre de construction en grès. Compact. Hétérogène. Sans autre inclusion.	Remblai de démolition de l'église en 1899
8		Sable limoneux légèrement caillouteux brun grisâtre. Hétérogène. Friable. Meuble.	Remblai de comblement d'une petite tranchée indéterminée
9	1B2	Sable fin et moyen limoneux brun comportant de rares pierres (grès local) et cailloux subanguleux et arrondis. Homogène. Très meuble en surface. Plutôt compact dans la masse. Inclusions : quelques fibres et morceaux de bois en décomposition, rares particules de mortier, joint de mortier avec crépi et charbons de bois dans la masse, quelques plaquettes de crépi et petits fragments de brique rouge orangé en surface.	Surface d'occupation. Remblai de rehaussement 1840-1850.
10		Sable fin et moyen limoneux brun comportant de rares pierres (grès local) et des cailloux subanguleux et arrondis. Compact. Homogène. Inclusions : quelques fibres de bois, rares particules de mortier, et charbons de bois dans la masse.	Surface d'occupation Remblai de comblement.
11		Sable fin et moyen limoneux brun comportant de rares pierres (grès local) et des cailloux subanguleux et arrondis. Compact. Hétérogène. Inclusions : moyenne à grande quantité de concrétions, particules et quelques joints de mortier blanc beigeâtre, rares charbons de bois, fragments de brique rouge orangé. Sans artefact.	Rejets de réfection de la première église et sol naturel remanié au tournant du XIX <sup>e</sup> siècle.
12	1B3	Limon sablonneux brun. Homogène. Compact. Inclusions : rares charbons de bois et particules de mortier.	Sol naturel remanié lors de la réfection de l'église au tournant du XIX <sup>e</sup> siècle
13		Socle rocheux en grès de Postdam	Roche Mère

**Tableau 11 - Rue Sainte-Anne (BiFl-8) – Tranchée exploratoire 1B – Description du profil stratigraphique C7, paroi nord**

Couche	Description	Nature
1	Sable fin et moyen très légèrement caillouteux brun foncé. Plutôt compact. Friable. Homogène. Sans inclusion apparente.	Surface gazonnée actuelle
2	Concassé 0-2 1/2 infiltré par la couche 1	Lit de pose du trottoir
3	Amas de pierres en grès et sable fin et moyen gris. Compact. Hétérogène. Sans inclusion apparente.	Remblai de comblement d'une large tranchée.
4	Sable fin et moyen légèrement limoneux et organique brun grisâtre foncé. Hétérogène. Plutôt compact. Inclusions : rares particules de mortier.	Remblai d'assainissement ou de nivellement dérasé en partie en surface. Post-1899.
5	Sable fin et moyen légèrement limoneux et organique brun grisâtre foncé. Hétérogène. Plutôt compact. Inclusions : rares particules de mortier.	Remblai de nivellement post-démolition de l'église. Post-1899. Comble un vide laissé par le retrait d'une pierre dans la maçonnerie ST-1
6	Amas de poudre et de concrétions de mortier beige jaunâtre et de pierre de construction en grès. Compact. Hétérogène. Sans autre inclusion.	Remblai de démolition de l'église. 1899
7	Sable fin et moyen limoneux brun claire comportant quelques pierres en grès locales. Hétérogène. Compact. Inclusions : quelques concrétions de mortier blanc beigeâtre dans la masse	Sol naturel. Remanié lors de la réfection des fondations de l'église au tournant du XIX <sup>e</sup> siècle ?
8	Sable fin et moyen limoneux brun claire devenant une argile limoneuse et sablonneuse brun beigeâtre à la base. Grande quantité d'éclats de pierre en grès local. Compact. Homogène. Inclusions : rares charbons de bois.	Sol naturel stérile

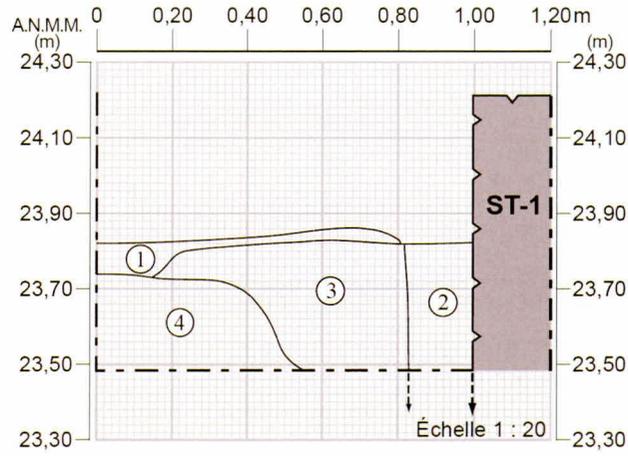


Figure 13 - Rue Sainte-Anne (BiFl-8) – Sondage manuel 2A, profil stratigraphique C9, paroi ouest

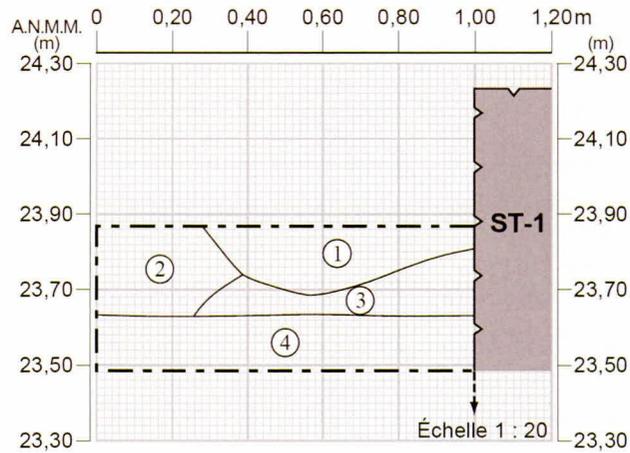


Figure 14 - Rue Sainte-Anne (BiFl-8) – Sondage manuel 2B, profil stratigraphique C10, paroi ouest

**Tableau 12 - Rue Sainte-Anne (BiFl-8) – Sondage manuel 2A – Description du profil stratigraphique C9, paroi nord**

Couche	Lot	Description	Nature
1	2A1	Sable fin et moyen graveleux et caillouteux gris. Meuble à compact. Friable. Hétérogène. Inclusions : poudre, particules, concrétions et joints de mortier en grande quantité, rares charbons de bois dans la masse.. Artéfacts dans la masse.	Remblais de nivellement post-démolition de l'église de 1899
2	2A3	Sable fin et moyen légèrement limoneux gris beigeâtre. Plutôt compact. Homogène. Inclusions : particules de mortier dans la masse. Artéfacts dans la masse.	Remblai de comblement d'une petite tranchée de nature indéterminée. Tournant du XIX <sup>e</sup> siècle.
3	2A2	Sable fin et moyen gris moucheté orangé. Comporte des pierres s'étant détachées du socle rocheux dont le gabarit est identique à celui des pierres dans la maçonnerie. Compact. Hétérogène. Sans inclusion.	Remblai de comblement de la tranchée de percement du mur ST-1. Tournant du XIX <sup>e</sup> siècle
4	2A4	Sable fin et moyen brun grisâtre moucheté orangé en surface, devenant limoneux et argileux en profondeur. Comporte des pierres (couché et debout) s'étant détachées du socle rocheux dont le gabarit est identique à celui des pierres dans la maçonnerie. Compact. Hétérogène. Inclusions : charbons de bois, particules de chaux.	

**Tableau 13 - Rue Sainte-Anne (BiFl-8) – Sondage manuel 2B – Description du profil stratigraphique C10, paroi nord**

Couche	Lot	Description	Nature
1	2B1	Sable fin et moyen graveleux et caillouteux gris. Meuble. Friable. Aéré. Hétérogène. Inclusions : poudre, particules, concrétions et joints de mortier, pierres de construction en grande quantité, rares charbons de bois et fragments de brique rouge orangé dans la masse. Artéfacts dans la masse.	Remblais de nivellement post-démolition de 1899.
2	2B2 et 2B4	Argile limoneuse et sablonneuse brun grisâtre et pierres fracturées provenant de la roche mère. Plutôt compacte. Aérée. Se détache en mottes. Inclusions : racines mortes et quelques particules de mortier.	Remblais de rehaussement de 1840-1850
3	2B3	Sable fin et moyen limoneux brun grisâtre clair avec pierres (grès local). Hétérogène. Plutôt compact. Aéré. Très friable à friable. Inclusions : petite à moyenne quantité de concrétions de mortier.	
4	2B5	Limon sablonneux devenant rapidement une argile limoneuse et sablonneuse brun clair avec pierres (grès local). Compact. Homogène. Inclusion : rares charbons de bois dans la masse et moyenne quantité de concrétions de mortier plaqué en surface.	Sol naturel dérasé et légèrement altéré en surface lors de l'érection de l'église. 1840-1850 ?

Tableau 14 - Rue Sainte-Anne (BiFl-8) – Distribution des objets-témoins par matériau, type et couche

Catégorie	Matériau	Objet	Lot													Total			
			1A2	1A3	1B1	1B2	1B3	2A1	2A2	2A3	2A4	2B1	2B2	2B3	2B4		2B5		
Céramique	Terre cuite grossière sans glaçure	brique			4			1								1			6
		pot à plantes	4		20			1											25
	Terre cuite grossière locale glaçure incolore	contenant		2															2
	Terre cuite grossière locale glaçure coloration multiple	contenant	1					1											2
	Faïence blanche	contenant						1											1
	<i>Creamware</i>	contenant					3			1	2	1							7
	Terre cuite fine argileuse blanche	pipe	1		1			4	1	2	1							1	11
	Terre cuite fine blanche	assiette	4															2	6
		assiette ?											1						1
		contenant	15	1				3	1										20
	Terre cuite fine blanche vitrifiée	assiette				1		7											8
		assiette et soucoupe			26														26
		contenant	11												2				13
		tasse			3														3
	Terre cuite fine jaune glaçure claire	contenant						2										1	3
		pichet ?											1						1
	Grès grossier rhénan brun	contenant								1									1
	Grès grossier rhénan gris	contenant	7																7
	Grès grossier glaçure saline brune	contenant						1											1
		encrier ?			1														1
Grès fin blanc homogène glaçure saline	contenant								1									1	
Porcelaine fine dure indéterminée	assiette ?			1														1	
Verre	Verre incolore	indéterminé	1																1
	Verre incolore sans plomb	bouteille à boisson gazeuse ?				1													1
		carafe ?			1														1
		gobelet			1														1
		lampe à l'huile			1								7		5	3			16
		pot												1					1
	Verre teinté régulier vert	bouteille			1		1	3					4						9
		bouteille à condiments			2														2
		bouteille à médicaments													3				3
		vitre	6		21	1	9	16	4	12			30	5	11	3			118
		vitre décorative											2						2
	Verre de couleur transparent vert foncé	bouteille à alcool	1	1	3			1	1				10	6	1	1			25
		bouteille à gin			8								11	7	4				30
	Verre de couleur transparent brun	bouteille			1														1

Catégorie	Matériau	Objet	Lot													Total			
			1A2	1A3	1B1	1B2	1B3	2A1	2A2	2A3	2A4	2B1	2B2	2B3	2B4		2B5		
Verre (suite)	Verre de couleur transparent vert foncé autre	bouteille à alcool			2			1							1			4	
	Verre de couleur opaque blanc	bouton			4													4	
		perle									1							1	
	Verre altéré	indéterminé										1					1		
Métaux	Fer indéterminé	clou indéterminé	33	8		2	6	9				3	1			2		64	
		indéterminé	3	4					27						7	9		50	
	Fer forgé	clou forgé			3				12	11							1		27
		clou forgé ?									4								4
		crochet ?								1									1
	Fer laminé	clou découpé			20		1							1				22	
	Fonte	indéterminé		1														1	
	Métaux et alliages cuivreux	fil		1															1
		punaise								1									1
		tige									1								1
		trombone ?		1															1
	Cuivre laminé	colifichet						1										1	
	Plomb	mine ?			1													1	
	Plomb ?	balle ?	1															1	
Laiton étamé	épingle	3	3					3	4	1							14		
Autres	Quartz	quartz								1								1	
	Mica	mica						2										2	
	Schiste ou ardoise	tuile ?			3								1					4	
	Mortier	crépi			1	1		1	2							1			6
		mortier			1		1							2					4
	Os	grain de chapelet								1									1
		ossements	12	2	6	2		4				3	5						34
	Coquille	coquillages	8	1					1	6	1		1			2	4	24	
	Charbon	charbon										4	1					5	
	Graphite	crayon	1									1	1					3	
	Bois	bois		2														2	
	Métal cuivreux et verre (?)	collier	2															2	
Total			116	25	136	8	21	57	55	41	11	79	30	37	26	4		646	

cours quasi simultanément durant les décennies 1840-1850 (tableau 14). On y dénombre en effet de rares tessons en terre cuite fine blanche vitrifiée ainsi que des fragments de lampe à l'huile en verre incolore sans plombs qui ont été produits à partir de cette période. Ces remblais recouvrent le sol naturel (couche C10-4). Comme pour les autres secteurs investigués lors du présent projet, ce dépôt est constitué d'un limon sablonneux brun clair. Ce dernier se transforme cependant rapidement en une argile limoneuse et argileuse en profondeur ce qui témoigne de son dérasement sur une dizaine de centimètres au moins (23,63 m NMM). Son sommet était parsemé d'une bonne quantité de concrétions et de particules de mortier démontrant la réfection d'un ouvrage maçonné à proximité, vraisemblablement du mur ST-1. L'absence d'objets dans ce dépôt démontre que son sommet dérasé a été scellé assez rapidement après la réalisation de ces travaux. Il semble donc que la surface du sol naturel ait été décapée lors d'une activité de réfection des fondations du mur de façade de l'église. La date d'apposition des dépôts comblant la tranchée suggère que ces derniers ont eu lieu au cours des décennies 1840-1850. Cet événement pourrait de ce fait dater du changement de vocation de l'ancien lieu de culte en école en 1859.

Le relevé stratigraphique réalisé à l'extrémité sud-est du mur ST-1, témoigne de la présence d'une séquence de dépôts plus complète du côté est de la première église qu'en façade (figure 11, photo 18). Le remblai de nivellement post-démolition de 1899 (couche C6-6) y recouvre deux dépôts. Le premier témoigne d'un petit creusement de nature indéterminée (relique de l'ancien parvis ?)

en bordure du mur ST-1 (couche C6-8). Celui-ci est comblé d'un sable limoneux légèrement caillouteux gris. Le deuxième, tronqué par le premier, vient s'adosser sur le mur ST-1 (couche C6-9). Son sommet est plutôt meuble et accuse une remontée importante près du mur ST-1. Il semble donc avoir été dérasé en partie lors de la pose du remblai de 1899. Il s'agit d'un dépôt de sable limoneux brun comportant quelques cailloux et pierres et une quantité plus ou moins grande d'inclusions, notamment des fibres et des morceaux de bois ainsi que des concrétions et des joints de mortier de même que quelques plaquettes de crépi et des fragments de brique rouge orangé en surface. La présence d'inclusions uniques



**Photo 18** - Rue Sainte-Anne (BiFl-8) – Tranchée exploratoire 1B et mur ST-1 – Vue en paroi nord des contextes archéologiques en association avec l'extrémité sud-est du mur ST-1, coupe C6 – Vue vers le nord-est (BiFl-8-N1-71)

en surface du dépôt, vraisemblablement déposées lors de son occupation, démontre que ce dernier n'a été que légèrement dérasé lors de la pose du remblai de 1899. Parmi les quelques objets-témoins récoltés dans ce dépôt (nbre : 8), on compte notamment un tesson de céramique en terre cuite fine blanche vitrifiée et un fragment de bouteille de boisson gazeuse en verre incolore sans plomb, tous deux produits et utilisés à compter des décennies 1840-1850 (tableau 14). Il semble donc que ce remblai ait constitué le niveau d'occupation (23,95 m NMM) des lieux avant la démolition de l'église en 1899, et ce, possiblement dès le changement de sa vocation en 1859, voire avant (années 1840-1850).

Ce remblai en recouvre un autre possédant une matrice de sol lui étant identique (couche C6-10). Ce dernier ne recèle aucun artéfact et contient toutefois de rares inclusions, principalement quelques fibres de bois, charbons de bois et particules de mortier. Il semble avoir servi de niveau d'occupation (20,80 m NMM) avant d'être scellé puisque les dépôts qu'il recouvre (couches C6-11 et C6-12) datent du tournant du XIX<sup>e</sup> siècle.

Les deux derniers dépôts de la séquence stratigraphique témoignent du décapage important des lieux et de la réfection des fondations de la première église au tournant du XIX<sup>e</sup> siècle. Seule la portion inférieure (moins de 13 cm) du sol naturel subsiste en partie (couche C6-12) sur le socle rocheux et témoigne que ce secteur du site fut donc décapé en profondeur (23,70 m NMM). Son sommet est parsemé de rares charbons de bois et particules de mortier ainsi que des objets-témoins (nbre : 21) démontrant qu'il fut vraisemblablement exposé un certain temps avant d'être scellé (tableau 14). Outre de nombreux clous de nature indéterminée (nbre : 6) et morceaux de vitre (nbre : 9), on y dénombre un clou découpé et trois tessons de *creamware* apparaissant plutôt typiques d'une occupation survenue au tournant du XIX<sup>e</sup> siècle. Ce dépôt est recouvert d'une mince couche (couche C6-11) constituée entre autres d'une grande quantité de concrétions et joints de mortier blanc beige témoignant de la réfection probable d'un ouvrage maçonné, vraisemblablement des fondations de l'église (ST-1). Aucun objet n'a été récolté dans ce dépôt.

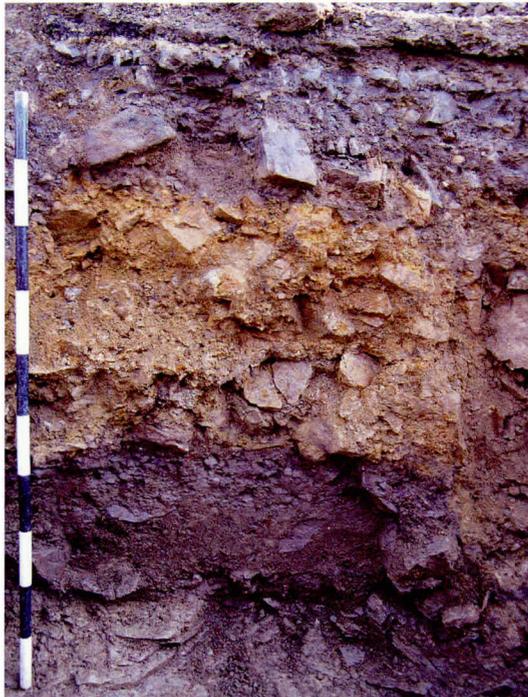
Les contextes stratigraphiques observés en façade de la première église et datant d'avant sa démolition témoignent ainsi d'événements qui se sont déroulés à partir de la fin du XVII<sup>e</sup>. Il s'agit de la réfection et du percement des fondations au tournant du XIX<sup>e</sup> siècle et de deux phases de rehaussement et d'occupation marquant l'évolution du terrain qui verra sa surface relevée d'environ 0,25 m (passant d'environ 23,70 à 23,95 m NMM) au cours du XIX<sup>e</sup> siècle. Il s'agit également du creusement de petites tranchées de nature indéterminée à proximité des fondations : l'une en façade au tournant du XIX<sup>e</sup> siècle (vestige d'un trottoir ?), l'autre du côté est au cours de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle (vestige du parvis ?).

Ces contextes recèlent une quantité importante d'artéfacts (nbre : 371) parmi lesquels on retrouve des objets inédits dont un colifichet en cuivre laminé, une perle en verre blanc opaque, des épingles en laiton étamé, un grain de chapelet en os, des morceaux de vitre décorative en verre teinté vert régulier, des morceaux d'encrier, une mine en plomb et une punaise en alliage cuivreux (tableau 14). Notons que les épingles en laiton étamé et le grain de chapelet en os proviennent du remblai de comblement de la tranchée creusée dans le but de percer le mur de fondations de l'église (couches C9-3 et C9-4). Elles témoignent ainsi possiblement de l'exhumation de sépultures au tournant du XIX<sup>e</sup> siècle. La perle et le colifichet témoignent quant à eux des premiers moments de développement de Sainte-Anne-Bellevue durant la période des pelleteries alors que les morceaux d'encrier, la mine en plomb et la punaise témoignent possiblement du changement de vocation de la première église en école.

La répartition de ces objets selon leur fonction montre que, à eux seuls, les témoins associés à la présence de bâtiments (tels des morceaux de tuiles d'ardoise, de lampes à l'huile et de vitre, des clous, etc. ; 48 %), à l'alimentation en général (vaisselle et restes alimentaires ; 14 %) ainsi que ceux liés à la consommation d'alcool (12 %) forment près des trois quarts de l'assemblage. Le reste des témoins récoltés se répartit à travers une dizaine de catégories fonctionnelles, dont celles du culte et du rituel, de la consommation du tabac, de la consommation de médicaments, des moyens de communication, de l'agriculture, des tissus et outils ainsi que des parures et bijoux.

#### TRANCHÉE EXPLORATOIRE 1A

La séquence stratigraphique mise au jour dans l'emprise de la chaussée de la rue Sainte-Anne, en façade de la première église (tranchée exploratoire 1A), est sensiblement la même que celles enregistrées ailleurs dans l'emprise de la chaussée (figure 15, tableau 15, photo 19). La surface du sol naturel (entre 23,58 et 23,82 m NMM ; couches C2-6 et 7) est recouverte par le mince dépôt de sable (couche C2-5) qui constituera la nouvelle chaussée à partir du second quart du XIX<sup>e</sup> siècle jusqu'au début de la décennie 1880 alors que l'épais remblai de rehaussement provenant de la construction de la seconde écluse du canal de Sainte-Anne est apposé (couche C2-4) pour former une nouvelle surface (entre 24,02 et 24,35 m NMM). Parmi les quelques objets récoltés en paroi dans le sol naturel (nbre : 25, tableau 14), on compte en effet un tesson en terre cuite fine blanche sans décor témoignant de son utilisation comme surface de circulation jusqu'au début des années 1820-1830. Pour sa part, l'important assemblage d'objets récoltés en paroi dans le mince dépôt de sable (nbre : 116) regroupe notamment des objets en terre cuite fine blanche vitrifiée, produits à compter des années 1840 et qui ont vraisemblablement été apposés sur cette seconde surface de circulation avant le début des années 1880 (tableau 14).



**Photo 19** - Rue Sainte-Anne (BiFl-8) – Tranchée exploratoire 1A – Segment de la paroi nord, coupe C2 – Vue vers le nord (BiFl-8-N1-15)



On constate par ailleurs que, contrairement à la plupart des autres secteurs documentés lors du présent projet, l'occupation de cette portion de la rue fut beaucoup plus intense. Les dépôts composant la chaussée avant les années 1880 y sont plus compacts (piétinés) et foncés (altérés) qu'ailleurs, notamment à l'ouest de la façade de la première église (figure 10). Ils recèlent également une quantité plus importante d'artéfacts (nbre : 141) parmi lesquels on retrouve des objets inédits, dont des épingles en laiton étamé, une balle en plomb (?), la pointe d'un crayon en graphite ainsi que la section d'un collier de perles en verre bleu (tableau 14). La répartition de ces objets selon leur fonction montre que, à eux seuls, les témoins associés à la présence de bâtiments (33 %), ceux liés à la consommation en général (27 %) ainsi que les restes fauniques (16 %) forment plus des trois quarts de l'assemblage. Le reste des témoins récoltés se répartit à travers une dizaine de catégories fonctionnelles dont l'alimentation, la consommation d'alcool et du tabac, les moyens de communication, l'agriculture, la chasse/guerre et munitions, les tissus et outils ainsi que les parures et bijoux.

Par ailleurs, un creusement datant de la période comprise entre le second et le troisième quart du XIX<sup>e</sup> siècle fut observé à l'ouest de la façade de l'église (figure 16 et tableau 16 ; photo 20). À cet endroit, le mince dépôt de sable ainsi que les dépôts meubles constituant la surface du sol naturel ont été retirés jusqu'au socle rocheux sur une largeur d'environ 1,20 m. Du mortier de couleur blanc beige constitué d'une part égale de chaux et de sable fut rejeté au fond de ce creusement (couche C4-9) avant que ce dernier ne soit remblayé avec un remblai constitué des déblais

**Photo 20** - Rue Sainte-Anne (BiFl-8) – Tranchée exploratoire 1A – Segment de la paroi nord, coupe C4 – Vue vers le nord (BiFl-8-N1-36)

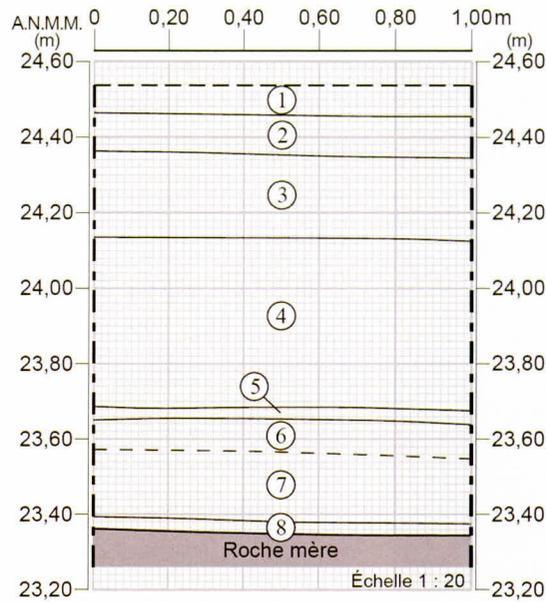


Figure 15 - Rue Sainte-Anne (BiFl-8) – Tranchée exploratoire 1A, profil stratigraphique C2, paroi nord

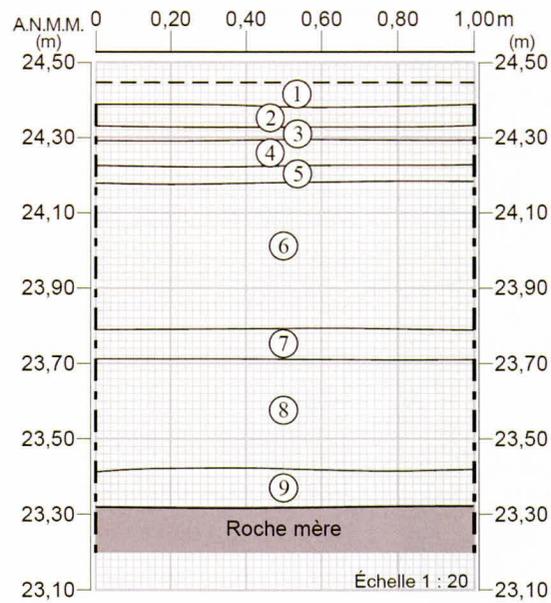


Figure 16 - Rue Sainte-Anne (BiFl-8) – Tranchée exploratoire 1A, profil stratigraphique C4, paroi nord

**Tableau 15 -** Rue Sainte-Anne (BiFL-8) – Tranchée exploratoire 1A – Description du profil stratigraphique de la paroi nord, coupe C2

Couche	Description	Nature
1	Asphalte.	Chaussée actuelle
2	Sable hétérométrique et pierre concassée de calcaire 0 - 2 1/2 brun beigeâtre. Très compact. Homogène. Sans inclusion apparente.	Lit de pose de l'asphalte
3	Concassé 0-2 1/2 avec sable fin et moyen, gris. Très compact. Homogène. Inclusions : fragments d'asphalte.	Lit de pose d'une ancienne chaussée.
4	Amas de pierres anguleuses (grès local) avec sable grossier, beige orangé. Compact, mais aéré. Hétérogène. Sans inclusion apparente.	Surface de circulation Remblais de nivellement de la rue de 1880-1882
5	Sable fin et moyen légèrement limoneux brun grisâtre. Plutôt compact, mais friable. Homogène. Inclusions : rares fibres végétales (racines).	Surface de circulation du second et troisième quart du XIXe siècle. Remblai d'aménagement
6	Sable légèrement limoneux brun grisâtre avec quelques cailloutis. Homogène. Compact. Inclusions : rares charbons de bois.	Surface de circulation Dépôts meubles
7	Argile limoneuse beige avec éclats de grès local. Homogène. Compacte. Inclusions : rares charbons de bois.	
8	Sable fin et moyen beige. Homogène. Compact. Friable.	Résidus de dégradation de la roche mère
-	Flanc rocheux en grès de Postdam	Roche mère

**Tableau 16 -** Rue Sainte-Anne (BiFL-8) – Tranchée exploratoire 1A – Description du profil stratigraphique C4, paroi nord

Couche	Description	Nature
1	Asphalte.	Chaussée asphaltée actuelle
2	Concassé de calcaire 0-3/4, brun beigeâtre avec sable hétérométrique. Très compact. Homogène. Sans inclusion apparente.	Lit de pose de la chaussée asphaltée actuelle
3	Asphalte.	Ancienne chaussée asphaltée
4	Concassé de calcaire 0-2 1/2 gris bleuté avec sable fin et moyen gris. Très compact. Homogène. Inclusions : débris d'asphalte.	Lit de pose de l'ancienne chaussée asphaltée.
5	Sable fin et moyen légèrement graveleux brun. Compact. Homogène. Sans inclusion apparente.	Remblais de nivellement
6	Amas de pierres en grès local brun rouille avec sable grossier beige orangée. Très compact, mais aéré. Hétérogène.	Surface de circulation Remblai de rehaussement de 1880-1882
7	Sable limoneux et argileux brun avec pierres (grès local entre autres). Compact. Homogène dans l'ensemble. Inclusions : rares charbons de bois.	Surface de circulation Remblai de rehaussement
8	Limon sablonneux et argileux gris foncé brunâtre avec pierres, dont certaines s'étant détachées du socle rocheux sous-jacent. Compact. Hétérogène. Inclusions sur les 10 premiers centimètres : abondance de charbons de bois, de fibre de bois et de nodules de mortier blanc beigeâtre.	Surface de circulation Remblais de comblement d'une tranchée de nature indéterminée.
9	Amas de mortier blanc beigeâtre constitué à parts égales de chaux et de sable.	
-	Socle rocheux en grès de Postdam	Roche mère

générés par le creusement du sol naturel (couche C4-8). Outre quelques concrétions de mortier, ce remblai recelait plusieurs charbons, fibres de bois et artéfacts (non récoltés) à son sommet démontrant que la nouvelle surface créée suite à son apposition fut occupée un certain temps avant d'être scellée. Soulignons que dans le secteur de ce creusement, l'apposition du remblai datant du début des années 1880 (couche C4-6) est précédée par celle d'un autre remblai constitué par les déblais générés par le creusement du sol naturel (couche C4-5).

### 6.3.2.3 Contextes stratigraphiques du flanc est de la première église

Cette section concerne les données récoltées en supervision du côté est de la première église, soit dans l'ancienne emprise de la chaussée (tranchée supervisée 3A) de la rue Marguerite-Bourgeoys et dans l'emprise de l'espace compris entre l'église et cette rue, où un parvis est présent en 1857 (tranchée supervisée 3B).

#### TRANCHÉE MÉCANIQUE 3A

Dans l'emprise de la chaussée de la rue Marguerite Bourgeoys, la séquence stratigraphique mise au jour est essentiellement la même que celle enregistrée sur la plus grande part du segment à l'étude de la rue Sainte-Anne (figure 17, tableau 17, photo 21) où l'on retrouve sur la surface du sol naturel le mince dépôt de sable datant du second et du troisième quart du XIX<sup>e</sup> siècle, le remblai datant du début des années 1880 (23,94 m NMM) ainsi que les dépôts témoignant l'aménagement successif de chaussées asphaltées (nbre : 2) au cours du XX<sup>e</sup> siècle.

La surface du sol naturel (23,63 m NMM, couche C11-8) y est cependant recouverte par un mince remblai (0,14 m d'épaisseur) composé à partir des déblais générés par le creusement des dépôts meubles constituant le sol naturel (couche C11-7). Ce remblai recelait dans sa portion supérieure de rares charbons de bois et particules de brique rouge ainsi que des concrétions et des joints de mortier blanc beige témoignant de l'occupation de son sommet (23,78 m NMM). Aucun objet

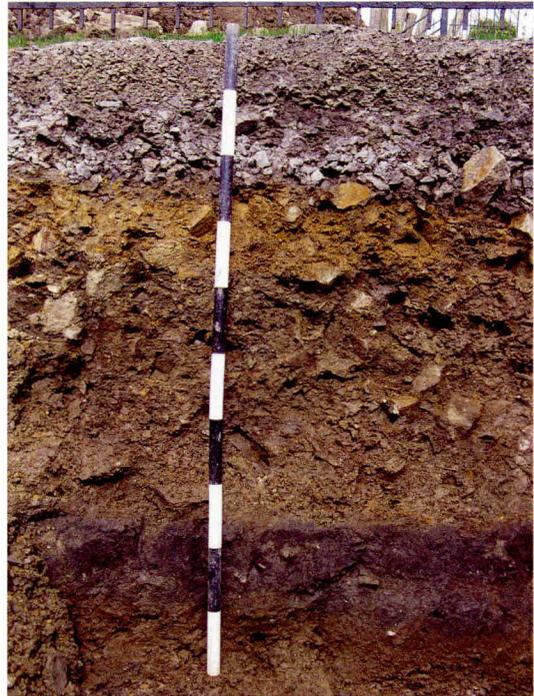


Photo 21 - Rue Sainte-Anne (BiFl-8) – Tranchée supervisée 3A – Segment de la paroi ouest, coupe C11 – Vue vers l'ouest (BiFl-8-N3-02)

permettant de dater cette occupation n'a cependant été retrouvé en paroi. Il semble s'agir d'un remblai témoignant de la construction et/ou de la réfection de la première église avant le second quart du XIX<sup>e</sup> siècle puisque le mince dépôt de sable daté de cette période scelle son sommet (couche C11-6). Soulignons que ce dernier dépôt formait un lit plus ou moins continu (moins de 0,02 m d'épaisseur) et ne recelait visiblement aucun élément anthropique, outre de rares charbons de bois.

La séquence stratigraphique relevée dans la rue Marguerite-Bourgeoys compte également une série de deux remblais témoignant du rehaussement important des lieux (0,51 m) au début des années 1880 (couches C11-5 et 4). Aucune strate intermédiaire pouvant témoigner d'un long intervalle entre l'application de ces remblais n'a été perçue en paroi. Ceci suggère que le relèvement s'est fait en un court laps de temps et portait la surface du secteur à 24,31 m NMM.

### SOUS-OPÉRATION 3B

La séquence stratigraphique relevée dans l'espace localisé sur le flanc est de la première église témoigne de l'ensemble des événements marquant l'occupation du terrain sur lequel elle a été érigée (figure 18, tableau 18). Les contextes archéologiques ont en effet été préservés via un processus d'accumulation. Aucune activité de décapage, outre celle rattachée à l'implantation d'une conduite d'aqueduc, n'a en effet été perçue dans ce secteur.

La surface du sol naturel (23,64 m NMM) présente de nombreuses aspérités ainsi que quelques particules de chaux et charbons de bois témoignant de la présence d'un bâtiment lors de son occupation (couche C12-9). Aucun objet permettant de dater cette occupation n'a cependant été perçu en paroi.

La surface du sol naturel est recouverte par un mince dépôt (0,14 m) compact constitué des déblais générés par le creusement du sol naturel ainsi que d'une grande quantité d'éclats de pierre calcaire et de grès témoignant de la taille de ces matériaux sur les lieux (couche C12-8). Il semble que le sommet de ce dépôt marqué par le piétinement (23,70 m NMM) ait été occupé un certain temps, avant d'être recouvert par le mince dépôt (moins de 0,03 m d'épaisseur) de sable qui a été daté du second quart du XIX<sup>e</sup> siècle en façade de l'église (couche C12-7). Ainsi, tout comme le profil stratigraphique relevé plus à l'est dans l'emprise de la rue Marguerite-Bourgeoys (sous-opération 3A), celui enregistré sur le flanc est de la première église témoigne du rehaussement du sol naturel suite à la construction ou à la réfection d'un bâtiment, vraisemblablement de la première église.

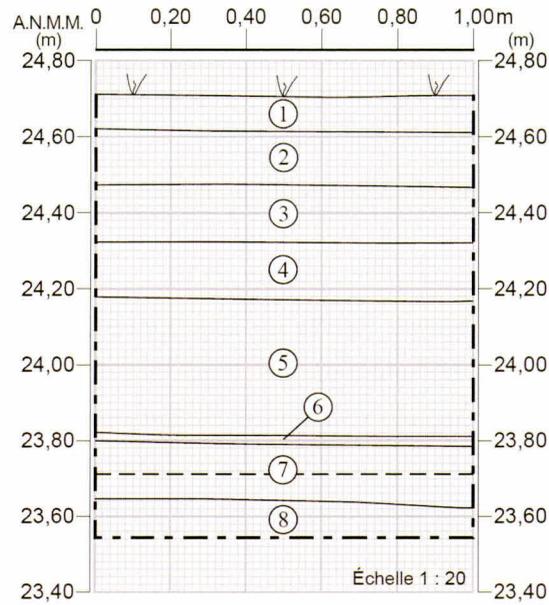


Figure 17 - Rue Sainte-Anne (BiFl-8) – Tranchée supervisée 3A, profil stratigraphique C11, paroi ouest

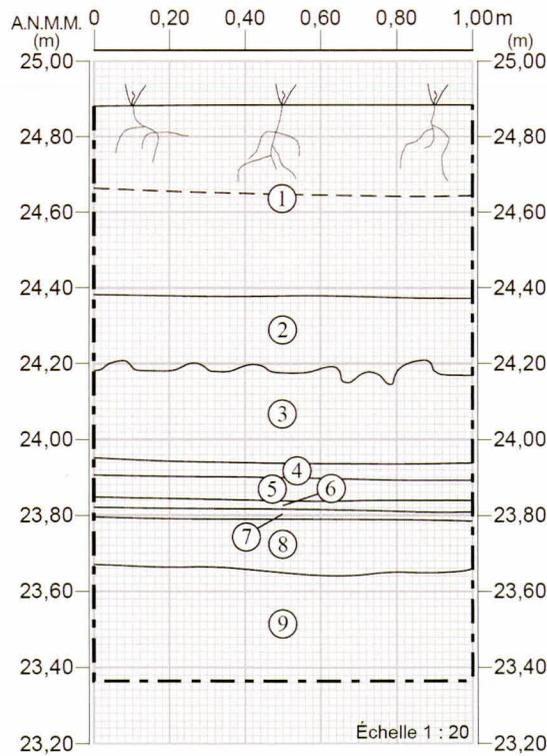


Figure 18 - Rue Sainte-Anne (BiFl-8) – Tranchée supervisée 3B, profil stratigraphique C12, paroi ouest

**Tableau 17 - Rue Sainte-Anne (BiFl-8) – Tranchée supervisée 3A – Description du profil stratigraphique C11, paroi nord**

Couche	Description	Nature
1	Asphalte	Chaussée asphaltée actuelle.
2	Concassé de calcaire 0-2 1/2 et criblure de pierre beige grisâtre. Compact, mais friable. Homogène.	Lit de pose de la chaussée asphaltée actuelle.
3	Concassé de calcaire 0-2 1/2 gris bleuté. Compact, mais friable. Homogène.	Lit de pose de l'ancienne chaussée asphaltée.
4	Sable hétérométrique brun rouille avec pierre et concassée de grès local. Compact. Homogène. Sans inclusion apparente.	Surface de circulation Remblais de rehaussement de 1880-1882
5	Sable hétérométrique très limoneux gris brunâtre avec concassé de grès local et cailloux. Compact. Plutôt homogène. Inclusions dans la masse : rares charbons de bois et nodules d'ocre rouge brunâtre. Artéfacts dans la masse : os blanchis, TCF blanche.	
6	Lit plus ou moins continu de sable fin limoneux brun comportant de rares cailloux. Compact. Homogène. Inclusions : rares charbons de bois. Aucun artéfact.	Surface de circulation du second et troisième quart du XIX <sup>e</sup> siècle. Dépôt d'occupation.
7	Limon sablonneux gris noirâtre chamarré de lentilles de limon gris claire verdâtre comportant de rares lentilles de sable hétérométrique brun bourgogne et cailloux en grès local. Devient rapidement un limon gris claire verdâtre en profondeur. Plutôt homogène. Compact. Inclusions : rares charbons de bois, particules de brique rouge et nodules et joints de mortier blanc beigeâtre essentiellement dans la portion supérieure. Aucun artéfact.	Surface de circulation. Remblai de rehaussement. 1728 ? - Second quart du XIX <sup>e</sup> siècle.
8	Limon brun claire comportant des cailloux de grès local. Devient argileux en profondeur. Compact. Homogène. Sans inclusion.	Surface d'occupation. Sol naturel.
-	Flanc rocheux en grès de Postdam	Roche mère

**Tableau 18 - Rue Sainte-Anne (BiFl-8) – Tranchée supervisée 3B – Description du profil stratigraphique C12, paroi nord**

Couche	Description	Nature
1	Sable très fin et fin légèrement organique gris foncé brunâtre. Plutôt meuble. Homogène. Présence de radicelles et de racines du gazon. Sans inclusion apparente.	Surface gazonnée actuelle. Remblai de rehaussement.
2	Sable très fin et fin limoneux brun comportant de rares cailloux. Plutôt meuble. Homogène. Inclusions : rares lentilles de mortier beige jaunâtre.	Remblai de rehaussement/ assainissement de 1899.
3	Sable très fin et fin limoneux brun comportant de rares cailloux. Plutôt meuble. Hétérogène. Inclusions : abondance de pierres de calcaire et de grès sans mortier accolé, rares lentilles de mortier beige jaunâtre.	Remblai de démolition nivelé au sol en 1899.
4	Sable fin et moyen beige brunâtre avec cailloux anguleux de grès. Compact, mais friable. Homogène. Inclusions dans la masse en petite quantité : lentilles de cendre, charbons de bois, pierres calcaires chauffées.	Dépôt d'occupation. Avant 1899
5	Limon sablonneux brun. Compact, mais friable. Homogène. Inclusions en bonne quantité dans la masse : concrétions et joints de mortier de ciment blanc et éclats (?) de grès.	Surface d'occupation. Remblai de réfection. Avant 1899.
6	Lit de poudre, de concrétions et de joints de mortier beige jaunâtre et de crépi. Compact, mais friable. Homogène.	Surface d'occupation Remblai de réfection. Troisième quart du XIX <sup>e</sup> siècle.
7	Sable fin et moyen brun grisâtre. Compact, mais friable. Homogène. Sans inclusion apparente.	Surface d'occupation. Remblai d'aménagement Second quart du XIX <sup>e</sup> siècle
8	Sable fin et moyen limoneux brun grisâtre marbré d'oxydation (rouille) comportant des cailloux en grès Inclusions en abondance dans la masse : éclats de pierre calcaire et de grès.	Surface d'occupation. Remblai de construction ou de réfection Avant second quart du XIX <sup>e</sup> siècle.
9	Limon sablonneux brun devenant argileux et brun claire en profondeur. Compact. Homogène. Inclusions : quelques particules de chaux et charbons de bois en surface. Surface ondulante.	Surface d'occupation. Surface du sol naturel. Avant second quart du XIX <sup>e</sup> siècle.

Un mince lit (moins de 0,03 m) constitué de plaques de crépi ainsi que de poudre, de concrétions et de joints de mortier beige jaunâtre témoignant du retrait et de la réparation de l'enduit recouvrant un bâtiment en pierre, probablement celui de la première église, recouvrait le dépôt de sable (couche C12-6). La compacité du dépôt et la nature du mince remblai (moins de 0,03 m) venant le sceller permettent de penser que son sommet a été occupé un certain temps avant son scellement. Ce dernier remblai recelait en effet une grande quantité de concrétions et de joints de mortier de ciment blanc témoignant d'un second épisode de réparation de l'enduit recouvrant vraisemblablement la première église (couche C12-5). Le type de mortier présent dans ce dépôt permet de situer au troisième quart du XIX<sup>e</sup> siècle la première réparation à laquelle il se rattache vraisemblablement (couche C12-6). Rappelons qu'à cette époque la présence d'un parvis est attestée à l'est de la première église et que l'apposition d'un remblai d'assainissement à cet endroit ne devait pas s'avérer nécessaire.

Par ailleurs un mince dépôt de sable fin contenant quelques cailloux anguleux de grès, des lentilles de cendre, des charbons de bois ainsi que des pierres calcaires chauffées recouvrait ce second remblai de réparation (couche C12-4). Il pourrait s'agir d'un dépôt d'occupation témoignant des derniers moments d'existence du bâtiment de la première église (23,94 m NMM). Ce dépôt était constitué de sol et de divers débris de démolition (grande quantité de pierres de calcaire et de grès sans mortier accolé et rares lentilles de mortier beige jaunâtre) traduisant le nivellement au sol du remblai de démolition de ce bâtiment.

Les dépôts subséquentement apposés correspondent pour leur part au remblai d'assainissement (couche C12-2) et au remblai de rehaussement (couche C12-1) apposé suite à la démolition du bâtiment. Le relevé stratigraphique réalisé montre en effet que la démolition de la première église a entraîné le rehaussement du flanc est de son terrain sur 0,94 m (24,88 m NMM).

#### 6.3.2.4 Discussion

Plusieurs constats peuvent être tirés des données récoltées sur le site de la première église de Sainte-Anne-de-Bellevue (BiFl-8) :

- 1) Les fondations ont une facture identique au mur d'enceinte du premier cimetière (lot 109). Ces ouvrages ont été entre autres érigés à partir du grès localement disponible, soit ceux du Groupe de Postdam. Ces grès ont été utilisés comme pierre de construction de plusieurs habitations, autant à Sainte-Anne-de-Bellevue que sur L'Île-Perrot, de même que pour l'érection des butées et des piliers des ponts ferroviaires surplombant les rapides de

Sainte-Anne. On peut encore observer son utilisation sur la maison Simon-Fraser érigée au tournant des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles<sup>17</sup> ;

- 2) Peu d'objets récoltés lors du présent mandat témoignent de l'occupation des lieux au cours du Régime français, en raison notamment de l'éradication des contextes antérieurs au tournant du XIX<sup>e</sup> siècle en façade de l'église. Les séquences stratigraphiques sur le flanc est de l'église indiquent que cette période puisse être documentée dans cette portion du site ;
- 3) Aucune trace de l'érection de la première chapelle n'a été observée sur le lot 97 et dans les rues qui le bordent ;
- 4) Le tissu archéologique situé immédiatement à l'ouest de la première église semble avoir été totalement éradiqué au XX<sup>e</sup> siècle, vraisemblablement suite au retrait des fondations d'un bâtiment ayant été érigé suite à sa démolition ;
- 5) Les vestiges de deux petites tranchées en bordure des fondations de l'église pourraient traduire la présence d'un trottoir en bois en façade de l'église dès le tournant du XIX<sup>e</sup> siècle et du parvis figurant sur l'illustration ancienne de 1857 (figure 11 au volume 2 : annexe 16) sur son flanc est dès le tournant de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle ;
- 6) Aucune trace du présumé agrandissement de la façade de l'église en 1836 n'a été observée ;
- 7) Seul le remblai témoignant de la démolition de l'église fut observé à l'intérieur de l'enceinte de ce bâtiment. Il est possible que des sols d'inhumation subsistent toujours sous ce remblai et que seul le vide sanitaire existant sous le plancher de l'église ait été comblé par ce dernier.

#### 6.4 Conclusion et recommandations

Le bilan de l'intervention archéologique conduite sur le tronçon de la rue Sainte-Anne compris entre le pont ferroviaire et la rue Saint-Charles s'avère très positif. Les résultats montrent que l'emprise de ce tronçon ainsi que ses abords immédiats recèlent des ressources archéologiques intègres et représentatives des divers aspects de l'évolution de l'occupation humaine des lieux.

Ainsi, de larges bandes de sol en place subsistent toujours entre les tranchées d'implantation des divers services enfouis sous la rue depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle (égout, égout pluvial, aqueduc, téléphone et gaz) ainsi qu'en marge des bâtiments anciens pourvus de soubassement. Le processus de rehaussement dont a été l'objet la chaussée à compter du second quart du XIX<sup>e</sup> siècle a d'ailleurs contribué à préserver le tissu archéologique ancien (avant 1880-1882).

<sup>17</sup> La maison Simon-Fraser a été érigée entre 1790 et 1810, pour Peter Grant (vers 1764-1848), l'un des associés de la Compagnie du Nord-Ouest.

Il a été démontré dans l'étude de potentiel archéologique que la pointe de Sainte-Anne-de-Bellevue constitue un lieu de passage obligé, en raison de la présence des rapides Sainte-Anne, ainsi qu'un lieu d'accueil, dû entre autres à la présence de ressources halieutiques, pour les populations amérindiennes. L'inventaire d'une portion du bas replat de cette pointe (zone préhistorique 1) a d'ailleurs mené à la découverte d'un débris de taille en quartzite de Mistassini ou en chert blanc témoignant d'une présence amérindienne probable (MTL11-11-1, sous-opération 2S).

Par ailleurs, les profils stratigraphiques relevés dans l'emprise de la rue Sainte-Anne démontrent que la surface d'origine du terrain a servi de chaussée jusqu'au cours du second quart du XIX<sup>e</sup> siècle. Ce n'est que dans le cadre de la construction de la deuxième écluse du Canal-de-Sainte-Anne-de-Bellevue en 1880-1882 qu'un véritable niveau de circulation sera aménagé. Un aménagement plutôt fruste et rudimentaire, correspondant à l'étalement d'un mince dépôt de sable, sera tout de même réalisé au second quart du XIX<sup>e</sup> siècle sur le segment de la rue le plus achalandé, situé en marge des services présents dans le village naissant (canal, église, presbytère, cimetière).

L'intervention a conduit à la mise au jour des vestiges des fondations de la façade de la première église Sainte-Anne (1728-1899) et à l'attribution du code Borden BiFl-8 au lot qui accueillait ce bâtiment religieux. Les différents relevés réalisés sur ce lot tendent à démontrer que seul le flanc est de cette église présente une trame archéologique visiblement complète et susceptible de témoigner des premiers moments de son histoire. Il est également possible que des sols d'inhumation subsistent dans son enceinte.

Les résultats de la recherche de vestiges en lien avec le canal du Régime français s'avèrent toutefois mitigés. Seule une tranchée de nature ancienne, pouvant possiblement être associée à ce canal, a été localisée dans les espaces investigués. Observée à l'angle nord-ouest des rues Sainte-Anne et de l'Église, elle possède en effet les caractéristiques présumées de cet ouvrage, soit son orientation (nord-ouest/sud-est) et ses dimensions (environ 3 m de largeur et plus de 2,20 m de profondeur, moins de 22,18 m NMM). Le prolongement en ligne droite de son tracé n'a cependant pas été observé dans les deux segments de la rue Sainte-Anne. Il est cependant envisageable : 1) qu'à l'intersection de la rue de l'Église, son tracé bifurque vers le sud sud-est, dans l'emprise des services existants, et se poursuit dans cette direction sur les terrains du site historique national du Canal-de-Sainte-Anne-de-Bellevue, et ; 2) que la portion ouest de son tracé traverse la rue Sainte-Anne légèrement au nord de l'intersection de la rue Saint-Joachim, soit dans un secteur qui n'a pas été documenté dans le cadre du présent projet. Nous savons cependant que son tracé se prolonge au nord-ouest de l'emplacement où elle a été observée, sur le terrain de la fabrique (lot 96).

## RECOMMANDATIONS

Nous recommandons que :

- 1) Les travaux localisés dans la zone de potentiel préhistorique 1, identifiée par l'étude de potentiel produite par Ethnoscop (2007), devraient faire l'objet d'un inventaire archéologique préalable. Il a en effet été constaté qu'en dehors des secteurs perturbés par des excavations ponctuelles (tranchées de services, construction de fondations, etc.), la surface d'origine du terrain est toujours présente, et ce, à moins de 0,80 m sous la surface actuelle.
- 2) Les travaux localisés sur le terrain de la première église, soit sur le site BiFl-8, devraient faire l'objet d'un inventaire préalable. Cette mesure vise à protéger les ressources archéologiques associées à son utilisation en tant que lieux de culte et d'inhumation. Il a en effet été constaté que les contextes archéologiques présents dans ce site ont été en grande partie préservés, notamment à l'est et dans l'enceinte du bâtiment.
- 3) L'espace situé au nord-ouest de l'emplacement où a été observée la tranchée de nature ancienne associée possiblement au canal du Régime français, soit la portion sud du terrain de la fabrique (lot 96), fasse l'objet d'une tranchée exploratoire afin de localiser, documenter et protéger les vestiges du canal du Régime français. Le tracé de la portion aval de ce canal semble en effet se localiser dans cet espace.



# SECTION 6

DIRECTION DE L'ÉPURATION DES EAUX USÉES

---

**SECTION 6 - DIRECTION DE L'ÉPURATION DES EAUX USÉES****TABLE DES MATIÈRES**

	<b>Page</b>
<b>1 CAP-SAINT-JACQUES (MTL09-16-1) .....</b>	<b>537</b>
<b>1.1 Mandat .....</b>	<b>537</b>
<b>1.2 Rappel du potentiel archéologique .....</b>	<b>538</b>
<b>1.3 Recherches archéologiques antérieures .....</b>	<b>542</b>
<b>1.4 Démarche méthodologique .....</b>	<b>543</b>
<b>1.4.1 Intervention archéologique .....</b>	<b>543</b>
<b>1.4.2 Unités d'enregistrement .....</b>	<b>547</b>
<b>1.5 Résultats .....</b>	<b>548</b>
<b>1.5.1 Organisation du milieu naturel .....</b>	<b>548</b>
<b>1.5.2 Indices d'occupations .....</b>	<b>554</b>
<b>1.6 Conclusion et recommandations .....</b>	<b>560</b>

# 1 CAP-SAINT-JACQUES (MTL09-16-1)

## 1.1 Mandat

En mai 2009, la Ville de Montréal mandatait la firme Arkéos inc. afin de déterminer l'impact du projet d'infrastructure du parc régional de Cap-Saint-Jacques<sup>1</sup> sur le potentiel archéologique établi en 2007 (Arkéos inc., 2008a) afin de rédiger une proposition d'intervention au terrain dans les espaces touchés par ce projet (sous forme d'une lettre, voir volume 2 : annexe 17) et, le cas échéant, de procéder à ces interventions. Les espaces touchés par le projet se localisent dans l'emprise des chemins, en périphérie immédiate de ceux-ci ainsi qu'à l'intérieur des terrains qui les bordent.

De tous les secteurs devant faire l'objet d'un inventaire préalable, seul le secteur de la Ferme écologique a été en partie investigué. Ce secteur recoupe l'emplacement de la maison Thomas-Brunet (1834-aujourd'hui) ainsi que les zones de potentiel archéologique historique H2 et préhistorique P6 et P7 (tableau 1 et figure 1). L'intervention a été réalisée du 17 au 23 novembre 2009 inclusivement. L'objectif de cette intervention était d'assurer l'enregistrement adéquat des ressources archéologiques présentes, soit en lien avec les occupations amérindiennes et eurocanadiennes.

**Tableau 1 -** Cap-Saint-Jacques (MTL09-16-1) – Zones de potentiel archéologique historique et préhistorique touchées par le projet d'infrastructures du Cap-Saint-Jacques

Zone de potentiel	Localisation	Période d'occupation
H2	Lot 236 du cadastre originaire (Maison Thomas-Brunet)	Vers 1750 - aujourd'hui. Deux générations de bâti agricole
H3	Lot 236A du cadastre originaire	Vers 1750 - 1867 Une génération de bâti agricole
H5	Lot 237-6 du cadastre originaire	Vers 1876 - Seconde moitié du XX <sup>e</sup> siècle. Une génération de bâti agricole et un moulin
H6	Lot 237-1 à 3 du cadastre originaire (Maison Jacques-Richer-dit-Louveteau)	Troisième quart du XVIII <sup>e</sup> - aujourd'hui. Trois générations de bâti agricole
P6	Surfaces autour de 25-30 m*	Émersion entre 9 500 et 8 500 ans AA  Période : - Paléoindien récent : 9 500 - 8 000 ans AA - Archaïque : 9 000 - 3 000 ans AA - Sylvicole : 3 000 - 450 ans AA
P7	Surfaces autour de 25 m	
P13	Surfaces autour de 30 m	
P14	Surfaces autour de 30 m et au-dessus	
P15	Surfaces autour de 25-30 m	
P16	Surfaces autour de 25-30 m et au-dessus	
P20	Surfaces autour de 25-30 m	

\* Les données altimétriques correspondent à ce qui a été observé pour l'ensemble des limites de la zone. À une échelle plus petite, le secteur investigué de la ferme écologique ne s'élève pas au-delà de 27 m d'altitude.

1 Le projet d'infrastructure du parc régional du Cap-Saint-Jacques incluait principalement la mise en place de conduites d'égouts sanitaires et d'aqueduc. Il impliquait également l'implantation de conduites de refoulements et de raccordements aux bâtiments, la mise en place de regards d'égout et de bornes-fontaines, la construction de fosses septiques et de stations de pompage de même que l'enfouissement du réseau électrique dans le secteur de la Ferme écologique.

## 1.2 Rappel du potentiel archéologique

Le parc régional du Cap-Saint-Jacques correspond à une large pointe de terre rattachée à la rive nord-ouest de l'île de Montréal. Il occupe une position de tête dans une grande zone de confluence (lac Saint-Louis, rivière des Prairies et rivière des Mille Îles), ce qui lui confère un grand potentiel d'occupation humaine.

Le secteur de la Ferme écologique (zones, H2, P6 et P7) occupe l'extrémité nord de cette vaste unité géographique et longe la rive sud de la rivière des Prairies qui est ponctuée, quelques centaines de mètres plus à l'ouest, de rapides. Le profil de l'endroit prend la forme d'une terrasse relativement plane, s'élevant à environ 25 m d'altitude, qui est ponctuée au nord-est d'un petit bombement atteignant environ 27 m d'altitude.

Cet espace devient habitable vers 9 500-8 500 ans AA, alors que le niveau du lac Lampsilis s'abaisse sous la barre des 25-30 m d'altitude pour former le proto-Saint-Laurent ponctué de nombreux rapides. À cette époque les conditions climatiques s'améliorent considérablement, ce qui permet le remplacement complet de la sapinière à bouleau blanc existante par une forêt mixte (vers 9 000 ans AA), suivi du développement d'une forêt où l'érable prend de plus en plus de place (vers 8 000 ans AA). Le domaine forestier actuel de l'Érablière à caryer, tout comme le niveau actuel de la rivière des Prairies, se serait établi et stabilisé autour de 6 000 ans AA.

### POTENTIEL AMÉRINDIEN

Considérant que le secteur à l'étude est habitable depuis au moins 8 500 ans AA, il faut envisager que son occupation puisse remonter aussi loin que la période du Paléoindien récent (9 500-8 000 ans AA) bien que les occupations les plus anciennes à avoir été documentées dans la région de Montréal datent du début de la période de l'Archaïque supérieure (6 000-3 000 ans AA).

Par ailleurs, lors des premières visites des Européens dans la région de Montréal, entre 1535 et 1543, celle-ci était occupée par les Iroquoiens du Saint-Laurent. La région sera par la suite désertée un certain temps. Et, ce ne sera qu'après la mise en place de plusieurs missions après 1667 que la région redeviendra un lieu abondamment fréquenté par les Amérindiens, dont les Iroquois (Mohawks). L'établissement de colons européens à Cap-Saint-Jacques au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle et le changement du mode de vie des Amérindiens auraient mis graduellement un frein à cette fréquentation.

Soulignons également que le Cap-Saint-Jacques a pu être utilisé de façon ponctuelle dans le cadre du commerce des fourrures aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles en raison de sa position avantageuse.

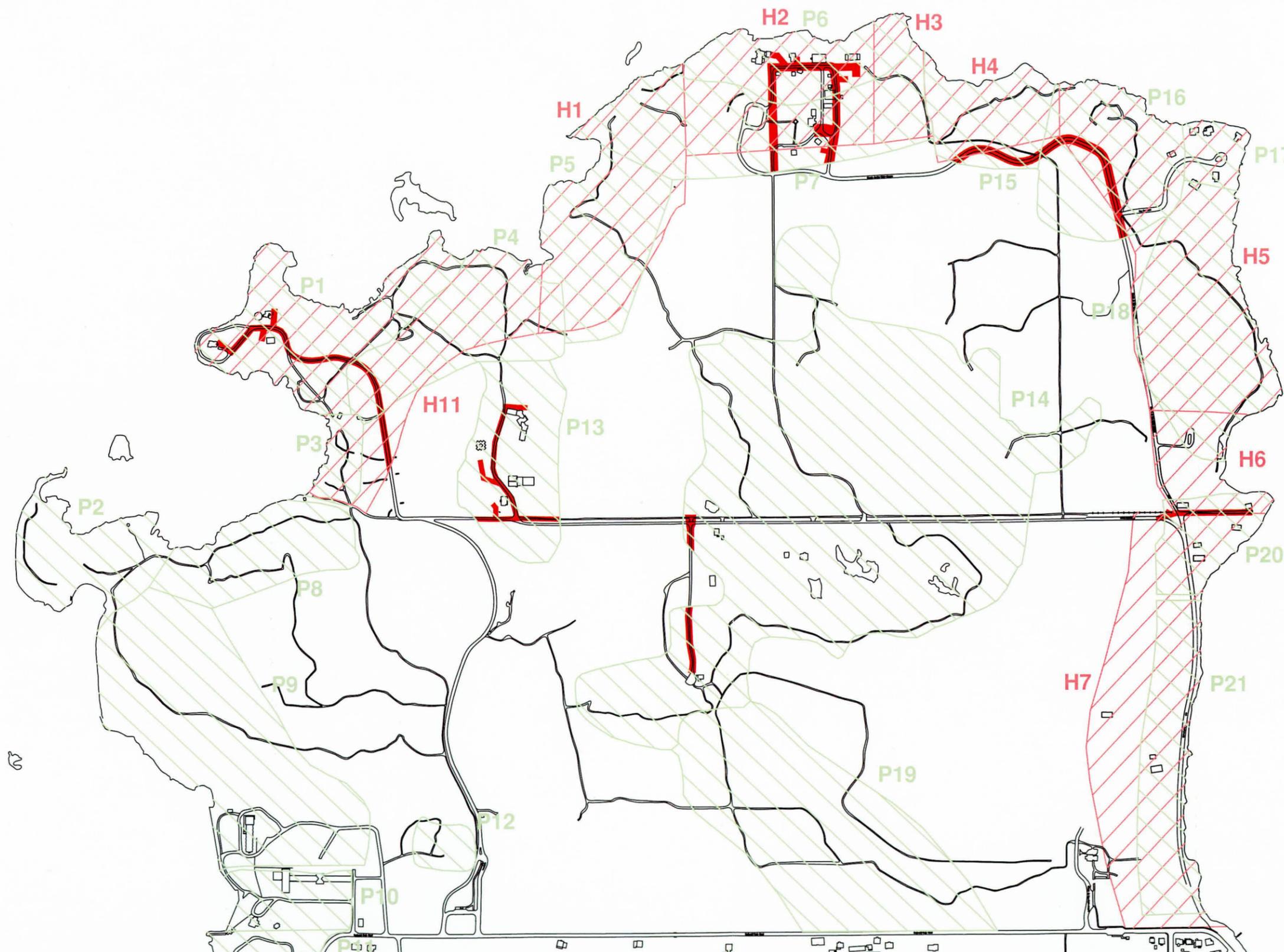


Figure 1 - Cap-Saint-Jacques (MTL09-16-1) — Zones de potentiel archéologique préhistorique et historique touchées par le projet d'infrastructure dans le Parc-Nature de Cap-Saint-Jacques. Seules les zones H2, P6 et P7 ont été touchées par l'inventaire du présent mandat

- Secteurs touchés par le projet général
- ▨ Zones de potentiel préhistorique
- ▨ Zones de potentiel historique

ÉCHELLE = 1 : 8000  
 0 80 160 m  
 Date Mars 2013  
 Numéro de projet 850-588

Source : Service de géomatique, Ville de Montréal, feuillets 31H05-010-3405 à 3407, 31H05-010-3505 à 3507 et 31H05-010-3605 à 3607

**Arkeos inc.**  
 Société d'expertise en recherches anthropologiques

Et que, parce qu'il n'est pas possible de cibler des emplacements précis susceptibles de receler les vestiges de cette utilisation, ces composantes amérindiennes/eurocanadiennes ont été considérées de la même manière que les ressources amérindiennes. Les zones préhistoriques identifiées dans le secteur à l'étude (P6 et P7) incluent donc ce type de potentiel historique de contact.

#### POTENTIEL EUROCANADIEN

L'établissement eurocanadien du Cap-Saint-Jacques, qui est lié au développement agricole de l'ouest de l'île et plus particulièrement à celui de la côte Sainte-Geneviève, s'amorce en 1722 avec l'attribution de la moitié sud du Cap. Il faudra attendre jusque dans les années 1740 avant que la moitié nord du Cap ne soit concédée.

Au cours des XVIII<sup>e</sup>, XIX<sup>e</sup> siècles et d'une partie importante du XX<sup>e</sup> siècle, le territoire du Cap-Saint-Jacques sera essentiellement utilisé à des fins agricoles. Les terres passeront d'une génération à l'autre sans trop de démembrement. La maison Thomas-Brunet (1843-aujourd'hui) tout comme le chemin y donnant accès (vers 1849-aujourd'hui) constituent des reliques de ce passé agricole. Érigée à la limite de deux anciens lots du second terrier (lots 36 et 37) constituant en partie depuis 1817 le lot 236 du cadastre originaire de Sainte-Geneviève (zone H2), cette résidence en pierre était autrefois accompagnée d'une grange et d'une écurie. L'existence de vestiges de maçonnerie sèche un peu à l'est de la maison Brunet pourrait d'ailleurs marquer l'emplacement de l'un de ces anciens bâtiments de ferme, possiblement de l'écurie selon les informations colligées dans un acte de donation datant de 1858.

Par ailleurs, le secteur de la Ferme écologique aurait été l'hôte d'une occupation agricole encore plus ancienne que celle de Thomas Brunet. Une maison en poteaux et en pièces sur pièces équarries, une grange ainsi qu'une étable auraient été érigées un peu avant 1755 à l'est de la maison Thomas-Brunet, sur la portion ouest du lot 37 du second terrier.

Soulignons également qu'avant le percement en 1849 du chemin est-ouest qui sépare le Cap-Saint-Jacques, la desserte des concessions nord se faisait probablement par un chemin localisé au bord de l'eau tel que l'illustre les plans de cette époque.

Outre la maison Brunet, l'emplacement est aujourd'hui ponctué des bâtiments de la Ferme écologique. Presque tous ces bâtiments sont postérieurs à 1930, à l'exception du clapier et de la remise du jardinier construits en 1910. Mentionnons également que la maison Brunet a subi quelques modifications au cours de son existence. Les plus importantes remontent à 1928 et concernent des allonges qui lui furent accolées.

### 1.3 Recherches archéologiques antérieures

C'est en 1983 qu'une étude de potentiel (Ethnoscop, 1983), consacré à l'ensemble de l'archipel montréalais, attribuait pour la première fois un fort potentiel archéologique préhistorique aux berges du Cap-Saint-Jacques. Suite à ce constat et dans le cadre d'une étude sur les ressources du parc régional du Cap-Saint-Jacques, un premier inventaire préhistorique, impliquant une inspection des surfaces et la réalisation d'une trentaine de sondages, fut mené en 1988 le long des berges, sur une largeur ne dépassant pas 25 m (Gauvin, 1988). Au terme de cette intervention, on avait conclu que le Cap-Saint-Jacques avait été peu propice à l'installation de campements amérindiens en raison de la nature généralement argileuse de son sol et de sa topographie en relief bosselé.

Une autre intervention archéologique, consistant en une supervision archéologique de 31 forages et de 12 sondages, a eu lieu dans les limites du Cap-Saint-Jacques au cours de l'été 2004 (Ethnoscop, 2005) dans le cadre de travaux de caractérisation des sols. Bien que cette intervention n'ait pas mené à la découverte de vestiges anciens, elle a néanmoins permis de nuancer les conclusions de la recherche menée en 1988 en démontrant la présence de niveaux de sable et de limon propice à l'occupation préhistorique.

En 2007, une étude de potentiel archéologique spécifiquement orientée sur le parc-nature du Cap-Saint-Jacques a été réalisée (Arkéos inc., 2008a). Cette étude très complète a permis de délimiter une trentaine de zones de potentiel archéologique tant préhistorique (nbre : 21) qu'historique (nbre : 9). Les conclusions de cette étude ont d'ailleurs servi de balises lors de la planification de l'intervention concernée par le présent rapport (voir volume 2 : annexe 17).

La même année, trois interventions au terrain ont été conduites en plusieurs endroits du cap dans le cadre de divers projets de la Ville de Montréal (Arkéos inc., 2008b). Outre la caractérisation des sols, ces interventions ont permis de constater que le tissu archéologique est bien préservé et aisément accessible en plusieurs secteurs, notamment au sud-est du cap et près de la maison Jacques-Richer-dit-Louveteau (1835-aujourd'hui).

En 2008 (Arkéos inc., 2011a), une seconde intervention a été menée dans le secteur de la maison Jacques-Richer-dit-Louveteau dans le cadre du projet de restauration et de mise aux normes de cette résidence. Outre de nombreux vestiges historiques datant de l'occupation de cette résidence, un inventaire archéologique préalable effectué a permis de mettre au jour le premier indice d'occupation préhistorique du parc-nature du Cap-Saint-Jacques. Il s'agit d'un grattoir en chert (?) blanc stylistiquement non diagnostique qui fut retrouvé dans les déblais de creusement de la cave de la maison Jacques-Richer-dit-Louveteau.

Le secteur de la Ferme écologique a également fait l'objet d'une intervention archéologique, prenant la forme d'un inventaire archéologique préalable, en 2008 (Arkeos inc., 2011b) dans le cadre de travaux de restauration et de mise aux normes de la maison Thomas-Brunet (1834-aujourd'hui). Outre l'enregistrement de vestiges non enfouis (dans la cave et à l'extérieur), cette intervention a nécessité la fouille de 32 sondages manuels de 0,50 à 1 m de côté ainsi que la supervision d'une tranchée mécanique (figure 2).

Cette première intervention aura permis de mettre au jour plusieurs vestiges architecturaux à l'est de la maison Thomas-Brunet, tels le carré de fondations en béton d'un bâtiment de faible dimension et le mur de soutènement de l'entrée véhiculaire et du chemin qui ont été érigés entre le début du XX<sup>e</sup> siècle et 1928. Seul l'un d'entre eux (ST-10) possède un réel intérêt archéologique. Il s'agit des vestiges d'une maçonnerie (ST-10) imbriquée au carré d'origine de la maison Thomas-Brunet et qui pourrait marquer l'emplacement de l'ancien four à pain mentionné dans un acte de donation datant de 1858.

L'intervention de 2008 aura également permis de constater que le tissu archéologique de l'endroit est relativement peu complexe, peu perturbé et facilement accessible. Ce dernier présente toutefois un assemblage d'objets relativement petit (nbre = 1048) au vu de la longue occupation de cette résidence (plus 175 ans). La présence simultanée de terre cuite fine blanche vitrifiée ou non, de clous forgés, découpés et tréfilés, ainsi que d'objets en plastique inscrit cet assemblage dans une période chronologique qui recoupe l'ensemble de l'occupation de la maison Thomas-Brunet. La présence de quelques céramiques de type *creamware* (nbre : 6) et *pearlware* (nbre : 7) et possiblement plus anciennes que la maison. Le cas échéant, ces objets pourraient être en lien avec l'occupation antérieure liée aux bâtiments érigés un peu avant 1755. Il faut cependant demeurer prudent puisque ces artefacts sont peu nombreux et pourraient simplement témoigner de l'utilisation tardive de la vaisselle ancienne par la famille Brunet. À cet effet, on a noté l'appauvrissement relatif de l'assemblage matériel à mesure que l'on s'éloigne (plus de 5 m) de la maison Thomas-Brunet. Le lien entre l'ensemble de l'assemblage récolté et l'emplacement qu'occupe cette résidence semble donc indéniable.

## 1.4 Démarche méthodologique

### 1.4.1 Intervention archéologique

L'intervention menée au terrain a consisté en une fouille de 69 sondages de 0,50 m de côté espacés aux 10 m et alignés sur une à deux lignes selon l'emprise des travaux (figure 2). Elle couvre un peu plus de la moitié nord du secteur de la Ferme écologique devant être inventorié, soit



**Photo 1** - Cap-Saint-Jacques (MTL09-16-1) – Fouille des sondages en périphérie de l’emprise des chemins et, en second plan, de la maison Thomas-Brunet – Vue vers le nord-ouest (MTL09-16-1-N1-48)

l’ensemble de la zone préhistorique P6, les trois quarts de la zone historique H2 et la moitié de la zone préhistorique P7. L’espace couvert par l’intervention se situe entre 30 et 170 m des berges actuelles.

La fouille des sondages a été effectuée jusqu’à l’atteinte du sol naturel stérile de manière à permettre une investigation complète des contextes archéologiques (photo 1). Soulignons que dans l’emprise des chemins, les dépôts récents et très compacts constituant la chaussée ont été retirés mécaniquement afin d’accélérer la fouille (photo 2). Les sondages ainsi investigués ont atteint une profondeur allant de 0,30 à 1,05 m, le plus souvent de 0,50 à 0,80 m.

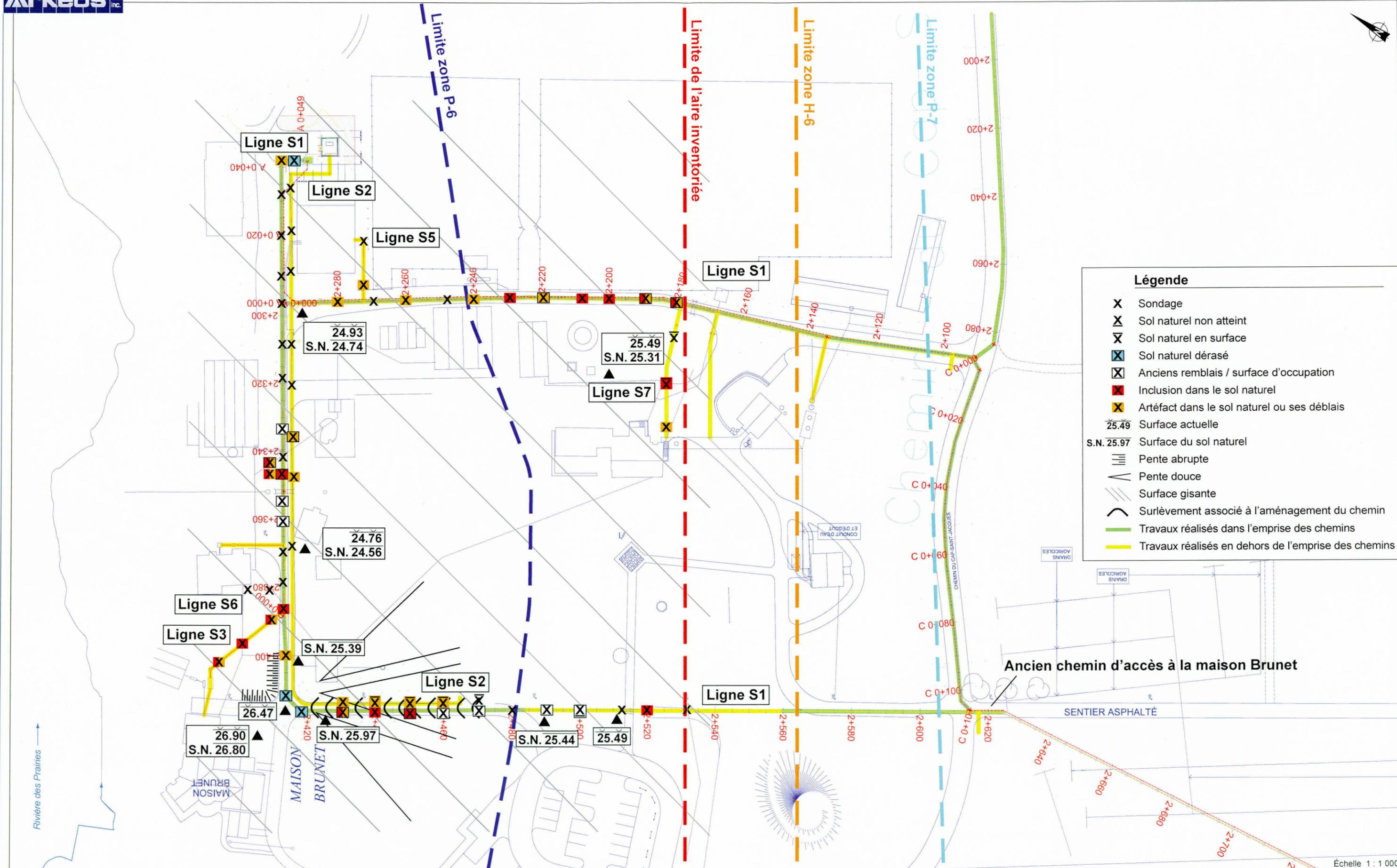
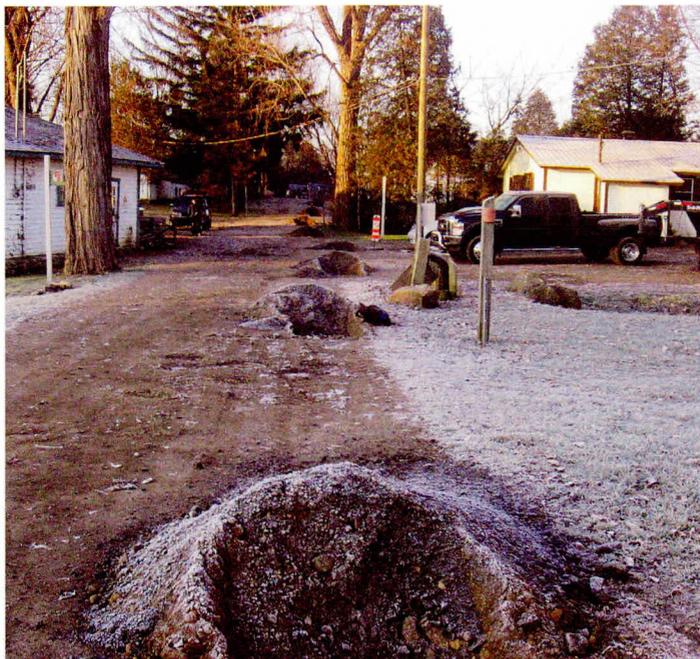


Figure 2 - Cap-Saint-Jacques (MTL09-16-1) – Emplacement des aires d'interventions archéologiques et des données colligées dans le secteur de la Ferme écologique dans le Parc-Nature de Cap-Saint-Jacques

La culture matérielle rencontrée, uniquement de nature historique, a fait l'objet d'une collecte systématique dans les dépôts fouillés. L'enregistrement des données a été réalisé à l'aide de schémas stratigraphiques des parois (matrice, couleur, compacité, homogénéité et inclusions des couches), de relevés photographiques et d'un plan de localisation des unités de fouilles. Le relevé planimétrique de l'endroit a été effectué à l'aide d'un niveau automatique.



#### 1.4.2 Unités d'enregistrement

Les activités réalisées dans le cadre de ce mandat étaient localisées à l'extérieur des limites établies d'un site archéologique. Le code temporaire MTL09-16-1, assigné par les représentants de la Ville de Montréal, fut utilisé pour colliger les données récoltées au terrain.

**Photo 2** - Cap-Saint-Jacques (MTL09-16-1) — Excavation mécanique de surface des sondages situés dans l'emprise du chemin entre les points métriques 2+332 et 2+402 — Vue vers l'ouest (MTL09-16-1-N1-17)

La désignation des unités d'enregistrement, soit des sondages manuels, a été effectuée en fonction du chaînage de référence du projet d'infrastructure (0+000) lorsqu'ils en empruntaient le tracé, soit lorsqu'ils se situaient dans l'emprise des chemins (S1 (0+000)) ou en bordure immédiate de ceux-ci (S2 (0+000)). Lorsque l'emprise du projet d'infrastructure empruntait des tracés situés en dehors de ce chaînage de référence, soit qu'il pénétrait à l'intérieur des terrains pour rejoindre les bâtiments à desservir, un numéro d'emprise a été assigné à chacun de ces tracés (S3 à S7) et les sondages réalisés se sont vus désigner par le point de chaînage correspondant à leur position par rapport aux chemins (S3 à S7 (0+000)). Le tableau 2 présente l'ensemble des unités d'enregistrement utilisées dans le cadre de ce projet.

Tableau 2 - Cap-Saint-Jacques (MTL09-16-1) – Unités d’enregistrement utilisées

Emprise des infrastructures	Tracé	Chaînage de référence (m)	Unités de désignation des sondages
Chemins	S1	0+000 à 0+040 2+180 à 2+530	S1 (0+000) à (0+040) S1 (2+180) à (2+530)
Bordures de chemins	S2	0+000 à 0+040 2+300 à 2+470	S2 (0+000) à (0+040) S2 (2+300) à (2+470)
Intérieur des terrains	S3 à S7	0+000 à 0+025	S3 à S7 (0+000) à (0+025)

## 1.5 Résultats

### 1.5.1 Organisation du milieu naturel

#### LE PROFIL DU SOL NATUREL

De façon générale, le sol naturel du secteur à l’étude est toujours en place et se trouve enfoui sous divers remblais de nature récente à une profondeur se situant entre 0,20 et 0,40 m (figures 3 à 6, tableaux 3 à 6, photos 3, 4, 6 et 7). Exceptionnellement, sa surface gît à une cinquantaine de centimètres de profondeur, notamment dans l’emprise de l’ancien chemin d’accès à la maison Thomas-Brunet. En périphérie de ce chemin, qui se caractérise par un léger bombement par rapport aux surfaces environnantes, le sol naturel est toujours en surface ou non loin (à moins de 0,18 m). Soulignons qu’un examen visuel des surfaces du secteur de la Ferme écologique permet de déterminer la surface d’origine du terrain, les rehaussements anthropiques étant pour la plupart perceptibles. Les relevés altimétriques révèlent que les surfaces actuelles de la Ferme écologique se calquent, de façon générale, sur le faciès d’origine du terrain (figure 2). Avant l’apport de remblais, l’endroit était en effet relativement plat et seul un bombement occupait sa portion nord-ouest, là où l’on a choisi d’ériger la maison Thomas-Brunet (figure 2). À l’origine, la terrasse s’élevait entre 24,56 à 25,44 m d’altitude alors que le léger bombement ne dépassait guère les 26,80 m d’altitude. Aujourd’hui, la terrasse s’élève entre 24,76 et 25,49 m d’altitude alors que le sommet du bombement ne dépasse guère les 27 m d’altitude.



Photo 3 - Cap-Saint-Jacques (MTL09-16-1) – Sondage S1 (2+280), paroi ouest – Vue vers l’ouest (MTL09-16-1-N1-35)

Par ailleurs, en de rares endroits la surface d'origine du terrain a été arasée lors de l'excavation de tranchées d'implantation de services, comme à la jonction du chemin d'accès à la maison Thomas-Brunet et de son entrée véhiculaire où un réseau de fils électriques fut mis en place après l'intervention archéologique menée en périphérie de la maison Thomas-Brunet en 2008 (Arkéos inc., 2011), au point métrique A 0+0040 ou au point métrique 2+280 du chaînage de référence des travaux (figures 2 et 3, tableau 3, photo 3).

#### CARACTÉRISATION DU SOL NATUREL

La composition des sols du Cap-Saint-Jacques a déjà été établie dans l'étude de potentiel archéologique réalisée en 2007 (Arkéos inc., 2008a). Il avait été conclu que :

*Les dépôts meubles correspondent à des dépôts morainiques (tills) laissés par le glacier [till calcaire], recouvert partiellement par des argiles laissées par la mer de Champlain [argile grise légèrement calcaire]. Les ondulations et les bombements morainiques forment les parties hautes de l'île, qui dépasse 30 m d'altitude ; les dépôts morainiques correspondent aussi à des surfaces assez planes se situant entre 25 et 30 m d'altitude. Les argiles couvrent de grandes surfaces gisantes se situant autour de 25 m.*

Les données récoltées en forages et en sondages dans le cadre des travaux de caractérisation des sols du Cap-Saint-Jacques en 2004 (Ethnoscop, 2005) ont permis de définir encore mieux la composition de ces dépôts meubles. Il a été conclu que la composition du till calcaire varie entre sable et gravier silteux, et le silt sableux ou graveleux alors que l'argile grise légèrement calcaire est constituée d'une portion variable de silt et d'argile.

L'examen des sols naturels lors de l'intervention dont ce rapport rend compte permet de peaufiner encore plus ces définitions pour le secteur de la Ferme écologique (figures 3 à 6, tableaux 3 à 6, photos 3, 4, 6 et 7). De façon générale, la texture et la couleur de ces dépôts varient grandement à petite échelle. En ce qui a trait au dépôt d'argile légèrement calcaire, il passe de sable très fin (silt) argileux à l'argile très légèrement sablonneuse (silteuse) d'est en ouest et du gris foncé (brunâtre ou bleuté) au beige (brunâtre ou jaunâtre) en profondeur. On note également dans ce dépôt la présence de quelques cailloutis et de cailloux (calcaire) légèrement émoussés dont la quantité augmente vers l'est et, dans ce secteur, également en profondeur. En ce qui a trait au till calcaire, il passe du sable hétérométrique pierreux (calcaire) à l'argile pierreuse d'est en ouest et prend également une teinte allant du gris foncé (brunâtre ou bleuté) au beige (brunâtre ou jaunâtre).

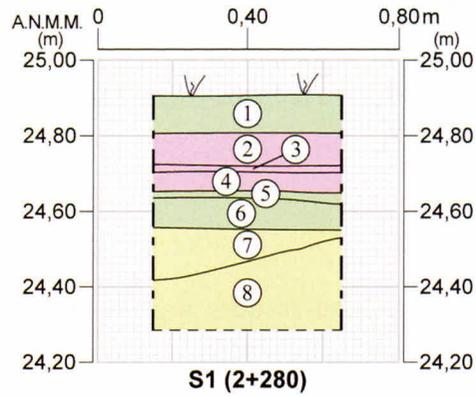


Figure 3 - Cap-Saint-Jacques (MTL09-16-1) – Sondage S1 (2+280), profil stratigraphique schématique de la paroi ouest

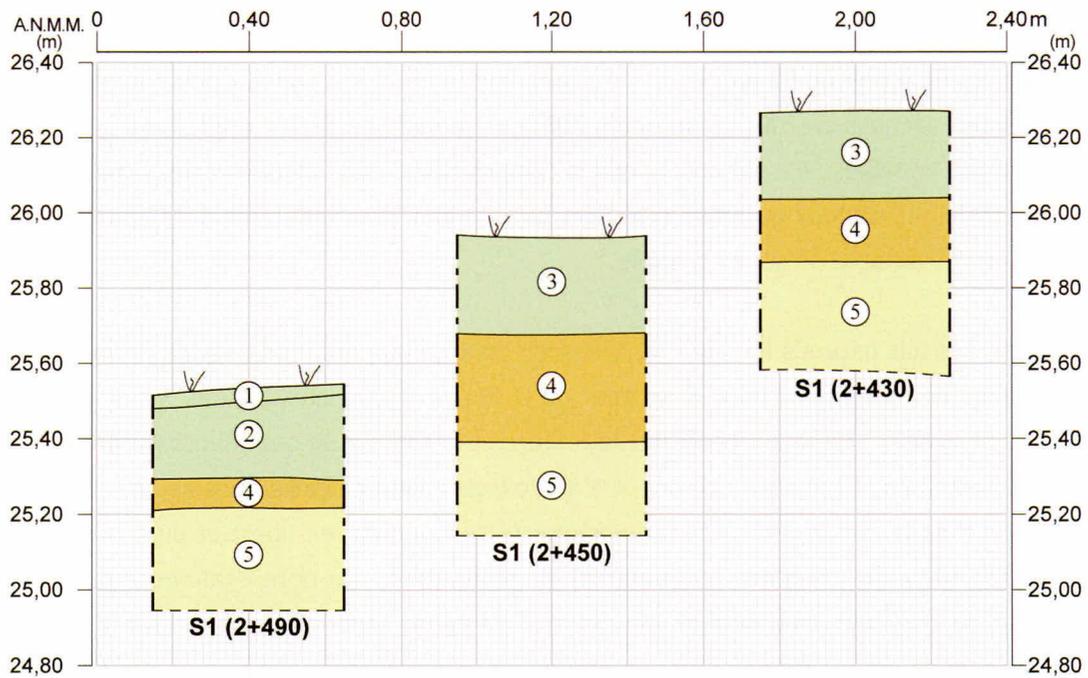


Figure 4 - Cap-Saint-Jacques (MTL09-16-1) – Sondages S1 (2+430), S1 (2+450) et S1 (2+490), profils stratigraphiques schématiques des parois ouest

**Tableau 3 -** Cap-Saint-Jacques (MTL09-16-1) – Sondage S1 (2+280), profil stratigraphique schématique de la paroi ouest – Description de couche

Couche	Description	Nature
1.	Sable hétérométrique caillouteux rouille. Très compact. Homogène. Sans inclusion, ni artefact apparents. Présentant un géotextile gris à son interface inférieure	Remblai d'aménagement (nivellement) du chemin, Surface de circulation actuelle.
2	Criblure de pierre et concassé 0-3/4" gris bleuté. Compact. Homogène. Friable. Sans inclusion, ni artefact apparents	Remblai d'aménagement (nivellement) du chemin.
3	Sable hétérométrique caillouteux rouille. Très compact. Homogène. Sans inclusion, ni artefact apparents	Remblai d'aménagement (nivellement) du chemin.
4.	Criblure de pierre et concassé 0-3/4" gris bleuté. Compact. Homogène. Friable. Sans inclusion, ni artefact apparents	Remblai d'aménagement (nivellement) du chemin.
5	Sable très fin (silt) argileux légèrement caillouteux brun-marron. Compact. Homogène. Sans inclusion, ni artefact	Remblai de rehaussement constitué des déblais de creusement de la surface du sol naturel, ancienne surface de circulation (seconde moitié du XX <sup>e</sup> siècle).
6	Sable très fin (silt) argileux légèrement caillouteux gris bleuté clair. Compact. Homogène. Sans inclusion, ni artefact	Remblai de rehaussement constitué des déblais de creusement de la surface du sol naturel, ancienne surface de circulation (seconde moitié du XX <sup>e</sup> siècle).
7	Sable très fin (silt) argileux légèrement caillouteux gris bleuté foncé. Plutôt compact en surface et compact à la base. Homogène. Inclusions : coquilles d'huître en surface. Présence d'un tube de dentifrice (=1945) en surface	Surface d'occupation d'origine remaniée en surface : argile calcaire.
8	Argile pierrailleuse gris verdâtre. Compact. Homogène. Stérile	Till calcaire sous-jacent à la surface d'origine.

**Tableau 4 -** Cap-Saint-Jacques (MTL09-16-1) – Sondages S1 (2+430), S1 (2+450) et S1 (2+490), profils stratigraphiques schématiques des parois ouest – Description de couche

Couche	Description	Nature
1.	Sable graveleux marron. Compact. Homogène. Stérile	Surface d'occupation actuelle gazonnée.
2.	Sable légèrement argileux et caillouteux marron. Compact. Hétérogène. Présence d'objets en aluminium non récoltés	Remblai de rehaussement.
3.	Sable hétérométrique très pierrailleux marron à beige. Très compact. Hétérogène. Sans inclusion, ni artefact apparents	Remblai d'aménagement (nivellement) du chemin d'accès à la maison Thomas-Brunet, Surface de circulation actuelle (? - Aujourd'hui).
4.	Amas de pierres subanguleuses et anguleuses, infiltré par un sable fin beige jaunâtre ou une argile sablonneuse marron. Hétérogène. Compact. Friable. Sans inclusion, ni artefact apparents	Remblai d'aménagement (nivellement) du chemin d'accès à la maison Thomas-Brunet, Surface de circulation ancienne (1849 - ?).
5.	(Sable argileux ou) Argile très légèrement sablonneuse et caillouteuse passant de marron grisâtre à beige jaunâtre à la base. Homogène. Compact. Stérile, à l'exception du sondage S1 (2+430). Inclusions : petite quantité de concrétion de mortier, de chaux, d'ocre rouge et de charbon de bois ainsi qu'un clou découpé (?) et des céramiques en terre cuite grossière (nbre : 1) et de type <i>pearlware</i> (nbre : 1)	Surface d'occupation d'origine (?-1849).

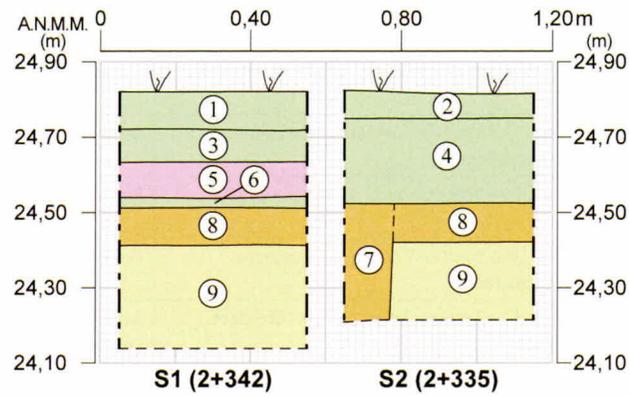


Figure 5 - Cap-Saint-Jacques (MTL09-16-1) – Sondages S1 (2+342) et S2 (2+335), profils stratigraphiques schématiques des parois nord

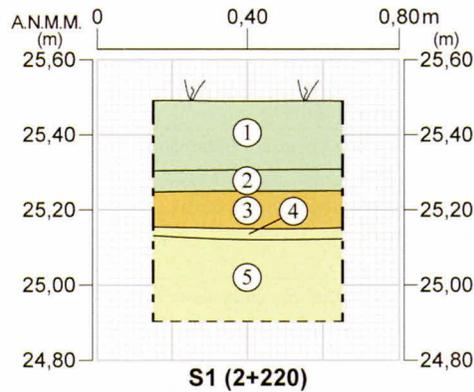


Figure 6 - Cap-Saint-Jacques (MTL09-16-1) – Sondage S1 (2+220), profil stratigraphique schématique de la paroi ouest

**Tableau 5 -** Cap-Saint-Jacques (MTL09-16-1) – Sondages S1 (2+342) et S2 (2+335), profils stratigraphiques schématiques des parois nord

Couche	Description	Nature
1	Sable hétérométrique caillouteux beige brunâtre. Très compact. Homogène. Sans inclusion, ni artefact apparents	Remblai d'aménagement (nivellement) du chemin, Surface de circulation actuelle.
2	Sable hétérométrique argileux et caillouteux brun beigeâtre. Plutôt compact. Homogène. Sans inclusion, ni artefact	Surface d'occupation actuelle gazonnée.
3.	Sable hétérométrique caillouteux brun rouille. Compact. Homogène. Sans inclusion, ni artefact apparents	Remblai d'aménagement (nivellement) du chemin, ancienne surface de circulation (XX <sup>e</sup> siècle).
4	Sable argileux légèrement caillouteux (dont concassé 0-3/4") marron et gris. Plutôt compact. Hétérogène. Inclusions : grande quantité d'antracite	Remblai de rehaussement, ancienne surface d'occupation (XX <sup>e</sup> siècle).
5	Criblure de pierre et concassé 0-3/4" gris. Compact. Homogène. Friable. Sans inclusion, ni artefact apparents	Remblai d'aménagement (nivellement) du chemin, ancienne surface de circulation (XX <sup>e</sup> siècle)
6	Sable très fin (silt) caillouteux beige olivâtre. Très compact. Homogène. Sans inclusion, ni artefact apparents	Remblai d'aménagement (nivellement) du chemin, ancienne surface de circulation (XX <sup>e</sup> siècle)
7	Sable très fin argileux (silt) et caillouteux brun grisâtre. Plutôt meuble. Hétérogène. Inclusions : moyenne quantité de scories, d'antracite et de charbons de bois dans la masse. Sans artefact	Remblai de comblement d'un négatif de pieux de 12 cm de diamètre (XX <sup>e</sup> siècle).
8	Sable très fin argileux (silt) et caillouteux brun grisâtre. Compact. Hétérogène. Inclusions : grande quantité de scories, d'antracite et de charbons de bois ainsi que des coquilles huître (origine naturelle) en surface. Présence de plusieurs objets en surface du sondage S2 (2+335) dont du verre incolore sans plomb (nbre : 2), de la vitre moderne, clous indéterminés (nbre : 3), crampon et crochets (nbre : 2) forgés, noyau de pêche, fil tréfilé et tôle laminée. Présence d'objets en plastique par endroits	Remblai de rehaussement constitué des déblais de creusement de la surface du sol naturel, Surface d'occupation ancienne (XIX <sup>e</sup> -XX <sup>e</sup> siècles)
9	Sable très fin argileux (silt) et légèrement caillouteux gris brunâtre à beige brunâtre. Compact. Homogène. Inclusions dans S1 (2+342) : petite quantité de concrétions de chaux et de mortier et de coquilles d'huître (origine naturelle) sur une profondeur de 20 cm. Présence de quelques objets dans S1 (2+342) dont clous indéterminés (nbre : 4) et un os de mammifère. Présence d'objets en plastique par endroits	Surface d'occupation d'origine altérée et remaniée en profondeur par endroits (XIX <sup>e</sup> -XX <sup>e</sup> siècles).

**Tableau 6 -** Cap-Saint-Jacques (MTL09-16-1) – Sondage S1 (2+220), profil stratigraphique schématique de la paroi ouest

Couche	Description	Nature
1	Sable hétérométrique caillouteux rouille. Très compact. Homogène. Sans inclusion, ni artefact apparents. Présentant un géotextile gris à son interface inférieure	Remblai d'aménagement (nivellement) du chemin, Surface de circulation actuelle.
2	Sable très fin (silt) argileux et caillouteux gris-marron. Compact. Homogène dans l'ensemble. Sans inclusion, ni artefact apparents	Remblai de nivellement.
3	Sable très fin (silt) argileux légèrement caillouteux gris-marron marbré d'oxydation et comportant des lentilles d'argile bleue en surface. Compact. Hétérogène. Sans inclusion. Présence d'un carreau en faïence blanche, de verre incolore sans plomb (nbre : 12), d'un clou découpé, d'un os de mammifère et d'objets en plastique (nbre : 2) en surface	Remblai de rehaussement constitué des déblais de creusement de la surface du sol naturel, Surface d'occupation ancienne (XIX <sup>e</sup> -XX <sup>e</sup> siècles).
4	Sable très fin (silt) argileux très légèrement caillouteux gris bleuté foncé en surface. Très compact. Homogène. Stérile	Surface d'occupation d'origine altérée.
5	Sable très fin (silt) argileux légèrement caillouteux gris-marron. Compact. Homogène dans l'ensemble. Stérile	Surface d'occupation d'origine.

L'ensemble de la surface d'origine du secteur investigué de la Ferme écologique est constitué de till recouvert d'un dépôt plus ou moins important d'argile, faisant entre 0,20 et 0,40 m d'épaisseur. L'endroit offre donc des surfaces ayant un égouttement naturel relativement mauvais et qui ne retenaient pas une grande quantité d'éléments nutritifs. Il est donc moins accueillant pour la culture, notamment du maïs, et pour l'érection de campements de longue durée, comme les villages iroquoiens.

### 1.5.2 Indices d'occupations

#### LES ÉLÉMENTS ANTHROPIQUES DANS LE SOL NATUREL

Aucun vestige témoignant d'une occupation amérindienne des lieux n'a été mis au jour dans les limites du territoire à l'étude. La présence de quelques concrétions d'ocre rouge dans le sol naturel a toutefois été constatée en quelques endroits (sondages S2 (2+430) et S3 (0+025)). Rappelons que la formation de nodules d'ocre rouge (particule fine saturée d'oxyde de fer) dans les dépôts d'origine marine (argile) est bien documentée et, qu'en conséquence, leur seule présence ne saurait attester une occupation amérindienne des lieux. Cependant, advenant la découverte de témoins documentant une telle occupation, l'origine naturelle de ces nodules devrait être reconsidérée.

Par ailleurs, la surface d'origine du terrain compris entre les points métriques [0+040 et 2+332], [2+362 et 2+390] et [2+480 et 2+530] du chaînage de référence des travaux s'est avérée, à toutes fins utiles, stérile. Les portions restantes de la surface d'origine du terrain ont, quant à elles, été altérées (plus compact, organique, graveleuse ou sableuse) et/ou remaniées généralement sur une faible profondeur (moins de 0,12 m) lors de l'occupation historique des lieux. Ces surfaces recelaient dans ces premiers centimètres de rares inclusions réparties de façon disparate. Il s'agit, par ordre d'importance, de charbons de bois, d'antracite, de nodules de chaux, de joints ou concrétions de mortier et de scories. Elles recelaient également une très faible quantité de menus objets (nbre : 64), disséminés dans sa masse (tableau 7). L'introduction sur une faible profondeur de ces éléments anthropiques, ainsi que leur degré de fragmentation élevé peut s'expliquer par un certain achalandage de la surface (piétinement). Les indices démontrant l'utilisation du sol naturel à des fins horticoles (remaniement et altération en profondeur) sont quasi absents, à l'exception de la portion est du tracé S7 qui pénètre à l'intérieur des terrains.

L'assemblage de la culture matérielle retrouvée dans le sol naturel et de plus anciennes surfaces d'occupation (discutées ci-dessous) peut témoigner de l'occupation des lieux depuis la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, et ce, jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle, une large fourchette qui recoupe les données historiques concernant l'occupation des lieux (tableau 7). Cet assemblage est constitué de seulement

122 fragments d'artéfacts (nbre : 78) et d'écofactes (nbre : 26). Parmi les artéfacts qui constituent les marqueurs chronologiques les plus éloquents on retrouve : des tessons de terre cuite grossière (TCG) sans glaçure (nbre : 3), de terre cuite fine (TCF) de type *creamware* (nbre : 1) et *pearlware* (nbre : 1), de TCF blanche (nbre : 6), des fragments de pipe en TCF argileuse blanche (nbre : 2), de bouteille en verre incolore sans plomb (nbre : 15) et d'objets en plastique (nbre : 7) de même qu'un tube de dentifrice datant du second quart du XX<sup>e</sup> siècle, des clous forgés (nbre : 9) et découpés (nbre : 3). La production, la distribution ainsi que l'usage de ces divers types de matériaux s'échelonnent de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle à aujourd'hui. Cet assemblage, qui est sensiblement identique à celui qui a été récolté en périphérie de la maison Thomas-Brunet en 2008, ne permet cependant pas, comme nous l'avons déjà mentionné (Arkéos inc., 2011b), de confirmer l'utilisation du terrain à l'étude avant la construction de cette résidence, soit avant 1834. Soulignons que la période de production des plus anciens éléments à avoir été récoltés dans l'espace investigué, soit des TCF de type *creamware* et *pearlware* (1763-1830), coïncide avec la formation du lot 236 du cadastre originaire (1817). Thomas Brunet ou le propriétaire précédent de cette nouvelle parcelle pourrait avoir habité ce terrain avant la construction de la maison Thomas-Brunet. Un bâtiment plus fruste, possiblement en bois, pourrait ainsi avoir été érigé non loin de l'emplacement de cette maison patrimoniale comme le démontre la plus grande quantité des céramiques de type *creamware* (nbre : 6) et *pearlware* (nbre : 7) dans l'assemblage récolté à proximité de cette dernière en 2008 (Arkéos inc., 2011 b).

La répartition des objets de cet assemblage selon leur fonction montre qu'ils sont le produit de la vie domestique (tableau 8). À eux seuls, les témoins associés à l'alimentation (vaisselle, bouteille, contenant), ainsi que les restes fauniques (ossements de mammifères, coquille d'huître, noyaux de pêche), dont on peut raisonnablement penser qu'ils correspondent à des rejets de consommation, forme plus de 62 % de l'assemblage des objets recueillis. On note également la présence marquée (24 %) de témoins généralement liés à la présence de bâtiment (débris de verre, clous, etc.). Plusieurs autres groupes aux fonctions diversifiées complètent ce portrait. Mentionnons les témoins associés à la consommation du tabac (2 %) et à l'horticulture (2 %). Soulignons que la fouille n'a mis en évidence aucun indice témoignant d'une déposition différenciée de ces objets dans l'espace, outre celle précédemment soulignée, un constat sur lequel on ne peut fonder d'hypothèse concernant l'utilisation de l'espace.

#### ANCIENS REMBLAIS

Certains des remblais qui furent apposés sur la surface du sol naturel l'ont été relativement tôt dans l'histoire de l'occupation historique des lieux, soit au cours de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Ceux-ci formèrent de nouvelles surfaces d'occupation qui perdurèrent jusqu'au cours du XX<sup>e</sup> siècle.

**Tableau 7 -** Cap-Saint-Jacques (MTL09-16-1) – Distribution des objets-témoins par couches

Catégorie	Matériau	Objet	Couche		Total
			Anciens remblais	Sol naturel	
Céramique	Terre cuite grossière sans glaçure	pot à plantes	2	1	3
	Faïence blanche	carreau	1		1
	<i>Creamware</i>	indéterminé	1		1
	Terre cuite fin argileuse blanche	pipe		2	2
	<i>Pearlware</i>	assiette		1	1
	Terre cuite fine blanche	assiette	2	1	3
		indéterminé		3	3
Porcelaine fin dure indéterminé	contenant		1	1	
Verre	Verre incolore sans plomb	bouteille	2		2
		indéterminé	12	1	13
	Verre teinté régulier vert	bouteille à eau minérale	1		1
		vitre	2	3	5
	Verre de couleur transparent vert foncé	bouteille à gin	1		1
Métal	Fer indéterminé	clou indéterminé	3	4	7
		indéterminé		2	2
	Fer forgé	boulon	1		1
		clou forgé	1	7	8
		clou forgé ?		1	1
		crampon ?	1		1
		crochet ?	2		2
	Fer laminé	clou découpé	1		1
		clou découpé ?		2	2
		lanière		1	1
		lanière ?		1	1
	tôle	2		2	
	Fer tréfilé	fil	1	1	2
	Métaux et alliages cuivreux	fil	1	1	2
Plomb	tube de dentifrice		1	1	
Écofact	Os	ossements	5	10	15
	Coquille	coquillages	12	15	27
	Matières organiques	noyau	1	1	
Autres	Plastique	barrette	1		1
		indéterminé	2	4	6
<b>Total</b>			<b>48</b>	<b>64</b>	<b>122</b>

**Tableau 8 -** Cap-Saint-Jacques (MTL09-16-1) – Distribution des objets-témoins par fonctions

Fonction	Objet	Anciens remblais	Sol naturel	Total	%
Agriculture/horticulture	Pot à plantes	2	1	3	2
Alimentation et consommation	Assiette, bouteille et contenant	21	11	32	26
Tabac	Pipe		2	2	2
Coiffure	Barrette	1		1	1
Hygiène	Tube de dentifrice		1	1	1
Matériaux liés aux bâtiments	Vitre, carreau, clous, boulon, crampon ?, crochet ?	12	17	29	24
Restes alimentaires	Ossements de mammifère, coquillage, noyau de pêche	18	26	44	36
Indéterminé	Fil, lanière, tôle	4	6	10	8 %
<b>Total</b>		<b>48</b>	<b>64</b>	<b>122</b>	<b>100</b>

Trois espaces ont livré ce type de remblai. Le premier est localisé dans l'emprise du chemin d'accès à la maison Thomas-Brunet (figure 4, tableau 4 ; photos 4 et 5). L'extrémité nord de son segment, compris entre les points métriques 2+430 et 2+490 du chaînage de référence des travaux, a été nivelée (rehaussée) par l'apposition d'une grande quantité de pierres probablement extraites des champs où le till affleure en surface (figure 4 et tableau 4 : couche 4). La quasi-absence d'artéfacts dans le sol naturel sous-jacent (figure 4 et tableau 4 : couche 5) et la nature ancienne des quelques objets qui étaient présents (céramiques en terre cuite grossière sans glaçure (nbre : 1) et de type *pearlware* (nbre : 1) ainsi qu'un clou découpé) suggèrent que ce dépôt fut étalé lors de la création de ce chemin en 1849 (tableau 7). Soulignons que cette couche a été retirée mécaniquement et n'a pas donc pas été fouillée. On ne sait donc pas si sa surface recelait des témoins d'occupation. Ceux-ci auraient pu permettre de mieux cerner à quelle époque fut apposé ce dépôt, qui fut par ailleurs enfoui sous les remblais de rehaussement constituant aujourd'hui la nouvelle surface de circulation (figure 4 et tableau 4 : couche 3) ainsi que la nouvelle surface gazonnée qui occupe maintenant la portion centrale de son tracé (figure 4 et tableau 4 : couches 1 et 2). Ces modifications d'envergures ont vraisemblablement été réalisées après la constitution du Cap-Saint-Jacques en parc-nature en 1981.

Les deux autres espaces se localisent entre les points métriques 2+332 et 2+362 de même qu'au point métrique 2+220 du chaînage de référence des travaux. Dans ces espaces, les déblais générés par le creusement de la surface du sol naturel sur une faible profondeur ont été étalés sur la surface du sol naturel et ont ainsi créé de nouvelles surfaces d'occupation.

Le dépôt observé dans le premier de ces deux espaces (figure 5 et tableau 5 : : couche 8 ; photo 6) recelait en surface une bonne quantité de scories, d'antracite, de charbons de bois ainsi qu'une



**Photo 4** - Cap-Saint-Jacques (MTL09-16-1) – Chemin d'accès à la maison Thomas-Brunet aménagée en 1849 – Vue vers le sud (MTL09-16-1-N1-87)



5a

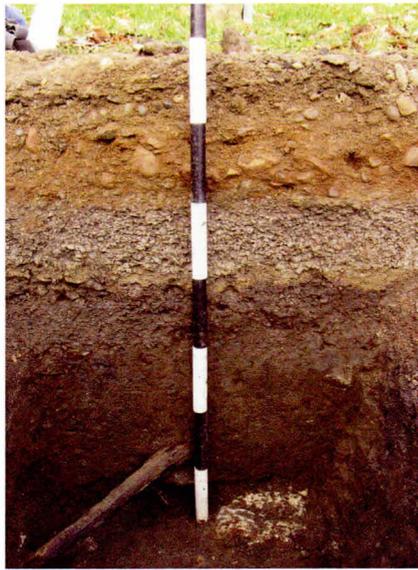
5b

5c

**Photos 5a, 5b et 5c** - Cap-Saint-Jacques (MTL09-16-1) – Sondages S1 (2+490) (5a), S1 (2+450) (5b) et S1 (2+430) (5c), parois ouest – Vue vers l'ouest (MTL09-16-1-N1-89, MTL09-16-1-N1-58 et MTL09-16-1-N1-55)

quantité appréciable d'objets fragmentés ou non (nbre : 25, répartis dans trois sondages), auxquels on peut ajouter ceux retrouvés dans les espaces adjacents dont la surface est toujours constituée du sol naturel (nbre : 12, répartis dans deux sondages, tableau 7). La présence simultanée de céramiques en terre cuite grossière (nbre : 2), en terre cuite fine (TCF) de type *creamware* (nbre : 1) et en TCF blanche (nbre : 1), de clous forgés (nbre : 2) ainsi que d'objets en plastique (nbre : 2) inscrit cet assemblage dans une période chronologique qui recoupe l'ensemble de l'occupation de la maison Thomas-Brunet. Ce dépôt pourrait être relié à la présence de l'écurie ou de l'étable mentionnée dans l'Acte de donation de 1858. Notons également qu'un piquet de 12 cm de diamètre, planté à partir du sommet de cette nouvelle surface d'occupation, fut enregistré sous la forme d'un négatif dans le sondage S2 (2+335).

Le dépôt du deuxième espace recelait des objets fragmentés ou non (nbre : 17) en surface (figure 6 et tableau 6 : couche 3 ; photo 7 ; tableau 7). Il s'agit entre autres d'un carreau en faïence blanche, un clou découpé et des objets en plastique (nbre : 2) qui, tout comme le dépôt précédent, recoupe l'ensemble de la période d'occupation de la maison Thomas-Brunet. Soulignons cependant que ce dépôt est relativement éloigné de cette résidence.

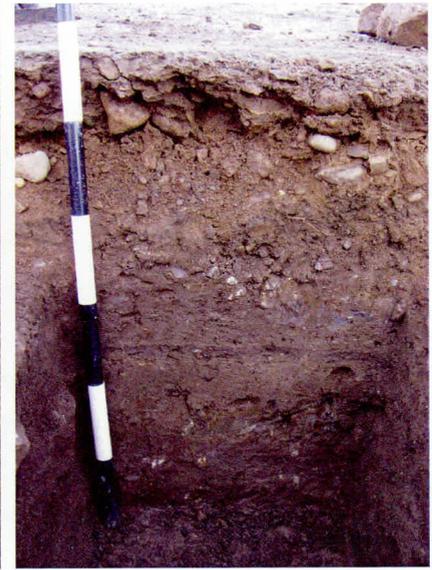


6a



6b

**Photos 6a et 6b** - Cap-Saint-Jacques (MTL09-16-1) — Sondages S1 (2+342) (6a) et S2 (335) (6b), parois nord et sud — Vue vers le nord et le sud (MTL09-16-1-N1-24 et MTL09-16-1-N1-84)



**Photo 7** - Cap-Saint-Jacques (MTL09-16-1) — Sondage S1 (2+220), paroi ouest — Vue vers l'ouest (MTL09-16-1-N1-45)

### AUTRES REMBLAIS

Les autres remblais observés correspondent à des remblais de rehaussement et de nivellement qui ont servi de surface d'occupation ou de circulation selon qu'ils se localisaient dans l'emprise des chemins existants ou non (figures 2 à 6, tableaux 3 à 6, photos 3, 4, 5 et 7). Il s'agit de dépôts constitués d'éléments grossiers regroupés en deux catégories : ceux constitués du sol naturel et ceux produits industriellement.

La première catégorie de dépôts correspond aux déblais de creusement des sols naturels et/ou des remblais en place. Outre leur matrice plus ou moins fine, ils recèlent un amalgame de cailloux et de pierres traduisant la nature du dépôt d'origine (till). Ces dépôts sont relativement hétérogènes et correspondent soit à des remblais de rehaussement ayant servi par endroits de surface d'occupation ou de circulation soit à des remblais de comblement de vieilles tranchées d'implantation de services, remblayées à même leurs déblais de creusement.

La deuxième catégorie regroupe tous les dépôts de concassé, de criblure de concassé ou de matériel trié ou homogène (sable par exemple). Ils ont été apposés récemment et utilisés comme remblais de nivellement des chemins existants et comme remblais de comblement des tranchées récentes d'implantation de services.

## 1.6 Conclusion et recommandations

L'intervention a démontré la présence de contextes archéologiques intègres sous les chemins, en bordure de ceux-ci et à l'intérieur des limites des terrains de la Ferme écologique du parc-nature du Cap-Saint-Jacques. La stratigraphie observée est relativement peu complexe, peu perturbée et facilement accessible. L'implantation du cadre bâti que constitue aujourd'hui la ferme écologique, de même que les opérations agricoles qui s'y déroulent ne l'ont toutefois perturbé que localement.

Les activités de terrain concernées par ce chapitre n'ont livré aucun témoin d'une occupation préhistorique. Les vestiges mis au jour sont en lien avec l'occupation de la maison Thomas-Brunet (1834-Auj.) et possiblement avec celle du lot sur lequel cette résidence a été érigée et qui a été créé en 1817. Des sols d'occupation ainsi qu'un négatif de piquet ont été observés. Un petit assemblage d'objets-témoins (nbre : 122) y a également été récolté. Il a ainsi été établi que l'aménagement des lieux a été en grande partie réalisé au cours du XX<sup>e</sup> siècle. Aujourd'hui encore, la surface d'origine du terrain affleure en surface dans les espaces situés en dehors de l'emprise des chemins.

Malgré les résultats peu concluants de cette intervention le potentiel archéologique demeure, il est ainsi recommandé que tout projet d'aménagement prévu dans le parc-nature de Cap-Saint-Jacques fasse l'objet d'une intervention archéologique préalable s'il s'inscrit dans les limites des zones de potentiel archéologique préhistorique et historique circonscrites dans l'étude de potentiel produite en 2007 (Arkeos inc., 2008a).

## 4 BILAN DES INTERVENTION

Ce rapport présente les résultats de l'ensemble des activités archéologiques exécutées au cours des années 2008 à 2011 dans le cadre des différents travaux de modification et d'adduction des divers services municipaux de la Ville de Montréal. Le mandat confié par le Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine (SMVTP) visait à assurer la protection des ressources archéologiques menacées par la réalisation de ces travaux. L'ensemble des projets traités par Arkéos inc. dans le cadre de ce mandat a été l'objet d'une analyse préalable réalisée par les archéologues experts de la Ville de Montréal qui ont émis des recommandations spécifiques concernant la nécessité de procéder à l'exécution des activités archéologiques pertinentes afin d'assurer la protection des ressources archéologiques dans les sections considérées comme particulièrement sensibles.

Parmi les dix-sept projets transmis pour analyse par le SMVTP, quatorze ont donné lieu à l'exécution d'activités de terrain. Le projet concernant le boulevard Maisonneuve s'est limité à l'élaboration d'un avis d'opportunité qui a conclu à l'absence de potentiel dans les limites du projet. En ce qui a trait aux projets des avenues Troie et du Manoir, les travaux de la Ville ne se sont pas concrétisés. Les avis rédigés pour ces projets concluaient cependant qu'un potentiel archéologique était toujours en place et qu'une supervision des futurs travaux d'aménagements municipaux serait à prévoir.

Quatorze projets ont généré des interventions archéologiques de terrain et quatre ont été touchés uniquement par une supervision archéologique qui a livré des évidences d'inégales valeurs documentaires. Ainsi, les projets réalisés sur la rue Notre-Dame et sur le boulevard Saint-Jean-Baptiste à Pointe-aux-Trembles ont permis de localiser des évidences de l'ancien cadre bâti du secteur, avant l'élargissement des rues. La supervision archéologique exercée dans les limites des projets de la Station de pompage Côte-des-Neiges et du chemin Summit Circle a permis de statuer sur la présence des sols d'origine qui dans les deux cas a été confirmée. Ceux-ci reposaient cependant sous d'épais remblais de rehaussement et de nivellement.

Finalement, dix projets ont fait l'objet d'un inventaire archéologique qui a été dans quelques cas complété par une supervision archéologique. Parmi celles-ci, les interventions archéologiques liées aux projets du chemin Remembrance, de la rue Saint-Louis, de la 8<sup>e</sup> Avenue à Pointe-aux-Trembles et à la rue McTavish (Campus McGill) ont révélé la présence de sols d'origines en place (Remembrance et McTavish) alors qu'une éradication quasi totale des évidences d'une occupation domestique datant de la fin du XIX<sup>e</sup>-début XX<sup>e</sup> sur la 8<sup>e</sup> Avenue à Pointe-aux-Trembles a été observée. Finalement les interventions archéologiques sur la rue Saint-Louis ont démontré que le sol naturel d'origine avait été presque complètement arasé par les services existants.

Les six projets qui ont livré les données les plus éloquentes sont ceux des rues Gauvin, Saint-Paul, Saint-Sulpice, Sainte-Anne (Sainte-Anne-de-Bellevue), du chemin Côte-des-Neiges et du chemin de la Ferme écologique du parc-nature du Cap-Saint-Jacques. Les paragraphes qui suivent résumant par projet les points saillants.

#### RUE GAUVIN

La mise au jour de contextes archéologiques anciens, stratifiés et particulièrement riches en vestiges mobiliers dans le tiers nord de l'emprise de la rue Gauvin constitue, dans l'ensemble, le gain le plus significatif des deux phases d'inventaire menées en 2009. Confinés à l'intérieur des limites d'une large dépression naturelle, peut-être les restes d'un ancien ruisseau, ces dépôts comptent en effet parmi les trop rares contextes archéologiques intègres connus susceptibles de documenter les premières phases de développement des faubourgs de la cité à compter de la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. Or, force est de reconnaître que, compte tenu des faibles superficies fouillées, on en sait encore très peu sur les contextes particuliers associés à l'occupation de cet espace. Les indices recueillis suggèrent que le profil naturel particulier observé dans ce secteur correspond à une unité naturelle du paysage ancien, peut-être à un ancien ruisseau, mais les données manquent pour être plus affirmatif sur cette question. L'échantillonnage des dépôts révèle par ailleurs que le processus de régularisation du paysage ancien s'amorce dans ce secteur tôt au XVIII<sup>e</sup> siècle, soit bien avant l'intégration de cet espace à la trame urbaine à compter des premières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle, mais en dit encore peu sur les contextes associés à la mise en place des différents dépôts observés. Qui ? Pourquoi ? En quelles circonstances et à quelles fins sont mis en place ces dépôts ? Dans quel environnement s'insèrent-ils ? S'agit-il d'un espace public ou d'une partie d'un lot privé aménagé au fil du temps pour en permettre la mise en valeur des lieux ? Autant de questions que seule une investigation plus poussée des contextes en place permettrait d'aborder.

#### RUE SAINT-PAUL

Les activités archéologiques d'inventaire et de supervision menées dans le cadre du présent projet ont montré la persistance de contextes archéologiques relativement intègres et riches.

Elles ont permis de documenter les composantes du bastion du Moulin (escarpe, contrescarpe, fossé, glacis, talus) érigé entre 1717 et 1733, le mur de soutènement du chemin de ronde érigé suite au percement de la porte Lachine en 1773 ainsi que quatre niveaux de circulation aménagés dans l'axe de la rue Saint-Paul suite à l'ouverture de cette porte et au cours du XIX<sup>e</sup> siècle. Quatre canalisations en pierre ainsi qu'une canalisation en bois rudimentaire dont la mise en place date de

la fin du premier quart et du début du troisième quart du XIX<sup>e</sup> siècle ainsi que le tissu archéologique en lien avec le cadre bâti présent entre le second quart du XIX<sup>e</sup> siècle et 1891 ont également été documentées.

Elles ont également permis de documenter une série de vestiges architecturaux et contextes archéologiques en lien avec le complexe du moulin (fin du XVI<sup>e</sup> siècle-1804) et la propriété du collège (1804-1872). Les vestiges mis au jour sont associés au mur nord du moulin, aux murs nord et est de l'enceinte du collège, aux murs sud et latérale des latrines s'adossant au mur d'enceinte nord du collège ainsi qu'au mur nord de l'annexe du collège et au mur nord de la rallonge nord de cette annexe.

Finalement, un sondage manuel réalisé en bordure sud de la rue Saint-Paul, entre les rues Richard et Longueuil a permis de documenter les couches d'occupation intérieure, notamment un plancher en bois et une couche d'incendie, d'un bâtiment illustré sur les plans dès 1846 et démolit en 1891.

#### RUE SAINT-SULPICE

Les interventions archéologiques ont permis de confirmer la persistance, à faible profondeur sous le trottoir ouest de la rue Saint-Sulpice, de vestiges architecturaux associés au cadre bâti datant d'avant la construction de l'église Notre-Dame construite dans les années 1820. Ces vestiges localisés au sud de la rue Notre-Dame jusqu'à l'extrémité nord du terrain de la basilique. De plus, une portion du muret d'enceinte du cimetière de la première église Notre-Dame a également été identifiée. Les travaux de supervision archéologique ont ainsi permis de constater l'absence d'évidences archéologiques sous l'emprise de la chaussée de la rue Saint-Sulpice de même que sous les trottoirs ouest et est du secteur considéré par cette étude. Deux éléments d'importance ont été investigués au cours de ces activités de terrain soit la relocalisation d'une ancienne voûte sous le trottoir ouest de la rue Saint-Sulpice et la découverte de sépultures humaines associées au cimetière de la première église Notre-Dame. En ce qui concerne la voûte, aucun relevé architectural n'a été entrepris dans le cadre du présent mandat et seule une supervision du colmatage de l'accès a été assurée par un archéologue. Une fouille manuelle des restes partiels de onze individus inhumés a permis de mettre en évidence des caractéristiques morphologiques et culturelles intéressantes notamment l'observation d'une abrasion sur les dents antérieures de deux individus féminins. L'hypothèse que cette usure ait été provoquée par l'usage d'aiguilles de couturières a été émise.

### CHEMIN DE LA CÔTE-DES-NEIGES

Malgré les perturbations anthropiques découlant principalement des travaux d'aménagement du chemin de la Côte-des-Neiges au cours du XX<sup>e</sup> siècle, les tranchées qui ont fait l'objet d'un inventaire archéologique ont livré de nombreuses évidences d'occupation humaine à la période historique. Ces témoins correspondent à des vestiges architecturaux divers (murs, fondations de piliers en pierre, pieux, débris d'un bâtiment secondaire en bois, canalisation en bois) datant du XVIII<sup>e</sup> siècle.

### RUE SAINTE-ANNE

Les résultats des interventions rue Sainte-Anne montrent que l'emprise de ce tronçon ainsi que ses abords immédiats recèlent des ressources archéologiques présentant un degré d'intégrité relativement élevé et une valeur documentaire digne de mention. De larges bandes de sol en place subsistent toujours entre les tranchées d'implantation des divers services enfouis sous la rue depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle (égout, égout pluvial, aqueduc, téléphone et gaz).

### CAP-SAINT-JACQUES

Aucun témoin préhistorique n'a été mis au jour et les vestiges en lien avec l'occupation de la maison Thomas-Brunet (1834-Auj.) et possiblement avec celle du lot sur lequel cette résidence a été érigée et qui a été créé en 1817 ont été découverts. L'intervention a démontré la présence de contextes archéologiques intègres sous les chemins, en bordure de ceux-ci et à l'intérieur des terrains dans le secteur de la Ferme écologique du parc-nature du Cap-Saint-Jacques.

## OUVRAGES CONSULTÉS

### CHEMIN REMEMBRANCE

- Arkéos inc. (2008) Aménagement du chemin de ceinture du parc Mont-Royal (tronçons 2 à 6). Étude de potentiel archéologique – Ville de Montréal et MCCCCF.
- Arkéos inc. (2011) Aménagement du chemin de ceinture du parc Mont-Royal (tronçons 3). Résultats des interventions archéologiques réalisées sur les sites BiFj-92, BiFj-93, BiFj-94 et MTL09-04-01 en 2009 – Ville de Montréal et MCCCCF.
- Commission des biens culturels du Québec (2005) Étude de caractérisation de l'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal – Direction de la publication, Suzel Brunel.
- Derruau, M. (1967) Précis de géomorphologie. 5e édition – Paris, Masson et Cie.
- Ethnoscop (1994) Le domaine des messieurs de Saint-Sulpice (BiFj-6), synthèse et orientation en matière d'archéologie – Les prêtres de Saint-Sulpice de Montréal et le Ministère de la Culture et des Communications.
- Ethnoscop (2009a) Dossier documentaire. Propriété de Hosea-Ballou Smith. Arrondissement historique et naturel du Mont-Royal – Montréal 2008. Ville de Montréal et MCCCCF.
- Ethnoscop (2009b) Interventions archéologiques réalisées de 2005 à 2007 – Commission des services électriques de Montréal, Hydro-Québec et Ville de Montréal.
- Gates Saint-Pierre, C. (2010) La carrière préhistorique du mont Royal et utilisation de la cornéenne par les populations amérindiennes du Québec méridional – Ville de Montréal et au MCCCCF.
- Richard, P.J.H. (1995) Le couvert végétal du Québec-Labrador il y a 6000 ans : essai – Géographie physique et Quaternaire – Vol. 49 (1) : 117-140.
- Richot, G. (1967) Problèmes géomorphologiques du Québec méridional. 1ère partie. Le mont Royal. Esquisse géomorphologique – Revue de géographie de Montréal – Vol. 21 (1) : 41-79.
- Tremblay, R. (2004) Le potentiel archéologique du secteur de Villa-Maria et de la maison-mère de la Congrégation de Notre-Dame. Éléments d'information sur l'occupation amérindienne – Ministère de la Culture et des Communications et Ville de Montréal.

## PLANS ANCIENS

- Sicotte, I.W. (1878) Plan officiels de la paroisse de Montréal, planche 2 – BANQ, collection numérique : G/1144/M65G46/S53/1878 CAR.
- Sitwell, H.S (1867) Contoured plan of Montreal and its environ, Quebec, triangulated in 1865 and surveyed in 1868-1869, [également connu sous le nom de Fortification Surveys], Sheet III, Plan Xdu Québec (2005) Bibliothèque et Archives nationales du Canada. NMC0044075 (tiré d’Ethnoscop, 2009).

## SITES INTERNET

- Page de Marc Dufour : <http://emdx.org/rail/MTC1941/index.html>
- Montreal Tramways, Montreal, P.Q. : <http://www.davesrailpix.com/mtc/mtc.htm>
- Grand Québec.com : <http://grandquebec.com/montreal-histoire/funiculaire-mont-royal/>

## RUES SAINT-PAUL ET SAINT-HENRI

- Archéotec (2005) Quartier international de Montréal, phase 3. La rue McGill. Inventaire et supervision archéologiques (version préliminaire) – Ville de Montréal.
- Archéotec (2006) Quartier international de Montréal, phase 3. Site BiFj-61, BiFj-04, BiFj-25, fouilles archéologiques 2005-2006 – Ville de Montréal.
- Ethnoscop (2008) Interventions archéologiques réalisées en 2002 et 2003, rue Saint-Henri et périphérie (MTL02-25-1), rue Notre-Dame et Parthenais (MTL02-25-03), rue Saint-François-Xavier (MTL02-25-24), rue des Sœurs-Grises (BiFj-62), faubourg Québec (BjFj-56), place Paul-Émile-Borduras (MTL03-25-04) – CSEM, Hydro-Québec et Ville de Montréal.
- Ethnoscop (2010) Interventions archéologiques réalisées en 2008 et 2009, Boulevard de Maisonneuve (MTL07-25-19), rue Saint-Sulpice BjFj-152 et MTL08-25-16), rue de la Montagne, rue Notre-Dame (BjFj-153 et MTL08-25-16), rue Saint-Jacques (MTL08-23-5), Canal Lachine (613G et MTL08-23-5), Maison Saint-Gabriel (BiFj-35, MTL08-23-3 et MTL09-23-5), rue de la Commune (BjFj-17 et MTL08-25-14), rue Sainte-Catherine (MTL09-25-21), Place d’Armes (BjFj-154), rue Saint-Paul (BiFj-5, BiFj-96 et MTL09-25-19) – CSEM, Hydro-Québec et Ville de Montréal.

Lambert, P. et A. Stewart (1992) Montréal, ville fortifiée au XVIII<sup>e</sup> siècle – Centre Canadien d’Architecture, Montréal.

Stewart, A. (2000) Chronologie historique des fortifications – Ville de Montréal, MCCQ, Remparts.

#### PLANS ANCIENS

Chaussegros de Léry (1717) *Devis des ouvrages de fortification pour l’enceinte de la ville de Montréal* – Tiré de Lambert, P. et A. Stewart (1992) Montréal, ville fortifiée au XVIII<sup>e</sup> siècle – Centre Canadien d’Architecture, Montréal.

Auteur inconnu (1735?) *Maison de François-Marie Soumande Delorme, marchand, construite en 1735 rue Capital* – Tiré de Lambert, P. et A. Stewart (1992) Montréal, ville fortifiée au XVIII<sup>e</sup> siècle – Centre Canadien d’Architecture, Montréal.

**AVENUE TROIE**

Archéotec (2004) Programme de renouveau urbain, chemin de la côte des Neiges et ses abords, étude de potentiel archéologique – Ville de Montréal.

Arkéos inc. (2011) Aménagement du chemin de ceinture du parc Mont-Royal (tronçons 3). Résultats des interventions archéologiques réalisées sur les sites BiFj-92, BiFj-93, BiFj-94 et MTL09-04-01 en 2009 – Ville de Montréal et MCCCCF.

Ethnoscop (1998) Parc du Mont-Royal. Inventaire archéologique du site préhistorique BjFj-97 – Ville de Montréal Service des parcs, jardins et espaces verts et Service de l’urbanisme.

Ethnoscop (2006) Aménagement des espaces publics de Montréal, arrondissement historique et naturel du mont Royal. Études de potentiel et inventaire archéologiques. Parc Jeanne-Mance BjFj-130 et MTL04-17-1, Monument à sir George-Étienne-Cartier BjFj-134, MTL04-25-15 et MTL05-25-6, réservoir du mont Royal MTL04-25-15 et MTL05-25-18 – Ville de Montréal.

Ethnoscop (2009) Interventions archéologiques réalisées de 2005 à 2007 – Commission des services électriques de Montréal, Hydro-Québec et Ville de Montréal.

**8<sup>e</sup> AVENUE – POINTE-AUX-TREMBLES**

Ethnoscop (2006)

Étude de potentiel archéologique du secteur patrimonial de Pointe-aux-Trembles – Commission des services électriques de Montréal, Montréal.

**RUE SAINT-SULPICE**

Arkéos inc. (2008)

Interventions archéologiques sur le site de la première église Notre-Dame (BjFj-112), Vieux-Montréal – Ville de Montréal, Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine. Bureau du patrimoine, de la toponymie et de l'expertise et au Ministère de la Culture, Communication et Condition féminine du Québec.

Arkéos inc. (2010)

Inventaire et supervision archéologique en 2009 et 2010. Rue Saint-Sulpice (BjFj-112/BjFj-13), rue Saint-Paul Ouest (MTL09-25-2) et rues Saint-Jacques / Saint-François-Xavier (MTL09-25-5) – Gaz Métro.

Aufderheide A.C. et C. Rodriguez-Martin (1998)

The Cambridge Encyclopedia of Human Paleopathology – Cambridge University Press.

Bariault, M. (1980)

Relevé sur le site de la maison Perras. BjFj-13 – Ministère des Affaires culturelles du Québec, Direction générale de Montréal.

Buikstra J.E. et D.H. Ubelaker éditeurs (1994)

Standards for Data Collection From Human Skeletal Remains – Arkansas Archaeological Survey Research Series No 44. Fayetteville, Arkansas.

Kennedy K.A.R. (1989)

Skeletal Markers of Occupational Stress – dans M.Y. Iscan et K.A.R. Kennedy Reconstruction of Life From the Skeleton – Alan R. Liss, Inc. New York, p. 129-160.

Scheuer L. et S. Black (2000)

Developmental Juvenile Osteology – Academic Press, London.

Trotter M. et G.C. Gleser (1958)

A Re-Evaluation of Estimation of Stature Taken During Life and of Long Bones After Death – American Journal of Physical Anthropology – Vol. 16 : 79-123

**STATION DE POMPAGE CÔTE-DES-NEIGES**

- Pinard, G. (1989) Montréal, son histoire, son architecture. Tome 3 – Montréal, La Presse.
- Ethnoscop (2009) Supervision archéologique : travaux de réfection du réseau électrique de la station de pompage de Côte-des-Neiges, Montréal, MTL07-25-1 – Ville de Montréal et MCCCCF.

**CHEMIN SUMMIT CIRCLE**

- Arkéos inc. (2011) Aménagement du chemin de ceinture du parc Mont-Royal (tronçons 3). Résultats des interventions archéologiques réalisées sur les sites BiFj-92, BiFj-93, BiFj-94 et MTL09-04-01 en 2009 – Ville de Montréal et MCCCCF.
- Ethnoscop (1998) Parc du Mont-Royal, Montréal, inventaire archéologique du site préhistorique BjFj-97 – Ville de Montréal, Service des parcs, jardins et espaces verts et Service de l'urbanisme.
- Ethnoscop (2006) Aménagement des espaces publics de Montréal, arrondissement historique et naturel du mont Royal. Études de potentiel et inventaire archéologiques. Parc Jeanne-Mance BjFj-130 et MTL04-17-1, Monument à sir George-Étienne-Cartier BjFj-134, MTL04-25-15 et MTL05-25-6, réservoir du mont Royal MTL04-25-15 et MTL05-25-18 – Ville de Montréal.
- Ethnoscop (2009) Interventions archéologiques réalisées de 2005 à 2007 – Commission des services électriques de Montréal, Hydro-Québec et Ville de Montréal.

## CHEMIN DE LA CÔTE-DES-NEIGES

Archéotec (2004) Programme de renouveau urbain, chemin de la côte des Neiges et ses abords, étude de potentiel archéologique – Ville de Montréal.

### PLANS ANCIENS

Chas. E. Goad Co. (1913) *Atlas of the City of Montreal and vicinity, planche 224 et 228* – BANQ, collection numérique (G/1144/M65G475/C3/1912 CAR)

Fortification Surveys (1866) *Contoured plan of Montreal and its environ, Quebec, triangulated in 1865 and surveyed in 1868-1869* [également connu sous le nom de Sitwell, H.S. et F.W. Drummond Jervois], planches XIII-XIV – BANQ (NMC44071-44087)

### SITES INTERNET

#### Carrefour jeunesse-emploi de la Côte-des-Neiges :

Section de l'exposition : *1698-1998, Côte-des-Neiges au fil du temps*  
<http://www.cjecdn.qc.ca/bibliotheque/societe/index.htm>

## RUE McTAVISH

Arkéos inc. (2008) *Interventions archéologiques dans les rues de Montréal, 2004 et 2005 : Rue Metcalfe (BjFj-1), rue des Soeurs-Grises (MTL04-25-5), rue des Récollets (MTL04-25-6), rue Bridge (MTL04-23-2), avenue Savoie (BjFj-111), rue Labelle (MTL04-25-9), Parc du Mont-Royal (BjFj-134 et MTL05-25-6), et rue Duke (BiFj-67 et MTL05-25-10)* – Ville de Montréal.

Brassard, M. et M. Leclerc (2001) Identifier la céramique et le verre anciens au Québec. Cahiers d'archéologie du CÉLAT #12. Presses de l'Université Laval

### SITES INTERNET

Ville de Montréal : [http://www.ville.montreal.qc.ca/portal/patrimoine/grandes\\_rues\\_de\\_Montr%C3%A9al](http://www.ville.montreal.qc.ca/portal/patrimoine/grandes_rues_de_Montr%C3%A9al)

Université McGill : <http://www.Mcgill.ca/about/history>

Musée McCord : <http://www.musee-mccord.qc.ca/collections>

RUE SAINTE-ANNE

- Cloutier, P. (2001) Lieu historique national du Canada du Canal de Sainte-Anne-de-Bellevue : intervention archéologique 2000 – Québec, Parcs Canada.
- Cloutier, P. (2003) Lieu historique national du Canada du canal de Sainte-Anne-de-Bellevue. Surveillance archéologique du remplacement de l’affiche d’identification du site – Québec, Parcs Canada.
- Ethnoscop (2008) Interventions archéologiques réalisées en 2002 et 2003, rue Saint-Henri et périphérie (MTL02-25-1), rue Notre-Dame et Parthenais (MTL02-25-03), rue Saint-François-Xavier (MTL02-25-24), rue des Sœurs-Grises (BiFj-62), faubourg Québec (BjFj-56), place Paul-Émile-Borduras (MTL03-25-04) – CSEM, Hydro-Québec et Ville de Montréal.
- Ethnoscop (2007) Étude de potentiel, Sainte-Anne-de-Bellevue – CSEM, Hydro-Québec et Ville de Montréal.
- Groupe de recherches en histoire du Québec (1997) Surveillance archéologique. Écluse Sainte-Anne-de-Bellevue (115G) – Montréal, Parcs Canada.
- Leblanc, D. (2004) Caractérisation géochimique de matières premières lithiques : analyse de la quartzite de Mistassini (colline Blanche, rivière Témiscamie) et de la calcédoine du Lac-Saint-Jean (île aux couleuvres, Lac Saint-Jean) – Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Chicoutimi.
- Lamarche, L. (2005) Histoire géologique Holocène du Lac St-Pierre et de ses ancêtres – Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal.
- Macpherson, J.B. (1967) *Raised Shorelines and Drainage Evolution in the Montreal Lowlands* – Cahiers de Géographie de Québec – (23) : 343-360.
- Prud’homme, C. (1997) Canal de Sainte-Anne-de-Bellevue, Plan directeur – Québec, Parcs Canada.
- Tremblay, T. (2008) Hydrostratigraphie et géologie du quaternaire dans le bassin-versant de la rivière Châteauguay, Québec – Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal.
- Robichaud, L. et A. M. Stewart (2000) Recherche documentaire sur l’île aux Tourtes. Mission, fort et poste de traite, 1704-1727 – Montréal, ministère de la Culture et des Communications.

## SITES INTERNET

Centre d'expertise hydrique du Québec, Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs : <http://www.cehq.gouv.qc.ca/suivihydro/graphique.asp?NoStation=043116>

Lieu historique national du Canal-Sainte-Anne-de-Bellevue, Parc Canada : <http://www.pc.gc.ca/lhn-nhs/qc/annedebellevue.aspx>

### CAP-SAINT-JACQUES

- Arkéos inc. (2008a) Projet des Parcs-nature - Parc-nature du Cap-Saint-Jacques. Étude de potentiel archéologique – Ville de Montréal.
- Arkéos inc. (2008b) Projet des Parcs nature. Parc-nature du Cap-Saint-Jacques. Interventions et supervision archéologiques au Cap-Saint-Jacques : consolidation des berges (MTL07-16-2) ; réhabilitation de la maison Jacques-Richer-dit-Louveteau (MTL07-16-3) ; caractérisation environnementale des sols (MTL07-16-4) – Ville de Montréal.
- Arkéos inc. (2011a) Projet des Parcs-nature - Parc-nature du Cap-Saint-Jacques. Interventions archéologiques à la maison Jacques-Richer-dit-Louveteau – Ville de Montréal.
- Arkéos inc. (2011b) Projet des Parcs-nature - Parc-nature du Cap-Saint-Jacques. Interventions archéologiques à la maison Thomas-Brunet – Ville de Montréal.
- Caron, D. (2008) La maison Thomas-Brunet, 187, chemin du Cap-Saint-Jacques – Ville de Montréal, Services de la mise en valeur du territoire et du patrimoine, Bureau du patrimoine, de la toponymie et de l'expertise.
- Ethnoscop (1983) Projet Archipel, Étude de potentiel archéologique préhistorique – Secrétariat Archipel, Montréal.
- Ethnoscop (2005) Aménagements des espaces publics de Montréal. Supervision archéologique au parc nature du Cap-Saint-Jacques, MTL04-11-1, 2004 – Ville de Montréal.
- Gauvin, H. (1988) Inventaire archéologique du parc régional du Cap-Saint-Jacques – Université de Montréal, Centre de recherches écologiques de Montréal.